



HAL
open science

Structures et localisation de la population des principales villes portuaires d'Algérie en 1966. La population urbaine d'Annaba

Claude Bardinet

► **To cite this version:**

Claude Bardinet. Structures et localisation de la population des principales villes portuaires d'Algérie en 1966. La population urbaine d'Annaba. Géographie. Université Paris VIII, 1973. Français. NNT : . tel-01074966

HAL Id: tel-01074966

<https://theses.hal.science/tel-01074966>

Submitted on 16 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

BARDINET Claude

T
0085

Structures et localisation de la
population des principales villes
portuaires d'Algérie en 1966

La population urbaine d'Annaba

MSH-TOURS



D 355 005157 6

UNIVERSITÉ DE PARIS - VIII

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE
DE GEOGRAPHIE ET D'URBANISME 7

T 85
MAG. T 85

BIBLIOTHEQUE
MAGHREBINE
E.R.A. 706

STRUCTURES ET LOCALISATION DE LA POPULATION DES PRINCIPALES VILLES PORTUAIRES D'ALGÉRIE

EN 1966

LA POPULATION URBAINE D'ANNABA

THÈSE

présentée devant l'université de PARIS - VIII
en vue du doctorat de 3ème cycle

Claude BARDINET

-o- UNIVERSITE DE PARIS VIII -o-

-o-

UNITE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE
DE GEOGRAPHIE ET D'URBANISME

-o-

MAG.T.85

BIBLIOTHEQUE
MAGHREBINE
E.R.A. 706

916.5
BR

Claude BARDINET

THESE PRESENTEE EN VUE DU DOCTORAT DE 3ème CYCLE

-o-o-

I

STRUCTURES ET LOCALISATION DE LA POPULATION
DES PRINCIPALES VILLES PORTUAIRES D'ALGERIE
EN 1966

II

LA POPULATION URBAINE D'ANNABA

-o-o-o-o-o-

th b 177/1



Paris - 1973

Que tous ceux qui nous ont aidé et encouragé dans la réalisation de ce travail soient ici remerciés.

Monsieur le Recteur Jean CABOT a dirigé nos recherches, nous a initié à la géographie et nous a aidé de ses conseils et de ses critiques tout au long de ce travail.

Monsieur le Professeur Jacques BERTIN nous a initié à la sémiologie graphique et nous a guidé par ses conseils et ses critiques dans le traitement graphique de l'information.

Ses collaborateurs du Laboratoire de cartographie de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes nous ont accordé leur aide efficace dans le traitement automatique de l'information statistique.

Monsieur le Professeur Pierre MERLIN nous a encouragé par ses critiques à unir la réflexion du géographe à celle de l'urbaniste.

Monsieur le Professeur Paul PAILLAT nous a initié à la démographie et nous a aidé de ses conseils et de ses critiques.

Monsieur Ali OUBOUZAR, Directeur des Statistiques et Commissaire National au Recensement en Algérie, a su donner toute son ampleur à la collaboration des chercheurs universitaires aux travaux statistiques qu'il dirige. Il nous a personnellement encouragé et nous a facilité l'accès aux sources d'information.

Les collègues et amis du CNRP et de la Direction des Statistiques ont manifesté un intérêt amical pour notre travail.

A Marie-Paule, ma femme.

T A B L E D E S M A T I E R E S

-O-

- TABLE DES MATIERES	p. 2
- LISTE DES TABLEAUX STATISTIQUES	p. 4
- LISTE DES CARTES ET GRAPHIQUES	p. 6
- LISTE DES CHANGEMENTS DE TOPONYMES	p. 9
- I N T R O D U C T I O N	p. 10
Champ de l'étude	
Espaces géographique et économique	
Espaces économiques et régionalisation	
Fait urbain et démographie	
- P R E M I E R E P A R T I E : STRUCTURES ET LOCALISATION DE LA	
POPULATION DES PRINCIPALES VILLES PORTUAIRES D'ALGERIE	p. 33
- <u>CHAPITRE I</u> : Données géographiques et historiques	p. 35
1.1. Données géographiques	p. 35
1.2. Données historiques	p. 42
1.3. L'essor démographique des villes portuaires de 1919 à 1954	p. 50
1.4. La guerre de libération et les mutations démographiques et	
sociales de 1954 à 1962	p. 61
- <u>CHAPITRE II</u> : Importance des villes portuaires dans la répartition de	
de la population urbaine recensée en 1966	p. 72
2.1. Sources, définitions, critique des sources	p. 73
2.2. Situation des villes portuaires dans les agglomérations	
littorales en 1966	p. 88
2.3. Importance des villes portuaires dans le réseau des villes	p. 93
2.4. Données géo-démographiques en 1966	p. 96
2.5. Situation de résidence et nationalité en 1966	p. 111
- <u>CHAPITRE III</u> : Les événements démographiques dans les villes	
portuaires	p. 120
3.1. Sources et critique des sources	p. 120
3.2. Natalité, fécondité	p. 125
3.3. Mortalité	p. 132
3.4. Accroissement naturel et accroissement vrai	p. 137
3.5. Nuptialité	p. 138
3.6. Recherche causale	p. 140

- <u>CHAPITRE IV</u> : La structure par âge et sexe	p. 147
4.1. La pyramide des âges	p. 148
4.2. Taux et rapports de masculinité	p. 153
4.3. Taux de masculinité par âge	p. 155
4.4. Matrice ordonnée et typologie selon la composition par âge	p. 160
- <u>CHAPITRE V</u> : Structures de l'activité en 1966	p. 167
5.1. Actifs potentiels et actifs réels	p. 171
5.2. Structure par âge et sexe de la population active	p. 174
5.3. Répartition des actifs par branches et secteurs de l'activité économique en 1966	p. 178
5.4. Matrice des structures d'âge et d'activité dans les villes portuaires en 1966	p. 187
- CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	p. 196
- DEUXIEME PARTIE : LA POPULATION URBAINE D'ANNABA	p. 204
- <u>CHAPITRE VI</u> : Facteurs démographiques de l'urbanisation d'Annaba	p. 206
6.1. Atlas du "bassin démographique" d'Annaba	p. 206
6.2. Les facteurs démographiques de la croissance d'Annaba	p. 213
6.3. Les fonctions urbaines	p. 237
- <u>CHAPITRE VII</u> : Structures démographiques et morphologie urbaine d' Annaba	p. 254
7.1. Population et quartiers d'Annaba	p. 254
7.2. Les mutations de l'organisme urbain	p. 260
7.3. Etude matricielle des zones socio-démographiques	p. 262
7.4. Interprétation de la matrice	p. 280
- CONCLUSION	p. 294
- BIBLIOGRAPHIE	p. 304
- TABLEAUX STATISTIQUES	p. 314

L I S T E D E S T A B L E A U X
 -o-

T.1. : Accroissement de la population algérienne des communes de 1921 à 1966	p. 67
T.2. : Evolution de la population municipale totale des chefs-lieux entre 1954, 1960 et 1966	p. 68
T.3. : Population totale par commune selon dispersion géographique et situation de résidence en 1966	p. 69
T.4. : Evolution de la population municipale d'Alger et de sa couronne sub-urbaine de 1954 à 1966	p. 314
T.4 bis : Evolution de la population d'Alger et des limites de l'agglomération au chef-lieu de 1954 à 1966	p. 315
T.5. : Origine géographique et survie 1962-1966 de la population totale née avant le 1/7/62 selon sexe, âge et lieu de résidence en 1962 ..	
- Alger, Oran, Annaba	p. 316
- Mostaganem, Skikda, Bejaïa	p. 317
- Djidjelli, Beni-Saf, Cherchell	p. 318
- Ténès, Arzew, Ghazaouet	p. 319
T.6. : Chefs-lieux en 1966. Population résidente en Algérie et migrants à l'étranger	p. 320
T.7. : Population totale par sexe des chefs-lieux de communes suburbaines d'Alger, Oran et Annaba en 1966	p. 321
T.8. (a et b) : Population totale selon sexe, nationalité et situation de résidence	pp. 322, 323
T.9. : Taux de natalité et de mortalité par commune en 1966, selon population estimée au 30 juin	p. 324
T. 10 : Naissances, décès, mariages de 1966 à 1968	p. 325
T. 11 : Actifs en 1966 par branches d'activité économique	p. 326
T. 12 : Actifs résidents en Algérie par secteur d'activité économique en 1966	p. 327
T. 13 : Actifs par secteurs d'activités en 1966	p. 328

T. 14 : Actifs masculins par secteur d'activité en 1966	p. 329
T. 15 : Actifs résidents en Algérie par secteur d'activité économique en 1966	p. 330
T. 16 : Actifs des services en 1966	p. 331
T. 17 : Actifs des commerces, banques, assurances et affaires immobilières en 1966	p. 332
T. 18 : Actifs des transports, entrepôts et communications en 1966	p. 333
T. 19 : Population active au chef-lieu en 1966	p. 334
T. 20 : Matrice des structures d'âge et d'activité dans les villes portuaires en 1966 :	
1. situation individuelle	p. 202
2. activités par secteur, branches et C.S.P.	p. 203
T. 22 : Situation individuelle en 1966	pp. 335 à 346

LISTE DES CARTESCARTES DES VILLES PORTUAIRES Série C. I.

- C.I.1. : Communes et agglomérations littorales; Algérois
- C.I.2. : Communes et agglomérations littorales; Constantinois
- C.I.3. : Communes et agglomérations littorales; Oranie
- C.I.4. : Principaux ports; densités de population par commune en 1966.
Evolution 1921-1966.
- C.I.5. : Principaux ports; population totale; accroissement de 1954 à 1966.
- C.I.6. : Principaux ports; migrations internes de 1962 à 1966.
- C.I.7. : Principaux ports; population agglomérée et éparse en 1966.
- C.I.8. : Principaux ports; poids des communes dans leur wilaya;
% de population. % superficie.
- C.I.9. : Principaux ports; population des communes; structures par âge en
1966. Indice d'activité.
- C.I.10 : Principaux ports; accroissement vrai de la population des com-
munes de 1954 à 1966.
- C.I.11 : Principaux ports; population de la commune; fécondité.
- C.I.12 : Principaux ports; taux brut de mortalité en 1966; taux brut de
natalité en 1966.
- C.I.13 : Principaux ports; taux de nuptialité en 1966; % de la population
15-44 ans.
- C.I.14 : Principaux ports; actifs agricoles et non agricoles au chef-lieu
en 1966.
- C.I.15 : Principaux ports; âge des constructions ordinaires en 1966; loge-
ments habités selon nombre de pièces habitées.

CARTES DE LA REGION D'ANNABA - Série C. II.

- C.II.1. : Zone d'Annaba Skikda : Limites administratives en 1966
- C.II.2. : Zone d'Annaba Skikda ; densités de population en 1966
- C.II.3. : Zone d'Annaba Skikda ; évolution de la population de 1954 à 1966
- C.II.4. : Zone d'Annaba Skikda ; accroissement des densités de 1954 à 1966
- C.II.5. : Région physique d'Annaba; bassins versants; formes du relief
- C.II.6. : Région physique d'Annaba; bassins versants alimentant la Daïra
d'Annaba; tranches d'altitude.
- C.II.7. : Région physique d'Annaba; bassins versants alimentant la Daïra
d'Annaba; types de paysages.
- C.II.8. : Région physique d'Annaba; bassins versants alimentant la daïra
d'Annaba; zones homogènes physiques.
- C.II.9. : Région physique d'Annaba; bassins versants alimentant la daïra
d'Annaba; Pluviométrie.
- C.II.10 : Daïra d'Annaba; situation géographique et infrastructure des
transports.
- C.II.11 : Daïra d'Annaba; densités de population résidente agglomérée
en 1966.
- C.II.12 : Daïra d'Annaba; densités de population résidente éparse en 1966
- C.II.13 : Daïra d'Annaba; districts agglomérés et épars en 1966.

LISTE DES GRAPHIQUES

- G.I.1. : Classement selon densité de population dans la commune et population au chef-lieu.
- G.I.2. : Accroissement de 1954 à 1966.
- G.I.3. : Classement selon densité de population dans la commune et accroissement du chef-lieu de 1954 à 1966.
- G.II.1. : Répartition des actifs par brache et secteur d'Activité, % par branche dans la population active totale; Alger, Oran, Annaba.
- G.II.2. : Idem; Mostaganem, Skikda, Bejaia
- G.II.3. : Idem; Djidjelli, Beni-Saf, Cherchell
- G.II.4. : Idem; Ténès, Arzew, Ghazaouet
- G.II.5. : Occupés et chômeurs; Oran, Alger, Annaba
- G.II.6. : Idem, Bejaia, Ghazaouet, Beni-Saf
- G.II.7. : Idem, Arzew, Mostaganem, Skikda
- G.II.8. : Idem, Djidjelli, Ténès, Cherchell
- G.II.9. : Structure par âge et sexe de la population étrangère de 1966, Alger, Oran, Annaba.
- G.II.10 : Idem, Skikda, Bejaia, Arzew
- G.II.11 : Idem, Oran, Arzew
- G.II.12 : Pyramide des âges de la population des étrangers en 1966, Alger
- G.II.13 : Idem, Oran
- G.II.14 : Idem, Annaba
- G.II.15 : Idem, Mostaganem
- G.II.16 : Idem Skikda
- G.II.17 : Idem, Bejaia
- G.II.18 : Idem, Arzew
- G.II.19 : Pyramide des âges de la population par nationalité; Alger
- G.II.20 : Idem, Oran
- G.II.21 : Idem, Mostaganem
- G.II.22 : Idem, Skikda
- G.II.23 : Idem, Bejaia
- G.II.24 : Idem, Djidjelli
- G.II.25 : Idem, Beni-Saf
- G.II.26 : Idem, Cherchell
- G.II.27 : Idem, Ténès
- G.II.28 : Idem, Ghazaouet
- G.II.29 : Idem, Arzew
- G.II.30 : Survie et origine géographique de la population de 1962 recensée en 1966; Alger.
- G.II.31 : Idem, Oran
- G.II.32 : Idem, Annaba
- G.II.33 : Idem, Mostaganem
- G.II.34 : Idem, Skikda
- G.II.35 : Idem, Bejaia
- G.II.36 : Idem, Djidjelli
- G.II.37 : Idem, Beni-Saf
- G.II.38 : Idem, Cherchell
- G.II.39 : Idem, Ténès
- G.II.40 : Idem, Ghazaouet
- G.II.41 : Idem, Arzew.

LISTE DES GRAPHIQUES

exacts

- G.A.1. : Pyramide des âges/et présumés; ville d'Annaba; recensement de 1966.
 G.A.2. : Pyramide des âges de la population totale d'Annaba et Skikda
 G.A.3. : Population active résidente en Algérie selon occupés, chômeurs et sans travail cherchant leur premier emploi, ville d'Annaba en 1966.
 G.A.4. : Population active occupée et en chômage selon branches de l'activité économique; ville d'Annaba en 1966; pyramide des âges.
 G.A.5. : Pyramide de la population résidente occupée; ville d'Annaba en 1966. de
 G.A.6. : Pyramide/la population active occupée, sans travail et chômeurs
 G.A.7. : Pyramide des émigrés à l'étranger; ville d'Annaba en 1966
 G.A.8. : % de scolarisés par âge, sexe et niveau scolaire dans la population totale de 6-24 ans; ville d'Annaba en 1966.
 G.A.9. : Pyramide des étrangers (total); ville d'Annaba en 1966
 G.A.10. : Ville d'Annaba en 1966; histogrammes relatifs aux cartes par points.
 G.A.11. : Ville d'Annaba en 1966; structure par âge et sexe des migrants internes (visiteurs).
 G.A.12. : Ville d'Annaba en 1966; structure par âge et sexe des migrants internes (R.A.A.).
 G.A.13. : Ville d'Annaba en 1966; structure par âge et sexe des migrants internes.

- - - - -

- G.S.1. : Ville de Skikda; pyramide des âges exacts et présumés.

LISTES DES CARTES ET GRAPHIQUESCARTES D'ANNABA

- CA 1 : Districts au recensement de 1966
 CA 2 : Port d'Annaba; Evolution d'occupation du site
 CA 3 : Port d'Annaba
 CA 4 : Fonds au 1/25.000e de L I.G.N.
 CA 5 : Toponymes des quartiers en 1966
 CA 6 : % des pentes
 CA 7 : Occupation du sol
 CA 8 : Résidents présents en 1966; % par districts dans le total d'Annaba ville.
 CA 9 : Emigrés en 1966; % de résidents absents en Algérie
 CA 10 : Histogramme relatifs aux cartes CA 8 et CA 9
 CA 11 : % de population en 1966
 CA 12 : Rapport de masculinité en 1966
 M. 2 : Matrice socio-démographique d'Annaba
 M. 3 : Matrice socio-démographique d'Annaba
 M. 4 : Matrice socio-démographique et Typologie.
 CM. 1 : Carte des zones socio-démographiques
 CM. 2 : Carte des zones socio-démographiques classées selon l'intensité urbaine.
 M5 et CM3 : Matrice réduite à la typologie et carte des zones socio-démographiques.

LISTE DES CHANGEMENTS DE TOPONYMES DES PRINCIPAUX PORTS ALGERIENS
D'EST EN OUEST.

Punico-berbère	Romain	Arabo-berbère	Français XIXe, mi XXe	Algérien XXe (1971)
	Ad Patres	Djemaa-Ghazaouet	Nemours	Ghazaouet
			Beni-Saf	Beni-Saf
		Honaine	Honaine	Honaine
		Ouahran	Oran	Oran
			Arzew	Arzew
		Most Ghanem	Mostaganem	Mostaganem
Cartemas	Cartenae	Ténès	Ténès	Ténès
Iol	Caesarae	Cherchell	Cherchell	Cherchell
	Icosium	El-Djezaïr	Alger	Alger
	Cissi	Tedlès	Dellys	Dellys
	Saldae	Bejaïa	Bougie	Bejaïa
			Djidjelli	Djidjelli (Jijel)
		El Koll	Collo	Collo
Rusikade	Rusicade	Ras Skikda	Philippeville	Skikda
Ubbone	Hippo Régius	Annaba	Bône	Annaba
	Tunisa		La Calle	El Kala

I N T R O D U C T I O N

CHAMP DE L'ETUDE

La présente étude a pour objectif l'analyse de la population et de l'activité dans les principales villes portuaires de l'Algérie actuelle.

Elle n'entend pas établir une rétrospective, dans la mesure où l'histoire récente de l'Algérie indépendante et les événements démographiques et économiques qui l'accompagnent déterminent un champ en contradiction antagoniste avec les perspectives qui paraissaient découler de l'organisation de la société coloniale dans les dix années précédant l'indépendance de juillet 1962.

Une nouvelle société a remplacé l'ancienne et l'on peut parler d'un changement qualitatif, conséquence d'un processus dialectique lui-même caractérisé par une progression par bonds dont les plus signifiants sont l'indépendance politique suivie de près par l'indépendance économique et cela en moins de dix années.

On peut caractériser l'Algérie coloniale comme un espace économique sans relation organique majeure avec l'espace géographique, cet espace économique étant lui-même caractérisé par une série d'espaces "dérivés" (1) dont l'organisation dépendait de volontés extérieures, souvent antagonistes, principalement localisées dans les centres de décision de la métropole colonisatrice.

(1) Maximilien SOBRE, L'Homme sur la Terre, Hachette, Paris 1961.

Il en résultait une discontinuité de l'espace économique dont les rapports ponctuels avec l'espace géographique déterminaient des zones de développement moderne liées à l'économie de marché dans le cadre de la spéculation capitaliste internationale et ne concernant qu'une minorité de la population, et des zones de sous-développement dont l'organisation économique archaïque en grande partie indépendante de l'économie de marché ne pouvait qu'à peine satisfaire les besoins de la consommation d'une majorité de la population maintenue à l'écart du développement économique et social.

La rupture est presque totale entre cette Algérie d'hier et l'Algérie actuelle que nous étudions. L'on peut dire qu'en un peu moins de dix années, la nation algérienne a réussi à superposer pour l'essentiel, espace économique et espace géographique et qu'elle est en train de créer un espace social reflétant sa renaissance nationale. Cet espace social est lui-même intimement lié à un espace culturel qui trouve sa dimension historique dans le rencontre objective de la culture arabo-berbère, de la culture islamique et de la culture française.

ESPACES GEOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE .

L'espace géographique (2) est un espace localisé qui peut être décrit à partir de paramètres définissant les relations complexes entre son homogénéité et son hétérogénéité. Cet espace est dynamique et ses caractères essentiels résultent des relations entre milieu physique et héritage historique, à un moment donné de l'action de l'homme. Il n'est pas question de nier l'importance des héritages de l'histoire dans la connaissance de la réalité concrète de l'espace géographique. Cependant il est nécessaire de souligner la discontinuité de l'héritage historique en géographie urbaine, discontinuité résultant de la progression par bonds qualitatifs des sociétés humaines et expliquant la croissance brutale de certains organismes urbains et le déclin rapide de certains autres.

(2) Olivier DOLLFUS, L'Espece géographique, PUF, Paris 1970. pp. 7 à 28

C'est au niveau des relations entre espace géographique et espace économique, que l'on observe le mieux les seuils de cette discontinuité historique.

L'espace économique (3) est un espace volontaire. Il dépend essentiellement de la volonté de l'homme et des actions de la société à un moment historique donné. Il est étroitement dépendant de l'organisation politique. A la limite il peut traduire dans les faits les potentialités de l'espace géographique. La géographie active (4) propose, dans une vision dynamique, que la rencontre des espaces économique et géographique aboutisse à la définition d'unités régionales d'un type nouveau, les régions économiques, dont l'organisation dépend du choix du système de planification, des options de l'aménagement du territoire et des données du milieu géographique.

P. GEORGE précise (4): "L'objet de la géographie active est de percevoir les tendances et les perspectives d'évolution à court terme, de mesurer en intensité et en projection spatiale les rapports entre les tendances de développement et leurs antagonistes, de définir et d'évaluer l'efficacité des freins et des obstacles. C'est par là que la géographie peut déboucher sur l'application".

Cette notion de freins et de blocages est fondamentale. C'est précisément à ce niveau que l'on peut mesurer le degré de relation entre espace géographique et espace économique.

La discontinuité historique permet, par le fait des changements qualitatifs qui l'accompagnent, de franchir des seuils au-delà desquels les freins et les blocages de la période antérieure sont dépassés.

Cela ne signifie pas pour autant que l'on ait éliminé de l'horizon à court et moyen terme toute éventualité de frein ou de blocage. S'il est en effet un héritage de la période coloniale dont aucun pays n'a jusqu'à présent pu se libérer dans le moyen terme, c'est bien le sous-développement économique. Cependant l'on constate que les pays anciennement colonisés et sous-développés qui se sont libérés de la colonisation par une guerre de libération

(3) Jacques R. BOUDEVILLE, Les Espaces économiques, PUF, Paris 1964

(4) Pierre GEORGE, Raymond GUGLIELMO, Bernard KAYSER, Yves LACOSTE, La Géographie active. PUF, Paris 1964, p.25.

populaire, franchissent au lendemain de leur indépendance politique un seuil important qui sépare l'état de pays sous-développé de l'état de pays en voie de développement. Ils franchissent ce seuil dans la mesure où ils nationalisent le secteur bancaire, où ils nationalisent les industries extractives, où ils créent un secteur collectif dans l'agriculture, où ils nationalisent le commerce extérieur et où ils contrôlent le commerce intérieur, dans la mesure enfin où ils fondent une industrie de base (5) dont "l'effet économique principal est l'accroissement de la productivité des autres secteurs", dans le cadre d'une "harmonisation du secteur industriel et du secteur agricole".

Dans le cas de l'Algérie, une telle politique a pour résultat la disparition des "dissymétries héritées du régime colonial, dissymétrie entre l'Algérie occidentale et l'Algérie orientale, entre la côte et l'intérieur."

ESPACES ECONOMIQUES ET REGIONALISATION

Aborder le thème des rapports entre développement économique et milieu géographique c'est poser le problème de la région cadre, objectif de la rencontre dans une période donnée des espaces économique et géographique. P. GEORGE(6) note qu'"en tant qu'espace animé par des actions et des relations promues par l'homme, la région est un espace dominé par un centre de gestion et de commandement qui est une ville". L'auteur souligne à juste titre que le problème de la région se pose de façon différente en économie développée et industrialisée et en économie en voie de développement. B. KAYSER(7) précise que "les portions de l'espace définies dans les pays sous-développés par le planificateur comme des régions ne répondent en rien aux critères retenus pour la définition de ce concept dans les pays industrialisés".

(5) J. DRESCH, C. BETTELHEIM, G. de BERNIS, K.A. KHODJA, M. SIKSOU et autres auteurs, Industrialisation au Maghreb, Maspéro, Paris 1963

(6) P. GEORGE, L'Action humaine, PUF, Paris 1968

(7) B. KAYSER, Les Divisions de l'Espace géographique dans les pays sous-développés, Annales de Géographie, 1966.

Dans les pays en voie de développement, on a affaire à une situation complexe où les variables de l'espace économique sont soumises à l'influence de forces centrifuges et de facteurs exogènes alors que les mécanismes économiques ne sont pas encore complètement en place. Dans cette situation coexistent d'une part des espaces polarisés dont la ville est le centre de décision secondaire, le véritable centre de décision étant situé à l'étranger, et d'autre part, des espaces sous-intégrés où l'économie de marché n'a pénétré que dans ses formes les plus vulgaires, désorganisant les structures archaïques sans apporter de solution de remplacement. Le résultat est désastreux. Les populations détournées de la production agricole et artisanale végètent sur place ou émigrent vers la grande ville sans pouvoir y trouver place et s'entassent dans les couronnes péri-urbaines en marge du développement.

Tel est l'héritage que le colonialisme a légué dans la plupart des pays qui ont subi sa domination.

L'économie coloniale capitaliste a concentré les moyens de production et l'infrastructure en fonction :

- de l'exploitation des minerais
- du développement d'un secteur agricole productif basé sur l'exportation
- du développement de villes vivant exclusivement de la rente foncière et du commerce et dont la localisation est fonction des axes de transport reliant au commerce international les zones de colonisation agricole et les zones minières .

Dans ces conditions les espaces économiques dominés par des facteurs exogènes et soumis à des forces centrifuges ne sont pas polarisés et l'on ne peut pas parler de régions économiques.

C'est ainsi que l'Algérie a hérité de l'époque coloniale un espace sélectif en partie animé par quelques pôles urbains principalement localisés sur la côte . Pas de régions économiques mais quelques zones de développement agricole intensif et un début d'industrialisation. L'hétérogénéité des formes du développement explique la localisation de la population. La guerre de libération nationale et la répression ont entraîné des migrations

d'une ampleur considérable, migrations internes à la suite des regroupements opérés par l'armée coloniale, migrations externes de travailleurs paupérisés et cherchant un travail en France et enfin à l'indépendance, émigration massive de la population européenne et afflux sans précédent de la population algérienne dans les villes.

L'indépendance politique bientôt suivie des premières mesures importantes permettant l'organisation de l'indépendance économique, notamment l'autogestion agricole et industrielle, la création dans l'immobilier d'un secteur de biens d'Etat, et la nationalisation du secteur bancaire et des mines permet de poser les jalons d'une politique économique radicalement nouvelle.

Très rapidement la politique de l'Algérie se définit comme une politique de valorisation des richesses du sous-sol en vue de leur utilisation par une industrie nationale produisant essentiellement pour les besoins du marché national. Les industries de base, chimie, sidérurgie, qui se sont créées doivent permettre par effet induit le développement des industries fabriquant les produits d'équipement et de consommation courante. Les relations industrie-agriculture se développent dans la mesure où les industries de base fournissent les engrais (superphosphate et produits de la pétrochimie) tandis que l'agriculture alimente en matière première les industries du liège, du papier, du sucre, du tabac et d'une façon générale, les industries alimentaires et des produits de consommation courante. La sidérurgie naissante, d'une part, fournit les canalisations nécessaires au transport des hydrocarbures et à la mise en place des réseaux d'irrigation et d'alimentation en eau, et d'autre part, permet le développement ou la création des industries mécaniques fournissant pompes, moteurs, canalisations, tracteurs, moyens de transports et équipements divers nécessaires au développement des techniques modernes dans l'agriculture et le gros artisanat.

Cette politique d'industrialisation étant complétée par le développement du secteur agricole socialiste, par la quasi-nationalisation du commerce extérieur et le contrôle par l'Etat des transports et d'une part importante du commerce intérieur, on peut affirmer que l'Algérie est passée de la catégorie des pays

sous-développés à la catégorie des pays en voie de développement industriel.

Certes, les formes du sous-développement économique ne s'évanouissent pas du jour au lendemain, et des zones sous-développées coexistent avec des zones au développement rapide. Cependant l'espace économique global peut être défini pour l'essentiel par des facteurs endogènes et s'il est encore un espace discontinu, il n'est plus un espace dérivé dont les principes d'organisation répondent à une volonté politique et financière étrangère.

Cet espace est caractérisé par l'existence de secteurs modernes intégrés et de secteurs non-intégrés. Les interactions entre ces secteurs sont multiples. Milton SANTOS a montré (8) comment l'existence de circuits économiques superposés résulte, d'une part, de l'existence de niveaux de consommation très différents, le niveau le plus élevé étant alors caractéristique d'une inadéquation entre modèle de consommation et développement économique, et d'autre part, de la coexistence d'un circuit de production moderne et d'un circuit de production artisanale caractérisé par la dégradation technique. Cette dualité se retrouve également dans le commerce et dans les services privés.

Dans le cas de l'Algérie, l'on distingue trois secteurs de l'économie :

- le secteur moderne
- le secteur sous-intégré
- le secteur traditionnel

Le secteur moderne est lui-même divisé en trois sous-secteurs : étatique, mixte et privé.

- Le sous-secteur moderne étatique, à tendance socialiste, n'est pas rattaché pour l'essentiel à l'économie libérale de marché. L'industrialisation s'y développe selon les décisions d'une planification basée sur les ressources et les besoins intérieurs. Ce sous-secteur comprend une branche agricole, une branche des industries de base aux effets induits importants dans les autres branches, une branche des industries légères, une branche du commerce, des banques, des transports, du bâtiment et des travaux publics, de l'administration et des services y compris des services "d'engineering". Il est constitué : soit d'entreprises et

(8) Milton SANTOS, Les Villes du Tiers-Monde, Ed. Genin, Paris 1971.

d'établissements anciens gérés en autogestion, soit d'entreprises nationales nouvellement créées par l'Etat.

- Le sous-secteur moderne mixte associe à des capitaux d'Etat des capitaux privés nationaux ou internationaux.

- Le sous-secteur moderne privé comprend une branche agricole, une branche des industries légères, du bâtiment et des travaux publics et une branche du commerce et des services. Il se renforce dans la mesure où l'Algérie encourage les investissements privés. Les établissements et entreprises sont: soit anciens et se modernisent peu, soit nouveaux et techniquement bien équipés.

Ce sous-secteur dépend de l'économie libérale de marché et coexiste dans la concurrence avec le sous-secteur étatique.

Les deux autres secteurs sont caractéristiques de l'économie des pays en voie de développement.

Le secteur sous-intégré englobe à la fois les petits producteurs traditionnels dont l'activité s'est dégradée et des activités en marge qui se développent dans le cadre de la satisfaction des besoins d'une population rurale déracinée et paupérisée venant gonfler le sous-prolétariat des villes. Ce secteur sous-intégré développe des activités marginales dans les branches de l'artisanat, du bâtiment, du commerce et des services privés. Il témoigne d'une paupérisation intensive des masses rurales et d'une forte répulsion des campagnes et des villages.

Le secteur traditionnel comprend une branche de l'agriculture et de l'élevage, et une branche de l'artisanat et du commerce. Les activités traditionnelles tendent à se dégrader. L'agriculture et le pastoralisme sont dans une période de transition. La "Révolution agraire" favorise le regroupement en coopératives en vue d'organiser le crédit, la commercialisation et la diffusion des techniques. L'artisanat et le commerce traditionnel sont présents aussi bien en zone rurale sur les souks et dans les hameaux, qu'en zone urbaine dans les quartiers d'habitat traditionnel. Cependant la concurrence des produits manufacturés entraîne une dégradation des activités traditionnelles.

Le commandement politique et financier de l'espace économique est localisé à Alger. Il anime des espaces polarisés dont les pôles principaux sont Annaba, Skikda, Constantine, Oran-Arzew et bien entendu Alger et sa couronne suburbaine.

A partir de ces espaces fortement polarisés et animés, une série d'effets induits permet l'esquisse d'une organisation régionale où se développe la complémentarité entre les branches de l'industrie, de l'agriculture et de l'exploitation du sous-sol. Cette structuration d'espaces intégrés à l'économie nationale planifiée délimite en gros quatre régions, celle d'Alger, celle d'Annaba, celle de Constantine et enfin celle d'Oran-Arzew. On peut parler de régions parce que les espaces-plans se structurent au contact d'une organisation spatiale préexistante dont la productivité est alors réanimée. On a affaire en quelque sorte à une région polarisée animée par des espaces-plans créateurs d'effets induits activant l'ensemble des relations entre les sous-secteurs moderne-socialiste et moderne privé.

Les nouvelles implantations industrielles bénéficient d'économies externes dans la mesure où leur localisation tient compte de la concentration géographique des industries existantes, de l'infrastructure des transports et de la proximité des villes. Dans la situation algérienne, elles créent également des économies externes pour les futures industries induites de l'industrie de base nouvellement créée, dans la mesure où les localisations nouvelles entraînent la création d'infrastructures collectives. C'est le cas, par exemple, à Arzew et dans les zones industrielles de Skikda et d'Annaba El-Hadjar. L'arrivée du gaz naturel apportant une source d'énergie pour les industries en est un exemple particulier.

La croissance continue des économies régionales dans le cadre de l'économie nationale dépend en partie des freins et des blocages qui peuvent naître de la coexistence de ces trois secteurs. Un premier obstacle peut être levé si la politique de développement entraîne des effets induits dans le secteur sous-intégré, de telle façon que ce secteur tende à disparaître. Le problème est à la fois général aux économies des pays en voie de développement et particulier à l'Algérie. Va-t-on sauter les

difficultés liées au sous-développement économique ou connaîtra-t-on des blocages dus à la faiblesse du marché intérieur, à la non-conformité des modèles de consommation, à la faiblesse de l'épargne et à la dispersion des investissements, à l'instabilité des structures sociales, à l'opposition entre capitalisme d'Etat et capitalisme privé à tous les niveaux économiques depuis la production et la commercialisation des produits agricoles, jusqu'à l'approvisionnement des industries en matières premières et l'écoulement de la production sur le marché intérieur.

L'organisation régionale résulte de la réalité des flux et des axes déterminés par l'infrastructure existante. Les problèmes de la régionalisation en Algérie (9) ont fait l'objet de plusieurs séminaires et colloques. A cette occasion, l'histoire des différents projets de découpage régional de l'Algérie a été étudiée et discutée. Des propositions nouvelles basées sur une définition du rôle de la ville comme pôle de développement régional, dans les conditions actuelles du développement économique de l'Algérie, ont été esquissées (9) (10) (11).

Dans le cadre de notre travail, le rôle des villes portuaires dans l'armature régionale doit être mis en évidence. Il convient d'abord de souligner ce qui est général au fait urbain algérien et qui s'applique également aux villes portuaires, puis de montrer ce qui est spécifique dans le fait urbain des villes portuaires, et en quoi cette spécificité est elle-même caractéristique du fait urbain littoral ou au contraire en quoi certaines villes portuaires se distinguent des autres.

En général les villes du réseau urbain algérien sont d'avantage des centres de consommation, dont l'importance dépend de l'emprise qu'elles ont sur les campagnes, que des centres de production.

(9) Jean CABOT, Maurice BENCHETRIT, Marc COTE et André PRENANT, Les problèmes de la régionalisation en Algérie, in Bulletin de liaison Cartographie et Statistique n°4, Alger 1969. Ce texte a servi d'introduction au 3eme séminaire de Cartographie statistique, Alger, Sept. 1969.

(10) André PRENANT, Rapports ville-campagne et armature urbaine en Algérie, 3e séminaire de Cartographie statistique, Alger, Sept. 69.

(11) Milton SANTOS, Urbanisation, régionalisation, croissance, remarques au sujet du cas algérien, Alger, Sept. 1969, idem.

André PRENANT (10) résume parfaitement cette constatation quand il écrit "Les concentrations urbaines ne sont aussi importantes que dans la mesure où, rassemblant ponctuellement des services destinés à une aire plus ou moins vaste de campagne, qui en est plus ou moins dépourvue en raison de leur incapacité de les entretenir, faute de moyens suffisants de consommation à l'échelle locale, elles rassemblent en même temps, par induction, les services destinés à la consommation des populations vivant de cette desserte régionale".

C'est la grande faiblesse de l'économie urbaine qui est ainsi exprimée. André PRENANT (10) insiste également sur ce fait lorsqu'il précise: "dans une large mesure, les économies urbaines sont de ce fait elles-mêmes intérieurement déséquilibrées, du fait qu'elles sont, plus ou moins exclusivement, consacrées à la gestion, aux échanges et à la satisfaction de leurs propres besoins de consommation, aux dépens d'une production réduite à sa plus simple expression."

Ces remarques importantes définissent parfaitement l'héritage légué par la colonisation, à savoir un fait urbain caractérisé davantage par sa masse, son inertie et ses effets parasitaires -notamment le prélèvement de la rente foncière, la spéculation et les activités non productives- que par ses structures et son organisation dynamique.

Pour comprendre et expliquer ce fait urbain il faut préciser sa hiérarchisation dans le cadre d'une armature urbaine quand bien même, et c'est le cas de l'Algérie, cette armature ne serait qu'embryonnaire. En effet la colonisation ne lègue (10) qu'un "réseau urbain de type particulier, qui n'est en fait qu'une chaîne de transmission des produits échangés, de plus en plus ramifiée depuis les centres hiérarchiquement dominants jusqu'aux centres locaux; seules les grandes villes, sauf exception, peuvent disposer d'embryon de production spécialisée..."

Or, ce réseau bien qu'embryonnaire, est composé d'une hiérarchie de centres urbains qui sont autant de pôles d'attraction des mouvements migratoires de grande ampleur consécutifs

 (10) André PRENANT, texte cité précédemment.

de la paupérisation des campagnes, de la guerre de libération, des regroupements opérés par l'armature coloniale, de la politique d'industrialisation de la dernière heure dite "Plan de Constantine" et enfin du départ massif des Européens en 1962.

Aux grandes vagues migratoires correspondant à ces périodes critiques de l'histoire récente de l'Algérie, succède un courant continu de migrations qui déverse sur les pôles de l'armature urbaine, renforcée par l'industrialisation et la réorganisation politique et économique, le trop-plein de population rurale résultant d'une croissance naturelle sans commune mesure avec la croissance des emplois agricoles. L'émigration vers l'Europe allège encore pour quelques temps le fardeau démographique des grandes villes algériennes, mais chacun en est convaincu, ce n'est en rien une solution pour l'avenir. De la juste solution des problèmes de croissance économique en rapport avec la croissance démographique, dépend le sort d'une grande partie des pays sous-développés ou en voie de développement.

Et dans le cas de l'Algérie, la période coloniale lègue un lourd héritage de déséquilibre entre croissance économique et croissance démographique en particulier entre le Nord et le Sud, entre l'Est et l'Ouest, entre villes et campagnes, et entre villes littorales et celles de l'intérieur du pays.

Sur quatre métropoles régionales exerçant une certaine dominance dans les relations commerciales, financières et en partie industrielles, trois sont des villes portuaires, Alger, Oran, Annaba, et une seule, Constantine est une ville des hautes plaines de cultures annuelles.

D'une façon générale, le littoral est privilégié quand bien même s'y retrouve le contraste brutal entre zones privilégiées et zones marginales, par exemple le contraste entre les riches plaines et collines agricoles du littoral autour d'Alger, Oran, Mostaganem, Bejaïa, Skikda et Annaba et au contraire les zones déshéritées des monts de Traras et des monts du Dahra à l'Ouest, le Chenoua et le littoral kabyle de part et d'autre d'Alger et à l'Est du massif des Babors, les monts de Collo et le massif de l'Edough.

Si quelques ports n'ont qu'une activité réduite comme nous le verrons par la suite, le rôle prééminent des villes portuaires d'Alger, Oran, Annaba et le rôle important des villes comme Mostaganem, Bejaïa ou Skikda, confère aux villes portuaires un rôle de pôle d'attraction particulièrement fort pour les courants migratoires.

Si le dynamisme des villes littorales a été au départ plus rapide que celui des villes de l'intérieur, cela est dû essentiellement aux options de l'économie coloniale. Il en résulte aujourd'hui une concentration des équipements, de l'infrastructure, des industries et des services, qui a pour conséquence un démarrage plus rapide de l'économie, et constitue un facteur d'attraction supplémentaire pour les courants migratoires.

Les faits démographiques, mis en rapport avec la structure de l'activité et le fait urbain, vont retenir plus particulièrement notre attention.

FAIT URBAIN ET DEMOGRAPHIE

Les rapports entre ville et population sont particulièrement importants à une époque où l'évolution des structures agraires et des techniques conduit la population rurale à migrer vers la ville, faute d'une urbanisation des campagnes qui est encore du domaine de l'utopie. Alors que l'urbanisation idéale pourrait, dans les conditions d'une organisation sociale avancée, n'être qu'une structuration rationnelle de l'espace géographique, dans la réalité présente, l'urbanisation concentre la population sans qu'il en résulte pour autant un équilibre économique et social.

H. LEFEBVRE(12) note: "La réalité urbaine modifie les rapports de production, sans suffire d'ailleurs à les transformer..." et plus loin il ajoute: "L'urbain rassemble". "L'urbain en tant que forme trans-forme ce qu'il rassemble(concentre). Il fait différer d'une façon réfléchie ce qui différerait sans le savoir: ce qui n'était que distinct, ce qui s'attachait à des particularités sur le terrain. Il rassemble tout, y compris les déterminismes, les matières et contenus hétérogènes l'ordre et le / désordre

(12) Henri LEFEBVRE, La révolution urbaine, NRF, Paris 1970

antérieurs. Y compris les conflits. Y compris les communications et formes de communications préexistantes. En tant que forme qui trans-forme, l'urbain dé-structure et re-structure ses éléments, les messages et codes venus de l'industriel et de l'agriculteur".

Le brassage de population qui est une des réalités du fait urbain, place l'homme social, qu'il soit urbanisé de longue date ou qu'il soit repoussé du monde rural, dans les conditions objectives découlant des rapports de production.

Karl MARX (13) écrit: "la plus grande division du travail matériel et du travail spirituel, c'est la séparation de la ville et de la campagne... c'est ici qu'apparaît pour la première fois la division de la population en deux grandes classes, reposant directement sur la division du travail et les instruments de production". Plus loin, l'auteur note que cette opposition entre ville et campagne ne peut subsister que dans le cadre de la propriété privée.

En fait, l'urbanisation se présente différemment dans les villes des pays industriels et dans celles des pays sous-développés. Dans ces derniers (14) "l'urbanisation est un phénomène plus directement démographique, en ce sens qu'elle résulte de l'afflux de population que la campagne ne peut plus nourrir dans les conditions techniques et sociales actuelles". Les villes subissent alors l'afflux des immigrants tant que subsiste le sous-développement régional, lui-même caractérisé comme (15) "une distorsion durable et importante entre un accroissement démographique rapide et une relative stagnation économique, dans des conditions d'équipement et de technique inadéquates au progrès".

Pour la ville le problème consiste, principalement dans les pays en voie de développement, à pouvoir absorber le flux continu des immigrants en les intégrant dans l'économie urbaine et

(13) K. MARX, Oeuvres philosophiques, l'Idéologie allemande, vol. VI, trad. Molitor pp. 201-202 cité par Georges GURVITCH in "Villes et campagnes", centre d'études sociologiques et CNRS, éd. B. COLLIN Paris 1953 (colloque de 1951 p. 119)

(14) Pierre GEORGE, Population et peuplement, PUF, Paris 1969 p. 119

(15) P. GEORGE et B. KAYSER in "La géographie active" opus cité p. 350.

par là transformer à moyen terme le paysan déraciné en un citadin ayant sa place dans l'organisation sociale découlant des rapports de production.

Faute d'y parvenir, la ville n'est plus que le cadre de la coexistence de deux strates de population, une strate dont l'organisation sociale découle des rapports de production et une strate de population sous-prolétarienne, sous-intégrée, à la société urbaine.

Dans les pays sous-développés (16) Yves LACOSTE souligne bien que "la majeure partie des populations autour desquelles les structures traditionnelles ont été disloquées ne parvient pas à trouver un emploi à peu près stable...le prolétaire, en pays développé est victime de l'exploitation que Marx a décrite mais il trouve au moins à vendre sa force de travail sauf en cas de crise temporaire. En pays sous-développé, les hommes, nombreux, qui ont perdu presque tous leurs moyens de subsistance... ne trouvent guère à louer leurs bras. Les populations qui ont subi un processus de prolétarianisation ne parviennent pas à s'intégrer dans le véritable prolétariat. Elles constituent donc ce qu'il est possible d'appeler un sous-prolétariat".

Milton SANTOS (17) analysant cette dualité des "deux circuits" de l'économie urbaine des pays sous-développés, montre bien que la mesure de la sous-intégration réside d'une part dans l'analyse des niveaux et des modèles de consommation et d'autre part dans l'analyse des circuits de production et de commercialisation.

Les études sociologiques de P. BOURDIEU (18) décrivent bien le cas de "ces ruraux déruralisés sans être urbanisés qui doivent tout découvrir et tout apprendre à la fois du monde technique et du monde citadin ... ces journaliers travailleurs

(16) Yves LACOSTE, Géographie du sous-développement, PUF, Paris 1968, p. 91.

(17) Milton SANTOS, Dix essais sur les villes des pays sous-développés, Ed. OPHRYS, Paris 1970.

Milton SANTOS, Le métier de géographe en pays sous-développé Ed. OPHRYS, Paris 1971

(18) Pierre BOURDIEU et autres auteurs, Travail et travailleurs en Algérie, Ed. MOUTON et Cie, Paris 1963 p. 352

intermittents, chômeurs, marchands à la sauvette qui transportent en milieu urbain des attitudes de ruraux et qui n'ont pas les moyens d'accomplir la mutation nécessaire pour s'adapter à la vie urbaine ..."

L'Algérie sur le plan démographique vit à l'heure du sous-développement hérité de la colonisation alors que sur le plan économique elle vit à l'heure de l'industrialisation et du développement.

Une des caractéristiques importantes du phénomène d'urbanisation rapide et des événements démographiques qui l'accompagnent réside dans cette sous-intégration d'une part importante de la population des villes, à l'économie et au fait urbain. L'importance des flux migratoires et leur intensité dans la période entourant l'indépendance a déterminé un transfert massif de population rurale vers les grandes villes quelques fois par le relais des petites villes sans que les structures d'accueil aient été préalablement mises en place (19). Le déracinement des ruraux à une période où l'économie des villes est en pleine crise, en pleine mutation du fait du changement de régime, a contribué au renforcement du secteur sous-intégré caractérisé par une démultiplication des activités et une sous-utilisation des techniques principalement dans l'artisanat, le commerce et les services.

Dans le secteur secondaire cela se traduit par la prolifération d'activités artisanales non-industrielles ou pré-industrielles où l'activité salariée est saisonnière ou intermittente, le patron étant en fait un indépendant non employeur ayant surtout recours aux aides familiaux non déclarés. Les travailleurs occasionnels et les petits patrons ont des rapports plus ou moins étroits avec le secteur secondaire et le secteur tertiaire, mais ne sont pas intégrés de façon bien définie à la production en tant qu'ouvrier ou que patron. Ils participent plutôt au développement de formes dégradées d'un artisanat pré-capitaliste à faible productivité, faible technicité et produisant souvent à partir d'une matière première, rebus de la production industrielle, achetée au rabais ou d'occasion.

(19) Pierre BOURDIEU et Abdel-Malek SAYAD, Paysans déracinés en Algérie, in "Etudes rurales" n° 12, Paris 1964.

- Pierre BOURDIEU et Abdel-Malek SAYAD, Le déracinement, Ed. de Minuit, Paris 1964.

Ces établissements artisanaux cherchent une perspective de développement dans le cadre d'un marché parallèle au marché découlant de la production industrielle, et dont l'existence n'est garantie que par la faiblesse du niveau de vie d'une part importante de la population urbaine réduite au sous-emploi et au chômage.

Le petit patron cherche à développer son capital au détriment d'une main d'œuvre intermittente non déclarée, d'aides familiaux ou d'apprentis non déclarés, et également au détriment de la qualité des produits fabriqués. Ces activités se développent principalement dans le bâtiment, l'artisanat d'entretien et de réparation et l'artisanat traditionnel dégradé.

Le secteur tertiaire connaît également les formes de la sous-intégration essentiellement dans le commerce, les services personnels et la manutention. Les petits commerces démultipliés à l'excès, ambulants ou fixés dans un local non équipé, sont essentiellement et étroitement dépendants d'une clientèle au jour le jour ne pouvant acquérir que quelques produits, étant donné le faible pouvoir de consommation des habitants des quartiers où ils s'implantent. Le commerçant lui-même a pour seul but immédiat de faire survivre sa famille des maigres revenus de son micro-commerce.

Dans la branche des services on trouve également ces micro-services personnels du type coiffeur, barbier, écrivain-public, cireur, femme de ménage non déclarée faisant vivre sa famille, intermédiaires redistribuant des services.

Dans la branche des transports et de la manutention, cette sous-intégration se traduit par l'existence de transporteurs sur toutes sortes d'engins, charrette à bras, à âne, à cheval, moto-cycle.

A la limite on trouve une main d'œuvre de débardeurs et porte-faix travaillant selon l'occasion, ou bien le transport en camions ou taxis clandestins permettant d'accumuler des revenus non déclarés.

Toutes ces formes d'activité en marge vont de la débrouillardise née de la misère jusqu'aux formes premières de l'accumulation capitaliste.

La ville est un creuset où se fondent lentement les modes de vie . La nouvelle société urbaine ne peut naître du jour au lendemain. Les transformations économiques, principalement dans les villes, ne modifient la structure de l'emploi qu'à moyen terme. Les effets différés des transformations économiques entraînent un retard dans l'évolution des faits socio-démographiques et cela est d'autant plus important que les effets des changements socio-démographiques ne peuvent eux-mêmes qu'être différés dans le temps . Il en va ainsi par exemple dans le domaine de la fécondité où les modifications du comportement ne peuvent apporter des effets marquants que lorsque les filles remplacent les mères c'est à dire au minimum dans un laps de temps de quinze ans.

On peut réellement avancer que l'Algérie vit à l'heure du sous-développement sur le plan démographique alors que sur le plan économique elle vit à l'heure de l'industrialisation et du développement. Cela se traduit sur le plan démographique par :

- une très forte fécondité sous l'influence des traditions rurales
- une forte mortalité à tous les âges, souvent à peine compensée en ville par les apports migratoires et parfois masquée par les déclarations d'âges présumés
- la continuité et l'intensité des courants migratoires résultant d'une énorme surcharge démographique pesant sur une économie agricole déséquilibrée
- la décadence des modes de vie traditionnels dont l'évolution est stoppée
- de très grands écarts dans les revenus et la consommation, d'où une importante malnutrition
- la faiblesse des équipements sanitaires et une importante morbidité
- la surcharge d'un habitat inadapté
- la surcharge de l'infrastructure sociale des villes et de l'infrastructure technique de l'habitat (voirie, canalisation etc...

Cela se traduit sur le plan économique par :

- la faiblesse du niveau de l'activité, principalement orientée vers le secteur tertiaire non productif.
- l'importance de la part des actifs du bâtiment et des travaux publics dans le secteur secondaire.
- le faible niveau de l'emploi dans le secteur secondaire correspondant à une phase de construction des industries ex-nihilo.
- la part peu importante des salariés réguliers dans l'ensemble des actifs, à l'exception de la branche des services.
- l'importance des "indépendants non-employeurs" dans la branche du bâtiment et des travaux publics, dans celle des transports, de l'entrepôt et des communications et surtout dans la branche du commerce.
- le faible niveau de la productivité

Si dans les incitations économiques il y a des discontinuités qui peuvent expliquer la brusque expansion ou le rapide déclin d'une ville, les faits démographiques, par contre, témoignent d'une dialectique complexe où l'héritage des comportements antérieurs continue d'avoir ses effets, alors même qu'apparaissent les germes d'une société nouvelle dont les comportements et les attitudes peuvent être radicalement différents.

Ceci est particulièrement sensible dans les grandes villes portuaires d'Algérie, à Alger, Oran, Annaba, Mostaganem, Skikda, Bejaïa. Villes privilégiées pendant la période coloniale, ouvertes sur l'extérieur et puisant leur dynamisme dans les impulsions exogènes, conséquence du développement économique de la métropole, villes équipées pour répondre aux besoins et satisfaire au mode de vie d'une minorité privilégiée monopolisant à son profit le fait urbain, les ports algériens sont, à l'heure du développement économique dans l'indépendance, des pôles de développement potentiel où l'industrialisation bénéficie d'économies externes en grande partie héritées de la période précédant l'indépendance.

CONCLUSION

Nous avons tenté de souligner dans cette introduction ce qui, dans le cas de l'Algérie, est général au phénomène de l'urbanisation dans les pays en voie de développement et ce qui est spécifique au pays lui-même dans la période présente.

Notre étude des villes portuaires d'Algérie se propose de montrer en quoi une connaissance détaillée de l'état et de l'évolution des faits socio-démographiques est indispensable pour poser correctement les termes de la croissance urbaine.

Sous peine de connaître des freins et des blocages entravant son processus harmonieux, une politique de croissance doit avoir pour double objectif, le développement économique et l'évolution des faits socio-démographiques.

Les nombreuses hypothèses que nous avons avancées appellent des réponses que nous nous proposons de développer dans les différents chapitres. Le plan est conçu en tenant compte des différents niveaux auxquels on peut appréhender la réalité des faits socio-démographiques et géographiques.

L'échelle géographique et l'échelle des niveaux d'analyse suivent des chemins comparables. Plus on approche du détail, plus l'échelle géographique est grande et plus détaillées doivent être les données socio-démographiques.

Dans une première partie, nous présentons les données géographiques et historiques permettant de situer les villes portuaires, dans leur milieu physique et humain et dans le réseau des villes.

Puis nous étudions les structures et la localisation de la population des villes portuaires d'après les données du recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 1966, et d'après celles de l'Etat-civil. Cela nous permet d'analyser l'état et les mouvements de la population.

Dans une deuxième partie, nous changeons d'échelle pour analyser la population urbaine d'une ville portuaire importante. Le choix d'Annaba nous permet de mettre l'accent sur le rôle de métropole régionale d'une ville portuaire d'Algérie, en

soulignant les problèmes que posent les distorsions héritées entre forces de travail disponibles et emplois proposés, les distorsions entre les types d'habitats hérités de la période antérieure et les besoins nouveaux des ménages et familles dont le mode de vie ne correspond plus à celui qu'évoquent les conceptions architecturales et urbanistiques de la ville du XIXe s. et de la première moitié du XXe s.

Enfin nous entendons montrer en quoi une politique de croissance peut d'une part intégrer la ville à sa région, et d'autre part, harmoniser les rapports objectifs entre ville et population.

Notre étude est fondée sur un matériel statistique important mais dont le degré de précision est loin de nous paraître satisfaisant. C'est pourquoi chaque partie comprendra d'abord une critique des sources, puis un traitement graphique de l'information et enfin la mise en évidence des relations contenues dans les données inventoriées, ce qui nous permettra de proposer des typologies.

En conclusion de la première partie, nous mettrons en évidence une typologie des villes portuaires et la spécificité d'Annaba parmi les grands ports.

En conclusion de la seconde partie, nous montrerons comment la méthode du traitement graphique de l'information permet d'aboutir à une typologie des quartiers sur laquelle on puisse fonder un schéma directeur d'urbanisme.

à revoir la
formulation

NOTE

A la fin de chaque chapitre, nous indiquons la bibliographie utilisée, selon une numérotation dont l'ordre correspond à celui des citations. Une bibliographie principale reprendra l'ensemble des ouvrages qui ont servi de documentation à cette étude y compris ceux qui ne sont pas cités directement dans le texte.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) - Maximilien SORRE, "L'homme sur la terre", Hachette, Paris 1961, 360 p.
- (2) - Olivier DOLLFUS, "L'espace géographique", PUF, Paris 1970, 126 p.
- (3) - Jacques R. BOUDEVILLE, "Les espaces économiques", PUF, Paris 1964, 127 p.
- (4) - Pierre GEORGE, Raymond GUGLIELMO, Bernard KAYSER, Yves LACOSTE, "La géographie active", PUF, Paris 1964, 394 p.
- (5) - J. DRESCH, C. BETTELHEIM, G. DE BERNIS, K.A. KHODJA, M. SIKSOU et autres auteurs, "Industrialisation au Maghreb", Maspéro, Paris 1963, 272 p.
- (6) - Pierre GEORGE, "L'action humaine", PUF, Paris 1968, 246 p.
- (7) - B. KAYSER, "Les divisions de l'espace géographique dans les pays sous-développés", Annales de géographie, 1966 (Nov. - Déc.).
- (8) - Milton SANTOS, "Une nouvelle dimension dans l'étude des réseaux urbains dans les pays sous-développés", Annales de géographie, Juillet 1970, Paris.
- (9) - Jean CABOT, Maurice BENCHETRI, Marc COTE et André PRENANT, "Les problèmes de la régionalisation en Algérie", Bulletin de liaison Cartographie et Statistique n°4 CERP Alger 1969. Ce texte a servi d'introduction au 3e séminaire de cartographie statistique, Alger, Septembre 1969 (texte ronéotypé).
- (10) - André PRENANT, "Rapports villes campagnes et armature urbaine en Algérie", 3e séminaire de Cartographie statistique, Alger, Sept. 1969 (texte ronéotypé).
- (11) - Milton SANTOS, "Urbanisation, régionalisation, croissance, remarques au sujet du cas algérien", Alger, Sept. 1969 idem.

- (12) - Henri LEFEBVRE, "La révolution urbaine", NRF, Paris 1970, pp. 25 et 230.
- (13) - Karl MARX, "Oeuvres philosophiques, l'Idéologie allemande", col VI, trad. Molitor, pp. 201-202 cité par Georges GURVITCH in "Villes et campagnes", centre d'études sociologiques et CNRS Ed. A. Collin, Paris 1953 (colloque de 1951 p. 119).
- (14) - Pierre GEORGE, "Population et peuplement", PUF, Paris 1969, p. 119; 207 p.
- (15) - P. GEORGE et B. KAYSER in "La géographie active", opus cité p. 350.
- (16) - Yves LACOSTE, "Géographie du sous-développement", PUF, Paris 1968, 284 p. - p: 91.
- (17) - Milton SANTOS, "Dix essais sur les villes des pays sous-développés", Ed. Ophrys, Paris 1970, 121 p.
- (17) - Milton SANTOS, "Le métier de géographe en pays sous-développé", Ed. Ophrys, Paris 1971, 119 p.
- (17) - Milton SANTOS, "Les villes du Tiers-Monde", 428 p., Ed. Génin, Paris 1971.
- (18) - Pierre BOURDIEU et autres auteurs, "Travail et travailleurs en Algérie", 566 p., Ed. Mouton et Cie, Paris 1963, p. 352.
- (19) - Pierre BOURDIEU et Abdel-Malek SAYAD, "Paysans déracinés en Algérie " in Ed. rurales n° 12, Paris 1964.
- (19) - Pierre BOURDIEU et Abdel-Malek SAYAD, "Le déracinement", Ed. de Minuit, Paris 1964.
-

P R E M I E R E P A R T I E

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

STRUCTURES ET LOCALISATION DE LA POPULATION

DES PRINCIPALES VILLES PORTUAIRES D'ALGERIE

Dans un pays qui a connu sa phase de démarrage de l'économie moderne sous le régime de la colonisation, le phénomène de croissance urbaine est en général caractérisé par une prééminence des villes portuaires sur les villes de l'intérieur.

Ces options de l'économie coloniale entraînent autour des zones portuaires une concentration des équipements d'infrastructure, des industries et des services dont une des conséquences est la création d'économies externes pour les nouvelles implantations industrielles. Il en résulte la création d'emplois induits des activités volontairement implantées et une accélération du phénomène de croissance urbaine, d'où un facteur d'attraction supplémentaire pour les courants migratoires conséquence de l'exode rural et du faible pouvoir de fixation des petites villes relais de l'intérieur.

L'étude de la population des villes portuaires d'Algérie quelques années après l'Indépendance politique nous permet de montrer en quoi cet héritage historique constitue une contrainte pour le développement ultérieur alors même que la nouvelle organisation économique et politique ambitionne d'effacer rapidement les disparités régionales.

Dans cette première partie nous adopterons le plan suivant : tout d'abord une description des données géographiques et historiques permettant de préciser le poids du passé, puis une étude de la population des ports en 1966 année du premier recensement après l'Indépendance, une critique des sources statistiques actuelles, une étude des structures de la population qui nous permettra de mettre en évidence, enfin, la spécificité d'Annaba parmi les 12 villes portuaires importantes.

Nous avons utilisé la méthode du traitement graphique de l'information statistique qui nous permet une analyse graphique de corrélations entre plusieurs variables socio-démographiques dont l'aboutissement est une typologie des villes portuaires étudiées.

Après avoir étudié successivement la structure par âge, les structures de l'activité et les migrations internes, nous montrerons, en conclusion de cette première partie, comment la ville d'Annaba témoigne plus particulièrement des contradictions entre une infrastructure de développement héritée de la colonisation et les modèles de développement industriel et socio-culturels de l'Algérie moderne.

C H A P I T R E I.

DONNEES GEOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

1.1. DONNEES GEOGRAPHIQUES

" Parmi les péninsules méditerranéennes, l'Afrique du Nord tient une place à part. Les géographes arabes l'ont appelée Djezirat, Djezirat El Maghrib, l'Ile du Couchant. Une île en effet entre l'Océan et la Méditerranée d'un côté, le Sahara de l'autre. Une île allongée sur 2 000 km, entre deux mondes, le monde méditerranéen, ses chaînes de montagnes récentes, son relief vigoureux et instable, sa végétation menacée mais souvent somptueuse, ses couleurs violentes et la vraie Afrique, plate, aux horizons démesurés, sans chaînes de montagnes, tropicale et zonée avec monotonie en larges bandes de climats et de formations végétales."(20)

Dans cet ensemble géographique, l'Algérie tient une place particulière avec ses 1 300 km de côtes méditerranéennes, façade maritime Nord d'un vaste territoire de 2.301.000 km² dont la pointe Sud atteint l'Adrar des Iforas à 500 km seulement du fleuve Niger, la distance entre Alger et Gao étant de 2.350 km.

Le Relief

"On retrouve en Algérie la disposition commune à l'ensemble du Maghreb, ensemble de hautes terres allongées entre la Méditerranée et le Sahara, pinçant les hautes plaines entre deux bourrelets montagneux: l'Atlas saharien, qui sépare le Tell du Sahara algérien, relaie jusqu'au seuil des Zibans les chaînes calcaires du Haut Atlas marocain oriental par une série de plis et

(20) Jean DRESCH, La Méditerranée et le Moyen Orient, PUF, Paris 1953, p. 391 (Afrique du Nord dans T.1).

se prolonge au-delà par l'Aurès et les Nemenchas...le long de la Méditerranée, derrière les bourrelets littoraux des Kabylies et du Sahel d'Alger qui répondent par delà la mer au noyau rifain, les rides qui les flanquent des Trama aux Babor retrouvent les paysages du Rif et du pré-Rif, comme, plus à l'Est, les grés qui empâtent la chaîne numidique se poursuivent, sans solution de continuité, sur le littoral tunisien de Kroumyrie et des Mogod⁽²¹⁾

Le littoral algérien présente généralement une façade montagneuse fermée où la mer ne pénètre guère. Les quelques golfes ou baies naturels sont mal abrités des vents comme en témoignent les ouvrages importants qui protègent les différents ports dans les baies de Ghazaouet, Arzew, Mostaganem, les baies d'Oran, Alger, Bejaïa, Djidjelli, Skikda et Annaba. Le bourrelet côtier plonge à de grandes profondeurs jusqu'à 3 000m, au-delà d'un plateau continental étroit dont la largeur moyenne ne dépasse pas 7 km, avec cependant des écarts sensibles allant jusqu'à 90 km au large de Ghazaouet, 55 km au large d'Alger Bou-Ismaïl, 48 km dans la baie d'Annaba.

Cette façade littorale montagneuse généralement fermée présente des ouvertures sur les plaines basses et les dépressions plus ou moins remblayées. D'Est en Ouest, c'est le cas, par exemple des dépressions des lacs de part et d'autre d'El Kala, de la plaine d'Annaba et du lac Fetzara séparés de la mer par le massif ancien de l'Edough, de la plaine de la Mitidja, séparée de la mer par le Sahel Ouest raccordant les monts du Chenoua au massif ancien de la Bouzaréah, de la plaine de l'Habra et des marais de la Nacta au Sud d'Arzew et de la plaine de la Mleta avec en son centre la Sebkhah d'Oran séparées de la mer, l'une par le Sahel d'Arzew, l'autre par le Sahel d'Oran.

Par ailleurs, quelques plaines littorales peu étendues en bordure du Tell constituent l'arrière pays immédiat de ports tels que d'Est en Ouest, Collo, Djidjelli, Azzefoun, Dellys, Cherchell, Ténès, Beni-Saf, et Ghazaouet. Enfin de riches vallées

(21) André PRENANT, in "Algérie, Passé et Présent" par Yves LACOSTE, André NOUSCHI et André PRENANT, Ed. Sociales, Paris 1960 p.14.

agricoles débouchant sur d'étroites plaines littorales caractérisent d'Est en Ouest les implantations du port de Skikda au débouché de la vallée de l'oued Saf-Saf et du port de Bejaïa au débouché de la vallée de la Soumman. Une seule exception, Mostaganem, implantée en rebord de plateau sur un site naturel peu favorable.

Vue de la mer, la côte se présente comme une suite d'escarpements et de corniches inaccessibles par voie de terre, interrompues par de longues plages continues au pied du Sahel ou séparées de plaines basses par de minces bourrelets littoraux, ou encore par des criques de sable ou de galets au pied d'immenses falaises rocheuses. La route longe de façon presque continue le littoral d'Est en Ouest à l'exception de quelques massifs qu'elle contourne par l'intérieur, l'Edough près d'Annaba et le massif de Collo, le promontoire kabyle entre Azzefoun et Bejaïa où cependant une route est en chantier par Azzefoun et Cap Sigli, et enfin les monts des Traras où elle pénètre de l'intérieur pour rejoindre le port de Ghazaouet ou de petits ports tels Marsa Ben Mehidi à la frontière marocaine.

L'Atlas tellien à l'Ouest et au centre s'ordonne en deux chaînes et quelques chaînons, presque parallèles entre eux et à la côte, séparés soit par des fosses de subsidence comme dans la plaine de la Mleta (Sebka d'Oran) ou dans la Mitidja, soit par de profondes vallées comme la vallée de l'Oued Chélif, ou la vallée de la Soumman, soit par des bassins intérieurs comme la plaine des Arib entre Médéa et Bouïra au piémont sud des Monts de Tablat. A l'Est, l'Atlas tellien apparaît plus compact et seul le massif ancien de l'Edough en est nettement séparé par la fosse de subsidence du lac Fetzara près d'Annaba.

Cette disposition des formes du relief explique les implantations humaines. Agriculture de plaine, élevage, arboriculture de collines, massifs forestiers, qui ont été à l'origine du développement des activités agricoles et pastorales et des contacts entre populations littorales et navigateurs méditerranéens comme nous le verrons rapidement en évoquant les données historiques.

Climat, végétation et altitudes.

"La zone littorale, au relief différencié, dans son entier "tellienn", est, à l'exception des plaines d'Oran et du bas Chéelif, à la fois abondamment arrosée et sans grand contraste thermique et bénéficie de températures douces méditerranéennes". (21).

"Dans les régions littorales les plus défavorisées, notamment dans les plaines oranaises, l'importance et la constance de l'humidité atmosphérique, qui font défaut dans l'intérieur, apportent sous d'autres formes une compensation au déficit des précipitations". (21). L'irrégularité de la pluviométrie défavorise moins l'Est que l'Ouest. Les précipitations comparées en bonne et mauvaise année agricole par GAUSSEN montrent que même dans une mauvaise année agricole, la pluviométrie reste supérieure à 400 m/m sur le littoral, d'Alger à Annaba El Kalaa, alors que de Cherchell à Oran et Ghazaouet, la pluviométrie descend jusqu'à 200 m/m. En bonne année agricole au contraire, seuls quelques îlots sur le littoral entre le Maroc et Oran et autour d'Arzew ont une pluviométrie inférieure à 400 m/m. Ces remarques sur la pluviométrie peuvent se résumer dans le tableau suivant:

PLUVIOMETRIE EN m/m.

Année agricole	Oran	Arzew	Mostaganem	Ténès
Villes-ports	400	300	400	600
1917-1918	à	à	à	à
bonne année	500	400	500	800
1919-1920	200	200	300	300
mauvaise année	à	à	à	à
	300	300	400	400
Année agricole	Alger	Bejaia	Skikda	Annaba
Villes-ports	600	600	800	1.000
1917-1918	à	à	à	à
bonne année	800	1.000	1.000	1.200
1919-1920	500	500	500	600
mauvaise année	à	à	à	à
	600	800	600	800

(21) André PRENANT opus cité pp. 25-26.

La température connaît également de grandes amplitudes, l'influence du relief modifiant sensiblement l'influence régulatrice de la mer. C'est ainsi que les minima moyens de janvier sont de 7°9 à Annaba, 8° à Alger et 9°1 à Oran avec des écarts très faibles au minimum moyen (Annaba 0°1, Oran 0°2) alors que les maxima moyens de juillet sont de 29°8 à Annaba, 25°3 à Oran et 29°2 à Alger avec des ^{extrêmes} très marqués, 46° à Annaba, 40°5 à Oran et 41°6 à Alger.

Les vents "correspondent à une circulation des masses d'air orientée soit d'une manière zonale (approximativement d'Ouest en Est), soit d'une manière méridienne (du Nord au Sud)". (22). Nous sommes en effet dans une des "zones de contact et de lutte entre les masses d'air d'origine et d'affinité polaire et arctique d'une part, les masses d'air dites tropicales d'autre part" (22). La circulation zonale Ouest-Est se réalise en saison froide, quand se fait sentir en altitude le jet-stream. La circulation méridienne est fréquente aux environ des équinoxes et peut se réaliser au milieu de la saison froide.

Des vents chauds (plus de 45°) et desséchants, guebli et sirocco proviennent de la juxtaposition d'un anticyclone stable et d'une dépression d'origine saharienne. Le nombre de jours de sirocco peut atteindre jusqu'à 30 jours d'Alger à Annaba et jusqu'à 50 jours d'Annaba à El Kala.

Les excès du climat (température, vent, pluviométrie) n'épargnent pas le littoral même s'ils y sont plus atténués. C'est ainsi que peuvent apparaître des vagues de gel sous l'action d'un flux d'air polaire. L'enneigement au sol est exceptionnel sur le littoral.

Les étages bio-climatiques d'Emberger (22) délimitent approximativement trois grandes zones sur le littoral algérien, semi-aride de la frontière marocaine à Ténès (environ 300 à 400 m/m de pluie), sub-humide de Ténès à Dellys (environ 400 à 600 m/m de pluie), humide (plus de 600 m/m de pluie) de Dellys

(22) Jean DESPOIS et René RAYNAL, "Géographie de l'Afrique du Nord-Ouest", Ed. Payot, Paris 1967 p. 18 et 19.

Jusqu'à El Kala à la frontière tunisienne. (22)

Les associations végétales varient selon l'altitude et les étages bio-climatiques. C'est ainsi que l'on trouve dans l'étage humide des oléo-lentisques dans les dépressions, du chêne-vert, du pin d'Alep et du chêne liège sur les pentes moyennes, et en altitude du chêne-zenn, du chêne-kermes et du cèdre. En étage sub-humide l'on trouve dans les dépressions des oléolentisques, sur les pentes moyennes du chêne-vert et du pin d'Alep et en altitude du cèdre. En étage semi-aride, on trouve dans les dépressions du ziziphus-lotus (jujubier), sur les pentes moyennes des oléolentisques, du pin d'Alep, du chêne-vert et du thuyas, et en altitude du génévrier et du cèdre.

Les zones de chêne liège les plus intenses et les plus exploitées (on verra leur importance dans l'économie des villes portuaires) sont localisées dans les monts de Kabylie (forêt d'Azzazga et de Yakouren) en relation avec Bejaïa, dans les Babors et les monts de Collo, en petite Kabylie en relation avec Chetaïbi et Annaba.

L'altitude dépasse rarement 1.000 m dans les chaînes littorales. D'Est en Ouest les points culminants sont le Djebel Edough, 1.008 m qui domine Annaba, le Djebel Filfila à l'Est de Skikda qui domine directement la mer de 566 m, le massif de Collo avec 1.183 m au Djebel El Goufi, le massif des Babors à l'Ouest de Djidjelli avec 1.121 m au Djebel El Aouana sur le littoral et 2.004 m plus à l'intérieur des terres au Djebel Babor, le littoral kabyle de Bejaïa à Dellys avec 860m au-dessus de Bejaïa, 672m au Djebel Mindjou au-dessus du Cap Sigli et 378m au-dessus de Dellys.

(22) Jean DESPOIS et René RAYNAL, "Géographie de l'Afrique du Nord-Ouest", Ed. Payot, Paris, 1967, pp. 33 à 39. Pour définir les étages, L. EMBERGER propose un quotient pluviométrique à calculer par station selon P (total annuel des précipitations), m (moyenne des minima du mois le plus froid) et M (moyenne des maxima du mois le plus chaud)

$$Q = \frac{1.000 P}{M + m (M - m)}$$

Il distingue deux variantes fondamentales, l'une maritime, l'autre continentale. Dans chacune d'elle une zonation en altitude se marque dans le paysage.

De Cherchell à Ténès, l'altitude remonte avec 995m au Djebel Chenoua, 1097m au-dessus de Cherchell et 1157m au Djebel Bissa au-dessus de Ténès. Vers Mostaganem, le plateau redescend à 200 et 300 m.

Le Djebel Murdjadjo domine Oran avec ses 589m. Au delà l'altitude passe de 300 m au-dessus de Beni-Saf à 815 et 846 m au-dessus de Ghazaouet dans les monts des Traras dont le sommet culmine à l'intérieur des terres au-dessus de Nedroma à 1136 m dans le Djebel Fillaoussene.

Certaines zones littorales connaissent des systèmes de pentes où dominant les pentes supérieures à 25% et quelques fois même des escarpements abrupts. C'est le cas notamment dans le massif de l'Edough, dans le massif de Collo en petite Kabylie où la route en corniche est célèbre de Djidjelli à Tichi, en grande Kabylie entre Bejaïa, Cap Sigli et Dellys, puis à l'Ouest d'Alger, entre le Chenoua, Cherchell et Ténès, enfin à l'extrême Ouest entre Ghazaouet et Marsat Ben Mehidi dans les Traras.

Le réseau hydrographique est très diversifié. D'innombrables petits oueds drainent les eaux du versant Nord de toutes les chaînes littorales et leurs dépôts alluviaux ont constitué une mince plaine littorale discontinue et presque toujours cultivée. Dans le cadre du relief décrit précédemment de très importants oueds drainent vers la mer les eaux d'immenses bassins versants. C'est le cas par exemple de l'Oued Chélif qui draine les eaux du piémont Sud du Dahra et du Zaccar, et surtout l'ensemble des eaux du massif de l'Cuarsenis dont le réseau hydrographique complexe rejoint au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest son cours principal. L'irrégularité du cours de l'Oued Chélif tient en partie au fait qu'il est alimenté par un réseau prenant ses sources à la fois dans les étages bio-climatiques, aride dans le Djebel Amour, semi-aride dans l'Cuarsenis et sub-humide dans le Dahra et le Zaccar. Il en résulte périodiquement des crues importantes, étant donné l'irrégularité et la superposition des régimes pluviométriques dans l'ensemble du bassin versant. Ainsi s'

explique qu'aucun port ne se soit implanté à l'embouchure d'un oued chariant autant d'alluvions.

Deux ports, Bejaïa et Annaba se sont implantés aux époques les plus reculées à l'embouchure de deux oueds importants par leur débit, l'oued Soummam et l'oued Seybouse. Alger en s'étendant vers l'Est a englobé au XIXe siècle l'embouchure de l'oued El Harrach et de même Skikda l'embouchure de l'oued Saf-Saf. Les sebkhas, marais et lacs, qui donnent leur caractère aux plaines d'Oran-Arzew et d'Annaba ont garanti pendant des siècles aux pasteurs des pâturages pour leurs troupeaux comme on le voit encore aujourd'hui notamment autour du lac Fetzara et des lacs Mellah, Oubeïra et Tonga autour d'Annaba et d'El Kalla. Depuis le XIXe siècle les travaux de drainage ont permis l'assèchement et la mise en culture intensive comme en témoigne la Mitidja près d'Alger.

Les contrastes des paysages méditerranéens font de la zone littorale une zone où alternent les riches plaines agricoles, les montagnes forestières, mais également les montagnes dégradées par l'érosion notamment à l'Ouest du Dahra au Traras.

1.2. DONNEES HISTORIQUES

1.2.1. - Des origines au début du XIXe siècle

" Si l'Antiquité avait connu le "Miracle grec", la véritable grandeur du Moyen-Age fut pour une très grande part un véritable "Miracle Arabe", trop souvent dédaigné ou passé sous silence. Il n'est pas faux ni injuste de constater que du VIIIe au XIIe siècle, tout ce qui fut pensé, tout ce qui fut écrit, tout ce qui fut créé de véritablement puissant et nouveau, fut pensé, écrit, créé dans le monde musulman. L'Islam, jusqu'aux environs du XIe siècle, lors de l'essor de la civilisation musulmane, fut une religion, non pas fataliste, mais prônant le succès recherché, l'initiative tant au point de vue intellectuel

que commercial. Des côtes de la Méditerranée, d'Arabie, des Indes jusqu'à celles de Chine et du Japon, de la mer Noire jusqu'aux confins de la grande forêt équatoriale africaine, se constitua une aire d'échanges de marchandises, d'hommes et d'idées". (23).

L'histoire de l'Algérie appartient à l'histoire de l'antiquité méditerranéenne depuis que les navigateurs phéniciens y fondèrent vers 1100 BC leurs premiers comptoirs. Ubbone (Annaba) fut probablement un des plus importants de ceux-ci sur le littoral algérien mais on retrouve des vestiges archéologiques de cette époque entre 1100 BC et 600 BC, tout le long de la côte et sur le site de presque tous les ports actuels, comme si les navigateurs phéniciens avaient cherché à implanter des abris (échelles) rapprochés, pour une navigation de cabotage.

Auparavant, dès l'époque protohistorique, à la fin du II^{ème} millénaire, les échanges avec la presqu'île italienne et la péninsule ibérique sont attestés par les découvertes archéologiques (par exemple les dolmens près d'Alger à Beni Messous sur le plateau d'Aïn Benian) .

Les développements de l'influence de Carthage et de Rome puis les guerres puniques entre 264 BC et 201 BC , qui confirment la domination romaine en Méditerranée occidentale sont caractérisés notamment par la naissance des royaumes berbères, les Massaesylos dans l'Ouest et les Massyles dans l'Est. La première capitale est alors Cirta (Constantine) dans le royaume des Massyles. A la chute de Carthage en 146 BC, l'impérialisme romain entend développer sa domination sur la Numidie et lorsque Jugurtha en 113 BC entreprend d'unifier les royaumes berbères, Rome engage les hostilités. Elles vont durer plus d'un siècle et en 42 de notre ère, la Maurétanie forme deux provinces procuratoriennes, la Césarienne et la Tingitane. Depuis 25 BC, Juba II régnait à Ceasarea(Cherchell, l'ancienne ville phéni-

 (23) Yves LACOSTE, Les sources de la culture algérienne, in : La Nouvelle Critique, revue n° 112, Paris 1960 p.6.

cienne Iol) en allié de Rome. Caesarea-Cherchell est ainsi la première ville littorale qui connaît un rôle politique en Algérie.

Entre le I^{er} et le III^{ème} siècle de notre ère, les villes littorales ont une histoire brillante dont témoignent les vestiges archéologiques.

D'Est en Ouest, les principales sont Hippone (Hippo-Régius, puis Annaba ex Bône), Rusicade (Skikda ex Philippeville), Chullu (Collo), Igilgili (Djidjelli), Saldae (Bejaïa, ex Bougie), Tighzirt (actuelle), Icosium (Alger), Tipaza (actuelle), Caesarea (Cherchell actuelle), Portus Magnus (St. Leu près d'Arzew).

L'Algérie actuelle, au Nord, recouvre à peu près à cette époque le territoire de la Maurétanie césarienne avec Caesarea (Cherchell) pour capitale et la Numidie avec Cirta (Constantine) pour capitale. Les luttes entre Byzance et Rome pour le contrôle de l'Empire affaiblissent son rôle en Afrique et le déclin des villes est rapide avec les invasions vandales au V^{ème} siècle.

Du VIII^{ème} au XV^{ème} siècle, le grand essor de la civilisation arabe étend son influence à toute l'Afrique du Nord. Jusqu'au XI^{ème} siècle, les capitales des grands royaumes Idrisside, Aghlabide, Kharedjite et Fatimide sont des villes de l'intérieur, Tahert (IX^{ème} siècle) et Achir (X^{ème} siècle).

Du XI^{ème} au XV^{ème} siècle, la Kalaa des Beni Hamad est capitale de l'Algérie pendant une brève période puis Bougie affirme son rôle politique du XI^{ème} au XII^{ème} siècle et Tlemcen du XIII^{ème} au XV^{ème} siècle. Bougie fut une capitale politique puis intellectuelle et religieuse au XII^{ème} et XIII^{ème} siècle.

Abou Midian-Sidi Boumediene, propagateur des doctrines soufiques vécut longtemps à Bougie au XII^{ème} siècle. A cette époque, Oran, Mostaganem et Alger ont un rôle très important.

Du XIII^{ème} au XV^{ème} siècle, les royaumes de Tlemcen et de Bougie se disputent l'influence politique. Ibn Khaldoun, conseiller du roi de Tlemcen, puis premier ministre du royaume de Bougie, se retire près de Frenada de 1375 à 1378 pour rédiger "Les Prolégomènes" (Mouquaddima) de son histoire universelle,

avant de quitter l'Algérie pour le Caire où il meurt en 1406.

(24) - (25).

Du XVe au XVIIIe siècle, l'Algérie est sous l'influence Turque et le rôle de capitale politique revient désormais à Alger. La régence Turque d'Alger date de 1554. C'est une période riche et difficile pour les ports algériens que n'épargnent pas les luttes des grandes puissances maritimes en Méditerranée, Turquie, Espagne, France, Angleterre et les Républiques Italiennes. Les Espagnols sous Charles-Quint occupent Mers-El-Kebir(1505), Oran(1508), Ténès(1508), Bougie(1510) puis Dellys, Cherchell, Mostaganem et contrôlent Alger en occupant l'îlot de la marine (Penon). Les Espagnols encore détruisent le port de Honaïn en relation avec Tlemcen lors du royaume Abdelouadide et le port de Rachgoun à l'embouchure de la Tafna. C'est Alger, importante cité maritime qui demande la protection des frères Barberousse, sujets du Sultan de Constantinople, établis à Djidjelli en 1514-1516. Alger, Bougie et Ténès sont libérés de la menace espagnole (défaite de Charles-Quint devant Alger en 1541)

Au XVIIIe siècle, l'Algérie est divisée en 3 Beylik dépendant du Dey d'Alger. Les capitales régionales des Beylik sont Médéa, Constantine et Oran (qui succède à Mazouna et Mascara lorsque les Espagnols en sont chassés). Des villes comme Mostaganem, Bougie, Bône connaissent une prospérité certaine.

Du XVIe au XVIIIe siècle, les ports algériens sont plus d'une fois bombardés ou occupés par les puissances maritimes. Les luttes politiques et commerciales sont vives en Méditerranée. Le commerce avec les compagnies maritimes européennes, et même américaines au XVIIIe siècle, enrichi les ports de Rachgoun (reconstruit), Oran, Arzew, Mostaganem, Ténès, Cherchell, Alger, Dellys (Tedlès), Bougie, Djidjelli, Collo, Bône et La Calle.

(24) Pour les données historiques, nous nous référons à l'ouvrage d'Yves LACOSTE, André NOUSCHI et André FRENANT, L'Algérie Passé et Présent, Le Cadre et les Etapes de la Constitution de l'Algérie actuelle, Ed. Sociales, Paris 1960. 462 p.

(25) Yves LACOSTE, Ibn Khaldoun, Naissance de l'Histoire, Passé du Tiers-Monde. Ed. Maspéro - Paris 1966.

Cependant, Oran n'est libéré des Espagnols que de 1708 à 1732 puis à partir de 1791. La France domine Bône et La Calle. Le bastion de France à La Calle a été créé en 1560 et pour obtenir des concessions plus grandes, Louis XIV fait bombarder Djidjelli en 1664 et Alger en 1661, 1665, 1682, 1683 et 1688.

La flotte anglaise également use de la force en 1622, 1655 et 1672. Mais chaque fois la flotte algérienne réussit à rétablir la situation et la longue domination espagnole reste une exception. Seuls quelques ports sont ruinés par les violents conflits, tels Collo et Djidjelli au XVIIIe siècle.

Au début du XIXe siècle, le partage du monde entre les puissances colonialistes a pour une de ses conséquences l'occupation de l'Algérie. La colonisation entend dans une première phase contrôler le commerce extérieur et occuper les villes et les plaines littorales.

1.2.2. - La colonisation française.

Elle perturbe profondément puis transforme complètement l'organisation économique et sociale de l'Algérie. En fait la colonisation crée deux Algéries antagonistes, l'une, l'Algérie algérienne a propos de laquelle cheikh Ben Badis pouvait écrire en 1936 : "La Nation algérienne n'est pas la France, ne peut être la France et ne veut pas être la France. Il est impossible qu'elle soit la France, même si elle veut l'assimilation. Elle a son territoire déterminé qui est l'Algérie avec ses limites actuelles"... (26) ; l'autre, l'Algérie française, prend fin en 1962 par l'émigration vers la France de près d'un million d'habitants. L'histoire de cette période a fait l'objet de nombreuses publications. (27)

(26) Ach Chikab, avril 1936, cité par Marcel EGRETAUD p. 175, Réalité de la Nation algérienne, Ed. Sociales, réédité en 1960, Paris 1957.

(27) Mohamed Chérif SAHLI, Décoloniser l'Histoire, Introduction à l'histoire du Maghreb, Ed. Maspéro- Paris 1965. L'auteur dresse un premier bilan et analyse les divers ouvrages relatifs à l'histoire de l'Algérie.

Il nous paraît nécessaire de situer rapidement les faits démographiques et l'évolution du rôle des ports en rapport avec l'urbanisation pendant cette période. Au début du XIXe siècle, l'Algérie (24) compte environ 3.000.000 d'habitants. Dans les villes, probablement 150.000 habitants, soit 5%.

C'est peu si l'on se rappelle que Tlemcen comptait 100.000 habitants au XIIIe-XIVe siècle et que Bougie comptait 50.000 habitants au XIe siècle et 100.000 habitants au XVIe siècle. On doit admettre ces estimations faute de sources historiques plus précises. Une vingtaine de villes sont dénombrées avant 1830. Alger (El-Djezair, 30.000 H), Oran (Ouahrân, 10.000 H), Miliana (8.000H), Médéa (M'Dia, 8.000H), Blida (8.000H), quelques villes de 3.000 habitants, Koléa, M'Sila, Zemmoura, Mila, Bou Saada, Tebessa, Biskra, Mazouna, Qualâa, El Bordj, Nedroma, quelques villes de 2.000 habitants, Annaba, Cherchell, Bejaïa (Bougie), Djidjelli, Collo (El Koll), Ténès, Dellys, Mostaganem (Most Ghanem) et enfin quelques villes sahariennes dont Ghardaïa.

Des ports comme Alger, Oran, Arzew, Mostaganem, Bejaïa et Annaba sont des places commerciales actives.

Alger en 1820 compte en Méditerranée en tant que place de commerce, mais son importance en tant que place militaire s'est affaiblie, la Turquie ayant mobilisé sa marine pour combattre le soulèvement de la Grèce.

La colonisation occupe en premier lieu les plaines littorales et les ports. Alger connaît un développement rapide et passe de 30.000 habitants en 1830 à 63.000 habitants en 1876, 92.000 habitants en 1886, 129.000 habitants en 1896, 138.000 habitants en 1901, 150.000 habitants en 1906 et 177.000 habitants en 1911 (dans les limites du centre d'Alger actuelle, de Mustapha jusqu'à St. Eugène). Alger en 1911 comptait 38.000 musulmans soit sa population algérienne de 1820.

A la veille de la première guerre mondiale en 1911, Mostaganem compte 20.000 habitants (19.500 musulmans), Oran 57.500 habitants (17.500 musulmans), Philippeville (Skikda) 20.000

(24) Yves LACOSTE, André NOUSCHI, André PRENANT, opus cité.

habitants (4.700 musulmans), Bône (Annaba) 40.000 habitants (11.900 musulmans), Bougie (Bejaïa) 11.800 habitants (6.400 musulmans).

Les autres ports ont une moindre importance avec cependant une population dépassant 2.000 habitants, par exemple Cherchell, 6.800 habitants (4.600 musulmans), Ténès, 2.200 habitants (400 musulmans plus 1.200 musulmans au vieux Ténès), Arzew, 6.200 habitants (1.600 musulmans), Beni-Saf, 4.500 habitants (1.500 musulmans), Ghazaouet (Nemours), 2.000 habitants (400 musulmans), Dellys, 3.300 habitants (2.500 musulmans), Djidjelli, 5.200 habitants (4.000 musulmans), Collo, 2.500 habitants (1.600 musulmans), La Calle (El Kala) 3.100 habitants (400 musulmans).

L'Algérie compte à cette époque 1 ville de plus de 100.000 habitants, Alger, et 14 villes de plus de 10.000 habitants dont 6 ports.

Le tableau suivant montre bien l'importance des grands ports dans le réseau des villes

Villes dont ports *	Rang	Population en 1911		
		Totale	Musulmans Nombre	%
* ALGER	1	177.000	38.000	21,46
CONSTANTINE	2	63.500	31.000	48,81
* ORAN	3	57.500	17.500	30,43
* ANNABA	4	40.000	11.900	29,75
TEMCEN	5	30.000	19.500	65,00
SIDI BEL ABBES	6	27.000	6.500	24,07
BLIDA	7	20.000	11.200	56,00
* SKIKDA	7	20.000	4.700	23,50
MASCARA	7	20.000	10.500	52,50
* MOSTAGANEM	7	20.000	9.500	32,50
SETIF	8	16.000	9.200	57,50
* BEJAIA	9	11.800	6.400	54,23
TIARET	10	11.000	7.400	67,27
RELIZANE	10	11.000	6.000	54,54
TOTAL		524.800	189.300	36,07

Sur une cinquantaine de chefs-lieux de plus de 2.000 habitants, on compte 15 ports.

En un peu moins de 100 ans, la fonction et le peuplement des ports se sont fortement modifiés. Tous les ports du début du 19^e siècle sont construits sur des sites occupés aux différentes périodes historiques. Certains ont été fondés sur des sites longtemps désertés. C'est le cas de Philippeville, fondée en 1838 sur l'emplacement de l'antique Rusicade, ville phénicienne, puis romaine dont le toponyme arabisé s'est maintenu jusqu'à nos jours, Ras Skikda, d'où le nom actuel. C'est le cas également du nouveau Ténès fondé en 1843 à l'emplacement de l'échelle phénicienne et du port romain (Cartennas ou Cartenae) en rebord de plateau, face aux murailles du vieux Ténès, datant selon le géographe arabe El Bekri de 875 BC. C'est encore le cas de Beni-Saf et de Nemours. Le port de Beni-Saf a été fondé en 1887 non loin du site de Rachgoun par la compagnie minière Mokta-El-Hadid, concessionnaire des mines de fer de Rhar-El-Baroud exploitées à ciel ouvert. Nemours a été fondée en 1844 sur les ruines de Djemaa-Ghazaouet, ancienne ville monastère dont l'origine remonte au XI^e siècle BC, selon El Bekri, elle-même construite sur le site du port romain d'Ad-Patres.

Quelques ports comme Honaïne, port de Tlemcen, au moyen-âge et ruiné par les Espagnols en 1431, ou comme Dellys, port important à l'époque du royaume de Bougie, connu dans l'antiquité sous le nom de Cissi, ne retrouvent pas leur place importante dans les villes portuaires. Honaïne n'est plus qu'un village de pêcheurs et un embarcadère de minerai de fer de Rhar-El-Maden et Dellys est un village de cultivateurs et de pêcheurs.

Le trafic des ports avec la France, le Maroc, la Tunisie et l'Espagne est plus diversifié aujourd'hui. Des petites lignes pour les voyageurs font même du cabotage.

Oran est reliée à Tanger, Carthagène, Alicante, Port-Vendres et Marseille. Alger est reliée à Port-Vendres et Marseille. Philippeville et Bône sont reliées entre-elles et à Marseille; Bougie est reliée à Alger, Philippeville et Marseille. Un service Alger, Oran, Tanger, Casablanca existe vers le Maroc.

Il existe même un service d'Alger à Gênes et Naples et un service direct Ajaccio-Bône.

Le trafic de voyageurs se fait également le long de la côte algérienne, à l'Ouest entre Alger, Tipaza, Cherchell,

Ténès, Mostaganem, Arzew, Oran, Ghazaouet, à l'Est entre Alger, Bougie, Djidjelli, Collo, Philippeville, Bône, La Calle.

Les villes portuaires sont essentiellement des villes de colonisation agricole dont les principaux centres sont Alger, (son Sahel et la Mitidja), Oran et sa plaine, Philippeville et Bône et leurs plaines.

L'industrie est réduite à sa plus simple expression, minoterie, huilerie et savonnerie, distillerie. Les ports approvisionnent l'Algérie en produits fabriqués en France et exportent le minerai (fer, phosphate) et les matières premières agricoles, vins, céréales, bétail et produits forestiers.

La guerre de 1914-1918 bouleverse l'économie de l'Algérie coupée de la métropole par l'état de guerre en Méditerranée. Les produits habituellement importés manquent, le charbon manque. En 1917, la famine et le typhus dans les campagnes paupérisées accroissent l'exode rural. Les données économiques et politiques vont changer au lendemain de la première guerre mondiale par la renaissance du nationalisme algérien à partir de 1920, l'émigration des travailleurs vers la France, et un essor de la petite industrie en Algérie.

1.3. L'ESSOR DEMOGRAPHIQUE DES VILLES PORTUAIRES DE

1919 à 1954.

La population européenne, la concentration des terres et l'urbanisation.

L'essor démographique est d'abord caractérisé par la forte croissance de la population européenne, conséquence d'une immigration importante jusqu'en 1901, encouragée par la politique coloniale. C'est le cas par exemple des Alsaciens-Lorrains après la défaite de Napoléon III en 1871. C'est le cas des vigneronns du Midi ruinés vers 1880 par le phylloxéra. La population européenne passe de 412.400 en 1881 à 752.000 en 1911, et " depuis 1896 au moins, le nombre des Européens nés en

Algérie dépasse celui des immigrants" (28). " L'équilibre des sexes est atteint en 1901 ". La population européenne va progresser essentiellement à partir de sa croissance naturelle.

La mortalité baisse régulièrement depuis le début du XXe siècle. Le taux brut de mortalité passe de 18,2 pour mille en 1906-1910 à 12,6 pour mille en 1936-1940 et 8,8 pour mille en 1954. La natalité reste au niveau proche du taux français avec 18,5 pour mille en 1935-37, 22,0 pour mille en 1950 et 19,8 pour mille en 1953 (20,9 pour mille en 1953 en France). (29). En 1953, le taux d'accroissement naturel de la population européenne est de 12,1 pour mille.

L'urbanisation de la population européenne est très rapide et les urbains passent de 297.000 en 1886 (63,6% des européens d'Algérie) à 760.000 en 1954 (78,3% des européens). Ainsi en soixante dix ans, la population européenne urbaine est multipliée par 2,5.

Alger, Oran, et Bône (à un moindre degré) connaissent un accroissement qui témoigne de l'attraction des grandes villes principalement des ports. Alger passe de 52.000 Européens en 1866 à 277.000 en 1954, Oran de 30.000 Européens en 1866 à 181.000 en 1954 et Bône de 11.000 en 1866 à 46.000 en 1954.

Cet essor démographique de la population européenne accompagne un développement de l'économie coloniale qui se marque par l'extension rapide des ports, principalement Alger, Oran, Annaba et le raccordement de tous les ports par un réseau routier et un réseau ferré liés à l'exploitation minière et à la modernisation et à l'extension de la colonisation agricole.

" Jusqu'à la veille de la guerre en 1939, l'Afrique du Nord était destinée, pensait-on, à demeurer un pays agricole et un pays exportateur de produits minéraux; l'industrie devait se limiter à la transformation des produits agricoles, de quelques produits végétaux comme le liège et le cuir et d'une faible

(28) Jean DESPOIS, L'Afrique du Nord, PUF, Paris 1964. 3e édition; p. 200 et suivantes.

(29) Jacques BREIL, La population en Algérie, Etude de démographie quantitative; La Documentation française, Paris 1957.

artie des ressources du sous-sol ". (28)

Les industriels de France s'opposaient à l'industrialisation de l'Algérie en vue de maintenir de larges débouchés à leurs produits. Seuls paraissaient acceptables "les industries du bâtiment et les ateliers nécessaires à l'entretien des machines importées" (28). L'industrie française s'opposa par exemple au développement des cimenteries ou à la mise en bouteille des eaux minérales algériennes afin de conserver le marché à son profit. Ainsi jusqu'en 1939, l'Algérie vivait en vendant les produits de son sous-sol au-dessous des cours mondiaux, à une métropole qui lui envoyait en échange, à des prix élevés, les produits manufacturés qui lui manquaient." (28)

L'infrastructure des transports est rapidement développée pour répondre à cette fonction des ports, exportateurs de matières premières et importateurs de produits manufacturés.

En 1871 les lignes de chemin de fer Alger-Oran et Philippeville-Constantine sont ouvertes à la circulation, puis en 1886 Constantine est reliée à Alger. Ces réseaux partiels sont complétés en relation avec l'essor de l'exploitation des minerais et des relations entre les régions agricoles des trois pays du Maghreb - ainsi la voie de Tebessa à Bône (1888) élargie et électrifiée par la suite ou la voie d'Oudja à Nemours en 1936.

Les gisements de fer autour de Beni-Saf sont exploités dès 1880, puis ceux de Breira à l'Est de Ténès, les mines du Zaccar reliées à Alger (110 km), celles des Babors (Timezrit et Bou Amran) reliées à Bougie, celles de Sidi Marouf reliées à Djidjelli. Mais depuis 1921, les gisements de l'Ouenza et du Bou Khadra, dont l'exploitation justifie une voie électrique sur les 200 km les séparant de Bône, sont exploités à outrance pour être exportés principalement vers la Grande Bretagne.

Le manganèse de Bou Arfa au Maroc est exporté par voie ferrée vers Nemours en Algérie depuis 1936. Le plomb de l'Ouarsenis est exporté par Ténès.

Le phosphate exploité au Kouif depuis 1894 est exporté par Bône, une autre mine moins importante près de Sétif (Tocqueville) est exploitée depuis 1913 et reliée à Bougie par une voie

(28) Jean DESPOIS, Opus cité, pp. 447 à 491.

ferrée de 193 km.

Le charbon de Kenatza, près de Béchar, est exploité depuis 1917 pour les besoins intérieurs d'abord, puis exporté par Oran (774 km de voie ferrée), puis par Nemours (550 km de voie ferrée par Bou Arfa). Nemours exporte également l'anhracite de Djerada au Maroc. Arzew exporte le sel des salines.

A ces fonctions exportatrices de minerai, s'ajoute un rapide développement de la production d'une agriculture essentiellement tournée vers les marchés protégés par la métropole coloniale. Alger et Oran doivent pour une bonne part leur développement à la culture de la vigne, des cultures irriguées et des primeurs. L'alfa des hautes plaines oranaises est exporté par Oran.

La ville est le lieu où l'on investit ses capitaux principalement dans la spéculation immobilière. Les fonctions portuaires contribuent au développement du commerce de gros et des succursales des entreprises de la métropole. Le développement de l'automobile depuis 1920 est rapide. Citroën crée à Alger une succursale qui anime les activités de la firme pour toute l'Afrique du Nord.

D'une façon générale, la concentration des échanges commerciaux dans les grandes villes portuaires résulte à la fois d'une polarisation des activités exportatrices et d'une concentration de population européenne, dont les besoins de consommation entraînent un développement du commerce d'importation et du gros artisanat en partie semi-industriel.

L'essentiel des échanges se fait par la mer (même entre les pays maghrébins). La localisation des chambres de commerce en Algérie en témoigne. La chambre de commerce et d'industrie d'Alger date de 1830, celle d'Oran de 1844, celles de Constantine et Philippeville de 1865, celle de Bejaïa de 1892 et de Mostaganem de 1901. Il faudra attendre 1959 pour voir la création de chambre de commerce à Ghardaïa, Béchar, Tlemcen. On doit pour une grande part à leur activité la création des routes, ponts, voies de chemin de fer, gares, ports, aérodromes.

La crise économique mondiale de 1930 fait sentir ses effets en Algérie principalement dans le domaine de l'exportation des minerais à cause de la très forte fluctuation des cours.

C'est par conséquent principalement l'économie des ports qui en ressent les effets.

La deuxième guerre mondiale de 1939-1945 isole les ports algériens de leurs sources d'approvisionnement et des industries de France. L'idée d'une industrialisation sur place fait son chemin et de petits établissements se développent dans les "banlieues industrielles" à l'Est d'Alger, à Oran, La Senia, Annaba-Allelick. Mais l'Algérie ne possède pas d'industries de base, tout juste une petite fonderie à Oran et à Alger, une forge à Annaba, quelques unités chimiques traitant les phosphates à Annaba. L'industrialisation de l'Algérie devra attendre les premiers effets du "Plan de Constantine" après 1958.

La pêche est peu développée et n'apporte pas plus de 30.000 tonnes de poisson par an. Les principaux ports de pêche sont Nemours, Beni-Saf, Oran, Mers-El-Kébir, Mostaganem, la zone proche d'Alger (Chiffalo, Bou Haroun, Castiglione), Philippeville et Stora, La Calle. Mais l'emploi dans la pêche est surtout le fait d'européens, Espagnols en Oranie, Italiens et Maltais dans l'Est (d'Alger - Chiffalo à La Calle). (31).

La population européenne dans les villes est composée, d'une "haute bourgeoisie dont la fortune repose sur la propriété rurale, le grand commerce et le bâtiment et d'une élite de hauts fonctionnaires", d'une moyenne et petite bourgeoisie, qui tire ses revenus "du fonctionnarisme et des professions libérales, de l'emploi dans les services publics et privés, du commerce et de l'industrie", d'une classe ouvrière enfin où dominant les contre-maîtres, les ouvriers qualifiés et les artisans. (22).

C'est une population à la fois essentiellement urbaine, 80% en 1954 (progressivement depuis 1900 la concentration des terres entre les mains des banques a amené les colons à quitter la terre et à se fixer en ville), et en grande partie composée d'étrangers naturalisés Français (en 1876 on compte 189.000 Français et 155.000 étrangers, en 1911, 563.000 Français et 189.000 étrangers et en 1954, 934.000 Français et 50.000 étrangers. On estime en 1950 que la moitié des citoyens français

en Algérie est composée d'étrangers naturalisés (30).

Si la majorité des européens vivent en ville, une minorité de propriétaires et de sociétés possèdent les meilleures terres dont en général les Algériens ont été expropriés. Les terres attribuées aux colons passent en superficie de 115.000 hectares en 1880 à 1.847.000 ha en 1910, 2.344.000 ha en 1929, 2.727.000 ha en 1951. La concentration de la propriété européenne est telle qu' en 1951 lors du recensement agricole, sur 22.000 propriétaires européens, 6.385 possèdent plus de 100 ha, leurs propriétés représentant 87% des terres de colonisation (30). A cette concentration des terres s'ajoute une mécanisation accélérée depuis les années 1930. Il en résulte une diminution de l'emploi dans les campagnes et une migration de la population algérienne vers les villes.

La population algérienne et l'exode rural .

Le premier dénombrement des Algériens musulmans remonte à 1856. Les chiffres les plus sûrs datant du recensement de 1886 donnent 3.265.000 musulmans. L'accroissement naturel est inégal du fait d'une mortalité élevée due aux guerres, aux épidémies et aux famines. Cependant étant donné la très forte natalité dépassant 40 pour mille, la population croit à un rythme rapide passant de 3.265.000 en 1886 à 4.063.000 en 1901, 4.711.000 en 1911, 6.161.000 en 1930, 8.365.000 en 1954.

Le taux de natalité est estimé à 40,8 pour mille en 1945, 38 pour mille en 1921-1925, 44 pour mille en 1931-1935, 42 pour mille en 1946-1950. (32).

Le taux de mortalité est peu précis sauf dans les grandes villes. En 1947, BREIL l'estime à 24,5 pour mille pour

(22) Jean DESPOIS et René RAYNAL, Opus cité, p. 68.

(30) Marcel EGRETAUD, Opus cité, p. 85 et p. 93

(31) Pierre MERLIN, "Les pêcheurs d'Oran et de Mers-el-Kébir" in Méditerranée 1963 pp. 27- 54.

(32) J.N. BIRABEN, "Essai d'estimation des naissances de la population algérienne depuis 1891," in Population n° 4, 1969, INED - Paris - p. 711-733.

l'ensemble de la population musulmane et à 27,4 pour mille pour la population musulmane des 30 communes urbaines. En 1954, il l'estime respectivement à 13,1 pour mille pour le total et 17,5 pour mille pour les musulmans des 30 communes urbaines. La différence provient d'une plus grande précision dans l'enregistrement des décès en ville.

En fait les statistiques d'état-civil relatives aux Algériens musulmans sont peu précises durant toute cette période et la plupart des auteurs émettent de sérieuses réserves sur la validité des chiffres publiés (33) (29).

Ce qui caractérise à cette époque (1948-1951) la population musulmane peut se résumer en ceci :

- faible espérance de vie à la naissance soit, chez les hommes 44 ans pour les musulmans, 60 ans pour les européens d'Algérie, et chez les femmes 49 ans pour les musulmanes et 67 ans pour les européennes.
- sous-estimation de la mortalité infantile, attestée par le fait que les taux urbains sont plus forts que les taux ruraux (l'enregistrement des décès étant plus précis en ville).
Pour la période de 1948-1950, on enregistre un taux de mortalité infantile de 167 pour 1000 dans les 30 communes urbaines et de 91 pour 1000 dans l'ensemble de l'Algérie (pour les européens d'Algérie, le taux est de 57 pour 1000 en 1952).
- importance des âges présumés à tous les âges, excédent d'hommes, sous-déclaration des femmes aux recensements et des filles à la naissance. Il s'en suit que la structure par âge et la répartition par âge aux différents recensements ne sont pas utilisables directement.
- faible taux d'urbanisation malgré une croissance rapide du nombre des Algériens musulmans dans les grandes villes. En 1886 on recense dans les 30 communes urbaines 226.000 musulmans représentant 6,9 % des Algériens musulmans. En 1954, on recense 1.398.000 musulmans

(29) Jacques BREIL, Opus cité

(33) Revue "Population" notamment les textes de Louis HENRY dans les n° 3-1953, 4-1954, 4-1955. Voir bibliographie à la fin de ce chapitre .

dans les 30 communes urbaines mais ils ne représentent que 18,3 % des Algériens musulmans.

- accroissement rapide de la population musulmane des grandes villes, en particulier Alger, Oran et Bône. Alger passe de 52.000 européens et 13.000 musulmans en 1866 à 277.000 européens et 293.000 musulmans en 1954. Oran passe de 30.000 européens et 3.000 musulmans en 1866 à 181.000 européens et 131.000 musulmans en 1954. Bône passe de 11.000 européens et 5.000 musulmans en 1866 à 46.000 européens et 66.000 musulmans en 1954.
- migrations internes vers les grandes villes concernant plus particulièrement la population masculine, d'où séparation des familles et maintien de liens très forts avec la campagne.
- la jeunesse de la population musulmane, conséquence d'une très forte natalité et d'une forte mortalité par âge.

Si l'on compare les deux populations, européenne et musulmane, l'on trouve les proportions suivantes en 1948 :

Age	Européens	Musulmans
0 - 19	361	525
20 - 59	530	423
60 et +	109	52
	1.000	1.000

La mortalité infantile est plus forte chez les musulmans et jusqu'à 30 ans l'espérance de vie est plus grande chez les européens. Pendant la période 1948-1951, l'espérance de vie par âge dans les deux populations est la suivante :

Age	Européens		Musulmans	
	H	F	H	F
0 an	60	67	44	49 ans
20	47	54	43	47
30	38	45	36	40
50	22	27	22	25

Le taux de mortalité infantile (29) dans les 30 communes urbaines varie pour les musulmans de 186 pour mille en 1947 à 196 en 1949, 182 en 1951 et 155 en 1954 alors que pour les européens le taux varie de 68,6 pour mille en 1949-1951 à 57 pour mille en 1952, 54 en 1953 et 48 en 1954.

Le sous-enregistrement des naissances (surtout féminines) de la population musulmane durant cette période a été particulièrement étudié (32) (34). En fait natalité et mortalité ne sont connues qu'à travers des statistiques très incomplètes, conséquence de la faible exhaustivité des enregistrements. Ainsi en 1948-1950, la mortalité endogène (23 pour mille) et la mortalité exogène (140 pour mille) sont seulement estimées (29). La difficulté réside principalement dans l'estimation des sous-déclarations de filles à la naissance et de naissances d'enfants morts-nés des deux sexes. J. BREIL calcule un taux de natalité rectifié selon deux méthodes dont la première consiste à calculer le nombre de naissances féminines à partir d'un rapport de masculinité normal (105 garçons pour 100 filles à la naissance) et la seconde consiste à corriger les naissances à partir d'une hypothèse de nombre d'enfants morts peu après leur naissance. Il obtient ainsi pour l'Algérie du Nord :

Années	T A U X P O U R M I L L E H A B I T A N T S	
	Brut	CORRIGE
		1ère méthode 2ème méthode
1950	42	44 45
1951	44	45 46
1952	44	46 47
1953	44	45 46

Sa conclusion est la suivante (29) :

" Premièrement la natalité musulmane n'a pratiquement pas varié au cours des trente dernières années; en second lieu, son niveau qui peut être situé entre 44 et 46 pour mille est actuellement

(29) Jacques BREIL, opus cité p. 91, 111 et 120.

(32) Jean Noël BIRABEN, opus cité.

(3) Jacques BREIL, Essai de détermination du niveau et des tendances de la fécondité des musulmans d'Algérie, Congrès Mondial de la Population, Rome, sept. 1954 vol. 1 pp. 795-808.

le même dans les grandes villes, dans les autres communes urbaines de moindre importance et dans le reste du pays. Pas de variations géographiques notables, du moins si l'on fait porter les observations sur de grandes masses de population ".

Jusqu'en 1954, les statistiques démographiques de la population musulmane, même dans les communes urbaines ne sont pas suffisamment précises pour permettre une actualisation aux 1er janvier successifs. Les erreurs de dénombrement sont mises en évidence par la comparaison des données du recensement de 1948 et de celles de listes de rationnaires. Citons (35) quelques chiffres de population musulmane pour les villes portuaires :

	Recensement 1948	Rationnaires 1948	Variation en %
Alger	128.800	159.500	- 19,2
Oran	82.200	92.400	- 12,4
Bône	56.600	51.100	+ 9,7
Mostaganem	34.100	33.200	+ 2,6
Bougie	23.300	29.200	- 20,2
Philippeville	32.600	32.100	+ 1,5

Les communes où le recensement s'est effectué sans recours au fichier des rationnaires ont en général un chiffre de population moindre au recensement. Celles où le fichier des rationnaires, mis à jour en mai 1948 a été la base du recensement en octobre 1948, ont un chiffre plus fort. Le cas de Bône est particulièrement souligné :

44.451 européens recensés pour 37.989 rationnaires

56.614 musulmans recensés pour 51.134 rationnaires

Il paraît évident aux auteurs de la publication officielle du Recensement de 1954, que dans ce cas précis, les autorités municipales auraient cherché à dépasser le seuil de 100.000 habitants.

On retiendra, sous toute réserve, les données relatives à l'accroissement naturel de la population musulmane de 1950 à

(35) Service de statistique générale de l'Algérie, Résultats statistiques du dénombrement de la population en 1954, Vol I. p. XX - XXX.

1954 et les quelques taux les plus significatifs que nous avons cités précédemment (29) :

- Le taux de natalité de 45 pour mille pour la population musulmane serait 2,4 fois supérieur au taux des européens d'Algérie.

- Le taux de fécondité de 15 à 49 ans serait en 1948 de 200 pour mille pour la population musulmane, soit 2,3 fois le taux des européens d'Algérie.

- Le taux brut de reproduction serait de 3,15 en 1948 pour la population musulmane soit 2,5 fois le taux des européens d'Algérie.

- Dans les 30 villes, les taux de natalité et de mortalité seraient de (29) :

TAUX POUR MILLE HABITANTS DES VILLES			
Années	Natalité	Mortalité	Accroisst. Naturel
1950	43	21	22
1951	45,5	20,4	25,1
1952	47,2	18,4	28,8
1953	44	18,7	25,3
1954	46,6	17,5	29,1

Ainsi, à la veille du déclenchement de la guerre d'Algérie, la population algérienne connaît un accroissement naturel remarquable. La fécondité élevée, y compris dans la part urbaine de cette population, permet de constater qu'avec un taux net de reproduction de 2,1, une génération de femmes est remplacée par deux générations.

(29) Jacques BREIL, opus cité

1.4. LA GUERRE DE LIBERATION ET LES MUTATIONS

DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES DE 1954 A 1962 .

La population urbaine musulmane dans cette période de transition a fait l'objet de nombreuses études (36), (37), (38), (39), statistiques, démographiques et sociologiques.

La population algérienne des villes est fortement marquée par l'exode rural et le sous-emploi. On compte en 1957, 224.000 chômeurs et sous-employés dans les activités non-agricoles. La population active algérienne occupée dans les activités non-agricoles est constituée de manoeuvres du bâtiment et des travaux publics (83.000), d'ouvriers travaillant essentiellement dans les industries alimentaires (21.000), les industries extractives (11.400), la transformation des métaux (9.500), d'employés des services (50.700) et du commerce (39.000) et d'employés des administrations (29.000). Les patrons du commerce (76.500 y compris 20.000 européens) du textile et du travail des étoffes (20.400 dont une majorité d'Algériens) sont pour l'essentiel de petits indépendants sans employés salariés. On compte par exemple 72.000 salariés pour 76.500 patrons dans le commerce et 8.200 salariés dans le textile et le travail des étoffes pour 20.400 patrons (ces chiffres comprennent Algériens et Européens).

La répartition de la population algérienne urbaine dans les classes sociales est fortement marquée par la mobilité géographique et sociale. La grande bourgeoisie urbaine dont les revenus proviennent en grande partie de la rente foncière est constituée de commerçants, propriétaires, petits industriels (en tout 18.000 environ en 1954), de membres des professions libérales, médecins, pharmaciens, dentistes, avocats (2.100 en 1954) d'artisans (27.000 en 1954), d'employés, de fonctionnaires, d'enseignants (environ 30.000 en 1954). La classe ouvrière est

(36) Tableaux de l'économie algérienne, publiés par la Statistique générale de l'Algérie, 1960.

(37) Léon TABAH, Population algérienne, croissance, niveau de vie, investissements, in "Population" 1956 n°3, INED, Paris

(38) Pierre BOURDIEU, Alain DARBEL, Jean-Paul RIVET, Claude SEIBEL "Travail et Travailleurs en Algérie", Ed. Mouton et Cie, Paris 1963, 566 p.

(39) Alain DARBEL, "La consommation des familles en Algérie", PUF, Paris 1960.

constituée d'ouvriers professionnels (38.300 en 1954), d'ouvriers spécialisés (59.000 en 1954), de manoeuvres (140.000 en 1954), de mineurs et de carriers (8.600 en 1954), de pêcheurs (2.400 en 1954). Le sous-prolétariat constitue un groupe très important composé essentiellement de chômeurs, de paysans sans terre ou expulsés de leurs terres et regroupés aux portes des villes, et de journaliers, travailleurs intermittents, marchands ambulants, vendeurs à la sauvette, ayant tous pour point commun de ne pas être sûrs du lendemain, de n'avoir ni formation professionnelle ni métier, d'être analphabètes, mal logés et surtout d'avoir souvent la charge de familles nombreuses. En 1954 on compte 130.000 chômeurs reconnus comme tels. En 1960 on compte officiellement 200.000 Algériens sans travail et qui en cherchent.

Les émigrés représentent un groupe complexe de population, souvent d'origine rurale, émigrant soit directement, soit par le relais de la ville qu'ils ne quittent qu'après avoir échoué dans la recherche d'un emploi. Leur nombre passe de 140.000 au recensement de 1948 à 275.000 au recensement de 1954.

La population des villes portuaires connaît une évolution rapide, résultat d'une part, du regroupement des Européens dans les grandes villes et principalement à Alger, Oran, Annaba, et d'autre part, du regroupement des Algériens. La croissance rapide des grandes villes portuaires a pour résultat en particulier un développement brusque des activités du bâtiment. Les Européens investissent dans la construction. Les pouvoirs publics décident d'opérations immobilières importantes. Les grands ensembles collectifs, l'habitat vertical de luxe, l'habitat en co-propriété, les villas et l'habitat pavillonnaire se développent à un rythme sans précédent. Pour les besoins de la population algérienne, les autorités engagent des opérations d'urgence sous forme de cités d'habitat horizontal allant du regroupement le plus sommaire à la cité pavillonnaire. De grandes cités sont également mises en chantier, dans un esprit d'égalitarisme teinté de ségrégation et aboutissant à des "cités d'habitat évolutif", qui à Alger et Oran marquent le paysage urbain par des ensembles tels que Diar-Es-Saada et Climat de France à Alger ou Eckenühl à Oran. La population algérienne aisée construit en habitat pavillonnaire ou

achète en co-propriété.

Durant cette période, la tendance à une double ségrégation, sociale et ethnique est particulièrement marquée dans les grandes villes portuaires où vit la majeure partie de la population européenne.

Ce phénomène apparaîtra nettement lors du départ massif des Européens en 1962. Le système des "Biens vacants" mettra alors en évidence que des quartiers entiers n'étaient habités que par la population européenne aisée et que les constructions dont les propriétaires et les locataires étaient Européens, étaient elles-mêmes groupées par quartier dans la plupart des cas.

L'évolution de la population algérienne et européenne dans les villes portuaires durant cette période est fonction des particularités de la guerre de libération et des étapes de la politique française en Algérie. Le "Plan de Constantine" est un élément d'une politique tendant à regrouper les Européens dans des enclaves en vue d'un partage de l'Algérie. Les emplois industriels sont principalement créés à cet effet dans les zones portuaires. Constantine est la seule ville de l'intérieur où des investissements importants dans l'industrie de transformation sont prévus (environ 1.000 emplois dans l'industrie alimentaire, textile, mécanique et électrique, du bâtiment).

Les zones fixées pour l'attribution d'une prime d'équipement et d'emploi accordée aux industries agréées sont uniquement littorales. Alger - zone I, Oran - zone I bis, département d'Alger - zone II, petite région urbaine d'Oran, Arzew, Mostaganem - zone II bis, petite région urbaine de Bône - Duzerville - zone II bis. Le reste de l'Algérie du Nord constitue la zone III.

Dans cet ensemble géographique (zones I, I bis, II et II bis) destiné à un développement prioritaire, "l'activité motrice" est ouvertement désignée comme étant l'industrie du bâtiment, créatrice d'emplois. (40). "L'industrie du bâtiment, par l'élévation du niveau de vie à laquelle elle va aider, est en quelque sorte chargée de mettre en place les clients des industries de transformation et des industries chimiques, lesquelles, en fin de

(40) "Aperçu géographique de l'Algérie", publié par l'Antenne de documentation géographique de l'Etat-Major français en Algérie. Mai-Nov. 1960, pp. 33 à 40.

période prennent le relais et deviennent le moteur principal du développement économique du pays..."

" Nous pouvons nous dispenser de donner une priorité à l'industrie lourde, ce qui nous permet de passer immédiatement à un stade ultérieur, dont les effets sont plus sensibles sur l'élévation du niveau de vie.... parce que cette infrastructure indispensable de l'industrie lourde, nous la possédons déjà, en l'espèce l'industrie métropolitaine, car nous opérons bien dans le cadre d'une économie d'ensemble française".

Cette conception du développement économique de l'Algérie est combattue en France même par ceux qui comprennent que l'Algérie ne peut se développer si son économie est complémentaire de l'économie française, elle-même engagée dans l'économie européenne de "l'Europe des six" (41).

La concentration des Européens, l'augmentation du trafic maritime dû à la guerre, les premiers effets de l'application du "Plan de Constantine", font des zones portuaires et industrielles d'Alger, Oran et Bône des zones d'attraction par les emplois qui résultent de la convergence de ces trois facteurs.

Si l'on ajoute à cela que le travail dans les grandes villes portuaires permet d'organiser plus facilement son départ vers la France, l'on comprendra combien est forte l'attraction de ces îlots privilégiés pour la population en quête d'emploi.

Les grandes villes portuaires et leur couronne péri-urbaine sont donc des pôles d'attraction pour la population algérienne repoussée des campagnes par la guerre et ne connaissant que le chômage ou le sous-emploi dans les centres de regroupement de l'intérieur.

Aux déséquilibres profonds apportés par l'économie coloniale, se superposent de nouveaux déséquilibres apportés par la guerre et par la mise en place des premiers éléments d'une économie néo-coloniale. Dans la période précédant l'indépendance l'on peut dire que deux populations coexistent dans les grandes villes. Une population européenne dont les regards sont tournés vers la France et qui organise son départ. Une population algérienne

(41) René GENDARME, "L'économie de l'Algérie", Ed. A. Colin, Paris 1959, pp. 366 à 372.

qui attend de remplacer le vide qui sera créé.

Cette population algérienne est soit déjà urbaine, soit massée dans les zones péri-urbaines. Comme nous le verrons plus loin, la majeure partie de la population algérienne des villes en 1966, résidait déjà dans la ville en 1962 ou dans l'arrondissement dont la ville est le chef-lieu. Les tableaux T.1 et T.2. montrent l'évolution de la population des villes en 1921 à 1966 à travers les données publiées lors des différents recensements.

Le tableau T.1. met en évidence l'accroissement rapide et constant de la population algérienne des communes. (x)

Le tableau T.2. met en évidence pour les chefs-lieux, une augmentation rapide de la population totale (non compris la population comptée à part) algérienne et européenne de 1954 à 1960. L'ensemble des 12 villes portuaires importantes connaît dans cette période un accroissement de 49% (soit 490.793 h). De 1960 à 1966, l'indépendance de juillet 1962 et le départ des Européens ont pour conséquence une diminution de la population à Oran, Mostaganem, Skikda, Bejaïa, Djidjelli, Arzew et Ghazaouet. A Alger (+ 19%, soit 175.286 h) et à Annaba (+ 9%, soit 15.011 h) le départ des Européens ne se fait pas sentir. Il en est de même à Beni-Saf, Cherchell et Ténès. L'accroissement global de la population des 12 ports tombe à 6% (soit 139.337 h).

Nous verrons plus loin que le degré de remplacement de la population européenne par la population algérienne de 1962 à 1966 dans les villes littorales tient compte des facteurs suivants :

- existence d'un réseau urbain structuré atténuant l'attraction de la grande ville (cas d'Oran).
- absence de réseau urbain autour de la ville métropole et création de fonctions nouvelles (cas d'Alger et à un moindre degré d'Annaba).
- stagnation de l'activité économique de 1962 à 1966 et faiblesse du niveau de l'emploi urbain dans des régions agricoles riches (cas d'Oran, Mostaganem, Skikda, Bejaïa, Arzew, Djidjelli et en partie cas d'Annaba).
- répulsion continue de l'arrière pays montagnard à économie marginale (cas de Ténès et de Cherchell).

(x) : Cf. Tableaux T.1 et T.2, pp. 67-68 infra

Le cas de Ghazaouet (en diminution) est une exception due au fait que les activités portuaires principalement liées aux activités minières du Maroc frontalier ont été interrompues par la guerre jusqu'en 1969.

A l'intérieur des villes, le remplacement de la population européenne par la population algérienne a eu lieu très rapidement, pratiquement au fur et à mesure des départs. Il s'en suit une modification du contenu social des quartiers. Une partie de la population de la Casbah surpeuplée, par exemple, va migrer à la fois vers Bab-El-Oued et vers le Telemly. Elle sera plus ou moins remplacée dans la mesure où il y a souvent division des ménages surpeuplés par séparation des familles. Cette mobilité géographique peut s'appréhender à travers des cas personnels connus, mais aucune enquête sérieuse ne permet actuellement de la chiffrer. Elle s'accompagne d'une mobilité sociale, conséquence directe du départ des Européens et de la création de nouvelles fonctions.

La mutation rapide des structures sociales de la population des grandes villes doit évidemment l'essentiel à l'indépendance politique, mais également au départ brusque des Européens, lequel a accéléré de façon positive pour la société algérienne la nécessaire prise en charge de tous les niveaux de responsabilité économique et sociale.

De statut de population colonisée tenue dans sa majorité à l'écart du développement économique et social, la population algérienne passe directement en 1962 à l'entière responsabilité de ce développement.

T. 1.

ACCROISSEMENT DE LA POPULATION ALGERIENNE DES COMMUNES DE 1921 A 1966

TOPONYME en 1966	Accroist. !		Population aux recensements					! ANCIEN ! TOPONYME
	$\frac{P66}{P21}$	%	! 1921	1936	1948	1954	1966	!
Alger	1562	59995	119179	225863	294672	936964	Alger	
Oran	1756	18569	6177	72411	95622	326245	Oran	
Annaba	1251	13339	38227	56411	65740	166945	Bône	
Mostaganem	584	12801	19396	34014	39380	74795	Mostaganem	
Skikda	513	14048	32070	32579	39359	72188	Philippeville	
Bejaia	471	13693	24618	24315	36471	64615	Bougie	
Djidjelli	500	7026	10854	18294	29138	35198	Djidjelli	
Beni-Saf	532	4374	9499	14709	15752	23295	Beni-Saf	
Cherchell	303	8943	10194	12850	13614	27123	Cherchell	
Ténès	513	4431	6384	9146	11003	22734	Ténès	
Arzew	810	1599	2807	4104	3687	12955	Arzew	
Ghazaouet	461	4483	4708	7760	10461	20705	Nemours	
Total Général	1093	163261	324113	512456	655299	1783762		

Dans ce tableau, on considère :

- population algérienne avant 1962, la population mentionnée comme : indigènes ou musulmans dans les publications des recensements successifs.
- la population des communes dans leurs limites successives aux différents recensements.

T. 2.EVOLUTION DE LA POPULATION MUNICIPALE TOTALE DES CHEFS-LIEUX ENTRE 1954,
1960 ET 1966 .

VILLES	POPULATION			Accroissement 1954-1960		Accroissement et diminution 1960-66	
	1954	1960	1966	BRUT	%	BRUT	%
Alger	449 929	722 066	897 352	272 137	60	175 286	+ 19
Oran	274 772	350 087	325 481	75 315	27	-24 606	- 7
Annaba	88 920	135 150	150 161	46 230	51	15 011	+ 9
Mostaganem	56 446	64 786	63 297	8 540	14	-1 489	- 2
Skikda	48 773	80 281	60 535	31 508	64	-19 746	- 25
Bejaïa	29 748	57 572	49 930	27 824	93	-7 642	- 13
Djidjelli	23 624	26 570	25 007	2 946	12	-1 563	- 6
Beni-Saf	10 934	17 521	18 507	6 587	60	985	+ 5
Cherchell	7 533	10 943	11 667	3 410	45	724	+ 6
Ténès	7 160	8 386	11 724	1 226	17	3 338	+ 39
Arzew	3 189	11 507	11 499	8 318	260	-8	- 0
Ghazaouet	5 703	12 625	11 371	6 922	121	-954	- 8
TOTAL GENERAL	1 006 731	1 497 494	1 636 831	490 763	49	139 337	+6

(1) La population d'Alger en 1954 a été rapportée autant que possible aux limites du chef-lieu en 1966.

Les données de base sont tirées des publications des recensements.

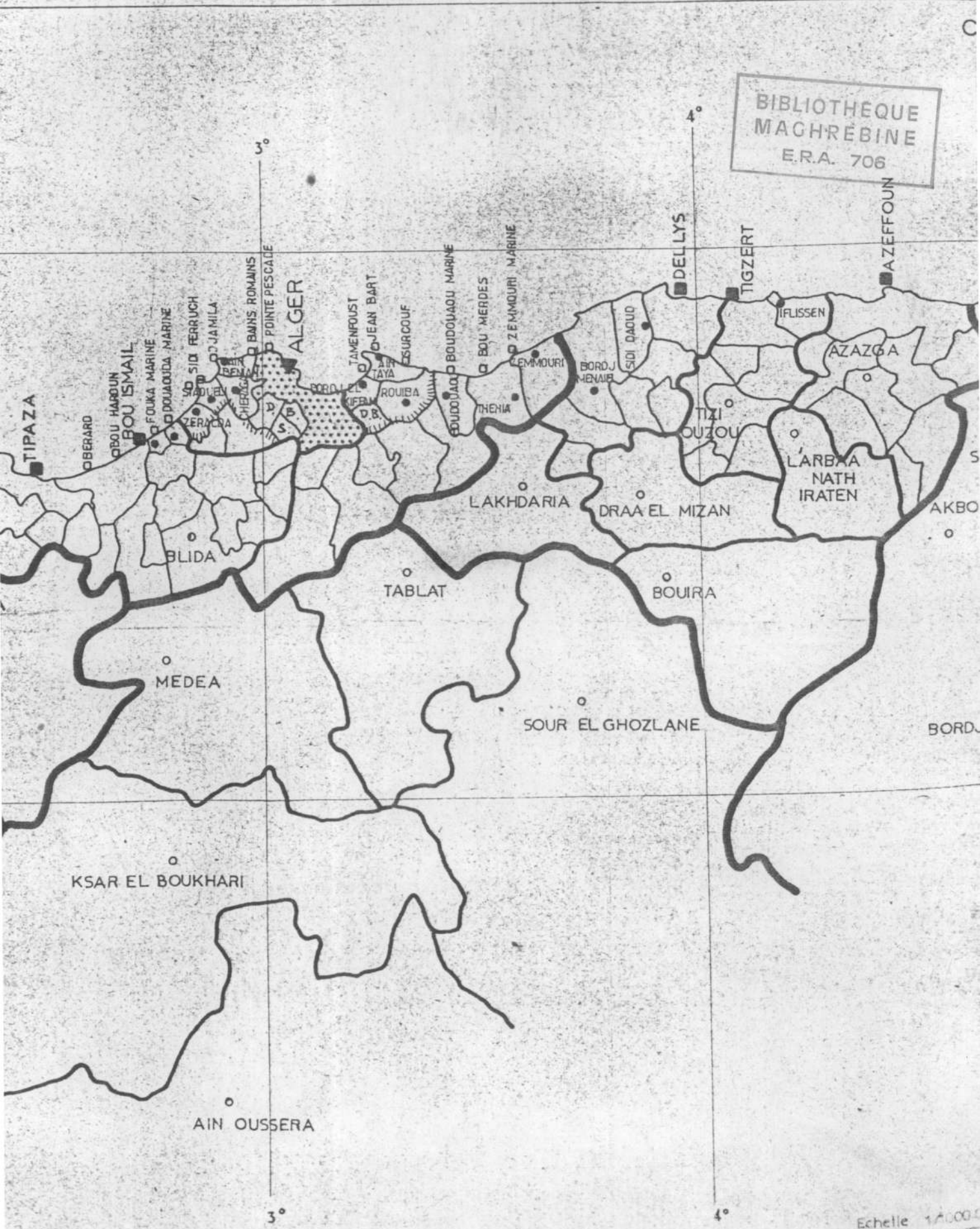
T.3 POPULATION TOTALE PAR COMMUNE SELON DISPERSION GEOGRAPHIQUE ET
SITUATION DE RESIDENCE EN 1965.

VILLES	(1)	COMMUNES (2)	CHEF-LIEU (3)	AGGLOM. SECOND. (4)	POPULATION	
					EPARSE (5)	(6) = $\frac{(3)}{(2)}$
Alger	RAE	13 548	13 129	324	95	96,9
	RPA	930 003	884 200	32 315	13 488	95,1
	TOT	943 551	897 329	36 639	13 583	95,1
Oran	RAE	4 761	4 761	0	0	100,0
	RPA	321 945	321 046	0	899	99,7
	TOT	326 706	325 807	0	899	99,7
Annaba	RAE	2 559	2 348	163	48	91,8
	RPA	167 245	150 075	10 249	6 921	89,7
	TOT	169 804	152 423	10 412	6 969	89,8
Mostaganem	RAE	1 343	1 169	98	76	87,0
	RPA	73 954	62 575	4 699	6 680	84,6
	TOT	75 297	63 744	4 797	6 756	84,7
Skikda	RAE	1 198	1 070	37	91	89,3
	RPA	71 645	60 087	4 192	7 366	83,9
	TOT	72 843	61 157	4 229	7 457	84,0
Bejaïa	RAE	2 407	1 778	245	384	73,9
	RPA	62 750	48 689	5 297	8 764	77,6
	TOT	65 157	50 467	5 542	9 148	77,5
Djidjelli	RAE	1 011	731	32	249	72,3
	RPA	35 595	25 006	1 753	8 836	70,3
	TOT	36 606	25 737	1 785	9 084	70,3
Beni-Saf	RAE	310	278	13	19	89,7
	RPA	23 028	18 269	2 374	2 385	79,3
	TOT	23 338	18 547	2 387	2 404	79,5
Cherchell	RAE	189	116	52	21	61,4
	RPA	26 944	11 827	3 401	11 716	43,9
	TOT	27 133	11 943	3 453	11 737	44,8
Ténès	RAE	250	122	89	39	48,8
	RPA	22 643	11 807	4 926	5 910	52,1
	TOT	22 893	11 929	5 015	5 949	52,1
Arzew	RAE	163	150	13	0	92,0
	RPA	12 993	11 550	1 233	210	88,9
	TOT	13 156	11 700	1 246	210	88,9
Ghazaouet	RAE	940	481	187	272	51,2
	RPA	19 742	11 163	3 519	5 060	56,5
	TOT	20 682	11 644	3 706	5 332	56,3

(1) : Situation de résidence : RAE = population migrante à l'étranger
RPA = population résidente présente en Algérie

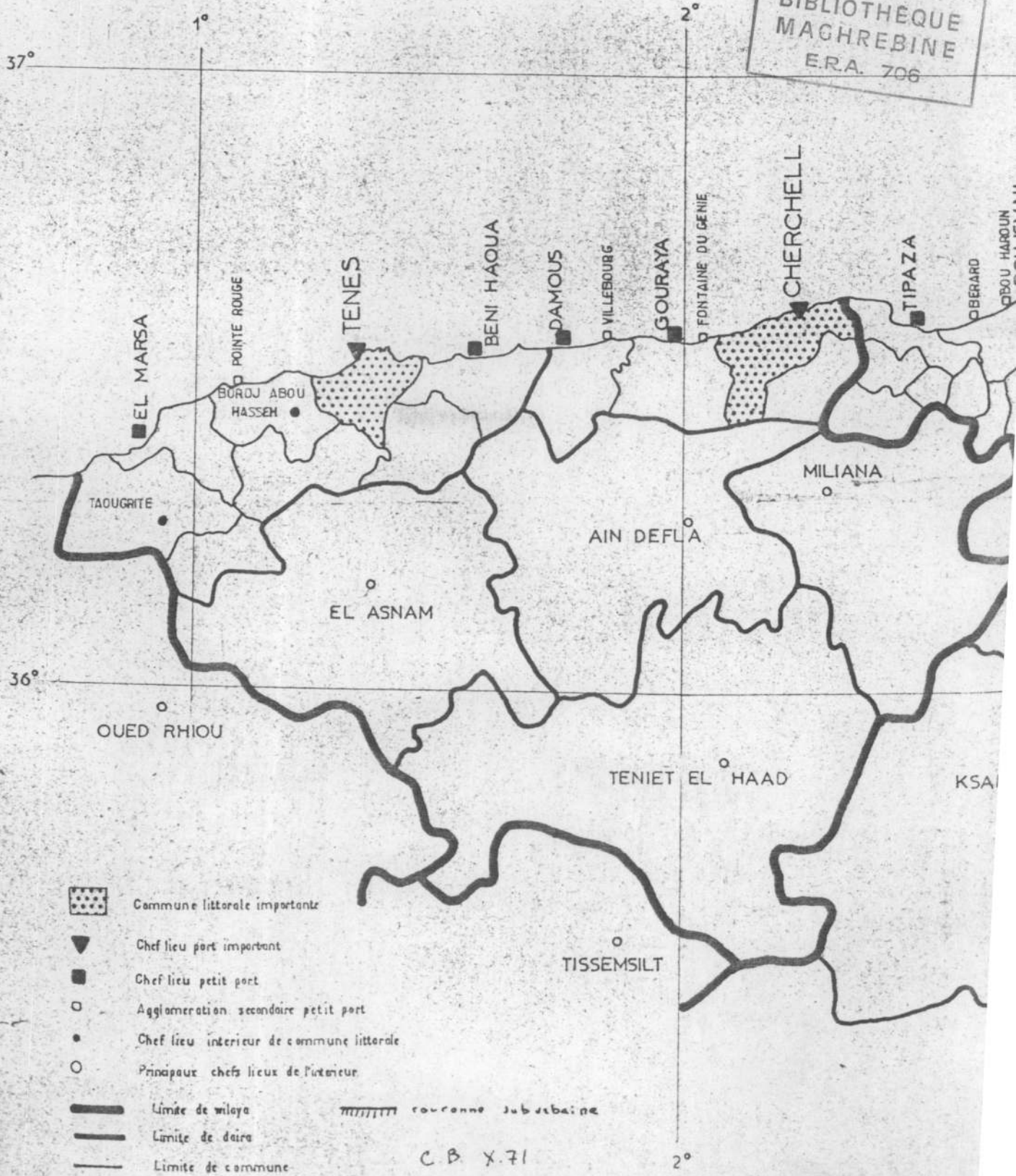
(6) Taux d'urbanisation = $\frac{\text{Pop. Chef-lieu}}{\text{Pop. Commune}}$

BIBLIOTHEQUE
MAGHREBINE
E.R.A. 706



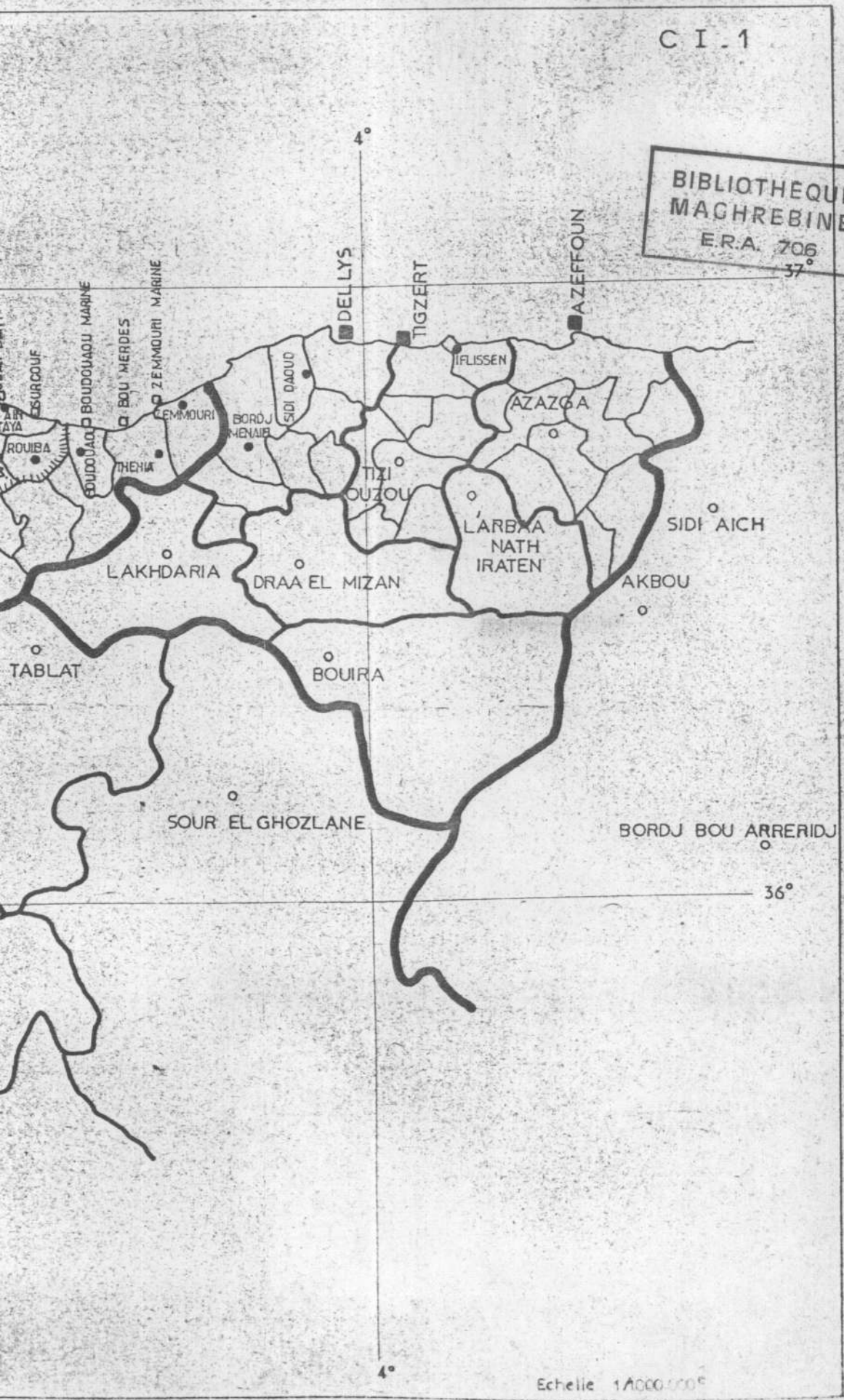
COMMUNES ET AGGLOMERATIONS LITTORALES
ALGEROIS

BIBLIOTHEQUE
MAGHREBINE
E.R.A. 706



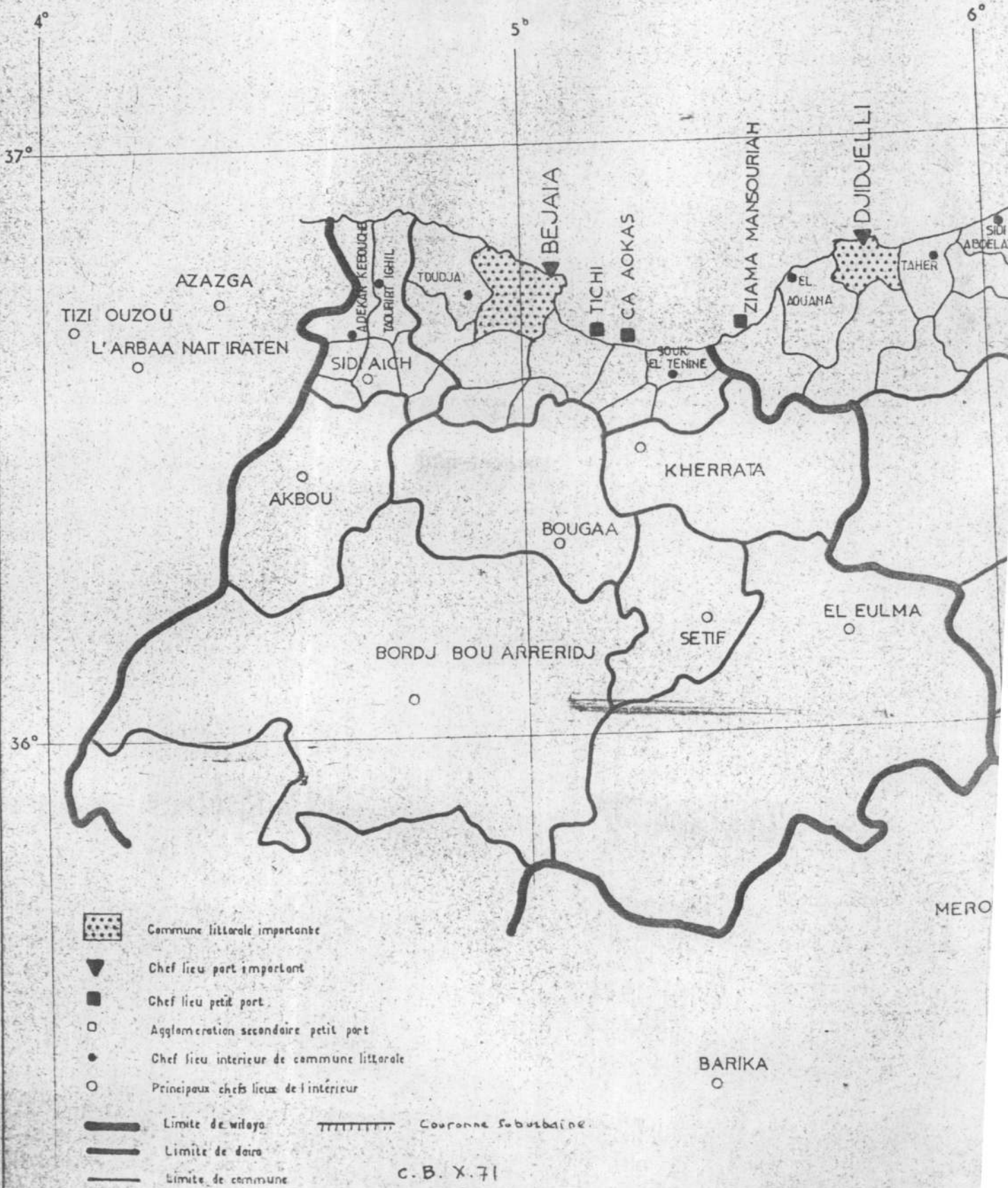
C I . 1

BIBLIOTHEQUE
MAGHREBINE
E.R.A. 706
37°



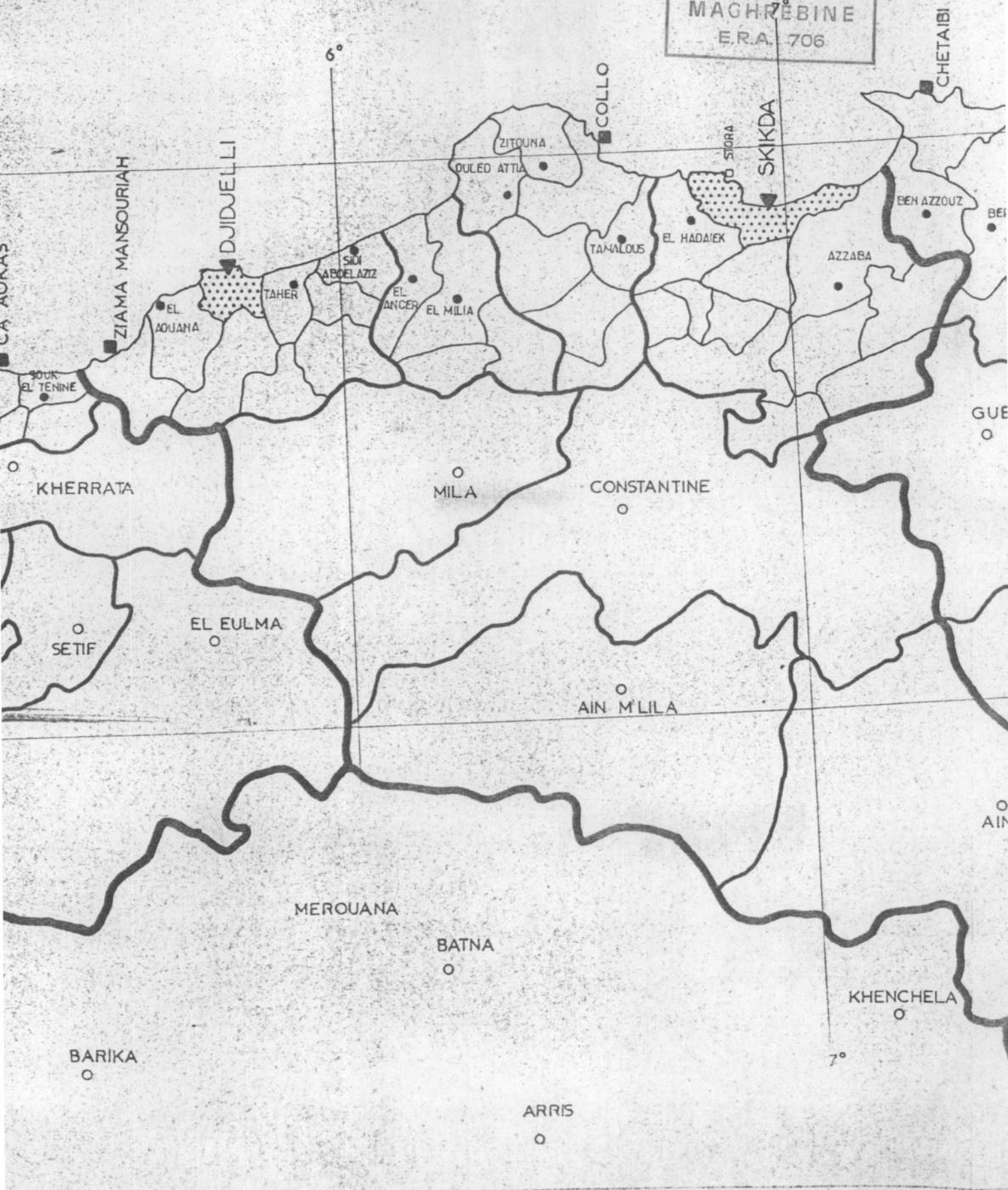
Echelle 1/1000000

COMMUNES ET AGGLOMERATIONS LITTORALES
CONSTANTINOIS

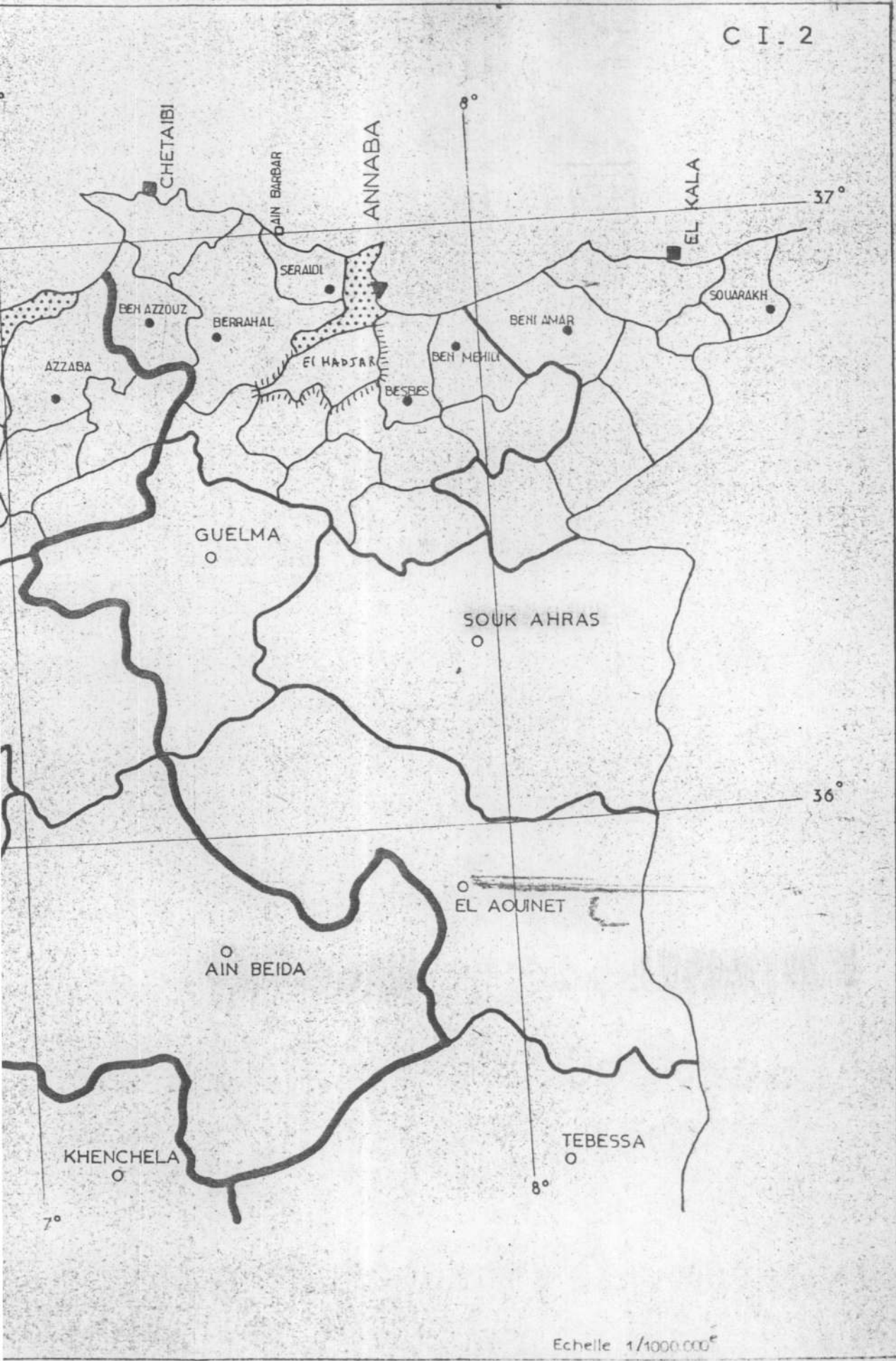


ALES

BIBLIOTHEQUE
MAGHREBINE
E.R.A. 706



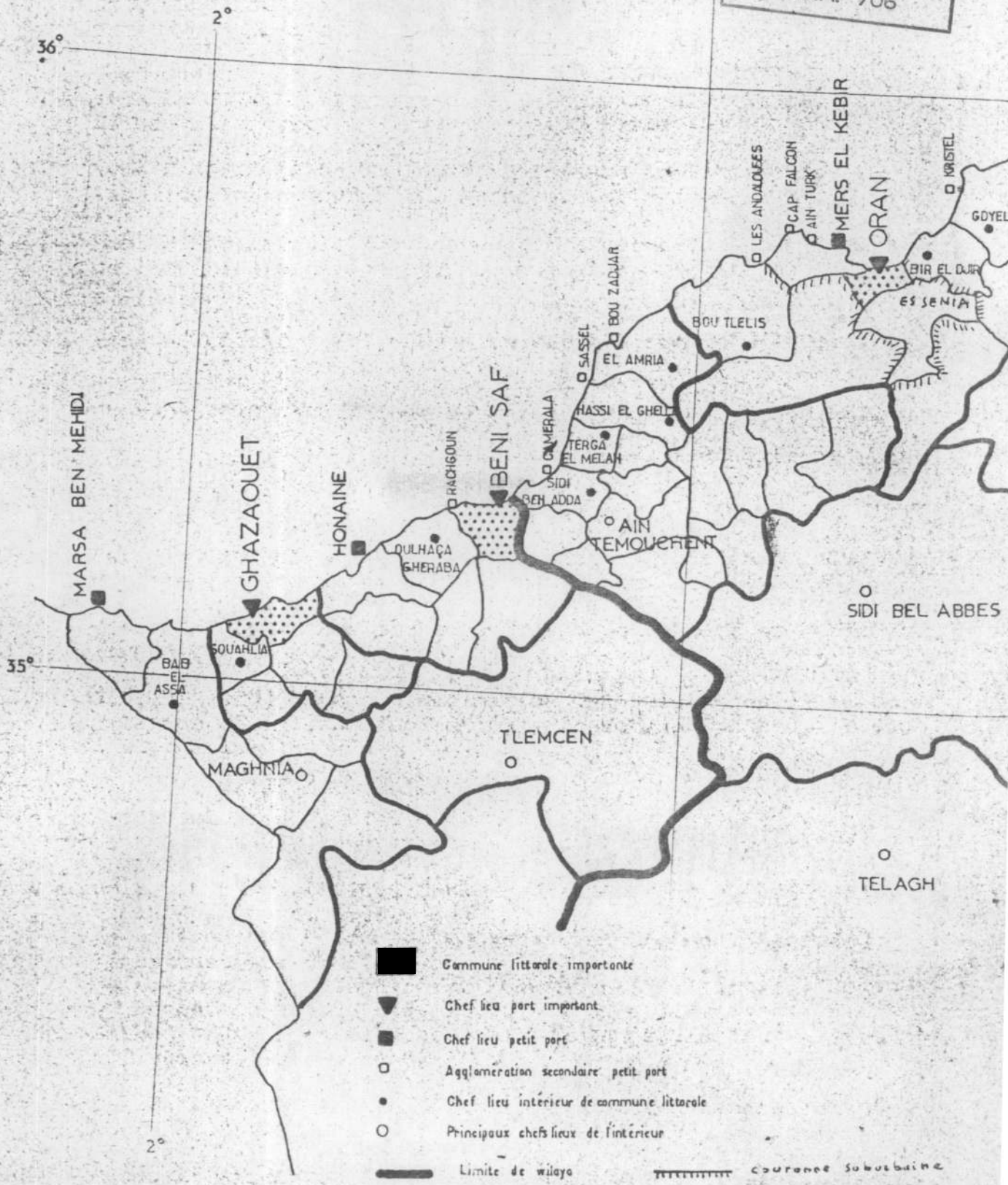
C I. 2



Echelle 1/1000.000^e

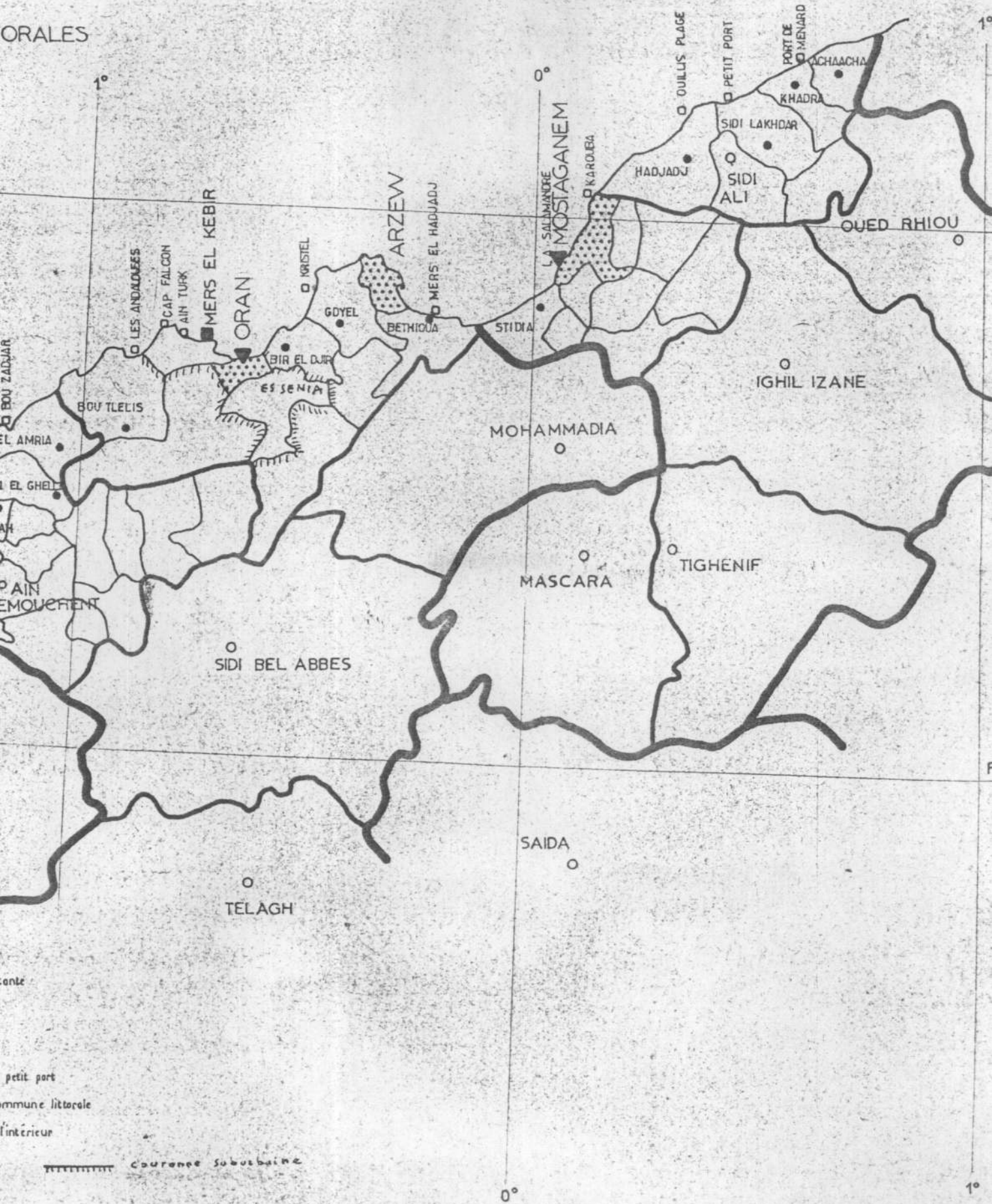
COMMUNES ET AGGLOMERATIONS LITTORALES ORANIE

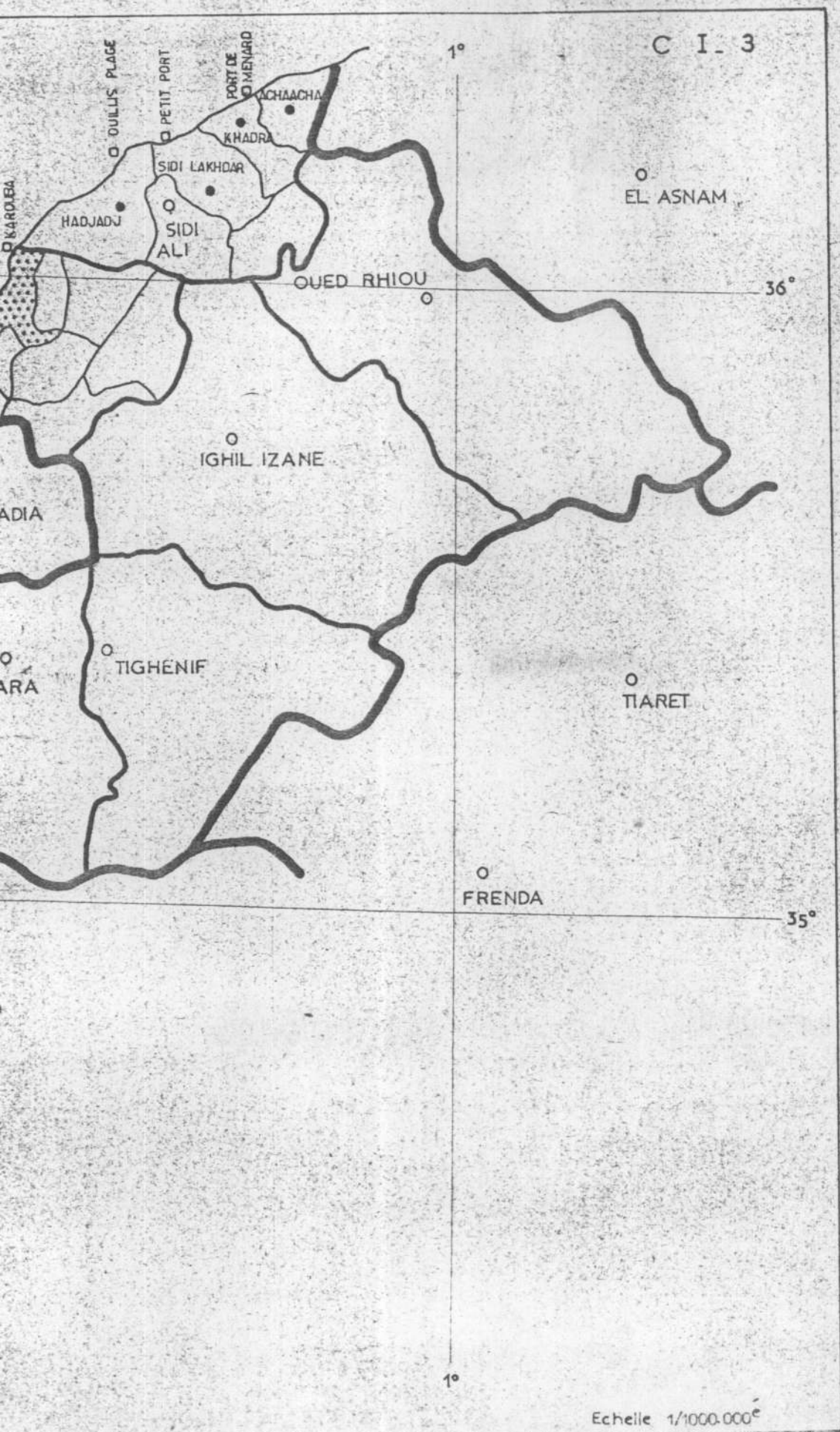
BIBLIOTHEQUE
MAGHREBINE
E.R.A. 706



- Commune littorale importante
- ▼ Chef lieu port important
- Chef lieu petit port
- Agglomération secondaire petit port
- Chef lieu intérieur de commune littorale
- Principaux chefs lieux de l'intérieur
- Limite de wilaya
- Limite de daïra
- Limite de commune
- ~~~~~ Couronne Suburbaine

ORALES





C I. 3

1°

EL ASNAM

36°

Oued Rhio

IGHIL IZANE

TIARET

FRENDA

35°

TIGHENIF

10°

Echelle 1/1000.000^e

B I B L I O G R A P H I E D U C H A P I T R E I.

- (20) - Jean DRESCH, "La Méditerranée et le Moyen Orient", PUF, Paris 1953.
- (21) (24) - Yves LACOSTE, André HOUSCHI, André PRENANT, " L'Algérie, passé et présent", Ed. Sociales, Paris 1960. 462 p.
- (22) - Jean DESPOIS et René RAYNAL, "Géographie de l'Afrique du Nord-Ouest", Ed. Payot, Paris 1967, 570 p.
- (23) - Yves LACOSTE, "Les sources de la culture algérienne", in La nouvelle critique, revue n° 112, Paris 1960.
- (25) - Yves LACOSTE, "Ibn Khaldoun, Naissance de l'histoire" Passé du Tiers-Monde, Ed. Maspéro, Paris 1966.
- (26) - Ach CHIKAB, avril 1936, cité par Marcel EGRETAUD, "Réalité de la nation algérienne", Ed. Sociales, réédité en 1960, Paris 1957.
- (27) - Mohamed Chérif SAHLI, "Décoloniser l'histoire", Introduction à l'histoire du Maghreb, Ed. Maspéro, Paris 1965.
- (28) - Jean DESPOIS, "L'Afrique du Nord", EUF, 1964, 3e éd. 622p.
- (29) - Jacques BREIL, "La population en Algérie , étude de démographie quantitative", in La documentation française, Paris 1957, 128p.
- (30) - Marcel EGRETAUD, "Réalité de la nation algérienne", Ed. Sociales, réédité en 1960, Paris 1957.
- (31) - Pierre MERLIN, "Les pêcheurs d'Oran et de Mers-el-Kébir", in Méditerranée 1963, pp. 27-54.
- (32) - J.N. BIRABEN, "Essai d'estimation des naissances de la population algérienne depuis 1891, in Population n°4, 1969, INED, Paris, pp. 711 - 733.
- (33) - Revue Population, INED, Paris
 - "Population de l'Algérie" n°3, 1949
 - Louis HENRY, "Mouvement de population en Algérie" n°4, 1952
 - Louis HENRY, "Situation démographique en Algérie" n°4, 1954 et n° 4, 1955.
 - Louis HENRY, "Population non musulmane de l'Algérie , Recensement de 1948", n° 4, 1952.
 - Louis HENRY, "Population musulmane de l'Algérie, Recensement de 1948", n°3, 1953.
- (x) - Alfred SAUVY, "Théorie générale de la population", 2 vol., PUF, Paris 1959, vol. 1, 371p., vol. 2, 397 p.
- (x) - Claude LEGEARD, "Guide de recherches documentaires en démographie", Ed. Gauthier-Villars, Paris 1966 , 321 p.
- (x) - "Industrialisation de l'Afrique du Nord" publié sous la direction de Gaston LEDUC, Ed. A. Colin, Paris CNRS, 1953, 320 p.

C H A P I T R E I I .

IMPORTANCE DES VILLES PORTUAIRES DANS LA REPARTITION DE LA POPULATION URBAINE RECENSEE EN 1966

L'Algérie connaît de 1962 à 1966 une période de stabilisation politique et économique. Sur le plan démographique c'est au contraire une période de grands bouleversements caractérisés principalement par l'exode rural et l'attraction des grandes villes. Le recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 1966 nous donne le premier bilan général démographique et socio-économique depuis l'indépendance politique de juillet 1962. L'année 1966 est une année charnière. En effet, les structures politiques se sont stabilisées, les structures économiques sont simplement mises en place, les grands projets industriels sont en chantier, l'algérianisation du secteur tertiaire est presque achevée, mais la réforme agraire n'est toujours qu'un projet.

Le recensement de 1966 enregistre ainsi un état de fait socio-démographique permettant de dresser le bilan des problèmes à résoudre dans le domaine de l'emploi, de l'habitat, de l'urbanisme et du développement régional. Il permet de mesurer non seulement la croissance démographique, mais également le problème fondamental, dans une économie planifiée, des rapports démographiques entre villes et campagnes.

Dans ce second chapitre nous étudions l'importance de la population des villes portuaires dans la population urbaine en 1966. Nous analysons les structures de la population des villes portuaires et la localisation des faits géo-démographiques caractérisant leur réalité urbaine.

- (x) - Samir AMIN, "L'économie du Maghreb", Ed. de Minuit, 2 volumes, Paris 1966, vol. 1, 348 p., vol. 2, 226 p.
- (x) - Louis CHEVALIER, "Les problèmes démographiques Nord-Africain", in Travaux et documents, INED, n° 6, Paris 1947.
- (x) - Roger DUMOULIN, "La structure assymétrique de l'économie algérienne, d'après une analyse de la région de Bône", Ed. Genin, Paris 1959, 375 p.
- (x) - R. OLIVIER, "Production, emplois et revenus en Algérie", in "La population en Algérie", Tome 3; La documentation française, Paris 1960.
- (x) - J.P. METTAS, "Aspects socio-culturels, structure et évolution récente", in "La population en Algérie", Tome 3, La documentation française, Paris 1960.
- (x) - Hildebert ISNARD, "L'Algérie", Ed. B. Arthaud, Paris 1954. 237 p.
- (34) - Jacques BRIL, "Essai de détermination du niveau et des tendances de la fécondité des musulmans d'Algérie", Congrès mondial de la population, Rome, Sept. 1954.
- (35) - "Résultats statistiques du dénombrement de la population en 1954", Service de la statistique générale de l'Algérie.
- (36) - "Tableaux de l'économie algérienne", publiés par la Statistique générale de l'Algérie, 1960. 248 p.
- (37) - Léon TABAN, "Population algérienne, croissance, niveau de vie, investissements", in Population 1956, n° 3, INED, Paris.
- (38) - Pierre BOURDIEU, Alain DARBEL, Jean-Paul RIVET, Claude SEIBEL, "Travail et travailleurs en Algérie", Ed. Mouton et Cie, Paris 1963, 566 p.
- (39) - Alain DARBEL, "La consommation des familles en Algérie", PUF, Paris 1960.
- (40) - "Aperçu géographique de l'Algérie", publié par l'Antenne de documentation géographique de l'Etat-major français en Algérie, Mai-Jov. 1960
- (41) - René GENDARME, "L'économie de l'Algérie", Ed. Collin, Paris 1959.

N.B. : Les ouvrages mentionnés avec (x) ne sont pas cités directement dans le texte.

Notre étude entend se limiter, dans le cadre général de cette première partie, à l'analyse des faits de démographie urbaine et n'aborde pas la question des relations de dominance dans l'armature urbaine de l'Algérie. Cette question est en effet un sujet de thèse en soi, lequel sujet nécessite, d'une part, une étude des réseaux et flux économiques et socio-démographiques, et d'autre part, une étude du rôle des économies extérieures situant la localisation et l'importance des centres de décision, et une étude des économies externes et de leur effet induit sur les localisations industrielles futures, donc en définitive de leur effet sur la dynamique du fait urbain.

L'étude de démographie urbaine est une contribution à l'étude de l'armature urbaine.

2.1. SOURCES, DEFINITIONS, CRITIQUE DES SOURCES

L'Algérie a été recensée en deux temps. La date de référence pour les deux wilayate sahariennes est le 1er janvier 1966 et pour les treize wilayate du Nord, la nuit du 3 au 4 avril 1966.

Le précédent recensement de la population date du mois d'octobre 1954, soit de la veille du déclenchement de la guerre d'indépendance. La période interconsulaire couvre ainsi toute la durée de la guerre et la période de stabilisation politique de 1962 à 1965. Rappelons pour mémoire qu'un dénombrement de la population a eu lieu en 1960. Sa valeur est contestable car il porte la marque de cette période de migrations forcées de la campagne vers les centres, des zones interdites vers les camps de regroupements, et enfin du quadrillage militaire des villes.

L'étude des résultats du recensement de 1954, du dénombrement de 1960 et du recensement de 1966 permet de situer l'évolution historique de la population entre ces dates. L'énorme accroissement de la population algérienne urbaine entre 1954 et 1966 résulte directement des effets de la guerre d'indépendance

départ des Européens en 1961 et 1962 et de l'attraction des villes laissées souvent à moitié vides par ce départ. La carte de la répartition par points et cercles de la population musulmane et non musulmane (42) au recensement de 1954 montre bien cette dominance des Européens en ville. La nouvelle société algérienne issue de l'indépendance a pris possession des villes entre 1962 et 1963.

Si l'on ne tient pas compte de l'évolution de la définition de la ville et de l'extension du phénomène d'urbanisation qui fait passer les communes urbaines de 47 en 1948 à 95 en 1966, on compte pour la population urbaine respectivement 1.838.150 (25% du total) en 1948 et 4.699.200 (38% du total) en 1966. On fait l'évolution quantitative et qualitative du phénomène d'urbanisation, précisément dans la période écoulée depuis 1954, prend toute comparaison globale au niveau des communes urbaines pratiquement sans intérêt. L'évolution de l'urbanisation doit être étudiée soit au niveau des grandes villes, soit pour les petites villes et les petits centres au niveau de chaque strate définie selon une typologie basée sur l'étude des fonctions et des activités, de leur évolution, et des mutations qu'entraîne cette évolution.

En Algérie au recensement de 1966, 47% de la population est âgée de moins de 15 ans et 48% est âgée de 15 à 64 ans. Le taux d'activité est de 23,4%. Etant donné la structure par âge, on doit admettre qu'une agglomération de 5.000 habitants se décompose en moyenne en 2.350 jeunes de 0-14 ans, 2.400 adultes de 15-64 ans et 250 vieillards de 65 ans et plus. L'ensemble des chefs-lieux de plus de 5.000 habitants ne peut être directement considéré comme composant la strate urbaine. Au niveau de l'étude de population, c'est l'étude comparée de la structure par âge et sexe et de la structure d'activité qui permet de déterminer ce qui est urbain et ce qui ne l'est pas. Dans l'agglomé-

(42) Jacques BERTIN, Carte par points et cercles de la population dispersée et des chefs-lieux d'Algérie au recensement de 1954. Ecole Pratique des Hautes Etudes. Paris 1960.

tion moyenne correspondant dans sa structure par âge à la structure par âge de l'Algérie en 1966, nous avons vu que l'on compte 2.500 adultes de 15 à 64 ans. Ces individus en âge d'activité avec un taux d'activité de 25% donnent 1.250 individus actifs.

a) La définition du fait urbain adoptée par le C N R P en 1966. (43).

Dans les agglomérations de 5 000 habitants et plus, étant donné la structure par âge, le faible taux d'activité réelle, le faible taux d'activité féminine, il n'est pas évident, a priori, que l'on puisse compter 1 000 actifs non-agricoles bien différenciés. L'importance de la recherche d'un minima de population agglomérée nécessaire pour qu'il puisse y avoir fait urbain, n'a pas échappé aux responsables du C N R P. Un premier tableau peut résumer cela :

FAIT URBAIN DANS LES 164 CHEFS-LIEUX DE 5.000 H ET PLUS .

Population agglomérée au chef-lieu	Degré d'urbanisation	Volumé de population en 1966
5.000 h et plus	fait urbain possible	4.322.891
Plus de 20.000 h	fait urbain certain	3.110.452
Plus de 50.000 h	fait urbain	2.248.481

(43) Publications de la Direction des Statistiques, CNRP, Alger. Confère bibliographie du Chapitre II infra.
(C N R P : "Commissariat National au Recensement de la Population", organisme responsable de la préparation, de l'exécution, et de l'exploitation du Recensement général de la population et de l'habitat de 1966).

STRATE URBAINE EN 1966 (94 CHEFS-LIEUX URBAINS ET SEMI-URBAINS)

Nombre de communes	Sous-Strates	% de population
65	Urbain	33
29	Semi-Urbain	5,6
29	Semi-Rural	4,7
553	Rural	56,7
Total	-	100%

La population légale de l'Algérie en 1966 comptait 12.102.000 habitants dont 38% (4.699.200) dans la strate urbaine (urbain et semi-urbain). Le reste, soit 7.402.800 habitants (62%) constitue la strate rurale (semi-rural et rural). Sur un total de 164 chefs-lieux agglomérés comptant 5.000 habitants et plus, on distingue (43) dans les publications du recensement, 25 villes représentant 2.555.912 habitants, 10 villes rurales (223.171 h), 3 villes sahariennes (119.718 h) et un certain nombre d'agglomérations urbaines, suburbaines et semi-urbaines.

Rappelons les principales définitions retenues par le CNRP (43) relatives à la typologie des chefs-lieux urbains et semi-urbains.

La zone agglomérée comprend une ou plusieurs agglomérations. L'agglomération où siège l'Assemblée Populaire Communale (Mairie) est appelée "agglomération au chef-lieu" (ACL). Les autres agglomérations sont appelées "agglomérations secondaires" (AS).

L'agglomération est un groupe de constructions voisines les unes des autres sur le terrain, en nombre au moins égal à la centaine. La distance entre les constructions ne doit pas être supérieure à 200m. Toute construction distante de moins de 200 m d'une construction de l'agglomération est agglomérée.

Le périmètre de l'agglomération est une ligne fictive qui entoure l'agglomération et passe à 200 m des dernières constructions agglomérées.

(43) Publications du CNRP, opus cité.

- La zone éparsse comprend toutes les constructions non agglomérées. Elle comprend des constructions réellement dispersées et des constructions groupées en hameaux.

Les hameaux sont des groupes de 10 à 99 constructions distantes entre elles de moins de 200 m. Le hameau est un groupe de constructions dont la taille est inférieure à l'agglomération.

Les constructions dispersées. Toutes les constructions de la zone éparsse qui ne sont pas groupées en hameaux sont appelées "constructions dispersées".

- La définition de la ville est complétée par celle de la couronne péri-urbaine, et de la ville rurale. On distingue également les communes suburbaines des 3 grandes villes d'Alger, Oran, Annaba.

Urbain : Au moins 1 000 actifs non agricoles présents, représentant plus de 75% des actifs présents. Les activités non agricoles sont exercées sur place et se caractérisent par une prédominance du secteur non agricole bien différencié dans les actifs de la population agglomérée.

Semi-Urbain : Une partie prédominante des fonctions sont urbaines. La population active agglomérée au chef-lieu comprend moins de 75% d'actifs non agricoles bien différenciés représentant au moins 1 000 actifs non agricoles. Les activités non agricoles sont exercées sur place.

Péri-Urbain : Résulte d'un phénomène spécifique au sous-développement. Est en dépendance soit de l'urbain, soit du semi-urbain et caractérisé/par une mauvaise intégration. Il y a transfert de population sans structures d'accueil en ville; ainsi naissent des quartiers marginaux dont la majorité de la population n'est pas intégrée à la ville.

Sub-Urbain : Agglomération sous dépendance directe d'une grande ville. On constate plus de 50% d'actifs non agricoles différenciés dans la population active totale.

Cependant leurs fonctions sont exercées ailleurs, par exemple dans la grande ville proche. Il y a pénétration de la campagne par le secteur urbain.

Semi-Rural : Agglomération comprenant plus de 25% d'actifs non agricoles différenciés dans la population active. Les activités non agricoles sont exercées sur place.

Ville : Plus de 1 000 actifs non agricoles représentant plus de 75% des actifs totaux dans la population RPA. Les activités non agricoles sont exercées sur place.

Ville Rurale : Ville selon la définition, mais les caractères urbains sont marqués par l'existence d'une population péri-urbaine non intégrée à la ville et essentiellement résultant de la répulsion des campagnes. Dans la ville rurale, du fait de l'existence de cette population péri-urbaine, le pourcentage d'actifs non agricoles peut descendre jusqu'à 66% des actifs totaux. Les activités non agricoles sont exercées sur place.

Ville Saharienne : Ville selon la définition mais localisée dans la zone saharienne.

Agglomération suburbaine : Agglomération sous dépendance directe d'une grande ville ayant un rôle de métropole régionale. Alger est entourée de 11 agglomérations suburbaines totalisant 123.844 habitants (Aïn Taya, Bordj el Kiffan, Aïn Benian, Birkhadem, Cheraga, Draria, Staoueli, Rouïba, Saoula, Zeralda, Dar el Beida). Si l'on prend en considération la distance de 200 m entre constructions pour définir l'agglomération, seules Staoueli et Zeralda en tant qu'agglomérations ne sont pas incluses dans l'agglomération intercommunale qui rayonne autour d'Alger englobant les 9 autres chefs-lieux de commune suburbaine. Oran est entourée de deux communes suburbaines, Mers el Kébir (base maritime) et Es Sénia (aérodrome). Annaba contrôle directement la commune suburbaine d'E Hadjar (complexe sidérurgique de la Société nationale de Sidérurgie SNS).

Les activités localisées dans les communes suburbaines (dont le chef-lieu est une agglomération suburbaine) sont commandées de la ville métropole. Ce sont, :

- soit des activités agricoles de la zone maraichère de primeurs et arboricole des grandes villes (cas en particulier de Cheraga, Aïn Benian, Staoueli, Zeralda, Bordj el Kiffan, Draria, Birkhadem dans la couronne suburbaine d'Alger;

- soit des activités industrielles (la SMS à El Hadjar près d'Annaba) (Rouïba, Reghaïa, Birkhadem, Dar el Beida près d'Alger) (Es Senia près d'Oran);

- soit des activités spécialisées (aérodrome d'Alger, Dar el Beida, aérodrome d'Oran, Es Senia, base maritime d'Oran, Mers-el Kebir, base maritime d'Alger, Tamenfoust).

- soit des activités liées à la pêche (port de pêche de Djamilia (La Madrague), près d'Alger, port de pêche de Mers el Kebir, près d'Oran).

- soit des activités liées au tourisme (complexe touristique à l'Ouest d'Alger, Moretti, Club des Pins, Zeralda, Sidi Ferruch; zone de tourisme familial à l'Est jusqu'à Aïn Taya, Surcouf et à l'Ouest jusqu'à Sidi Ferr Ferruch);

- soit à des fonctions de résidence des actifs tertiaires de la ville métropole.

Les communes suburbaines sont ainsi à la fois ou en partie des banlieues industrielles, résidentielles et maraichères. A titre d'exemple, on peut citer le quartier Zouaoua de l'agglomération au chef-lieu de Cheraga, quartier de ferme laitières et de maraichers où une partie de la population active est agricole ayant ses activités sur place et où l'autre partie travaille dans le tertiaire d'Alger (notamment les PTT). La fonction de résidence des actifs

de la grande ville est ainsi mise en évidence. A l'inverse à Annaba, les autobus urbains doivent assurer aux heures de pointe le transport des travailleurs de la sidérurgie vers El Hadjar, au détriment d'usagers d'Annaba-ville, qui se plaignent du manque d'autobus, trouvant anormal que les travailleurs de la sidérurgie aient priorité sur les citadins, d'où le projet de créer une liaison ferrée électrique rapide pour les voyageurs d'Annaba à El Hadjar.

Nous verrons plus loin d'autres exemples plus en détail.

Agglomération Semi-Urbaine : Le fait urbain existe mais n'est pas déterminant. Les actifs non agricoles représentent plus de 50% des actifs totaux dans la population RPA. Les activités non agricoles sont exercées sur place.

La typologie des chefs-lieux urbains ainsi définie a été complétée au CNRP par un classement des différentes villes et chefs-lieux selon leurs relations de dominance dans l'armature urbaine de l'Algérie (44) .

En conclusion, remarquons que les chefs-lieux considérés comme appartenant à la strate urbaine sont théoriquement sélectionnés selon :

- un nombre minimum de population agglomérée (environ 5 000 h)
- un indice de densité, le taux d'agglomération dans la commune et le taux d'accroissement entre les recensements de 1954 et 1966
- un nombre minima d'actifs non agricoles, aux activités bien différenciées, dans la population active totale

(44) André PRESENT, "Les problèmes de la régionalisation en Algérie", in opus cité supra et la "Carte de l'armature urbaine" réalisée au CNRP et publiée dans l'Atlas des cartes préparatoires au découpage des Wilayats, fascicule II, Alger, Direction des Statistiques, mai 1971.

- un taux maxima d'actifs aux activités mal déterminées dans le total des actifs.

Les critères relatifs à l'activité sont les plus importants.

Ils peuvent se résumer dans le tableau suivant :

STRATE URBAINE

Plus de 1 000 actifs non agricoles bien différenciés, dans les chefs-lieux de plus de 5 000 habitants

<u>Urbain</u>	!	<u>Semi-Urbain</u>
taux d'activité non agricole supérieur à 75%	!	taux d'activité non agricole inférieur à 75%

STRATE RURALE

Tous les chefs-lieux ayant moins de 1 000 actifs non agricoles bien différenciés

<u>Semi-Rural</u>	!	<u>Rural</u>
taux d'activité non agricole supérieur à 25%	!	taux d'activité non agricole inférieur à 25%

Le problème est de définir ce qu'est la population active non agricole aux activités bien différenciées. (45)(46)(47).

Sont considérés comme occupés tous les individus déclarant avoir travaillé au moins six jours dans le mois précédant le recensement selon la date de référence du 4 avril 1966.

(45) André PREMANT, "Premières données sur le recensement de la population de l'Algérie", in Bulletin de l'association des géographes français n° 357-358, Paris 1967.

(46) André PREMANT, "La cartographie du réseau urbain en Algérie", in Bulletin de liaison cartographie et statistiques EC. CNRP, Alger n°2, mars-septembre 1968. (Ronéotypé).

(47) Cl. B. et Jean CABOT, "Population active et critères d'urbanisation en Algérie à la veille du plan quadriennal 1970-73". Communication écrite à la conférence régionale européenne de l'Union géographique internationale, Août 1971, Budapest, (Ronéotypé)

On trouve ainsi des occupés à partir de 6 ans. Selon les publications du recensement (43) la population active réelle comprend la population occupée (enfants de 6 à 14 ans et adultes de 15 ans et plus) et la population sans travail ayant déjà travaillé et âgée de 15 ans et plus (STR I). La population de 15 ans et plus sans travail déclarant chercher son premier emploi (STR II) n'est pas comptée dans la population active réelle.

La définition de la population active totale tient donc compte à la fois de la réalité de l'activité (occupé), du fait que l'on est sans travail mais que l'on a déjà travaillé et que l'on cherche un nouvel emploi (STR I) ou du fait que l'on cherche son premier emploi (STR II). Elle tient compte également du fait que l'on est résident absent soit en Algérie (RAA) soit à l'étranger (RAE).

Dans l'étude des caractéristiques du fait urbain, la population active non agricole doit être réellement active, résidente présente, et ses activités non agricoles doivent être bien différenciées, c'est-à-dire pouvoir être répartis de façon précise dans les branches d'activité économique.

La question n'ayant pas été posée lors du recensement, il n'est pas possible de distinguer les actifs dont l'activité est exercée dans la commune de résidence, des autres actifs exerçant leur activité dans une commune voisine. Il est impossible par l'étude des seuls résultats du recensement de 1966 de distinguer la population active non agricole exerçant ses activités sur place dans la commune de résidence.

La notion de chômage est également difficile à approcher dans le recensement de 1966. On considère comme chômeurs les actifs sans travail ayant déjà travaillé et déclarant chercher un nouvel emploi (STR I).

En 1966, la population des 94 chefs-lieux urbains (sans El Hadjar, commune suburbaine d'Annaba) compte 3.714.721 résidents présents, soit 41% de la population totale résidente présente en Algérie. La population active totale dans cette strate

(43) Publications CNRE, opus cité.

urbaine compte 1.016.313 actifs y compris les sans-travail cherchant un emploi (209.896 actifs) et les sans-travail cherchant leur premier emploi (106.702). La population active urbaine présente et réellement occupée ne comprend que 687.715 actifs soit 22% de la population urbaine présente. L'ensemble des sans-travail (STR I + STR II) représente 31% de la population urbaine active totale.

On doit tenir compte également de la faible importance de l'emploi féminin. En 1966, les femmes de plus de 35 ans ne sont pratiquement pas intégrées aux activités non agricoles. Sur un total de 4.653.800 femmes de 6 ans et plus on compte seulement 90.500 femmes déclarées actives (y compris les sans-travail cherchant un nouvel emploi) dont 20.079 résidentes à Alger. Il est probable, cependant, que l'activité féminine a été fortement sous-estimée. Les femmes actives représentent 6,72% des actifs présents dans l'ensemble de l'Algérie. A Alger on compte 18.964 femmes actives de 15 ans et plus pour 148.255 hommes actifs. Sur un total de 20.079 femmes actives de 6 ans et plus à Alger, on compte 11.547 femmes de moins de 35 ans, soit un peu plus de la moitié. Toujours à Alger dans la population active totale de 20 à 24 ans on compte 20.794 hommes et 3.731 femmes (11,5%).

La question posée au recensement ne permet pas de distinguer avec précision les femmes actives et les femmes ménagères. On ne recense en effet que l'activité principale, et si la femme déclare s'occuper principalement de son ménage et avoir des activités secondaires dans l'artisanat, les services domestiques, les travaux agricoles ou autres, on la classe comme ménagère. On recense en 1966 2.877.300 ménagères pour 4.653.800 femmes de 6 ans et plus. A Alger on compte 202.608 ménagères pour 357.770 femmes de 6 ans et plus. Du moins a-t-on sans doute recensé avec précision les femmes ayant une activité bien différenciée et ayant un revenu.

b) Critique des sources.

Le recensement de 1966 permet une étude fine des structures et de la localisation de la population des villes. Nous avons vu que le fait urbain doit être caractérisé essentiellement à partir d'une étude des structures de la population active réellement occupée dans la ville.

Cette démarche pose deux types de problèmes dont la solution ne peut être entièrement résolue à partir des documents de base du recensement de 1966.

Premier problème : Le recensement ne nous donne pas le lieu de résidence des actifs en fonction de leur lieu d'activité. Il en résulte deux types d'inconvénients

Tout d'abord il n'est pas possible de préciser le rôle "d'agglomérations-dortoirs" des communes suburbaines des grandes villes d'Alger, Oran, Constantine et Annaba. Il n'est pas possible non plus d'étudier le pourcentage des résidents de la ville qui travaillent à l'extérieur de la commune dans les communes suburbaines des grandes villes. Or une des caractéristiques des grandes villes algériennes actuelles réside précisément en ceci que la population active et la population résidente ne sont pas parties d'un même tout dans l'espace géographique défini par le périmètre de l'agglomération ou le périmètre de la commune. La population active agricole recensée en ville est en fait une population d'ouvriers agricoles travaillant dans les comités de gestion des communes environnantes. Même dans le cas d'Alger ou d'Annaba dont la zone éparsée agricole est importante dans les limites de la commune, les ouvriers agricoles résidant dans l'agglomération travaillent souvent dans les exploitations agricoles et les comités de gestion des communes voisines. Dans le cas d'Oran dont tout le territoire communal est pratiquement aggloméré, il est encore plus évident que la population active agricole recensée en ville travaille dans les exploitations agricoles des communes environnantes. On constate ainsi qu'une

part souvent importante de la population active agricole qui réside en ville exerce son activité en dehors de la commune.

L'inverse les actifs agricoles résidant dans les communes voisines sont parfois employés dans les exploitations agricoles de la zone éparsée des communes urbaines.

La population active non-agricole employée en ville connaît les mêmes problèmes de relation entre lieu de travail et lieu d'habitat. Premier cas, les activités secondaires et tertiaires localisées en ville recrutent une main d'oeuvre qui réside aussi bien dans la ville ou la commune urbaine que dans les communes voisines. Dans le cas d'Alger un pourcentage d'actifs non négligeable mais difficile à mesurer résident dans les communes suburbaines mais également dans les villes telles que Boufarik, Blida, Koléa ou Tizi-Ouzou. De même les activités industrielles localisées dans les communes suburbaines emploient une part importante d'actifs résidant à Alger. C'est le cas des zones industrielle de Rouiba-Reghaïa, de Kouba-Birmandreïs, de Cheraga-Douera, mais également le cas des industries plus éloignées, notamment l'industrie textile de Dra-Ben-Khedda pourtant plus proche de Tizi-Ouzou. Il s'agit alors surtout de cadres supérieurs. La dominance d'Alger s'affirme ainsi sur les industries de la région. Le même problème existe dans le cas d'Oran et de ses communes suburbaines telles que Mers-el-Kébir, Es Sénia ou de communes plus éloignées telles que Oued Tlelat ou même la ville d'Arzew. Dans cette dernière dont la croissance industrielle est rapide au regard de l'importance des équipements urbains résidentiels, c'est Oran qui joue le rôle de ville-dortoir pour une partie des cadres et des ouvriers spécialisés. Dans le cas d'Annaba, l'industrie sidérurgique localisée dans la commune suburbaine d'El Hadjar recrute une part importante d'ouvriers et cadres dans la ville d'Annaba qui joue alors également le rôle de ville-dortoir. Une part importante des ouvriers réside même dans les hôtels et bains-maures d'Annaba dans la mesure où la crise du logement ne leur permet de se loger en fonction de leurs

evenus ni à Annaba ni sur place à El Hadjar.

Cette situation qui existait déjà en 1966, s'est aggravée depuis. L'enquête auprès des services de transport urbain et les comptages de voiture permettent de le mettre en évidence (48)(49). Le même problème existe dans le tertiaire notamment les services hôteliers et touristiques. Les cadres et souvent les employés des zones touristiques localisées dans les communes proches d'Alger, Annaba ou Oran résident en ville.

~~Ensuite, l'attraction des~~

Ensuite, l'attraction des grandes villes sur les zones rurales ou montagnardes surpeuplées crée un phénomène de "zone réservoir". Le cas le plus typique est celui de la grande Kabylie que l'on peut considérer comme une zone réservoir d'Alger. Tout fonctionne comme si la population de ces zones vivait à cheval sur deux modes de vie : le mode de vie traditionnel caractérisé par un modèle de consommation agricole et des modèles socio-culturels reflétant l'héritage des traditions communautaires, et le mode de vie moderne caractérisé par l'influence des modèles de consommation et des modèles socio-culturels de la ville et de l'étranger et reflétant l'expérience acquise dans l'émigration vers les zones d'emploi moderne essentiellement dans la grande ville et à l'étranger, en France principalement.

Il en résulte une situation où l'individu actif se sépare de sa famille selon une migration pendulaire dont l'amplitude est en général la semaine pour ce qui concerne les migrations internes. Le travailleur passe en quelque sorte ses "week-end" au douar et il contribue par les revenus qu'il apporte de la ville à introduire dans le douar des modèles de consommation qui ne correspondent pas à une simple économie agricole et montagnarde. C'est par exemple souvent le poids des "émigrés en villes" qui permet d'obtenir au village certains équipements tels les routes, les pistes consolidées, l'électricité, les forages etc... Cette influence de la ville crée un désintérêt pour le travail agricole peu rentable et se réalisent alors les

conditions psychologiques d'une "attente" du départ définitif en ville dès que le travail du chef de ménage sera suffisamment stable pour lui permettre de faire venir sa famille dans un logement urbain. C'est ce que nous appelons le phénomène de "zone réservoir".

Le recensement de 1966 aurait pu permettre d'étudier ce phénomène si les déclarations de résidence des (RAA) résidents absents en Algérie et des visiteurs étaient suffisamment précises et nous renseignaient en particulier sur le lieu de résidence de la famille et sur le lieu d'activité.

Deuxième problème : La définition du fait urbain devrait être fondée sur une étude statistique précise des actifs non-agricoles réellement occupés et des chômeurs et sans travail.

En effet, dans l'ensemble des actifs non agricoles ceux dont l'activité est représentative du fait urbain sont ceux qui participent à la production de biens, de services et d'équipements et qui assurent le fonctionnement des secteurs économiques secondaire, tertiaire et éventuellement quaternaire, contribuant par là à développer le rôle de la ville dans un espace à trois dimensions, régionale, nationale et internationale.

Il est nécessaire d'étudier séparément les actifs dont l'activité est intégrée à l'économie urbaine moderne. Il est donc important (50) "de reconstituer, à travers l'émiettement que les statistiques y opèrent inévitablement, la totalité du sous-proletariat", lequel représente la population marginale dont l'activité n'est pas intégrée ou insuffisamment intégrée à l'économie

(48) François TOMAS, "Annaba et son arrière pays, naissance d'une région économique", p. 129, in Bulletin de la Société languedocienne de géographie, Tome 6, fascicule 1 n° 1 janvier-mars 1972, pp. 105-130.

(49) A. BUZACOUX et P. PICREZ, "Mémoire de maîtrise sur les activités industrielles et tertiaires de la ville d'Arzew", CNRP, Alger, Université de Paris VII, Ronéotypé, 1970.

(50) A. SAYAD "Examen critique des catégories socio-professionnelles retenues pour l'exploitation du Recensement de 1966", Direction des Statistiques, Alger; EDHE VIIe section, Paris 1970, 57 p. ronéotypé pp. 2 à 5.

urbaine moderne. "Cela conduit à distinguer... parmi toute la population active occupée... ceux qui appartiennent à l'économie urbaine proprement dite de ceux qui s'en écartent jusqu'à en être totalement marginaux et étrangers".

Ces activités marginales pourraient être facilement distinguées des autres activités si dans le questionnaire du recensement était prévue une question sur la durée de l'activité, sur les activités secondaires de l'activité principale et sur la nature exacte de l'activité actuelle et antérieure pour tous les "indépendants non employeurs", les sans travail et les chômeurs.

Le recensement de 1966 a tenté une approche de ce genre en adressant une demande de "Fiche indicative d'emploi" (43) à tous les employeurs connus par les fichiers statistiques, mais les réponses inégales n'ont pu être exploitées.

Dans cette critique des sources nous ne perdons pas de vue qu'un recensement général de la population et de l'habitat reste toujours en deça des besoins de connaissance en matière d'emploi et de population active. Mais nous tenons à souligner que le recensement doit servir de base à un grand nombre d'enquêtes et qu'il doit permettre par exemple la comparaison avec les enquêtes emploi menées directement auprès des établissements et entreprises.

L'évolution du fait urbain se mesurant en particulier dans l'évolution des structures de l'emploi il nous a paru utile d'insister sur ce point

2.2. SITUATION DES VILLES PORTUAIRES DANS LES AGGLOMERATIONS LITTORALES EN 1966.

Les cartes C1, C2 et C3 localisent à l'échelle du 1/1.000.000e les agglomérations littorales. Elles permettent de comprendre le découpage administratif de l'Algérie en 1966. La taille importante de la superficie des communes apparaît au

(43) Publications du CNRS opus cité "Rapport général et méthodologie" annexe 14.

premier regard.

Certaines communes littorales sont tournées vers l'intérieur et leurs chefs-lieux sont localisés à l'intérieur des terres en fonction des activités agricoles. Nous n'étudions pas ces communes.

Un certain nombre de petits ports sont soit chef-lieux de commune, soit agglomération secondaire. Ils ne font pas partie de notre étude.

Nous étudions le fait urbain dans les agglomérations portuaires. L'Algérie compte 16 ports dont la population dépasse 5.000 habitants au recensement de 1966. Classés par ordre d'importance décroissante de la population légale au chef-lieu et selon leur fonction administrative et la typologie urbaine utilisée par le CNRF, ces ports se répartissent selon le tableau ci-après :

Chef-Lieu (1)		Typologie urbaine du CNRF	Population totale au chef-lieu, 1966
ALGER	W	Métropole nationale	897.329
ORAN	W	Métropole régionale	325.807
ANNABA	W	Métropole régionale	152.423
MOSTAGANEM	W	Ville centre régional	63.744
SKIKDA	D	Ville centre régional	61.157
BEJAIA	D	Ville centre régional	50.467
DJIDJELLI	D	Ville relais régional de Constantine	25.737
BENI-SAF	D	Agglomération urbaine sous-relais régional de Tlemcen	18.547
CHERCHELL	D	Agglomération urbaine sous-relais régional d'Alger	11.943
TENES	D	Agglomération urbaine sous-relais régional d'El asnam	11.929
ARZEW	C	Ville sous-relais régional d'Oran	11.700
GHAZAOUET	D	Ville sous-relais régional de Tlemcen	11.644

Chef-Lieu (1)	Typologie urbaine du CNRP	Population totale au chef-lieu, 1966
COLLO	D Agglomération semi-urbaine sous-relais régional de Skikda	10.003
DELLYS	C Agglomération semi-urbaine sous-relais régional d'Alger	10.268
EL KALA	D Agglomération semi-rurale sous-relais régional d'Annaba	8.217
MERS EL KEBIR	C Agglomération suburbaine d'Oran	5.624

(1) = niveau administratif du chef-lieu

W = wilaya (département)

D = daïra (arrondissement)

C = commune (baladia)

Dans une première approche, ces 16 ports peuvent être classés en 4 strates selon la taille de leur population totale.

Strate 1 : 3 grandes villes de plus de 100.000 h ayant un rôle de métropole nationale pour Alger et de métropole régionale pour Oran et Annaba. Ces 3 grandes villes sont chef-lieux de wilaya.

Strate 2 : 3 villes de 30.000 à 100.000 h ayant un rôle de centre régional dans l'armature urbaine. Mostaganem, chef-lieu de wilaya, Skikda et Bejaïa, chef-lieux de daïra.

Strate 3 : 6 ports de 11.000 à 19.999 h. Ils comprennent 5 chef-lieux de daïra, Djidjelli, Beni Saf, Ténès, Ghazaouet, Cherchell et 1 chef-lieu de commune, Arzew. Ils ont dans l'armature urbaine un rôle de sous-relais régional. Deux d'entre eux sont considérés comme des villes, Ghazaouet et Arzew. Les autres sont considérés comme des agglomérations urbaines.

Strate 4 : 4 ports de 5.000 à 10.999 h dont 2 sont chef-lieux de daïra, Collo et El Kala, 2 sont chef-lieux de commune,

Dellys et Mers El Kébir. A noter le rôle particulier de Mers El Kébir, commune suburbaine d'Oran, base maritime militaire. Collo et Dellys sont considérés comme agglomérations semi-urbaines avec un rôle de sous-relais régional. El Kala, agglomération semi-rurale a également un rôle de sous-relais régional.

Nous avons retenu pour notre étude les 12 ports composant les strates 1, 2 et 3. Le tableau suivant exprime le rang des ports étudiés (selon leur population au chef-lieu) dans les chef-lieux de la wilaya à laquelle ils appartiennent et dans les chef-lieux d'Algérie. Ces 12 ports comptent 9 villes et 3 agglomérations urbaines selon les catégories du CNRP. Les 9 villes, Alger, Oran, Annaba, Mostaganem, Skikda, Bejaïa, Djidjelli, Ghazaouet, Arzew représentent près de 1.600.000 h agglomérés au chef-lieu, soit 62,4% de la population des villes d'Algérie en 1966 (2.555.192 h), 31,2% de la population des chef-lieux d'Algérie en 1966 (5.110.675 h) et 33% de la population des chefs-lieux de l'Algérie du Nord en 1966 (4.925.826 h).

STRATES	LES PORTS	(1)		CLASSE EN HABITANTS
		RANG DANS LES CHEF-LIEUX de la wilaya	d'Algérie	
Strate 1.	1. Alger	1	1	+ de 500.000
	2. Oran	1	2	de 100.000
	3. Annaba	1	4	à 500.000
Strate 2.	4. Mostaganem	1	9	de 30.000
	5. Skikda	2	10	à 99.999
	6. Bejaïa	2	13	
Strate 3.	7. Djidjelli	2	32	
	8. Beni-Saf	3	46	
	9. Cherchell	5	71	de 11.000
	10. Ténès	4	72	à 29.999
	11. Arzew	6	75	
	12. Ghazaouet	5	76	

(1) rang selon la population au chef-lieu

L'ensemble de la population des 12 ports, agglomérée au chef-lieu, représente 1.636.831 habitants soit 32,3% de la population totale agglomérée au chef-lieu en Algérie en 1966 (5.110.675h).

Alger représente 17,55% de la population totale agglomérée en Algérie, Oran 6,36%, Annaba 2,93%, Mostaganem 1,23%, Skikda 1,18%, Bejaia 0,97%, Djidjelli 0,48%, Beni-Saf 0,36%, Cherchell, Ténès, Arzew et Ghazaouet, chacun 0,22%.

Nous considérerons dans la suite de l'étude ces 12 ports comme des villes et nous ne retiendrons pas la distinction utilisée par le CNRP entre ville et agglomération urbaine. Pour nous, l'agglomération urbaine sera l'agglomération intercommunale autour des villes métropoles d'Alger et d'Oran. Ces agglomérations urbaines intercommunales forment dans l'espace géographique des communes suburbaines un tissu urbain continu. Les agglomérations suburbaines sont, soit intégrées à l'agglomération urbaine par l'extension du tissu urbain, soit distinctes et constituent alors des unités séparées par plus de 200 m. C'est le cas autour d'Oran pour Mers El Kébir chef-lieu et ses agglomérations secondaires d'Aïn El Turck et Cap Falcon et pour Es Senia chef-lieu.

C'est le cas pour El Hadjar près d'Annaba.

Autour d'Alger par contre, le tissu urbain continu dépasse même la cadre géographique des 11 communes suburbaines.

Les agglomérations suburbaines ne font pas partie de notre étude. Nous donnons seulement quelques données de population permettant de situer leur importance. Seul le cas d'El Hadjar sera étudié dans la IIème partie concernant la ville d'Annaba.

2.3. IMPORTANCE DES VILLES PORTUAIRES DANS LE RESEAU

DES VILLES .

L'Algérie connaît encore à l'heure actuelle un réseau urbain hiérarchisé de la métropole nationale aux métropoles régionales et aux relais régionaux et locaux. (9). La fonction locale, régionale ou nationale des différentes villes traduit l'extension de la zone d'influence des activités de la ville, la nature locale, régionale ou nationale de sa production industrielle et artisanale, sa capacité de développer les relations de service et d'échanges avec les autres villes et avec la zone rurale.

Alger exerce son contrôle politique, culturel sur l'ensemble de l'Algérie. C'est la métropole nationale vers laquelle converge l'infrastructure des voies de communications. La population d'Alger, 943.551 h en 1966 représente 7,8% de la population des communes urbaines. La population de l'agglomération intercommunale d'Alger et de sa couronne suburbaine, représente 23% de la population des communes urbaines et 9% de la population de l'Algérie.

La carte CI.1. (supra) montre l'extension de la région d'Alger dont la dominance en tant que métropole régionale englobe tout le moyen Cheliff à l'Ouest jusqu'à El Asnam, toute la grande Kabylie à l'Est jusqu'à Bejaïa et s'étend au Sud jusqu'à l'Atlas Saharien.

Alger centralise les activités au point que l'on y compte 31,4% des salariés réguliers de l'ensemble des villes en 1966 soit 136.668 salariés réguliers pour un total de 435.188 salariés réguliers urbains. Sur un total de 69.751 salariés réguliers de l'industrie dans les villes, Alger compte 26.528 soit 38%; sur un total de 34.219 salariés réguliers urbains du commerce, 45% soit 15.398; et sur un total de 196.952 salariés réguliers urbains des services 31% soit 60.707.

Ainsi la métropole nationale qui compte seulement 20% de la population urbaine de l'Algérie domine nettement par le nombre

(9) Voir Maurice BENCHETRIT, Jean CAROT, Marc COTE et André PRENANT, "Les problèmes de la régionalisation en Algérie", opus cité supra.

d'emplois en 1966 et encore s'agit-il là de la seule population salariée domiciliée à Alger à l'exclusion des salariés résidant dans les communes suburbaines.

Outre Alger, 3 villes, Oran, Constantine et Annaba ont une influence régionale qui leur donne un rôle de métropole régionale.

La région d'Oran est délimitée par la frontière marocaine à l'Ouest et la zone d'influence d'Alger à l'Est (carte CI.3 supra).

Le réseau urbain y est relativement plus dense dans une région où l'agriculture spéculative permet le développement des relations industrie-agriculture. Des villes comme Mostaganem et surtout Tlemcen ont un rayonnement qui n'est pas étouffé par la métropole régionale. La zone industrielle d'Oran-Arzew est un des pôles caractéristiques des relations industrie-agriculture basées sur la nouvelle politique d'utilisation des richesses du sous-sol en vue de promouvoir le développement de l'économie agricole et industrielle. C'est en même temps un des pôles de la nouvelle politique d'exportation des hydrocarbures et du gaz naturel en vue d'équilibrer les échanges avec les pays industrialisés et le lieu de production des engrais azotés nécessaires à l'agriculture.

Dans les régions Est ce rôle est dévolu à Skikda pour la région de Constantine et Annaba pour la région d'Annaba. (carte CI.2 supra).

La région de Constantine est la seule région d'Algérie, le Sahara excepté, qui soit dirigée par un pôle urbain intérieur, Constantine, rayonnant par l'intermédiaire de centres contrôlant leur propre sous-espace tels que Sétif et Batna. L'industrialisation s'y développe sur la base de l'utilisation de l'énergie du sous-sol saharien, notamment par un gazoduc aux multiples embranchements. Skikda est le port de Constantine et en même temps un très important pôle industriel de la pétro chimie.

Sétif et Bejaïa se complètent, la première développant un complexe industriel à partir des produits dérivés des hydrocarbures, la seconde exportant les hydrocarbures vers le marché des pays industriels. La vocation de Bejaïa d'être le port de la région sétifienne est un des problèmes du développement régional.

Batna, au piedmont Nord du massif des Aurès développe une industrie des produits de consommation.

La région d'Annaba (48) est une région très particulière. Fortement charpentée par un axe ferroviaire Nord-Sud, elle s'est créée sur la base d'une complémentarité entre les zones minières du Sud (phosphate et fer), la zone d'agriculture et d'élevage du Nord de Souk-Ahras à Guelma et Annaba, et la zone industrielle d'Annaba avec ses complexes sidérurgiques et d'engrais phosphatés. Le développement actuel de cette zone industrielle sur l'eau est extrêmement original dans la mesure où sa production est organisée en fonction des besoins de l'économie nationale, engrais pour l'agriculture et produits sidérurgiques pour assurer le développement industriel (usines de moteurs, camions, tracteurs, pompes etc... situées dans les villes de l'intérieur telles que Constantine, Médéa etc...). Autre originalité, sa situation sur l'eau lui permet d'importer le coke et surtout l'énergie pour la sidérurgie, dans la période précédant l'approvisionnement direct en gaz naturel. Cette situation lui permet également d'exporter une partie de la production industrielle et minière non absorbée par le marché national et d'importer le complément de matières premières et les produits transformés et machines nécessaires au développement de cette production.

La complémentarité des deux régions de l'Est fait que l'on peut parler d'un réseau urbain polarisant qui comprendrait Annaba, Skikda, Constantine, Batna, Sétif et Bejaïa, soit 6 villes dont 3 ports.

À l'Ouest on n'a au contraire qu'à une ébauche de réseau urbain polarisant réunissant Oran, Tlemcen, Arzew, Mostaganem et Sidi Bel Abbés, soit 5 villes dont 3 ports.

Au centre le rôle d'Alger est déterminant et le démarrage d'El Asnan , Médéa et Tizi-Ouzou en est affecté. La seule complémentarité est dans les rôles réciproques d'Alger, de sa zone industrielle et de Blida.

Le Sud semble échapper pour l'instant à une véritable organisation régionale. Saïda, Tiaret, Biskra demeurent des villes isolées dans leur sous-espace. Les relations Béchar Oran se confirment, mais le développement de Tindouf est impulsé d'Alger comme celui d'Ouargla et Biskra. Les hautes plaines algéro-oranaises et l'Atlas saharien sont en fait en position marginale et le développement urbain n'y est partiellement animé que par des facteurs locaux (51). Mises à part la prédominance d'Alger et la dominance d'Oran, Constantine et Annaba, la hiérarchie des villes est à l'heure actuelle en pleine mutation, dans la mesure où l'espace de consommation s'élargit et où l'espace de production industrielle et agricole se renforce, se diversifie et se spécialise (52).

On remarque ainsi que sur 13 villes importantes du Nord de l'Algérie , 7 sont des ports dont les activités sont étroitement liées au développement régional.

2.4. DONNEES GEO-DEMOGRAPHIQUES EN 1966.

L'étude de la répartition de la population, de la densité et de l'évolution de la population de 1954 à 1966 dans les communes des 12 ports importants, révèle des disparités qui s'expliquent par les difficultés économiques et les mouvements de population inhérents à la période.

(48) François TOMAS, "Annaba et son arrière pays, naissance d'une région économique", opus cité supra.

(51) R. COUDERC , "Une région marginale : Oasis et Ksour de l'Oranie méridionale", in Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie, n°1 Janvier-Mars 1972, pp. 35-52. L'auteur insiste sur le fait "qu'Oran est le lieu obligé des achats exceptionnels" "ou même parfois Alger" p. 46.

(52) Milton SANTOS, "Croissance et urbanisation en Algérie", in Revue Méditerranée n°8, 1971 pp. 731-740.

Le Tableau T.1 (supra) nous montre que l'accroissement de la population algérienne des 12 communes a été en général rapide de 1921 à 1948, période pendant laquelle la population algérienne d'Alger, Oran et Annaba est multipliée par 4, celle des 9 autres communes étant multipliée par 2 ou 3. De 1948 à 1954 l'accroissement reste important sans être spectaculaire. Au contraire de 1954 à 1966, en 12 ans, la population algérienne d'Alger triple, passant de 295.000 h à 937.000 h, celle d'Oran quadruple presque passant de 95.000 h à 326.200 h, celle d'Annaba triple presque passant de 65.700 h à 166.900 h. Les 9 autres communes doublent presque toutes leur population algérienne dans cette période et l'une d'entre elles, Arzew multiplie sa population par quatre.

L'on remarque ainsi que l'accroissement de la population algérienne est fonction de la taille de la commune et de son importance économique. L'inégal développement économique de ces communes et de leur arrière-pays a une incidence certaine sur la direction des courants migratoires.

De 1921 à 1966, soit en 45 ans, les 12 communes peuvent être groupées en deux ensembles au regard de l'accroissement de leur population algérienne. D'une part Alger, Oran et Annaba voient cette population multipliée de 12 à 18 fois; d'autre part Mostaganem, Skikda, Bejaïa, Djidjelli, Beni-Saf, Ténès et Ghazaouet voient cette population algérienne multipliée de 4 à 6 fois. Deux exceptions à signaler, Cherchell dont la croissance est freinée par la proximité d'Alger et dont la population algérienne ne s'est multipliée que par 3 et Arzew dont la population est multipliée par 8 (1.600 h en 1921 et 13.000 h en 1966), le démarrage spectaculaire s'étant réalisé entre 1954 et 1966 à la suite des nouvelles implantations industrielles.

Ces données concernent la population algérienne des communes, soit aussi bien la population agglomérée que la population éparses. Il est à souligner que l'accroissement de la population algérienne des chefs-lieux agglomérés ne suit pas la même courbe tout se passant comme si pendant la période coloniale la population algérienne attirée par le développement économique de ces

elles était dans un pourcentage important reléguée dans les
quartiers de la zone éparsée des communes .

2.4.1. L'accroissement de la population des chefs-lieux.

Les graphiques GI 1, 2 et 3 situent les rapports entre évolu-
tion de population au chef-lieu de 1954 à 1966, densité de popu-
lation dans la commune en 1966 et population totale du chef-lieu
en 1966. Ils permettent de localiser la population des ports
dans l'ensemble des 95 chefs-lieux de communes urbaines et semi-
urbaines au recensement de 1966.

- Le graphique GI 1 montre que plus les villes portuaires
sont importantes, plus la population des communes est dense et
cela même pour les communes dont la zone éparsée est vaste. Cela
signifie que l'accroissement de la population du chef-lieu, même
après 1962 est accompagnée d'un accroissement de population dans
la zone éparsée.

- Les graphiques GI 2 et GI 3 montrent que le taux d'accrois-
sement global des chefs-lieux de 1954 à 1966 n'est fonction ni de
la densité dans les communes ni de la quantité de population
totale. Il est en fait fonction de la part de population européenne
dans la ville de 1954 à 1962 comme le montre le Tableau T.2
(supra) . En effet plus la population européenne est importante
dans cette période, plus le vide à combler sera important en 1962.
La population de la zone éparsée surdensifiée tend alors à rempla-
cer les partants au fur et à mesure de leur émigration, mais sans
pour autant quitter entièrement la zone éparsée. Il arrive ainsi
que la population totale du chef-lieu diminue entre 1960 et 1966.
C'est le cas notamment à Oran où l'on enregistre une baisse de
7% sur la période 1960-1966, à Skikda (-25%) à Djidjelli (-6%).
L'accroissement de la population algérienne a été spectaculaire
mais il n'a pas toujours suffi à compenser le départ des Euro-
péens.

Sur le graphique GI 2, on constate que la population des
villes d'Algérie et particulièrement celle des ports doublera



dans un temps très court. Les ports se groupent en trois strates: pour un temps de doublement de 7 à 15 ans, Alger croît de 5,9% par an au chef-lieu, Arzew de 11,2% par an au chef-lieu, Ghazaouet de 6,1% par an au chef-lieu; pour un temps de doublement de 16 à 20 ans, Annaba et Bejaïa de 4,4% par an, Beni-Saf de 4,5% par an, Ténès de 4,2% par an et Cherchell de 3,7% par an.

Seuls 4 ports font exception et vont doubler dans un laps de temps de plus de 21 ans, ce sont Oran, 1,4% par an, Mostaganem, 0,9% par an, Skikda, 1,8% par an et Djidjelli 0,4% par an.

Dans ce cas l'importance du départ de la population européenne en 1962 et la lenteur du démarrage économique entre 1962 et 1966 faussent le calcul. Aux temps de doublement sont associés des taux annuels d'accroissement constant par période. C'est dire que le doublement ne pourrait se réaliser dans la période indiquée que dans l'hypothèse non fondée du maintien des mêmes conditions de fécondité, de mortalité et de migration dans la période à venir. Le remplacement de la population européenne des villes par la population algérienne modifiant la structure par âge, la mortalité par âge et les conditions de la fécondité, implique déjà un accroissement naturel plus rapide. Le développement économique des villes et la surcharge démographique des campagnes vont entraîner également un accroissement positif de la balance migratoire.

Il est évidemment difficile, au niveau des villes, d'évaluer tous les paramètres de l'accroissement vrai. La période récente est marquée par les événements historiques exceptionnels de la guerre de libération de 1954 à 1962. Le très fort exode en 1962 des populations européennes vers la France est un fait historique rare et sa conséquence la plus importante est la modification radicale de la structure par âge de la population urbaine des villes d'Algérie où résidait une majorité d'Européens avant l'indépendance. La carte Cl 8 montre une correspondance entre le faible % d'Algériens dans la population du chef-lieu en 1960 et le faible accroissement de la population totale entre 1954 et 1966 dans la ville d'Oran notamment. Cependant si l'on considère les 4 villes qui stagnent, Oran, Mostaganem, Djidjelli et Skikda dont

l'accroissement est faible sur la période 1954-1966, on remarque sur le tableau T.2 (supra) qu'entre 1954 et 1960 et entre 1960 et 1966, elles ne connaissent pas le même accroissement brut. Oran croît de 27% sur la période 1954-1960 (75.315 h en plus) alors que sur la période 1960-1966, sa population diminue de 24.600 h. Mostaganem croît de 14% sur la période 1954-1960 (8.340 h en plus) et diminue de 1960 à 1966 de 1.489 h. Djidjelli croît de 12% sur la période 1954-1960 (2.946 h en plus) et diminue de 1.563 h de 1960 à 1966. Skikda croît de 64% sur la période 1954-1960 (31.608 h en plus) et diminue de 19.746 h de 1960 à 1966.

La population totale du chef-lieu d'Oran passe en valeur absolue de 274.772 h en 1954 à 350.087 h en 1960 et 325.807 h en 1966. On a donc une diminution de 1960 à 1966 pour la population totale, mais la population algérienne de la commune d'Oran croît rapidement passant de 95.622 h en 1954 à 175.770 h en 1960. En 1966 le chef-lieu d'Oran compte 293.030 Algériens.

La population totale du chef-lieu de Mostaganem passe en valeur absolue de 56.446 h en 1954 à 64.786 h en 1960 et 63.774 h en 1966. On a donc une diminution de 1960 à 1966 pour la population totale, mais la population algérienne de la commune de Mostaganem passe de 44.908 en 1954 à 58.940 en 1960. En 1966, le chef-lieu de Mostaganem compte 61.892 Algériens.

La population totale du chef-lieu de Djidjelli passe en valeur absolue de 23.624 h en 1954 à 26.570 h en 1960 et 25.737 h en 1966. On a donc une stagnation de 1960 à 1966 pour la population totale, mais la population algérienne de la commune passe de 35.656 h en 1954 à 36.827 h en 1960. En 1966, le chef-lieu de Djidjelli compte 25.519 Algériens.

La population totale du chef-lieu de Skikda passe en valeur absolue de 48.773 h en 1954 à 80.281 en 1960 et 61.157 h en 1966. On a donc une diminution de 1960 à 1966 pour la population totale de près de 20.000 h au chef-lieu. La population algérienne de la commune passe de 33.308 h en 1954 à 71.742 h en 1960. En 1966, le chef-lieu de Skikda compte 60.257 Algériens.

Le tableau suivant met en évidence la différence de rythme d'accroissement selon que l'on étudie la commune ou le chef-lieu.

EVOLUTION DE LA POPULATION DE 1954 A 1966

	C O M M U N E		Temps de doublement en années	C H E F - L I E U		Temps de doublement en années
	% sur 12 ans par an	% par an		% sur 12 ans par an	% par an	
Alger	61,4	4,1	17	99	5,9	12
Oran	11,8	0,9	75	10	1,4	49
Annaba	49,0	3,4	19	69	4,4	16
Mostaganem	14,9	1,2	60	12	0,9	75
Skikda	16,4	1,3	55	24	1,8	39
Bejaïa	27,5	2,0	34	68	4,4	16
Djidjelli	7,0	0,6	95	6	0,4	146
Beni-Saf	10,4	0,8	84	69	4,5	16
Cherchell	13,9	1,1	64	55	3,7	19
Ténès	14,9	1,2	60	64	4,2	17
Arzew	26,1	2,0	34	261	11,2	7
Ghazaouet	23,2	1,8	39	105	6,1	12

Dans ce tableau les données de 1954 ont été rapportées aux aires administratives de 1966 pour permettre la comparaison; les temps de doublement en années sont calculés dans l'hypothèse d'un taux annuel constant.

Si l'on considère que la densité dans la zone éparsée et les agglomérations secondaires des communes, anormalement élevée dans la période 1954-1962 du fait des regroupements, s'est rapprochée de la normale entre 1962 et 1966, l'on peut admettre la tendance de l'accroissement des communes comme plus significative que celle des chefs-lieux. On doit tenir compte également du fait que le poids des populations européennes dans l'ensemble de la commune était moins fort que dans la seule agglomération au chef-lieu. L'on peut en déduire que dans la période 1954-1966, l'effet du départ des Européens en 1962 est en partie compensé au niveau de la commune entière par les densités exceptionnellement élevées des Algériens dans la zone éparsée de 1954 à 1962.

La fourchette des temps de doublement que nous obtenons ainsi correspond à une bonne approche de l'accroissement dans la période à quelques exceptions près, notamment Oran et Arzew. Dès lors on peut classer les communes selon les deux types suivants :

- taux d'accroissement proche pour la commune et le chef-lieu; Alger, Oran, Annaba, Mostaganem, Skikda, Djidjelli.

- taux d'accroissement plus rapide du chef-lieu; Bejaïa, Beni-Saf, Cherchell, Ténès, Ghazaouet et Arzew.

Le cas d'Arzew est exceptionnel entre 1954 et 1966 puisque la commune croît au rythme de 1,8% par an, alors que la ville croît au rythme de 6,1% par an.

Autre exception d'importance, Oran. Dans ce cas il n'y a pratiquement pas de zone éparse et la ville occupe presque toute la superficie de la commune. Pas de différence significative entre ville et commune. Ce qui est exceptionnel c'est le faible taux d'accroissement dans la période. La série des cartes CI 4, 5 et 6 permet de proposer une explication à partir de la comparaison du cas d'Oran et de celui d'Alger.

L'attraction de la ville en 1962 n'est pas simplement fonction du vide laissé par le départ des Européens. Le cas d'Oran semble montrer que lorsque la ville n'offre plus de perspectives immédiates d'emplois une part des migrants peut, soit retourner dans la zone rurale vers les douars abandonnés et les fermes " biens-vacants ", soit s'éparpiller dans le réseau des petites villes proches.

Le cas d'Alger reste exceptionnel, dans la mesure où les nouvelles fonctions de capitale politique lui confèrent un prestige capable d'attirer les courants migratoires même dans la période de baisse de l'activité économique aussitôt après 1962.

Avant d'étudier l'origine géographique des migrants vers les villes dans la période 1962-1966, situons le problème des densités de population.

DENSITES h/km² Ech. Log

GI-1

SITUATION EN 1966 DES PORTS DANS LES CHEFS-LIEUX
URBAINS ET SEMI-URBAINS

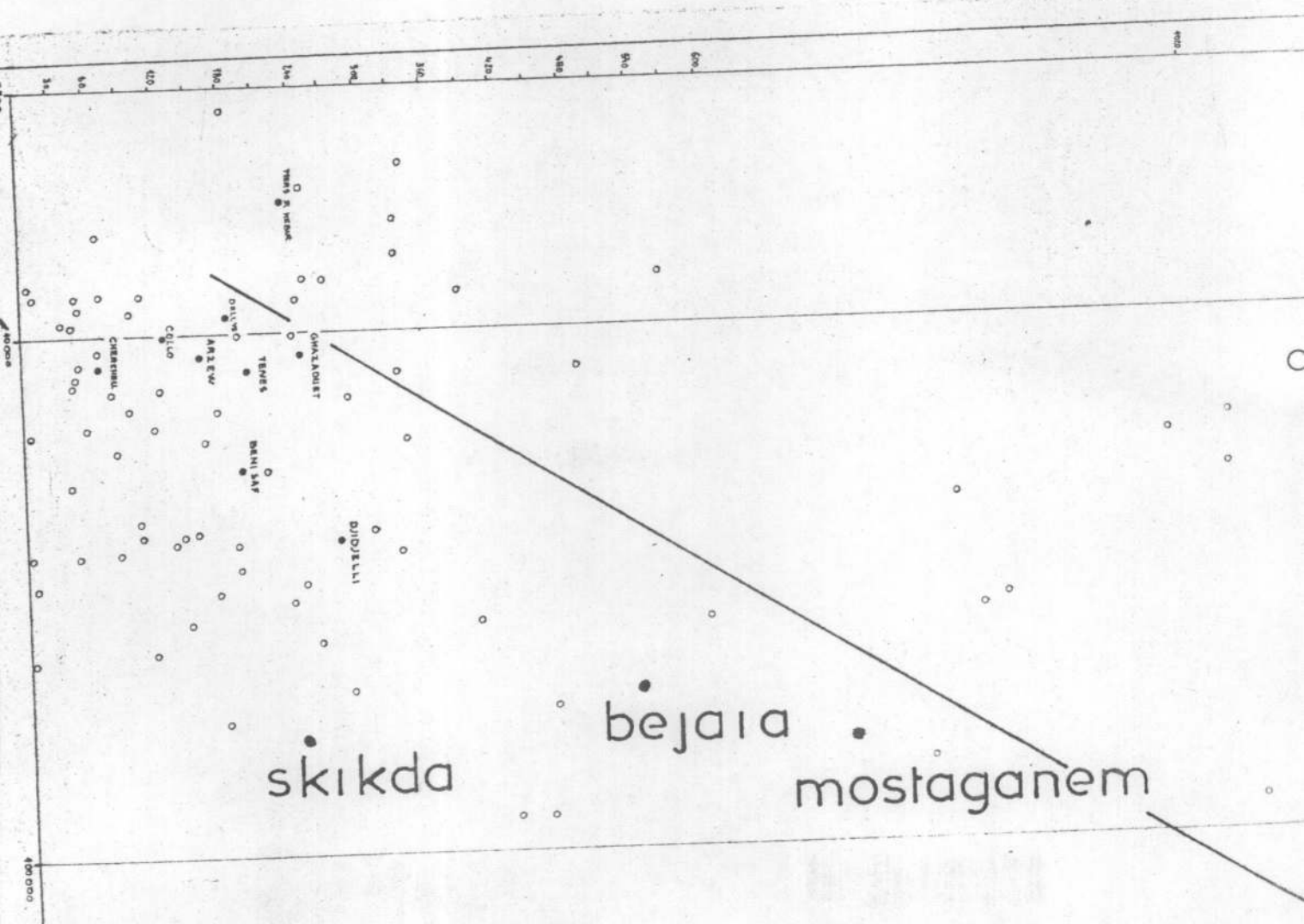
CLASSEMENT SELON DENSITE DE POPULATION DANS
LA COMMUNE ET POPULATION AU CHEF-LIEU

annaba

oran

alger

POPULATION AU CHEF-LIEU



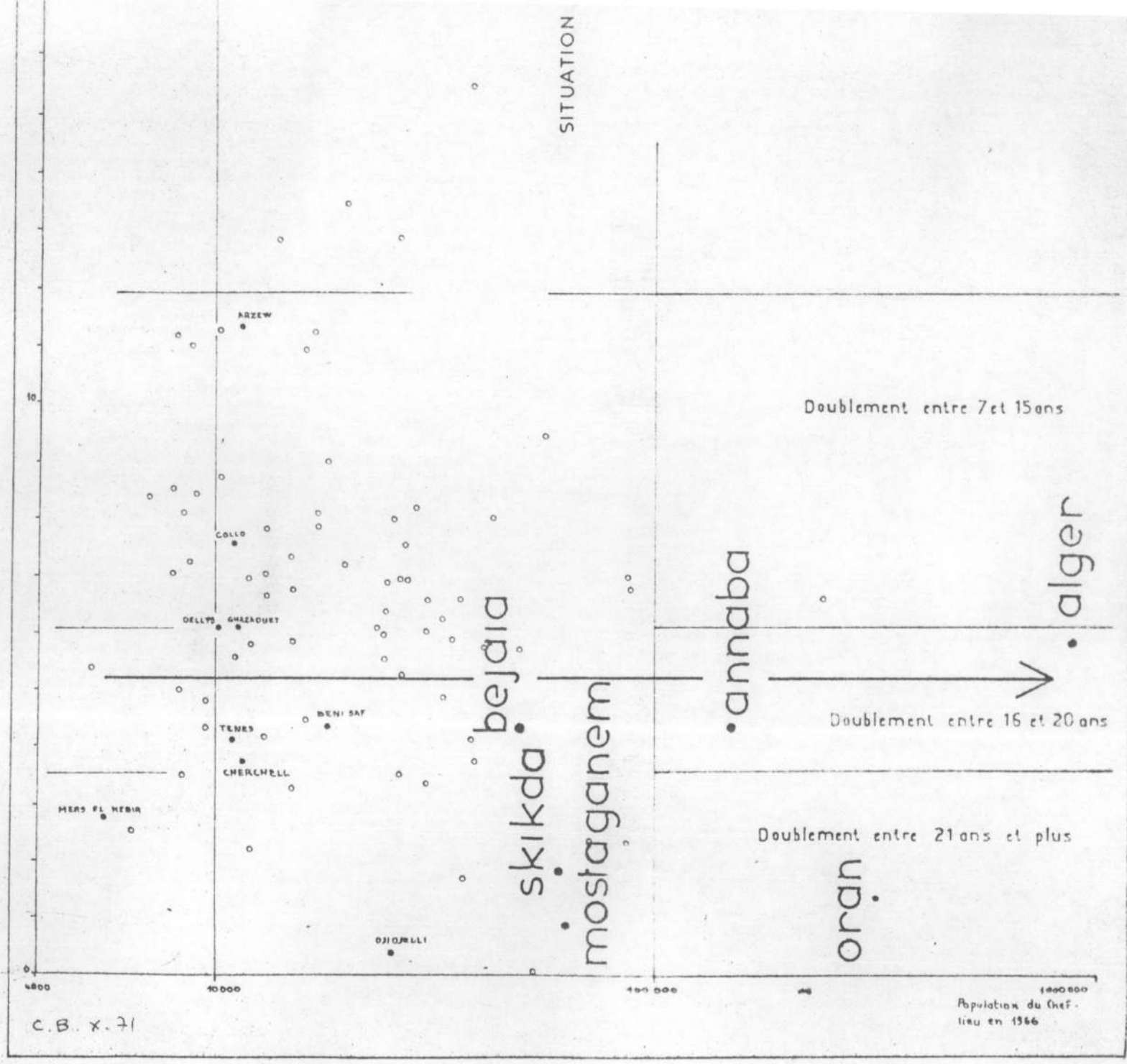
skikda

bejaia

mostaganem

Population du chef-lieu en 66

1000 000



C.B. x. 71

ACCROISSEMENT 54.66

GI-2

SITUATION EN 1966 DES PORTS DANS LES CHEFS LIEUX
URBAINS ET SEMI-URBAINS

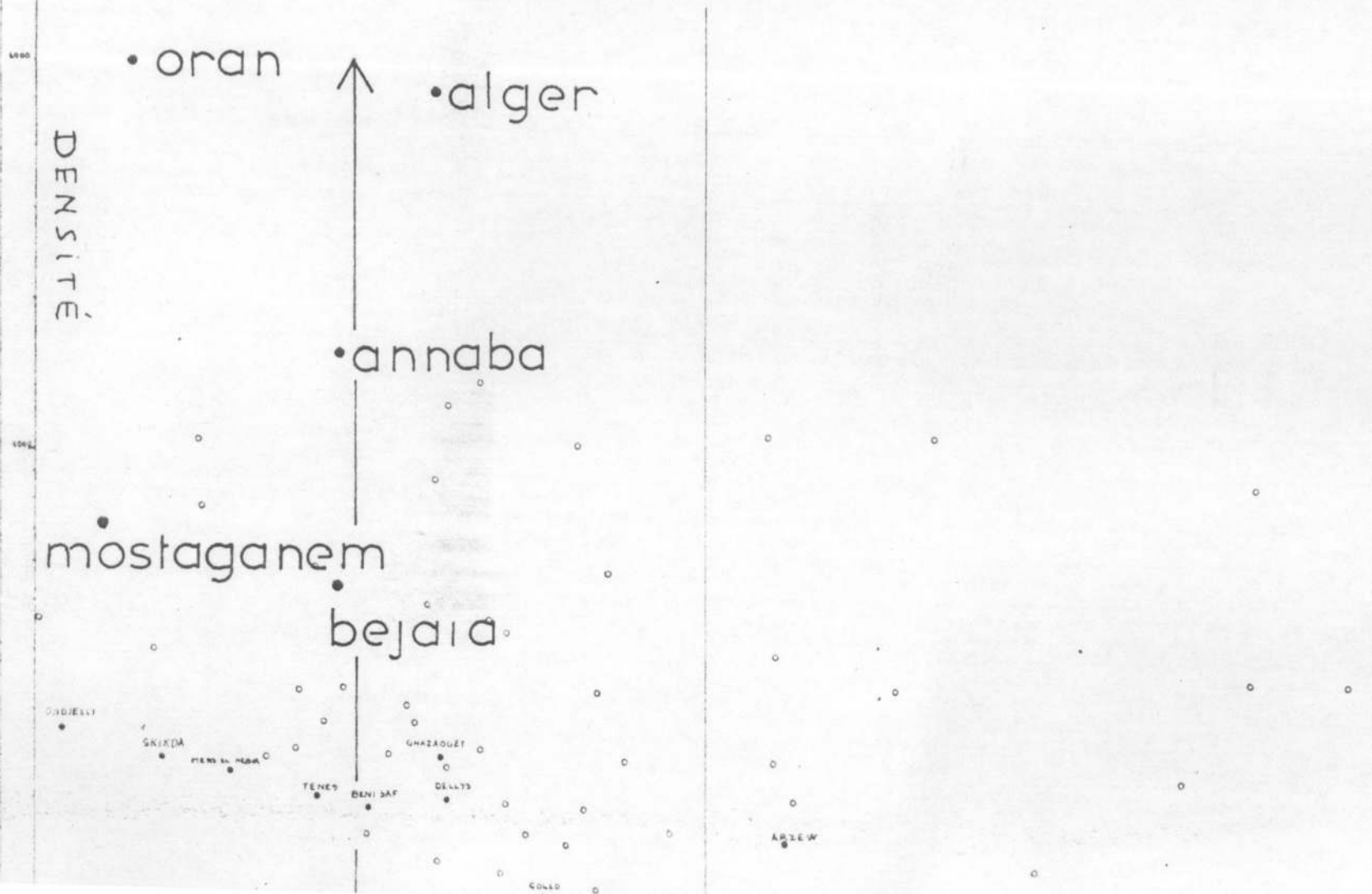
ACCROISSEMENT DE 1954 A 1966

POPULATION AU CHEF-LIEU

SITUATION EN 1966 DES PORTS DANS LES CHEFS-LIEUX URBAINS ET SEMI-URBAINS

CLASSEMENT SELON DENSITE DE POPULATION DANS LA
COMMUNE ET ACCROISSEMENT DU CHEF LIEU DE 1954 A 1966

Densité h/Km² en 1966
Echelle 1:000



mostaganem

bejaia

DIDJELI

SKIKDA

MEND EL MEHA

TENES

BENI SAF

GHAZAOUE

DELLYS

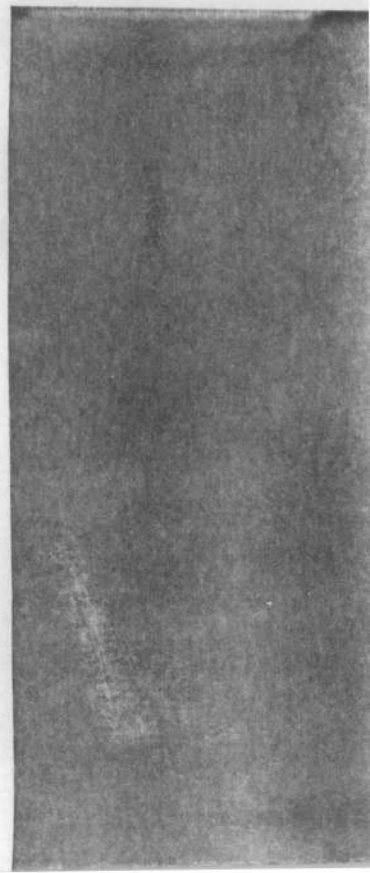
COLLO

CHERCHILL

ARZEW

100

10



ACCROISSEMENT 54.66

GI-3

17
2

100 55 170

2.4.2. Densités de population, taux d'accroissement et

 d'agglomération en 1966.

Les deux communes les plus denses, Alger (5.012 h au km²) et Oran (6.026 h au km²) ont un taux d'agglomération au chef-lieu respectivement de 96% et 99%. Annaba vient en 3^e position avec 1.549 h au km² et un taux d'agglomération de 90%. La population de ces trois communes représente de 15 à 60% de la population de leur wilaya. Alger, Oran et Annaba ont l'indice d'évolution sur la période la plus forte entre 1921 et 1966 (entre 1.000 et 1.600 %). La commune d'Alger passe de 59.955 h en 1921 à 936.964 h en 1966. La commune d'Oran passe de 18.569 h en 1921 à 326.245 h en 1966. La commune d'Annaba passe de 13.339 h en 1921 à 166.945 h en 1966. La population de 1921 est ainsi multipliée par un coefficient de 10 à 16 en 1966. (Tableau T.1 supra p.67).

Le % de la superficie des communes dans la wilaya est fonction du découpage administratif; Alger représente près de 6% de la superficie de sa wilaya, ce qui montre l'importance de la taille du Grand Alger, avec 187 km² dans une wilaya dont la superficie est de 3.212,77 km².

On peut grouper les 12 ports en 3 ensembles :

- Alger, Oran et Annaba, caractérisés par une densité supérieure à 1.000 h au km², un indice d'évolution 1921-1966 supérieur à 1.000%, un taux de population agglomérée égal ou supérieur à 90% et un pourcentage de population dans la population de leur wilaya supérieur à 15%.
- Ténès, Djidjelli et Skikda, avec des densités de 200 à 300 h au km², un indice d'évolution 1921-1966 de 500 à 599 % et un pourcentage de population dans la wilaya inférieur à 5%. Skikda se distingue des deux autres chefs-lieux par son taux d'agglomération élevé de 84%.
- Pour les 6 communes restantes, il n'y a pas de correspondance particulière entre ces indices; on peut simplement dire que Mostaganem a la densité la plus forte et l'évolution la plus rapide et Cherchell la densité et l'évolution la plus faible des 6 communes.

L'accroissement de la population de la ville se traduit à la fois par une extension spatiale du périmètre de l'agglomération et par une augmentation de la densité de population dans le périmètre antérieur. L'étude de l'évolution des densités par villes et quartiers présente un grand intérêt.

La densité brute de population dans la ville et ses quartiers est le rapport entre population totale et superficie totale de la ville ou des quartiers. Cet indice global est le moins significatif. L'indice le plus significatif est la densité de population dans les surfaces résidentielles (à l'exclusion des surfaces industrielles, de services, des espaces verts et des surfaces agricoles) que l'on peut compléter en indiquant le nombre moyen de m² par habitant. Cet indice permet de mettre en évidence l'inégale répartition des densités de population dans les différents quartiers d'habitation de la ville. Il permet une bonne approche des flux internes, des besoins en infrastructure et des consommations fonctionnelles (eau, gaz, électricité).

Dans le cas d'Alger en 1966 le tableau suivant nous montre que les quartiers les plus denses sont ceux où le nombre de m² par habitant est le plus faible :

Arrdt. d'Alger	Population en 1966	Densité à l'hectare			Superficies (ha)		
		Totale h/ha	Zone résidentielle h/ha	m ² /h	Totales ha	Résidentielles ha	%
(1)	84.564	390	1.018	10	219	83	40
(2)	87.942	410	814	12	214	106	50
(3)	80.834	265	489	20	305	165	54
(4)	95.230	281	685	15	338	139	41
(5)	98.944	214	455	22	461	217	47
(6)	57.147	29	137	73	1.981	417	21
(7)	74.813	28	233	42	2.602	317	12
(8)	112.370	43	166	60	2.600	676	26
(9)	140.918	103	505	20	1.364	279	20
(10)	110.789	13	193	52	8.484	574	7
TOTAL	943.551	50	317	32	18.568	2.973	16

Toponymes des arrondissements urbains d'Alger: (1) Bab-el Oued, (2) Kasbah, (3) Alger Centre, (4) Mustapha Si M'hamed, (5) El Madania, (6) Bologhine Ibnouzir, (7) El-Biar, (8) Kouba-Birmandreis (9) Hussein-dey, (10) El Harrach.

Bab-el-Oued connaît une densité résidentielle de 1.018 h/ha et en moyenne 10m² par habitant. La Casbah connaît une densité résidentielle de 814h/ha et en moyenne 12m² par habitant. Au contraire les quartiers aisés où prédominent les villas individuelles connaissent les densités les plus faibles et la surface moyenne par habitant la plus grande, Bologhine-Fbnouziri (ex St. Eugène) connaît une densité résidentielle de 137h/ha et en moyenne 73m² par habitant. El Biar connaît une densité résidentielle de 233 h/ha et en moyenne 42m² par habitant. Chaque quartier mériterait d'être étudié dans le détail pour montrer en quoi le rapport entre habitat vertical et habitat horizontal d'une part et les villas et cités d'autre part influe à la fois sur la densité résidentielle et sur le nombre moyen de m² par habitant.

Cet exemple que nous ne pouvons étendre à tous les ports dans le cadre de cette étude, a simplement pour but d'attirer l'attention sur les limites de la notion de densité de population.

Le rapport entre densité et accroissement de population mérite également d'être explicité. L'accroissement de la population de la ville peut être vertical ou horizontal ou résulter d'une combinaison des deux.

On peut parler d'accroissement horizontal lorsque la superficie de la ville s'est étendue dans la période envisagée. La ville a incorporé progressivement une partie de la campagne y compris les habitants des hameaux, des fermes et des écarts qui se trouvent alors intégrés aux constructions agglomérées. Le calcul strict de l'accroissement brut devrait théoriquement tenir compte de cela, mais dans la réalité il est difficile de dénombrer à part les habitants vivant déjà sur place et qui ne font désormais partie de la ville qu'à cause du phénomène de l'urbanisation. On doit tenir compte également de ce que l'urbanisation peut s'étendre au delà des limites de la commune dans le cadre d'une agglomération intercommunale. On a vu que dans le cas d'Alger, l'agglomération intercommunale en 1966 s'étend sur le territoire de 12 communes et comprend 1.054.000 habitants

(en ne tenant pas compte della population éparsé des 12 communes).

On peut parler d'accroissement vertical quand il y a densification d'un quartier de l'agglomération. Par exemple on a transformé un quartier initialement composé d'habitat horizontal en habitat vertical. Ou bien on a démoli de vieilles constructions à 3 ou 4 étages pour les remplacer par des ensembles de 10 à 15 étages.

La carte de l'évolution des densités de population dans les superficies construites doit mettre en évidence ce phénomène. Cette carte n'est pas toujours réalisable faute d'archives et dans le cas de notre étude nous n'avons pu l'élaborer.

Nous avons tenté de développer cette question pour bien souligner que dans l'étude du phénomène de l'urbanisation l'analyse des données de densité et d'évolution va de pair avec l'analyse de l'extension spatiale des surfaces construites, donc de l'évolution des zones morphologiques et fonctionnelles de l'agglomération urbaine. Pour prendre le cas d'Alger comme exemple, il est presque inutile d'écrire que la densité de population est passée de 3.140h/km² en 1954 à 5.050h/km² en 1966, tant ces chiffres sont peu comparables.

Le tableau suivant, dans lequel nous avons rapproché les données relatives à la superficie, à la densité au taux d'agglomération et au taux d'accroissement annuel nous montre bien que dans la période étudiée, il n'y a pas de relations simples entre ces indices.

COMMUNES	1966			COMMUNE 1954-1966 Taux annuel constant %
	SUPERFICIE Km ²	DENSITE H/Km ²	TAUX (1) $\frac{CL}{Ca}$ %	
ALGER	186,74	5.012	95,9	4,1
ORAN	54,15	5.026	99,9	0,9
AINABA	107,81	1.548	89,9	3,4
MOSTAGANEM	103,87	720	84,6	1,2
SKIKDA	299,83	241	83,9	1,3
BEJAJA	119,81	539	77,3	2,0
DJIDJELLI	125,74	280	71,1	0,6
BENI-SAF	118,75	196	79,5	0,8
CHERCHELL	391,05	69	43,0	1,1
TENES	112,00	203	51,6	1,2
ARZEW	79,12	164	80,8	2,0
GHAZACUET	85,22	243	56,4	1,8

(1) Taux d'urbanisation = % de population du chef-lieu dans la commune.

C'est sans doute l'origine géographique des migrants vers la ville dans la période 1962-1966 qui va nous permettre de dégager les tendances de la croissance urbaine.

2.4.3. L'origine géographique en 1962, de la population

 recensée en 1966.

Le recensement de 1966 nous donne le lieu de résidence de la population à la date de l'Indépendance le 1er juillet 1962. La population née avant le 1/7/62 est enregistrée au recensement de 1966 selon la commune de résidence en 1962 et 1966. On peut ainsi analyser les courants migratoires dans la période séparant l'Indépendance du 1er Recensement qui l'a suivie. Exactement, on appréhende les mouvements géographiques de la population née avant le 1/7/1962, non-décédée et recensée en 1966.

L'origine géographique de cette population est donnée selon 5 critères :

- les personnes résidant dans la ville en 1966
- les personnes résidant dans la daïra de la ville en 1962
- les personnes résidant dans les autres daïrates de la wilaya en 1962
- les personnes résidant dans les autres wilayate en 1962
- les personnes résidant à l'étranger en 1962

L'un des traits marquants qui se dégage de l'observation du Tableau T.5 et de la carte C.I.10 (infra) est que la majeure partie de la population des villes en 1966 résidait en 1962 dans la daïra dont la ville est le chef-lieu, avec malgré tout des différences qui permettent de grouper les 12 ports en 3 ensembles.

1er ensemble : Arzew, Alger, Oran qui ont en 1966 le plus faible pourcentage de résidents dans la même daïra en 1962 avec respectivement 69,70%, 74,08% et 75,30%. Ce sont les 3 villes portuaires qui ont reçu en 1962 le plus fort apport de population extérieure à leur daïra. Pour Alger, il s'agit de la population extérieure aux limites du Grand Alger en 1962; elle se répartit ainsi : 2,03% originaires de la même wilaya, 16,76% originaires des autres

wilayate et 5,50% originaires d'autres pays. Pour Oran, 2,80% originaires de la même wilaya, 12,85% originaires des autres wilayate et 7,87% originaires d'autres pays. Pour Arzew, 2,84% originaires de la même wilaya, 16,67% originaires des autres wilayate et 9,91% originaires d'autres pays.

Pour Alger, les plus forts contingents extérieurs à la daïra proviennent des wilayate de Tizi-Ouzou (38.509), Sétif (29.537), Constantine (17.178), Médéa (15.020) et de l'étranger, de France (24.135), de Tunisie (8.310) et du Maroc (4.737) pour un total de 783.257 habitants nés avant le 1/7/1962.

Pour Oran, les plus forts contingents extérieurs à la daïra proviennent des wilayate de Tlemcen (12.734), Mostaganem (8.796), Tiaret (2.618), Saïda (2.611) et même d'Alger (1.660); de l'étranger, ils proviennent du Maroc (13.742), de France (6.173) pour un total de 272.746 habitants nés avant le 1/7/1962.

Pour Arzew, les plus forts contingents extérieurs à la daïra proviennent des wilayate de Mostaganem (697), Tlemcen (372), Sétif (144); de l'étranger, ils proviennent de France (675), du Maroc (240), pour un total de 6.695 habitants nés avant le 1/7/1962.

2eme ensemble : Mostaganem, Annaba, Cherchell, avec respectivement 86,60%, 83,50% et 89,43% des habitants recensés en 1966 qui résidaient dans la même daïra en 1962. A Mostaganem, les apports extérieurs à la daïra se répartissent en 3,46% de la même wilaya, 4,35% des autres wilayate et 2,80 % de l'étranger. A Annaba, les apports extérieurs à la daïra se répartissent en 4,19% de la même wilaya, 5,52% des autres wilayate et 5,76% de l'étranger. A Cherchell, les apports extérieurs se répartissent en 1,12% de la même wilaya, 7,20% des autres wilayate, et 1,53% de l'étranger. Pour Mostaganem sur un total de 54.341 habitants nés avant le 1/7/1962, les plus forts contingents extérieurs à la daïra de Mostaganem proviennent de la wilaya d'Oran (725), et de France (754). Pour Annaba sur un total de 129.656 habitants nés avant le 1/7/1962, les plus forts contingents extérieurs à la daïra d'Annaba proviennent de la wilaya de Constantine (4.384)

de Tunisie (5.300), de France (1.518), de la wilaya des Aurès (1.050). On remarque l'importance des contingents provenant des 3 autres daïra de la même wilaya : Guelma (1.648), Souk-Arhas (1.520) et Tobessa (1.091). Pour Cherchell, sur un total de 10.300 habitants nés avant le 1/7/1962, le plus fort contingent extérieur à la daïra provient de la wilaya d'Alger (284).

3eme ensemble : Selon le % de résidents habitants déjà la même daïra en 1962, Ghazaouet (90,10%), Beni-Saf (93,22%), Ténès (94,09%), Bejaïa (92,55%), Djidjelli (95,06%), Skikda (90,26%). Le total en nombre absolu des habitants nés avant le 1/7/1962 est de : 10.103 pour Ghazaouet, 15.761 pour Beni-Saf, 10.122 pour Ténès, 42.838 pour Bejaïa, 22.161 pour Djidjelli, 52.105 pour Skikda. Les apports extérieurs à la daïra proviennent en nombre absolu essentiellement de France pour Bejaïa (1.225) et Djidjelli (297). Pour Ténès, la répartition par wilayate ou autres pays ne permet pas de distinguer d'origine privilégiée. Les contingents les plus forts proviennent de la daïra d'El Esnam (71), dans la même wilaya et de la wilaya d'Alger (44).

Pour Beni-Saf et Ghazaouet, les contingents les plus forts proviennent de l'étranger. A Beni-Saf, 177 proviennent du Maroc et 130 de France, A Ghazaouet, 324 proviennent du Maroc et 204 de France. A Beni-Saf on note également 191 provenant de la wilaya d'Oran et 121 de la daïra de Ghazaouet.

A Skikda, dans les apports extérieurs à la daïra, le contingent le plus fort provient de Collo (1.061) dans la même wilaya et de la daïra de Constantine (802) puis de France (624) et de Tunisie (482).

Par ordre de grandeur les contingents les plus importants provenant à Skikda des autres wilayate sont de 309 pour Annaba, 195 pour Sétif, 193 pour les Aurès et de 102 pour Alger.

La carte C.I.10 (infra) permet également d'étudier les migrations internes de la tranche d'âge 15-64 ans. Nous avons cartographié le % de la population de 15 à 64 ans en 1966 qui résidait déjà dans la même daïra en 1962. Nous obtenons un

groupement de trois ensembles :

le 1er ensemble comprend Arzew (67,44%), Alger (71,63%) et Oran (70,75%).

le 2eme ensemble comprend Annaba (82,45%), Skikda (88,07%), Bejaïa (88,9%), Cherchell (88%), Mostaganem (85,84%) et Ghazaouet (89,7%).

le 3eme ensemble comprend Djidjelli (93,30%), Ténès (93,94%) et Beni-Saf (92,28%).

Si l'on observe, enfin, sur la carte C.I.10, les 12 villes selon les 2 critères, la daïra de résidence en 1962 et la tranche d'âge, on remarque que l'on obtient également un classement en 3 ensembles.

-Arzew, Alger et Oran ont à la fois les plus forts pourcentages de population totale et de population de 15-64 ans qui résidaient dans la même daïra en 1962 et 1966.

-Annaba, Mostaganem, Djidjelli et Beni-Saf viennent ensuite avec des pourcentages proches pour ces deux mêmes critères.

-Les cinq autres villes se classent dans le désordre.

L'étude de la structure par âge des migrants résidant déjà dans la daïra en 1962 montre une répartition légèrement différente pour le pourcentage des 4-14 ans et des 15-64 ans dans le total. Les graphiques GII 30 à 41 et le tableau T5 (infra) mettent cela en évidence.

Dans l'ensemble cependant la population de 1966, quelque soit l'âge est constituée pour une part importante de population résidant déjà dans la ville et sa daïra en 1962.

En conclusion de ce paragraphe, on doit remarquer que les courants migratoires de la période 1962-1966 ne sont connus qu'à travers le recensement de 1966.

On connaît la structure des populations étudiées en 1966 notamment l'âge, le sexe et l'activité, mais on ne connaît pas l'activité en 1962 avant la migration.

De même on ne connaît pas exactement les circonstances de l'arrivée en ville. Les mouvements migratoires, en relation avec la fin des hostilités, ont pris de l'importance dès le cessez le feu du 19 mars 1962. La question posée au recensement ne permet

pas de savoir la date exacte d'arrivée et le douar d'origine. Tous les bouleversements dus à la guerre ne peuvent par conséquent être étudiés. En 1961-1962 il y a eu probablement une série de mouvements géographiques, conséquence des négociations entre les parties adverses. Entre le mois de mars 1962 et le mois de juillet 1962, la population rurale attirée par les villes s'en est sans doute rapprochée. Le retour des populations des frontières et les mouvements des populations regroupées ont dû accélérer le brassage de la population.

De 1962 à 1963, les villes se sont d'abord remplies au fur et à mesure du départ des Eurocéens. Le problème de l'emploi s'est alors posé, plus spécialement dans la période 1963-1966. Le chômage en ville a entraîné des cas de retour au douar d'origine ou de départ vers les zones d'emploi, c'est à dire vers les villes où les chantiers se développaient. Certaines villes comme Skikda, n'ont réellement constitué un pôle d'attraction pour les emplois qu'à partir de 1966-1969. En 1966 l'économie de la ville connaît une stagnation qui peut être la cause du départ vers Annaba, Constantine ou Alger ou le retour au douar.

Enfin si l'on connaît la structure par âge en 1966, on ne sait pas avec certitude si les migrations de 1962 furent en majorité des migrations de familles complètes, ou si quelques éléments adultes vinrent tenter leur chance en ville laissant la famille au douar jusqu'au moment où les deux problèmes du travail et du logement ont été résolus.

Ce qu'en définitive on ne connaît pas par le recensement de 1966, c'est l'importance de la population algérienne réellement de souche urbaine et les aires de recrutement de la population de souche rurale par douar d'origine.

2.5. SITUATION DE RESIDENCE ET NATIONALITE EN 1966.

Deux autres aspects des migrations sont également importants en Algérie dans la période actuelle. Il s'agit, d'une part des Algériens émigrants à l'étranger principalement en France et

d'autre part des étrangers résidant en Algérie.

2.5.1. Les Algériens émigrants à l'étranger.

Nous avons déjà souligné que le recensement de 1966 sous-estime largement leur nombre et ne donne aucune indication sur leur date de départ, la durée de leur séjour à l'étranger et le lieu de leur résidence dans le pays d'accueil. Les RAE, résidents absents à l'étranger sont déclarés comme tels par leur famille recensée en Algérie s'ils conservent des rapports avec elle, quelle qu'en soit la nature (lettres, mandats, ...etc) et quelque soit la durée de leur absence. La sous-estimation vient en partie de cette difficulté de dénombrer les individus isolés ou les familles qui vivent dans l'émigration et qui n'ont plus de contact familial en Algérie même.

En 1966, le recensement dénombre 274.700 RAE alors qu'à la même époque les seuls Algériens en France sont estimés dans une fourchette de 400.000 à 500.000. En 1968 en France l'INSEE dénombrait 473.812 Algériens (mars) et le Ministère de l'Intérieur 562.287 (décembre) (53).

Le Tableau T 3 (p. 69 supra) nous donne la répartition des RAE pour les 12 communes portuaires en 1966. Ces RAE nous sont donnés selon le lieu de résidence dans la commune de la famille qui les a déclaré absents à l'étranger. Nous remarquons que les RAE dont la famille réside au chef-lieu de la commune sont plus nombreux. à Alger (13.129 au chef-lieu sur un total de 13.548 soit 96,9%) à Oran (100% au chef-lieu) à Annaba (91,8%) Mostaganem (87%) Skikda (89,3%) Beni-Saf (89,7%) et Arzew (92%) A Bejaïa, Djidjelli et Cherchell, le pourcentage des RAE dont la famille vit au chef-lieu varie de 60 à 75% . A Ténès (48,8%) et

 (53) Gildas SIMON et Daniel NOÏN, "La migration maghrébine vers l'Europe", in les Cahiers d'Outre-mer n°29, 25e année 1972, pp. 241-276.

Ghazaouet (51,2%) la moitié seulement des RAE est déclarée par des familles vivant au chef-lieu.

On aurait tendance à en déduire que dans un pourcentage important les RAE viennent, dans les communes urbaines, des agglomérations au chef-lieu donc des villes. Nous pensons qu'il faut être prudent dans l'interprétation et insister sur le fait que nous ne savons pas où résidait la famille entière au moment où un de ses éléments a émigré.

Le tableau suivant nous permet de souligner que la population recensée en 1966 comme RAE est essentiellement masculine. Cette tendance semble actuellement en voie de se modifier et les statistiques françaises de l'immigration algérienne tendent à démontrer que le nombre des familles avec enfants est en augmentation rapide (53).

VILLES	Migrants à l'étranger (RAE)		Résidents présents en Algérie	
	Total	dont hommes	Total	Cont hommes
Alger	13.458	10.470	930.003	463.724
Oran	4.761	3.601	321.046	157.345
Annaba	2.348	1.951	150.075	74.005
Mostaganem	1.168	979	62.575	30.010
Skikda	1.070	979	60.087	29.584
Bejaïa	1.778	1.610	48.689	23.583
Djidjelli	731	702	25.006	11.982
Beni-Saf	278	251	18.269	8.862
Cherchell	116	101	11.827	5.763
Ténès	122	109	11.807	5.692
Arzew	150	97	11.550	5.909
Ghazaouet	481	426	11.163	5.295
TOTAL				
GENERAL	26.552	21.276	1.662.097	821.754

2.5.2. La population étrangère en 1966

Les graphiques G.II.9 à 18 (infra) font ressortir les caractéristiques de la structure par âge et sexe de la population étrangère dans les villes portuaires les plus importantes, Alger, Oran, Annaba, Mostaganem, Skikda, Bejaïa et Arzew. Ce qui frappe

(53) G. SMON et D. NORN opus cité. Les auteurs donnent les chiffres suivants au 1/1/71 : 697.316 Algériens dont 487.781 de plus de 16 ans (Source: Ministère de l'Intérieur, Paris).

au premier abord, c'est la différence entre la structure par âge des étrangers et la structure par âge de la population algérienne. Le faible volume des étrangers est à souligner. Leur structure par âge révèle une population de couples jeunes avec enfants en bas âge. Un creux particulièrement important de 10 à 19 ans (sauf à Oran) peut s'expliquer par le fait qu'une partie des étrangers laisse ses enfants dans le pays d'origine afin de leur permettre une scolarité suivie. On observe des excédents d'un sexe sur l'autre fort différents d'une ville à l'autre. A Oran la pyramide des âges des étrangers diffère de celle des autres villes. Dans les graphiques 9, 10 et 11, on compare la pyramide des trois villes d'Alger, Oran et Annaba d'une part et d'Oran et Arzew d'autre part. La pyramide des âges des étrangers d'Oran et d'Arzew s'explique par l'importance de la population marocaine alors que dans les autres villes la population étrangère est surtout européenne.

La structure par sexe et nationalité de la population étrangère représente bien le pays d'origine des étrangers et les mobiles qui incitent à la migration. Les Marocains dans l'Ouest ont une fécondité maghrébine et sont surtout ouvriers agricoles ou commerçants. Les Français sont soit des personnes âgées nées en Algérie et qui désirent y rester, soit des coopérants venus souvent en couple et ne gardant avec eux que leurs enfants très jeunes. Les autres étrangers sont essentiellement des coopérants. A Alger, Oran et Annaba, les étrangères sont plus nombreuses que les étrangers. Cela peut s'expliquer en partie par le fait que les mariages mixtes sont plus nombreux dans les grandes villes, ces mariages étant en général essentiellement l'union d'un Algérien et d'une femme étrangère.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. A Alger on recense 23.913 Français dont 13.082 femmes et 9.325 autres étrangers dont 2.246 Marocains (1.378 hommes) et 7.079 d'autres nationalités (3.782 hommes). A Oran on recense 7.681 Français dont 4.116 femmes, 22.643 Marocains et 2.365 d'autres nationalités (1.262 hommes). A Arzew, 729 Marocains (398 hommes), 705 Français dont 337 femmes

et 60 autres étrangers. A Skikda, 688 Français dont 352 femmes et 205 autres étrangers. A Annaba, 2.698 Français dont 1.462 femmes et 1.251 autres étrangers. A Mostaganem enfin on recense 643 Marocains (511 hommes), 757 Français dont 376 femmes et 241 autres étrangers (142 hommes).

Le développement économique récent et rapide des villes comme Arzew, Skikda ou Annaba a sûrement modifié à l'heure actuelle la structure par âge des étrangers dont le nombre a augmenté.

Si l'on compare sur le graphique G.II.9 les profils des pyramides d'Alger, Annaba et Oran, on voit nettement qu'Alger et Annaba attirent des actifs jeunes de 15 à 45 ans et retiennent des proportions assez fortes dans la tranche d'âge 45-74.

Au contraire la proportion d'enfants de 0 à 19 ans est faible comparée à celle d'Oran. Les populations étrangères d'Alger et Annaba reflètent bien une population de cadres et de techniciens venus par couple.

C'est bien la forte proportion de Marocains qui donne à la pyramide des âges des étrangers d'Oran et Arzew un profil témoignant d'une fécondité très forte. On remarque sur le graphique G.II.11, les différences de structures entre ces deux villes notamment dans les groupes quinquennaux d'âges de 20 à 45 ans et pour les deux sexes. Il s'agit probablement de jeunes techniciens étrangers de la pétrochimie et de couples d'enseignants.

A noter également le fait qu'une partie des techniciens étrangers travaillant à Arzew réside à Oran, en raison de l'importance du parc logement disponible et de la meilleure infrastructure urbaine et que ce sont sans doute ceux qui ont des enfants à scolariser.

CONCLUSION

Dans ce chapitre nous avons tenté de montrer combien les problèmes de répartition de la population sont spécifiques à la période historique précédant cette année 1966.

Les bouleversements dûs à l'Indépendance sont tels, la période de stabilisation politique et économique connaît tant d'éléments contradictoires, que l'on peut difficilement considérer comme définitives les tendances des flux migratoires enregistrés dans la période 1962-1966.

Les villes connaissent dans leur périmètre aggloméré une mobilité géographique de la population qui correspond à une mobilité sociale et à une mobilité des actifs dans le travail. On assiste à la fois à une extension récente des quartiers populaires musulmans (54), à un changement du contenu social des anciens quartiers européens des villes et à une nouvelle répartition, lente mais irréfutable selon la stratification sociale.

Parmi les douze villes étudiées, on voit se préciser une typologie.

- Alger, Oran, Arzew d'une part présentent des caractéristiques communes pour ce qui est de l'attraction dans la période 1962-1966. C'est important car si l'attraction d'Alger s'explique par sa nouvelle fonction de capitale et tous les emplois potentiels induits de cette fonction, si l'attraction d'Oran s'explique par le potentiel industriel (même provisoirement inutilisé) et l'importance du parc-logement laissé libre par le départ des Européens, celle d'Arzew est un indicateur précieux des effets du démarrage industriel. Ces trois villes sont celles qui recrutent en 1966 plus de 30% de leur population hors de leur daïra.

- Annaba semble être un cas à part. Ville importante, 4ème selon la population totale parmi les villes d'Algérie en 1966, Annaba se classe avec Alger et Oran parmi les villes ayant la croissance la plus rapide dans la période 1921-1966.

(54) - Michel COQUERY, "L'extension récente des quartiers musulmans d'Oran" in Revue Méditerranée, 1966, pp. 285-297.

Cependant son aire de recrutement est plus restreinte ; elle ne recrute en 1966 que 17% de population à l'extérieur de sa daïra.

- Les autres villes, avec des nuances, semblent appartenir à un même ensemble encore indifférencié au regard de l'accroissement de la population et du pouvoir d'attraction sur la population extérieure à la daïra (moins de 14%).

L'analyse de la fécondité, de la mortalité et des structures de l'activité permettra d'expliquer les différences dans les rythmes d'accroissement de ces villes.

B I B L I O G R A P H I E D U C H A P I T R E I I .

- (42) - Jacques BERTIN, "Carte par points et cercles de la population éparse et des chefs-lieux d'Algérie au recensement de 1954", Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris 1960, échelle 1/1.000.000e, Algérie du Nord, 1 feuille.
- (43) - " Publications de la Direction des Statistiques, CNRP, Alger " relatives au Recensement de 1966.
 - Rapport général et Méthodologique, Série A vol.4, Alger 1971, 130 p. et 19 annexes (ronéotypé)
 - Population et habitat des villes et chefs-lieux, Série B, 4 volumes (ronéotypé)
 - Vol. 1 Population des villes et chefs-lieux, 1970, 195 p, 10 cartes.
 - Vol. 2 Etat et structure de la population des chefs-lieux urbains et semi-urbains, 1971, 2 tomes, 1.269 p, 16 graph., 14 cartes.
 - Vol. 3 L'habitat dans les chefs-lieux urbains et semi-urbains, 1971, 623 p, 5 cartes.
 - Vol. 4 Etat et structure des ménages et familles des chefs-lieux urbains et semi-urbains, 1972, 289 p, 4 cartes.
- (44) - André PRENANT, "Les problèmes de la régionalisation en Algérie", in opus cité (9) supra p. 31 et la "Carte de l'armature urbaine" réalisée au CNRP et publiée dans l'Atlas des cartes préparatoires au découpage des wilaya-te , fascicule II, Alger, Direction des Statistiques, mai 1971.
- (45) - André PRENANT, "Premières données sur le recensement de la population de l'Algérie", in Bulletin de l'association des géographes français n° 357-358, Paris 1967.
- (46) - André PRENANT, "La cartographie du réseau urbain en Algérie" in Bulletin de liaison cartographie et statistiques, Ed. CNRP, Alger n°2, mars-septembre 1968 (ronéotypé).
- (47) - Cl.E. et Jean CABOT, "Population active et critères d'urbanisation en Algérie à la veille du plan quadriennal 1970-73". Communication écrite à la conférence régionale européenne de l'Union géographique internationale, Août 1971, Budapest (ronéotypé).
- (48) - François TOMAS, "Annaba et son arrière pays, naissance d'une région économique", p. 129, in Bulletin de la Société languedocienne de géographie, Tome 6, fascicule 1 n°1, janvier-mars 1972, pp. 105-130.

- (49) - A. BUZACOUX et P. THOREZ, "Mémoire de maîtrise sur les activités industrielles et portuaires de la ville d'Arzew", CNRP, Alger, Université de Paris VII, ronéotypé, 1970.
- (50) - A. SAYAD, "Examen critique des catégories socio-professionnelles retenues pour l'exploitation du recensement de 1966", Direction des Statistiques, Alger; EPHE VIe section, Paris 1970, 57 p. ronéotypé, pp. 2 à 5.
- (51) - R. COUDERC, "Une région marginale : Oasis et Ksour de l'Oranie méridionale", in Bulletin de la Société languedocienne de Géographie, n°1 Janvier-Mars 1972, pp. 35-52.
- (52) - Milton SANTOS, "Croissance urbaine et urbanisation en Algérie", in Revue Méditerranée n°8, 1971, pp. 731-740.
- (53) - Gildas SIMON et Daniel NOIN, "La migration maghrébine vers l'Europe", in les Cahiers d'Outre-Mer n° 99, 25e année, 1972, pp. 241-276.
- (54) - Michel COULERY, "L'extension récente des quartiers musulmans d'Oran" in Revue Méditerranée, 1965, pp. 285-297.

C H A P I T R E I I I .

BIBLIOTHÈQUE MACHREBINE E.R.A. 706
--

 LES ÉVÈNEMENTS DÉMOGRAPHIQUES DANS LES VILLES PORTUAIRES .

Les événements démographiques, fécondité, mortalité, nuptialité sont connus en Algérie par l'étude des statistiques de l'Etat-Civil et de quelques enquêtes démographiques.

Les statistiques du mouvement naturel de la population sont certes loin de répondre en qualité et en précision aux besoins actuels du pays dans le domaine des études démographiques, mais elles permettent malgré tout une approche de la croissance démographique principalement dans les zones urbaines.

Dans ce chapitre, après avoir décrit et critiqué les sources, nous étudierons les événements démographiques, sous deux angles, en traitant successivement :

- de la fécondité, de la mortalité et de la nuptialité dans une optique de démographie quantitative

- d'une recherche causale permettant d'expliquer les disparités et de préciser une typologie des villes étudiées. Les rapports entre accroissement naturel et accroissement vrai poseront le problème des relations entre phénomènes démographiques et état de la population.

Dans le chapitre suivant nous traiterons des structures de la population.

 3.1. SOURCES ET CRITIQUE DES SOURCES

 3.1.1. L'Etat-Civil.

La statistique annuelle des mouvements naturels de la population ne découle en Algérie d'un système rationnel que depuis

1935 (29).

En 1934, le gouvernement général de l'Algérie décide de l'application à l'Algérie du système français des fiches d'Etat-Civil, mais pour la seule population européenne (dite non-musulmane).

Il faut attendre 1953 pour que les autorités responsables décident d'étendre le même système des fiches d'Etat-Civil à la population musulmane des 46 communes urbaines de plein exercice. Les 12 villes portuaires que nous étudions sont comprises dans ces 46 communes. Pour les autres communes, les officiers de l'Etat-Civil doivent envoyer au service de la statistique un état annuel concernant les faits d'Etat-Civil dans la population musulmane (55).

Le 1er janvier 1964, la sous-direction des statistiques organise l'application à toutes les communes d'Algérie du système des fiches d'Etat-Civil et diffuse trois questionnaires, le n°1 relatif aux mariages, le n°2 relatif aux naissances vivantes et aux morts-nés et le n°3 relatif aux décès.

A l'heure actuelle, trois brèves publications (56) (57) donnent les résultats des statistiques de l'Etat-Civil depuis 1962.

-
- (29) Jacques BREIL, p. 71 opus cité supra (p.70); la circulaire n° 1 du 30/09/1934 donne aux préfets les instructions nécessaires.
- (55) Mohamed KERKOUB, "Etude sur l'Etat-Civil et sa statistique en Algérie, 25 pages ronéotypé, Direction des Statistiques, Oran, juillet 1972.
- (56) -Sous-Direction des Statistiques, Alger, "Les mouvements naturels enregistrés dans la population algérienne en 1962", 8 p., ronéotypé, Alger 1963.
- Sous-Direction des Statistiques, Alger, "Les statistiques d'Etat-Civil, résultats obtenus en 1962 en milieu rural", 12 p. ronéotypé, Alger 1963.
- (57) - Sous-Direction des Statistiques, Alger, "Analyse démographique, Etat-Civil, naissances 1964-1965 et quelques études annexes (dont mortalité)" 87 p., ronéotypé, Alger, août 1966.

3.1.2. L'enquête démographique.

L'enregistrement des naissances et des décès par l'Etat-Civil est incomplet. Le taux de couverture est de 90 à 95% pour les naissances et de 50 à 70% pour les décès (58), l'enregistrement des mariages est considéré comme très défectueux, essentiellement à cause du fait que la déclaration peut être faite soit devant l'officier d'Etat-Civil, soit devant le Cadi.

Pour pallier ces insuffisances, une enquête démographique à trois passages a été réalisée de septembre 1969 à février 1971. La taille de l'échantillon était de 350.000 personnes (59).

Cette enquête est du type "Enquête démographique à objectifs multiples" et doit permettre une analyse démographique précise de la fécondité, de la mortalité, de la nuptialité, de l'emploi, de la scolarisation et des migrations. L'échantillon étant stratifié en urbain et rural, les premiers résultats permettent une analyse géographique.

Au moment de notre étude, seuls quelques résultats partiels sont publiés, relatifs notamment à la fécondité, la mortalité et les migrations (58)(59)(60)(61)(62).

Ces résultats nous permettent de situer les événements démographiques dans les 12 villes portuaires, relativement à la strate urbaine dans la période 1966-1971.

- (58) Léon TABAH et autres auteurs, "Communication sur la population et l'économie de l'Algérie. Document Pop. Conf 1/12, Conférence Africaine sur la Population, Accra 1971 (ronéotypé par Direction des Statistiques, Alger, février 1972, 78p.)
- (59) "Etude statistique nationale de la population", Direction des Statistiques, CERP, Alger
 - Série 1, Méthodologie, vol. 1. Présentation générale des résultats, Alger 1971, ronéotypé, 121 p., Cartes.
 - Série 2, Résultats, vol. 1. Premiers résultats provisoires, partie retrospective, Alger 1971, ronéotypé 67 pages, annexes graphiques.
- (60) Notes d'information synthétiques de Philippe BOURCIER DE CARBON (INED- Population Council) sur les "Résultats du premier passage de l'enquête démographique", Direction des Statistiques, Alger, mai 1970.
- (61) "Exposé sur l'Algérie", Accra, Conférence Africaine sur la Population, Direction des Statistiques, Alger 1971, 50p., ronéotypé, cartes, graphiques.
- (62) G. NEGADI et D. TABUTIN, "L'enquête démographique algérienne à trois passages", in Population n°6, 1971, pp. 1135 à 1143.

3.1.3. Critique des sources.

Il faut le souligner, aujourd'hui encore, l'enregistrement des actes d'Etat-Civil laisse à désirer, pour les décès, comme pour les naissances et les mariages.

La situation est meilleure dans les communes urbaines que dans les communes rurales et dans le milieu nomade. Cependant les statistiques de l'Etat-Civil dans les villes sont faussées par le fait que naissances et décès sont rapportés à la commune où a eu lieu l'évènement et non pas à la commune de résidence. Le meilleur équipement hospitalier des villes, qui est une des raisons de leur attraction, a pour conséquence dans le domaine de l'Etat-Civil d'ajouter aux naissances et décès des habitants de la ville, les naissances issues de mères venues accoucher en ville et les décès des malades venus de leur commune de résidence à l'hôpital de la ville. Les statistiques de l'Etat-Civil ne tiennent pas compte de cette attraction.

L'étude des registres des hôpitaux permet de saisir l'origine géographique des accouchées, des malades et des décédés. Dans le cadre de notre étude il n'était pas possible de réaliser un tel travail pour l'ensemble des 12 villes portuaires.

Dans l'Etat-Civil des villes, il est impossible de distinguer les évènements démographiques se rapportant à la ville proprement dite, de ceux concernant la zone éparse, les hameaux et les agglomérations secondaires de la commune, à moins de dépouiller manuellement le registre de l'Etat-Civil en essayant de localiser les adresses, quand elles sont indiquées, sur un plan de la ville et sur la carte des toponymes de la commune.

Nous n'avons pu réaliser un tel travail étant donné le champ de notre étude.

Nous étudions les évènements démographiques au niveau de la commune. L'inconvénient qu'il y a à considérer en même temps les populations urbanisées et les populations de la zone rurale des villes est en fait fortement atténué par la faible proportion d'urbanisés de longue date dans la population actuelle des villes algériennes. Toutes les études actuelles d'Etat-Civil démontrent

que le comportement des populations urbaines en Algérie dans le domaine démographique est encore très fortement marqué par les coutumes traditionnelles très vivaces dans les communautés rurales. On doit souligner les liens étroits qui unissent au sein d'une même famille les éléments qui résident dans la ville et ceux qui restent au douar d'origine. La mobilité géographique de ces immigrants récents, à la recherche d'un emploi dans les grandes villes, contribue à fausser les calculs démographiques dans la mesure où les événements qui les concernent, eux et leur famille, mariages, décès, naissances, sont enregistrés dans la commune d'origine. Il y a donc, dans certains cas, sous-estimation.

Autre problème, celui de l'actualisation de la population au 30 juin et de la population de référence dans le calcul des taux. Pour l'année 1966, nous disposons du chiffre de population au 4 avril et des données de l'Etat-Civil. Nous pouvons calculer la population rectifiée au 30 juin en ajoutant au chiffre du recensement l'accroissement naturel des mois d'avril, mai et juin, sans tenir compte de la balance migratoire qu'il n'est pas possible d'estimer valablement sur deux mois.

Dans le calcul des taux nous rapportons les données de l'Etat-Civil à la population moyenne. Nous introduisons par conséquent dans le calcul, les événements démographiques, naissances et décès, se rapportant à la dominance hospitalière.

Pour estimer cette dominance, il est possible de comparer les taux ainsi calculés avec les taux obtenus dans l'enquête démographique pour la strate urbaine. Dans ce cas les naissances et les décès sont rapportés à l'échantillon de ménages sondés. L'attraction hospitalière ne joue plus dans le calcul. Seule subsiste la sous-déclaration qui affecte d'ailleurs le calcul dans les deux méthodes.

3.2. NATALITE, FECONDITE

Toutes les études antérieures soulignent le niveau très élevé de la natalité en Algérie. Il semble qu'il y ait, même en milieu urbain, une très faible limitation des naissances associée à une grande précocité de la nuptialité chez les filles. On se rapproche en fait en Algérie du maximum biologique de 55 pour mille. Roland PRESSAT souligne que les taux actuels de natalité dans les pays sous-développés dépassent le plus souvent 40 à 45 pour mille et sont très supérieurs aux taux européens du 18^e siècle qui devaient osciller entre 35 et 40 pour mille. L'étude récente de J.-N. BIRABEN (32) propose pour l'Algérie les taux de natalité suivants: en 1960, 48,2 pour mille, en 1961 (47,6), en 1962 (45,9), en 1963 (52,1), en 1964 (50,1), en 1965 (47), en 1966 (50), en 1967 (46,1). Le sondage de contrôle du recensement de 1966 a permis d'estimer officiellement le taux de natalité dans une fourchette de 44 à 50 pour mille.

Le Tableau suivant nous donne pour chacune des 12 villes étudiées le taux brut de natalité par commune en 1966, calculé à partir des naissances dans l'année et de la population estimée au 30 juin.

COMMUNES	POPULATION AU 30/6/66	NAISSANCES	TAUX %
Alger	953.923	53.897	56.50
Oran	329.950	28.022	54.61
Annaba	171.114	8.349	48.79
Mostaganem	75.063	3.937	51.89
Skikda	73.535	4.235	57.59
Bejaïa	65.902	3.508	53.23
Djidjelli	36.931	1.961	53.09
Beni-Saf	23.535	1.075	45.67
Ténès	23.113	1.194	51.65
Ghazaouet	20.832	845	40.56
Cherchell	27.451	1.557	56.71
Arzew	13.270	607	45.74

L'on remarque que les taux sont particulièrement forts dans les villes portuaires avec un maximum à Skikda (57,59%), Cherchell (56,71), Alger (56,0) et des taux minima à Ghazaouet (40,56%), Arzew (45,74) et Beni-Saf (45,67).

(32) J.-N. BIRABEN, opus cité supra p. 70.

Le sondage de contrôle du recensement de 1966 a permis d'estimer le taux de natalité dans une fourchette de 44 à 58 pour mille. Nous constatons que les taux de natalité calculés par nous pour les villes portuaires, bien que très élevés, restent dans les normes algériennes. Les premiers résultats de l'enquête démographique réalisée en Algérie ont été publiés par la Direction des Statistiques et nous disposons du résultat par strates, dont 2 strates urbaines et 4 strates pour les communes rurales et sahariennes. Les 2 strates urbaines concernent : la première, les villes métropoles régionales, Alger, Oran, Constantine, Annaba; la deuxième, les autres communes urbaines selon la typologie du CNRP. D'après l'analyse du 1er passage de l'enquête démographique le taux de natalité moyen des 2 strates urbaines serait de 45,8 pour mille à la date moyenne du 18/1/1970. Pour les strates rurales, le taux de natalité serait de 48,8 pour mille, ce qui donnerait un taux moyen pour l'Algérie entière de 46,3. Les taux par strates seraient de 43,9 pour mille pour la strate 0 (les 4 grandes villes) et 47,4 pour mille pour la strate 1 (les autres communes urbaines). Le taux moyen de 43,9 pour mille pour l'ensemble urbain comprenant Alger, Oran, Constantine et Annaba peut être retenu comme taux de référence pour les 3 ports. Si nous le comparons aux taux que nous avons calculés, nous pouvons estimer la différence comme traduisant l'importance en ville de la natalité issue de femmes résidant en zone rurale ou dans des petits centres dépourvus d'équipement hospitalier. Pour Alger, nous aurions ainsi une différence de 12,6 pour mille exprimant la dominance hospitalière, pour Oran 10,7 pour mille et pour Annaba 4,9 pour mille.

Le calcul de la dominance hospitalière pour les autres villes portuaires, par comparaison avec le taux moyen de la strate 1 (47,3 pour mille) présente moins d'intérêt, car cette strate compte 91 communes urbaines, et l'échantillon des ménages dans l'enquête démographique n'est pas de taille suffisante pour que les résultats aient une signification ville par ville.

Si le taux de natalité semble majoré environ de 10 pour

mille dans les villes d'Alger, Oran, Skikda et Cherchell, dans les autres villes étudiées il ne semble majoré que de 4 à 6 pour mille.

Annaba représente une exception dans les grandes villes, avec un taux de natalité relativement faible (48,8 pour mille) et une majoration pour la dominance hospitalière moitié moindre que celle d'Alger ou Oran.

La fécondité

L'étude de la fécondité peut être esquissée à partir des travaux publiés par la Direction des Statistiques depuis 1964. BREIL estimait le taux brut de reproduction en 1948 à 3,15. Il serait en 1964-1965 de 3,7. Nous avons essayé de calculer pour le Grand Alger les taux net (R₀) et brut (R) de reproduction, à partir d'une table de mortalité publiée par la Direction des Statistiques (57). L'âge moyen des mères varie de 28 à 30 ans en Algérie, le rapport des filles à la naissance est admis au niveau 0,488.

Nous obtenons :

1.000 filles à 0 ans moyenne 1965-1966-1967		Taux de fécondité par tranche d'âge (moyenne 1964-1965)	Naissances
Age	S		
15 - 19	864	114 ‰	99
20 - 24	859	317	272
25 - 29	851	315	268
30 - 34	843	272	230
35 - 39	833	207	172
40 - 44	821	125	203
45 - 49	806	37	30
		1.387	1.174
		<u>x 5</u>	<u>x 5</u>
		6.935	5.870

(57) "Analyse démographique de l'Etat-Civil en 1964 et 1965",
opus cité supra.

Cela donne un taux net de reproduction:

$$R_o = 5,97 \times 0,488 = \underline{2,86} \quad \text{et un taux brut :}$$

$$R = 6,935 \times 0,488 = \underline{3,38}$$

On peut en déduire suivant la formule $R_o = R \times S_{28-29}$, que

$$S_{28-29} = \frac{2,86}{3,38} = \underline{846}. \quad \text{Soit 846 femmes d'âge moyen entre 28 et 29}$$

ans pour 1.000 filles à la naissance.

Le taux de fécondité générale par groupes d'âges estimé pour calculer les taux net et brut de reproduction, n'est précis que dans une mesure très relative. L'estimation des naissances vivantes par groupe d'âges de la mère est en effet faussé par les erreurs de déclaration relatives à l'âge de la mère et aux enfants décédés après la naissance, lesquels ne sont pas toujours déclarés nés vivants. Le taux de 317 pour mille que nous obtenons pour les femmes de 20-24 ans à Alger, indique malgré les imprécisions des données de base, une fécondité très forte. On peut la comparer au taux de fécondité générale des femmes françaises à 20-24 ans en 1946 (171 pour mille).

Le taux brut de reproduction résultant de la combinaison des taux de fécondité générale par groupes d'âges, sa valeur de 3,38 obtenue pour Alger est affectée de l'imprécision due aux taux de fécondité par tranches d'âges. Calculé en tant qu'indice du moment à partir d'une génération fictive de 1.000 femmes en 1966, il met en évidence la très forte fécondité des femmes et le faible niveau des pratiques contraceptives même en milieu urbain. On peut le comparer au taux brut de reproduction français de 1949 (1,45). Si nous retenons comme proche de la réalité le taux calculé par nous, nous voyons que la descendance féminine moyenne d'un groupe de 1.000 femmes serait de 3.380 femmes en l'absence de mortalité. Nous retenons un rapport de 100 filles à la naissance pour 105 garçons, soit 0,488. En faisant intervenir la mortalité au moyen de la table de survie, nous obtenons le taux net de reproduction du moment, $R_o = 2,86$. ainsi une cohorte théorique de 1.000 filles à la naissance, à laquelle est appliquée la table

de mortalité et les taux de fécondité par groupes d'âges donnerait 2.860 filles. Ces données calculées pour Alger en 1966 peuvent être considérées comme une approche de la fécondité urbaine en Algérie.

Cependant, nous ne perdons pas de vue que la population urbaine n'est pas une population fermée et que l'apport migratoire concerne aussi bien les individus isolés des deux sexes que les couples, ou les familles avec enfant. Ainsi la fécondité sera modifiée dans un sens ou dans un autre par la part relative de l'apport migratoire modifiant la proportion des femmes entre 15 et 49 ans. Et cela est très difficile à mesurer.

L'indice de fécondité ou rapport "enfants-femmes"

Cet indice est utile dans les petits ensembles de population lorsque l'Etat-Civil est déficient et que l'on dispose des données d'un recensement (63) dans lequel les enfants en bas-âges sont correctement enregistrés.

Nous avons calculé cet indice pour la population totale de la commune et pour la population algérienne du chef-lieu. On remarque que les indices au chef-lieu pour la population algérienne donnent une distribution différente de celle obtenue pour les indices de la population totale de la commune. Nous obtenons ainsi une fourchette où l'indice le plus bas étant au chef-lieu représente la fécondité urbaine, l'indice le plus élevé dans la commune représentant l'influence sur la fécondité des populations de la zone éparse.

Pour le calcul de cet indice nous avons rapporté les enfants de 0 à 4 ans aux femmes de 15 à 49 ans en tenant compte du fait que le taux de fécondité des femmes de 45 à 49 ans est encore de 37 pour mille.

(63) Roland PRESSAT, "L'analyse démographique", PUF, Paris 1961, 402 p., voir indice de Thompson-Pressat p. 315.

INDICES DE FECONDITE EN 1966 DANS LA POPULATION TOTALE DE LA
COMMUNE ET LA POPULATION ALGERIENNE DU CHEF-LIEU

COMMUNES	INDICE DE FECONDITE DANS LA COMMUNE (1)	INDICE DE FECONDITE DANS LE CHEF-LIEU (2)	VARIATIONS (1)-(2)
Alger	1.057	1.033	+ 34
Oran	1.032	979	+ 53
Annaba	964	888	+ 76
Mostaganem	970	879	+ 91
Skikda	915	854	+ 61
Bejaïa	990	925	+ 65
Djidjelli	842	778	+ 64
Beni-Saf	963	877	+ 86
Cherchell	942	785	+ 57
Ténès	1.006	892	+ 104
Ghazaouet	785	760	+ 25
Arzew	1.092	1.059	+ 33

L'on peut considérer que l'indice de fécondité dans la population algérienne du chef-lieu est le plus significatif. Il ne tient pas compte de la population algérienne de la zone éparse où les erreurs de déclaration d'âges relatives aux enfants en bas âges sont plus importantes et faussent le calcul.

Comme le souligne R. PRESSAT (63), "on obtient ainsi un indicateur assez sensible qui cumule les effets de la fécondité matrimoniale, de la fécondité illégitime, de la nuptialité et de la quasi-totalité de la mortalité infantile".

Les cartes C.I. 10 à 13 et les Tableaux T.9 et T.10 (infra) mettent en évidence cette relation entre fécondité, mortalité et nuptialité.

Les villes étudiées se groupent en trois ensembles selon l'indice de fécondité de la population algérienne du chef-lieu:

- 1er ensemble: Alger et Arzew (indice supérieur à 1.000)
- 2eme ensemble: Oran et Bejaïa (indice compris entre 900 et 1.000)
- 3eme ensemble: Annaba et les 7 autres villes (indice compris entre 760 et 900)

Annaba se différencie nettement d'Alger et d'Oran par un taux brut de natalité inférieur à 50 pour mille, un taux de mortalité supérieur à 14 pour mille et un indice de fécondité de 888 pour mille.

La suite de ce chapitre va nous montrer en quoi cet indice reflète les structures par âge autant que la natalité et la mortalité. La composition par âge de la population des villes apparaîtra modifiée de façon inégale par les courants migratoires.

Bien que les indices de fécondité d'Alger et d'Arzew soient proches et supérieurs à 1.000, la différence de taille entre ces deux villes fait que l'indice d'Arzew est davantage influencé par la composition par âge.

Le tableau suivant résume bien cela.

CHEF-LIEU	(1) F. 0-4 ans	(2) F. 15-49 ans	(3) indice $\frac{(1)}{(2)}$ ‰ au chef-lieu	(4) Taux de natalité ‰
Alger	193.660	187.815	1.033	56,50
Oran	61.030	62.413	979	54,61
Annaba	20.428	32.047	650	48,79
Mostaganem	11.600	13.301	879	51,89
Skikda	11.250	13.214	854	57,59
Bejaïa	9.421	10.187	925	53,23
Djidjelli	4.422	5.691	778	53,09
Beni-Saf	3.171	3.626	877	45,67
Cherchell	1.974	2.517	785	56,71
Ténès	2.235	2.507	892	51,65
Arzew	2.229	2.111	1.059	45,74
Ghazaouet	1.906	2.506	760	40,56
TOTAL				
GENERAL	331.432	337.935		

La comparaison entre des petits ensembles humains de quelques milliers d'habitants et des ensembles de plusieurs dizaines de milliers d'habitants risque de manquer de signification précise.

Même au niveau des grandes villes de plus de 100.000 habitants, Alger, Oran et Annaba, il est difficile d'expliquer les variations de la natalité. Sont-elles dûes à une évolution du

taux de natalité, à une évolution de la composition par âge de la population, à une évolution de la qualité de l'enregistrement au niveau de l'Etat-Civil? Autant de questions auxquelles cette étude ne peut répondre. Le tableau suivant nous montre l'évolution du nombre de naissances de 1964 à 1968.

N A I S S A N C E S				
Communes	1964	1966	1967	1968
Alger	47.250	53.897	53.833	51.227
Oran	12.755	18.022	17.333	17.247
Annaba	8.173	8.349	8.298	7.725

L'année 1968 accuse une baisse de la natalité par rapport à l'année 1966.

Avant de proposer quelques explications, nous étudierons la mortalité et la nuptialité.

3.3. MORTALITE

Les taux de mortalité calculés par nous à partir de la population au 30 juin et des décès dans l'année 1966 varient de 9,77 pour mille à Beni-Saf à 15,88 pour mille à Mostaganem.

Cette variation de la mortalité ne correspond pas à une variation réelle mais à une variation de l'enregistrement. Les services de l'Etat-Civil pensaient enregistrer en 1968 de 50 à 70% des décès dans l'Algérie entière.

L'enregistrement dans les grandes villes est probablement assez près de la vérité et si l'on pouvait corriger les taux urbains de ce qu'ils doivent à la mortalité des nouveaux-nés et des malades ruraux décédés dans les hôpitaux et cliniques de la ville, on aurait probablement des taux plus réguliers que ceux mentionnés. Etant donné les imprécisions de l'enregistrement actuel, il est difficile d'expliquer pourquoi dans les grandes villes d'Alger, Oran et Annaba les différences atteignent 4 pour

ville. Ces villes ont en effet la même dominance hospitalière, celle d'Alger devant être la plus forte. Il est probable que la densité de l'infrastructure hospitalière d'Alger donne un taux de mortalité assez bas, autour de 9 pour mille, le reste étant dû à l'attraction de l'hôpital.

Les premières données publiées en 1970 sur la mortalité, dans l'enquête démographique, donnent pour la strate des quatre grandes villes (Alger, Oran, Constantine et Annaba) un taux brut de mortalité de 7,8 pour mille, le taux moyen pour l'Algérie étant estimé à 12,3 pour mille et le taux moyen des communes urbaines à 8,8 pour mille.

La différence entre ces taux et ceux calculés par nous présente le même intérêt que dans le cas de la natalité. Nos calculs sont basés sur la population au recensement de 1966 et les données d'Etat-Civil de la même année. Ils surestiment la mortalité en ajoutant les décès dus à la dominance des hôpitaux. Les calculs de l'enquête démographique portent sur l'échantillon de ménages enquêtés.

Le tableau suivant résume par commune les données sur la mortalité dans l'année 1966. Le taux brut de mortalité est calculé en rapportant les décès de l'année à la population estimée au 30 juin 1966.

COMMUNES	MORTALITE ‰	DECES		SURMORTALITE MASCULINE
		H	F	
Alger	10,68	5.441	5.052	+ 389
Oran	13,77	2.404	2.142	+ 262
Annaba	14,24	1.356	1.082	+ 274
Mostaganem	15,88	629	576	+ 53
Skikda	12,85	527	418	+ 109
Bejaïa	13,15	445	422	+ 23
Djidjelli	13,13	277	208	+ 69
Beni-Saf	9,77	124	106	+ 18
Cherchell	13,55	115	128	- 13
Ténès	10,51	198	174	+ 24
Arzew	13,48	87	92	- 5
Ghazaouet	12,38		258	-

La mortalité infantile

L'étude de la mortalité infantile met en évidence les avantages du meilleur équipement hospitalier des grandes villes.

L'enquête démographique donne pour 1970 les taux suivants : Algérie, 112 pour mille, strate 0 (Alger, Oran, Constantine, Annaba), 82,8 pour mille (dont 85,2 pour les garçons et 80 pour les filles), strate des communes urbaines, 92,4 pour mille. Ces résultats sont obtenus à partir des déclarations de décès des enfants de moins de 1 an, faites par les ménages enquêtés.

Il y a lieu de tenir compte d'une sous-déclaration importante.

En 1964, 50% des naissances d'Alger ont lieu à l'hôpital ou en clinique, contre 41% à Oran et 30% à Annaba.

Pour ces trois villes en 1966, le taux de mortalité infantile est le suivant :

COMMUNE	NAISSANCE	DECES A 0 ANS	TAUX EN ‰
Alger	53.897	5.310	98,5
Oran	18.022	2.583	143,3
Annaba	8.349	981	117,4

Certes, le calcul du taux de mortalité infantile présenté ici est grossier, car ne disposant pas du double classement, on ne tient pas compte des données par génération. Mais malgré tout, la mortalité infantile apparaît extrêmement élevée à Oran et Annaba.

Nous n'avons pu obtenir les décès de moins de 1 an pour les 12 villes étudiées, mais nous pensons que l'exemple des trois villes d'Alger, Oran et Annaba montre combien les données actuelles sont imprécises.

La mortalité par âge

N'ayant pu obtenir les décès par âge pour les 12 villes, nous donnons à titre indicatif la répartition par âge des décédés pour les trois grandes villes, Alger, Oran et Annaba dans les

années 1964 et 1965.

En 1964, les décédés de moins de 1 an représentent plus du tiers du total des décédés (Alger 35,5%, Oran 40,3% et Annaba 32,3%). En 1965 ils représentent plus de 40% (Alger 49,5%, Oran 56,6% et Annaba 41,4%).

Les décès d'enfants de 0 à 4 ans représentent plus de 55% du total des décès, avec un minimum à Annaba (55,6 et 55,7%) et un maximum à Oran (68 et 67,7%). De 1964 à 1965, le pourcentage des décédés de 0-4 ans varie peu, alors que celui des décédés à Oran augmente sensiblement. Il y a peut-être là encore, un indice d'erreur de déclaration d'âge au décès.

Dans le total des décès, le total de la mortalité des enfants (0-4 ans) et des vieillards (65 et +) représente plus de 60% et varie peu de 1964 à 1965, avec un minimum à Alger (63,3 et 65,3%) et un maximum à Oran (77 et 77,7%).

Le tableau suivant résume ces constatations :

VILLES	TRANCHES D'AGES	DECES PAR AGES (%)	
		1964	1965
Alger	0 an	35,5	49,5
	0 - 4	60,0	62,1
	65 et +	13,3	13,2
	Total (100%)	10.234	11.549
Oran	0 an	40,3	56,6
	0 - 4	68,0	67,7
	65 et +	9,0	10,0
	Total (100%)	4.251	4.459
Annaba	0 an	32,3	41,4
	0 - 4	55,6	55,7
	65 et +	12,4	14,2
	Total (100%)	2.277	2.466

La mortalité infantile est très élevée. Les décédés de 0 à 4 ans représentent environ 60% des décès alors que la population de 0 à 4 ans ne représente que 20% de la population totale.

L'espérance de vie.

Une table de mortalité a été calculée pour le Grand-Alger (57) pour les années 1964 et 1963. L'espérance de vie pour les hommes serait de 61,6 ans et pour les femmes de 64,3 ans. L'enquête démographique de 1970 donne pour le secteur urbain une espérance de vie de 59 ans contre 50 ans dans le secteur rural (59)

En conclusion de cette étude de la mortalité, nous pensons devoir insister sur trois types de sources d'erreurs :

1) surestimation des naissances et des décès dans les villes où l'équipement hospitalier est important par rapport à la région environnante.

2) difficulté d'établir la population de référence dans le calcul des taux par manque d'actualisation de la population aux 1er janvier successifs.

3) sous-estimation de la population de référence en 1966. Le taux d'erreurs dans le recensement de 1966 est estimé par le CNRP de 4 à 7%. Certaines catégories de population ne sont pas recensées et ont leur importance dans les mouvements naturels. Il s'agit d'une part des militaires, estimés en 1966 à environ 60.000 et dont la majorité réside dans les villes, et d'autre part des émigrés dont le nombre est sous-estimé de près de la moitié en 1966. Les entrées de nationaux dans les ports et aéro-dromes d'Alger, Oran et Annaba, aux périodes de fête (Ramadhan) et de vacances témoignent du fait qu'un nombre important de RAE rendent visite à leur famille au moins une fois par an. Du fait de cette sous-estimation, la population de référence dans le calcul des taux est diminué d'autant.

(57) opus cité p.1 (confère supra p. 121)

(59) opus cité, série 2, p. 29 (confère supra p. 122)

3.4. ACCROISSEMENT NATUREL ET ACCROISSEMENT VRAI

Nous donnons dans les tableaux T.9 et T.10 (infra) les taux d'accroissement naturel correspondant aux taux de natalité et de mortalité que nous avons calculés pour 1966. Nous obtenons les minima de 20,18 ‰ à Ghazaouet et 32,26 ‰ à Arzew et les maxima de 45,82 ‰ à Alger et 44,74 à Skikda. Cet accroissement naturel peut être comparé à celui déduit des résultats de l'enquête démographique, soit, 36,9 ‰ pour les 4 grandes villes, 37,1 ‰ pour les autres communes urbaines, avec une moyenne de 34 ‰ pour l'ensemble de l'Algérie et 37 ‰ pour la strate urbaine.

Dans le tableau T.10 (infra) nous donnons l'évolution du nombre des naissances et décès par sexe de 1966 à 1968.

Faute de pouvoir valablement actualiser la population au 30 juin de chaque année, nous n'avons pas calculé les taux correspondants.

Il est très difficile d'estimer l'apport migratoire. Le tableau suivant présente un essai pour les villes d'Alger et d'Oran.

Nous avons fait l'hypothèse que le taux de natalité en 1968 est de 44 pour mille pour les deux villes (tel que le donne les résultats de l'enquête démographique de 1970). Partant des naissances en 1968 et du taux de natalité admis, nous avons estimé la population de référence.

COMMUNES	NAISSANCES 1968	TAUX DE NATALITE ‰	POPULATION ESTIMEE EN 1968	TAUX ‰ ANNUEL CONSTANT 66-68
Alger	51.227	44	1.195.000	8
Oran	17.247	44	389.000	8,5

La méthode n'est pas précise.

Le chiffre obtenu pour la population d'Alger est plus fort que les estimations officielles telles que nous les notons dans le

tableau suivant (64) :

VILLE D'ALGER	Pop. au 1er janvier	Croît naturel	Solde migratoire	Taux d'accr. naturel %	Solde migratoi- re %
1967	995.000	40.990	26.650	4,0	2,7
1968	1.062.640	40.150	38.800	3,6	3,6
1969	1.141.590	43.600	45.500	3,7	4,0
1970	1.230.770	45.100	46.000	3,5	3,6

Le solde migratoire est estimé par laairie d'Alger
d'après les allocations familiales.

Dans l'état actuel des données disponibles, il n'est pas possible d'approcher sérieusement le problème de l'accroissement vrai autrement que par une enquête sur les migrations internes vers les villes, laquelle enquête ne peut être l'oeuvre d'un chercheur universitaire.

3.5. NUPTIALITE

La carte C.J. 13 et le tableau ci-après présentent le taux brut de nuptialité des différentes villes portuaires. Nous avons calculé ce taux en 1966 pour la commune en rapportant le nombre de mariages à la population estimée au 30 juin. Nous mesurons ainsi la fréquence des mariages dans l'ensemble de la population de chaque commune. Nous n'avons pu estimer l'importance de la polygamie dans les communes urbaines. La population des nouveaux mariés comprend une majorité de célibataires des deux sexes. Chez les femmes elle comprend également des veuves et des divorcées. Chez les hommes on trouve des veufs et des divorcés et une petite proportion de polygames. En Algérie selon les définitions de l'Etat-Civil, est considéré comme mariée toute personne ayant contracté mariage devant l'officier de l'Etat-Civil, le cadi de la Mahakma ou devant la djemaâ. Selon les lieux du mariage, l'enregistrement est fait à la commune de résidence ou à la commune

(64) Estimation du COMEDOR (Comité permanent d'études, de développement, d'organisation et d'aménagement de l'agglomération d'Alger).

d'origine des époux (soit très souvent au douar d'origine avec lequel des liens très étroits subsistent même pour les populations urbaines). Nous avons ici la cause principale de sous-enregistrement des mariages, la cause seconde étant due au fait que le mariage des jeunes filles mariées avant l'âge légal de 15 ans n'est déclaré qu'après leur 15ème anniversaire.

Nous n'avons pu étudier la nuptialité en détail, notamment, la proportion de célibataires aux différents âges, les remariages de veufs et divorcés des deux sexes et la polygamie, une telle étude demandant un dépouillement manuel de l'Etat-Civil sur plusieurs années, opération que nous aurions du mener dans chacune des 12 villes portuaires.

En Algérie, l'âge moyen des femmes au mariage est de 18,4 ans. Le taux de célibat définitif est de 15%. Il y a bien précocité et intensité de la nuptialité avec toutes les conséquences sur la fécondité.

COMMUNES	TAUX % NUPTIALITE	MARIAGES EN 1966	FEMMES 15 - 44 ANS		FEMMES TOTAL
			NOMBRE	%	
Alger	6,1	5.808	163.402	39	469.357
Oran	8,9	2.909	64.355	39	165.282
Annaba	4,9	849	34.118	40	84.948
Mostaganem	5,7	431	14.731	38	38.524
Skikda	5,4	398	14.894	41	36.438
Bejaïa	8,0	527	12.331	38	32.654
Djidjelli	7,1	262	7.438	40	18.506
Boni-Saf	6,2	147	4.579	39	11.831
Cherchell	7,7	211	5.325	39	13.707
Ténès	5,6	130	4.467	38	11.688
Ghazaouet	8,5	177	4.306	40	10.660
Arzew	6,7	89	2.552	40	6.406

La carte C.I.13 met en évidence la répartition géographique des taux de nuptialité en 1966 en trois classes :

- premier ensemble, Oran, Arzew, Ténès (8 à 9 ‰)
- deuxième ensemble, Ghazaouet, Cherchell, Bejaïa (6 à 8 ‰)
- troisième ensemble, Alger, Annaba et les 4 autres 4 autres villes étudiées (4 à 6 ‰)

Sur le tableau ci-dessus, nous avons rapproché le % de femmes de 15-44 ans du taux de nuptialité des nouveaux mariés. Sur la carte C.I.13 nous avons rapproché taux de nuptialité et pourcentage de population 15-44 ans.

Nous constatons qu'il n'y a aucune correspondance entre ces données. En Algérie, les différentes études réalisées à la Direction des Statistiques (57)(58) montrent que l'âge moyen des femmes au mariage se situe en 1966 à 18,4 ans, et en 1970 entre 17 et 18 ans y compris dans la strate urbaine de l'enquête démographique.

En 1966, la proportion des célibataires est la suivante:

	20 - 24	50 - 54
Hommes	54%	2%
Femmes	11%	1%

La migration vers la ville et la séparation des couples de migrants jeunes rend toute interprétation des taux de nuptialité difficile.

3.6. RECHERCHE CAUSALE

Peut-on expliquer les disparités et préciser une typologie des villes étudiées, au regard de l'étude des événements démographiques.

Il apparaît déjà que la population d'une ville ou d'une strate urbaine n'est pas simplement l'ensemble des habitants de cette ou de ces unités géographiques, mais une somme de sous-ensembles s'interpénétrant et s'accroissant selon certaines lois qui influencent leur structure et leur localisation.

Les villes que nous étudions se groupent en sous-ensembles selon chaque critère démographique étudié, natalité, fécondité,

(57) opus cité p. 42 à 56 (confère supra p. 121.)

(58) opus cité p. 9 (confère supra p. 122)

mortalité, nuptialité. Il est probable qu'à l'intérieur des villes l'on pourrait circonscrire des quartiers ou zones urbaines homogènes qui n'appartiendraient pas au même sous-ensemble que la ville entière, tel quartier d'Alger étant assimilable au comportement de Ténès, tel quartier d'Annaba au comportement d'Alger etc...

L'étude géographique permet cette analyse à des échelles différentes, depuis l'ensemble des villes étudiées, jusqu'à la villes et ses quartiers, mais à condition d'analyser tous les facteurs qui influencent les phénomènes démographiques étudiés.

Il faut tout d'abord faire la part des erreurs et sous-estimations dont est responsable l'enregistrement statistiques.

Il faut ensuite mettre en évidence les divers facteurs et leur influence réciproque sur les phénomènes démographiques.

On a vu, dans les divers paragraphes de ce chapitre, l'importance des facteurs suivants:

- origine géographique urbaine ou rurale des populations étudiées, déterminée par le lieu de naissance
- durée de l'installation en ville
- degré de relation entre la famille résidant au douar et celle résidant en ville

On peut ajouter les facteurs socio-économiques suivants:

- degré de scolarisation des enfants
- niveau d'instruction des adultes
- catégorie socio-professionnelle des actifs
- revenus de la famille et modèles de consommation
- types d'habitat et équipements du logement
- rôle de la femme
- mode de vie moderne ou traditionnel
- héritage des comportements antérieurs (ancestraux)
- valeurs culturelles modernes ou traditionnelles
- fréquence des relations avec médecin et pharmacien
- état sanitaire et morbidité

C'est en fait une véritable étude de géo-démographie sociale qui peut nous apporter la masse d'informations nécessaire pour analyser l'influence de ces divers facteurs sur les phéno-

mènes démographiques et mettre en évidence les relations de cause à effet.

Un article récent (65) relatif à une enquête sur la fécondité en Algérie (66) propose une application de l'analyse factorielle des correspondances dans le cas où la masse des données collectées dans une enquête très complète sur la fécondité propose un grand nombre de variables qu'il est utile d'analyser de façon simultanée en vue de dégager des ensembles de variables associés.

La recherche causale doit utiliser toutes les méthodes modernes de traitement de l'information. Faut de disposer d'informations très précises, le chercheur doit s'arrêter aux hypothèses et éviter de tirer des conclusions à partir de corrélations simples entre facteurs.

CONCLUSION

Dans ce chapitre nous avons remarqué que la comparaison des taux pour des villes de taille très dissemblables allant de 10.000 à 1.000.000 d'habitants, risque d'aboutir à des conclusions erronées.

Il nous semble que les événements démographiques doivent être ici comparés à l'intérieur de sous-ensembles de taille relativement proche.

1. (150.000 à 1.000.000 d'h) Alger, Cran, Annaba
2. (60.000 à 80.000 h) Mostaganem, Slikda, Bejaïa
3. (10.000 à 40.000 h) Djidjelli, Beni-Saf, Ténès, Cherchell, Ghazaouet, Orzew.

Dans le premier sous-ensemble, Annaba se distingue d'Alger et Cran par une natalité plus faible, une mortalité plus élevée, un plus grand écart entre l'indice de fécondité de la

(65) Léon TABAH, "Une enquête sur la fécondité en Algérie, application de l'analyse factorielle des correspondances", in "Population" n°4-5, juillet-octobre 1972, p. 729-768. L'article fait référence à "l'analyse factorielle des correspondances mise au point par J.P. BENZECRI in "Théorie de l'information et classification d'après un tableau de contingence". Iméo - ISUP. Paris.

(66) H. BOUKHOUBZA et N. VON ALLMEN "L'enquête socio-démographique algérienne: quelques résultats et problématique sociologique". Actes du Colloque de Démographie Maghrébine, Tunis, janvier 1969. Ed. C.E.R.E.S. VI, juillet-septembre 1969, n° 17-18, pp. 293-306.

commune (plus élevé) et celui de la ville (ce qui s'explique en partie par un taux d'agglomération plus faible), et enfin un taux de nuptialité nettement plus faible (le plus faible d'ailleurs de l'ensemble des 12 villes).

Dans le deuxième sous-ensemble, Skikda cumule le plus fort taux de natalité et le plus faible taux de mortalité, mais l'indice de fécondité au chef-lieu y est le plus bas, ce qui laisse supposer soit une structure par âge différente, soit des erreurs d'enregistrement ou de recensement. Bejaïa a le taux de nuptialité le plus élevé.

Dans le troisième sous-ensemble, Ghazaouet a le taux de mortalité et l'indice de fécondité le plus faible, et le taux de nuptialité le plus élevé.

L'évolution de 1966 à 1968 (Tableau T.10 infra) montre en général une baisse des naissances en valeur absolue sauf à Ghazaouet. Y a-t-il là un indice de baisse de la natalité après le "rattrapage" des années ayant suivi l'indépendance?

Cette baisse des naissances correspond à une baisse du nombre des mariages sauf à Ténès et Arzew (où l'on enregistre un accroissement des naissances masculines).

Par contre pour le nombre de décès, les 12 villes se divisent en trois ensembles. Augmentation du nombre de décès des deux sexes à Alger, Bejaïa, Ténès et Cherchell. Diminution du nombre des décès des deux sexes à Oran, Mostaganem, Arzew et Ghazaouet. Augmentation des décès masculins ou féminins à Annaba, Skikda, Djidjelli et Beni-Saf.

Le tableau ci-après résume cette évolution numérique.

Nous tenons à souligner que la période de 3 ans est trop courte pour que l'on puisse savoir si ces variations ne sont pas aléatoires.

EVOLUTION DU NOMBRE DE NAISSANCES, DECES, MARIAGES 1966-1968

	NAISSANCES		DECES		MARIAGES
	H	F	H	F	
Alger	-	-	+	+	-
Oran	-	-	-	-	-
Annaba	-	-	+	-	-
Mostaganem	-	-	-	-	-
Skikda	-	-	-	+	-
Bejaïa	-	-	+	+	-
Djidjelli	-	-	-	+	-
Beni-Saf	-	-	-	+	-
Ténès	-	-	+	+	+
Cherchell	-	-	+	+	-
Arzew	+	-	-	-	+
Ghazaouet		+		-	-

Diminution : -

Accroissement +

B I B L I O G R A P H I E D U C H A P I T R E I I I .

- (55) - Mohamed KERKOUB, "Etude sur l'Etat-Civil et sa statistique en Algérie", 25 pages, ronéotypé, Direction des Statistiques Oran, juillet 1972.
- (56) - Sous-Direction des Statistiques, Alger, "Les mouvements naturels enregistrés dans la population algérienne en 1962", 8 p., ronéotypé, Alger 1963.
 - Sous-Direction des Statistiques, Alger, "Les statistiques d'Etat-Civil, résultats obtenus en 1962 en milieu rural", 12p., ronéotypé, Alger 1963.
- (57) - Sous-Direction des Statistiques, Alger, "Analyse démographique, Etat-Civil, Naissances 1964-1965 et quelques études annexes (dont mortalité)", 87 p., ronéotypé, Alger, août 1968.
- (58) - Léon TABAH et autres auteurs, "Communication sur la population et l'économie de l'Algérie. Document Pop. Conf 1/12, Conférence Africaine sur la population, Accra 1971 (ronéotypé par Direction des Statistiques, Alger, février 1972, 78 p.)
- (59) - Direction des Statistiques, CNRP, Alger, "Etude statistique nationale de la population",
 - Série 1, Méthodologie, vol. 1. Présentation générale des résultats, Alger 1971, ronéotypé, 121 p., Cartes.
 - Série 2, Résultats, vol. 1, Premiers résultats provisoires, partie rétrospective, Alger 1971, ronéotypé 67 pages, annexes graphiques.
- (60) - Philippe BOURCIER DE CARBON (INED- Population Council)
 "Notes d'information synthétiques sur les résultats du premier passage de l'enquête démographique", Alger, mai 1970, (INED- Population Council).
- (61) - Direction des Statistiques, "Exposé sur l'Algérie", Accra, Conférence africaine sur la Population, Alger 1971, 50 p., ronéotypé, cartes, graphiques.
- (62) - G. NEGADI et D. TABUTIN, "L'enquête démographique algérienne à trois passages", in Population n°6, 1971, pp. 1135 à 1143
- (63) - Roland PRESSAT, "L'analyse démographique", PUF, Paris 1961, 402 p.
- (64) - COMEDOR, Tableaux sur l'état actuel de l'agglomération d'Alger, document non publié, consulté sur place en 1972.

- (65) - Léon TABAH, "Une enquête sur la fécondité en Algérie, application de l'analyse factorielle des correspondances", in "Population" n° 4-5, juillet-octobre 1972, p. 729-768.
- (66) - M. BOUKHOBZA et M. VAN ALLMEN, "L'enquête socio-démographique algérienne : quelques résultats et problématique sociologique". Actes du Colloque de Démographie Maghrébine, Tunis, janvier 1969. Ed. C.E.R.E.S. VI, juillet-septembre 1969, n° 17-18, pp. 293-306.
- (x) - Ahmed Malek BAHRI, "Le recensement algérien de 1966", in la Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et sociales, n°2, 1968, Alger.
- (x) - Jacques VALLIN, "La conjoncture démographique", Les populations de l'Afrique au nord du Sahara", in "Population", n° 6, novembre-décembre, 1970, Paris.
- (x) - Cl. B. , "Problèmes démographiques de l'urbanisation en Algérie dans la période 1962-1972", in Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie , janvier-mars 1972, pp. 11 à 33, cartes, matrice visuelle ordonnée, tableaux.
- (x) - M. SEKLANI, "La fécondité dans les pays arabes, données numériques, attitudes et comportements", in "Population" n°5, 1960, pp. 831-856.
- (x) - "Maghreb", n° spécial de "Population" mars 1971, INED.

C H A P I T R E I V .

LA STRUCTURE PAR AGE ET SEXE

La population d'une ville peut être définie comme "un ensemble résultant de la coexistence d'une centaine de générations" soumis à un "processus incessant de renouvellement" sous la double action du mouvement naturel et du mouvement migratoire. (67)

L'étude de la structure par âge et sexe de cet "ensemble renouvelé" nous permet d'étudier les lois de reproduction de cette population.

La recherche des facteurs influant sur les variations de la composition par âge est un des problèmes importants dans les études de démographie urbaine.

Un grand nombre d'auteurs mentionnent le phénomène de l'explosion démographique dans les villes contemporaines et plus particulièrement dans les villes du Tiers-Monde. A notre avis parler d'explosion démographique c'est placer à tort le problème de la croissance de la population parmi les mythes incontrôlables. Le phénomène de croissance en général surprend ceux qui se refusent à en analyser les lois.

Dans ce chapitre, nous montrerons que les villes, objet de notre étude, se groupent en sous-ensembles selon la composition par âge, et que ces groupements ont une grande importance dans la mesure où ils permettent une explication des rapports entre événements démographiques et état de la population.

Nous étudierons successivement:

- la pyramide des âges
 - les taux et rapports de masculinité
 - la répartition par tranches d'âges et les disparités entre villes ,
-

(67) Roland PRESSAT, "L'analyse démographique", deuxième édition entièrement refondue, FUF 1969, 321p., pp. 213-232.

- une matrice ordonnée qui nous permettra de proposer une première typologie des villes et de préciser la spécificité d'Annaba.

4.1. LA PYRAMIDE DES AGES

Jacques BREIL (29) souligne que la supériorité numérique du sexe masculin présente un caractère permanent dans les pays musulmans, à l'inverse des autres populations, et que, théoriquement une population doit comprendre plus de femmes que d'hommes. (68).

Dans le recensement de 1966 on a trouvé les taux suivants:

ALGERIE : Hommes: 50,2%

Femmes: 49,8%

Pour les villes portuaires que nous étudions, nous trouvons les taux de masculinité suivants pour la population des communes:

	Hommes %		Hommes %
Alger	50,2	Djidjelli	49,4
Oran	49,4	Beni-Saf	49,3
Annaba	49,0	Ténès	48,9
Mostaganem	48,8	Ghazaouet	48,3
Skikda	50,0	Cherchell	49,5
Bejaïa	49,9	Arzew	51,3

Deux villes portuaires seulement, Alger et Arzew ont en réalité en 1966 plus d'hommes que de femmes.

La pyramide des âges de l'Algérie en 1966 témoigne de l'histoire mouvementée de la population algérienne depuis 100 ans. Elle est marquée principalement par :

(29) opus cité conf. Supra p. 51

(58) Si Ahmed TALEB, "Rapport de masculinité dans la population musulmane d'Algérie aux recensements de 1948, 1954 et 1966, in "Population" 1969 n°6 pp. 1201-1208.

a) - l'importance à tous les âges de la population déclarant un âge présumé (pour l'Algérie entière, la population déclarant un âge présumé représente entre le moitié et les trois-quarts de l'effectif d'une année d'âge).

Dans le cas des villes étudiées , la population d'âges présumés ne représente généralement que 10 à 40% de l'effectif par année d'âge de 0 à 40 ans et plus de 50% au-dessus de 40 ans.

La pyramide des âges d'Annaba (graphique G.A.1 infra) fait apparaître cette proportion d'âges présumés à tous les âges.

b) - un creux correspondant à la mortalité infantile des années 1945-48 à cause de la famine et des épidémies dûes aux évènements politiques .

c) - un déficit des naissances pendant la période la plus dure de la guerre de libération (1956-60) surtout 1957 et 1958.

d) - une surmortalité masculine dans la période de la guerre de libération pour les générations successives d'hommes de 15 à 50 ans entre 1954 et 1962.

e) - un déficit masculin dû à la sous-déclaration des résidents absents à l'étranger, donc à l'émigration.

f) - un creux dû au fait que les militaires ne sont pas comptés dans les résultats du recensement de 1966 (environ 60.000 hommes de 20 à 45 ans).

g) - une déclaration imprécise de l'âge des femmes particulièrement aux âges précédant l'âge légal du mariage (15 ans); certaines femmes mariées de moins de 15 ans sont déclarées plus âgées par leur époux; certaines filles non mariées de moins de 15 ans sont déclarées plus âgées par leurs parents; certaines femmes âgées se déclarent plus jeunes ou ne connaissent pas leur âge.

La mortalité dûe à la guerre de libération se marque également chez les femmes et les enfants dans la mesure où, s'agissant d'une guerre non classique, les femmes et les enfants étaient en danger constant et soumis aux épidémies et aux conséquences de la malnutrition.

Sur les pyramides des âges des différentes villes, les évènements démographiques au niveau national sont visibles,

corrigés cependant par les migrations qui modifient la structure par âge, l'immigration des étrangers et les migrations internes.

Le taux de masculinité par groupes quinquennaux d'âges dans la population étrangère influence le taux de masculinité de la population totale. A Alger par exemple, en 1966, les étrangères sont plus nombreuses que les étrangers de 15 à 39 ans et au-delà de 60 ans et la population étrangère compte 15.864 femmes pour 14.851 hommes. D'une façon générale, les effectifs les plus nombreux chez les étrangers se situent entre 25 et 44 ans, et à ces âges leur présence répond à des besoins précis de l'économie urbaine.

Dans ce chapitre nous étudierons essentiellement la structure par âge de la population totale des villes et communes partant de ce point de vue que le développement de la ville et la croissance de l'économie en général sont redevables au travail de toute la population quelque soit sa nationalité.

Cependant il n'est pas sans intérêt de situer rapidement la spécificité de la structure par âge de la population de nationalité algérienne. Il faut tout d'abord noter la jeunesse de la population algérienne. A Alger, en 1966, la tranche d'âges de 15 à 64 ans compte 432.608 habitants soit 48,1% des Algériens (899.268 présents). Toujours a Alger, sur 214.620 hommes de 15 à 64 ans on en compte 185.017 de 15 à 49 ans, soit 81,5%. Dans l'ensemble des 12 villes étudiées, les Algériens des deux sexes de 15 à 64 ans représentent 48,3% de la population algérienne et les hommes de 15 à 49 ans (320.056 h) représentent 85,7% des hommes de 15 à 64 ans. On peut parler de la jeunesse de la population d'âge actif.

Le tableau suivant résume cette remarque pour la population algérienne des villes étudiées .

VILLES	POPULATION ALGERIENNE	DONT 15-49 ans		HOMMES 15-64 ans		DONT TOTAL DES 15-64 ans	
		N	%	N	%	N	%
ALGER	899.268	185.017	20,57	214.620	23,86	432.608	48,10
ORAN	289.916	57.136	19,70	67.106	23,14	139.540	48,13
ANNABA	146.126	29.540	20,21	34.885	23,87	72.234	49,43
MOSTAGANEM	60.821	11.180	18,38	13.741	22,59	29.703	48,83
SKIKDA	59.247	11.886	20,06	13.990	23,61	29.204	49,29
BEJAIA	47.775	8.849	18,52	10.594	22,17	22.849	47,82
DJEDJELLI	24.814	4.639	18,69	5.575	22,46	12.231	49,29
BENI-SAF	16.329	3.071	18,80	3.565	21,83	7.824	47,91
CHERCHELL	11.692	2.492	21,31	3.043	26,02	6.193	52,96
TENES	11.701	2.139	18,28	2.575	22,00	5.781	49,40
ARZEW	10.120	2.151	21,25	2.460	24,30	4.851	47,93
GHAZAOUET	10.870	1.956	17,99	2.315	21,29	5.266	48,44
TOTAL							
GENERAL	1.588.679	320.056	20,13	374.469	23,55	768.284	48,35

Les pourcentages sont calculés par rapport à la population algérienne de la ville.

Le taux de masculinité de la population algérienne est généralement inférieur à 50% sauf à Arzew.

De 15 à 44 ans, le déficit masculin est souvent très accusé, ce qui peut s'expliquer par les pertes de guerre. Cependant on s'attendrait à ce que l'exode rural entraîne davantage d'hommes jeunes vers la ville. Ou bien ce n'est pas le cas, ou bien ces hommes ne sont pas recensés. On remarque dans le tableau suivant que les hommes de 35-39 ans et 40-44 ans sont plus nombreux que les femmes dans les trois grandes villes d'Alger, Oran et Annaba.

4.2. TAUX ET RAPPORTS DE MASCULINITE

D'une façon générale on constate dans les 12 ports un excédent de garçons pour le groupe 0-4 ans.

- un excédent de garçons pour les groupes 5-9 et 10-14 ans dans les villes suivantes : Ghazaouet, Ténès, Bejaïa, Djidjelli, Oran, Alger.

- un excédent de filles du groupe 6-9 ans pour Skikda, Arzew et Beni-Saf.

- un excédent de garçons du groupe 5-9 ans à Mostaganem.

- A Annaba, pratiquement, égalité des garçons et filles de 1 à 19 ans.

- un excédent de filles de 15 à 24 ans pour Oran, Mostaganem, Skikda et Arzew.

- un excédent de garçons dans le groupe de 15-24 ans pour Ghazaouet, Ténès, Bejaïa, Djidjelli et Beni-Saf.

- un excédent de filles à Annaba de 16 à 32 ans.

- à partir de 25 ans, on constate un excédent de femmes pour Ghazaouet, Ténès, Djidjelli et Beni-Saf; à partir de 35 ans pour Cherchell, de 45 ans pour Bejaïa et 65 ans pour Alger.

- un excédent d'hommes à Annaba de 32 à 70 ans, à quelques exceptions près.

- en général, un excédent de femmes après 65 ans.

L'évolution du rapport de masculinité à la naissance (nombre de garçons pour 100 filles) de 1966 à 1968 est la suivante :

	1966	1967	1968		1966	1967	1968
Alger	104	104	103	Djidjelli	101	102	103
Oran	107	108	100	Beni-Saf	95	111	107
Annaba	105	101	108	Cherchell	105	111	96
Mostaganem	106	109	102	Ténès	102	94	97
Skikda	105	100	108	Arzew	91	119	102
Bejaïa	104	106	98	Ghazaouet	-	-	104

Les écarts élevés entre les rapports de masculinité par année et par ville confirment les imprécisions des déclarations d'Etat-Civil.

Par rapport à la norme de 105 garçons pour 100 filles à la naissance, nous constatons des variations souvent aberrantes comme à Bejaïa, Beni-Saf, Ténès, Arzew.

Si sur trois ans, on constate à Alger une certaine stabilité du rapport de masculinité à la naissance, dans la plupart des autres villes, la signification démographique des variations n'apparaît pas rigoureuse.

Le tableau suivant présente pour la population totale au chef-lieu en 1966, les rapports et taux de masculinité.

VILLES	TAUX DE MASCULINITE %	RAPPORTS DE MASULINITE %
Alger	50,25	101,03
Oran	49,39	97,62
Annaba	49,83	99,33
Mostaganem	48,61	94,60
Skikda	49,97	99,89
Bejaïa	49,91	99,67
Djidjelli	49,28	97,17
Beni-Saf	49,13	96,59
Cherchell	49,09	96,46
Ténès	48,62	94,66
Arzew	51,33	105,47
Ghazaouet	49,13	96,58
TOTAL GENERAL	49,92	99,69

$$\text{Taux de masculinité} = \frac{\text{Hommes}}{\text{pop. Total}} \times 100$$

$$\text{Rapports de masculinité} = \frac{\text{Hommes}}{\text{Femmes}} \times 100$$

On remarque qu'exception faite d'Alger et Arzew, il y a toujours plus de femmes que d'hommes dans la population totale des villes portuaires. L'explication tient autant aux effets de la guerre et à la sous-déclaration des émigrés, qu'aux conditions normales de surmortalité masculine.

On doit rappeler également que dans les grandes villes les mouvements migratoires internes concernent surtout les hommes.

Dans la couronne sub-urbaine des grandes villes portuaires le taux de masculinité est toujours supérieur à 50% .

L'on peut trouver à cela deux explications : ou bien ce taux de masculinité supérieur à 50% témoigne de courants migratoires essentiellement masculins et du fait que les banlieues des villes servent en quelque sorte de réservoir ; ou bien ce taux élevé témoigne de ce que la tradition l'emporte dans ces communes suburbaines des grandes villes et que l'on y enregistre plus d'hommes que de femmes au recensement comme c'est le cas en général dans les pays musulmans.

Les trois tableaux suivants illustrent cette remarque en présentant pour ces trois ensembles urbains les taux de masculinité. (cf également tableau T.7 infra).

- Alger et sa couronne suburbaine :

Alger	50,25%	Draria	51,73%
Ain Taya	51,57	Staoueli	54,66
Bordj el Kiffan	51,51	Rouïba	49,71
Ain Benian	50,14	Saoula	52,16
Birkhadem	50,77	Zeralda	49,73
Cheraga	50,99	Dar el Beida	52,29

- Oran et sa couronne suburbaine :

Oran	49,39%
Es Senia	50,01
Mers el Kebir	51,04

- Annaba et sa couronne suburbaine d'El Hadjar

Annaba	49,83%
El Hadjar	52,09

4 . 3 . TAUX DE MASCULINITE PAR AGE

L'étude du taux de masculinité par âge peut nous éclairer utilement . On sait que normalement , au rapport de masculinité à la naissance de 105 garçons pour 100 filles , est associée une surmortalité masculine à tous les âges . Il y a rapidement plus de femmes que d'hommes aux différents âges . En Algérie , pays où la femme est mariée très jeune, la surmortalité des célibataires devrait affecter essentiellement les hommes, aggravant encore la surmortalité masculine habituelle . Il faut cependant tenir compte de la mortalité des femmes en couche, conséquence des mauvaises conditions sanitaires .

Il serait trop long et peut-être sans intérêt dans le cadre de notre étude d'étudier le taux de masculinité par âge dans la population des 12 villes portuaires, dans la mesure où nous n'aurions pas les éléments pour une recherche causale devant déboucher sur une explication des disparités de la composition par âge.

Nous avons vu (cf. supra p. 143) que Skikda cumule le plus fort taux de natalité, le plus faible taux de mortalité, mais que l'indice de fécondité ou "rapport enfants-femmes" y est le plus bas, ce qui nous a fait supposer, soit une structure par âge différente des autres villes étudiées, soit des erreurs d'enregistrement. Il nous paraît intéressant d'étudier la composition par âge pour Skikda - ville, et de la comparer à celle d'Annaba - ville proche sur le plan géographique. (confère graphiques G.A.1., G.A.2. et G.S.1. infra).

4.3.1. Composition par âge et taux de masculinité à Skikda

Alors que l'on y compte à peu près autant de femmes (50,03%) que d'hommes (49,97%), le taux de masculinité par âge à Skikda - ville se distribue ainsi :

a) années d'âge de 0 à 14 ans

Age	Taux %	Age	Taux%	Age	Taux%
0	52,39	5	50,59	10	<u>49,03</u>
1	51,74	6	51,68	11	51,40
2	51,70	7	49,96	12	51,39
3	50	8	51,03	13	51,62
4	<u>47,59</u>	9	53,03	14	50,03

De 0 à 14 ans il y a généralement plus de garçons que de filles sauf à 4 ans (880 G et 969 F), 7 ans (803 G et 804 F) et 10 ans (837 G et 870 F).

b) groupes quinquennaux d'âges de 15 à 64 ans

Groupes d'âges	Taux%	Groupes d'âges	Taux %
15 - 19	49,16	35 - 39	50,41
20 - 24	47,94	40 - 44	51,77
25 - 29	48,38	45 - 49	51,21
30 - 34	48,40	50 - 54	49,09
		55 - 59	52,10
		60 - 64	51,07

De 15 à 34 ans, il y a plus de femmes que d'hommes, ce qui peut s'expliquer par le fait que les hommes relativement âgés épousent des femmes jeunes, alors que les hommes célibataires sont attirés par l'émigration ou sont à l'armée dans les villes de garnison. Les conditions du mariage sont telles en Algérie qu'un homme jeune doit accumuler une somme d'environ 6.000 F pour constituer la dot, qui est le fait de l'homme.

A Skikda les émigrés, déclarés résidents à l'étranger, sont essentiellement des hommes de 20 à 39 ans (761 H sur un total de 1.070 RAE soit 71%).

Par âge ils se répartissent ainsi :

Age	(RAE) Emigrés	dont hommes
20 - 24	249	233
25 - 29	249	237
30 - 34	190	180
35 - 39	114	111
20 - 39	802	761 (95 %)

De 35 à 64 ans, il y a dans la population de Skikda plus d'hommes que de femmes sauf à 50 - 54 ans. Ceci est anormal si l'on pense à toutes les causes de surmortalité masculine. L'explication tient peut-être dans le fait que les hommes de plus de 35 ans migrent davantage vers les villes que vers l'étranger. On pense évidemment à une sous-déclaration des femmes.

L'excédent brusque de femmes à 50 - 54 ans fait penser à une attraction vers l'âge 50, reflet d'un taux important d'âges présumés. Effectivement, sur le graphique G.S.I (infra) on

remarque une très forte attraction à 50 ans et 60 ans , correspondant à un taux d'âges présumés très fort (à 50 ans, 270 femmes sont d'âge présumé contre 60 d'âge exact; et à 60 ans, 207 femmes d'âge présumé contre 34 d'âge exact).

c) groupes quinquennaux d'âges de 65 à 100 ans

Groupes d'âges	Taux %	Groupes d'âges	Taux %
65 - 69	52,2	90 - 94	31,0
70 - 74	43,4	95 - 99	54,1
75 - 79	43,0	centenaires	42,9
80 - 84	39,0		
85 - 89	46,1	TOTAL 65 et +	46,4

Ainsi il y a toujours plus de femmes (1.094) que d'hommes (948) sauf à 65 - 69 ans (431 H et 395 F) et 95 - 99 ans (24 H et 11 F). Remarquons que pour les centenaires, on dénombre à Skikda en 1966 14 centenaires dont 6 hommes; 2 des hommes centenaires déclarent un âge exact (date de naissance) alors qu'aucune des 8 femmes centenaires n'avance un âge exact ce qui explique peut-être que l'on enregistre moins de femmes que d'hommes de 95 à 99 ans.

D'une façon générale, signalons que le pourcentage d'âges exacts et présumés est très proche à Skikda-ville pour les deux sexes comme en témoigne le tableau suivant :

Détermination de l'âge	Hommes %	Femmes %
exact	35,28	33,27
présumé	14,68	16,74
total	49,97	50,03

L'indice de Whipple permet d'estimer si la répartition par âge est exacte. Dans l'enquête démographique (59) on a trouvé la répartition suivante, qui montre que dans les villes au moins, les déclarations d'âge présumé ne sont pas trop erronées.

	Total	Hommes	Femmes	(59)
strate urbaine	111	107	115	
strate rurale	128	116	137	
Algérie du Nord	122	113	130	

La pyramide des âges d'Annaba et Skikda (cf. graphiques GA.1 et G.A.2 et G.S.1) montre bien que s'il y a attraction sur les âges se terminant par 0,5 ou sur les âges pairs, ce phénomène n'est pas très important avant 30 ans et est surtout sensible chez les femmes après 40 ans. Comparons ces 2 pyramides.

4.3.2. Comparaison des structures par âge de Skikda et

Annaba.

Les pyramides des âges (cf. graphique G.A.2 infra) des deux villes comparées l'une à l'autre montrent des différences de structure intéressantes.

- Pyramides plus larges à la base de 0 à 3 ans chez les garçons à Skikda, et chez les filles à Annaba.
- Rétrécissement à 9 ans dans les 2 villes, soit pour les enfants nés en 1957, moment de guerre très vive dans cette région.
- Elargissement brusque à partir de 10 ans plus précisément à Skikda où le groupe 10-19 domine très nettement en importance relative le groupe correspondant d'Annaba.
- De 20 à 26 ans, excédent relatif de femmes à Annaba et d'hommes à Skikda.
- Au delà de 30 ans, dans les 2 villes, attraction très nette des âges, se terminant par 0 et 5 et des âges pairs, surtout chez les femmes.

(59) opus cité série 2, vol. 1, cf. p. 145 supra .

Dans l'indice de Whipple, l'attraction des âges se terminant par 0 ou 5 est mesurée de la façon suivante : on fait le rapport de la somme des effectifs de 23 à 62 ans, à la somme multipliée par 5 des effectifs des années 0 ou 5. Plus l'indice obtenu s'éloigne de 100, plus la répartition par âge est inexacte (la limite étant 500).

- De 20 à 40 ans, il y a un léger renflement de la pyramide dans les deux villes, qui montre les effets de l'exode rural et de l'attraction de la ville

- Au delà de 50 ans un excédent relatif est presque toujours visible à Annaba.

- Au delà de 70 ans, plus de femmes que d'hommes dans les deux villes.

L'âge médian dans les deux villes est de 16 ans.

Le taux de masculinité dans la population totale est de 49,97 à Skikda pour 49,83 à Annaba donc un peu plus de femmes que d'hommes.

Dans les 2 villes il semble qu'il y ait sous-déclaration des filles à la naissance, les filles survivantes n'étant déclarées complètement qu'à partir d'1 an révolu comme le montre l'élargissement brusque à deux ans.

Le taux de natalité plus élevé à Skikda (57,6‰) qu'à Annaba (48,8‰) est confirmé au moins chez les garçons par l'excédent relatif de l'effectif des 0 ans à Skikda.

Ces deux villes sont proches sur le plan géographique, différentes par la taille (Skikda 61.000h, Annaba 152.000h), toutes deux entourées d'une riche plaine agricole, d'une montagne pauvre et surpeuplée, portent toutes deux des espoirs d'activité par les chantiers industriels en cours ou projetés en 1966.

La différence de taille (presque le double) et de légères différences de composition par âge, entraînent des différences sensibles dans le taux de natalité et dans le taux de mortalité (12,8‰ à Skikda, 14,2 ‰ à Annaba).

Les différences dans la composition par âge entre les villes portuaires doivent permettre d'esquisser une typologie.

4.4. MATRICE ORDONNÉE ET TYPOLOGIE SELON LA COMPOSITION

PAR ÂGE .

L'ensemble des habitants des 12 villes représente à la fois un ensemble géographique de populations urbaines et un certain nombre de sous-ensembles selon la répartition dans les principales tranches d'âges.

4.4.1. Méthode

a) comparaison à la structure moyenne

Dans une matrice à deux entrées, disposons en ligne la démographie (les principales tranches d'âges) et en colonne la géographie (les différentes villes étudiées).

Les caractéristiques démographiques de l'ensemble de la population des douze villes sont les suivantes :

- enfants jeunes (0-4 ans) = 361.577 h = 19,01%
- enfants scolarisables (5-14 ans) = 479.658 h = 27,28%
- actifs potentiels jeunes (15-44 ans) = 699.312 h = 38,82%
- actifs potentiels âgés (45-64 ans) = 189.308 h = 10,90%
- vieux (65 ans et plus) = 62.620 h = 3,89%
- âges non déclarés = 4.291 h = 0,19%
- Ensemble = 1.797.1666 h = 100%
- taux de masculinité dans la population totale = 49,57%

Disposons sur la matrice, pour chaque ville, la répartition en pourcentage dans ces tranches d'âges spécifiques. (tableau p.162)

La matrice ainsi créée permet de comparer la structure par âges de chaque ville à la structure moyenne de l'ensemble. Pour chaque tranche d'âge, les valeurs extrêmes maxima et minima sont soulignées.

L'étude des écarts à la moyenne pour chaque ville nous permet de regrouper les villes en strates selon une typologie exprimant les différences de structure.

b) la matrice visuelle (69)

La matrice visuelle traduit en valeur graphique les écarts à la moyenne relevés sur la matrice des pourcentages. Les écarts positifs sont figurés par des noirs et les écarts négatifs par des grisés hachurés. L'échelle initiale du graphique avant réduction était de 10 m/m pour une valeur de l'écart de 1% par rapport à la moyenne.

(69) Jacques BERTIN, Sémiologie graphique, Ed. Mouton et Gauthier-Villars, 1967, 431 pages, cf. le traitement graphique des tableaux croisés pp. 224-231.

REPARTITION EN POURCENTAGE PAR TRANCHES D'AGES PAR COMMUNE EN 1966

162/.

TRANCHES D'AGES	% MOYEN et Valeur absolue	1 ALGER	2 ANNABA	3 ORAN	4 SKIKDA	5 BEJAIA	6 DJIDJELLI	7 CHARCHELL	8 TENES	9 MOSTAGANEM	10 BENI SAF	11 CHAZZOUET	12 ARZEM
0 - 4ans	19,01 361.677	20,86	19,01	20,31	18,70	18,76	17,10	18,47	19,63	18,97	18,89	16,35 (-)	21,17 (+)
5 - 14	21,25 419.658	26,23	26,05	27,15	27,56	26,59	28,30	25,02 (-)	28,31	27,06	29,13 (+)	28,32	26,80
15 - 44	38,82 699.312	39,12	39,42	38,21	40,14 (+)	38,19	39,57	39,00	37,55	37,53 (-)	38,07	39,45	39,60
45 - 64	10,90 189.308	10,14	10,81	10,77	10,15	11,54	10,92	13,15 (+)	10,86	12,16	9,88	11,24	9,24 (-)
65 et +	3,89 62.620	3,38	5,53 (+)	3,27	3,25	4,63	3,99	4,14	3,40	4,05	3,89	4,49	2,75 (-)
N.D.	0,19 4.291	0,23	0,25	0,26	0,16	0,25	0,09 (-)	0,17	0,23	0,19	0,10	0,12	0,33 (+)
100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Taux de masculinité	49,57	50,23	49,95	49,39	49,96	49,86	49,42	49,46	48,92	48,80	49,28	48,34	51,28

Les maxima sont soulignés d'un (+) et les minima d'un (-)

Par ce procédé visuel, les différences de structure par âge entre villes sont nettement mises en évidence.

La matrice visuelle est composée comme suit :

- en ligne, la démographie soit 6 critères
 - les 5 principales tranches d'âge
 - le taux de masculinité

- en colonne, la géographie, c'est-à-dire les 12 villes

Une ligne représentant la moyenne départage pour chaque critère démographique, les villes selon qu'elles se situent au-dessus (valeurs en noir proportionnelles à l'écart positif) ou au-dessous de la moyenne (valeurs en grisé proportionnelles à l'écart négatif).

La matrice visuelle permet de mettre en évidence la tendance dans la répartition par âge et le rapport de masculinité.

En diagonalisant cette tendance l'on fait ressortir des sous-ensembles géographiques (strates).

c) la permutation de la matrice visuelle

Sur le tableau croisé portant les valeurs en pourcentage, nous avons souligné pour chaque ligne les valeurs maxima et minima. La diagonale des écarts les plus forts va être recherchée, sur la matrice visuelle.

Tout d'abord nous avons permutté selon les valeurs croissantes de l'écart à la moyenne par tranches d'âges (par exemple la matrice N.1 classée selon les écarts à la moyenne dans la tranche d'âges 5-14 ans). Nous n'avons pas trouvé de groupement significatif pour les autres paramètres démographiques.

Puis nous avons permutté les colonnes, c'est-à-dire les communes, donc la géographie et nous avons obtenu la matrice N.2.

Dans la matrice ordonnée N.2, les villes étudiées se groupent en 5 ensembles diagonalisés où l'on distingue :

- 1) les villes très jeunes à dominance masculine (Arzew, Alger, et Oran dont le profil n'est comparable que pour les jeunes.
- 2) les villes jeunes à dominance féminine (Ténès, Boni-Saf) ,

- 3) les villes d'adultes jeunes (Skikda, Djidjelli, Ghazaouet)
- 4) les villes les plus âgées (Cherchell, Mostaganem, Bejaïa)
- 5) une ville à double dominance adultes jeunes et personnes âgées (Annaba)

La diagonalisation de la matrice M.2 a permis un classement des 12 communes en 5 strates selon une typologie allant des plus jeunes aux plus âgés.

4.4.2. L'interprétation de la matrice diagonalisée

Le classement (M.2) révèle que les 12 communes peuvent être groupées en 5 strates géographiques.

La strate 1 comprend Arzew, Alger, Oran; elle est caractérisée par l'importance relative des enfants 0-4 ans avec un maximum de 21,17% à Arzew. Alger et Arzew se distinguent d'Oran par l'importance relative de la tranche d'âges 15-44 ans et par le taux de masculinité. Cependant les 3 villes ont en commun un % au-dessous de la moyenne pour les 5-14 ans, 45-64 ans et 65 et plus. Ce sont des villes très jeunes par l'importance relative des enfants de 0 à 4 ans.

La strate 2 comprend Ténès, Beni-Saf, caractérisées par l'importance relative des jeunes de 5-14 ans avec 28,31% à Ténès et 29,13% à Beni-Saf et la faiblesse relative des actifs potentiels de 15 à 44 ans avec 37,55% à Ténès et 38,07% à Beni-Saf. Le taux de masculinité se situe en-dessous de la moyenne avec 48,92% à Ténès et 49,28% à Beni-Saf. Ce sont des villes jeunes.

La strate 3 comprend Skikda, Djidjelli, et Ghazaouet, caractérisées par l'importance relative des tranches d'âges 5-14 ans et 15-44 ans et la faiblesse relative des enfants 0-4 ans. Dans cette strate, Skikda se différencie de Ghazaouet par le taux de masculinité (49,96% à Skikda et 48,34% à Ghazaouet) et par une plus grande jeunesse de la population marquée surtout dans les tranches d'âges 0-4 (18,70 à Skikda et 16,35 à Ghazaouet), 45-64 (10,15% à Skikda et 11,24% à Ghazaouet) et 65 ans et plus (3,25% à Skikda et 4,49% à Ghazaouet). Ce sont des villes où le poids des actifs potentiels jeunes est important.

La strate 4 comprend Cherchell, Mostaganem et Bejaïa. Elle est caractérisée par la part relative plus importante des personnes âgées de 45 ans et plus. Ce sont des villes où le poids des actifs potentiels âgés est important.

La strate 5 comprend la seule ville d'Annaba qui se différencie des autres communes par une dominance marquée de la tranche d'âges 15-44 ans (39,42%) et de la tranche d'âges de 65 ans et plus (5,53%).

Annaba se caractérise par le poids relatif des actifs potentiels jeunes et par celui des personnes âgées.

CONCLUSION

Dans ce chapitre nous avons vu que les villes étudiées ont une population jeune où les enfants de moins de quinze ans représentent de 43 à 48% de la population totale.

L'importance du pourcentage d'âges présumés traduit bien l'imprécision générale de la connaissance de l'âge, ce que confirme plus particulièrement après 40 ans et surtout chez les femmes l'attraction des âges pairs et des âges se terminant par 0 et 5.

La pyramide par année d'âge témoigne de l'histoire mouvementée de la population.

L'influence de la population rurale de la zone éparsée des communes se traduit par de légères différences de structure entre population de la ville et population totale de la commune, qui n'influencent pas cependant le taux de masculinité.

A la différence de l'ensemble de l'Algérie où l'on compte en 1966 plus d'hommes que de femmes (50,2%) dans la plupart des villes étudiées le nombre de femmes est normalement supérieur à celui des hommes. Deux exceptions, Alger (50,3% d'hommes) et Arzew (51,3% d'hommes).

L'imprécision des déclarations d'Etat-Civil se traduit par des écarts importants dans l'évolution du rapport de masculinité à la naissance de 1966 à 1968. Par exemple ce rapport varie de

91 à 119 à Arzew et de 102 à 97 à Ténès alors qu'il reste relativement stable à Alger (104 garçons pour 100 filles à la naissance en 1966 et 103 garçons pour 100 filles à la naissance en 1968).

L'étude des différences dans la structure par années d'âge entre Annaba et Skikda permet d'expliquer en partie les différences constatées dans les deux villes entre les niveaux de fécondité et de mortalité.

La matrice ordonnée des structures par âges des 12 communes permet de préciser une typologie, selon les différences relatives de la charge démographique des jeunes et des personnes âgées sur la population active potentielle.

Ceci nous conduit dans le chapitre suivant à préciser la place spécifique d'Annaba dans l'ensemble étudié.

L'on va pour cela passer de l'étude du poids des actifs potentiels, c'est-à-dire des personnes en âge d'activité, à l'étude des structures de l'activité réelle en 1966.

B I B L I O G R A P H I E D U C H A P I T R E I V .

- (67) - Roland PRESSAT , "L'analyse démographique", deuxième édition entièrement refondue, PUF 1969, 321 p., pp. 213-232.
- (69) - Jacques BERTIN, "Sémiologie graphique", Ed. Mouton et Gauthier-Villars, 1967, 431 pages,.
- (68) - Si Ahmed TALEB, "Rapport de masculinité dans la population musulmane d'Algérie aux recensements de 1948, 1954 et 1966," in "Population" 1969 n °6, pp. 1201-1208.

15-44

38,82

45-64

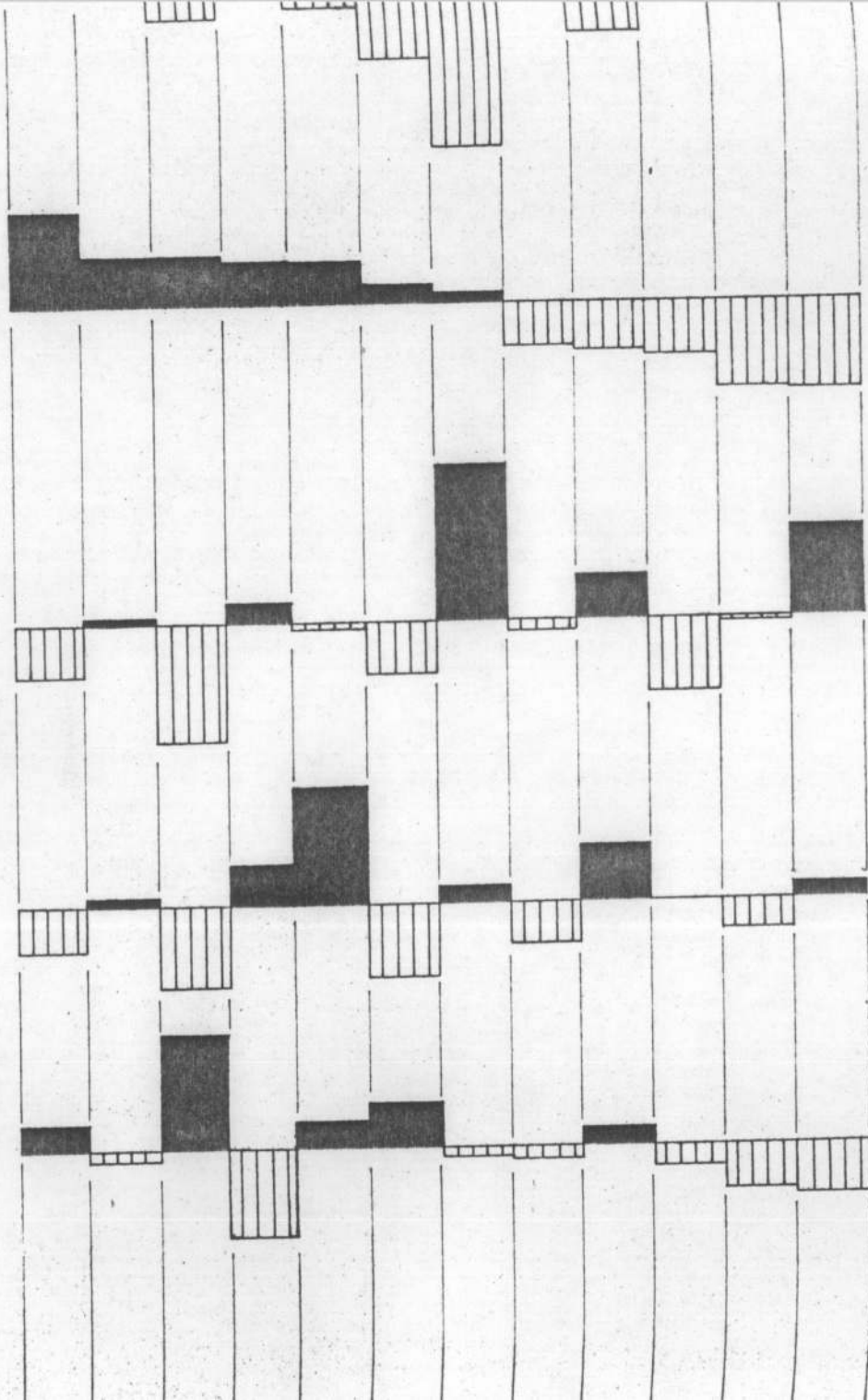
10,90

65et+

3,89

% des
Hommes
dans le total

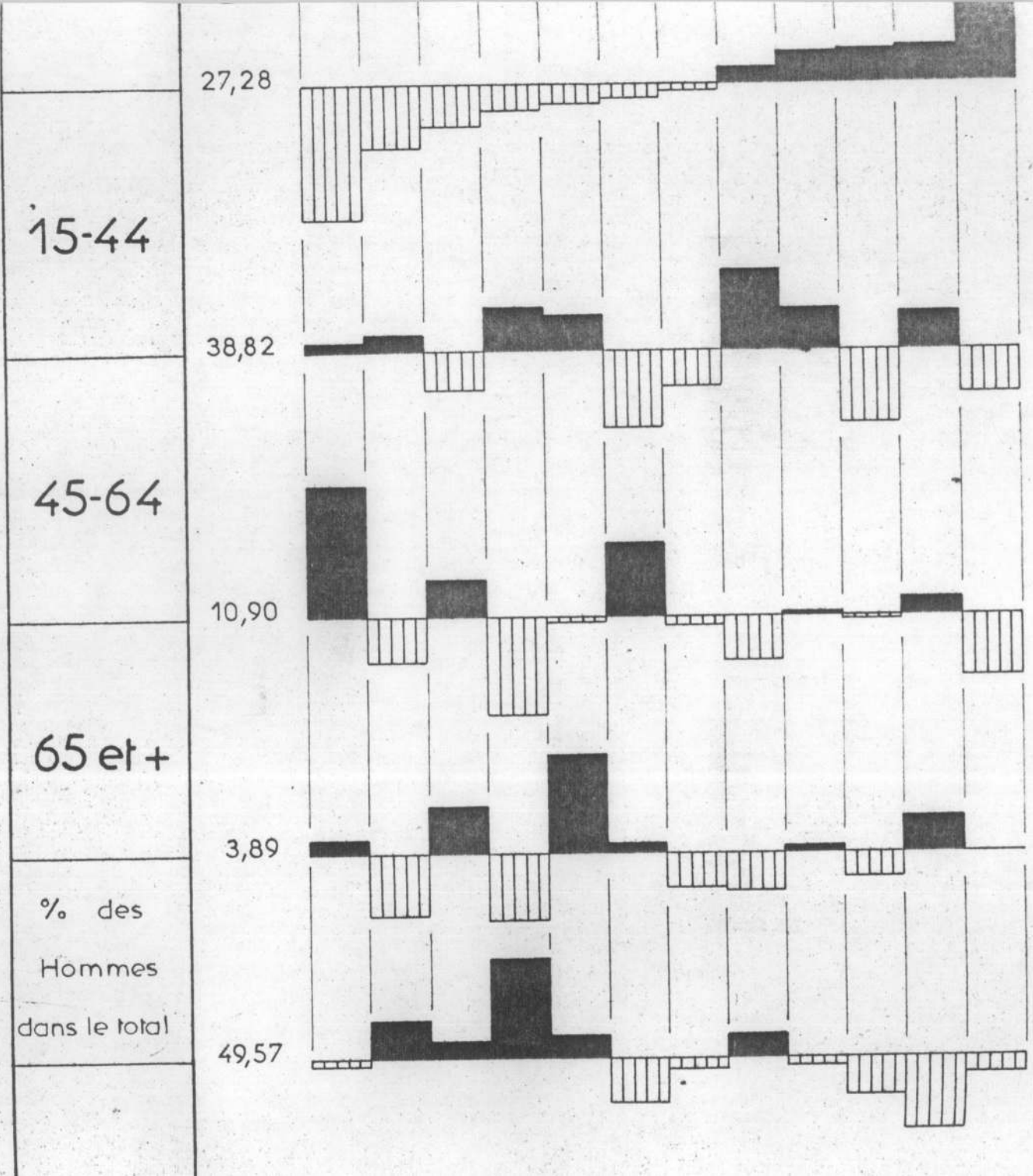
49,57



D'AGE	MOYENNE	
10	5	SKIKDA
33	7	DJIDJELLI
53	12	ARZEW
49	11	GHAZAOUET
4	3	ANNABA
1	1	ALGER
43	8	CHERCHELL
2	2	ORAN
13	6	BEJAIA
46	9	BENI SAF
47	10	TENES
9	4	MOSTAGANEM
0-4	19,01	
5-14	27,28	
15-44		

STRUCTURE DE LA POPULATION
DES 12 PORTS IMPORTANTS EN 1966

D'AGE	TRANCHES		MOYENNE
0-4			19,01
	10	5	SKIKDA
	33	7	DJIDJELLI
	53	12	ARZEW
	49	11	GHAZAOUET
	4	3	ANNABA
	1	1	ALGER
	43	8	CHERCHELL
	2	2	ORAN
	13	6	BEJAIA
	46	9	BENI SAF
	47	10	TENES
	9	4	MOSTAGANEM



D'AGE	Moyenne	
43 8	CHERCHELL	
1 1	ALGER	
13 6	BEJAIA	
53 12	ARZEW	
4 3	ANNABA	
9 4	MOSTAGANEM	
2 2	ORAN	
10 5	SKIKDA	
33 7	DJIDJELLI	
47 10	TENES	
49 11	GHAZAOUET	
46 9	BENI SAF	
TRANCHES		
0-4	19,01	
5-14	27,28	
15-44	38,82	

STRUCTURE DE LA POPULATION
DES 12 PORTS IMPORTANTS EN 1966

D'AGE	TRANCHES		
	Moyenne		
0-4	43	8	CHERCHELL
	1	1	ALGER
	13	6	BEJAIA
	53	12	ARZEW
	4	3	ANNABA
	9	4	MOSTAGANEM
	2	2	ORAN
	10	5	SKIKDA
	33	7	DJIDJELLI
	47	10	TENES
	49	11	GHAZAOUET
	46	9	BENI SAF



ST

AGE

		% MOYENNE	
enfants 0-4		19,0	
adolescents 5-14		27,28	
adultes	15-44	38,82	
	45-64	10,90	
vieux 65 et +		3,89	
masculinité		49,57	
rang de la ville			12 1
			ARZEW ALGER

STRATES - GEO



C H A P I T R E V .

STRUCTURES DE L' ACTIVITE EN 1966

Dans le chapitre précédent nous avons vu l'importance du poids démographique des actifs potentiels, c'est-à-dire des individus des deux sexes en âge d'exercer une activité. Les structures de la population active des villes reflètent l'activité économique dans la ville et sa région, le degré de l'intégration de la population des villes dans les secteurs de l'économie moderne et l'importance des activités traditionnelles et des activités sous-intégrées à l'économie urbaine.

En 1966, l'activité économique dans les villes d'Algérie est caractérisée par :

- la promotion massive de la population algérienne dans tous les secteurs de l'activité économique
- l'importance des activités du secteur tertiaire
- la création de fonctions nouvelles dans les villes, principalement dans les services et l'industrie, en relation avec l'étatisation de l'économie
- l'importance de la pression démographique sur l'emploi avec l'entrée annuelle dans la population active potentielle de classes d'âges dont les effectifs sont importants relativement à l'ensemble. Par exemple le groupe 15-19 ans représente 9,4% de la population totale à Alger, 8,7% à Oran et 9,6% à Annaba
- l'importance du sous-emploi et du chômage, d'où l'importance des activités marginales.

En 1966, les villes se différencient également entre elles selon que leurs fonctions nouvelles sont déjà établies et créatrices d'emplois directs et induits, ou bien selon que les projets sont encore en chantier ou même dans les dossiers. L'importance de la branche du bâtiment dans le secteur secondaire correspond

souvent à l'importance de l'emploi sur les chantiers. Et en effet, les chantiers se multiplient et modifient le paysage urbain par la construction de mosquées, d'écoles, de cités d'habitation et d'industries.

Dans ce chapitre nous allons étudier successivement :

- la relation entre actifs potentiels et actifs réellement occupés
- la structure par âge et sexe de la population active réelle
- les structures de l'activité par secteurs et branches
- le sous-emploi et les activités marginales traduisant une sous-intégration à l'économie urbaine.

Une matrice ordonnée des structures de la population active nous permettra de proposer une typologie urbaine pour les villes étudiées.

Pour permettre la comparaison il n'est pas inutile de rappeler ici les principales caractéristiques socio-démographiques du réseau urbain dans l'Algérie de 1966 (70). Le pourcentage indiqué est le pourcentage moyen de l'ensemble du secteur urbain constitué de 94 chefs-lieux.

1. Actifs du secteur primaire, 23,54% du total (Agriculture... Mines et Pêche).
2. Actifs salariés réguliers du secteur tertiaire
 - Salariés réguliers des services, 83,59% des actifs des services
 - Salariés réguliers du commerce, 23,64% des actifs du commerce
3. Actifs non agricoles
 - Ensemble des actifs non agricoles, 63,03% du total (soit les actifs des secteurs secondaire et tertiaire et les actifs des mines et de la pêche dans le secteur primaire).
 - Actifs du secteur tertiaire, 42,50% du total
4. Actifs du secteur secondaire, 19,50% du total.

(70) Cl. B., "Problèmes démographiques de l'urbanisation en Algérie dans la période 1962-1972", in Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie, janvier-mars 1972, pp.11 à 33, cartes, matrice visuelle ordonnée, tableaux.

5. Rapport des actifs du Bâtiment et des Travaux Publics dans le secteur secondaire, soit 41,88% de l'ensemble du secteur.

6. Actifs "indépendants non employeurs"

- Rapport des actifs indépendants dans la branche du bâtiment et des travaux publics, 11,30%
- Rapport des actifs indépendants dans la branche du commerce, 64,11%
- Rapport des actifs indépendants dans la branche des transports, de l'entrepôt et des communications, 19,48%.
- Rapport des actifs indépendants dans la branche des services, 6,07%

7. Actifs salariés saisonniers

- Salariés saisonniers dans les services, 9,14% des actifs des services
- Salariés saisonniers dans le commerce, 4,76% des actifs du commerce

8. Actifs temporaires

- Actifs aux activités mal déclarées, 4,65% du total des actifs
- Sans travail, en quête de leur premier emploi, 10,61% du total des actifs
- Aides familiaux et apprentis, 5,29% du total des actifs.

Quelle est, au regard de ces caractéristiques socio-démographiques, la place des villes portuaires dans l'ensemble des villes algériennes?

Alger et Oran sont caractérisées par une dominance très nette des actifs non agricoles principalement dans le commerce et les services, et un taux élevé de salariés réguliers du commerce et des services. Le taux d'activité industrielle est légèrement supérieur à la moyenne, mais c'est dans leurs communes suburbaines que se situent les taux les plus élevés d'actifs industriels (Rouïba, Reghaïa, Cheraga, Birkhadem pour Alger, Mers el Kébir, Es-Sénia pour Oran).

A Annaba, les activités non-agricoles se situent encore autour de la moyenne, légèrement au-dessous pour le secondaire, mais par contre, le secteur tertiaire assure un taux élevé de "salariés réguliers dans les services et le commerce.

A Skikda, les activités agricoles ont un poids supérieur à la moyenne. Si le secondaire est faible, le tertiaire assure un taux élevé de salariés réguliers dans le commerce et les services.

Djidjelli, Arzew et Bejaïa connaissent un taux d'activité agricole nettement inférieur à la moyenne des villes.

Si la part du secteur tertiaire est encore égale ou supérieure à la moyenne des villes, la part du secteur secondaire est nettement au-dessus de la moyenne.

Dans ces 7 villes, Alger, Oran, Annaba, Skikda, Bejaïa, Djidjelli et Arzew, l'activité urbaine est nettement caractérisée par un taux élevé de salariés réguliers dans le commerce et les services et par le poids des activités non agricoles.

Dans l'ensemble des villes en 1966, ces 7 villes appartiennent à la strate des villes où le fait urbain est nettement caractérisé par une intégration des actifs aux principales branches de l'activité économique non-agricole.

Mostaganem, Ghazaouet et Cherchell sont caractérisées par un taux d'activité non agricole essentiellement tertiaire, supérieur à la moyenne. Les activités du secteur secondaire sont nettement inférieures à la moyenne.

Les salariés réguliers sont toujours importants dans les services, mais dans le commerce leur pourcentage n'est pas nettement distinct de la moyenne. Ceci correspond à une importance relativement plus grande des "indépendants non employeurs".

Dans l'ensemble des villes en 1966, ces trois villes sont à la limite séparant les villes dont les activités urbaines sont intégrées à l'économie moderne de celles où l'importance du sous-emploi et des activités marginales caractérisent une dominance du secteur sous-intégré à l'économie moderne.

Beni-Saf et Ténès enfin sont de petites villes où les activités primaires, mines, pêche, agriculture, sont égales ou supérieures à la moyenne. L'activité économique y est caractérisée par l'importance relative des "indépendants non employeurs" dans le commerce, les transports, les services. Aucun des grands secteurs de l'activité ne domine nettement.

Les villes portuaires, objet de notre étude, étant ainsi situées par rapport à l'ensemble des villes, voyons ce qui les différencie entre elles.

5.1. ACTIFS POTENTIELS ET ACTIFS REELS

La population de 15 ans et plus représente les actifs potentiels des deux sexes. Dans cette tranche d'âges on distingue les actifs et les inactifs.

Les inactifs comprennent les individus qui déclarent ne pas travailler et ne pas chercher d'emploi, les étudiants et écoliers, les infirmes, les femmes ménagères et les retraités ou pensionnés ne déclarant aucune activité.

Les actifs comprennent les individus qui se déclarent occupés et dont on connaît le secteur et la branche de l'activité économique, les sans-travail ayant déjà travaillé et dont on connaît à propos de leur dernière activité le secteur et la branche de l'activité économique, les sans-travail n'ayant jamais travaillé et cherchant leur premier emploi, et les individus se déclarant actifs sans préciser le secteur ou la branche de l'activité et que l'on classe dans les actifs aux activités mal déterminées.

Les actifs se décomposent ainsi en occupés, chômeurs (sans travail ayant déjà travaillé), sans travail en quête de leur premier emploi et actifs aux activités mal déterminées.

On a vu précédemment que le taux d'activité des actifs occupés dans la population urbaine présente est faible et voisin de 22 % .

Le taux d'activité est en général plus élevé dans les villes que nous étudions. Le tableau suivant résume pour 6 d'entre elles le taux des actifs réels de 15 ans et plus (dont quelques uns de moins de 15 ans) dans la population active potentielle, pour chaque sexe et pour l'ensemble.

Pour définir l'activité nous utiliserons les définitions suivantes :

- actifs totaux = tous les individus qui ne peuvent être considérés comme inactifs

- actifs potentiels = en âge d'activité (15 ans et plus)
- actifs réels = occupés plus chômeurs
- actifs occupés = exerçant réellement une activité déclarée
- chômeurs = sans travail ayant déjà travaillé et cherchant un emploi
- actifs mal déterminés (AMD) = déclare travailler sans autre précision
- actifs "entrant" = sans travail cherchant son premier emploi

Ce tableau illustre les deux premières définitions, actifs réels et actifs potentiels:

VILLES	Actifs réels		Taux d'actifs réels dans les actifs potentiels		
	Total	dont femmes (%)	H %	F %	T %
ALGER	194.105	9,9	70,8	7,7	39,1
ORAN	66.581	8,3	71,2	8,5	39,0
ANNABA	29.064	9,0	58,5	5,7	31,8
MOSTAGANEM	14.344	8,9	64,0	6,1	34,5
SKIKDA	12.743	6,2	62,4	3,4	38,7
ARZEW	2.948	7,9	84,3	7,5	46,7

On remarque également les différences sensibles entre villes, avec par exemple les maxima d'Arzew et les minima d'Annaba pour le taux d'activité réelle totale et masculine.

Pour le taux d'activité féminine, on remarque d'abord la faiblesse de ce taux, puis les différences sensibles entre le maximum d'Oran et le minimum de Skikda.

Tels sont les grands problèmes de l'activité :

- faiblesse du taux d'activité féminine déclarée
- importance du volume des chômeurs
- importance du volume des actifs "entrants"
- inégalité du taux d'activité réelle d'une ville à l'autre.

Dans le tableau qui suit nous avons calculé le rapport de renouvellement des actifs (63) en rapportant la population de 15 à 39 ans à la population de 40 à 64 ans.

Nous obtenons 3 rapports :

1) un rapport de renouvellement des actifs potentiels qui nous montre le rapport entre la population totale de 15 à 39 ans et la population totale de 40 à 64 ans $\left(\frac{P_{15-39}}{P_{40-64}} \right)$

2) un rapport de renouvellement des actifs totaux qui nous montre le rapport entre la population active totale de 15 à 39 ans et la population active totale de 40 à 64 ans $\left(\frac{P_A 15-39}{P_A 40-64} \right)$

3) un rapport de renouvellement des actifs totaux masculins, construit comme le précédent mais pour la seule population active masculine $\left(\frac{H_A 15-39}{H_A 40-64} \right)$

RAPPORT DE RENOUVELLEMENT

VILLE	Pop. Totale $\frac{P_{15-39}}{P_{40-64}}$	Population active	
		Totale $\frac{P_A 15-39}{P_A 40-64}$	Masculine $\frac{H_A 15-39}{H_A 40-64}$
Alger	2,60	2,20	2,20
Oran	2,37	2,04	2,03
Annaba	2,42	2,03	1,94
Nostaganem	2,01	1,79	1,75
Skikda	2,57	2,05	2,00
Bejaïa	2,27	2,13	2,10
Djidjelli	2,36	1,91	1,80
Beni-Saf	2,50	2,30	2,25
Cherchell	2,05	2,23	2,22
Ténès	3,85	2,03	2,05
Arzew	2,89	2,53	2,57
Ghazaouet	2,39	2,02	2,09
Moyenne	2,50	2,13	2,11

Le rapport est presque toujours supérieur à 2. Les conditions démographiques du renouvellement sont plus que largement assurées; on doit noter au contraire une pression démographique

(63) R. PRESSAT opus cité p. 315, cf. supra p. 145

forte sur le marché de l'emploi dans la mesure où le rapport de renouvellement de la population totale est toujours supérieur à celui de la population active.

La différence entre $\frac{F_{15-39}}{F_{40-64}}$ et $\frac{P_{A15-39}}{P_{A40-64}}$ indique le pres-

sion démographique sur l'emploi et l'on constate que le rapport de renouvellement est toujours plus fort dans la population totale que dans la population active. Deux exceptions qui peuvent être des anomalies à Cherchell et Ténès et que la suite de ce travail expliquera. Mais dans l'ensemble, les 25 générations les plus jeunes sont beaucoup plus nombreuses que les 25 générations les plus âgées et l'on mesure le problème que pose l'arrivée des actifs "entrant" y compris les femmes réclamant leur place sur le marché de l'emploi.

Etudions les structures de l'activité par âge et sexe.

5.2 STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DE LA POPULATION ACTIVE

La pression des jeunes sur l'emploi va être particulièrement forte dans les années à venir, surtout si l'on part de l'hypothèse d'une baisse de la mortalité par âge et d'une diminution de l'émigration à l'étranger.

Les graphiques G.II 5 à 8 nous montrent pour chaque ville étudiée la pyramide de la population active par groupes quinquennaux d'âges. On distingue les occupés, les chômeurs et les sans-travail cherchant leur premier travail. Le faible taux de l'activité féminine ne permet pas la mise en évidence graphique précise des chômeurs et des sans-travail ..

Le tableau suivant résume les taux d'activité par tranches d'âges et sexes pour les principales villes portuaires en 1966. De 15 à 64 ans, les taux sont de 72,8% pour les hommes et 7,9% pour les femmes à Alger, à Oran de 73% pour les hommes et 8,8% pour les femmes, à Annaba de 68% pour les hommes et 6,1% pour les femmes, à Mostaganem de 70,1% pour les hommes et 6,3% pour les femmes, à Skikda de 64,8% pour les hommes et 3,9% pour les femmes, à Arzew de 80,1% pour les hommes et 6,7% pour les femmes.

Par groupes quinquennaux et décennaux d'âges, ils se répartissent ainsi :

TAUX D'ACTIVITE PAR TRANCHE D'AGES EN 1966 PAR SEXE (%).

Communes	15-19		20-24		25-34	
	H	F	H	F	H	F
Alger	19,9	4,1	73,1	10,2	85,6	8,1
Oran	19,1	5,5	74,2	10,7	88,7	8,5
Annaba	14,2	2,9	64,0	9,8	83,0	6,0
Mostaganem	22,9	4,1	70,7	7,8	82,8	6,0
Skikda	9,7	1,8	62,4	6,5	79,0	3,9
Arzew	21,2	5,5	82,3	7,8	95,3	4,7

Communes	35-44		45-54		55-64	
	H	F	H	F	H	F
Alger	91,6	8,7	89,2	8,4	78,7	8,3
Oran	90,2	10,0	87,0	10,6	76,7	8,3
Annaba	86,9	6,1	85,8	6,6	76,5	6,1
Mostaganem	85,3	6,1	84,6	8,2	71,7	6,1
Skikda	87,2	4,1	86,8	4,2	78,8	3,2
Arzew	96,9	7,1	92,8	9,0	82,7	10,8

Les pyramides traduisent l'importance des chômeurs et des sans-travail dans la population active.

On remarque tout d'abord la faible importance des actifs de moins de 15 ans.

Ils représentent 0,08% à Alger, 0,2% à Oran, 0,1% à Annaba, 0,3% à Mostaganem, 0,1% à Skikda et Arzew.

De 15 à 19 ans, les occupés représentent en général moins de 50% du groupe d'âges chez les hommes. Chez les femmes, il est probable qu'il y a sous-estimation (et cela à tous les âges) des femmes cherchant un emploi.

On remarque que les sans-travail cherchant leur premier emploi sont essentiellement des actifs jeunes de 15 à 24 ans. A Ghazaouet, Arzew et Beni-Saf leur nombre est négligeable aux autres âges. Dans les grandes villes au contraire, leur nombre reste souvent important jusqu'à 40 ans principalement à Alger, Annaba, Skikda et Mostaganem. Cela traduit sans doute l'attraction de la grande ville sur les individus sans travail.

Les chômeurs surtout masculins, sont répartis à tous les âges. A Skikda, cela est particulièrement évident.

L'intensité du chômage et du sous-emploi et la faiblesse du niveau de l'activité féminine ressortent particulièrement pour l'ensemble des villes étudiées.

5.2.1. Age et sexe des actifs "entrant"

Le tableau suivant résume les observations que l'on peut faire à la lecture des graphiques G II, 5 à 8. La grande majorité des actifs "entrant" (appelés sans travail sur les graphiques) sont des jeunes de 15 à 19 ans (essentiellement des garçons).

VILLES	"ACTIFS " ENTRANT "					
	HOMMES			FEMMES		
	15-19	20-24	Total	15-19	20-24	Total
Alger	12.875	3.567	21.464	298	46	372
Oran	4.803	1.373	7.990	77	17	104
Annaba	2.165	819	4.117	341	109	522
Mostaganem	829	255	1.562	90	14	122
Skikda	924	402	1.896	68	26	103
Bejaïa	692	214	1.175	106	18	144
Djidjelli	284	124	523	36	10	48
Beni-Saf	246	54	311	37	1	38
Cherchell	174	47	272	16	2	21
Ténès	165	52	245	2	0	3
Ghazaouet	165	61	234	3	0	4
Arzew	197	27	234	0	0	0

Annaba vient en tête par le nombre des femmes cherchant leur premier emploi (522 contre 372 à Alger).

Skikda se place avant Mostaganem par le nombre d'actifs "entrant" masculin et total, malgré le chômage important (3.706 chômeurs à Skikda et 2.492 à Mostaganem).

5.2.2. Age et sexe des chômeurs

Le chômage déclaré est essentiellement masculin. D'une façon générale on remarque sur les graphiques G II 5 à 8 que le chômage masculin est réparti à tous les âges et essentiellement de 20 à 64 ans. Le chômage féminin est réparti à tous les âges dans les grandes villes (Alger, Oran et Annaba) mais commence à 15-19 ans.

Dans les petites villes il est souvent négligeable.

Le tableau suivant nous montre les variations du nombre de chômeurs pour 100 occupés masculins, pour le groupe d'âges 20-24 ans et pour le total des hommes occupés.

RAPPORTS CHOMEURS - OCCUPES MASCULINS		
	20-24ans	Total
Alger	21,3	23,1
Oran	26,4	28,2
Annaba	43,2	48,0
Mostaganem	25	29,2
Skikda	62,3	57,5
Bejaïa	22,3	22,2
Djidjelli	34,4	35,2
Beni-Saf	23,1	22,2
Cherchell	16,4	19,5
Ténès	47,4	40,1
Ghazaouet	35,8	19,6
Arzew	53,0	38,0

On constate que la proportion de chômeurs pour 100 actifs est en général à peu près la même dans le total que chez les jeunes à deux exceptions près, Arzew et Ghazaouet.

Il est remarquable que Skikda (62,3%) , Annaba (43,2%) et Arzew (53%) viennent en tête du rapport des chômeurs par 100 occupés pour la tranche 20-24 ans plus spécialement. Ces trois villes sont des villes qui s'industrialisent et le rapport des chômeurs aux actifs occupés montre bien la nécessité urgente de cette industrialisation.

Ténès par contre est un cas grave dans la mesure où l'on compte 98 chômeurs pour 207 hommes occupés à 20-24 ans et 530 chômeurs pour 1.316 occupés masculins au total. Dans ce cas l'on sent le poids de l'héritage colonial qui se traduit par un sous-développement urbain doublé d'un sous-développement régional.

Voyons comment se répartit la population active dans les secteurs de l'activité.

5.3. REPARTITION DES ACTIFS PAR BRANCHES ET SECTEURS
 DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE EN 1966

Le tableau suivant résume la répartition en Algérie de l'activité par secteurs et par régions au recensement de 1966

SECTEURS D'ACTIVITE	R E G I O N S				Algérie
	Algérois	Oranie	Constantinois	Sahara	
Agriculture	18,4	19,8	13,5	4,0	55,7
Industrie	5,2	4,0	2,9	1,4	13,5
Coomerce, services	9,5	7,5	7,3	1,8	26,1
Divers	1,7	1,9	1,0	0,1	4,7
ENSEMBLE	34,9	33,2	24,7	7,3	100,0

Nous avons vu que la population active totale comprend en réalité 3 catégories :

- les occupés et les chômeurs que l'on peut répartir selon les secteurs et branches de leur activité actuelle ou antérieure et diviser en agricoles et non-agricoles

- les actifs mal déterminés (AMD) et les actifs "entrant" en quête de leur premier emploi

La carte C I. 14 nous montre dans les villes étudiées le pourcentage de ces trois catégories dans la population active totale.

Les tableaux T.11 et 12 nous donnent la répartition en pourcentage. On remarque que la catégorie des actifs "entrant" et des AMD représente 9 à 21% de la population active totale avec des maxima à Skikda (21%), Annaba (20%) et un minimum à Arzew (9,6%). La catégorie des actifs agricoles représente 8 à 28% de la population active totale avec des maxima à Skikda (26%) et Beni-Saf (27%) et des minima à Bejaïa (8,7%) et Arzew (8,9%).

On remarque sur la carte C I. 14 que les actifs du secteur tertiaire dominant en pourcentage à Alger (54%) et Mostaganem (53%) et connaissent un minimum à Beni-Saf (35%) et Skikda (38,0%).

Les graphiques G II 1 à 4 permettent de préciser la répartition des actifs par branches, secteurs et catégories pour chaque ville. Il s'agit des actifs recensés résidents dans la ville en 1966.

Les tableaux T.11 à 18 complètent la lecture de ces graphiques. Le secteur primaire agricole domine chez les actifs résidents à Skikda (28,05%), Beni-Saf (27,13%), Cherchell (25,10%) et Ténès (20,07%). A Skikda, les salariés saisonniers constituent l'essentiel des actifs agricoles résidents. A Beni-Saf, Cherchell et Ténès, les salariés réguliers et les indépendants non employeurs représentent plus du quart des actifs agricoles résidents.

La part des salariés saisonniers dans les actifs agricoles différencie également les 4 villes qui connaissent le plus faible niveau d'emploi : Oran (9,36%) presque essentiellement salariés réguliers, Arzew (8,91%) où dominent les indépendants et les salariés réguliers, Bejaïa (8,66%) et Alger (9,39%) où dominent au contraire les salariés saisonniers.

Le secteur secondaire : Nous considérons ici l'extraction comme faisant partie du secteur secondaire en vue de distinguer nettement ce qui est agricole et non-agricole.

Une ville, Beni-Saf, domine par les actifs dans l'industrie extractive (11,90%). Au contraire, l'industrie domine à Alger (13,97%), Oran (14,53%), Bejaïa (16,54%), Djidjelli (21,23%) et Arzew (18,53%).

Si l'on classe les villes selon l'importance dans le secteur secondaire des actifs du bâtiment et des travaux publics, on remarque qu'Alger et Oran viennent en tête avec le plus faible rapport : Alger (21,46%), Oran (24,64%). A Ténès, au contraire, les actifs du bâtiment constituent l'essentiel du secteur secondaire (66,98%). Viennent ensuite Arzew (42,40%), Cherchell (41,53%) et Annaba (38,99%).

Le secteur tertiaire est caractérisé par l'importance des actifs des services dans toutes les villes étudiées et de façon exagérée à Cherchell (36,5%). Il est à remarquer qu'à Alger, malgré les fonctions gouvernementales et municipales, le pourcentage d'actifs des services n'est que de 15% (minimum des villes étudiées). Les actifs du commerce prennent en général le seconde place

dans les branches du secteur tertiaire sauf à Ghazaouet et Arzew où les transports viennent aussitôt après la branche des services. La part des indépendants non employeurs (artisans) dans le commerce est importante partout.

5.3.1. Le profil socio-économique des principales villes

La lecture détaillée des graphiques G.II 1 à 4 permet de souligner l'importance de 3 indices permettant de mesurer le degré d'intégration des actifs dans l'économie urbaine, à savoir

- le pourcentage d'indépendants non employeurs dans chaque branche d'activité (plus cet indice est fort, plus forte est la sous-intégration)

- le pourcentage réciproque de salariés réguliers dans chaque branche d'activité (plus cet indice est faible, plus forte est la sous-intégration)

- le pourcentage dans le total des actifs, des actifs mal déterminés et des actifs "entrant" cherchant leur premier emploi (plus cet indice est fort, plus forte est la sous-intégration).

Alger est caractérisée par l'importance des actifs non agricoles (75,79% du total) dans lesquels les salariés réguliers de l'industrie, des transports et surtout des services dominent nettement. Les actifs du bâtiment ne représentent que 21,46% des actifs du secteur secondaire. Dans le commerce, les indépendants non employeurs représentent 35,9% des actifs. Le pourcentage des sans travail et des actifs mal déterminés (14,65% du total) est un peu supérieur à celui des actifs de l'industrie. Les actifs agricoles ne représentent que 9,39% du total et sont essentiellement des ouvriers saisonniers.

Oran est caractérisée par l'importance des actifs non agricoles (76,29% du total) dans lesquels les salariés réguliers de l'industrie des transports et surtout des services dominent nettement. Les actifs du bâtiment ne représentent que 24,64% des actifs du secteur secondaire. Dans le commerce les indépendants non employeurs représentent 53,22% des actifs. Le pourcentage des

sans-travail et des actifs mal déterminés (14,34% du total) est à peu près égal à celui des actifs de l'industrie. Les actifs agricoles (9,36% du total) sont essentiellement des salariés réguliers.

Annaba est caractérisée par l'importance des actifs non-agricoles (66,14% du total). Cependant la différence avec Alger et Oran est importante. L'industrie emploie moins (10,6%), et le bâtiment représente 39% du secteur secondaire, contre 21% à Alger et 25% à Oran. La branche des services représente 20% du total. Les indépendants non employeurs représentent 56% des actifs du commerce. Les sans-travail et actifs mal déterminés représentent 20,27% du total soit deux fois les actifs de l'industrie. Les actifs agricoles (13,60% du total) sont essentiellement salariés saisonniers.

Mostaganem est caractérisée par l'importance des actifs non agricoles (69,79% du total) dans lesquels dominent les salariés réguliers de l'industrie, des transports et surtout des services. La part des salariés saisonniers dans les services est à relever. Les indépendants non employeurs représentent 63,74% des actifs du commerce. Les sans-travail et les actifs mal déterminés représentent 17% du total soit autant que l'ensemble des actifs du secteur secondaire. Les actifs agricoles sont surtout salariés saisonniers.

Skikda est réellement un cas à part. Les activités non-agricoles n'y occupent que 50,96% des actifs. Les activités agricoles occupent 28%, le reste, soit 21% étant la part des actifs mal déterminés et des sans-travail. Les actifs des services (22,6% du total) sont moins nombreux que les actifs agricoles (28,05% du total). L'emploi dans les services est surtout salarié régulier, alors que dans l'agriculture il est essentiellement saisonnier. Les indépendants non employeurs représentent 48,49% des actifs du commerce. Les sans-travail et actifs mal déterminés (21%) représentent presque autant que les actifs des services et trois fois les actifs de l'industrie. Dans le secteur secondaire, la part du bâtiment est de 33,5%.

Bejaïa est caractérisée par l'importance des actifs non agricoles (74,81% du total) où dominent, sauf dans le commerce, les salariés réguliers. Les sans-travail et actifs mal déterminés (16,52% du total) représentent autant que les actifs de l'industrie (16,54%). Les actifs agricoles peu nombreux (8,66%) sont essentiellement saisonniers.

Djidjelli et Arzew apparaissent comme des villes où domine l'industrie (21,2% et 18,5%) et les services (23,1% et 24,2%). Les actifs agricoles y sont particulièrement peu importants (11,6% et 8,9%). La part du bâtiment dans le secteur secondaire est plus importante à Arzew (42,4%) qu'à Djidjelli (34,6%). Le commerce représente un peu plus de 10% des actifs dont 54% d'indépendants non employeurs et 39% de salariés à Arzew, 62% d'indépendants non employeurs et 25% de salariés réguliers à Djidjelli. A Arzew, les sans-travail et actifs mal déterminés ne représentent que 9,6% contre 15,4% à Djidjelli.

Cherchell et Ténès présentent des profils assez proches où dominent les actifs des services (36,5% et 30,4%) et de l'agriculture (25% et 20%). En troisième position viennent les actifs mal déterminés et les sans-travail (13% et 17%). A Ténès, le bâtiment domine l'industrie (67% des actifs du secondaire) mais emploie 30% de salariés saisonniers. A Cherchell, le bâtiment représente 41% des actifs du secondaire. Dans les deux villes, l'industrie est peu développée, 7,4% des actifs à Cherchell et 6,25 à Ténès. Le commerce ne représente que 8% des actifs dans les deux villes mais est surtout le fait d'indépendants non employeurs qui représentent 67% des commerçants à Cherchell et 82% à Ténès.

Beni-Saf est une ville où dominent l'agriculture et la pêche (27,13% des actifs) (la pêche emploie 609 actifs sur un total de 1.004 actifs agricoles), les services (22%) et l'extraction (12%). Actifs mal déterminés et sans-travail ne représentent que 12% des actifs soit un peu plus que le minimum de 9,6% enregistré à Arzew. L'industrie emploie un peu plus que le commerce (9,7% contre 9,3%). Le bâtiment ne représente que 31% du secteur

secondaire. Dans le commerce, par contre, les indépendants non employeurs représentent 72,6% des actifs, contre 14,9% seulement pour les salariés réguliers.

Ghazaouet est une ville où dominant dans l'ordre, les services (23% des actifs), l'agriculture et la pêche (19,6%) et les transports (1,5%). (La pêche emploie 280 actifs sur un total de 417 dans le primaire agricole). On note la faiblesse des activités du bâtiment (33% des actifs du secondaire). L'industrie avec 10,6% des actifs place Ghazaouet avant Skikda (7%) et à égalité avec Annaba. Les actifs mal déterminés et les sans-travail représentent 15,4% du total des actifs.

La lecture de ces profils permet de caractériser les villes. On remarque que la sous-intégration économique est décelable essentiellement par l'importance dans chaque branche des indépendants non-employeurs et par l'importance des actifs mal déterminés et des sans-travail en quête de leur premier emploi (c'est-à-dire des actifs "entrants").

Pour mémoire, rappelons que les chômeurs (sans-travail, ayant déjà travaillé) sont ici rapportés aux actifs de la branche correspondant à leur dernière activité déclarée. Dans les profils G II 1 à 4, la catégorie "autres" regroupe les employeurs, les aides-familiaux et ceux qui ne déclarent pas leur situation dans la profession.

Le rôle de la pêche dans les activités primaires

Nous avons remarqué que dans certains ports la part des actifs agricoles dans le total des actifs est importante. Dans le tableau suivant nous avons mis en évidence la part des pêcheurs dans les actifs agricoles.

Nous constatons ainsi que les pêcheurs résidant en ville représentent plus de 10% des actifs agricoles à Djidjelli (14,5), Ténès (21,9), Arzew (26,3), Beni-Saf (60,7) et Ghazaouet (67,1).

En valeur absolue viennent en tête Beni-Saf avec 609 pêcheurs et Ghazaouet avec 280 pêcheurs, deux villes qui méritent le qualificatif de port de pêche.

Cependant dans ce cas, les statistiques du recensement de la population ne représentent pas réellement l'activité décrite. Les pêcheurs peuvent résider dans les communes voisines et ne pas apparaître.

PART DES PECHEURS DANS LES ACTIFS AGRICOLES EN 1966

Ville	Nombre et % d'actifs agricoles dans les actifs		Nombre et % de pêcheurs dans les actifs agricoles	
	N	%	N	%
Alger	20.296	8,4	123	0,7
Oran	6.979	9,4	123	1,8
Annaba	4.578	13,6	27	0,6
Mostaganem	1.817	13,2	56	3,4
Skikda	3.541	28,0	48	1,4
Bejaïa	861	8,7	80	9,3
Djidjelli	572	11,6	83	14,5
Beni-Saf	1.004	27,1	609	60,7
Cherchell	720	25,1	71	9,9
Ténès	446	20,1	97	21,9
Ghazaouet	417	19,6	280	67,1
Arzew	255	8,9	67	26,3

Les statistiques de l'office des pêches (ONP) sont plus intéressantes si l'on veut étudier en détail le rôle de la pêche dans l'économie portuaire ce qui n'est pas notre sujet. (71).

Cette lecture analytique des profils socio-économiques des villes doit être complétée par une étude synthétique permettant de dégager une typologie et c'est ce à quoi nous nous proposons d'aboutir en présentant et en interprétant une matrice visuelle des structures d'âge et d'activité dans les villes portuaires en 1966.

5.3.2. La sous-intégration des actifs à l'économie urbaine.

"Les formes de croissance urbaine sous-intégrées" (72) sont multiples et peuvent être décelées soit par les types d'habitat sommaire (sous-intégration de l'habitat) soit par les types d'activité.

(71) Andrée DAGORNE, "La pêche en Algérie", in Bulletin de Liaison Cartographie et Statistique du CNRP, Alger, communication au 3ème séminaire de cartographie statistique, Alger sept. 1969, ronéotypé 39 pages.

(72) "Les formes de croissance urbaine sous-intégrées", colloque de Vincennes, Université de Paris 8, S'UH-SAE, juillet 1971.

Dans le premier cas, on aura affaire à des quartiers d'habitat sommaire, sous-intégré à la ville.

Dans le second cas, on aura affaire à une population dont l'activité est démultipliée à l'extrême pour aboutir à une micro-activité qui peut elle-même être temporaire ou saisonnière.

Dans les deux cas, le phénomène traduit l'existence au sein de la population de la ville, d'une population marginale, dont les activités se classent dans ce "tertiaire inférieur" ou "secondaire et tertiaire primitif" (73), lequel correspond à la fois à une activité aléatoire au service de l'ensemble de la population de la ville et à une micro-activité organisée au service de la population marginale elle-même en vue de répondre à ses besoins quotidiens .

Les indices de sous-intégration sont essentiellement :

- le chômage et le sous-emploi global
- l'existence en proportion importante d'indépendants non employeurs dans l'artisanat, le commerce, les services, les transports et le bâtiment

Comment se classent les villes étudiées au regard de ces critères :

a) Le chômage et le sous-emploi global.

Dans le recensement de 1966, il est possible de compter à part les actifs réellement occupés dans une activité déterminée. Les autres constituent soit les actifs aux activités mal déterminées et les actifs "entrants" cherchant leur premier emploi.

Le chômage et le sous-emploi global peuvent être estimés en calculant le pourcentage des occupés dans la population active totale(cf définition p. 171 supra). La différence à 100% nous donne le taux de chômage et de sous-emploi global. C'est le premier indice de sous-intégration que nous retiendrons.

b) Les indépendants "non-employeurs".

Le recensement de 1966 nous donne également les indépendants non-employeurs par branche de l'activité et pour estimer l'importance

 (73) Milton SANTOS , "Les villes du Tiers-Monde" pp. 87-91,
 Ed. N.Th. GENIN , Paris 1971, 428 p.

de ce "secondaire et tertiaire primitif" nous avons calculé le pourcentage d'indépendants non employeurs dans les actifs des services, du commerce, des transports et du bâtiment. Nous avons là cinq indices de sous-intégration.

Le tableau suivant résume ces 5 indices de sous-intégration pour les villes étudiées. Nous remarquons que les villes ont été classées par groupes selon l'ordre décroissant de la majorité des indices pour chaque ville (sur le tableau, les pourcentages maxima et minima sont soulignés).

VILLES	Indépendants non-employeurs % par branche				Chômage et sous-emploi global %
	Services	Commerce	Transport	Bâtiment	
Alger	<u>2,7</u>	<u>35,9</u>	3,9	7,2	28,5
Oran	4,2	53,2	5,8	10,5	29,0
Bejaïa	3,9	51,7	6,2	8,1	28,0
Arzew	5,0	54,4	<u>3,3</u>	5,9	33,0
Skikda	4,3	48,5	<u>5,9</u>	<u>5,3</u>	<u>45,0</u>
Annaba	5,6	55,9	10,7	<u>5,7</u>	<u>40,00</u>
Ghazaouet	<u>6,4</u>	72,2	9,3	<u>25,4</u>	25,0
Beni-Saf	<u>6,3</u>	72,5	25,7	<u>12,9</u>	24,5
Cherchell	3,6	67,1	13,9	22,4	<u>24,0</u>
Ténès	5,3	<u>82,1</u>	<u>30,2</u>	8,1	<u>35,0</u>
Djidjelli	5,6	62,1	17,9	9,2	38,0
Mostaganem	5,7	63,7	6,5	16,6	30,5

Les groupes de villes ainsi obtenus ont des indices de sous-intégration/proches surtout pour le commerce et le chômage global.

- Alger vient en tête avec un faible niveau de sous-intégration.

- Oran et Bejaïa viennent ensuite. Dans le commerce, les indépendants non employeurs dépassent 50%. Mais pour le chômage global le pourcentage est proche de celui d'Alger.

- Arzew, Annaba, Skikda, ont un pourcentage autour de 50% d'indépendants non employeurs dans le commerce, mais le taux de chômage global est nettement plus élevé (33 à 45%) surtout à Skikda et Annaba. A Annaba on constate dans les transports presque 11% d'indépendants non employeurs.

- Ghazaouet, Beni-Saf, Cherchell et Ténès ont le plus faible taux de chômage global ce qui peut s'expliquer par le faible pouvoir d'attraction de petites villes sans perspective actuelle. Dans le commerce, le bâtiment et le transport le taux d'indépendants non-employeurs est élevé et souvent maximum.

- Djidjelli et Mostaganem enfin connaissent un taux de chômage élevé supérieur à 30 % et un taux d'indépendants non-employeurs dans le commerce supérieur à 60 %.

Ces études analytiques appellent une étude synthétique permettant de dégager une typologie. C'est ce que nous proposons par la matrice ordonnée des structures d'âge et d'activité.

5.4. MATRICE DES STRUCTURES D'AGE ET D'ACTIVITE DANS

 LES VILLES PORTUAIRES EN 1966.

Les principaux indices permettant la mise en évidence des disparités de structures d'âge et d'activité entre les 12 villes étudiées ont été regroupés en un tableau matriciel duquel on a déduit une matrice visuelle.

La première étude matricielle (p. 162 supra) propose à partir de l'étude de la structure par âge et sexe de la population des communes un groupement en 5 strates géographiques :

- strate 1. Alger, Oran, Arzew
- strate 2. Ténès, Beni-Saf
- strate 3. Skikda, Djidjelli, Ghazaouet
- strate 4. Cherchell, Mostaganem, Bejaïa
- strate 5. Annaba

5.4.1. La matrice relative à l'âge et à l'activité.

Nous avons pris les chefs-lieux comme base géographique et nous avons introduit tous les paramètres qui nous ont paru significatifs au cours de cette étude.

Les paramètres socio-démographiques sont choisis selon deux critères essentiels :

a). La situation individuelle des actifs selon l'âge

On a calculé le pourcentage dans la population de 6 ans et plus des :

- sans travail ayant déjà travaillé, âgé de 15 à 64 ans
- sans travail cherchant un premier emploi, âgé de 15 à 64 ans
- occupés de 15 ans et plus
- occupés de 6 à 14 ans
- non occupés dont :
 - non scolarisés de 6 à 14 ans
 - autres de 15 à 64 ans
 - autres de 65 ans et plus
 - ménagères

-individus d'âge actif potentiel, soit la proportion dans la population totale des tranches d'âges de 15-44 ans et 45-64 ans.

b). L'activité des secteurs, par branches ou par situation dans la profession. La population considérée est la population résidente active totale.

- Le secteur tertiaire est représenté par 5 paramètres significatifs :

- les actifs des services, se déclarant indépendants non employeurs (% dans le total des services)
- les actifs des services, salariés réguliers (% dans le total des services)
- Les actifs du commerce se déclarant indépendants non employeurs (% dans le total du commerce)
- les actifs du commerce, salariés réguliers (% dans le total du commerce)
- les actifs des transports, salariés réguliers (% dans le total des transports)

- Le secteur secondaire est représenté par 3 paramètres significatifs :

- les actifs de l'industrie (% dans le total des actifs)

- la proportion des actifs du bâtiment et des Travaux Publics dans le secteur secondaire
- les actifs du bâtiment et des Travaux Publics se déclarant indépendants non employeurs (% dans le total du bâtiment)
- les actifs non agricoles (% dans le total des actifs)
- les sans-travail cherchant un premier emploi et les actifs aux activités mal déterminées (% dans le total des actifs).

Les tableaux T.20 et 2I (cf infra p.202 et 203) présentent les paramètres retenus pour les 12 villes. La moyenne pour chaque paramètre est la moyenne de l'ensemble des 12 ports.

Nous avons ensuite calculé les écarts à la moyenne et reporté visuellement ces écarts sur la matrice M.1. Pour faciliter la lecture des écarts lorsque les maxima et les minima n'étaient séparés que par quelques points, nous avons choisi des échelles de représentation différentes allant de $5m/m = 1\%$ jusqu'à $1m/m = 4\%$. Les écarts sont ainsi grossis comme à la loupe. Les écarts positifs sont figurés en noir et les écarts négatifs en gris.

Les colonnes de la matrice représentent la variable géographique, soit les villes numérotées dans l'ordre de la population totale des chefs-lieux. Les lignes de la matrice représentent les paramètres socio-démographiques numérotés de 1 à 20 pour faciliter la lecture lors des permutations. La matrice visuelle des écarts à la moyenne est représentée selon 2 ordonnancements issus de la permutation des lignes et des colonnes, en vue de mettre en évidence des groupements de tendances par la diagonalisation.

La matrice M.3.

L'échelle du dessin ne permettant pas une lecture facile, nous avons présenté la matrice réduite à la typologie (M.3) selon un autre procédé graphique. La permutation des lignes et des colonnes de la matrice M.2 a permis d'aboutir à un regroupement des villes en 6 strates géographiques selon une typologie définie par 5 types de groupement des paramètres socio-démographiques.

Nous avons choisi de présenter cette diagonalisation à

partir d'un reclassement visuel des paramètres en 5 valeurs, soit 4 points proportionnels et un blanc.

- le point maximum représente les écarts extrêmes fortement au-dessus de la moyenne
- le 2ème point en décroissant représente les écarts au-dessus de la moyenne
- le 3ème point en décroissant représente les écarts légèrement au-dessus ou en-dessous de la moyenne
- le 4ème point en décroissant représente les écarts au-dessous de la moyenne
- le blanc représente les écarts extrêmes fortement au-dessous de la moyenne.

La matrice M.4

Elle est l'expression ordonnée de la matrice M.3. Les douze villes sont classées en 6 strates géographiques selon 4 paramètres socio-démographiques.

5.4.2. Interprétation de la matrice M.4

a) Les strates géographiques

Elles regroupent les villes suivantes :

- I. Alger apparaît comme un cas particulier
- II. Oran et Arzew
- III. Mostaganem, Bejaïa, Djidjelli
- IV. Cherchell, Ghazaouet
- V. Beni-Saf, Ténès
- VI. Annaba, Skikda.

b) Les strates socio-démographiques et la typologie.

La permutation des lignes (socio-démographie) et des colonnes (géographie) de la matrice M.3 a permis d'aboutir dans la matrice M.4 à un groupement des paramètres significatifs permettant de définir une typologie en 4 strates.

TYPE I : Poids des actifs non agricoles salariés réguliers

Les paramètres 14, 15, 12, 9, 16, 19, 3 concernent respectivement les salariés réguliers du commerce (14), des transports (15), des services (12), les actifs non agricoles (19), les actifs de l'industrie (16), les occupés de 15 ans et plus (3) et les actifs potentiels jeunes de 15 à 44 ans (9).

TYPE II : Poids des éléments socio-démographiques

Les paramètres 8, 10, 4, 5 concernent respectivement, l'importance des ménagères (8), l'importance de la tranche d'âge de 45 à 64 ans (10), l'activité des enfants de 6 à 14 ans (4), l'importance des enfants de 6 à 14 ans non scolarisés

TYPE III : Poids de la sous-intégration économique

Les paramètres 18, 17, 13, 11 concernant respectivement le poids des indépendants non employeurs dans le commerce (13), les services (11) et le bâtiment (18) et le poids des actifs du bâtiment dans le secteur secondaire (17).

TYPE IV : Poids du chômage global et des inactifs

Les paramètres 6, 20, 7, 2 et 1 concernent respectivement les inactifs de 15 à 64 ans (6) et de 65 ans et plus (7), les chômeurs de 15 à 64 ans cherchant du travail (1), les actifs "entrants" cherchant leur premier emploi (2) et les actifs mal déterminés (20).

L'interprétation géographique de la Matrice M. 4.

Considérées comme un ensemble géo-démographique les villes étudiées se classent ainsi :

STRATE I : Alger.

La capitale de l'Algérie apparaît nettement différente des autres villes étudiées par l'intensité des salariés réguliers du commerce, des services et des transports. Le poids de l'activité industrielle et des actifs non-agricoles est important sans

toutefois dominer nettement.

C'est que d'une part la commune d'Alger comprend une vaste zone agricole et que d'autre part, Alger ne peut être facilement caractérisée indépendamment de l'ensemble de sa couronne suburbaine industrielle et résidentielle.

Les autres éléments de la typologie montrent en valeur relative une ville jeune, aux enfants scolarisés (type II), une ville où la sous-intégration économique est faible dans l'ensemble étudié (type III) et où le poids des sans-travail et des inactifs (type IV) n'est pas déterminant.

STRATE II : Oran et Arzew

Ces deux villes, géographiquement proches, ont en commun un certain nombre de caractères socio-démographiques, mais elles diffèrent par certains autres, comme la matrice le fait apparaître. Dans les deux villes, le poids des occupés actifs non-agricoles est le plus net, même par rapport à Alger. Cela se traduit par un fort pourcentage d'actifs du secteur secondaire plus évident d'ailleurs à Arzew qu'à Oran.

Arzew diffère d'Oran par le taux plus élevé de salariés réguliers des transports et des services.

Dans les deux villes, par contre, la sous-intégration (type III) se marque par l'importance des indépendants non-employeurs dans le commerce et les services.

A Arzew l'importance du bâtiment, dans un secteur secondaire où l'industrie est forte, témoigne de l'importance des chantiers en cours, donc d'un processus d'intégration. A Oran, le bâtiment est marqué par la présence d'indépendants non-employeurs.

Dans l'ensemble ces deux villes ont plus de caractéristiques communes que de caractéristiques les opposant. Il est toutefois remarquable que malgré la différence de taille, Arzew porte la marque d'un fait urbain moderne plus net bien que se développant dans l'influence directe d'Oran.

STRATE III : Mostaganem, Bejaïa, Djidjelli.

Dans ces trois villes, le taux d'activité non-agricole est encore relativement fort et les actifs de l'industrie dominant à Bejaïa et Djidjelli.

La sous-intégration (type III) se marque de façon égale par le poids des indépendants non-employeurs dans le commerce et les services et, sauf à Djidjelli, par le poids du chômage global et des inoccupés. (type IV).

STRATE IV : Ghazaouet et Cherchell.

L'emploi non-agricole y est particulièrement faible, cependant la branche des services est marquée par un taux un peu plus que moyen des salariés réguliers des services dans lesquels la fonction administrative est prédominante.

Si le taux d'occupation est supérieur à la moyenne, la sous-intégration (type III) est nette avec une dominante d'indépendants non-employeurs dans le commerce, les services et le bâtiment. Le secteur secondaire est essentiellement marqué par l'importance du bâtiment. La charge démographique des enfants non-scolarisés et des ménagères d'une part, l'importance des enfants de 6 à 14 ans déclarés occupés d'autre part (type II), mettent en évidence la faiblesse des structures.

STRATE V : Beni-Saf et Ténès.

Ces deux villes sont caractérisées d'une part, par la faiblesse des activités non-agricoles et la part très faible des salariés réguliers, et d'autre part, par le poids de la sous-intégration marquée par la dominance des indépendants non-employeurs dans le commerce et les services et par le poids du bâtiment dans un secteur secondaire faible.

La faiblesse des structures est encore affirmée à Ténès par le poids des ménagères, des enfants non-scolarisés et des enfants occupés de 6 à 14 ans.

Les deux villes diffèrent par leur position géographique. Beni-Saf est sous la dominance positive d'Oran et Ténès à l'écart du développement et d'influences urbaines dynamisantes. Cela se marque par un taux normal d'occupés à Beni-Saf et par un taux élevé de sous-employés à Ténès.

STRATE VI : Annaba et Skikda.

Ces deux villes proches sur le plan géographique sont nettement caractérisées par le poids du chômage global et des inactifs (type IV) et par la sous-intégration visible par l'importance des indépendants non-employeurs dans le commerce et les services. Le poids des actifs potentiels jeunes et la faiblesse du taux d'occupation témoignent de graves déséquilibres de structure.

Ces deux villes en 1966 sont dans une période de transition où la croissance démographique n'est pas équilibrée par la croissance économique. L'importance du sous-emploi et des actifs potentiels témoigne du pouvoir d'attraction d'organismes urbains aux structures non stabilisées mais dont le développement économique à moyen terme se traduit déjà dans les faits par l'importance d'activités du bâtiment qui, dans le cas présent témoignent du développement. En effet, d'une part, le bâtiment n'est pas marqué par la présence importante des indépendants non-employeurs et d'autre part, les chantiers visibles dans la ville concernent les infrastructures et l'industrie.

L'étude de la matrice N.4 montre de façon frappante la place particulière d'Annaba.

Quatrième ville d'Algérie, troisième port par ordre d'importance de sa population, Annaba apparaît en 1966 comme une ville de chômeurs, de sans-travail et d'inactifs, à l'opposé d'Alger et même d'Oran.

On mesure bien l'importance des décisions prises concernant sa transformation en ville pôle du développement industriel.

CONCLUSION

- - - - -

Dans ce chapitre, nous avons étudié les structures de l'activité.

Ce qui nous paraît marquer l'activité en 1966, c'est l'importance de ces actifs du tertiaire qui ne crée pas d'emploi, ces indépendants non-employeurs du commerce et des services.

Leur présence marque toutes les villes à l'exception d'Alger, ville dans laquelle leur existence importante en nombre ne l'est plus relativement à l'ensemble des actifs.

La différence de structure entre les trois grandes villes portuaires apparaît maintenant. Alger est la capitale qui anime et développe ses activités et celles de ses communes suburbaines. Oran est la grande ville qui, en 1966 connaît une activité économique ralentie, mais dont le développement est assuré.

Annaba, au contraire, apparaît comme la grande ville jeune dont l'industrialisation est la seule chance, car elle est désormais prise dans la dynamique de la croissance urbaine démographique. Elle partage cette caractéristique avec Skikda qui, en plus petit connaît, les mêmes problèmes.

La comparaison des structures de l'activité à Annaba, Skikda d'une part, et Arzew d'autre part, est très instructive. Arzew est un village qui brusquement accède au développement industriel et aux techniques de pointe, mais qui continue à évoluer dans l'orbite d'une grande ville, Oran, et pour cette raison, n'a pas de rôle régional indépendant, pas de possibilité de se créer sa propre région. Arzew doit même conquérir son autonomie par rapport à Oran et en même temps s'imposer dans un réseau de villes où le port voisin de Mostaganem a déjà une place bien assise.

Annaba et Skikda, au contraire, ont vocation de ville et de pôle de développement dans une situation régionale favorable. Annaba est déjà une métropole régionale et doit animer son vaste arrière-pays. Skikda est déjà un important relais régional de Constantine, contrôle déjà un arrière-pays agricole et des centres importants comme Azzaba.

L'avenir semble favorable à ces deux villes qui avec Constantine peuvent constituer les 3 pôles du réseau urbain de l'est algérien.

COMMERCE SAL.REG

14

46,02

20

TRANSPORT SAL.REG

15

85,50

18

INDUSTRIE

16

12,33

9

NON AGRICOLE
A N A

19

68,22

3

STR II + MD

20

15,38

11

B T P
SECONDAIRE

17

25,16

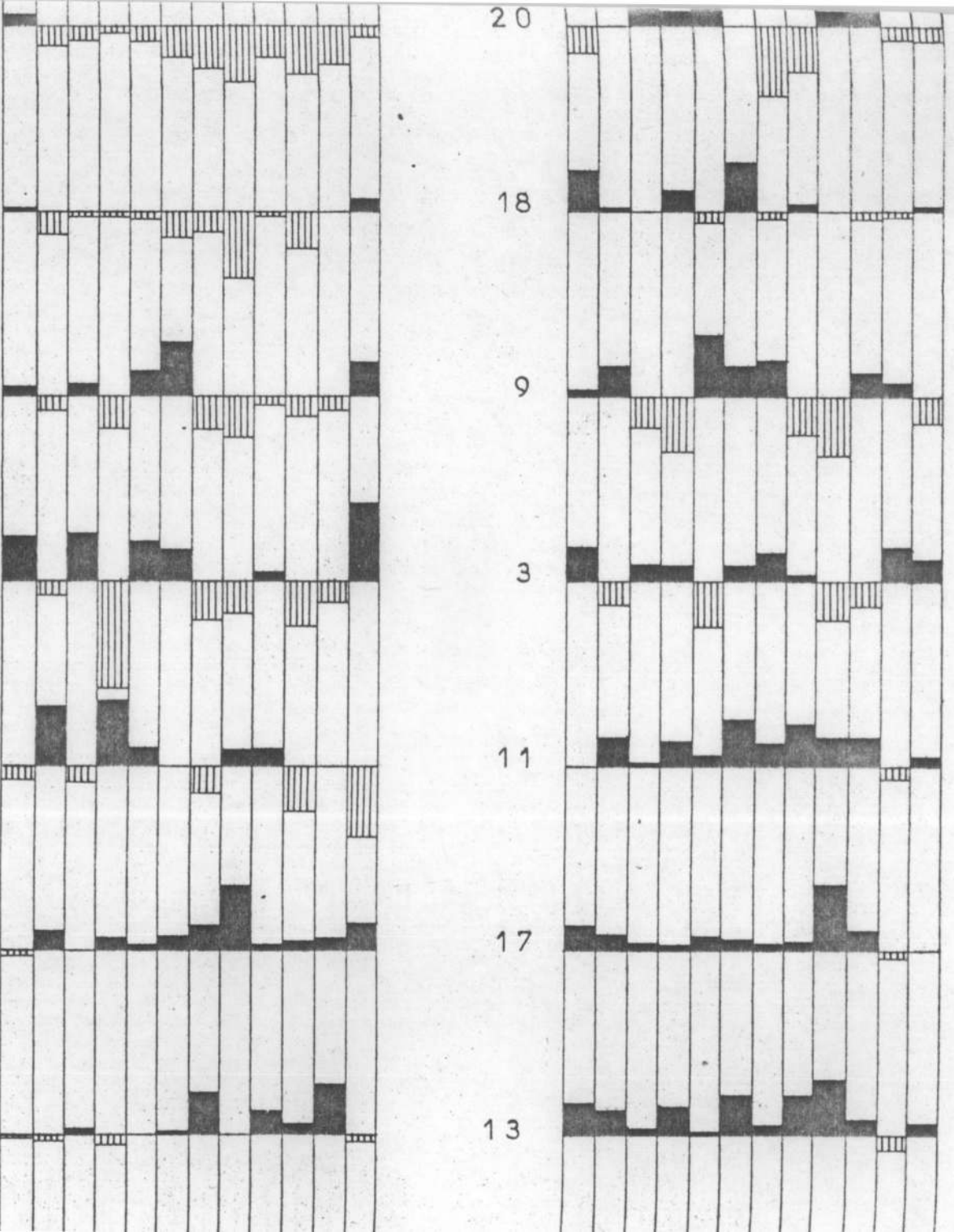
17

B T P I N E

18

8,32

13



AGE 15-44

9

38,83

1

AGE 45-64

10

10,81

6

SERVICE I NE

11

3,55

10

SERVICE SAL.REG

12

90,60

16

COMMERCE I NE

13

44,01

19

COMMERCE SAL.REG

14

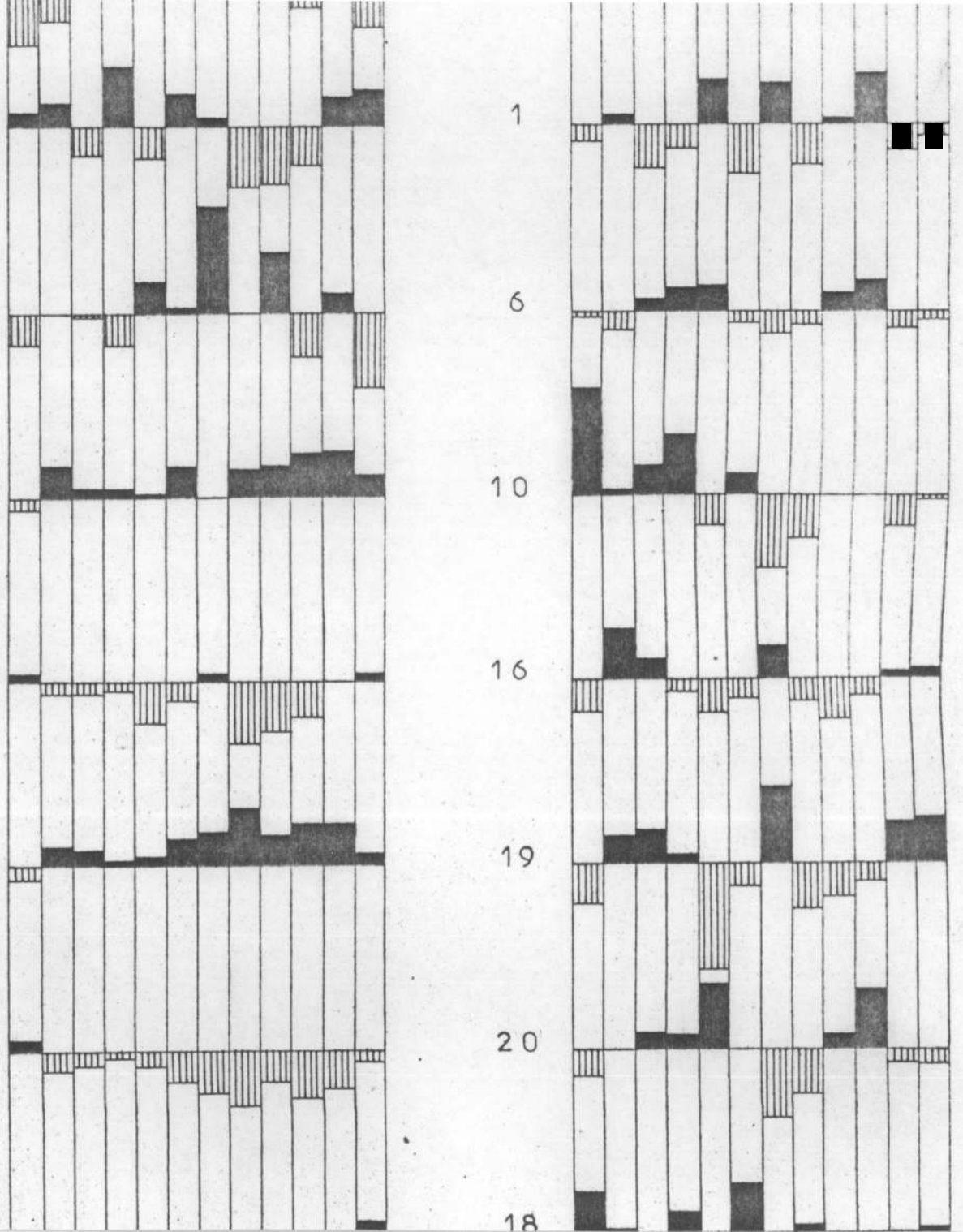
46,02

20

15

25,50

18



OCCUPES 6-14

4

0,186

12

NON SCOLARISES
6-14

5

5,96

7

NON OCCUPES
15-64

6

0,79

4

NON OCCUPES
65 et +

7

2,07

5

MENAGERES

8

23,18

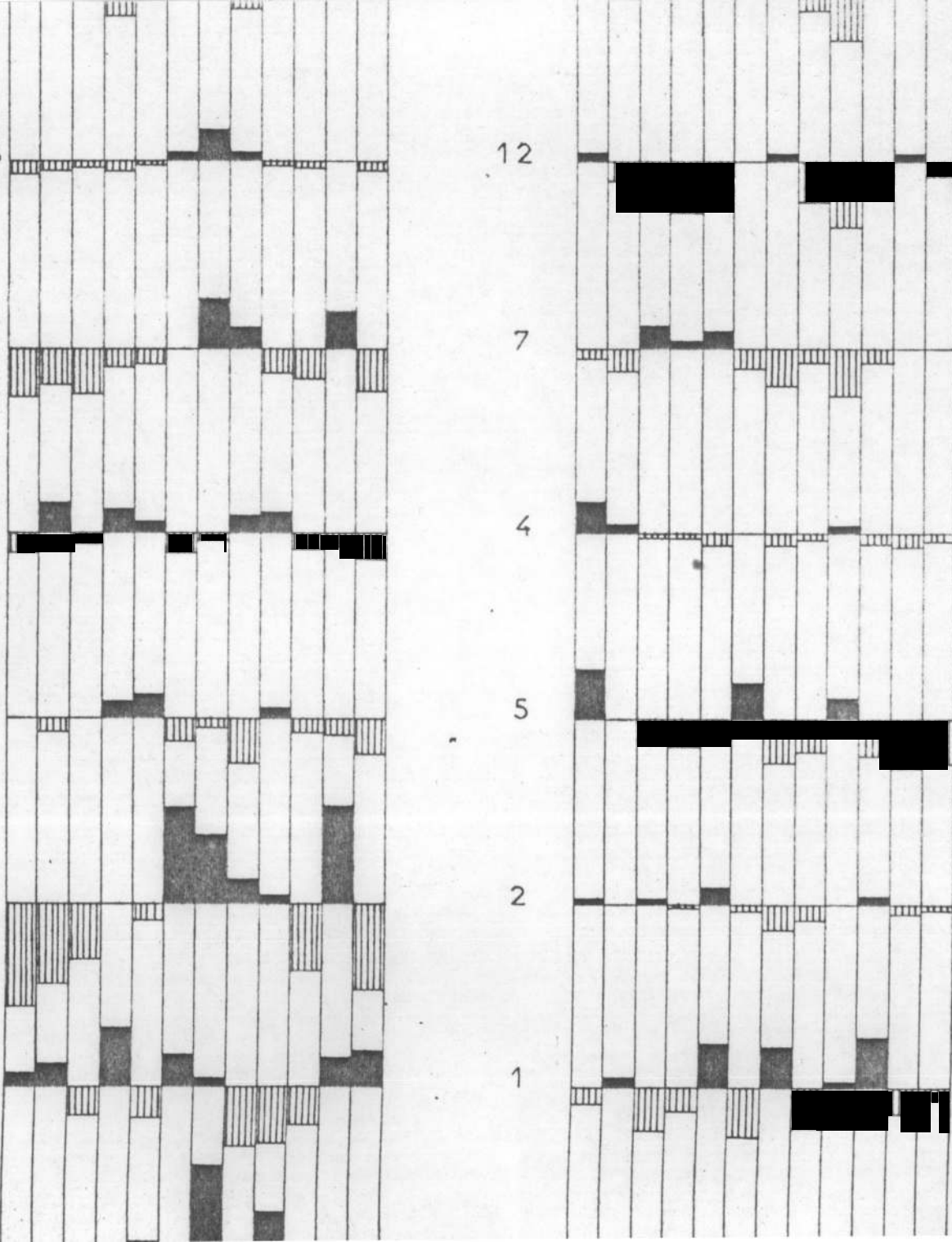
2

AGE 15-44

9

38,83

1



STR I 15-64

1

4,59

14

STR II 15-64

2

2,72

8

OCCUPES 15 et +

3

15,24

15

OCCUPES 6-14

4

0,186

12

N° de
parametre

Moyenne

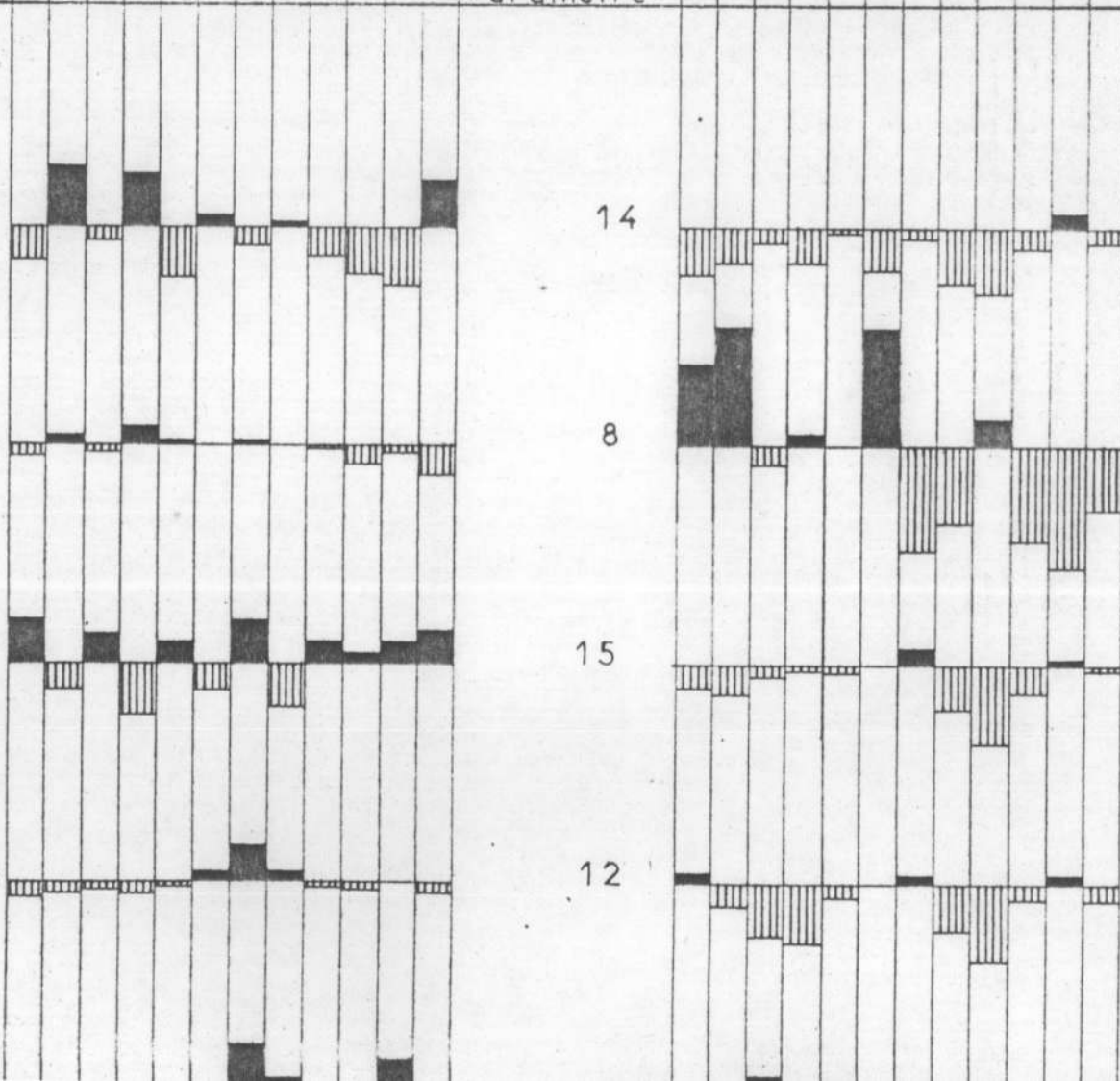
1 3 2 5 6 7 11 9 4 8 10 12

Numero de
Parametre

11 7 6 4 5 10 12 8 9 3 1 2

ALGER
ANNABA
ORAN
SKIKDA
BEJAIA
DJIDJELLI
CHERCHELL
TENES
MOSTAGANEM
BENI SAF
GHAZAOUET
ARZEW

CHERCHELL
DJIDJELLI
BEJAIA
MOSTAGANEM
SKIKDA
GHAZAOUET
ARZEW
BENI SAF
TENES
ANNABA
ALGER
ORAN



MATRICE DES STRUCTURES D'AGE ET D'ACTIVITE DANS LES VILLES PORTUAIRES EN 1966

MATRICE III

		STRATES													
		VI	V	IV	III	II	I								
		10 GHAZAGUET	11 CHERCHELL	8 BENI SAF	9 TENES	3 ANNABA	5 SKIKDA	4 MOSTAGANEM	6 BEJAIA	7 DJIDJELLI	12 ARZEW	2 ORAN	1 ALGER	TYPOLOGIE	
Commerce SAL.REG	14	●	●			●	●	●	●	●	●	●	●	ACTIVITES NON AGRICOLES ET SALARIES REGULIES	1
Transport SAL.REG	15	●	●			●	●	●	●	●	●	●	●		
Industrie	16	●	●	●		●		●	●	●	●	●	●		
Non Agricole ANA	19	●	●		●	●		●	●	●	●	●	●		
Service SAL.REG	12	●	●	●		●		●	●	●	●	●	●	SANS TRAVAIL ET INACTIFS	2
Non Occupés 65 et +	7	●	●	●		●		●	●	●	●	●	●		
STR II 15-64	2	●	●		■	●	●	■	●	●	●	●	●		
STR I 15-64	1		●		■	●	●	■	●	●	●	●	●		
Non Occupés 15-64	6	●	●		■	●	●	■	●	●	●	●	●		
STR II + MD	20	●	●		■	●	●	■	●	●	●	●	●	OCCUPES ET ACTIFS POTENTIELS JEUNES	3
Occupés 15 et +	3	●	●	■		●		■	●	●	●	●	●		
Age 15-44	9	●	●	■		●	●	■	●	●	●	●	●		
<u>B.T.P</u> secondaire	17	●	●	■		●	●	■	●	●	●	●	●	SOUS INTEGRATION A L'ECONOMIE URBAINE MODERNE	4
Commerce INE	13	●	●	■		●	●	■	●	●	●	●	●		
Service INE	11	●	●	■		●	●	■	●	●	●	●	●		
BTP INE	18	●	●	■		●	●	■	●	●	●	●	●		
Ménagères	8	■	■	■		●	●	■	●	●	●	●	●	PARAMETRE DEMOGRAPHIQUE	5
Age 45-64	10	●	●	■		●	●	■	●	●	●	●	●		
Occupés 6-14	4	●	●	■		●	●	■	●	●	●	●	●		
Non scolarisés 6-14	5	●	●	■		●	●	■	●	●	●	●	●		

MATRICE DEDUITE DE LA MATRICE II

- - Fortement au-dessus de la moyenne
- - Au-dessus de la moyenne
- - Autour de la moyenne
- - Au-dessous de la moyenne
- Fortement au-dessous de la moyenne

- Les valeurs sont classées en %, et en écart à la moyenne des ports

GEO-ACTIVITES

STRATIGRAPHIE ORDONNEE M.4

DEDUITE DE M.3

Indicateurs GEO.

8
BENI-SAF
9
TENES
10
GHAZAOUET
11
CHERCHELL
4
MOSTAGANEM
6
BETAIA
7
DJIDJELLI
12
ORAN
12
ARZEW
1
ALGER

typologie

						I	actifs non-agricoles
						II	démographie
						III	sous- intégration
						IV	inactifs sans-travail
5	4	3	2	1			

DOMINANTES



CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE
 -o-

Dans cette première partie, nous avons étudié successivement les données géographiques et historiques, la répartition de la population en 1966, la structure par âge et sexe et les structures de l'activité en 1966.

Une matrice ordonnée des structures par âge et une matrice ordonnée des structures de l'activité et des structures démographiques, âge, scolarisation, actifs potentiels, femmes ménagères, inactifs, vieux, nous a permis de proposer une typologie.

Nous avons mis en évidence l'existence dans la strate des villes portuaires de 3 grands types de ville, chaque type étant lui-même subdivisé :

1. Les villes industrielles telles Alger capitale, d'une part et d'autre part, Oran-Arzew, villes aux activités complémentaires, la première étant une grande ville aux activités industrielles en sommeil, la seconde une petite ville aux activités industrielles à croissance rapide.

2. Les villes moyennes et petites aux fonctions essentiellement tertiaires telles Mostaganem, Bejaïa, Djidjelli, Ghazaouet, Cherchell, Ténès et Beni-Saf et dont les sous-types correspondent à une part plus grande de l'industrie ou du primaire.

3. Deux villes moyennes aux fonctions tertiaires et aux "potentialités industrielles inscrites dans les faits", Annaba et Skikda.

1) La dynamique démographique

Nous avons pu montrer l'importance de la structure par âge dont résulte la dynamique démographique et de la structure d'activités qui traduit l'inégal développement des villes les unes par rapport aux autres et à l'intérieur des villes elles-mêmes.

Ce qui nous paraît caractériser principalement l'ensemble étudié c'est que l'on ne s'y trouve plus réellement en situation de sous-développement mais plutôt en situation d'inégal développement avec ce que cela implique d'inégalités sur le plan prospectif.

La définition que donne Pierre GEORGE du sous-développement nous paraît devoir être rappelée ici (74). " Le sous-développement est une situation dans laquelle les processus économiques et sociaux, se heurtant à des blocages fondamentaux, ne parviennent pas à porter la croissance à un rythme autorisant les accumulations nécessaires et à provoquer une transformation des structures telle que s'opère une mutation qualitative dans les conditions d'existence de la population ".

A cet égard, la situation socio-démographique de fait qui est enregistrée au recensement de 1966 est une situation de "sous-développement hérité". On a mis en évidence le chômage, le sous-emploi, les difficultés qu'ont les actifs "entrant" à s'insérer dans la population active, la sous-participation des femmes à l'activité, la faible part des actifs des secteurs modernes, secondaire et tertiaire, l'importance des activités sous-intégrées à l'économie urbaine.

Mais ce qu'un recensement ne peut montrer par sa nature même de "photographie de la population à un instant donné", c'est la dynamique des structures de l'activité et des structures sociales. Dans le cas de notre étude, nous ne pouvons disposer de séries chronologiques significatives étant donné, d'une part que nous nous situons dans la période immédiate ayant suivi l'indépendance et, d'autre part, l'insuffisance des données statistiques courantes au niveau de la ville.

Ceci est inhérent à toute période de restructuration. L'appareil statistique doit d'abord fournir des agrégats nationaux pour les besoins de la planification globale avant d'aborder l'étape suivante des agrégats régionaux et urbains pour les besoins de la planification régionale et urbaine.

(74) - Pierre GEORGE, "Dictionnaire de la Géographie", p. 394-395, PUF, 1970, 448 p.

Dans cette étude géographique de la localisation et des structures de la population des villes portuaires nous avons cherché à mettre en évidence les facteurs démographiques du développement urbain et régional. Il faudrait pouvoir confronter ce bilan démographique statique à l'état et à l'évolution du marché de l'emploi. Malheureusement il n'est pas encore possible de disposer de séries comparables, dans les mêmes bases géographiques.

Dans le cas des villes étudiées, l'urbanisation est un phénomène démographique aussi bien dans les grandes villes que dans les petites villes.

Cette urbanisation démographique qui est un signe caractéristique du sous-développement économique ne peut que s'aggraver. Durant les trente prochaines années, les 2/3 de l'accroissement naturel de la population de l'Algérie se situeront dans les villes, lesquelles concentreront 58% de la population en 1980 et 61% en 1986 contre 38% en 1966.

Un des effets du sous-emploi dans les villes d'Algérie se traduit par le faible niveau de l'emploi féminin, ce qui contribue à maintenir le taux de natalité à un niveau élevé dans la mesure où les femmes confinées au foyer sont surtout considérées comme reproductrices de la famille et gardiennes des traditions et dans la mesure également où la jeune fille constituant une charge pour sa famille, puisqu'elle ne peut espérer d'emploi est mariée jeune, le plus vite possible après quinze ans.

En Algérie, la descendance totale moyenne d'une femme constamment mariée est de 6,5 enfants si l'âge au mariage est de 25 ans et 10,5 enfants si l'âge au mariage est de 15 ans.

La donnée démographique est inséparable du contexte économique et de l'environnement sociologique. L'évolution de la femme est liée à sa participation à l'activité. Cette participation est liée à la croissance des emplois par rapport à la population totale, mais cette croissance des emplois peut difficilement permettre d'offrir une chance égale d'emploi au jeune homme et à la jeune fille tant que l'ensemble du chômage et du sous-emploi masculin ne sera pas résorbé. D'où une certaine dépendance économique de la femme vis-à-vis de l'homme actif, ce qui



concourt à maintenir les traditions. Une des conséquences majeures de cette situation est le maintien d'une natalité élevée.

Le poids des femmes inactives ou "ménagères" telles que les définissent les recensements est un des critères de différenciation dans la typologie des villes.

Dans ce bilan des facteurs démographiques du développement urbain, nous n'avons pas situé les relations entre ménages, familles et logements. C'est un aspect de la consommation qui, pour être résolu, demanderait que l'on dispose des éléments nécessaires à une étude critique des modèles de consommation et plus généralement des modèles de développement urbain. Dans ce domaine notre étude ne peut apporter qu'une contribution par l'analyse critique de l'état de fait socio-démographique.

2) Surpeuplement urbain relatif et sous-intégration

En 1966, dans les conditions concrètes de l'activité économique, nous constatons dans les villes étudiées un surpeuplement relatif. La croissance économique dans ses formes nouvelles et inachevées n'a pas encore d'effet direct sur l'emploi.

Les problèmes posés par ce surpeuplement relatif, dont la conséquence la plus importante est, nous l'avons vu, la sous-intégration d'une part importante de la population de la ville aux activités urbaines productives, sont de deux types.

- 1) adaptation des modèles de consommation
- 2) mise en valeur des potentialités de l'économie urbaine et régionale.

La recherche d'une dynamique urbaine adaptée aux conditions de l'économie globale du pays, doit logiquement amener à penser que dans les conditions actuelles, le potentiel mobilisable connu humain et matériel, ne peut, même utilisé dans les meilleures conditions permettre l'accès aux modèles de consommation des sociétés super-industrialisées.

Il n'y a surpeuplement relatif et sous-intégration que lorsque l'étude comparée des phénomènes de croissance économique et démographique ne débouche pas sur une adaptation des modèles.

Prenons l'exemple de l'habitat. La carte C I.15 et les tableaux T.23 et 24 (infra) nous montrent la répartition des types d'habitat dans les villes étudiées selon la date de construction. On ne peut interpréter les statistiques dans ce domaine sans souligner d'abord que les villes ne furent pas construites pour les populations qui les occupent aujourd'hui. Cela signifie que les programmes de construction ne pouvaient être adaptés aux besoins. Cela se traduit par une non-concordance entre des ménages et familles et types de logements et constructions.

Une enquête sociologique devrait apporter une réponse aux questions que pose la recherche d'un habitat adapté aux structures de la famille, aux modes de vie et aux coutumes.

Au niveau de la ville, le remplacement d'une population par une autre sociologiquement différente, pose le problème des possibilités d'adaptation du logement "enveloppe construite".

C'est au niveau de la ville que l'on peut étudier les effets de cette rencontre entre un type d'habitat conçu pour la famille conjugale, au sens européen du terme, et la famille élargie, au sens communautaire et maghrébin du terme.

Nous étudions cet aspect du problème dans les chapitres suivants relatifs à la population urbaine d'Annaba.

S'il est difficile d'appréhender de façon valable les relations entre ménages et logements pour l'ensemble des villes, il en est de même pour les relations entre familles, ménages et consommation.

On peut d'abord résumer les caractéristiques de la consommation de cette première période de l'Indépendance en rappelant qu'avant l'Indépendance 10% de la population essentiellement européenne consommait près de la moitié des biens et services, alors qu'au lendemain de l'Indépendance la production a diminué de près de 20% tandis que la consommation des Algériens augmentait de 40 à 50%. Ce que certains pourraient considérer comme le résultat d'une pénurie est en fait le résultat d'une diminution de la consommation des privilégiés et d'un élargissement de la consommation des masses algériennes au moins dans les villes.

A tous les niveaux de la consommation, les adaptations nécessaires, par l'étude de modèles de croissance, doivent permettre de définir les conditions d'une intégration de l'ensemble de la population de la ville.

L'étude d'un organisme urbain de plus de 100.000 habitants, Annaba, va nous permettre dans une deuxième partie de montrer comment se traduit dans l'espace urbain cet état de fait socio-démographique. Par la traitement graphique de l'information nous proposons une typologie des zones intégrées et sous-intégrées grées, de peuplement équilibré et de surpeuplement relatif.

B I B L I O G R A P H I E D U C H A P I T R E V

- (70) - Cl. B., "Problèmes démographiques de l'urbanisation en Algérie dans la période 1962-1972" ; in Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie, janvier-mars 1972, pp. 11 à 33, cartes, matrice visuelle ordonnée, tableaux.
 - (71) - Andrée DAGORNE, "La pêche en Algérie", in Bulletin de Liaison Cartographie et Statistique du CNRP, Alger, Communication au troisième séminaire de cartographie statistique, Alger, Sept. 1969, ronéotypé, 39 pages.
 - (72) - " Les formes de croissance urbaine sous-intégrées ", : Colloque de Vincennes, Université de Paris 8, SMUH-SAE, Juillet 1971.
 - (73) - Milton SANTOS, "Les villes du Tiers-Monde" pp. 87-91, Ed. M. Th. GENIN, Paris 1971, 428 p.
 - (74) - Pierre GEORGE, "Dictionnaire de la Géographie" , p. 394-395, PUF, 1970, 448 p.
-

202/

MATRICE DES STRUCTURES D'AGE ET D'ACTIVITE DANS LES VILLES PORTUAIRES EN 1966.

T.20

1. SITUATION INDIVIDUELLE

CHEFS-LIEUX	Sans-Travail		Occupés		Non-Occupés			Ages actifs potentiels		
	STR I 15-64 ans	STR II 15-64 ans	15 ans et plus	6 + 14 ans	Non scola- risés 6-14 ans	Autres 15-64 ans	Autres 65 et +	Ménagères	15-44 ans	45-64 ans
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
1. ALGER	3,63	2,35	17,72	0,018	2,71	0,42	2,08	21,47	39,12	10,14
2. ORAN	4,20	2,53	16,91	0,060	3,00	0,58	2,06	22,25	38,21	10,77
3. ANNABA	6,17	3,05	13,84	0,033	3,60	1,45	1,83	21,83	39,42	10,81
4. MOSTAGANEM	3,72	2,62	16,33	0,110	4,46	1,26	2,27	23,28	37,57	12,16
5. SKIKDA	6,01	3,21	12,51	0,024	4,72	1,31	2,30	23,19	40,14	10,15
6. BEJAIA	3,15	2,88	16,33	0,100	5,06	1,11	2,49	22,93	38,19	11,54
7. DJIDJELLI	4,86	2,73	13,86	0,360	6,07	0,39	1,73	24,78	39,57	10,92
8. BENI-SAF	3,23	2,21	15,69	0,070	3,95	0,47	1,88	22,05	38,07	9,88
9. TENES	4,70	2,68	12,92	0,340	7,48	1,13	1,36	23,64	37,55	10,86
10. GHAZAOUET	2,47	2,47	16,32	0,160	8,31	0,53	1,85	24,78	39,45	11,24
11. CHERCHELL	4,07	2,81	17,66	0,720	9,17	0,64	1,94	24,36	39,00	13,15
12. ARZEW	5,86	1,93	17,07	0,060	3,27	0,22	1,52	21,69	39,60	9,24
MOYENNE	4,59	2,72	15,24	0,186	5,96	0,79	2,07	23,18	38,83	10,81

MATRICE DES STRUCTURES D'AGE ET D'ACTIVITE DANS LES VILLES PORTUAIRES EN 1966 (Suite) T.21

2. ACTIVITES PAR SECTEUR, BRANCHES ET C.S.P.

TERTIAIRE

SECONDAIRE

Chefs-Lieux	Services		Commerce		Transport	Industrie	BTP Second.	B.T.P.	A.N.A.	S.T.R.II + M.D.
	I.N.E.	S.R.	I.N.E	S.R.	S.R.			I.N.E.		
	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
1.ALGER	2,73	92,43	35,91	54,56	88,27	13,97	21,46	7,22	75,79	14,65
2.ORAN	4,21	88,56	53,22	36,19	83,28	14,53	24,64	10,48	76,28	14,34
3.ANNABA	5,64	88,84	55,88	34,56	71,33	10,62	38,99	5,68	66,14	20,27
4.MOSTAGANEM	5,69	82,21	63,74	24,52	83,26	11,48	29,98	16,64	69,79	16,93
5.SKIKDA	4,27	92,05	48,49	42,09	83,25	7,13	33,50	5,27	50,86	21,07
6.BEJAIA	3,86	84,06	51,71	36,21	81,76	16,54	28,39	8,08	74,81	16,52
7.DJIDJELLI	5,58	87,29	62,10	25,20	69,20	21,23	34,59	9,17	73,03	15,37
8.BENI-SAF	6,31	85,14	72,59	14,86	62,87	9,70	31,22	12,88	60,97	11,90
9.TENES	5,34	80,98	82,06	10,86	43,10	6,23	66,98	8,15	62,91	17,01
10.GHAZAOUET	6,41	90,68	72,17	20,43	86,29	10,64	33,43	25,43	65,02	15,40
11.CHERCHELL	3,57	92,07	67,06	19,27	74,25	7,44	41,53	22,36	61,71	13,17
12.ARZEW	5,01	92,23	54,42	38,77	95,08	18,53	42,40	5,88	81,46	9,61
MOYENNE	3,55	90,60	44,01	46,02	85,50	12,33	25,16	8,32	68,22	15,38

INE = indépendants non employeurs

S.R. = salariés réguliers

A.N.A. = actifs non agricoles

STR II + MD = sans travail cherchant un premier emploi et actifs mal désignés

D E U X I E M E P A R T I E

LA POPULATION URBAINE D'ANNABA

En 1966, l'urbanisation est encore en Algérie un phénomène démographique. Nous sommes à une période charnière. La planification nationale s'est fixé pour tâches essentielles l'industrialisation et la modernisation de l'agriculture, mais le processus d'urbanisation économique qui doit résulter de ces orientations ne se traduit dans les faits que par l'activité des entreprises de travaux publics, de génie civil et du bâtiment.

Annaba, ville de 150.000 habitants, est un cas. Depuis le plan de Constantine, la ville "attend" sa sidérurgie. Cette ville qui a su organiser sa région dans le cadre de l'économie coloniale, compte sur la sidérurgie et l'industrie chimique pour devenir un pôle du développement régional et ne plus être ce que l'on a pu qualifier de modèle de la structure assymétrique de l'économie. (75).

Comment s'organisent les rapports entre la ville et son "bassin démographique"?

(75) Roger DUMOULIN, "La structure assymétrique de l'économie algérienne d'après une analyse de la Région de Bône", Editions Génin, Paris 1969, 375 pages .

Dans le chapitre VI, nous présentons tout d'abord un atlas démographique à échelle régionale de ce bassin démographique, puis nous situons l'origine géographique des courants migratoires et précisons les conditions de l'accroissement démographique, enfin nous présentons les fonctions de l'organisme urbain.

Dans le chapitre VII, nous passons de l'échelle régionale aux échelles urbaines. Nous disposons de statistiques socio-démographiques à l'échelle des unités de recensement, les districts urbains. En appliquant les techniques du traitement automatique et graphique de l'information, nous proposons, par l'intermédiaire d'une matrice ordonnée géo-démographique, une typologie des "zones socio-démographiques".

L'espace urbain apparaît ainsi différencié en une série de sous-espaces caractérisés par des formes croissantes de sous-intégration.

La cartographie de ces zones peut être un instrument de base pour la préparation des enquêtes d'urbanisme et d'aménagement.

C H A P I T R E VI.

FACTEURS DEMOGRAPHIQUES DE L'URBANISATION D'ANNABA .

Les trois villes du Nord-Est algérien, Constantine, Annaba et Skikda sont en 1966 caractérisées par un processus d'urbanisation démographique. Cela se marque en particulier dans le poids des actifs "entrants", sans travail, en quête de leur premier emploi et dans le poids des actifs aux activités mal déterminées, des activités temporaires et du sous-emploi.

Ce processus d'urbanisation démographique trouve son origine, d'une part, dans l'exode rural et dans le croît naturel rapide de la population urbaine dont la majeure partie est largement influencée par les coutumes rurales traditionnelles, et d'autre part dans les insuffisances et les déséquilibres structurels de l'organisme urbain, incapable d'assimiler rapidement les nouveaux arrivants, qu'ils soient des "entrants" sur le marché du travail ou des "entrants" dans le processus d'urbanisation.

Dans ce chapitre nous étudions tour à tour, - l'atlas du bassin démographique d'Annaba, - l'exode rural, l'origine géographique des populations et le croît naturel de la population urbaine d'Annaba, - les structures fonctionnelles de l'organisme urbain.

6.1. ATLAS DU "BASSIN DEMOGRAPHIQUE" D'ANNABA

Quelles sont les limites géographiques de ce bassin démographique d'Annaba. La planche C.II.2 présente les densités de population par commune en 1966 et la répartition des chefs-lieux de plus de 5.000 habitants dans les daïrate d'Annaba, Skikda, Guelma et El-Kala et une partie de la daïra de Sedrata. La planche C.II.3 présente l'évolution de la population par communes et chefs-lieux dans cette zone.

La comparaison des deux planches met en évidence les différences de poids démographique et de dynamique démographique.

Sur la planche des densités, trois zones ont un poids démographique nettement distinct; celle d'Annaba, celle de Skikda et celle de Guelma-Sedrata.

Sur la planche de l'évolution, la croissance des centres urbains petits ou grands apparaît globalement comme un élément uniforme. Par contre la croissance ou la diminution de la population des communes permet de différencier nettement les zones d'Annaba, de Skikda et des autres centres urbains.

Autour d'Annaba, dans les communes de plaine d'El Hadjar, de Besbes, d'Aïn Berda et Ben Mehidi on enregistre des densités fortes allant de 35 à 110 h/km² et une croissance rapide avec un taux annuel supérieur à 3% sur la période 1954-1966. Ces communes s'inscrivent autour de la ville dans un périmètre qui va du lac Fetzara à l'Ouest, à l'Oued Bou Namoussa à l'Est et aux premiers contreforts de l'Atlas tellien au Sud.

Toujours autour d'Annaba, dans les communes de montagne de Seraïdi, Berrahal et Chetaïbi dont le territoire englobe tout le massif tellien humide et forestier de l'Edough au Nord-Ouest de la ville, et dans les deux communes de Bouchegouf et Bouhadjar dans les montagnes telliennes sub-humides et forestières au sud de la ville dans la direction de Souk-Ahras, les densités de population sont relativement beaucoup plus faibles bien qu'encore supérieures à 18 h/km²; mais la diminution de la population atteint un taux annuel de 3% par an sur la période 1954-1966.

L'accroissement annuel étant en moyenne de 3% par an, on imagine les courants d'exode rural qu'implique une diminution de 3% par an de la population communale. Les communes rurales de plaine ayant un taux d'accroissement égal ou supérieur à 3% sont les seules qui retiennent sur place les effectifs issus du croît naturel et permettent à une partie des flux migratoires de se fixer sur leur territoire. Nous constatons sur la planche C.II.3 qu'elles sont l'exception et principalement localisées autour d'Annaba, avec cependant deux exceptions, la commune rurale de Ksar Sbahi au Sud d'Oued Zenati et celle d'Ain el Assel au Sud d'El Kala.

La croissance des communes urbaines sur la période 1954-1966 est particulièrement importante malgré le déficit démographique créé par le départ des européens en 1962. Des villes moyennes comme Sedrata et Guelma, mais également de petites villes comme Azzaba et El Arrouch au Sud de Skikda, comme Oued Zenati au Sud de Guelma, comme El Kala à l'Est d'Annaba, des centres comme Drean, connaissent une croissance d'autant plus remarquable que la faible proportions d'européens y laissait peu de fonctions vacantes à l'Indépendance.

La planche C.II.4 oppose les zones d'accroissement des densités à celles dont la densité est en baisse. Autour d'Annaba qui se différencie nettement des autres villes, l'augmentation de la densité atteint en plaine de 35 à 50 h/km² alors qu'en montagne la diminution des densités atteint 30 h/km². Ainsi, non seulement la commune urbaine d'Annaba a vu sa densité augmenter de près de 500 h/km², mais les deux communes de plaine mitoyennes de la ville, El Hadjar à vocation industrielle et Besbes à vocation agricole, voient leur densité augmenter jusqu'à 50 h/km². Dans ces deux communes, douars, hameaux et centres constituent des réservoirs de population où se recrute une main-d'oeuvre saisonnière pour les travaux agricoles et le bâtiment.

La répartition et les mouvements de la population apparaissent fonctions de la situation et de l'armature urbaine.

a) un ensemble de bassins versants

La zone des trois daïrate de Guelma, El Kala et Annaba, constitue, à quelques communes près, la zone des bassins versants de la plaine d'Annaba soit, celui de l'Oued Seybousse, de l'Oued Bou Hamdane et de l'Oued Cherf, de l'Oued Bou-Namoussa et de l'Oued Kébir oriental, de l'Oued Kébir occidental et du lac Fetzara. Les axes de communication empruntent les vallées qui toutes convergent vers la plaine d'Annaba. Les planches C.II.5 à C.II.10 présentent les caractéristiques physiques de cet ensemble géographique morcelé en sous-ensembles ou "zones homogènes physiques".

A quelques exceptions près les villes y contrôlent les plaines ou bassins où elles sont implantées et les versants dont le système de pentes est orienté vers elles.

C'est le cas pour Guelma, pour Sedrata et pour Annaba. Skikda qui contrôle toute la basse vallée de l'oued Saf-Saf indépendante de cet ensemble de bassins versants, contrôle également Azzaba et les communes environnantes, les détachant de l'influence d'Annaba. Dans ce cas le facteur de proximité géographique a joué et Skikda a réussi à structurer son arrière-pays immédiat par le relais des deux autres centres urbains, Azzaba à vocation industrielle avec sa nouvelle usine de mercure et El Arrouch à fonction commerciale.

La croissance démographique des communes est nettement influencée par les formes de dominance urbaine en relation avec la situation physique de la ville et sa taille démographique

b) des zones de concentration ou de répulsion démographique .

L'évolution démographique des communes fait apparaître l'existence de zones de concentration démographique et de zones de répulsion démographique.

La dimension de la zone de dominance démographique d'Annaba résulte à la fois de la force d'attraction de la ville et du pouvoir de contrôle de Skikda, Guelma, Sedrata et El-Kala.

Les planches C.II.2 à 5 montrent bien cette complémentarité.

- Annaba concentre directement et par l'intermédiaire de ses deux communes mitoyennes, El Hadjar à vocation industrielle et Besbes à vocation agricole. Dreaan est le seul petit centre à vocation urbaine qui se développe à l'extérieur de ces trois communes. Tout autour c'est progressivement le vide démographique principalement dans les communes de montagne .

Au delà on distingue 3 centres d'attraction autour de Skikda, de Guelma et d'El Kala.

- Skikda maintient autour d'elle des densités supérieures à 50 h/km² et organise son contrôle avec les centres urbains d'El Arrouch et d'Azzaba. Malgré cela le taux d'accroissement de la population sur la période 1954-1966 ne dépasse pas 3% et

descend autour de 1,5%, soit deux fois moins que l'accroissement naturel. Il y a même diminution nette à El-Hedaïek, commune mitoyenne de Skikda. On doit conclure qu'il y a exode vers d'autres pôles de l'armature urbaine et vers l'étranger, surtout si l'on se rappelle que Skikda est en plus le point de destination prioritaire des courants d'exode rural du massif de Collo. (76).

- Guelma-ville connaît un accroissement important mais les communes environnantes semblent stagner avec des taux d'accroissement entre 0 et 2% sur la période 1954-1966. L'exode rural ne peut là encore qu'être important étant donné l'accroissement naturel moyen de 3%. Au Sud, Sedrata-ville semble fixer une partie des courants migratoires des hautes plaines.

-El Kala est une petite ville littorale, port en sommeil dans une zone d'élevage, d'agriculture et de forêt. Sur le plan démographique, malgré un accroissement urbain important, la ville chef-lieu de daïra n'a que peu de pouvoir sur son environnement. La croissance du chef-lieu voisin d'Aïn el Assel en témoigne. Cet ancien centre rural de colonisation a su bénéficier de sa position de carrefour, à la fois vers El Kala et vers les centres ruraux de colonisation entre El Tarf et Aïn Kerma. Aïn El Assel connaît le plus fort accroissement de densité dans une zone où l'accroissement des densités varie de 7 à 14 h/km².

"La région d'El Kala souffre de la proximité d'Annaba. Le faible potentiel d'actifs émigre en quête d'un salaire plus régulier et d'un avenir plus sûr". Dans l'immédiat El-Kala n'est qu'un maillon faible dans l'armature urbaine. (77).

(76) "Rapport d'enquête géo-démographique" réalisée pour le compte du C.N.R.P. Alger par une équipe d'étudiants de géographie de l'Université de Poitiers dans le cadre de la préparation d'un mémoire de Maîtrise. L'enquête a été réalisée du 1er septembre au 30 décembre 1970 dans les communes de Skikda, El Hedaïek, Ramdan Djamal et Azzaba par Mlles A.M. COUSIN, J. HOUSSAYE, H. MAURY et Mr. J.Y. GATEAUD. CNRP 1971. Dactylographié, cartes en annexe.

(77) Il sera important d'étudier en quoi les projets industriels (pâte à papier), minier (pétrole), de rénovation de la pêche et d'agrandissement du port et touristiques (dont mise en valeur du site archéologique de la vieille Calle), projets en cours d'exécution, peuvent redonner à cette petite ville à l'écart du développement, un contrôle sur son arrière-pays agricole et une place précise dans l'armature urbaine. Cf. Rapport d'enquête, infra

d) situation géo-démographique dans la daïra d'Annaba

Les planches C.II.10 à 13 permettent d'expliquer les formes de dispersion et de regroupement de la population éparsée et agglomérée. Les données démographiques sont celles du recensement de 1966. La population prise en compte est la population résidente présente. Elle est rapportée au district de recensement (planche C.II.13).

L'habitat aggloméré se distribue le long des axes de circulation, lesquels convergent dans la plaine en ligne droite vers Annaba après avoir serpenté par les étroites vallées des principaux oueds convergant vers Annaba

Ces centres agglomérés sont d'anciens centres de colonisation, d'anciens centres de regroupement datant de la guerre et quelques douars traditionnels importants. La plupart connaissent des densités de population résidente supérieures à 1.400 h/km² et pouvant atteindre près de 6.000 h/km².

Dans la périphérie d'Annaba, Sidi-Salem, agglomération secondaire, ancien centre de regroupement, concentre 31.260 h/km² dans une situation d'attente aux limites de la ville (planche C.II.11).

Les densités de population éparsée peuvent atteindre 600 h/km² dans les zones les plus peuplées des plaines et des vallées. La planche C.II.12 montre bien le vide des massifs forestiers et les concentrations soit à la rupture de pente, soit le long des axes de circulation. Des communes de montagne telles Boukamouza et Bouchegouf voient leur population éparsée se concentrer dans les vallées de l'oued Seybousse et ses affluents, à proximité des anciens centres de colonisation. En montagne au contraire un douar tel Dramena dans la commune de Boukhamouza concentre plus 1.500 h/km², laissant autour de lui une population éparsée de moins de 25 h/km².

Dans le massif de l'Edough, la montagne se vide. La population se concentre soit autour du petit port minier d'Aïn Barbar (cuivre) soit entre le petit port de Chetaïbi (la pêche et l'exportation des pavés et des gravillons à partir du granit) et le littoral marécageux de la commune de Ben Azouz où des populations de forestiers vivent de l'élevage et d'une agriculture de subsistance.

Sur le pourtour du massif, les districts épars des bas-versants et de la zone de rupture des pentes connaissent des densités de 25 à 80 h/km².

A l'Ouest de la daïra, la basse vallée de l'oued Kébir occidental connaît des densités élevées entre les centres de Berrahal et Beni-Merouane. La construction d'une cimenterie à Hadjar Soud et le développement de l'agriculture et de l'élevage dans les domaines autogérés et coopératives peuvent contribuer à l'urbanisation de Berrahal et créer ainsi un espace structurant dans une zone limite des influences de Skikda et Annaba.

A l'Est vers El Kala, la région frontalière, particulièrement éprouvée par la guerre, ne peut fixer sa population. La daïra d'Annaba en est séparée par une zone vide comprenant sur le littoral les marais de la Garaet el Mkhada et vers le Sud-Est les zones montagneuses de l'Atlas forestier où n'existent que de petits centres tels Asfour ou Cheffia.

Là encore il est souhaitable que s'organise rapidement autour d'El Kala un espace structurant dont les pôles sont déjà en place avec l'exploitation minière au Kef Oum Teboul, l'élevage et l'agriculture, le tourisme avec la pêche en mer, sur les lacs et le littoral, et la chasse réglementée en forêt où l'on protège les troupeaux de cerfs. Cette zone devrait en outre bénéficier du développement des échanges et de la circulation entre la Tunisie et l'Algérie.

Au Sud, le bassin démographique d'Annaba devrait trouver ses limites dans les espaces structurants à créer autour de Guelma, de Sedrata, de Souk Ahras.

A l'Ouest, on a vu que déjà Skikda et Azzaba délimitent de plus en plus nettement leur propre espace.

6.2. LES FACTEURS DEMOGRAPHIQUES DE LA CROISSANCE

----- D'ANNABA. -----

Quelle est la part respective de l'exode rural et du croît naturel dans la croissance d'Annaba?

Pour le mesurer nous avons eu recours aux données d'Etat-civil, au fichier du service national, et au fichier

électoral. Cinq ans après le recensement de 1966, les élections communales ont été l'occasion d'une mise à jour du fichier électoral. La création du service national, mobilisant les jeunes gens de 18 ans a également été l'occasion de la mise en place d'un fichier communal pour cette année d'âge, donnant notamment le lieu de naissance.

Les tableaux de l'Etat-civil publiés régulièrement et de plus en plus complets nous permettent de mesurer le croît naturel.

6.2.1. L'origine géographique des hommes de 18 ans

 en 1970 à Annaba

En 1970, le fichier communal des hommes de 18 ans, nés entre le 1/1/1952 et le 31/12/1952 dénombre 1.748 individus, dont 1.226 (70%) sont nés dans la commune d'Annaba et 210 (12%) sont nés dans les autres communes de la daïra d'Annaba. On ne peut extrapoler ces résultats à l'ensemble de la population mais, présentés pour ce qu'ils valent, ces chiffres sont parlants. 70% des hommes de la classe 1952 qui vivent à Annaba dans leur 18ème année sont nés dans la même commune et 12% sont nés dans la même daïra. Les contingents provenant des autres daïrate se répartissent ainsi par ordre décroissant :

El Kala	31	(1,77%)
Guelma	30	(1,71%)
Souk-Ahras	30	(1,71%)
Constantine	29	(1,65%)
Skikda	18	(1,37%)
Collo	18	(1,02%)
Djidjelli	18	(1,02%)
Tebessa	12	(0,68%)

Le reste se répartit à raison de moins de 0,6% dans les autres daïrate .

Si l'on résume ces données par wilaya, à Annaba, 88,44% des hommes de 18 ans sont nés dans la wilaya d'Annaba et 6,23% dans la wilaya de Constantine, le reste étant réparti

à raison de moins de 1% dans les autres wilayate ou à l'étranger.

On peut tirer de ces chiffres deux conclusions.

Tout d'abord le noyau des individus nés à Annaba semble très important. Ensuite le facteur de proximité géographique semble déterminant et sur 522 individus nés hors de la commune, 210 soit 40% sont nés dans les communes proches situées dans la même daïra, 110 soit 21% sont nés dans les autres daïrate de la wilaya et 109 soit 21% sont nés dans la wilaya de Constantine.

Quelle est dans la daïra d'Annaba la répartition des migrants en provenance des communes de plaine et de montagne.

Sur 210 migrants on compte :

- 95 (45%) originaires des communes de montagne (Asfour, Bouche-gouf, Boukhamouza, Nechmeya, Chetaïbi et Seraïdi)
- 66 (32%), originaires des communes de montagne débordant largement sur la plaine (Ben Azouz, Berrahal, Aïn Berda, Dréa)
- 49 (23%) originaires des communes de plaine (El Hadjar, Besbès, Ben Mehidi).

Si l'on étudie le cas des communes englobant le massif de l'Edough, Seraïdi, Berrahal et Chetaïbi, on constate que ce sont les centres agglomérés qui fournissent le contingent le plus élevé : - 11 migrants du chef-lieu sur 15 migrants dans la commune de Chétaïbi

- 21 migrants du chef-lieu situé en plaine sur 39 migrants dans la commune de Berrahal;

Le cas de Seraïdi étant moins net avec 8 migrants du chef-lieu sur 18 dans la commune .

Dans les communes de l'Atlas annabi, la tendance est inverse à quelques exceptions près: -15 migrants du chef-lieu implanté dans la vallée sur 20 dans la commune de Bouche-gouf- par contre 12 migrants du douar Eulma Krechna sur 19 dans la commune de Nechmeya - 17 du douar Cheffia en montagne sur 20 dans la commune d'Asfour.

Il semble se confirmer que lorsque le chef-lieu est un petit centre déjà important dans la commune, la migration vers Annaba soit surtout le fait des populations du chef-lieu, alors que lorsque le chef-lieu a un rôle presque inexistant, la migration vers Annaba se fait essentiellement des douars.

si l'on étudie les migrants provenant des autres daïrate de la wilaya, on constate que cette tendance se confirme pour les villes importantes. Dans la daïra de Guelma, sur 30 migrants à Annaba, 16 proviennent de la ville de Guelma. Dans la daïra de Souk-Ahras sur 30 migrants, 16 proviennent de la ville de Souk-Ahras.

Les daïrate plus lointaines d'El Aouinet et de Tebessa n'envoient que des contingents très faibles. L'éloignement géographique joue à leur détriment.

Dans la daïra d'El Kala qui fait exception, 14 migrants sur 31 proviennent de la commune de montagne de Bouhadjar, commune la plus proche d'Annaba, et seulement 2 d'El Kala.

Les migrants provenant des autres wilayate se répartissent à raison d'un ou deux par commune à l'exception de quelques villes telles Skikda (7), Azzaba (5), Constantine (3), Oued Zenati (14). Une exception un douar kabyle, Irdjanah, où l'on compte 11 migrants vers Annaba, ce qui confirme l'ancienneté des migrations kabyles vers Annaba attesté par notre enquête dans le quartier des Beni M'Haffeur.

Cette étude de l'origine géographique des hommes de 18 ans nés en dehors d'Annaba et résidant à Annaba en 1970 permet d'appréhender un premier schéma des mouvements migratoires. Il s'en dégage les éléments dominants suivants :

- la proximité géographique
- l'émigration des petites villes vers les grandes
- l'émigration directe des douars quand la commune ne comprend pas de centre important mais toujours en fonction de la proximité géographique.

Le schéma semble bien être :

- 1) migration des douars vers le centre aggloméré compensée par une migration du centre vers les villes proches.
- 2) migration des villes moyennes vers les grandes villes
- 3) dans le cas de la proximité géographique, migration directe des douars de montagne vers la grande ville, en l'absence de centre structuré dans la commune d'origine.
- 4) migration des communes denses de la plaine vers la grande ville avec sans doute remplacement dans ces communes par la

population migrante des douars de montagne.

Voyons en quoi l'étude d'un échantillon plus large, les électeurs inscrits sur la liste électorale, peut compléter cette analyse.

6.2.2. L'origine géographique des électeurs en 1971.

La liste électorale de la commune d'Annaba mise à jour en janvier 1971 en vue des élections communales nous donne la répartition des électeurs âgés de plus de 18 ans par bureau de vote. On dénombre au total 68.736 électeurs inscrits dont 34.249 hommes et 34.487 femmes. On constate tout de suite qu'il y a plus de femmes que d'hommes (98 hommes pour 100 femmes).

La liste électorale mentionne pour chaque électeur le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la profession. Dans la majeure partie des cas, les femmes se déclarent sans profession. Afin de mettre en évidence les relations entre âge, activité et migration nous n'avons exploité que la liste des hommes. Le lieu de naissance a été exploité exhaustivement, et la profession par un sondage au 1/10e.

Quels sont d'après la liste électorale, les quartiers d'Annaba dans lesquels la population des migrants domine la population des hommes nés à Annaba?

Quelle est la répartition des migrants par commune de naissance et vers quels quartiers se sont-ils dirigés?

Telles sont les questions auxquelles nous pouvons apporter une première réponse.

a) la répartition par quartier des électeurs nés à Annaba

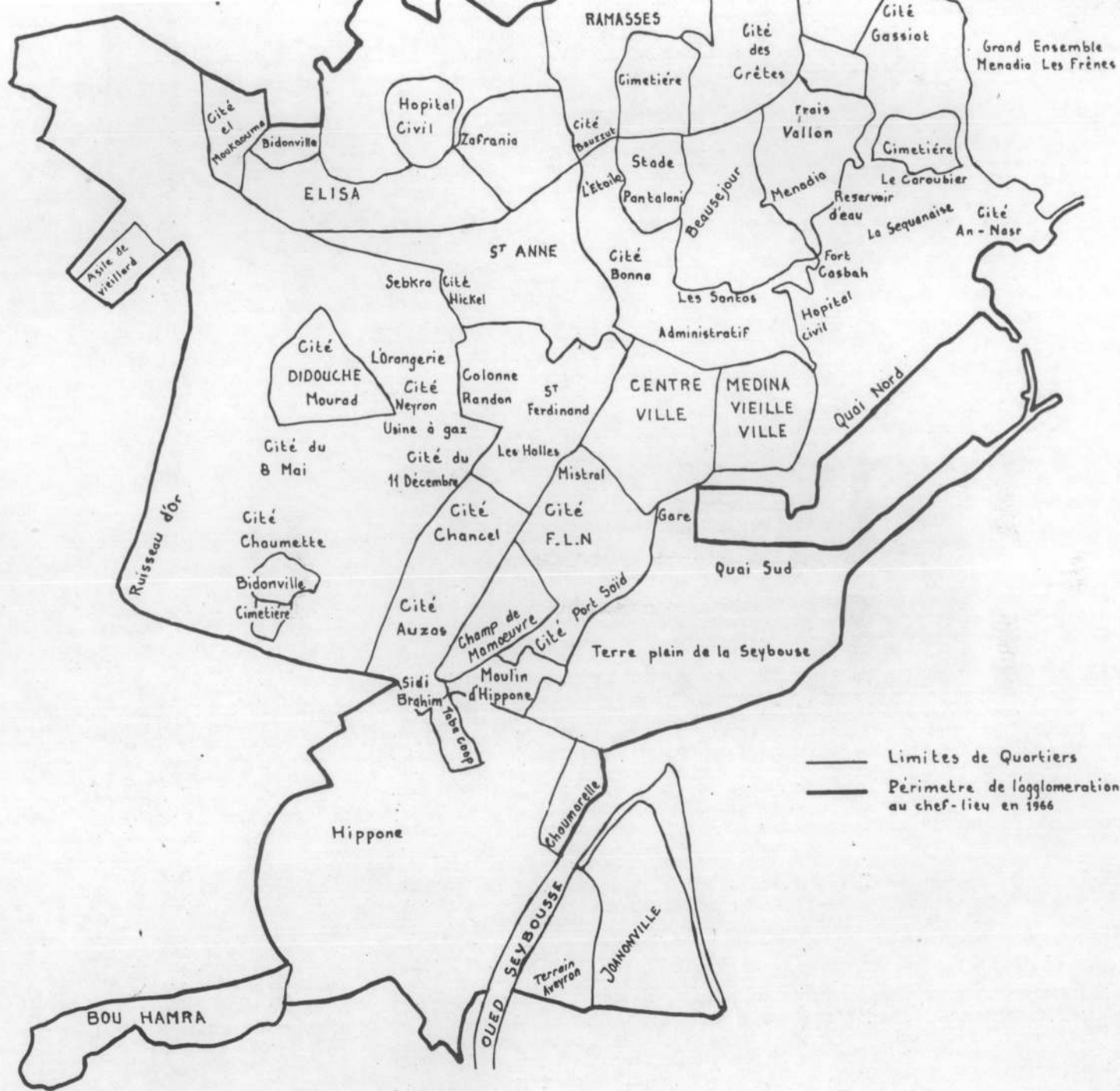
Le tableau suivant présente par quartier la population des électeurs par sexe et le % d'hommes nés à Annaba.

On constate tout d'abord que seulement 21% des hommes de plus de 18 ans sont nés à Annaba. Si l'on se rappelle que 70% des hommes de 18 ans sont nés dans la commune, et que la population de plus de 18 ans représente moins de 45% du total, on peut en déduire que le noyau de population né à Annaba se renforce rapidement sous l'effet de la croissance naturelle. Si 80% des parents sont nés hors de la commune 70% des enfants de 18 ans sont nés dans la commune.

ELECTEURS D'ANNABA
POPULATION DE 19 ANS ET PLUS EN 1971 .

QUARTIERS	BUREAUX DE VOTE	HOMMES		FEMMES
		Total	% nés à Annaba	
Medina (x)	Belhamzaoui	2.136	21,2	-
	Victor Hugo	1.455	20,0	-
	Front de mer	-	-	2.011
	Théâtre	-	-	1.726
Centre Ville (x)	Asla Hocine	741	21,0	738
	Emir Abdelkader	1.119	23,7	1.077
Quartier populaire ancien, basse-ville (Mistral, Randon, St Ferdinand, St Anne)	Cité FLN	717	17,2	727
	Ben Badis	3.367	29,2	3.578
Quartiers aisés nord (Beauséjour, Crête, Frais-Vallon l'Etoile, Montplaisant, les Frênes)	Abane Ramdane	1.142	29,5	1.183
	Beauséjour	2.351	26,4	2.211
	Ben boulaïd	1.605	29,8	1.439
Villas et cités du Nord-Ouest	Elisa	2.439	26,5	2.386
H.L.M. et cités de la plaine ouest (Ruisseau d'Or, Orangerie, HLM)	Orangerie	1.719	33,3	1.741
	Didouche Mourad	1.417	27,5	1.449
	Oued Eddhab	4.659	15,2	4.353
Vieilles cités	Sidi Brahim	2.590	25,7	2.689
Village kabyle	Beni M'haffeur	1.239	35,6	1.902
Cités marginales et habitat sous-intégré	Cité Seybousse	981	28,0	1.016
	Bou Hamra	2.107	11,3	1.832
	Sidi Salem	2.465	15,0	2.429
TOTAL		34.249	23,8	34.487

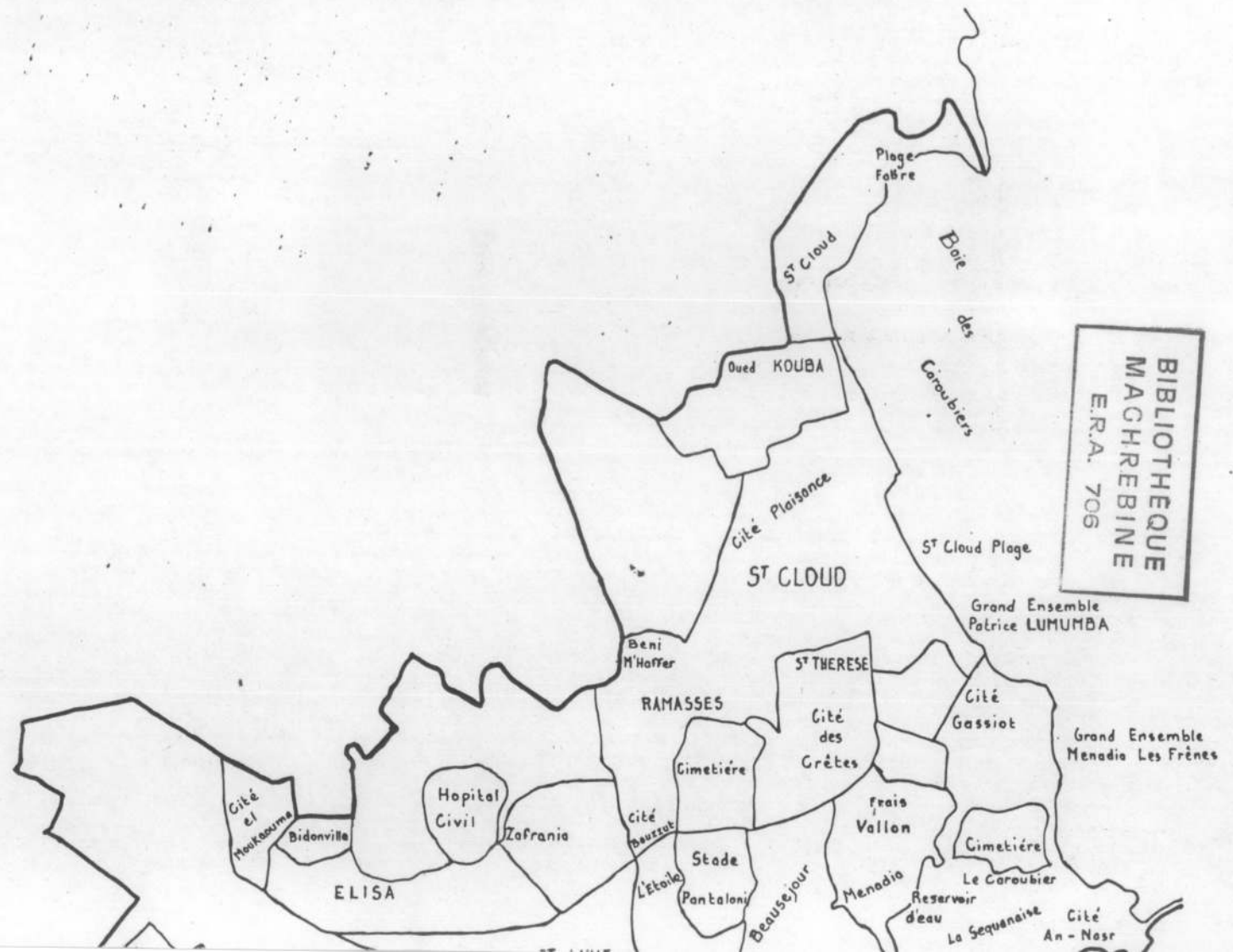
(x) à noter que les électeurs et électrices de la basse Casbah ont été recensés avec le centre ville moderne et que les électrices du Théâtre ne comprennent pas uniquement des femmes de la Casbah (Medina).



— Limites de Quartiers
 - - - Périmètre de l'agglomération au chef-lieu en 1966

VILLE D'ANNABA

TOPONYMES DES QUARTIERS EN 1966



On remarque ensuite que le pourcentage d'hommes nés à Annaba varie d'un minimum de 11,3 dans la cité sous-intégrée de Bou-Hamra à un maximum de 35,6 dans le village kabyle de Beni-M'haffeur et de 33,3 dans l'ancien quartier HLM de l'Orangerie. Cela signifie d'une part qu'aucun quartier n'est habité massivement par les annabi de plusieurs générations et que les cités marginales où prédomine l'habitat sous-intégré (Bou-Hamra 11,3% et Sidi Salem 15,0% d'hommes nés à Annaba) sont essentiellement habitées par des immigrants.

Que les quartiers soient aisés ou populaires, anciens ou nouveaux, le pourcentage d'hommes nés à Annaba s'écarte peu de la moyenne de 24%.

Une analyse par quartier (x) permet cependant de souligner quelques différences. La Medina et le centre-ville restent très proches de la moyenne. Dans les quartiers populaires allant de la basse ville en arrière du port (Mistral, Les Halles, Randon, St Ferdinand) jusqu'à l'ancien quartier St Anne (Ben Badis), les îlots d'habitat à appartements anciens ou maisons individuelles approchent 30% d'annabi de naissance alors que la cité FLN n'en compte que 17%. Dans les quartiers aisés (Beauséjour, l'Etoile, les crêtes, Frais-Vallon, Montplaisant et les Frônes) au nord du centre ville, dans les villas aisées du quartier Elisa et dans les cités de ce quartier, le pourcentage d'annabi de naissance (26 à 30%) reste au-dessus de la moyenne.

On peut en conclure que la population algérienne d'Annaba qui occupait cet habitat avant l'indépendance constitue, dans les quartiers populaires, l'actuel noyau d'annabi de naissance. Le départ de la population européenne, s'il a entraîné une certaine mobilité dans la résidence pour cette population annabi de naissance, a surtout eu pour résultat l'entrée en ville de migrants provenant du bassin démographique d'Annaba.

Pour estimer cela de façon précise il nous manque une donnée essentielle, la date d'installation à Annaba et dans le quartier de résidence actuel.

En effet, outre les annabi de naissance, une part importante des annabi actuels s'est installée dans la commune avant 1962.

(x) Confère la carte C.A.5 des toponymes des quartiers en 1966

Cependant l'on sait que dans certains quartiers, le centre ville, Beauséjour, Montplaisant, St Cloud sur le littoral au Nord, la population algérienne ne pouvait habiter que dans un pourcentage très faible avant l'indépendance, étant donné la ségrégation sociale très rigide.

On constate aujourd'hui que ces quartiers sont occupés à plus de 21% par des hommes nés à Annaba. C'est un indice sûr de la mobilité géographique des résidents qui a suivi l'indépendance et qui correspondait à la situation de "biens vacants" de la plupart des logements de la population européenne d'Annaba.

La brassage de la population dans la période 1962-1966 a été très important. L'étude de la matrice socio-démographique d'Annaba propose dans le chapitre suivant une vision synthétique du contenu social des quartiers.

b) l'origine géographique des habitants de quelques quartiers spécifiquement algériens

Dans les quartiers à grande majorité algérienne avant l'indépendance, on ne constate pas un pourcentage particulièrement fort d'annabi de naissance. La Médina avec 21,2% est en dessous de la moyenne. Cela laisse supposer que dès l'indépendance, une partie de ses habitants s'est installé dans les biens-vacants, décongestionnant ainsi la vieille cité surpeuplée.

Le village des Béni M'haffeur à la périphérie Nord compte lui un maximum d'annabi de naissance avec 35,6%. C'est un cas intéressant sur lequel il faut s'attarder. Son histoire permet en effet d'évoquer les conditions de l'exode rural depuis plus de 100 ans. Au cours d'une enquête dans ce village nous avons pu interroger les habitants et obtenir des détails précis. La population est composée dans un pourcentage difficile à déterminer d'arabes du massif de l'Edough et de kabyles. Il y a 40 ans encore la forêt bordait ce village situé sur un interfluve au pied de l'Edough. Elle est aujourd'hui dégradée et les banquettes de reboisement remontent haut sur les pentes de l'Edough. En 1952 il y avait encore en haut du village des figuiers et des caroubiers.

Quelle est l'origine du toponyme. Le village est désigné sous deux noms différents : Beni M'haffeur ou El M'haffeur et

Beni Ramasses. Beni M'haffeur veut dire "les enfants du trou". Beni Ramasses veut dire "les enfants des ramassis". L'origine du mot ramasses est française : les premiers colons appelaient les gens habitant ce lieu un "ramassis" de gens venant de partout. Les habitants avec humour ont gardé ce nom qui témoigne de leur exode. Les habitants désignaient entre eux le village par El M'haffeur : le trou. L'explication donnée est que les premiers habitants très pauvres creusaient des trous pour s'abriter, trous qu'ils recouvraient de branchages. Ce toponyme témoigne des conditions précaires de l'exode rural.

Nous tenons ces détails d'une vieille dame, née à Aïn Barbar dans l'Edough. La vieille dame très aimable était particulièrement fière d'être hadji depuis son voyage à la Mecque cinq ans auparavant. Selon elle, le site du village était occupé avant la colonisation. La nouvelle mosquée, au haut du village, a été construite sur l'emplacement d'un marabout qui selon elle serait très ancien (R'jel Koudiat, les hommes de la crête). On parle aussi d'un faux marabout, Sidi Ben Kerim. De notre interview il ressort que l'on peut classer les habitants en deux groupes, quelle que soit la durée de leur installation: le groupe arabe et le groupe kabyle. Le groupe arabe vient essentiellement des douars de l'Edough, communes de Seraïdi et Berrahal, surtout du douar Aïn Barbar. Quelques propriétaires interrogés avaient encore des champs en montagne qu'ils mettaient en location. Un des propriétaires important habitait en 1954 à Seraïdi. Il a gardé des champs là-bas et possède à la sortie de la ville sur la route de Guelma un terrain d'1 hectare 1/2 sur lequel il fabrique des briques de ciment séchées au soleil. Il emploie 8 ouvriers et utilise une petite machine-moule pour mise en forme des briques. Son activité est suffisamment rentable pour lui permettre de construire un hangar pour abriter son terrain. Tel est le cas d'un des propriétaires actifs. Il y a également beaucoup d'ouvriers agricoles locataires venant de Guelma, Oued Zenati, Constantine, Azzaba etc... Un vieil homme propriétaire nous raconte que son grand père est arrivé en 1918 d'Aïn Barbar où il travaillait à la mine (cuivre, plomb, zinc). Le grand père racontait qu'à son arrivée il a travaillé en 1919-20 dans le bâtiment au quartier Beauséjour dont la construction

commençait. Jusqu'en 1952, autour du village des Beni M'haffeur, il y avait jardins, arbres fruitiers, figuiers.

Le groupe kabyle vient essentiellement de la petite Kabylie, massif de Collo, Djidjelli, Khérrata, Sétif (des Beni Ourtilène de Bougaa). Un groupe de forgerons viendrait de la région de la Soummam. Les habitants nous ont parlé d'un emplacement spécial de cimetière, le cimetière "taouen", près du cimetière mozabite entre le fort de la kasbah et la mer, ce qui atteste d'une immigration ancienne et structurée. Les anciens kabyles sont également propriétaires, les nouveaux locataires.

Les emplois masculins sont soit, ouvriers agricoles, soit manoeuvres, soit artisans, soit indépendants, soit ouvriers qualifiés, maçons, soudeurs, monteurs etc... Beaucoup de femmes inactives déclarent avoir exercé la fonction de femme de ménage en ville avant l'indépendance.

Le village est aujourd'hui intégré à la ville entre le cimetière européen et le quartier St Cloud à l'Est et le quartier de l'Etoile au Sud. Au Nord, la montagne et les reboisements. S'il n'y a pas d'eau dans les maisons, il y a l'électricité et la télévision. A travers les ruelles pentues revêtues de terre battue et de pierre, les mulets montent l'eau comme dans tout village de montagne. Mais la ville est là, les enfants vont à l'école primaire en bas du village, ou au lycée en ville. Les magasins sont à 200 m et, presque aux portes du village, le carrefour de l'Etoile nous replace en pleine ville.

Les zones d'habitat sous-intégré.

Autre type très différent de quartiers habités essentiellement par des algériens avant l'indépendance, le bidonville d'Elisa, le bidonville du cimetière israélite près de Ruisseau d'Or, la cité de recasement de Bou Hamra et son bidonville en annexe le long du canal de dérivation de la Boudjima et de la voie ferrée, la cité Seybousse (ex Joannoville) et son bidonville en annexe derrière l'abattoir, la cité Sidi-Salem, cité de recasement créée en 1959 sur l'emplacement d'un bidonville, près de l'estuaire artificiel de l'oued Seybousse (commencé en 1959 et achevé en 1972).

Ces quartiers regroupent une population typique de l'exode rural de la période de la guerre de libération. En 1964-1965, les autorités municipales ont recasés les habitants dans des logements vacants et rasé les bidonville. Mais à partir de 1967, la

plupart ont été expulsés des logements de recasement car ils ne pouvaient payer leur loyer et le service des biens vacants devait avoir une gestion équilibrée. C'est ainsi que les habitants du bidonville du quartier aisé d'Elisa près de la cité El Moukouama, (bidonville situé contre le mur de soutènement de la route de Seraïdi) ont été relogés en 1964-65 dans les logements vacants de la cité des 1.000 logements du quartier St Cloud et cité Laurier Rose. Expulsés en 1967 avec d'autres locataires qui ne payaient pas leur loyer, ils ont rebâti leur bidonville.

Nous connaissons le lieu de naissance mais là encore il nous manque la date d'arrivée dans la commune d'Annaba si nous voulons mesurer l'intensité des flux migratoires avant et après 1962 et la mobilité géographique des résidents dans la ville.

Voyons quelle est l'origine géographique des habitants de la ville qui sont nés dans une autre commune et comment ils se répartissent par quartier en fonction de leur commune d'origine .

c) l'origine géographique des électeurs nés hors d'Annaba.

Sur un total de 34.249 électeurs masculins, 8.090, soit 24% sont nés à Annaba. Les 76% d'électeurs nés hors de la commune d'Annaba se répartissent ainsi:

- 46,5% sont nés dans les autres communes de la wilaya dont plus de la moitié (26%) dans les autres communes de la daïra d'Annaba

- 29,5% sont nés hors de la wilaya d'Annaba, soit 10.180 hommes. Ils se répartissent ainsi: 5.598 nés dans la wilaya de Constantine, 1.137 nés dans la wilaya des Aurès, 1.036 dans la wilaya de Sétif et 566 dans la wilaya des Oasis.

C'est bien la proximité géographique qui reste le facteur dominant dans le cadre très vaste de la région Est de l'Algérie.

Les communes de plaine et de montagne de la daïra d'Annaba ont vu naître 26% des électeurs masculins de la commune d'Annaba. Sur un total de 8.911 nés dans la daïra:

- 35% viennent des communes de l'Edough et se répartissent ainsi: 1.524 de Berrahal, 1.019 de Chetaïbi et 597 de Seraïdi.

- 27% viennent de la plaine d'Annaba dont 730 de Besbès, 785 de Ben Mehidi et 915 d'El Hadjar.

- le reste des électeurs se compose de 516 hommes nés

à Ben Azouz , dans la basse vallée de l'oued Kébir Occidental et 2.825 électeurs nés dans les communes de l'Atlas annabi. Ainsi près de 70% des immigrants à Annaba proviennent dans la daïra des communes de montagne.

La daïra d'El Kala a vu naître 2.508 électeurs masculins d'Annaba dont les 3/4 viennent des communes de Beni Amar, Aïn Kerma et Bou Hadjar, soit les 3 communes les plus proches d'Annaba. Beni Amar, commune littorale envoie à elle seule 865 soit le 1/3.

La daïra de Guelma a vu naître 1.409 électeurs masculins et la daïra de Souk Ahras 1.683.

De la commune de Guelma viennent 584 électeurs masculins soit le 1/3 des électeurs nés dans la daïra de Guelma. On remarque ainsi que si les communes rurales les plus proches de la ville envoient les contingents les plus forts, au fur et à mesure que l'on s'éloigne, il y a une tendance à la migration en provenance des villes. C'est ainsi que dans la wilaya de Constantine d'où proviennent 5.598 électeurs, 1.438 proviennent de la daïra de Constantine pourtant plus éloignée et 899 de la daïra de Skikda mitoyenne. A noter que, comme on s'y attend, les originaires des Aurès (1.137) sont un peu plus nombreux que ceux de la wilaya de Sétif. (1.036).

d) la répartition des électeurs masculins par quartiers et communes d'origine

Il est intéressant d'étudier la tendance qu'ont certains quartiers d'Annaba à regrouper les immigrants provenant des mêmes communes.

La Médina comprend 2 bureaux de vote masculin , Bel Hamzaoui et Victor Hugo. Au 1er bureau, sur 2.136 électeurs, 776 sont nés dans la daïra d'Annaba, 1.291 dans la wilaya d'Annaba et 503 dans la wilaya de Constantine. Au second bureau, sur 1.455 électeurs , 296 sont nés à Annaba, 507 sont nés dans la daïra d'Annaba, 803 dans la wilaya d'Annaba et 331 dans la wilaya de Constantine.

La majeure partie des électeurs de la médina est originaire de l'Est algérien. On constate peu de dominants dans les

communes de naissance des électeurs. On note cependant 307 originaires de la daïra de Souk-Arhas (185 à Bel Hamzaoui et 122 à Victor Hugo) représentant 18% des émigrants de cette daïra vers Annaba. Ce quartier traditionnel algérien ne connaît aucune dominante marquante, ce qui est intéressant dans la mesure où il est le quartier le plus ancien et où, en conséquence, l'on s'attendait à l'inverse.

Dans le centre ville, on constate également très peu de dominantes; c'est moins étonnant dans la mesure où cet ancien quartier européen a été occupé par les algériens vers 1962.

Dans les quartiers aisés du Nord, par exemple Beauséjour, qui ne sont également occupés par les algériens que depuis l'indépendance, les électeurs nés à Annaba ne représentent que 8% des annabi de naissance, alors que les électeurs nés à Guelma représentent 10% des originaires de Guelma. Ce quartier compte 11% des originaires de la daïra de Constantine, 11% de la daïra d'El Aouinet et 13% de la daïra de Tebessa. Sur 2.354 électeurs, seulement 1.434 sont nés dans la wilaya d'Annaba. Sur les 920 restants, 400 sont nés dans la wilaya de Constantine.

Le quartier périphérique d'Oued Eddheb, quartier populaire récent, est celui qui réunit les plus forts pourcentages d'immigrants de provenance la plus variée. Ce quartier comprend des cités, des HLM et un des plus grands bidonville d'Annaba près du cimetière israélite. Il est limité par le Ruisseau d'Or à l'Ouest, par les cités HLM du "8 mai" et du "11 décembre" au Nord, par la cité Oued Eddheb (ex Chaumette) au Sud. Avec 4.683 électeurs masculins (dont quelques uns résidant dans la zone éparsée ouest de la ville), c'est démographiquement le quartier le plus important de la ville et c'est le quartier prolétaire. On y compte 9% d'annabi de naissance soit un peu plus que dans les quartiers aisés de Beauséjour ou Elisa. Mais le reste des électeurs provient des communes les plus déshéritées des daïrate d'Annaba, El Kala et Guelma. On y compte 16% des originaires de la daïra d'El Kala (399) venant essentiellement des communes de Beni-Amar et Bouhadjar, 16% des originaires de la daïra de Guelma (225) venant essentiellement de Boumahra

Ahmed, (Sellaoua Announa et Bou Hamdane). Seuls 36 électeurs sont originaires de la commune de Guelma représentant 6% des originaires de cette commune. Au contraire 27 originaires de la commune d'El Kala représentent 12% des originaires de cette commune. Sur 1.592 électeurs nés dans les communes rurales de la daïra d'Annaba, 283 proviennent de Berrahal dans l'Edough, 161 de Ben Azouz entre le lac Fetzara et l'embouchure de l'oued Kébir occidental, 144 de Ben Mehidi en plaine. En fait Oued Eddheb recueille presque toujours le pourcentage maximum des immigrants de toutes origines. C'est le quartier dont la composition reflète le mieux la diversité des apports vers Annaba.

Les quartiers d'habitat sous-intégré de Bou Hamra et de Sidi Salem ne comptent que respectivement 3,3 et 4,6% d'annabi de naissance. Dans ces deux quartiers la moitié des électeurs sont nés hors de la daïra d'Annaba et ceux de la daïra proviennent pour près de 45% de Berrahal et de Chetaïbi, c'est à dire de l'Edough. De la daïra d'El Kala vont à Bou Hamra 272 hommes et à Sidi Salem 372 hommes soit respectivement 11% et 15% des originaires de cette daïra. On remarque que la majorité des électeurs provenant de cette daïra résident dans les quartiers pauvres. A eux seuls, les quartiers d'Oued Eddheb, Sidi Salem et Bou Hamra concentrent plus de 45% des originaires de la daïra d'El Kala.

Si Bou Hamra accueille 12% des originaires de la daïra de Guelma (163) dont 77 de la commune de Guelma, Sidi Salem par contre n'en reçoit que 3% (38) dont 13 de la commune de Guelma. Malgré la différence d'effectifs il est intéressant de noter que dans ces cités sous-intégrées, la moitié environ des électeurs de la daïra de Guelma sont originaires de la commune urbaine.

Les pourcentages s'inversent pour les originaires de la daïra de Skikda. Sidi Salem en reçoit 18% (160) et Bou Hamra seulement 6% (50).

Ce sont en général les communes rurales qui déversent leur excédent de population sur ces quartiers périphériques. Il est remarquable que sur 2.508 originaires de la daïra d'El Kala, le plus fort contingent (865) vienne de la commune de

Beni Amar et réside à Oued Eddheb (125), Bou Hamra (118) et Sidi Salem (184).

Le village des Beni M'haffeur est, nous l'avons vu plus haut, un cas intéressant. On y compte en 1971, 1.240 électeurs masculins dont 450 annabi de naissance représentant 6% du total des annabi de naissance. Sur 281 électeurs de la daïra d'Annaba nés hors d'Annaba 177 (63%) viennent des 2 communes de l'Edough, Berrahal et Seraïdi. Sur 538 électeurs nés hors de la daïra d'Annaba, 184 (34%) viennent de la wilaya de constantine et 57 de la wilaya de Sétif (10%). Les électeurs nés hors d'Annaba sont ici surtout des montagnards de l'Edough ou du massif de Collo.

En résumé, la répartition des électeurs par quartier selon la commune de naissance se traduit par:

- un pourcentage maximum d'annabi de naissance dans les quartiers habités par les classes moyennes (12% au quartier Ben Badis-St Anne) et par les classes populaires (9% au quartier Oued Eddhoub)

- un pourcentage maximum d'originaires des communes de montagne de la daïra dans les quartiers populaires récents notamment Oued Eddheb

- un pourcentage en général plus fort d'originaires des communes de plaine de la daïra dans les quartiers populaires (Oued Eddheb, Sidi Brahim, Cité FLN)

- un pourcentage en général plus fort d'originaires d'Annaba et de sa daïra dans les quartiers aisés (Beauséjour), des classes moyennes (Ben Badis St Anne), populaires (Oued Eddheb) et dans les quartiers sous-intégrés (Bou Hamra et Sidi Salem)

- un pourcentage plus fort d'originaires de la daïra d'El Kala dans les quartiers populaires (Oued Eddheb et Sidi Brahim) ou d'habitat sous-intégré (Bou Hamra et Sidi Salem) avec dans l'ensemble de la ville une représentation faible des originaires de la commune d'El Kala.

- un pourcentage plus fort d'originaires de la daïra de Guelma dans les quartiers des classes moyennes (Medina, Ben Badis, St Anne) et populaires (Oued Eddheb) et d'habitat sous-intégré (Bou Hamra).

On doit en conclusion souligner les aspects les plus

importants, à savoir :

- le grand brassage de la population qui voit tous les quartiers recevoir des immigrants de toutes origines géographiques
- le facteur déterminant de la proximité géographique
- le rôle des villes moyennes proches telle Guelma qui envoie 584 ressortissants soit 39% des originaires de sa daïra (1.409)
- la grande mobilité géographique de la population dans la période étudiée, aussi bien à l'intérieur de la ville pour les résidents anciens, que dans sa région.

6.2.3. Les mouvements migratoires en 1966

Outre les mouvements de population entre 1962 et 1966, le recensement de 1966 nous donne la structure de la population étrangère et la structure des populations algériennes en déplacement sur le territoire national (les résidents absents en Algérie RAA et les visiteurs) ou partis dans l'émigration.

En 1966 la ville d'Annaba compte 148.197 algériens, 2.698 français, 751 tunisiens, 405 ressortissants des autres pays arabes, 161 ressortissants des pays socialistes et 151 ressortissants des autres pays.

La population étrangère est au deux tiers d'origine européenne. La pyramide des âges des étrangers montre un équilibre des sexes, un creux de 5 à 20 ans et une proportion importante de vieillards, surtout chez les femmes (CF graphique G.A.9). Le creux de 5 à 20 ans s'explique par le fait que les étrangers ont surtout des enfants très jeunes avec eux, les enfants plus âgés restant souvent au pays d'origine pour les besoins de la scolarisation.

La base de la pyramide est large dans le groupe quinquénal 0-4 ans mais les enfants de nationalité française y sont proportionnellement moins importants que parmi les adultes. L'importance des français et surtout des françaises dans les personnes âgées montre que certains vieux annabi de nationalité française sont restés après l'indépendance. La présence des étrangers d'âge actif témoigne des besoins d'Annaba en cadres principalement

dans l'enseignement, l'industrie et les services techniques .

La pyramide des âges des émigrés est caractérisée par un net déséquilibre des sexes et la prédominance des hommes de 20 à 40 ans. C'est une émigration de chômeurs jeunes partant à l'étranger sans leur famille. On doit cependant noter les enfants de 0 à 15 ans et le nombre relativement plus grand de femmes de 15 à 30 ans qui confirme la tendance actuelle à l'émigration des couples.

Les mouvements internes de la population algérienne "RAA" ou visiteurs sont intéressants (confère graphiques G A 11 à 13). Il est probable que les "visiteurs" sont en réalité des familles entières qui migrent vers la ville, pour un temps indéterminé, à la recherche d'emploi et de logement et qui en attendant logent chez un parent du douar déjà installé en ville. Il y a là un élément important de l'attraction de la ville. La solidarité familiale témoigne des liens très forts qui unissent les communautés rurales des douars aux "émigrés" installés en ville. La pyramide des âges des "RAA" et celle des visiteurs montre bien que l'on a affaire dans de nombreux cas à des familles entières . Les deux populations sont cependant différentes. Il y a un excédent de femmes très jeunes et âgées chez les "visiteurs" et un excédent d'hommes adultes chez les RAA. Les RAA adultes sont sans doute des hommes partis en quête de travail sur le territoire national.

Les mouvements géographiques des visiteurs et des RAA témoignent de courants organisés en fonction de la recherche de l'emploi et de la solidarité communautaire, autant que de simples déplacements familiaux.

6.2.4. La croissance naturelle de la population d'Annaba.

La population d'une ville n'est pas simplement l'ensemble des habitants de la ville, mais une somme de sous-ensembles s'accroissant selon certaines lois qui influencent leur structure. Nous avons vu (Cf supra p 142) que dans les villes de plus de 1.000.000 d'habitants en 1966, Annaba se distingue d'Alger et d'Oran par une natalité (48,8%) plus faible, une mortalité

(14,2%) plus élevée, un plus grand écart entre l'indice de fécondité de la commune (964‰) et celui de la ville (888 ‰) ce qui s'explique en partie par un taux d'agglomération plus faible (90%) et enfin par un taux de nuptialité nettement plus faible (4,9‰).

La comparaison des données d'Etat-Civil de 1966 et de celles de 1970, 1971 et 1972 nous permet de faire les remarques suivantes relatives au rapport de masculinité à la naissance, à la natalité, à la nuptialité et à la mortalité.

a) évolution du rapport de masculinité à la naissance

Les variations du rapport de masculinité à la naissance sont annuelles et saisonnières et traduisent les difficultés d'enregistrement des actes d'Etat-Civil dans la commune d'Annaba. De 1966 à 1972 nous observons les variations annuelles suivantes:

	1966	1967	1968	1970	1971
Annaba	105	106	108	102	103

En 1970, 1971 et 1972, nous observons les variations saisonnières suivantes :

	1970	1971	1972
1er trimestre	105	106	100
2e trimestre	105	101	-
3e trimestre	97	97	-
4e trimestre	101	108	-
1er trimestre			
janvier	105	103	111
février	107	113	101
mars	104	102	89

b) accroissement du nombre de naissances et estimation de la population en 1970 et 1971

L'accroissement du nombre de naissances enregistrées est régulier. Il correspond sans doute davantage à l'accroissement de la population de la ville qu'à une évolution du taux de natalité. A partir de cette observation on peut essayer de déduire la population actuelle de la ville du nombre de naissances et du taux de natalité observé.

Nous disposons de deux taux bruts de natalité possibles : 48,8 ‰, selon les données du recensement de 1966 et 44 ‰, selon l'enquête démographique. A partir de ces maximum et minimum nous pouvons situer la population de la commune dans une fourchette statistique pour les années 1970 et 1971

	1970	1971
naissances (x)	9.694	10.165
population pour		
N = 44‰	220.000	231.000
N = 49‰	198.000	208.000

(x) : en 1966 on observe 8.349 naissance pour une population moyenne 171.114 habitants dans la commune.

c) variation saisonnière des naissances et des morts-nés

Dans la période 1970-1971, la variation des naissances par trimestre est marquée par des maxima au 1er et 4eme trimestre et un minimum au 3eme trimestre. Dans l'hiver 1970-71, nous observons un maximum avec 2.645 naissances d'octobre à décembre 1970 et 2.854 naissances de janvier à mars.

Cela peut se résumer dans le tableau suivant :

naissances	1970	1971	1972
1er trimestre	2.521	2.854	2.716
2e trimestre	2.248	2.495	-
3e trimestre	2.280	2.170	-
4e trimestre	2.645	2.646	-
TOTAL	9.694	10.165	

On n'observe pas de relation directe avec le nombre maximum de mariage. En 1970-71, le maximum des mariages s'observe de juillet à octobre avec une pointe en août. Le tableau suivant résume cela :

mariages	1970	1971	1972
1er trimestre	229	246	292
2e trimestre	262	325	-
3e trimestre	448	536	-
4e trimestre	249	263	-
total	1.188	1.370	

On observe par contre plusieurs relations entre morts-nés et naissances.

Le nombre des morts-nés connaît deux maxima, un pour le trimestre ayant le plus de naissances, un pour le trimestre ayant le moins de naissances. Le minimum des naissances ayant lieu en été, et le maximum en hiver, il semble que la santé des mères soit mieux garantie en saison froide qu'au printemps (en 1970) ou en saison chaude (1971).

Le tableau suivant résume cette observation:

	1970				1971			
	Naissances		Morts-nés		Naissances		Morts-nés	
	Nombre	S.R.	Nombre	% filles	Nombre	S.R.	nombre	% filles
1er trimestre	2.521	105	72	43	<u>2.854</u>	106	<u>105</u>	61
2e trimestre	<u>2.248</u>	105	<u>82</u>	62	2.495	101	88	49
3e trimestre	2.280	97	74	50	<u>2.170</u>	97	<u>103</u>	53
4e trimestre	<u>2.645</u>	101	<u>89</u>	46	2.646	108	100	49
TOTAL	9.694	102	317	50	10.165	103	396	53

S.R. = sexe-ratio = rapport de masculinité à la naissance.

Sur ce tableau, on ne remarque pas de relation simple entre sexe-ratio et % de filles mort-nées ce qui confirme l'impression que les variations de sexe-ratio indiquent des imprécisions dans l'enregistrement de l'Etat-Civil. On doit évidemment faire remarquer que seule l'étude d'une série chronologique sur une période longue peut permettre de tirer des conclusions valables.

d) variations saisonnières de la mortalité par âge et sexe

Les données sur la mortalité par âge à Annaba sont sujettes à caution comme toutes les données sur la mortalité en Algérie (78). En analysant les données par trimestre nous obtenons des taux de mortalité infantile et de mortinatalité qui paraissent très faibles si on les compare aux taux français (R. PRESSAT (67) nous donne pour 1953-55 en France un taux de

(78) Tableau de mortalité par âge et sexe et par trimestre - source : Division de l'Etat-Civil, Mairie d'Annaba.

mortinatalité de 18 ‰ et un taux de mortalité infantile de 41 ‰).

Le tableau suivant résume les données et les taux pour le 4ème trimestre des années 1970 et 1971. On remarque que les variations par sexe et par année sont peu importantes .

	4eme trimestre	
	1970	1971
décès à 0 ans		
garçons	169	181
filles	137	163
total	306	344
morts-nés		
garçons	389	461
filles	340	405
total	729	866
naissances		
garçons	1.294	1.466
filles	1.227	1.388
total	2.521	2.854
taux ‰ de mortalité infantile		
garçons	13	12
filles	11	12
total	12	12
taux ‰ de mortinatalité		
garçons	30	31
filles	28	29
total	29	30

Il est remarquable que le taux de mortalité infantile soit plus de trois fois inférieur au taux français pour 1953-1955, alors que le taux de mortinatalité est deux fois plus important que le taux français dans cette période. Ce que nous savons des conditions sanitaires nous incite à conclure à une très forte sous-estimation.

Cette sous-estimation peut s'expliquer par le fait que les naissances issues de femmes ne résidant pas à Annaba sont

comptées dans le total des naissances alors que les décès à 0 ans pour les enfants de ces femmes ne sont plus déclarés à Annaba mais dans la commune de résidence de la mère. Il y aurait alors dans le niveau très bas du taux de mortalité infantile un indice de la dominance hospitalière d'Annaba sur les communes de la daïra, du moins pour le service de la maternité.

e) variations saisonnières du rapport des décédés non-domiciliés à Annaba

Si l'on compare les décès par trimestre en 1970 et 1971 pour les individus domiciliés et non-domiciliés, on constate que le rapport des décédés non-domiciliés varie de 17 à 31 pour 100 décédés domiciliés.

En moyenne dans la période nous avons de 21 à 22 décédés non-domiciliés pour 100 décédés domiciliés. Cet indice reflète à la fois la dominance hospitalière et l'afflux des travailleurs saisonniers. Sur 2 années on ne peut cependant pas dégager une tendance saisonnière, comme le montre le tableau suivant :

	Décès domiciliés		Décès non-domiciliés	
	Nombre (1)	%	Nombre (2)	$\frac{(2)}{(1)}\%$
1970				
1er trimestre	257	26,5	95	17
2e trimestre	213	22,6	87	18
3e trimestre	249	24,6	113	22
4e trimestre	268	26,3	172	31
Total	987	100%	467	22
1971				
1er trimestre	311	27,3	142	21
2e trimestre	233	19,5	107	22
3e trimestre	281	23,5	140	24
4e trimestre	352	29,6	131	18
Total	2.483	100%	520	21

En étudiant les décès par sexe, on peut proposer une autre hypothèse confirmant que les décédés non-domiciliés représentent à la fois l'attraction hospitalière de la ville surtout pour les femmes en couches et l'attraction du travail

saisonnier pour la population masculine des communes rurales.

Dans la population domiciliée il meurt en 1970 et 1971, 1,15 hommes pour 1 femme. Dans la population non-domiciliée il meurt en 1970 et 1971 1,6 hommes pour 1 femme.

S'il meurt plus d'hommes que de femmes dans la population non-domiciliée que dans celle domiciliée, on peut l'interpréter comme l'indice qu'il y a plus d'hommes et que les décès masculins sont dûs autant aux décès des malades de la zone rurale qu'aux décès par accident de travailleurs saisonniers.

Nous manquons de données sur les causes de décès et la profession des décédés pour étayer cette hypothèse.

f) la mortalité par âge et par trimestre

Si l'on compare la mortalité par tranches d'âges pour le 4ème trimestre de 1970 et 1971, on constate une certaine stabilité des pourcentages. Les décès d'enfants de 0 à 4 ans comptent pour plus de 50% et les décès de personnes âgées de 65 ans et plus comptent pour plus de 20%.

Le tableau suivant résume ces données :

	4eme trimestre					
	1970			1971		
Décès par âge	H	F	T	H	F	T
0-4 ans	53,5	52,5	53,1	49,7	55,3	52,3
0-19			60,6			59,7
20-39			7,4			9,2
40-59			10,7			9,7
60 et plus	20,8	21,8	21,3	24,3	18,0	21,4
Total	100	100	100%	100	100	100%
Total général	389	340	729	461	405	866

On remarque entre 1970 et 1971 que de 20 à 39 ans, le pourcentage de décès est en hausse et que pour les 60 ans et plus les décès féminins sont en diminution et les masculins en augmentation.

En conclusion de cette approche des données démographiques l'on doit souligner deux aspects principaux :

- tout d'abord le fait que l'on commence à disposer de données actualisées par âge, sexe et trimestre, ce qui doit

permettre une analyse plus précise dès que l'on disposera de ces données sur 10 ans.

- ensuite que l'accroissement de la population estimée d'après les naissances et à partir d'une hypothèse de taux de natalité constant dans la période 1966-72 est confirmé par une croissance systématique de tous les effectifs de nouveaux-nés et de décédés entre 1970 et 1971. Le tableau suivant résume cela :

	1970	accroissement(1970-71)
mariages	1.370	15,3%
naissances	10.165	4,9%
morts-nés	396	24,9%
décès domiciliés	2.483	17,3%
décès non-domiciliés	520	11,3%

La croissance démographique d'Annaba tend à venir, pour l'essentiel, de la croissance naturelle étant donné la jeunesse de la population (34% de moins de 10 ans en 1966) et le taux de natalité élevé (49‰).

Les enfants nés à Annaba de 1962 à 1972 doivent représenter aujourd'hui environ le tiers de la population de la ville.

6.3. LES FONCTIONS URBAINES

Annaba, quatrième ville d'Algérie en 1966, par l'importance de sa population avec 152.423 habitants, est à la fois le premier port minier d'Algérie, un chef-lieu de Wilaya ayant un rôle régional important, un des pôles du développement industriel récent et le centre commercial d'une région agricole très développée. (79).

6.3.1. La fonction portuaire.

Premier port minier d'Algérie, Annaba exporte le phosphate et le minerai de fer depuis le début du XXème siècle. En 1969, sur 2.848.080 tonnes de marchandises exportées, les phosphates et les superphosphates représentent 391.331 tonnes et le minerai de fer 2.206.472 tonnes. Le reste est principalement composé de produits agricoles, vins en vrac, primeurs et agrumes et surtout de 143.732 tonnes de fonte exportée vers le Japon et l'Italie à partir du complexe de la SNS à El Hadjar. Cette exportation de fonte est le symbole d'une orientation nouvelle qui va faire jouer au port d'Annaba son véritable rôle d'animateur de l'économie régionale, elle-même entièrement réorganisée en fonction du développement de la sidérurgie et des industries dérivées.

En effet, l'exportation de la fonte correspond au démarrage de la production du complexe sidérurgique d'El Hadjar. Dans une première phase, la production de fonte ne trouve pas de débouché sur le marché national et son exportation vers le Japon correspond à un courant d'échange de produits sidérurgiques. L'usine d'El Hadjar importe par Annaba des bobines d'acier de haute qualité, produits de la sidérurgie japonaise, allemande et des U.S.A., lesquelles alimentent une tuberie spirale produisant des tubes soudés de gros diamètre utilisés pour la mise en place des oléoducs et gazoducs.

Dans l'immédiat l'équilibre des échanges n'est pas atteint avec 2.848.080 tonnes aux exportations et 767.587 tonnes aux importations en 1969.

 (79) François TOMAS, "Les mines et la région d'Annaba", in Revue de Géographie de Lyon, n°1, 1970, pp. 31 à 59.

Si Annaba continue à exporter massivement des matières premières, l'orientation nouvelle du commerce extérieur algérien se marque dans la répartition des produits exportés par pays importateurs. Le minerai de fer est exporté principalement vers l'Italie (756.931 T), puis dans l'ordre, La Roumanie (467.909 T), la Belgique (375.519 T), l'Angleterre (204.160 T) et la Pologne (186.633 T). Le phosphate est exporté principalement vers la Chine Populaire (127.810 T), puis dans l'ordre, la Pologne (82.825 T), la Yougoslavie (36.000 T), l'Allemagne de l'Ouest (27.250 T), la Hollande (26.215 T). On doit souligner l'importance du cabotage national avec 27.183 tonnes de phosphates et de superphosphates.

En 1969 la France n'est le premier client du port d'Annaba que pour les primeurs (9.276 tonnes pour un total de 13.638 T), le vin en vrac (41.488 tonnes pour un total de 49.874 T) et le tabac (1.229 tonnes pour un total de 1.364 T).

En comparaison du volume des exportations, le volume des importations reste faible, avec 767.587 tonnes dont on doit déduire 210.000 tonnes d'hydrocarbures provenant du cabotage national. Les premiers produits importés sont : le charbon (80.390 tonnes), les céréales et farineux (77.959 tonnes), les matériaux de construction (76.064 tonnes), les métaux (68.242 tonnes), les machines et articles en métaux (59.737 tonnes), les denrées alimentaires (37.664 tonnes) et les engrais (34.846 tonnes).

Les premiers fournisseurs sont : pour les céréales, les U.S.A. et l'Argentine, pour le charbon, l'Allemagne de l'Ouest, la France et la Yougoslavie, pour les matériaux de construction, le Liban, la Roumanie et la Lybie, pour les machines et articles en métaux, l'U.R.S.S. (19.875 tonnes) et la France (17.410 tonnes).

Par le volume des marchandises aux entrées et aux sorties, non compris les hydrocarbures, Annaba en 1969 est le second port de commerce algérien avec 3.605.738 tonnes manipulées, après Alger (5.907.421 tonnes) et avant Oran (1.547.506 tonnes). Si l'on tient compte des hydrocarbures, Bejaïa et Arzew viennent en tête, mais leur importance dans l'économie régionale est des plus réduite, leur rôle étant surtout dépendant des sorties de

pétrole et de gaz. A Bejaïa en 1967, les importations représentent 133.178 tonnes et les exportations 15.357.574 tonnes dont 95% de pétrole brut (14.623.885 tonnes). A Arzew en 1969, les importations représentent 191.936 tonnes et les exportations 20.547.813 tonnes dont 99% d'hydrocarbures (19.161.873 tonnes de pétrole brut et 356.026 tonnes de gaz naturel liquéfié).

L'évolution du trafic par marchandises et par pays de provenance ou de destination traduit la diversification des échanges. En 1969, sur un total de 558.394 tonnes de marchandises importées à l'exclusion des hydrocarbures en provenance d'Alger, les postes les plus importants concernent le charbon et le coke destiné aux hauts fourneaux d'El Hadjar, (180.390 tonnes venant essentiellement de l'Allemagne fédérale, de France, d'Italie et de Yougoslavie), les céréales (77.959 tonnes essentiellement des U.S.A. et d'Argentine), les matériaux de construction (76.064 tonnes essentiellement de Roumanie et du Liban), les métaux (68.242 tonnes essentiellement des U.S.A., du Japon, d'Allemagne fédérale et de Belgique), les machines et articles en métaux (59.737 tonnes essentiellement d'U.R.S.S., de France et de Belgique). Les denrées alimentaires viennent à la 6ème place avec 37.664 tonnes, les engrais à la 7ème place avec 34.846 tonnes.

D'une année sur l'autre les modifications sont importantes puisqu'en 1968, la première place aux importations revenait aux céréales (105.193 tonnes), la seconde place aux machines et articles en métaux (49.074 tonnes) et la troisième place aux denrées alimentaires (44.869 tonnes) pour un total général de 263.290 tonnes non compris les hydrocarbures de cabotage national (197.693 tonnes). En une année, l'effet du démarrage de la sidérurgie d'El Hadjar est visible sur les importations.

Les exportations témoignent d'un accroissement et d'une diversification des échanges extérieurs. La Chine populaire importe en 1968, 97.003 tonnes de phosphate sur un total exporté de 286.486 tonnes. En 1969 elle en importe 127.810 sur un total exporté de 391.319 tonnes. Les autres clients importants sont, dans l'ordre, la Pologne, la Yougoslavie en 1968 et en

plus de ces deux pays en 1969, l'Allemagne fédérale, la Hollande, la Roumanie, l'Espagne et la France. Les pays européens de l'Est et de l'Ouest sont les principaux clients pour le minerai de fer. L'Italie vient en tête avec 1.092.508 tonnes en 1968 sur un total exporté de 2.703.422 et en 1969, 756.931 tonnes sur un total exporté de 2.206.472 tonnes. On a vu que le Japon est le premier client pour la fonte.

Les exportations de produits agricoles montrent une certaine permanence dans les courants d'échanges, la France venant en tête pour les vins, les primeurs et le tabac en 1968 et 1969.

Le cabotage national est actif, avec, aux sorties, le phosphate, les minerais et les vins et aux entrées, les hydrocarbures, les produits chimiques et les voitures.

La pêche déjà peu importante, avec 462 tonnes en 1968 et 478 tonnes en 1969, disparaît à partir des années 1970. L'office national des pêches a en effet décidé, étant donné l'encombrement du port et la pollution des eaux, de reporter les activités des pêcheurs vers les ports d'El Kala à l'Est, et de Chetaïbi et Skikda à l'Ouest.

Annaba enfin est un port de voyageurs. 41 paquebots ont déposé en 1969 12.881 voyageurs et en ont emporté 2.968. La concurrence de l'avion est grande dans ce domaine.

L'extension de la fonction portuaire .

La croissance des activités portuaires est une des conséquences de la création de la sidérurgie d'El Hadjar. Actuellement la capacité des installations est de 800.000 tonnes par an pour le minerai de fer, 800.000 pour les phosphates, 50.000 pour les autres minerais, 400.000 pour le charbon, la houille et le coke, 480.000 pour le pétrole, 400.000 pour les céréales en 25 rotations annuelles, 60.000 pour le vin en 20 rotations annuelles et 1.000.000 de tonnes par an pour les marchandises diverses.

Actuellement le port offre un plan d'eau de 106 hectares et une surface totale de terre-pleins de 107 hectares . Les principales installations sont celles de la Sonarem (ex Société des Mines de Fer de Khanguet et ex Société de l'Ouenza), de la Société du Djebel Onk dépendant de la Sonatrach, de la Sonatrach et de la Sonelgaz (ex E.G.A.).

Les extensions en cours portent sur l'aménagement de l'accostage des pétroliers à la Jetée du Lion, l'extension des terre-pleins Sud sur l'ancienne embouchure de la Seybousse et l'aménagement de la zone industrielle entre Joanonville, la route nationale 14 et la nouvelle embouchure artificielle de la Seybousse.

La construction des nouveaux terre-pleins et l'agrandissement de l'avant-port vont faire du port d'Annaba un port à la mesure des nouvelles fonctions industrielles de la zone urbaine d'Annaba-El-Hadjar.

6.3.2. La fonction industrielle.

Depuis l'implantation de la Société Nationale de Sidérurgie (SNS) à El Hadjar (CG), Annaba a acquis la réputation mondiale de ville industrielle à croissance rapide. En effet, principalement depuis 1969, date de mise en marche de la première phase du complexe sidérurgique, différents projets se sont concrétisés dont le plus important est le complexe d'engrais phosphatés créé par la Sonatrach dans la nouvelle zone industrielle et portuaire.

Voyons tout d'abord ce qui caractérise la fonction industrielle en 1966. Le faible pourcentage d'actifs dans l'industrie correspond à une certaine stagnation économique et nous avons vu que l'ancienne économie urbaine à cette date est caractérisée par le sous-emploi et les activités sous-intégrées. Sur un total de 33,703 actifs recensés, 3.663 soit 10,6% sont employés dans l'industrie.

(CG) Monographie de la Wilaya d'Annaba, RADP, Annaba, mars 1970, 257 pages, cartes, graphiques, tableaux statistiques. La SNS a été créée le 4 septembre 1964.

L'industrie chimique comprend une unité industrielle de fabrication de produits chimiques et une fabrique d'engrais, toutes deux anciennes.

L'industrie mécanique et de transformation des métaux comprend une unité de constructions ferroviaires (SNAF) et une unité de construction de charpentes métalliques et de serrurerie (ex Durafour) et quelques établissements spécialisés dans la chaudronnerie, les constructions métalliques et électriques et les produits métallurgiques (ex Brossette).

L'énergie est représentée par l'importante centrale thermique qui alimente en électricité la ville, les industries et les chemins de fer dont la voie électrique relie Annaba aux mines d'Ouenza et de Djebel Onk. Une petite unité, la Société d'Air Liquide produit du gaz liquéfié

L'industrie de consommation courante traite les produits de l'agriculture et de l'élevage. Les unités les plus importantes sont les Grands Moulins d'Hippone (SN SEMPAC), l'Huilerie Crespo (S.N.C.G.), la Coopérative de la Distillerie d'Hippone, les Brasseries et Glacières d'Algérie, une fabrique de condiments et d'harissa, la S.I.P.A., la Tabacoop fondée en 1921 et dont le rayonnement s'étend sur les coopérateurs des régions de Guelma et Skikda, l'entreprise de torréfaction des café Nizière, la Tomacoop, fondée en 1922 et qui assure la transformation en concentré de la tomate industrielle produite par ses coopérateurs. Les produits de l'élevage sont traités dans deux unités, une unité laitière de 300 vaches dont l'activité va de l'élevage, à la traite et à la mise en bouteille (comité de gestion du domaine ex Bertagna) et une unité ancienne et de conception périmée, les abattoirs d'Annaba. Quelques ateliers de confection peuvent encore être mentionnés. La Cotocoop fondée en 1946, possède une unité industrielle d'égrenage et de délintage du coton. Les balles et graines sont expédiées sur Alger d'où est assurée l'exportation principalement vers la France. Une unité de traitement du liège fabrique des bouchons, des granulés et plaques pour le bâtiment.

L'industrie de consommation courante est appelée à se développer dans le cadre de l'intensification des relations entre l'industrie et l'agriculture.

Il est prévu de créer de nouveaux abattoirs, de développer l'équipement frigorifique et de créer des unités nouvelles de conserverie pour fruits, légumes et jus de fruits notamment de raisin. Ces projets se fondent sur une augmentation de la production agricole du périmètre irrigué de la Bou-Namoussa, notamment des agrumes, des fruits, de la vigne et des primeurs.

L'industrie du bâtiment et des travaux publics.

Elle emploie 2.341 actifs en 1966, soit 39% des actifs du secteur secondaire. Cette industrie est caractérisée par l'existence de nombreux micro-établissements. Les entreprises du bâtiment et de la fabrication des matériaux de construction y compris les briqueteries, marbreries et autres industries annexes représentent en 1969 71 établissements de plus de 5 salariés sur un total de 477 établissements de plus de 5 salariés. Le secteur du bâtiment est caractérisé par le développement de nombreux petits établissements ou micro-entreprises. On recense en 1969 61 établissements déclarant n'employer aucun salarié et 138 établissements déclarant employer de 1 à 4 salariés.

Quelles sont les perspectives de cette branche? Les activités du bâtiment et des travaux publics sont principalement animées par les demandes du secteur privé dans l'habitat et par la demande du secteur étatique dans les constructions scolaires, l'habitat collectif et les grands chantiers liés au développement du port et enfin la création de la zone industrielle d'El Hadjar.

El Hadjar, commune suburbaine d'Annaba, emploie en 1969 713 salariés dans la sidérurgie, 14 dans la production et la transformation des métaux, 32 dans les matériaux de construction et 397 dans le bâtiment et les travaux publics. Il s'agit là de salariés recrutés par des établissements ayant leur siège social à El Hadjar. De nombreuses entreprises de la construction ayant leur siège social ou d'importants établissements à Annaba participent à la construction du complexe sidérurgique. Une ligne spéciale des transports en commun de la ville d'Annaba amène chaque jour, selon un horaire correspondant à la journée des trois huit, les résidents d'Annaba employés à El Hadjar.

6.3.3. Les fonctions tertiaires.

En 1966, on a recensé à Annaba 2.361 actifs dans la branche des transports, de l'entrepôt et des communications (soit 6,84% du total des actifs), 3.790 actifs de la branche du commerce (soit 11% du total des actifs) et 9.838 actifs de la branche des services (soit 28,53% du total des actifs).

On remarque l'importance de l'emploi dans les services. La fonction de chef-lieu de Wilaya dans une société où les fonctions économiques du conseil de Wilaya sont aussi importantes que ses fonctions proprement administratives entraîne un développement des emplois, aussi bien dans les services administratifs que dans les nombreux offices de gestion, de commercialisation et d'étude qui naissent pour répondre aux besoins nouveaux, conséquence de la nationalisation des principaux secteurs de l'industrie et du commerce. Le recensement de 1966 nous donne les actifs classés par profession et branche d'activité économique.

L'essentiel de l'emploi des professions libérales et assimilées, cadres supérieurs, employés de bureau et assimilés est rattaché à la branche des services : 41 architectes et ingénieurs, 540 médecins et personnel médical, 1.458 enseignants, 407 cadres supérieurs, 1.537 employés de bureau. La branche de l'industrie par exemple ne compte que 51 cadres supérieurs. Cela s'explique par le faible niveau des activités industrielles et par le fait que les grosses entreprises nationalisées ou nationales ont leur siège social à Alger.

L'emploi dans les services personnels en 1966 compte 2.441 travailleurs. Il faut noter qu'un grand nombre de femmes employées comme femme de ménage ne sont pas déclarées.

Motons enfin que la branche des services emploie 702 artisans et ouvriers, soit autant que la branche des transports.

Le niveau de l'emploi dans les transports est faible en 1966, avec 2.361 actifs. Cela traduit le niveau moyen de l'activité portuaire et surtout sa spécialisation dans le chargement des minerais (activité très mécanisée). Sur le port on ne compte que 368 dockers. L'essentiel de l'activité provient des transports et communications qui emploient 1.021 actifs dont 568 spécialisés dans le transport routier et 174 dans le transport

ferroviaire. Le transport maritime n'emploie que 24 personnes rattachées au transport et 12 personnes rattachées aux services. Le transport aérien relie Annaba à Alger, Constantine et à la France, mais l'emploi est peu développé par cette activité.

Dans le commerce, on ne recense en 1966 que 3.790 actifs, soit 11% seulement du total des actifs. Les actifs déclarés commerçants, vendeurs ou assimilés ne sont que 2.756, le reste étant constitué par les différentes professions rattachées à la branche commerce dont 425 artisans déclarés. Les propriétaires exploitant un commerce de gros ou de détail ne sont que 1.793. L'activité économique semble stagner dans le commerce en 1966. L'étude du fichier des établissements met en évidence l'évolution entre 1966 et 1969. En effet, en 1969, l'ensemble des actifs du commerce, des banques et assurances représente 6.969 salariés, soit près du double du chiffre de 1966.

L'artisanat est présent en ville surtout au niveau de la commercialisation. L'artisanat traditionnel annabi est surtout représenté par la broderie sur toile et sur velours. Un centre féminin d'apprentissage de broderie existe depuis 1960. La poterie vendue à Annaba est fabriquée dans les environs principalement dans les douars au pied de l'Edough. La belle poterie berbère n'existe plus localement et est surtout le fait des populations de la région de Guelma. D'autres spécialités sont présentes en ville, notamment le tissage, la vannerie, le fer forgé, les bijoux, le cuivre et la dinanderie. La tendance actuelle est au renforcement de la production artisanale et à sa commercialisation par l'office de l'artisanat.

Les activités sous-intégrées sont essentiellement tertiaires. La présence dans le commerce, les services, le bâtiment, de nombreux indépendants non-employeurs témoigne d'activités souvent artisanales et proches soit du secondaire inférieur, soit du tertiaire inférieur, soit apparentées aux deux sans que l'on puisse définir quelle est l'activité principale et quelle est l'activité secondaire.

6.3.4. Les fonctions agricoles .

En 1966, on a recensé 6.327 actifs dans l'agriculture dont 4.578 actifs agricoles résidents au chef-lieu, donc dans la ville d'Annaba. La population active urbaine d'Annaba comprenait par conséquent, 13,60% d'actifs agricoles dans la population active. Cette proportion est très importante si l'on se rappelle que les actifs de l'industrie ne représentent que 10,62% et ceux du commerce 11% du total des actifs.

Annaba est un port industriel et une cité administrative et commerciale, mais c'est également une ville qui doit sa richesse au développement des plantations agricoles qui l'entourent vers l'intérieur des terres où sont cultivés la vigne, le coton, les agrumes, les fruits et légumes, les céréales. Le lac Fetzara est également une région d'élevage bovin.

Les actifs agricoles résidant en ville travaillent en fait surtout dans les comités de gestion de l'agriculture socialiste et dans les petites exploitations de culture vivrière, maraîchère, et d'arboriculture qui entourent la ville.

On doit s'attendre à ce que l'évolution des emplois industriels et des emplois tertiaires diminue l'importance relative des emplois agricoles.

Les problèmes actuels de l'agriculture en ville sont surtout ceux de la commercialisation des produits agricoles qui est principalement du ressort des coopératives CORA pour les agrumes et des CORE pour les produits du maraîchage, les fruits et les légumes. On a déjà parlé des coopératives laitières.

L'organisation des halles et marchés pose de nombreux problèmes car leur implantation, leur surface et leur organisation ne correspond plus à la taille démographique de la ville actuelle.

6.3.5. Les infrastructures sociales.

De quelles infrastructures sociales dispose Annaba, ville de 150.000 habitants en 1966?

Pour les sports et loisirs, la jeunesse et les adultes disposent de trois stades de football, cinq stades de basket-ball,

un stade de volley-ball, un stade omni-sports et une piscine, sans compter les plages. Cinq cinémas importants et un théâtre municipal permettent les activités culturelles. La bibliothèque municipale et les centres culturels permettent la diffusion du livre et des expositions artistiques. Les garçons et filles au nombre de 1.089 fréquentent 4 foyers d'animation de la jeunesse (FAJ) dont l'activité est importante dans le domaine de la formation scolaire et des cours de rattrapage, la formation technique et l'animation artistique. Une maison de jeunes et une cinémathèque complètent cet équipement des loisirs.

L'enseignement est dispensé à Annaba jusqu'à au secondaire. Les étudiants doivent s'inscrire à l'université de Constantine. En 1966, sur 60.403 jeunes de 6 à 24 ans, 9.155 filles et 3.744 garçons n'ont jamais fréquenté l'école, 17.549 filles et 19.795 garçons ont été ou sont à l'école primaire, 973 filles et 1.253 garçons ont été ou sont dans un CEG ou CET, 1.652 filles et 2.551 garçons ont été ou sont dans un lycée et 466 filles et 519 garçons dans un lycée technique, enfin 54 filles et 129 garçons ont été ou sont à l'université.

Tous n'ont pas suivi la scolarité déclaré à Annaba même. Etaient scolarisés en 1966, en primaire 6.565 filles de 6 à 9 ans sur 8.521 et 7.105 garçons sur 8.655 du même âge. De 10 à 14 ans, on comptait en primaire 6.866 filles scolarisées sur un total de 9.197 et 7.615 garçons sur 9.375.

Sont allés jusqu'à l'université en 1966, dans l'enseignement supérieur du second degré, 22 filles de 20 à 24 ans sur un total de 5.784 et 64 garçons du même âge sur un total de 4.489. On constate un excédent de 1.300 filles par rapport aux garçons dans la tranche d'âge 20-24 ans, ce qui laisse supposer qu'un nombre important de garçons est parti ailleurs pour travailler ou étudier ou bien se trouve aux armées bien qu'il n'y ait pas encore en 1966 de service militaire, lequel n'a été institué qu'en 1970.

Les établissements scolaires destinés à accueillir les jeunes sortant du primaire se composent de :

- 3 lycées dont 1 de garçons pouvant accueillir 1.500 élèves (Moubarek el Mili), 1 lycée de filles (St. Augustin) et 1 lycée technique.

- 3 CEG dont 1 de garçons, 1 de filles et 1 mixte
- 3 CET et 3 CNET.

L'enseignement spécialisé est assuré par l'Ecole Normale d'instituteurs (27 élèves en 1966-67), le Centre Inter-Entreprise de Techniciens et Agents de maîtrise de la Sidérurgie (CITAM) créé en 1967 et depuis 1971 l'Institut Technologique des Mines, de la Métallurgie, des Matériaux de construction et des Constructions mécaniques (IMA) qui formera des techniciens supérieurs et des ingénieurs.

Tels sont les établissements d'enseignement qui peuvent accueillir sur place les annabi.

Deux centres de formation professionnelle des adultes, le CFPA d'El Hadjar et celui d'Annaba. A El Hadjar, le CFPA d'une capacité de 100 élèves forme des cadres techniques et de gestion pour les fermes autogérées. A Annaba, le CFPA assure principalement la formation de comptables et de commis.

Dans le domaine de la santé, la ville d'Annaba dispose de 2 hôpitaux, 1 civil et 1 militaire et de 36 AMG (assistance médicale gratuite). A l'hôpital civil d'une capacité d'accueil de 1.640 lits, sont affectés 58 médecins et aux AMG 11 médecins.

En 1966, 540 travailleurs médicaux des services de santé ont été recensés. Si les 70 médecins prévus en poste sont effectivement en activité, la daïra d'Annaba compte 1 médecin pour 5.000 habitants environ. Il est à noter qu'en Algérie, tous les médecins sont tenus d'être présents à l'hôpital le matin, les activités des cabinets médicaux n'étant autorisées que l'après-midi.

Dans le domaine des services à la collectivité, la ville d'Annaba assure une distribution journalière de 19.200 m³ d'eau dont 14.250 m³ pour la consommation domestique, fournit en électricité 25.700 abonnés domestiques, et en gaz 7.600 abonnés domestiques.

La production d'électricité est d'origine thermique. La centrale d'Annaba II située dans la zone portuaire fonctionne au fuel provenant par cabotage de la raffinerie Sidi Arcine d'El Harrach à Alger. La production annuelle moyenne de la centrale est de 80 millions de KWh destinés aux besoins de toute

la région d'Annaba excepté le sud de la Wilaya alimenté par Constantine.

La production de gaz de ville est assurée par trois installations fonctionnant l'une, à partir du pétrole brut provenant d'Hassi-Messaoud, l'autre, à partir du gaz propane et enfin, la dernière à partir de la houille importée. Le réseau de distribution est alimenté par deux gazomètres dont un de 12.000 m³, un de 6.000 m³ et deux gazomètres relais de 1.000 m³ chacun.

La consommation domestique journalière d'eau est estimée à 82 litres par jour par habitant. C'est peu si l'on considère que 200 litres par jour par habitant représentent un minimum de consommation urbaine. Le problème de l'eau est particulièrement aigu en Algérie. La croissance démographique, l'industrialisation et l'extension des zones d'agriculture irriguées sont dans ce domaine les trois fronts sur lesquels il faut agir. L'industrialisation d'Annaba-El Hadjar implique les besoins suivants pour les seules industries de pointe : 62.000 m³ par jour pour le complexe d'engrais phosphatés et 535.000 m³ par jour pour le complexe sidérurgique d'El Hadjar. On doit évidemment tenir compte du recyclage des eaux industrielles.

Si l'on veut assurer en 1985 à chaque habitant 160 litres par jour avec seulement 5% de pertes sur le réseau, il faut envisager de distribuer 72.000 m³ par jour sans compter les besoins du port et des industries grosses consommatrices d'eau. Les besoins portuaires devraient atteindre 1.600 M³ par jour.

L'aménagement de l'exploitation des ressources en eau est une des priorités actuelles de la région urbaine d'Annaba. Outre les eaux du massif de l'Edough qui alimentent Annaba par un aqueduc datant de l'époque romaine, les réserves sont constituées principalement par le barrage de la Bou-Namoussa à la Chaffia, et trois nappes dans la plaine d'Annaba, la nappe profonde alimentée par les eaux d'infiltration en bordure des reliefs entourant la plaine, la nappe phréatique et la nappe

dunaire (80) (81).

Les transports de voyageurs urbains et régionaux sont organisés à partir de la route, du rail et de l'avion. A l'intérieur de la ville et vers les plages et El Hadjar, le réseau des autobus et autocars est dense. L'électrification du rail a permis de créer tout récemment une navette train omnibus de banlieue entre Annaba et El Hadjar. Les liaisons SNCF vers les autres villes comprennent 1 train quotidien pour Tebessa, 2 trains quotidiens pour Skikda, Constantine et Alger. L'avion d'Air Algérie relie Annaba à Constantine et Alger par 2 vols quotidiens depuis 1971, dont un avec escale à Constantine et l'autre direct sur Alger.

Le tourisme et le thermalisme sont une des vocations de la région d'Annaba. Deux stations thermales d'eau sulfureuse sont proches de la ville, Hammam Reguegma dans le douar Edough et Hammam Sokna dans le douar Eulma. A Annaba même 10 hôtels de classe peuvent accueillir les voyageurs et les touristes. Un hôtel de 220 chambres, le Plaza est en construction au coeur de la ville. Dans le massif de l'Edough, un complexe touristique, l'hôtel du Rocher, peut offrir 100 chambres à Seraïdi.

Tels sont les équipements collectifs et l'infrastructure sociale de cette ville. On peut déjà avoir un aperçu des problèmes que va poser d'ici à 1985 le doublement de la population.

(80) - Monographie de la Wilaya, opus cité supra

(81) - Ministère des Travaux Publics, service des études générales et des grands travaux hydrauliques, Alger.
"De l'incidence des investissements futurs relatifs au système d'alimentation en eau sur le prix de vente de l'eau" 1969, O.T.A.M. 53 pages.

CONCLUSION

Dans ce chapitre nous avons tenté une approche de définition du "bassin démographique" d'Annaba.

Ce bassin est caractérisé d'une part, par un réceptacle de trois communes à fonctions complémentaires, Annaba, commune urbaine de plus de 200.000 habitants en 1972, El Hadjar, commune suburbaine à fonction industrielle, Besbès commune à fonction essentiellement agricole, et d'autre part, par un réceptacle de communes divisées en deux cercles. Le premier cercle comprend les autres communes de la daïra d'Annaba, essentiellement des communes de montagne du massif de l'Edough et de l'Atlas annabi, le deuxième cercle comprend les communes les plus proches des daïra d'El Kala et de Guelma et deux communes rurales de la daïra de Skikda. Au delà les limites du bassin démographique sont floues et dépendent de l'attraction des villes d'El Kala, Guelma, Souk-Ahras, Constantine et Skikda.

L'exode rural semble s'organiser selon le schéma suivant:

- migration des douars vers les centres agglomérés
- migration des petites villes vers les grandes
- migration directe des douars vers la grande ville proche
- autour d'Annaba, migration progressive des communes denses de la plaine vers la ville avec remplacement dans ces communes par les apports de l'exode rural.

La proximité géographique à la ville est dans la région d'Annaba le facteur principal qui détermine la direction et l'intensité des flux migratoires. Le facteur second est probablement la difficulté des villes moyennes telle Guelma à fixer sur place les populations.

L'étude de l'origine géographique des électeurs masculins montre que la répartition par quartier selon la commune d'origine est, pour une part importante, fonction de la structure sociale.

Cependant les conditions historiques particulières du

départ de la population européenne, qui ont vidé les quartiers aisés, sont responsables d'un brassage de la population annabie de naissance et des immigrants de la zone rurale.

La réorganisation de l'administration de la ville et la stabilisation économique s'accompagnent d'un phénomène de structuration des quartiers selon le niveau de vie. Les populations sans-travail doivent quitter leur logement quand elles ne peuvent payer leur loyer. On distingue à nouveau des quartiers aisés dans les anciens quartiers européens, des quartiers des classes moyennes dans le centre de la ville et le quartier (ex St Anne) Ben Badis, et des quartiers populaires à tendance prolétarienne dans les grandes cités datant de la guerre de libération. A la périphérie de la ville, les cités de recasement sont entourées de zones d'habitat sous-intégré où vit une population marginale qui cependant s'intègre progressivement dans l'économie urbaine.

En 1966 la croissance urbaine est essentiellement démographique. En 1972, la ville a atteint entre 210.000 et 240.000 habitants, mais le processus d'urbanisation économique est inscrit dans les faits comme en témoigne la croissance des emplois industriels.

B I B L I O G

B I B L I O G R A P H I E D U C H A P I T R E V I

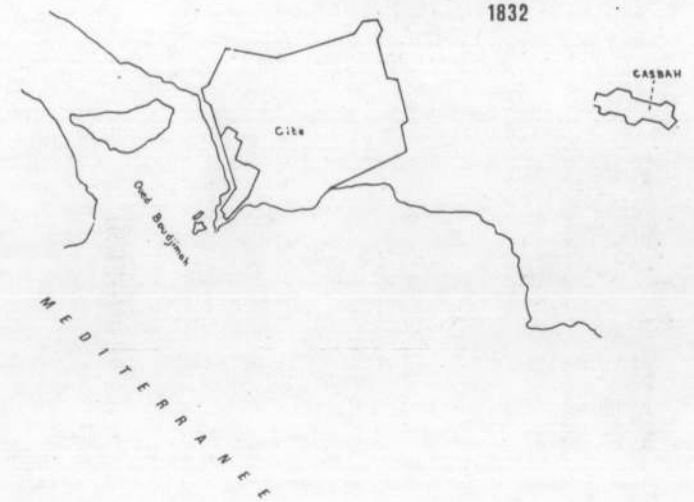
- (75) Roger DUMOULIN, "La structure assymétrique de l'économie algérienne d'après une analyse de la région de Bône", Editions Génin, Paris 1969, 375 pages.
- (76) "Rapport d'enquête géo-démographique" réalisée pour le compte du C.N.R.F. à Alger par une équipe d'étudiants de l'Université de Poitiers, C.N.R.F. 1971, dactylographié, cartes. Etude de la zone de Skikda .
- (77) " Rapport d'enquête géo-démographique" réalisée pour le compte du C.N.R.F. à Alger par un groupe d'étudiants de l'Université de St Etienne, C.N.R.F. 1971, dactylographie, cartes. Etude de la zone d'El Kala .
- (78) " Tableau de mortalité par âge et sexe et par trimestre" source: Division de l'Etat-Civil, Mairie d'Annaba.

PORT D'ANNABA

CA. 2

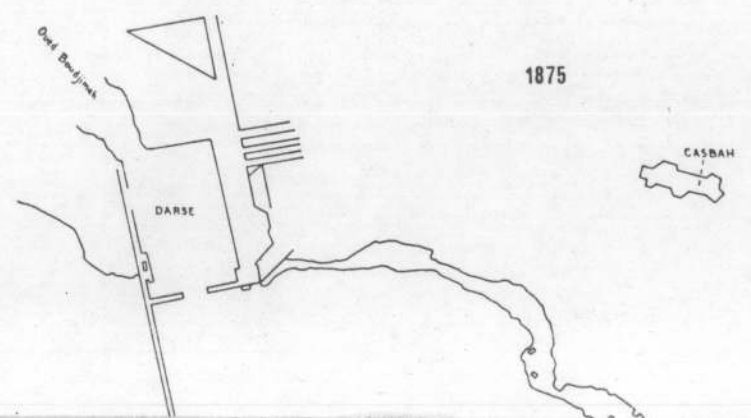
Echelle 1/20 000^e

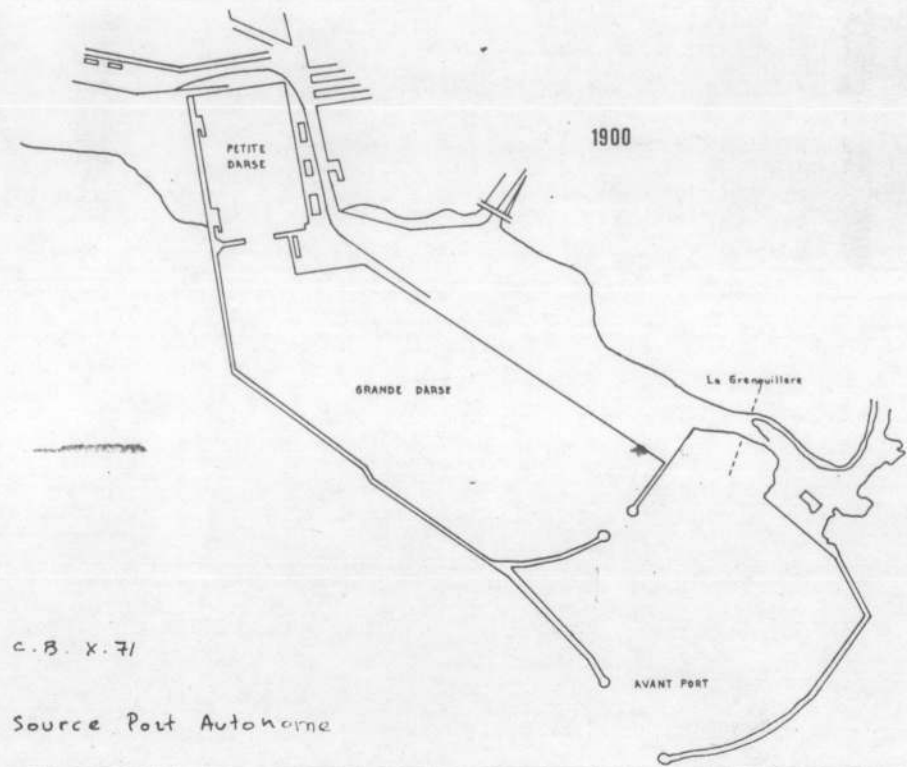
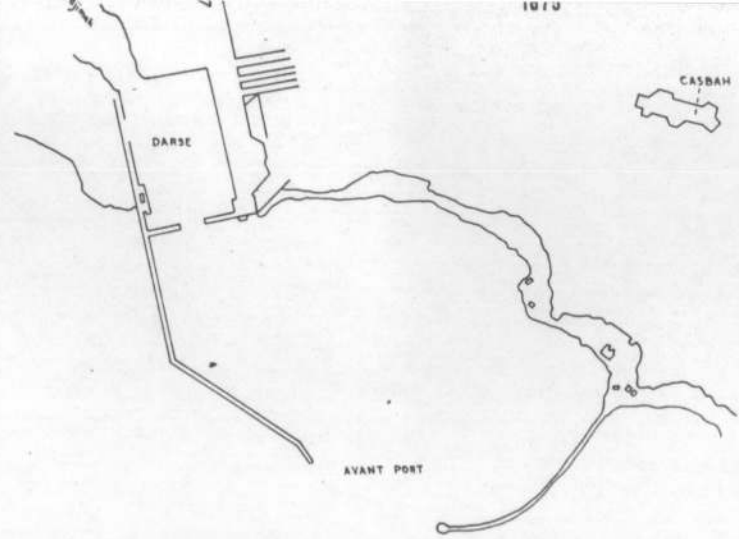
1832



EVOLUTION D'OCCUPATION
DU SITE

1875

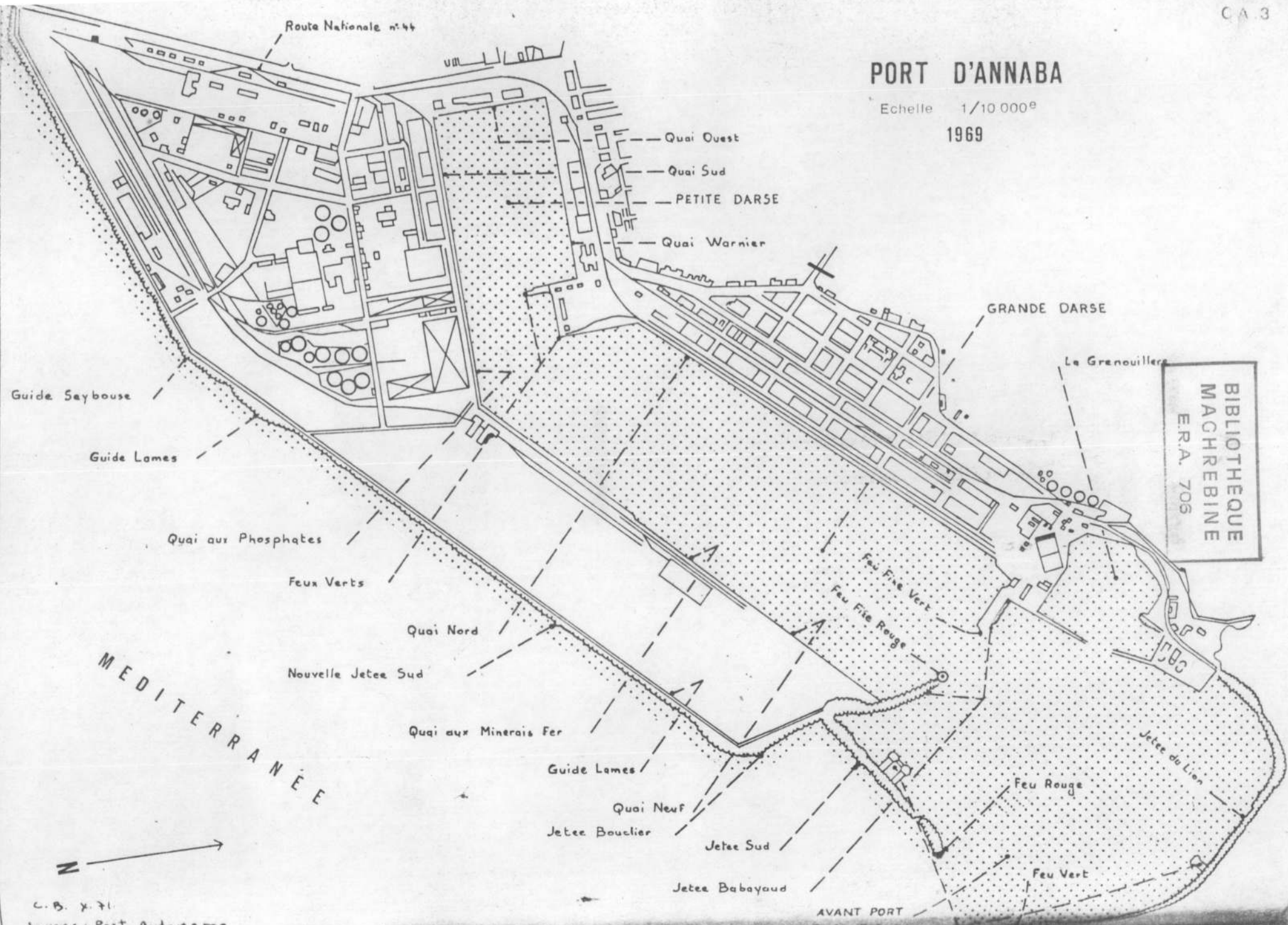




PORT D'ANNABA

Echelle 1/10 000^e

1969



BIBLIOTHEQUE
MACHREBINE
E.R.A. 706

Guide Saybouse

Guide Lames

Quai aux Phosphates

Feux Verts

Quai Nord

Nouvelle Jetee Sud

Quai aux Minerais Fer

Guide Lames

Quai Neuf

Jetee Bouclier

Jetee Sud

Jetee Babayaud

AVANT PORT

MEDITERRANEE



C.B. X.71

Source: Port Autonome

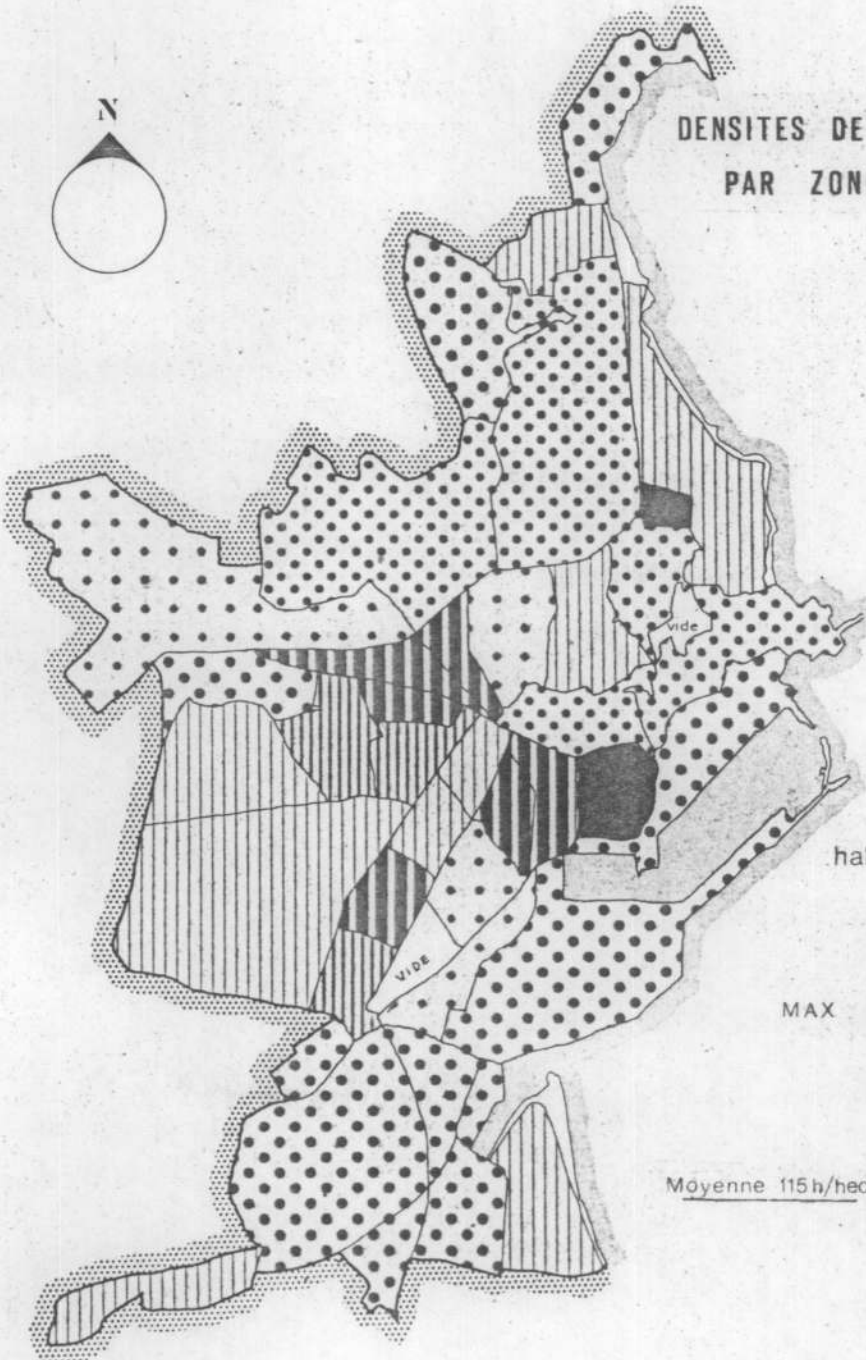
VILLE D'ANNABA

BIBLIOTHEQUE
MAGHREBINE
E.R.A. 706



DENSITES DE POPULATION RESIDENTE PAR ZONES URBAINES EN 1966

CIII - 1



		Densités en habitants présents à l'hectare	
		Maxima	Extremes
		600	710 h/hectare
MAX		315	428
		210	314
		115	209
		77.3	114.9
		40	77.2
MIN		1.8	39.9

Moyenne 115 h/hec

- Littoral
- Périmètre de l'agglomération
- Limite de zone urbaine

- (79) François TOMAS, "Les mines et la région d'Annaba", in revue de géographie de Lyon, n° 1, 1970.
- (80) "Monographie de la Wilaya d'Annaba", RADP, Annaba, mars 1970, 257 pages, cartes, graphiques, tableaux statistiques.
- (81) " De l'incidence des investissements futurs relatifs au système d'alimentation en eau sur le prix de vente de l'eau", 1969, O.T.A.M., 53 pages, Ministère des Travaux Publics, Service des études générales et des grands travaux hydrauliques, Alger.
-

C H A P I T R E VII.

STRUCTURES DEMOGRAPHIQUES ET MORPHOLOGIE URBAINE D' ANNABA

On peut caractériser Annaba en 1966 comme un organisme urbain de 150.000 habitants qui, pour l'essentiel, n'a pas été construit pour la population qui l'occupe. Il résulte de cette situation un certain nombre de distorsions dont les plus importantes concernent la relation famille-logement, la relation habitat-travail et la relation espace socio-culturel et infrastructure sociale.

Dans une telle situation historique, il est important que l'analyse de l'état de fait permettant une définition et une localisation des zones socio-démographiques qui subdivisent l'espace urbain, soit menée à partir de la masse d'informations la plus complète. L'étude de géo-démographie sociale permet, à partir du traitement automatique et graphique de l'information recueillie, d'analyser l'influence des divers facteurs qui permettent de caractériser les formes de la répartition de la population dans l'espace urbain.

La méthode du traitement graphique de l'information nous permet de proposer, à partir d'une matrice ordonnée, une typologie socio-démographique et une subdivision de l'espace urbain en ensembles et sous-ensembles selon cette typologie.

7.1. POPULATION ET QUARTIERS D'ANNABA.

7.1.1. Population et habitat.

Les principales données géo-démographiques caractérisant la commune et la ville d'Annaba en 1966 peuvent se résumer dans la fiche suivante :

Annaba est en 1966 une commune de 107,81 km² de superficie, la densité de population étant de 1.548 h/km². La population de la ville compte 152.423 habitants dont 2.348 résidents absents à l'étranger. Le taux d'urbanisation, ou rapport de la population agglomérée au chef-lieu dans la population totale de la commune dépasse légèrement 89%. La densité par quartier varie de 1,8 h/hectare à 710 h/hectare, la superficie du chef-lieu étant de 1.243 hectares et la densité moyenne des résidents présents au chef-lieu étant de 114 h/hectare.

Annaba a connu depuis 1954 un accroissement rapide qui peut se résumer dans les données suivantes: le taux d'accroissement vrai dans la période 1954-1966 équivaut à un taux annuel constant de 4,4% l'an, la population municipale du chef-lieu est passée de 88.920 h en 1954 dont 43.400 algériens, à 135.150 h en 1960 et 150.161 h en 1966 dont 2.950 étrangers.

L'accroissement naturel en 1966 est élevé avec un taux annuel de 3,5% correspondant à un taux de natalité de 48,8‰ et un taux de mortalité de 14,2‰. L'indice de fécondité ou rapport des enfants de 0 à 4 ans aux femmes de 15 à 49 ans est de 964‰ pour la population communale et de 888‰ pour la population de la ville, marquant par là une tendance légère à la baisse de la fécondité chez les femmes urbaines.

Le taux de masculinité est de 49,8% et le rapport de masculinité à la naissance est de 105 garçons pour 100 filles en 1966. L'évolution du taux de masculinité à la naissance montre bien les incertitudes de l'enregistrement des données de l'Etat-Civil.

La population de la ville compte 30.969 ménages en 1966. 2.288 ménages constituent la population des agglomérations secondaires et 1.327 ménages la population de la zone éparse. Sur les 30.969 ménages constituant la population de la ville, 20.570 sont des ménages d'une seule famille, 3.490 des ménages de deux familles, 4.669 des ménages de trois familles et 2.240 des ménages de quatre familles. Nous constatons que la moyenne des ménages de la ville compte 5 personnes par ménage.

La population active résidente compte au total 33.703 individus actifs dont 17.798 hommes occupés, et 2.476 femmes occupées, le reste étant sans -travail et à la recherche d'un emploi. L'ensemble des individus actifs occupés et à la recherche d'un emploi se répartit en 4.578 actifs agricoles, 298 dans l'industrie extractive, 3.663 dans l'industrie manufacturière, 2.341 dans le bâtiment et les travaux publics, 495 dans les services collectifs (eau...), 3.790 dans le commerce, les banques ..., 2.361 dans les transports et communications, 7.343 dans les services, 2.195 dont l'activité est mal désignée et 8.756 actifs "entrants" en quête de leur premier emploi.

La répartition des logements selon le nombre de pièces et la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage est en général marquée par des différences en relation avec le niveau de vie.

Les ouvriers occupent le plus fort pourcentage de logements de 1 à 4 pièces. Les patrons de l'industrie, de l'artisanat et du commerce occupent le plus fort pourcentage de logements de 5 à 6 pièces. Les agriculteurs sont en général logés dans des logements de 1 à 3 pièces et les salariés agricoles dans des logements de 1 et 2 pièces. Les professions libérales sont en général logés dans des logements de 3 et 4 pièces, les cadres moyens dans des logements de 2 et 3 pièces, les employés dans des logements de 2 à 4 pièces. La population déclarée inactive et sans travail occupe en général des logements de 1 et 2 pièces.

La ville d'Annaba compte 22% de constructions de 2 à 3 logements, alors qu'Alger et Oran en comptent 20% et Bejaïa 31%. Ce sont en général des logements construits depuis 1958.

La structure des ménages et familles nous révèle que 5.687 familles ne comptent aucun actif occupé, 21.420 comptent 1 actif occupé, 3.183 comptent 2 actifs occupés, 575 comptent 3 actifs occupés, les 94 familles restant comptent de 4 à 6 occupés. Les familles comprenant 1 actif occupé sont essentiellement des familles de 2 à 7 personnes. La taille des familles

varie selon la catégorie socio-professionnelle du chef de famille. Le nombre moyen de personnes par famille est ainsi réparti: agriculteurs employeurs (6,50), agriculteurs exploitant (5,24), salariés agricoles réguliers (4,96) et saisonniers (5,68), patrons employeurs (5,58), indépendants non-employeurs (5,34), cadres supérieurs (4,18) et moyen (4,50), employés de bureau (4,90) et de commerce (5,15), ouvriers qualifiés (5,59), manœuvres (3,46), ménagères veuves ou divorcées (3,28), actifs "entrants" (4,49).

La charge démographique par actif est très élevée, la population de 15 à 64 ans ne représentant que 49% du total.

Les actifs réels au nombre de 29.004, représentent seulement 38% des individus en âge d'activité. Le sous-emploi féminin est très élevé. Seules 5,7% des femmes en âge d'activité sont occupées contre 50% des hommes d'âge actif.

A Annaba, en 1966, le fait urbain est marqué par la croissance démographique, par le sous-emploi et par un habitat inadapté.

7.1.2. les quartiers urbains.

Les quartiers d'Annaba sont avant tout des quartiers historiques témoignant des différentes étapes de l'extension de l'espace urbanisé. La série des cartes C A 1 à C A 9 visualise les aspects les plus immédiats de l'occupation du site par le tissu urbain. En 1966, le périmètre de l'agglomération englobe dans le chef-lieu une partie de la couronne agricole de la ville.

Dans la période 1954-1966, la ville s'est étendue dans trois directions principales: -les quartiers d'habitat aisé se sont étirés vers le Nord, le long de la baie des corailleurs, - les quartiers d'habitat populaire se sont étalés dans la plaine agricole vers l'Ouest jusqu'àù Ruisseau d'Or et à l'oued Eddheb, -enfin vers le Sud, la zone nouvelle industrielle et les quartiers d'habitat sous-intégré.

Annaba Nord est un quartier de belles villas anciennes et de grands ensembles collectifs modernes dont la silhouette

verticale se dresse face à la mer. C'est le quartier du sahel des collines au-delà de la Medina et de la Casbah. Il est relié au centre-ville par deux axes de circulation, un boulevard de front de mer et un boulevard intérieur. Aux toponymes anciens, Beauséjour, Menadia, Les Frenes, Caroubier, St Cloud, Bellevue, Les Crêtes, St Thérèse, Plaisance, Fabre, se sont superposés de nouveaux toponymes, Gandhi, An Nasr, Badji Mokhtar, Lumumba. C'est une zone bien exposée où les pentes dépassent 10 et même 20%. Les espaces boisés y sont nombreux. Au Nord et à l'Est, il est limité par une zone de vallons cultivés dominés par les contreforts du massif de l'Edough.

Annaba Centre est constitué par la Medina et le centre ville de part et d'autre du cours de la Révolution, magnifique promenade ombragée, bordée de part et d'autre par des immeubles à arcades. C'est le centre commercial et des loisirs, cafés, cinémas, restaurants, hôtels. C'est aussi le point de contact entre la Medina traditionnelle, la ville moderne et le port.

Annaba Ouest est un ensemble complexe regroupant:

- des quartiers déjà anciens tels le Faubourg St Anne, extension urbaine du début du siècle, le quartier Elisa, extension urbaine postérieure à 1945, les cités Chancel et Auzas (Sidi Brahim et Oued Eddheb) et le quartier de l'Orangerie où coexistent les petites et les moyennes entreprises industrielles et artisanales et un habitat populaire individuel, - des quartiers d'extension récente, les cités d'habitat vertical ou horizontal de la période 58-62 aux toponymes populaires, cités du 8 mai et du 11 décembre, cité Didouche Hourad, abritant essentiellement le prolétariat annabi.

Limité au Nord par les collines et vallons cultivés au pied de l'Edough sur lesquels s'accrochent le quartier Elisa et la Zaffrania, ce quartier Annaba Ouest s'étend pour la plus grande part de son territoire en plaine et le front urbain des HLM s'arrête net devant le Ruisseau d'Or à l'Ouest et le quartier d'Hippone au Sud.

Annaba Sud est un ensemble disparate qui s'étend du port et de la gare, jusqu'à la nouvelle zone industrielle au-delà de l'embouchure de la Seybouse. Du centre vers la périphérie il comprend successivement la zone du port et des entrepôts, un quartier de cités (Port Saïd), le quartier d'Hippone au-delà de l'oued Boudjimah où coexistent les ruines de la ville antique dominées par la basilique du Sacré-Coeur et les industries de la première époque industrielle d'Annaba (Tabacop, briqueterie, industrie chimique), la cité Bou Hamra, (recasement et bidonville) au-delà de la voie de chemin de fer Annaba-Constantine et du canal de dérivation de l'oued Boudjimah, la cité Seybouse (Joanonville) les abattoirs et quelques industries, et enfin, en bord de mer, la nouvelle zone industrielle déjà partiellement occupée par les bâtiments neufs de l'usine d'engrais phosphatés construite par la société Krebs.

La périphérie d'Annaba est, comme nous l'avons déjà vu, caractérisée par l'existence de trois types de zones résidentielles.

D'une part, au Nord-Ouest, dominant les quartiers Beau-séjour et St Anne, le village des Beni M'haffeur, un des plus anciens points de regroupement des flux migratoires. C'est un quartier typique intermédiaire entre le village et la ville et qui pourrait servir de modèle dans l'étude des formes de l'habitat de transition entre habitat urbain et habitat rural.

D'autre part, une zone d'extension de l'agglomération à l'Ouest, dans les collines verdoyantes entourant l'asile de vieillards. On assiste là à la construction de cités neuves, à l'implantation d'écoles et de centres de formation. C'est une extension intégrée et planifiée de l'agglomération.

Enfin la zone de l'habitat sous-intégré et des cités de recasement. C'est la "zone", dans le sens donné à ce terme au XIX^{ème} siècle en France. L'habitat sous-intégré domine. Cependant on doit noter les travaux d'assainissement et de rénovation dans la cité de Sidi Salem où les équipements collectifs

fonctionnent: écoles, commerces, marché, mosquée. On doit noter également les transformations à Bou Hamra où une nouvelle cité d'habitation est en voie d'achèvement, la nouvelle école est ouverte, et où un centre commercial est en chantier. Mais l'importance du bidonville tout autour est telle que l'aspect "zone" de Bou Hamra risque d'être long à disparaître.

"Zone" encore, l'énorme bidonville d'Oued Eddheb implanté au pied des grandes cités HLM et englobant même une carcasse d'immeuble inachevée depuis 1962. L'impression de "zone" est aggravée par l'existence à côté d'un immense marché des matériaux de récupération de toute origine.

L'importance des chantiers en cours dans la nouvelle zone industrielle d'Annaba au Sud et d'El Hadjar au Sud-Cuest nous rappelle que nous nous trouvons en face d'un organisme urbain en pleine croissance, connaissant à la fois les mutations les plus rapides et les phénomènes marginaux les plus difficiles à résorber.

7.2. Les mutations de l'organisme urbain.

Inadaptation fonctionnelle des types d'habitat, surcharge de l'infrastructure sociale des quartiers, surcharge de l'infrastructure technique de l'habitat, tels sont les principaux problèmes que semble poser la croissance démographique à un organisme urbain conçu en grande partie pour une population différente ayant des modèles socio-culturels et des besoins différents.

Il nous faut tout d'abord remarquer que le malaise qui résulte de l'inadaptation fonctionnelle des types d'habitat aux structures démographiques et sociales est un phénomène typique du XXème siècle. Il nous faut citer ici un texte peu connu de LE CORBUSIER préfacé par Alfred SAUVY (82):

"Dans le cadre général du problème démographique, l'importance du logement va en croissant, non seulement à cause de la déficience quantitative, aussi vigoureusement dénoncée que faiblement combattue, mais aussi pour des raisons qualitatives ... la famille urbaine n'a encore jamais trouvé son équilibre;

(82) LE CORBUSIER, L'habitat moderne, préfacé par Alfred SAUVY, in "Population" 3ème année, juillet-septembre 1948.

elle n'a combattu ses difficultés de vie qu'en tarissant la source de la vie. Aucune ville n'a été construite avec la préoccupation que les enfants devaient y être élevés".

Ce texte de SAUVY a valeur de réflexion méthodologique générale dans le domaine des rapports entre habitat et population.

LE CORBUSIER précise "il s'agit de voir par quel mode de groupement les hommes sont capables d'accepter les disciplines à l'intérieur du cycle solaire des vingt-quatre heures. Il s'agit donc de rechercher et de fixer l'unité d'habitation de grandeur conforme ... La journée solaire des vingt-quatre heures réagit sur les quatre fonctions de l'urbanisme selon la charte d'Athènes des C.I.A.U. qui sont: habiter, travailler, cultiver le corps et l'esprit, circuler". (x)

Ainsi le phénomène général de l'urbanisation s'accompagne d'une déficience quantitative et qualitative du logement. L'organisation de l'espace urbanisé ne permet pas la réalisation harmonieuse des quatre fonctions de l'urbanisme, habiter, travailler, circuler, cultiver le corps et l'esprit, dans le cycle des vingt-quatre heures solaires.

Dans le cas d'Annaba, la ville concentre des populations dans un organisme urbain qui n'a pas grandi au rythme de la croissance de ces populations et en fonction de leurs besoins.

Il y a rencontre entre une ville et une population. L'habitat est inadapté à la taille des ménages et aux modes de vie des nouveaux habitants. La ville n'a pas été construite pour une population dont le quart est du premier âge scolaire. Elle n'a pas été construite avec la préoccupation que des enfants aussi nombreux devaient y être élevés. L'habitat n'a pas été construit, lui non plus, dans cette optique.

 (x) Le Corbusier a expérimenté cette théorie dans plusieurs villes du monde et en Algérie dans les années 1930 il a proposé plusieurs plans d'urbanisme pour la ville d'Alger, puis plus tard un plan d'urbanisme pour la ville de Nemours (Ghazaouet) mais ses propositions ne furent pas acceptées.

Ainsi nous rencontrons à Annaba un phénomène à la fois général aux grandes villes du monde à croissance rapide et particulière à l'Algérie de la décolonisation.

Quand le phénomène d'inadaptation de la ville, de l'habitat et de ses équipements collectifs aux besoins de la population correspond en même temps à une sous-intégration d'une part importante de celle-ci à l'économie urbaine, l'on peut, en priorité, rechercher des solutions économiques.

Quand l'inadaptation est un phénomène socio-culturel, l'on doit rechercher des solutions qui tiennent compte à la fois de la spécificité des modèles socio-culturels et des mutations dont ils sont l'objet.

La période de transition est caractérisée par des formes diverses de conflits économiques et sociologiques.

L'observation des caractéristiques socio-économiques de la population d'Annaba en 1966 nous place en pleine période de transition.

La masse d'informations dont nous disposons nous permet de mettre en évidence une typologie socio-démographique rapportée à des ensembles et sous-ensembles localisés dans l'espace urbain. L'étude de géo-démographie sociale fait ressortir la répartition géographique des formes croissantes de sous-intégration dans l'organisme urbain.

7. 3. ETUDE MATRICIELLE DES ZONES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES.

L'organisme urbain est un corps complexe qui occupe progressivement son espace sous l'impulsion de forces se manifestant à travers le développement de fonctions urbaines différenciées. La fonction résidentielle est tantôt la fonction majeure de parties de l'espace urbain, tantôt une fonction complémentaire. Elle est rarement totalement absente sauf dans les zones industrielles résultant d'un urbanisme volontariste.

Dans les zones résidentielles, la fonction d'habiter se traduit par la dispersion d'un habitat pavillonnaire ou le

groupement d'un habitat vertical tantôt aligné sur des voies, tantôt organisé en grand ensemble selon un plan de masse volontariste.

A Annaba comme dans toutes les grandes villes, on assiste à la superposition des types d'habitat horizontal et vertical, ancien et récent, dans les mêmes portions de l'espace géographique.

La superposition des catégories sociales dans ces zones résidentielles est particulière, dans la mesure où elle ne répond pas en général à une occupation progressive étalée dans le temps, mais à une occupation improvisée sur une courte période et dans un contexte de grande mobilité sociale.

L'espace urbanisé se subdivise en sous-espaces socio-démographiques. Ces sous-espaces sont caractérisés par un certain nombre de dominantes dans les types d'habitat, les types de familles, les types d'activités, les caractéristiques démographiques. Le brassage de la population résultant de la mobilité géographique et sociale propre à la période, va parfois rendre difficile la mise en évidence des caractères dominants. En plus, la superposition dans les mêmes portions de l'espace urbain des types d'habitat vertical et horizontal se traduit souvent par la coexistence de catégories sociales différentes dans ces mêmes sous-espaces.

Pour mettre en évidence les zones socio-démographiques et leur réalité géographique, nous avons utilisé le procédé de la "matricé ordonnable" (83).

Les données utilisées sont issues de la carte mécanographique par district du recensement de 1966. Le problème posé se ramène à étudier les caractères de 224 districts de la commune d'Annaba, à partir d'une suite de 90 données concernant la population et l'habitat.

La critique des sources a déjà été présentée (cf. paragraphe 2.1 pages 73 et suivantes supra). L'on doit y ajouter une critique concernant l'unité géographique de base, le district. Dans la ville il est fréquent que le découpage en îlot aboutisse

(83) Jacques BERTIN, Graphique et mathématique: généralisation du traitement graphique de l'information, in "Annales" (Economies Sociétés Civilisations) 24ème année, Janv.-Févr. 1969, n°1, pp. 70-101.

à regrouper dans un même district des types d'habitat ou des établissements fonctionnels que l'analyse géographique doit considérer séparément. L'unité district de recensement, si elle présente l'avantage de rapporter à une aire localisée des informations statistiques précises, présente en revanche l'inconvénient de regrouper, dans les limites de la voirie, des établissements humains n'appartenant pas aux mêmes zones fonctionnelles. Cet inconvénient étant inhérent au découpage en unités de recensement, il convient de le souligner.

Nous avons ainsi une matrice comprenant 224 colonnes où s'inscrit la géographie (les districts) et 80 lignes où s'inscrivent les caractéristiques. L'avantage de la matrice réside en ceci, que l'on peut considérer simultanément un grand nombre de facteurs et individualiser en ligne ou en colonne tel ou tel facteur dans les étapes de la manipulation afin d'interpréter. La matrice nous évite toute perte d'information.

Les étapes de la manipulation se traduisent graphiquement par l'étude des groupements de facteurs dans le plan de la matrice au fur et à mesure que l'on réalise la diagonalisation.

La matrice diagonalisée traduit par des groupements visualisés graphiquement, l'existence des zones géographiques ou grappes de districts caractérisés par des groupements de facteurs définissant une typologie socio-démographique.

Les étapes de la manipulation nous ont conduit:

- à réduire l'information aux paramètres significatifs
- à mettre en évidence les zones géographiques sur la carte des districts d'Annaba en vue de déterminer les relations de proximité géographique et la localisation
- à comparer les relations internes à la matrice aux données externes pouvant aider à l'interprétation.

7.3.1. Méthode du traitement graphique et automatique

 de l'information

1ère Phase : La ville est découpée en unités géographiques correspondant aux plus petites unités d'enregistrement statistique du dernier recensement général de la population et de l'habitat.

Nous appelons ces unités "district". La commune urbaine d'Annaba est divisée en trois zones géographiques. Le chef-lieu ou agglomération au chef-lieu, les agglomérations secondaires, enfin la zone éparse; chacune de ces zones géographiques est subdivisée en districts de recensement, soit au total 224 districts pour les trois zones (dans les zones agglomérées, chaque district peut-être subdivisé en îlots).

La carte de ces districts et îlots est dessinée à l'échelle du 1/5.000e sur un fond stéréo-topographique de base; sur les réductions au 1/25.000e sont reportées les études de zones urbaines que le traitement graphique de l'information va permettre de cerner.

La méthode utilisée doit permettre une étude statique et dynamique, et à la limite une étude évolutive, rétrospective et prospective. Nous avons les éléments pour réaliser une étude du moment (instant $t = 4.4. 1966$).

2ème Phase : L'étude de la ville, de ses agglomérations secondaires et de sa zone éparse se ramène désormais à l'étude des 224 districts qui sont localisés sur carte géographique.

Cette série de 224 districts peut-être connue par un certain nombre de données socio-démographiques et concernant l'habitat.

a) le tableau matriciel des données quantitatives.

Les données recueillies sont présentées sous forme de tableau matriciel : - en colonne, les 224 districts (la géographie)

- en ligne, les 80 données socio-démographiques et concernant l'habitat.

b) le tableau matriciel des données relatives.

Un second tableau matriciel est alors tiré du premier tableau. Il va représenter quatre vingt taux, %, nombres moyens, indicateurs divers pour la série des 224 districts. La matrice ainsi obtenue a une dimension de 224 x 80..

Chacune des 80 séries de 224 districts est étudiée séparément en vue de calculer les variations par rapport à la moyenne. Pour cela, on réalise les opérations suivantes :

- établissement d'un diagramme de fréquence permettant d'étudier la distribution et d'extraire dans certains cas les valeurs situées en queue dans les maxima et minima.

- calcul de la moyenne de chacune des séries, dans certains cas, la moyenne est calculée après extraction des queues.

- calcul des écarts à la moyenne pour chaque district de chaque série.

- regroupement des écarts en 6 classes régulières d'écarts à la moyenne, trois classes pour les écarts positifs, trois classes pour les écarts négatifs; les valeurs situées en queue positive ou négative sont rapportées aux classes supérieures ou inférieures.

3ème Phase : Nous disposons désormais d'une matrice composée de :

- en colonne, les 224 districts (la géographie)
- en ligne, 80 séries dont les valeurs sont regroupées en 6 classes d'écarts à la moyenne de chaque série.

Nous pouvons passer au traitement graphique de l'information en utilisant deux types de matériel :

un matériel manuel les dominos, un matériel électronique - le tube cathodique ou unité d'affichage relié à un ordinateur.

Ces deux types de matériel ne permettent pas, pour l'instant, de réaliser exactement le même traitement graphique. Le matériel électronique (x) n'est expérimenté que depuis quelques mois, et pour l'instant, il est moins performant que le matériel manuel; son seul avantage actuel est la très grande rapidité avec laquelle il permet de traiter une matrice de 100 x 100.

a) le principe de la méthode.

- en passant d'un tableau matriciel en x, y, à un tableau matriciel graphique, on ajoute une troisième dimension, z qui est la variation rétinienne de l'image.

- pour cela on donne à chaque classe d'écart à la moyenne une valeur visuelle; les maxima seront noirs, les minima seront blancs et la gamme des valeurs intermédiaires pourra se situer dans des noirs de valeur croissante;

- la permutation des lignes et des colonnes permet au chercheur de procéder à tous les groupements qui lui paraissent significatifs. L'image permet de juger de relations entre les tendances dans les différentes séries étudiées.

- la permutation des lignes et des colonnes aboutit à une diagonalisation des valeurs maxima, laquelle permet d'obtenir une matrice regroupée définissant des zones caractérisées en colonne par une géographie et en ligne par une typologie.

b) la matrice ordonnable (matériel manuel)

La technique est celle de l'assemblage de dominos creux enfilés sur des tiges métalliques. On dispose de dix classes de valeurs visuelles allant du noir au blanc en passant par les gris. (donc 10 types de dominos creux permutable en ligne et en colonne).

 (*) Nous avons traité notre information dans l'hiver 1970-71 au laboratoire de cartographie de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes en deux séances de 10 jours chacune sous la direction de Monsieur le Professeur Jacques BERTIN.

Les dominos sont perforés dans les deux sens ce qui permet une manipulation en ligne et en colonne.

Cette technique, utilisée au laboratoire de cartographie de l'EPHE depuis plusieurs années, présente de nombreux avantages dont celui d'une manipulation ininterrompue tant que le chercheur n'a pas abouti.

Ne résidant pas en France au moment de notre étude, nous n'avons pu utiliser ce matériel de façon systématique. Cependant dans la dernière phase du traitement graphique des résultats obtenus dans la permutation de la matrice sur écran, nous avons traité sur dominos une matrice réduite à la typologie.

c) la matrice ordonnable (matériel électronique).

Nous avons utilisé ce procédé très nouveau, opérationnel depuis quelques mois. Nous avons fait les premiers essais de notre travail sur une matrice réduite; cela nous a permis de nous familiariser avec le procédé, avant de passer à la manipulation définitive. (xx)

Description de la méthode.

Il s'agit d'introduire les données de la matrice (écarts à la moyenne) sous forme de cartes mécanographiques perforées. Ces "cartes données" sont assemblées au programme type déjà élaboré. Par l'intermédiaire d'un lecteur de cartes on peut alors afficher la matrice sur un écran cathodique connecté à la mémoire de l'ordinateur. 5 symboles sont choisis sur la chaîne

 (xx) La perforation des cartes a été faite au laboratoire de cartographie de l'EPHE et au laboratoire de mécanographie de la Faculté des Sciences d'Orsay. Le traitement des données sur ordinateur a été réalisé au centre de calcul de la Faculté des Sciences d'Orsay. Le traitement de la matrice sur un écran cathodique CONTROL DATA a été réalisé au Centre National d'Etudes Spatiales de Bretigny sur un programme du laboratoire de cartographie de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. Nous remercions ici J. BERTRAND, chef de travaux et J.D. GRONOFF qui nous ont assisté dans toute cette phase du traitement automatique.

imprimante de l'ordinateur pour figurer les 6 classes de la matrice (6 classes d'écart à la moyenne). Les opérations se succèdent de la façon suivante :

- Affichage de la matrice sur l'écran
- Permutation des lignes et colonnes par entrée directe des ordres de permutation en utilisant un clavier selon un code. La permutation est réalisée à volonté et sous les yeux du chercheur.
- Sortie sur papier à l'imprimante de l'ordinateur de chaque étape de la permutation qui paraît nécessaire au chercheur (sortie listing en symboles de l'écran lesquels sont alpha-numériques et d'une qualité visuelle faible).
- Sortie des cartes perforées classées dans l'ordre de la permutation demandée, ces cartes étant destinées à une seconde sortie imprimante sur la machine de cartographie automatique du laboratoire de l'EPHE.

d) la permutation manuelle de listing par points proportionnels.

Cette seconde sortie est de loin la plus intéressante car elle nous donne la matrice permutée sur écran, telle que nous l'avons combinée mais cette fois présentée en points proportionnels aux classes d'écart à la moyenne. C'est un retour à la matrice visuelle. Autre avantage, nous pouvons continuer la permutation en changeant simplement l'ordre des cartes perforées avant de les présenter à nouveau au lecteur de carte. (Sortie listing à volonté, sous forme de points proportionnels de qualité visuelle élevée).

La permutation manuelle des lignes et colonnes se fait par découpage des listings. Les étapes de la permutation sont fixées par la photographie.

- Avantages et inconvénients de la méthode sur écran.

Les avantages résident dans la rapidité de la permutation sur écran et dans la possibilité de disposer de listings

fixant les différentes étapes de la permutation, sans oublier la possibilité de revenir à la machine de cartographie automatique.

- Les inconvénients sont de deux ordres : d'abord le fait que les opérations au clavier de l'écran occupent un grand nombre de K. en mémoire centrale de l'ordinateur. Il en résulte une certaine limitation du temps de permutation. Ensuite le fait que l'on ne puisse afficher à l'écran que 6 classes d'écart à la moyenne au lieu de 10 sur la matrice manuelle en dominos. D'où une perte de finesse de l'information. Enfin le fait que l'on ne puisse afficher que des matrices ne dépassant pas 100 x 100.

Nous avons dû diviser notre matrice de 224 x 80 en trois matrices. Cet inconvénient est supprimé en effectuant des permutations à la main sur les listings sortis de la machine carto-automatique au laboratoire de l'EPHE et en utilisant le laboratoire photo pour fixer les diverses étapes de la manipulation.

En définitive :

La ville étudiée est transposée en une matrice ordonnable à deux dimensions (80 séries de 224 unités géographiques).

On est passé de la carte des 224 districts connus par leurs coordonnées et leurs caractéristiques (démographie, habitat, activité,...) à la matrice des écarts de chaque district à la moyenne de la ville pour chaque série caractéristique.

La permutation des lignes et des colonnes permet de mettre en évidence les tendances indépendamment des nombres absolus. La diagonalisation de la matrice permet d'aboutir à une matrice regroupée définissant des zones géographiques dans la ville selon une typologie précise. Les groupements diagonalisés des écarts positifs et des écarts négatifs (en ligne) correspondent à des groupes de districts définissant des zones (en colonne).

On peut alors revenir à la cartographie et localiser les zones urbaines morpho-fonctionnelles définies comme des grappes de districts sur le plan de la ville. Nous appelons ces zones les "zones socio-démographiques".

Nous présentons ci-après :

A) la table des données "caractéristiques" par district (80 données).

B) La liste des paramètres retenus pour l'étude matricielle de la ville, après manipulation sur écran. (49 paramètres).

Table A): données - caractéristiques de la matrice par districts d'Annaba (valeurs relatives, moyennes, indices).

<u>Numéros d'ordre</u>	<u>Titre des lignes</u>
01 :	% familles 2 parents et enfants / familles totales
02 :	% familles sans enfants / familles totales
03 :	% familles un parent + enfants / familles totales
04 :	% familles de célibataires / familles totales
05 :	Nombre moyen de personnes dans familles secondaires (autres que Famille du Chef de ménage).
06 :	Nombre moyen d'enfants total dans familles secondaires
07 :	Nombre moyen d'enfants de 15 ans dans familles secondaires
08 :	Nombre moyen de personnes dans ménages
09 :	Nombre moyen d'enfants total dans ménages
10 :	Nombre d'enfants de 15 ans dans ménages
11 :	Nombre moyen de personnes dans familles chef de ménage
12 :	Nombre moyen d'enfants total dans familles chef ménage
13 :	Nombre moyen d'enfants de 15 ans dans familles chef ménage
14 :	% de résidents en Algérie / population totale
15 :	% de femmes / population totale
16 :	% d'hommes 0-14 ans / hommes total
17 :	% d'hommes 15-49 ans / hommes total
18 :	% d'hommes 50-64 ans / hommes total
19 :	% d'hommes 65 et + / hommes total

- 20 : % de femmes 0-14 ans / femmes totales
- 21 : % de femmes de 15-49 ans / femmes totales
- 22 : % de femmes de 50-64 ans / femmes totales
- 23 : % de femmes de 65 et + / femmes totales
- 24 : % d'occupés / population totale
- 25 : % d'occupés / population de 15-64 ans
- 26 : % de sans travail (STR) / population totale
- 27 : % de STR / population de 15-64 ans
- 28 : % d'étudiants et écoliers / population totale
- 29 : % d'agriculteurs / population totale
- 30 : % d'agriculteurs indépendants / population totale
- 31 : % d'ouvriers agricoles salariés réguliers et saisonniers / population totale.
- 32 : % d'employés dans l'industrie / occupés
- 33 : Nombre moyen de ménages / occupés
- 34 : % d'agriculteurs / occupés
- 35 : % d'employés dans industrie et service / occupés
- 36 : % d'employés dans industrie / population totale
- 37 : % d'employés des services / population totale
- 38 : % d'employés industrie et services / population totale résidente.
- 39 : Nombre moyen d'occupés par ménage
- 40 : Nombre moyen d'employés dans industrie / ménages
- 41 : Nombre moyen d'employés dans services / ménages
- 42 : Nombre moyen d'agriculteurs / ménages
- 43 : Nombre moyen d'employés industrie et services / ménages
- 44 : Rapport fécondité : enfants 0 an / femmes 15-49 ans
- 45 : % enfants 0 an / enfants 0-14 ans
- 46 : % femmes 15-49 ans / population totale
- 47 : % d'illétrés / population totale
- 48 : % de lettrés en arabe / population totale

pourcentages du district dans le total des districts.

- 49 : % d'actifs mal déterminés /total
- 50 : % d'actifs salariés des services administratifs/total

- 51 : % d'actifs "indépendants" des services personnels/total
- 52 : % d'actifs "indépendants" de l'industrie / total
- 53 : % d'actifs de l'industrie / total
- 54 : % d'actifs de l'agriculture indépendants et salariés/total
- 55 : % d'étudiants scolarisés en secondaire et supérieur/total
- 56 : % de population 18-59 ans / total
- 57 : % de population 1-5 ans / total
- 58 : % de population 6-14 ans (scolarisables) / total
- 59 : % de population de 18-59 ans / population totale du district.
- 60 : (en reserve)
- 61 : % de constructions ordinaires habitées/total des constructions.
- 62 : % de constructions ordinaires habitées construites après 1945 / total des constructions.
- 63 : % de logements habités par ménages ordinaires dans les constructions ordinaires / total logement.
- 64 : Nombre moyen de personnes résidentes par construction ordinaire.
- 65 : Nombre moyen de résidents par constructions particulières
- 66 : Nombre moyen de logement par constructions ordinaires habitées.
- 67 : Nombre moyen de pièces par logement habité par des ménages ordinaires dans les constructions ordinaires.
- 68 : Nombre moyen de personnes résidentes par logement habité dans toutes constructions.
- 69 : Nombre moyen de personnes résidentes par logement habité dans les constructions ordinaires.
- 70 : Nombre moyen de personnes résidentes, par pièces des logements habités.
- logements habités par des ménages ordinaires dans les constructions ordinaires
- 71 : % de logements équipés complètement / total
- 72 : % de logements équipés de l'eau réseau public/total

- 73 : % de logements équipés de baignoire-douche / total
 74 : % " " " " cabinet / total
 75 : % " " " " l'électricité / total
 76 : % " " " " du gaz / total
 77 : % " " " " de cuisine à usage exclus./total
 78 : % de constructions ordinaires de 3 étages et +/idem total
 79 : % de constructions ordinaires à ouvertures ext./idem total
 80 : % de constructions ord. avec égout / idem total
 81 : % de personnes par pièces des logements habités par des ménages ordinaires dans les constructions ordinaires / idem total.

Les caractéristiques retenues sont, selon le cas :

- des pourcentages par district dans le total d'Annaba
- des taux par district
- des nombres moyens et indices par district.

Les données caractéristiques par district du recensement de 1966 sont issues du fichier du CERP-Alger (xxx).

B) : Paramètres de la matrice ordonnée définissant la typologie socio démographique d'Annaba.

Dans la matrice, la géographie (les districts d'Annaba) est-en colonne et les paramètres socio-démographiques en ligne. Les opérations préalables au traitement sur écran nous ont permis de déterminer 49 paramètres significatifs dans l'ensemble des 80 données caractéristiques.

Les numéros de chaque paramètre du Tableau B ci-après, correspondent à la classification du Tableau A.

Table B) :

- 80 : % constructions avec égout
 31 : % agriculteurs salariés reg. et sais. / population totale
 34 : % agriculteurs indépendants + sal. reg. et sais/occupés.

(xxx) Pour permettre l'utilisation des données du recensement de 1966 dans les études de planification régionale et urbaine, le CERP a mis au point sur ordinateur dans son centre de calcul d'Alger un fichier par district de recensement des principaux résultats. Nos propositions pour la mise au point de ce fichier ont été retenues par le CERP.

- 70 : moyenne de résident par pièce dans logements habités
 18 : % d'hommes 15-64 ans / hommes
 19 : % hommes de 65 ans et plus / hommes
 04 : % familles de célibataires
 21 : % femmes 15-49 ans / femmes
 23 : % femmes 65 ans et plus / femmes
 02 : % familles sans enfant
 22 : % femmes 50-64 ans / femmes
 24 : % occupés présents / population totale
 75 : % logements habités avec électricité
 03 : % familles / parent + enfants
 79 : % constructions ordinaires avec égout
 64 : moyenne de résidents par construction ordinaire
 66 : moyenne de logements par construction ordinaire
 48 : % lettrés en arabe / population totale
 46 : % femmes 15-49 ans / population totale
 15 : % femmes / population totale
 17 : % hommes 15-49 ans
 45 : % enfants de 0 an / enfants 0-14
 35 : % employés industrie + services / occupés
 28 : % étudiants et écoliers / population totale
 37 : % employés services / population totale
 39 : moyenne d'occupés par ménage
 40 : moyenne employés industrie par ménage
 43 : moyenne employés industrie et services par ménage
 78 : % constructions ordinaires de 3 étages et plus
 77 : % logements habités avec cuisine
 76 : % logements habités avec gaz
 72 : % logements habités avec eau courante
 50 : % salariés des services administratifs
 55 : % étudiants en secondaire et supérieur
 57 : % population de 1-5 ans
 44 : indice de fécondité : enfants 0 an / femmes 15-49 ans
 71 : % logements habités équipés complètement
 05 : moyenne de personnes par familles secondaires
 67 : moyenne de pièces par logement habités

- 01 : % familles 2 parents + enfants
- 32 : % employés de l'industrie / occupés
- 08 : moyenne de personnes par ménage
- 09 : moyenne d'enfants par ménage
- 20 : % femmes 0-14 ans / femmes
- 10 : moyenne d'enfants moins de 15 ans par ménage
- 30 : % agriculteurs indépendants / population totale
- 61 : % constructions ordinaires habitées
- 62 : % constructions ordinaires habitées datant après 1944
- 65 : moyenne résidents par construction particulière.

7.3.2. Premiers résultats de la permutation matricielle

La série des matrices M.2, M.3 et M.4 visualise les étapes de la permutation. En M.4, nous avons mis en évidence la stratification géographique de la population urbaine d'Annaba en 1966, selon une typologie permettant de définir sa morphologie sociale.

19 zones socio-démographiques apparaissent en abscisse et 7 éléments de typologie en ordonnée.

Les éléments qui ne s'ordonnent pas ont été séparés dans la zone A. Initialement cette zone comprenait tous les districts épars et des agglomérations secondaires. Ils pouvaient s'ordonner en une seconde matrice que nous ne présentons pas, notre étude étant ici limitée à la population urbaine d'Annaba. N'apparaissent en zone A sur la matrice M.4 que les districts appartenant à l'agglomération. On remarque sur les cartes associées à la matrice qu'ils sont caractérisés par une localisation dans des zones presque vides à quelques exceptions près et qu'ils ne sont pas mitoyens.

Les cartes C.M.1. et C.M.2. présentent la répartition des zones. La carte C.M.2 propose un classement en valeurs décroissantes selon l'intensité des caractères urbains.

L'intensité maximum des caractères urbains associant à des logements possédant le maximum d'équipement, une population connaissant un niveau d'activité maximum, est figurée en noir sur la carte et concerne la zone 9. En légende de II.4 on remarque en typologie que les paramètres déterminants sont situés en (IV) et (V).

L'intensité minimum des caractères urbains est figurée par des points tangents. Les zones concernées sont les zones 1 et 2. On remarque en typologie, la charge démographique (II et VI), associée à des logements sous-équipés (V) et à un niveau d'emploi très faible au regard de la charge démographique.

En première approche, le classement des zones selon l'intensité décroissante des caractères urbains est le suivant: Zones 9, 6, 11, 12, 7, 10, 8, 3, 14, 13, 4, 16, 15, 17, 18, 19, 2 et 1.

Chaque élément de la typologie peut être caractérisé par les paramètres déterminant.

Nous proposons la classification suivante:

- I. activités agricoles
- II. familles et ménages
- III. fécondité et âge
- IV. activités non agricoles
- V. équipements des logements
- VI. âge et sexe
- VII. types de construction.

Dans cette avant-dernière étape de la permutation de la matrice II.4 nous avons transposé les 19 zones géographiques sur la carte de la ville. (cf. carte C.M.2).

Deux critères nous paraissent importants:

- un critère de proximité géographique puisqu'il s'agit de définir des zones dans l'espace urbain. Ces zones sont des grappes de districts. Dans la permutation des colonnes, au fur et à mesure de la diagonalisation, nous avons repéré la position géographique des districts pour suivre sur la carte la constitution des zones.

- un critère d'appartenance des facteurs à une typologie potentielle. Dans la permutation des lignes, au fur et à mesure de la diagonalisation, nous avons vérifié si l'association des facteurs traduisait des regroupements permettant de définir une typologie. Nous n'avons pas cependant cherché une homogénéité parfaite. Par exemple, les facteurs concernant les constructions ou les logements ne sont pas systématiquement regroupés.

Les groupes de facteurs définissant la typologie sont caractérisés par une dominante de facteurs homogènes auxquels sont associés des facteurs secondaires.

La diagonalisation met ainsi en évidence des corrélations simples et d'autres plus complexes.

7.3.3. Diagonalisation et typologie

La matrice initiale M.1, lors de la transcription graphique du tableau des données, comprenait : 80 indicateurs x 224 districts = 17.920 données.

La matrice M.4 après simplification par manipulation sur écran catodique, ne comprend plus que : 49 indicateurs x 191 districts = 8.988 données.

La matrice M.4 a été réduite dans les deux dimensions :

- l'aire géographique a été réduite et l'on a éliminé l'ensemble des districts épars et des agglomérations secondaires qui n'entraient pas dans notre analyse.

- sur les 80 indicateurs initialement collectés, 49 ont paru représenter les éléments de base d'une typologie lors des premières étapes de la manipulation sur écran.

La matrice M.4 se lit dans les trois dimensions. En "x", les districts (éléments insécables), en "y", les critères d'analyse et en "z", une grandeur croissante ou décroissante visualisée par une quantité proportionnelle de noir.

La matrice M.4 a permis de préciser une typologie que l'on peut par simplification désigner par ses caractères dominants : I. AGRICULTEURS

II. JEUNES

III. FECONDITE

IV. TRAVAIL INDUSTRIE ET SERVICE

V. LOGEMENTS MODERNES

VI. ADULTES ET VIEILLARDS

VII. HABITATIONS APRES 1945

La permutation finale de la matrice M.4 demande un changement d'échelle visuelle, une simplification de l'image, une généralisation. Nous allons donc réduire la matrice M.4 à la typologie avant de reprendre la manipulation.

a) la matrice réduite à la typologie

Dans la matrice M.4 chaque point noir représente en "x", une localisation géographique (le district), en "y", un facteur caractéristique (habitat, âge, activité...), en "z" une proportion visualisée par la taille du point noir.

Les grappes de points définissent des zones géographiques caractérisées par la présence ou l'absence plus ou moins intensive de tels groupes de facteurs.

La matrice réduite à la typologie (cf. planche M.4 typologie) se présente comme un tableau composé de cases. A chaque case correspond une zone géographique en "x" et un élément de la typologie en "y". Les tendances de la matrice s'affirment en "z" par une quantité de noir ordonnée selon l'importance des points dans la case correspondante de la matrice générale. A la simplification de l'image correspond une simplification de la légende. Les cases sont numérotées de 0 à 19 en "x" (la géographie) et de I à VII en "y" (la typologie). Nous abordons alors une nouvelle étape de la manipulation avec une matrice visuellement simplifiée qui met en évidence les tendances apparues dans les étapes précédentes.

La simplification des titres des lignes permet de mieux caractériser le poids des indicateurs dominants. En colonne apparaissent maintenant les n° A à I9 des zones géographiques.

7.4. L'INTERPRETATION

La carte C.M.3 transcrit la division d'Annaba en zones socio-démographiques résultant de l'interprétation de la matrice M.5.

L'ordonnance visuelle traduit d'une part, l'opposition entre une zone d'urbain complet (noir) et une zone de sous-intégration croissante (dégradé de gris au blanc), et d'autre part, l'existence d'une zone d'urbain intermédiaire (dégradé du noir au gris).

L'urbain complet comprend un habitat qui n'est pas toujours récent (en général antérieur à 1945) mais qui est équipé complètement en majeure partie (eau, gaz, électricité, cuisine, wc). Cet habitat est occupé par une population active travaillant essentiellement dans le tertiaire (surtout les services) et partiellement dans l'industrie.

L'urbain intermédiaire comprend tous les types d'habitat, de l'habitat ancien jusqu'à l'habitat très récent postérieur à 1959 y compris de grands ensembles. Cet habitat est occupé par une population active travaillant dans le tertiaire et l'industrie et parfois dans l'agriculture. Le poids démographique des jeunes est plus important que dans les deux autres zones. Le sous-emploi est déjà plus visible.

L'urbain sous-intégré comprend aussi bien des zones d'habitat traditionnel, de grands ensembles, des cités d'habitat sommaire ou des bidonvilles. La sous-intégration est ici d'abord économique et se traduit par l'importance croissante de l'inactivité déclarée et le sous-emploi. Les actifs déclarant une profession sont surtout occupés dans l'industrie ou l'agriculture. Les autres sont des travailleurs occasionnels manœuvres ou saisonniers agricoles.

Le tableau suivant résume les dominantes dans la typologie des zones et sous-zones.

Valeurs visuelles Carte C.M.3	NOIR	GRIS	BLANC
GEOGRAPHIE	URBAIN COMPLET	URBAIN INTERMEDIAIRE	SOUS INTEGRATION
TYPOLOGIE	DOMINANTES		
LOGEMENTS EQUIPES	Eau Gaz Electricité Cuisine Complet (+wc) 3 étages et +	Eau Gaz Electricité Cuisine 3 étages et +	Eau Electricité
HABITAT RECENT	Avant 1945	Avant 1945 Après 1945	Après 1945
ACTIFS INDUSTRIE SERVICES	Occupés Services	Industrie	
CHARGE DEMOGRAPHIQUE	Enfants 1er âge Fécondité	Enfants 1er âge Fécondité	Enfants 1er âge Fécondité
JEUNES	Enfants Log.pièces nombreuses Familles se- condaires	Enfants Ménages nom- breux	Enfants Ménages nombreux
ADULTES AGES	Adultes Vieux Célibataires	Adultes Célibataires Densité par pièce	Adultes Vieux Densité par pièce
AGRICULTEURS		Salariés régu- liers Salariés sai- sonniers	Salariés régu- liers Salariés sai- sonniers Indépendants

La carte C.M.3 et la matrice M.5 visualisent 9 zones socio-démographiques et 20 sous-zones traduisant une optimisation de la matrice M.4 et de la carte dérivée C.M.2.

A chaque zone géographique correspond un certain nombre de sous-zones, lesquelles sont des grappes de districts identifiables un à un en colonne et localisables sur la carte des districts par leur numéro.

Chaque zone socio-démographique est identifiée par son ou ses caractères dominants. Elle est en même temps une grappe d'indicateurs identifiables en ligne.

7.4.1. Les zones socio-démographiques

La ville d'Annaba a progressivement occupé son espace selon 4 axes à partir du noyau historique de la Medina :

- un axe Nord-Ouest, le centre ville XIX e siècle et le faubourg St Anne en plaine
- un axe Nord, Beauséjour, St Cloud à travers les collines vers le littoral
- un axe Sud-Ouest dans la plaine agricole
- un axe Sud, la zone portuaire puis au-delà d'Hippone le franchissement de l'oued Seybouse.

La ville d'avant 1962 peut se décrire schématiquement comme divisée en quatre zones socio-démographiques selon ces orientations géographiques. Autour du noyau constitué par un doublet caractéristique des villes du Maghreb (la Medina et la ville européenne de style méditerranéen XIXe siècle) on constate :

- dans l'axe Nord, les quartiers européens aisés
- dans l'axe Nord-Ouest, les quartiers des classes moyennes
- dans l'axe Ouest, les quartiers populaires
- dans l'axe Sud, la zone portuaire et industrielle.

La ville que nous observons en 1966 n'a pu entièrement échapper à ce zonage géographique orienté en fonction du site (Cf. carte C.M.3).

Cependant les caractères socio-démographiques sont plus complexes et le zonage traduit des changements profonds dans le contenu et la répartition de la population des différents quartiers.

Les principaux caractères qui apparaissent à la lecture des matrices M.4 et M.5 peuvent se résumer ainsi :

- superposition des catégories sociales traduisant les brusques changements dans l'occupation des quartiers
- charge démographique de l'habitat
- inadaptation des logements, car présence fréquente de familles secondaires dans les ménages et nombre élevé de personnes par pièce
- faible nombre d'occupés présents par ménage
- chômage et sous-emploi des actifs potentiels surtout dans les ménages nombreux.

Le brassage de la population et la coexistence des catégories sociales dans les mêmes zones tendent à masquer la présence de caractères dominants sauf dans la zone A "urbain complet".

a) La zone A - Urbain complet : c'est à la fois le coeur et l'extension la plus moderne de la ville. Elle comprend d'une part, le centre-ville (sous-zone 6) du cours de la Révolution au quartier Mistral et à la place de la sous-préfecture, et d'autre part les quartiers résidentiels aisés de l'axe nord jusqu'àù littoral (sous-zone 9).

Elle comprend les logements les plus grands par le nombre de pièces, les mieux équipés, occupés par des familles nombreuses mais avec le taux d'occupation le plus faible par pièce. Le nombre d'actifs occupés par ménage est au maximum. Ils se situent principalement dans la branche des services avec une nette dominante de salariés administratifs.

- Signe particulier: le détachement des grands ensembles modernes sur le littoral au Nord-Est, lesquels se classent dans la zone intermédiaire (C) ce qui traduit un changement de niveau social.

La comparaison des deux sous-zones montre des différences sensibles.

Le centre ville proprement dit (sous-zone 6) comprend moins d'enfants de 0 à 14 ans par ménage que d'enfants du 1er âge. On y recense relativement aux autres zones plus de familles d'un parent avec enfants (veufs, divorcés, séparés). On retrouvera cette caractéristique dans le quartier mitoyen de la

Medina (zones E et G).

Autre caractéristique commune avec la Medina, la présence relativement importante de fermes de 50 à 64 ans.

La zone d'extension nord, Beauséjour, St Cloud (sous-zone 9) comprend un maximum de logements complètement équipés, c'est-à-dire comprenant l'eau, le gaz, l'électricité, une salle d'eau, un wc, une cuisine. Le nombre d'enfants de 0 à 14 ans par ménage est plus important que dans la sous-zone 6 de même que la proportion d'enfants du 1er âge. Il s'en suit une proportion plus importante d'enfants scolarisés dans la population totale.

Si les actifs occupés présents sont relativement aussi importants dans les deux sous-zones, le poids des actifs des services est plus net dans la sous-zone 9.

Autre différence importante: le centre ville (sous-zone 6) comprend une proportion plus faible de constructions destinées à l'habitation et dans l'ensemble la majorité des constructions sont antérieures à 1945. C'est bien le centre commercial, la "city"; au contraire, la sous-zone 9 connaît un maximum de constructions destinées à l'habitation dont une certaine proportion est postérieure à 1945 et comprend plus de 3 étages.

b) La zone de l'urbain intermédiaire (B, C et D)

Elle comprend d'une part, la zone B d'extension Nord-Ouest et Ouest et d'autre part les zones périphériques C et D où domine un habitat vertical collectif récent.

La caractéristique principale est la superposition des catégories sociales.

La zone B comprend essentiellement la première extension de la ville à l'Ouest vers le faubourg St Anne et ses prolongements vers l'Orangerie d'une part et vers l'asile de vieillards d'autre part.

Dans l'ensemble dominant les constructions de moins de 3 étages. Les logements sont équipés de l'électricité, du gaz et d'une cuisine mais n'ont pas tous l'eau courante et les installations sanitaires.

Le taux d'occupation dans la population active est moyen ou faible et les emplois industriels ont un poids égal aux emplois dans les services.

La subdivision en trois sous-zones (10, 11 et 12) est assez nette sur la matrice mais leurs limites géographiques témoignent d'un emboîtement assez complexe dans le tissu urbain.

La mobilité géographique et sociale qui a caractérisé la population de la ville depuis 1962 peut expliquer ce manque d'homogénéité. La comparaison des caractéristiques des sous-zones montre des différences sensibles.

La sous-zone 11 correspond pour l'essentiel à l'extension du faubourg St Anne et au-delà au quartier Elisa et aux cités qui entourent l'asile de vieillards. Elle se différencie des sous-zones 10 et 12 par un poids relativement plus grand d'occupés de l'industrie et des services, par un nombre important d'enfants du 1er âge et de 0 à 14 ans et par un habitat antérieur à 1945 avec quelques îlots récents.

L'équipement des logements en électricité, gaz et cuisine est une dominante nette mais les installations sanitaires font défaut. Les constructions à usage d'habitation sont les plus nombreuses.

La sous-zone 12 correspond au noyau initial du quartier St Anne et aux quartiers colonne Randon et les halles. Les constructions à usage d'habitation dominent encore quoique de façon moins nette. La population est plus âgée et le taux d'occupation moins élevé. Les logements sont en général moins bien équipés et le nombre de personnes par pièce est plus élevé. Des trois sous-zones c'est celle qui compte le plus d'agriculteurs ce qui ne manque pas d'être étonnant puisqu'elle est la plus enclavée dans l'agglomération et la plus proche du centre.

La sous-zone 10 est fractionnée en quatre sous-espaces, le quartier St Ferdinand mitoyen du centre ville, quelques îlots à l'Est du stade Pantaloni, la cité Boussut au pied du village des Beni M'haffer et la cité Didouche Mourad à l'Ouest de l'usine à gaz. Des trois sous-zones c'est celle qui a le

taux de logements équipés le plus élevé. La population y est dans l'ensemble plus jeune, les enfants du 1er âge et les enfants de moins de 15 ans plus nombreux et l'indice de fécondité plus fort. Le taux de scolarisation est élevé mais en rapport avec le plus grand nombre d'enfants. Le taux d'activité est faible dans l'ensemble. Des quatre sous-espaces c'est la cité Didouche Mourad qui cumule le plus faible taux d'activité par ménage et le plus fort nombre de personnes par pièce dans les logements.

Ici la zone socio-démographique correspond à des éléments très différents du tissu urbain, grands ensembles anciens (cité D. Mourad), habitat pavillonnaire et immeubles à étages (Pantaloni, Boussut, St Ferdinand).

La zone C comprend aussi bien des grands ensembles récents que des constructions plus anciennes de type pavillonnaire. Dans le paysage urbain les grands ensembles neufs dominent très nettement mais statistiquement ils n'apparaissent pas, les maisons individuelles antérieures à 1945 étant plus nombreuses que les unités d'habitation collectives récentes. Les quatre sous-zones (7,8,15 et 17) se situent à la périphérie de la ville, à l'opposé les unes des autres, dans l'axe d'extension Nord d'une part (7,8 et 15) et dans l'axe d'extension Ouest d'autre part (17). La zone, dans l'ensemble, est caractérisée par une contradiction entre le nombre élevé de logements équipés et le faible taux d'activité dans des ménages aux enfants nombreux. Le paysage est incontestablement urbain, les constructions neuves dominent, mais les niveaux de vie ne semblent pas en relation avec les types d'habitat. Autre dominante, la jeunesse de la population de la zone et la faible proportions d'adultes âgés et de vieillards.

Les sous-zones 7,8 et 15 constituent deux enclaves de population à niveau de vie non stabilisé dans l'axe d'extension Nord (zone B) en général habitée par des populations de niveau de vie élevé (Beauséjour, St Cloud).

La sous-zone 17 à l'Ouest est fractionnée en deux sous-ensembles, l'un apparaissant comme un îlot au niveau de vie

plus élevé dans le quartier d'Qed Eddheb, l'autre comme un îlot au niveau de vie plus précaire dans le quartier Elisa. La surcharge démographique de l'habitat apparaît nettement avec un nombre élevé de personnes par famille secondaire et un nombre très élevé d'enfants par ménage. Dans la ville d'Annaba c'est même un des quartiers où les ménages sont les plus nombreux avec le plus grand nombre d'enfants du 1er âge et de moins de 15 ans.

Les sous-zones 7,8 et 15 correspondent d'une part aux cités Patrice Lumumba, des mille logements, Menadia, les Crêtes face à la baie des Caroubiers le long de la plage Gassiot et d'autre part, au quartier Kouba face à la baie des Corailleurs. Morphologiquement elles appartiennent aux quartiers de luxe, dressant haut la silhouette de leurs grands ensembles face à la mer. Sociologiquement, leur population constitue dans les quartiers de luxe un îlot de population au niveau de vie inégal. Le taux d'activité est moyen ou faible avec de grandes différences d'un district à l'autre. Dans certains districts domine la population employée dans l'administration et les services, dans d'autres celle employée dans l'industrie.

Dans l'ensemble cette zone C, que ce soit dans les quartiers aisés du Nord ou dans les quartiers populaires d'Qed Eddheb à l'Ouest, rappelle ces cités d'habitation modernes des grandes villes où vit une population de familles nombreuses aux parents jeunes et dans lesquelles les problèmes du sous-emploi d'une partie des parents sont aggravés par le désœuvrement des enfants.

La zone D comprend une partie de la cité Chaumette d'Qed Eddheb (sous-zone 15) et le quartier populaire ancien de la cité Port Saïd situé le long du port entre la gare et les moulins d'Hippone au Sud de la ville (sous-zone 4). C'est dans l'ensemble un quartier populaire à ménages nombreux. L'habitat de type "million" de la cité Chaumette est plus récent que celui de la cité Port Saïd.

Cette zone de l'urbain intermédiaire (B,C et D) qui morphologiquement présente tous les caractères extérieurs de

l'urbanisation apparait comme démographiquement surpeuplée et inégalement intégrée au processus de l'urbanisation économique.

c) La zone de sous-intégration

On y observe deux tendances différentes :

- l'une où la sous-intégration résulte d'un écart croissant avec les zones d'urbanisation rapide et intense, c'est le cas de la Médina, du village des Beni M'haffer, et de cités périurbaines comme la cité Seybouse (ex Joanonville) ou les cités Auzas et Chancel d'Oued Eddheb face au champ de manoeuvre.

- l'autre où la sous-intégration correspond à un état marginal par rapport au fait urbain, aussi bien géographiquement que sociologiquement; le migrant d'origine rurale s'est fixé aux portes de la ville et cherche les voies de son assimilation à la population urbaine.

La zone E est constituée par les lotissements d'habitat pavillonnaire de la cité Seybouse. Sa localisation est marginale au Sud de la ville dont elle est séparée par l'embouchure de l'Oued Seybouse que l'on franchit par un pont étroit. C'est une zone à l'écart. L'habitat est ancien, en général incomplètement équipé. La composition par âge de la population est mieux équilibrée. Le poids des enfants n'est pas négligeable mais les adultes âgés et les vieillards sont proportionnellement proches de la moyenne. Le taux d'activité dans les services et l'industrie est supérieur à la moyenne. Le quartier laisse l'impression d'une cité d'habitation d'ouvriers et d'employés anciennement urbanisés. Face aux usines d'Hippone vers l'Ouest, face à la mer au Nord et à l'Est, entouré de petites industries et de domaines agricoles, c'est un quartier qui semble ignorer le chaos de l'urbanisation sauvage. Mais la tendance actuelle d'industrialisation de la zone Sud de la ville tend à isoler davantage cet îlot qui pouvait, il y a 20 ans peut-être, faire penser à quelque cité de pêcheurs.

La zone F comprend d'une part, la Médina (sous-zone 3) à l'exclusion de ses îlots centraux et d'autre part, les cités Auzas et Chancel d'Oued Eddheb (sous-zone 5). Dans des types

d'habitat ancien très inégalement équipé d'eau, d'électricité ou de cuisine, vivent ici des populations où le poids des adultes âgés et des vieillards est la caractéristique la plus nette. Quelques îlots de la basse Medina proche du cours de la Révolution sont occupés par une population plus jeune dans des logements mieux équipés.

Les cités d'Oued Eddheb concentrent un nombre élevé de personnes par pièce. La population active a un taux d'occupation un peu inférieur à la moyenne et davantage dans l'industrie que dans les services.

Dans la Medina le nombre de personnes par pièce est un peu inférieur à la moyenne pour la population résidente. On doit cependant souligner le grand nombre d'hôtels dortoirs dont la population est classée comme visiteur alors qu'elle y réside pour une grande part de façon continue. Le taux d'occupation dans la population active est un peu inférieur à la moyenne. La population active de la haute Medina se déclare comme salarié régulier ou saisonnier dans l'agriculture dans une proportion notable, alors que celle de la basse Medina proche de la ville travaille plutôt dans le secteur tertiaire.

La zone G comprend d'une part l'extrémité Nord de l'agglomération et d'autre part l'extrémité Sud autour d'Hippone. La population peu nombreuse est dans l'ensemble jeune, le taux d'activité est supérieur à la moyenne et les actifs s'emploient aussi bien dans l'industrie, les services ou l'agriculture. La sous-zone Nord comprend, d'une part, les fermettes et petites cités du Val Mascort sur les versants de l'Oued Kouba, et d'autre part, la zone littorale de la plage Fabre où coexistent des constructions à usage d'hôtel ou de restaurant, des villas aisées aujourd'hui "bien vacants" et un habitat rural sommaire sur les hauteurs du Kef Lonette. Les villas sont occupées par des ménages nombreux comprenant des familles secondaires également nombreuses. Dans les vallons et sur les hauteurs l'habitat rural sommaire témoigne de l'exode rural des populations de l'Edough principalement du Cap de Garde.

La sous-zone Sud comprend l'habitat dispersé autour du site d'Hippone et la cité Chaumarelle . Les établissements industriels, les domaines agricoles et le site d'Hippone et de la basilique St Augustin dominent le paysage. C'est une zone où la fonction résidentielle est secondaire et appelée à disparaître.

Dans l'ensemble la zone G est peu peuplée et à l'écart en tant que zone résidentielle.

La zone H comprend :

- dans l'extension Sud-Ouest de l'agglomération (sous-zones 19 et 1) des cités telles la cité Meyron dans le quartier de l'Orangerie et la cité Bou Hamra, ou des bidonvilles tel le bidonville du cimetière israélite et le bidonville de Bou Hamra

- au Nord-Ouest de l'agglomération, elle englobe la partie haute du quartier Zaffrania à vocation agricole derrière l'hôpital civil (sous-zone 13).

La partie haute du quartier Zaffrania est peu peuplée. Par contre, la partie Sud-Ouest comprenant les cités et les bidonvilles connaît une population particulièrement dense.

Cette zone H est, surtout au Sud-Ouest de la ville, le lieu où se concentrent les populations en pleine mutation sociologique parce que déracinées de la campagne et connaissant les conditions d'habitat et de travail les plus difficiles.

On peut la caractériser comme la zone des bidonvilles et du sous-prolétariat. Le poids des adultes est net et l'on compte plus d'hommes que de femmes. C'est une zone de forte densité de population et de faible niveau d'activité.

La cité Bou Hamra apparaît comme un îlot d'habitat récent et sous-équipé, ce qui s'explique par le fait qu'il s'agit essentiellement d'une cité de recasement.

Les bidonvilles sont de deux types. Celui du cimetière israélite est réellement fait de matériaux de récupération les plus pauvres. Par contre celui de Bou Hamra est un mélange d'habitat rural sommaire, de bidonville et d'un type d'habitat spontané que l'on peut décrire comme "bien construit avec des

moyens de fortune". On observe en effet un grand nombre de maisons en planches de récupération recouvertes de tôle soudée, de zinc ou de fer galvanisé. Si l'on interroge les habitants, on apprend que quelques hommes par ménage travaillent régulièrement dans le bâtiment essentiellement, et que les femmes élèvent des poules et des moutons dans des enclos fermés. On a l'impression d'une vie organisée à partir du bricolage et de la débrouillardise. Les ménages commencent à compter sur des revenus réguliers.

Les chantiers d'extension des cités de recasement sont d'une architecture plus avenante et faits en matériaux plus solides et les habitants des bidonvilles sont inscrits à la mairie pour y être relogés.

La zone H dans l'ensemble apparaît comme une zone marginale, sous-prolétarienne, mais où la dynamique du fait urbain est en marche. La sous-intégration n'y est pas irréversible.

La zone I comprend, d'une part, le cœur de la haute Médina, le village des Beni M'Haffer (sous-zone 2) et d'autre part, des îlots peu peuplés dispersés à la périphérie (sous-zone A). La population est plutôt âgée, l'habitat sous-équipé, et le taux d'activité faible avec une dominante agricole sauf dans quelques îlots du village des Beni M'Haffer où dominent les actifs de l'industrie et des services. Le caractère traditionnel dominant est représenté par la Médina et le village des Beni M'Haffer. Ici la sous-intégration est davantage dans le maintien des coutumes rurales dans une population plutôt âgée. L'écart par rapport à l'urbanisation va en s'accroissant. C'est une zone où la sous-intégration est autant économique que sociologique.

CONCLUSION

La carte des zones socio-démographiques transcrite dans l'espace urbain les différentes formes de relation entre les types d'habitat d'une part et leur contenu démographique et social d'autre part.

La superposition des catégories sociales se traduit par l'existence dans les zones d'habitat intégré au processus d'urbanisation, de populations d'âges actifs sous-employées ou en chômage dans une proportion souvent élevée.

L'inadaptation des logements à la structure des ménages et familles est mise en évidence à la fois par le nombre de personnes par pièce et par le nombre de personnes par familles secondaires autres que celle du chef de ménage.

Les formes de sous-intégration reflètent d'une part, la "distance sociale" croissante entre la population intégrée au processus d'urbanisation moderne et la population traditionnelle et, d'autre part la difficulté que rencontrent les populations marginales pour s'intégrer dans la chaîne des emplois urbains et acquérir des revenus permanents leur permettant d'accéder à un habitat normalement équipé.

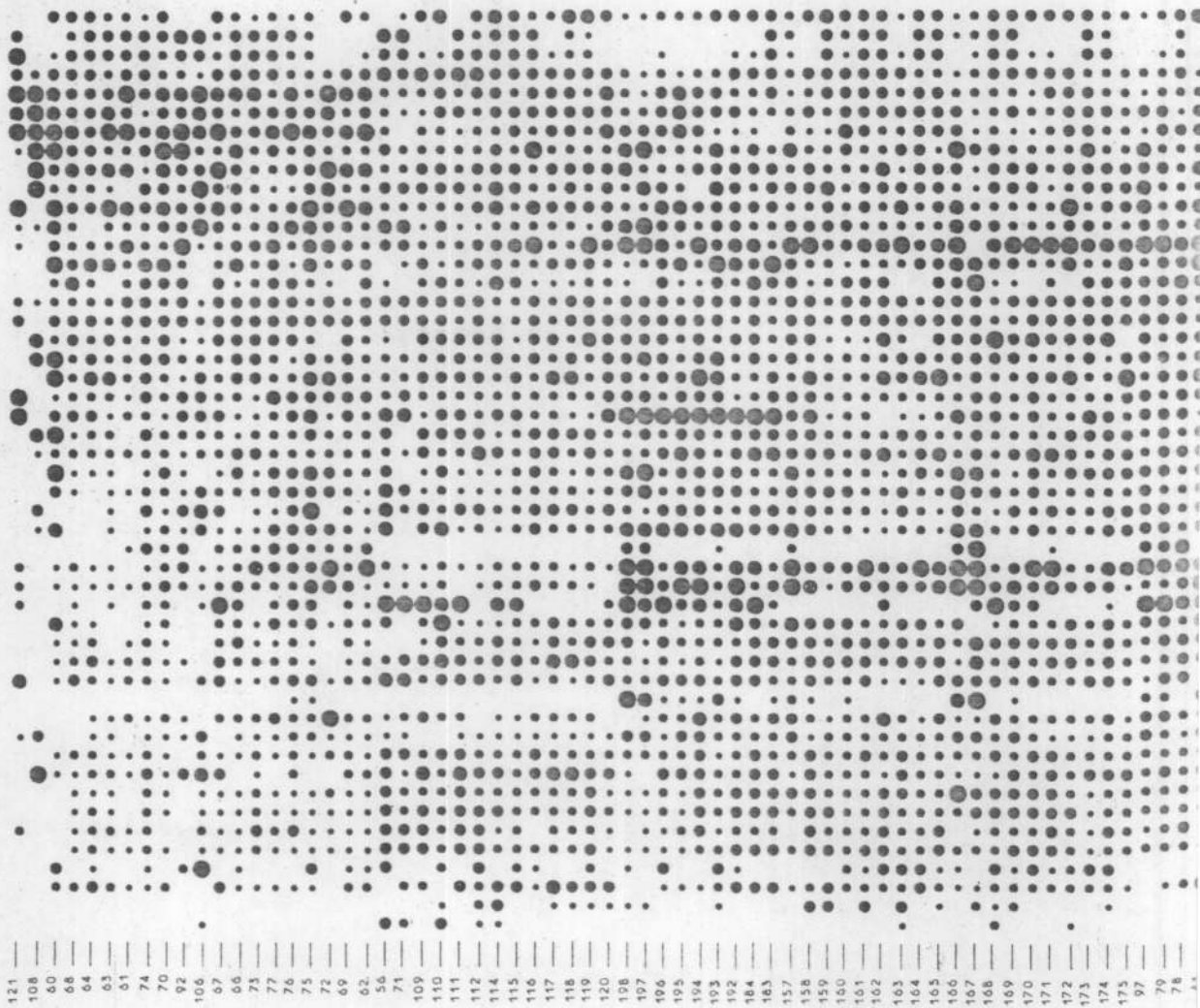
La croissance urbaine dans cette période est encore essentiellement démographique. Cela se traduit par de faibles écarts dans les indices de fécondité dont la moyenne est élevée.

La répartition des actifs traduit l'existence de quartiers à dominante d'employés des services et de l'administration mais l'impression d'ensemble est celle d'un assez grand brassage social.

L'analyse matricielle des structures socio-démographiques et des types d'habitat est ici une analyse du moment. La population est connue par les données du recensement de 1966.

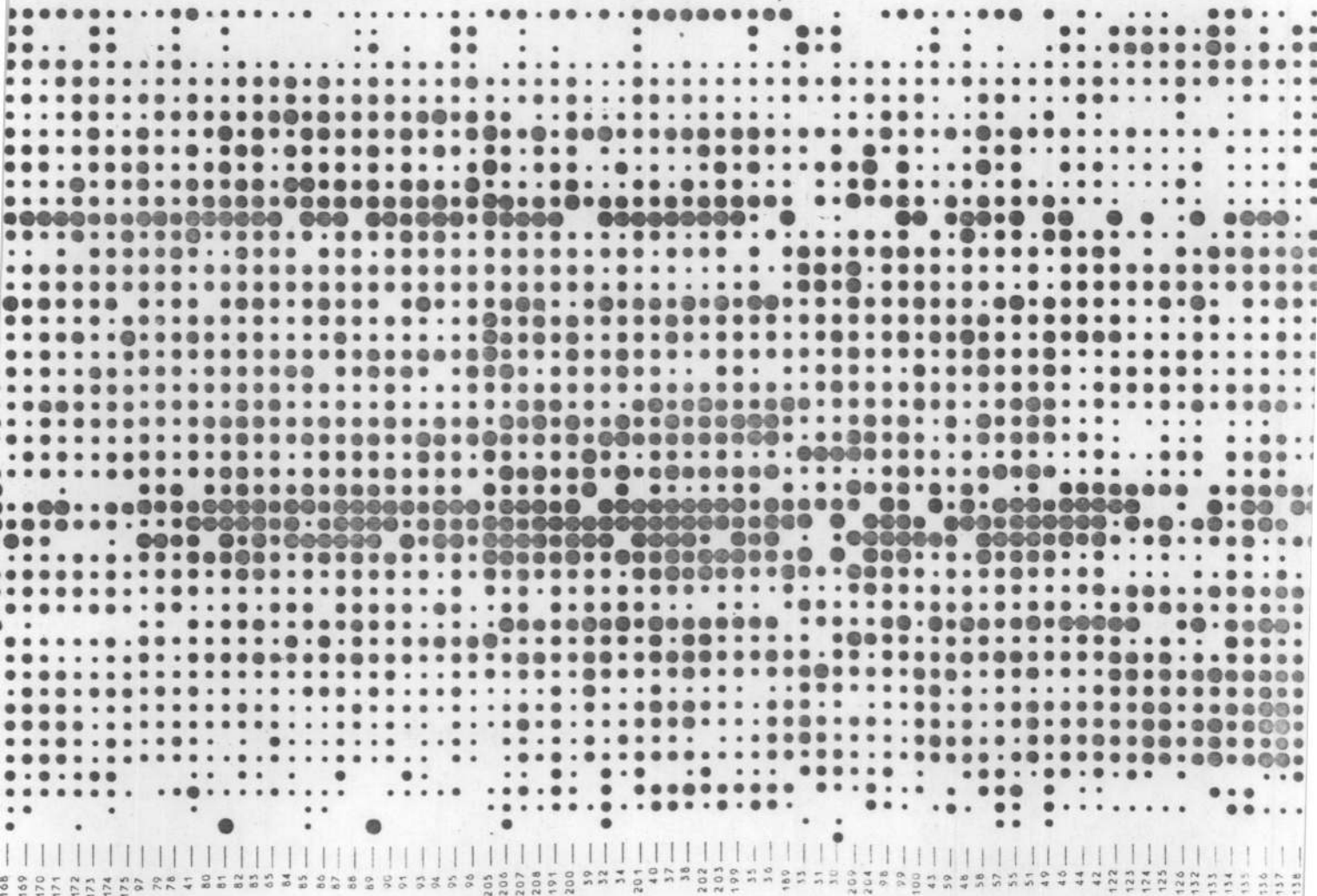
On ne doit pas perdre de vue que dans la situation dynamique où se trouve Annaba, une telle analyse du moment doit être considérée essentiellement comme un essai de stratification de la ville en zones d'enquête. Pour appréhender les mutations sociales qu'entraîne le processus d'urbanisation rapide, il faut dans la période intercensitaire, développer les enquêtes à objectifs multiples notamment l'activité, la mobilité géographique, la consommation, l'habitat, la fécondité, la mortalité et la scolarisation.

Nous pensons que la méthode utilisée permet, à partir



121 —
 108 —
 60 —
 68 —
 64 —
 63 —
 61 —
 74 —
 70 —
 92 —
 106 —
 67 —
 66 —
 73 —
 77 —
 76 —
 75 —
 72 —
 69 —
 62 —
 56 —
 71 —
 109 —
 110 —
 111 —
 112 —
 114 —
 115 —
 116 —
 117 —
 118 —
 119 —
 120 —
 198 —
 197 —
 196 —
 195 —
 194 —
 193 —
 192 —
 184 —
 183 —
 157 —
 158 —
 159 —
 100 —
 161 —
 162 —
 163 —
 164 —
 165 —
 166 —
 167 —
 168 —
 169 —
 170 —
 171 —
 172 —
 173 —
 174 —
 175 —
 97 —
 79 —
 78 —

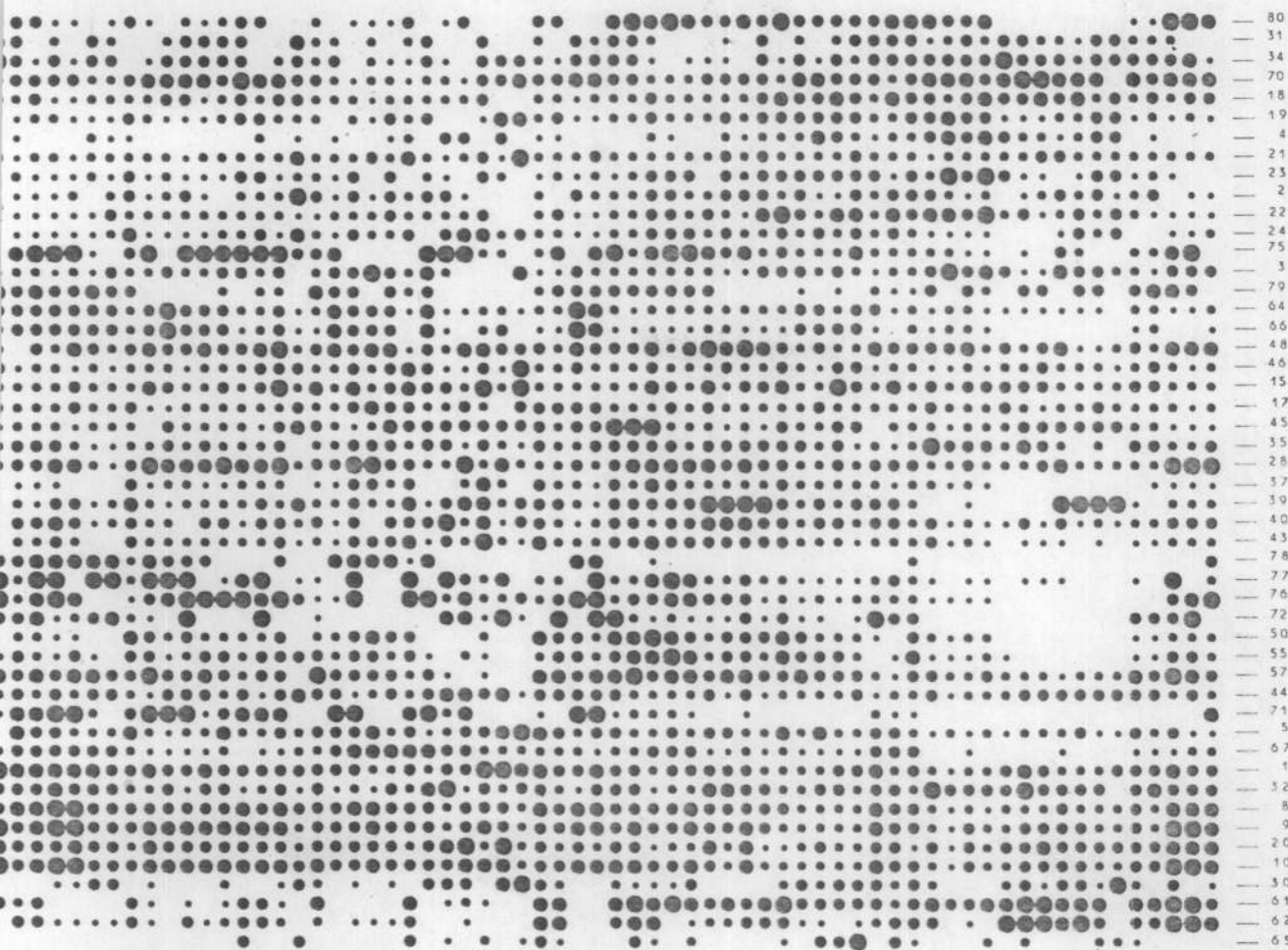
MATRICE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE D'ANNABA EN 1968



LEGENDE

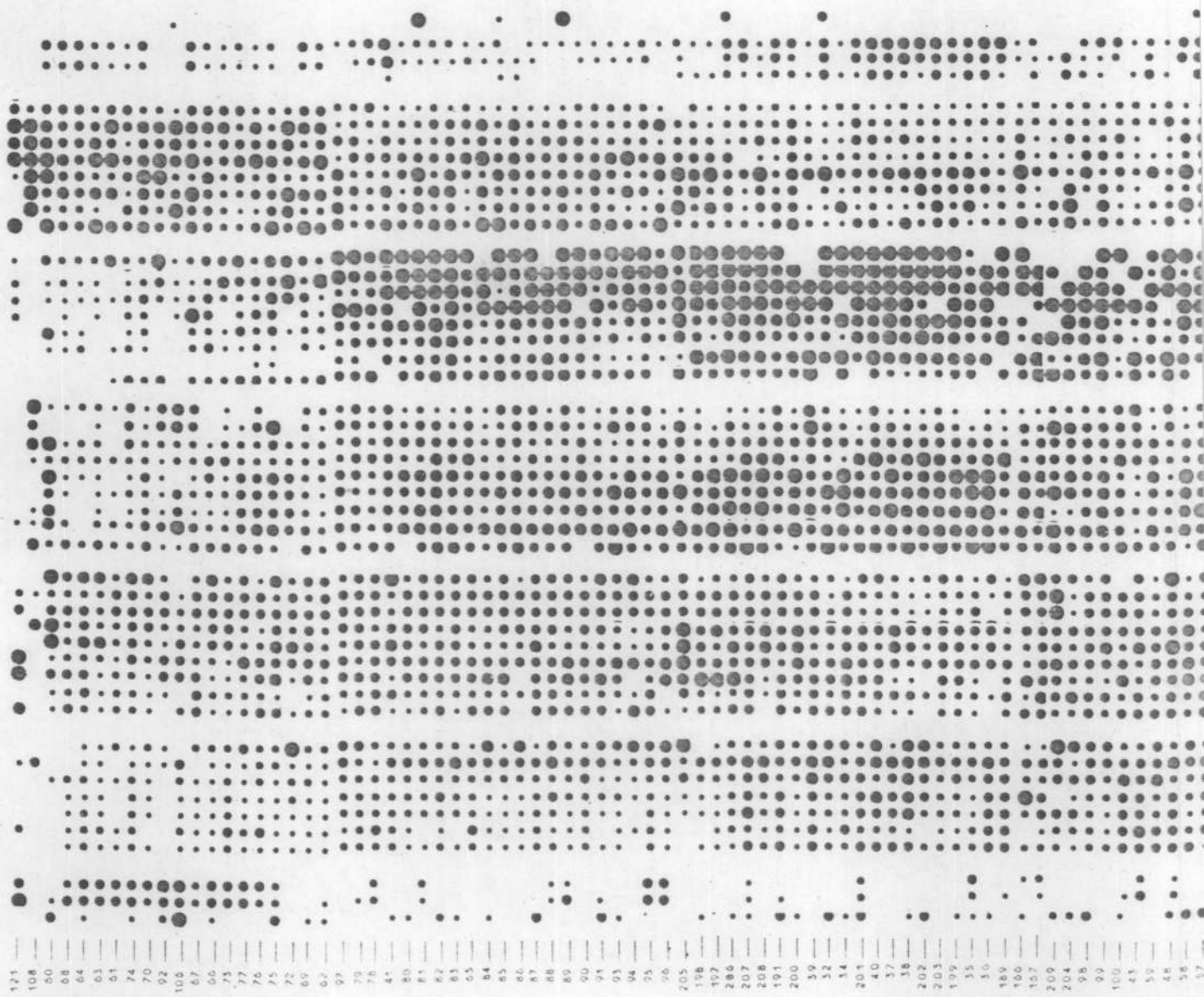
- Maxima
 - Fortement supérieur
 - Supérieur
 - Inférieur
 - Fortement inférieur
 - blanc Minima
- Moyenne

N 1966



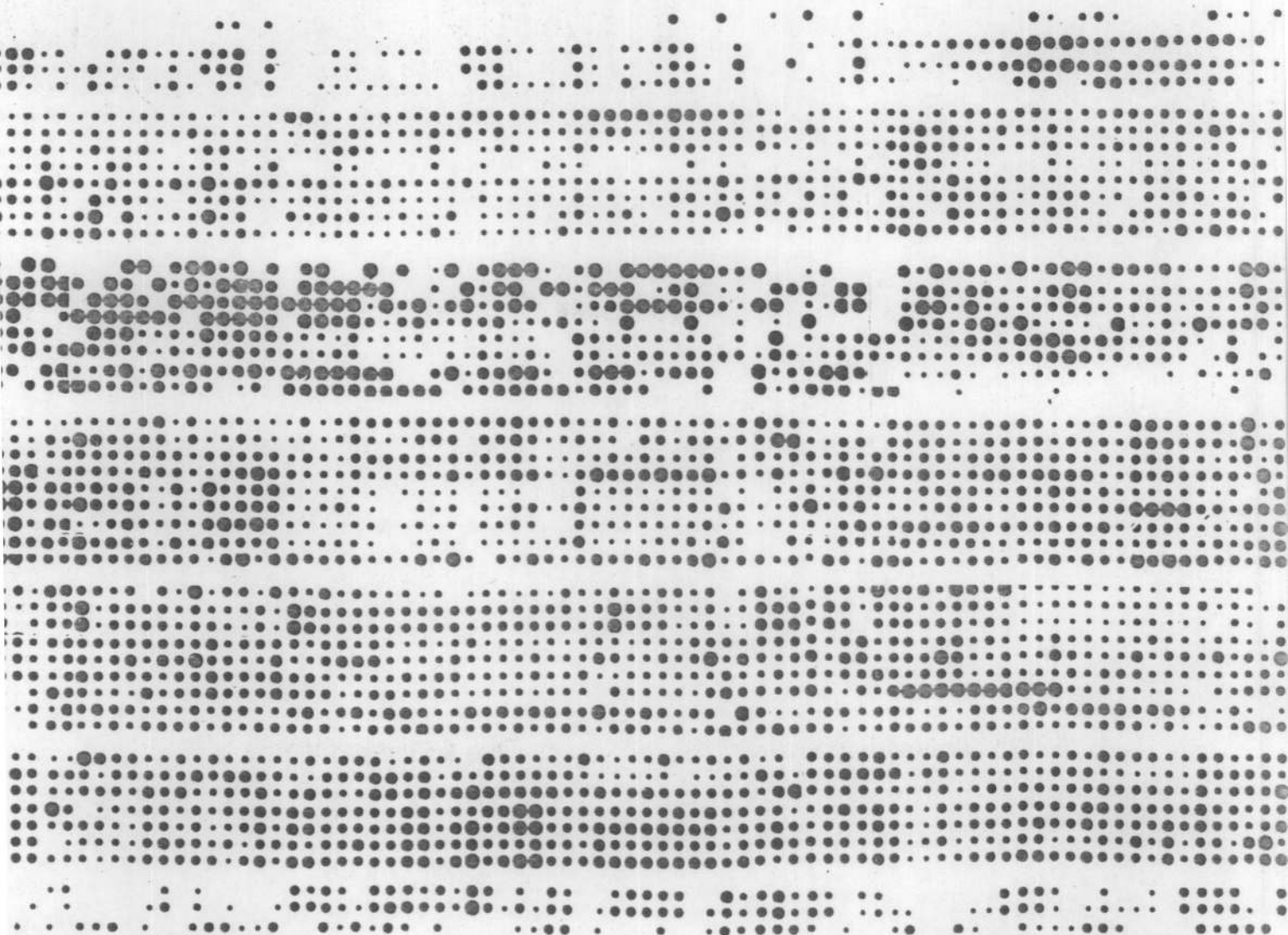
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
101
53
52
50
45
54
47
103
102
107
105
104
176
177
178
179
180
181
182
150
151
29
28
27
26
152
153
154
155
156
210
211
190
185
186
187
188
15
19
21
22
23
24
25
27
128
129
130
131

N° de
distinct.
paramètre



171
108
60
68
64
63
51
74
70
92
100
67
66
75
77
76
75
72
69
62
92
79
78
41
80
81
82
83
65
84
85
86
87
88
89
90
91
93
94
95
96
205
196
197
286
207
208
191
200
59
52
34
201
40
37
38
202
203
199
35
30
189
160
107
209
204
98
99
100
43
59
48
58
57

MATRICE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE D'ANNABA EN



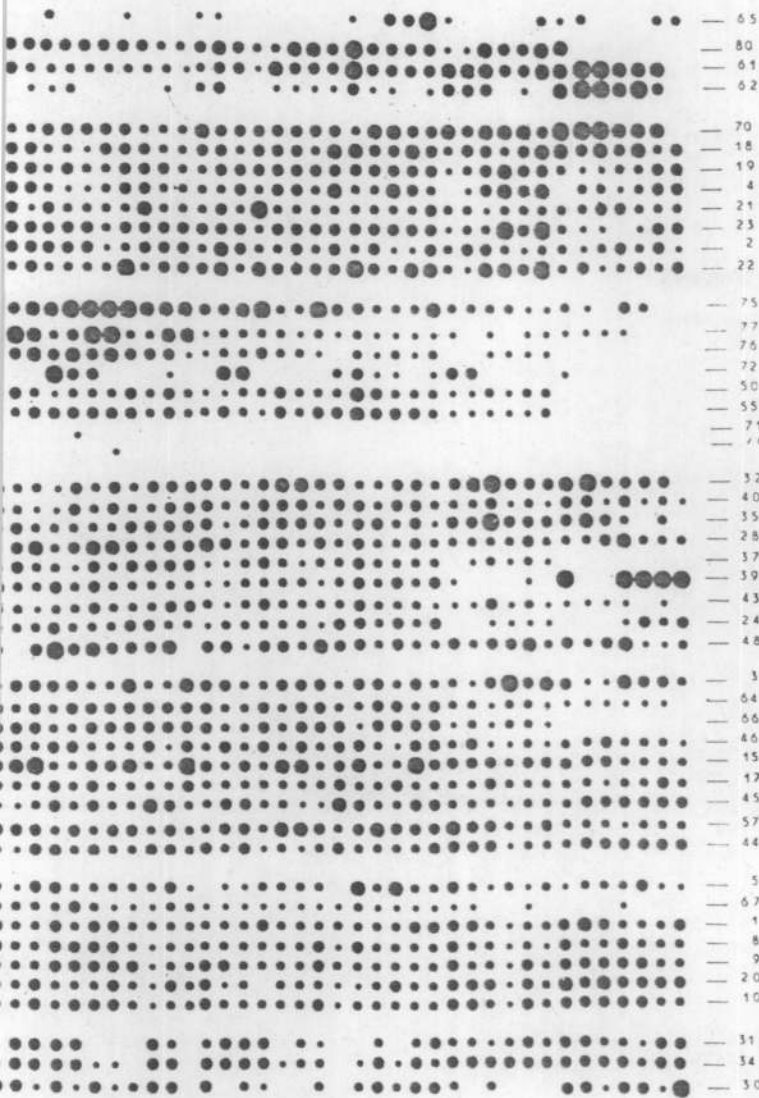
30
189
100
107
209
204
98
99
100
43
59
44
50
57
55
51
49
178
179
46
44
42
122
123
124
125
126
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
101
47
51
33
30
53
52
54
50
45
100
195
194
193
192
184
185
180
181
182
183
150
151
176
177
29
28
27
26
250
211
190
103
102
107

LEGENDE

Au Dessus
de la moyenne

- Maxima
- Fortement supérieur
- Supérieur

- Inférieur
 - Fortement inférieur
 - blanc - Minima
- Au Dessous
de la moyenne



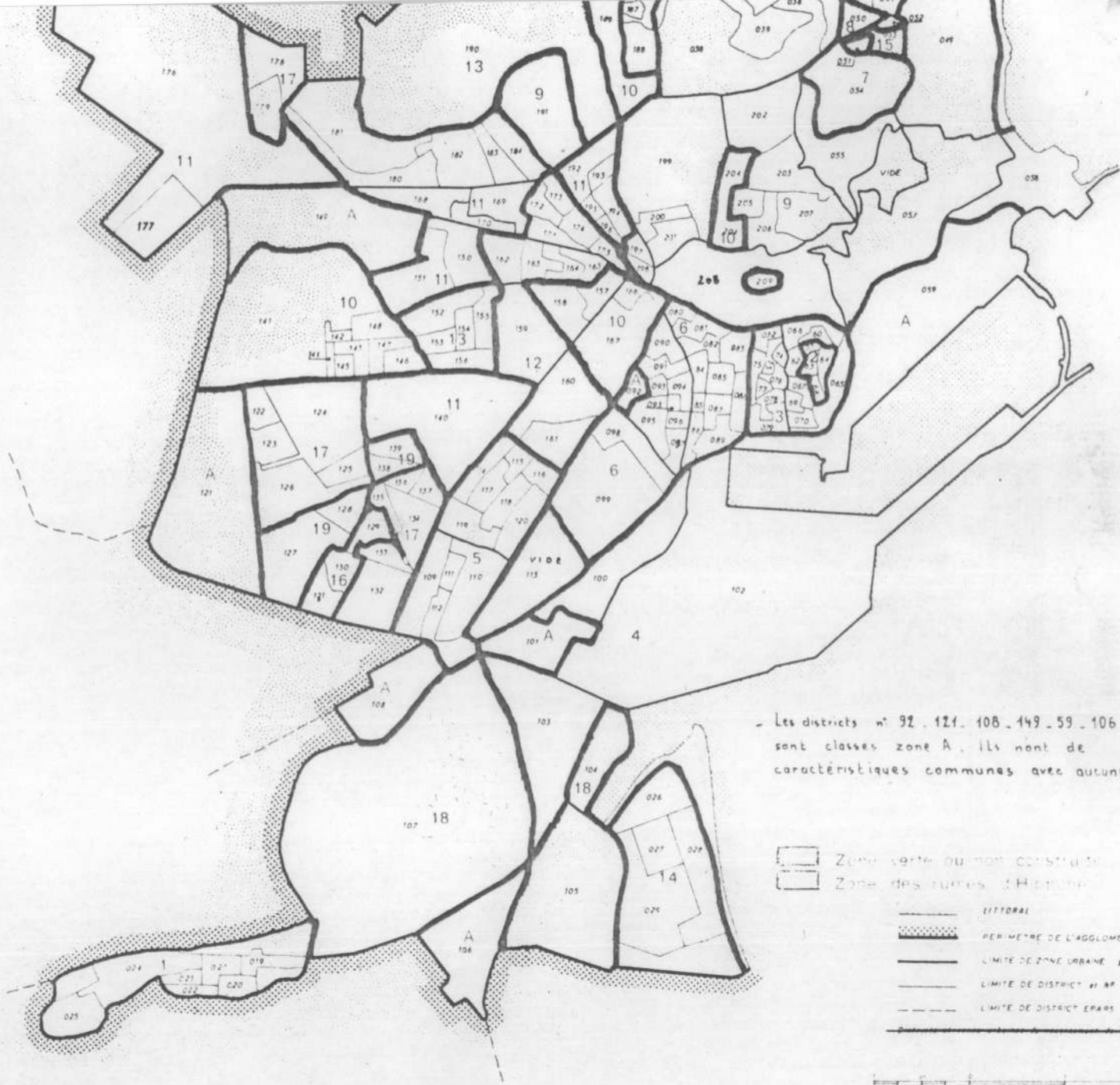
- 65 Residents par construction particuliere
- 80 Constructions avec egout
- 61 Constructions ordinaires habitees
- 62 Constructions ordinaires apres 45 habitees
- 70 Residents par piece logement habite
- 18 Hommes 15-64 / H
- 19 Hommes 65 et + / H
- 4 Famille celibataire
- 21 Femmes 15-49 / F
- 23 Femmes 65 et + / F
- 2 Familles sans enfant
- 22 Femmes 50-64 / F
- 75 Logements habites + electricite
- 77 Logements habites avec cuisine
- 76 Logements habites avec gaz
- 72 Logements habites avec eau courante
- 50 Salaries administration
- 55 Etudiants secondaires et superieurs
- 71 Logements habites equipes complet
- 70 Constructions ordinaires 3etages et +
- 32 Employes industrie / occupes
- 40 Employes industrie par menage
- 35 Employes industrie + service / occupes
- 28 Etudiants et ecaliers / population totale
- 37 Employes service / population totale
- 39 Occupes par menage
- 43 Employes industrie et service par menage
- 24 Occupes presentes
- 48 Lettres en arabe
- 3 Familles 1 parent + enfants
- 64 Residents par construction
- 66 Logements par construction
- 46 Femmes 15-49 / total
- 15 Femmes total
- 17 Hommes 15-49 / total
- 45 Enfants 0ans / Enfants 0-14
- 57 Population 1 à 5 ans
- 44 Indice de fecundite
- 5 Personnes par familles secondaires
- 67 Pieces par logements habites
- 1 Familles 2 parents + enfants
- 8 Personnes par menage
- 9 Enfants par menage
- 20 Femmes 0-14 / Femmes
- 10 Enfants 0-14 ans par menage
- 31 Agriculteurs SAL.REG.SAIS
- 34 Total agriculteurs
- 30 Agriculteurs independants / pop. totale

164
165
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200
201
202
203
204
205
206
207
208
209
210
211
212
213
214
215
216
217
218
219
220
221
222
223
224
225



TYPLOGIE

BIBLIOTHEQUE
MACHREBINE
E.R.A. 706



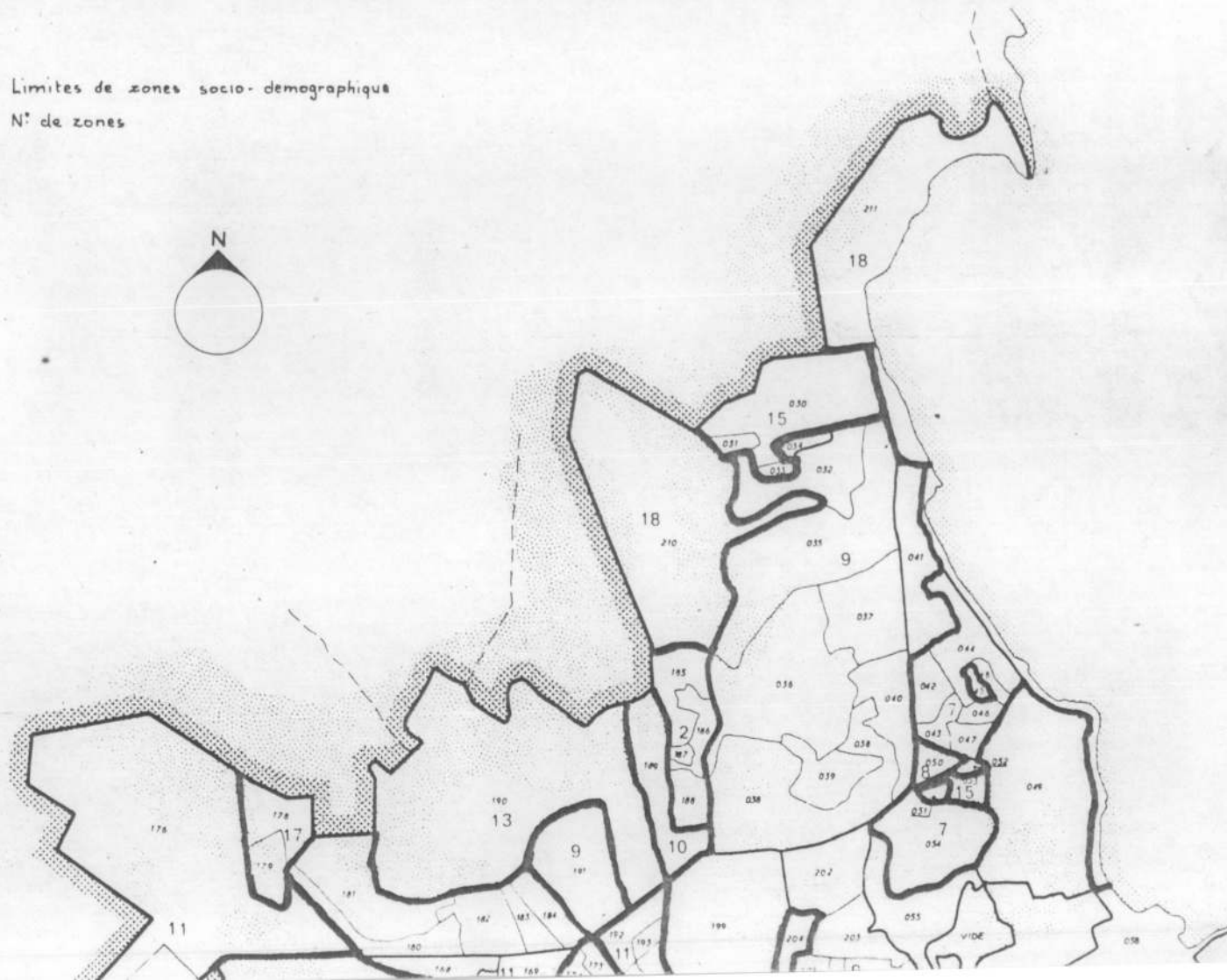
- Les districts n° 92 - 121 - 108 - 149 - 59 - 106 - 101
sont classes zone A, ils n'ont de
caractéristiques communes avec aucune zone

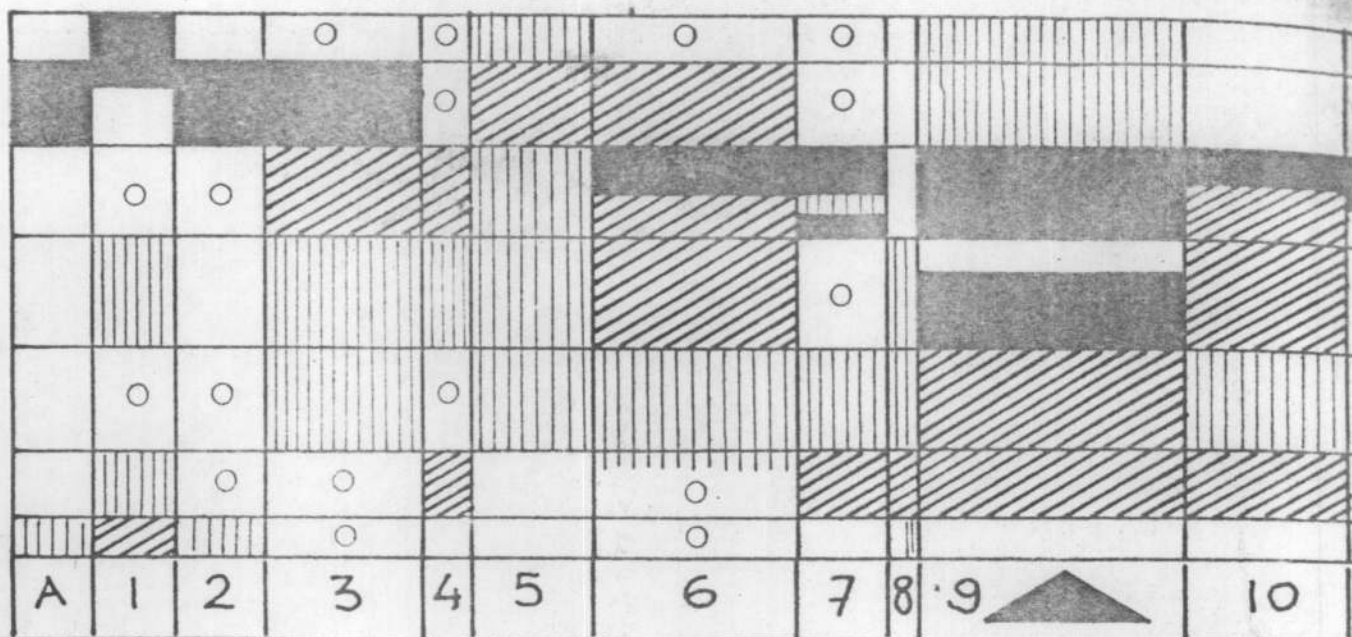
- Zone verte ou non construite
- Zone des ruines d'Herminie
- LITTORAL
- PERIMETRE DE L'AGGLOMERATION
- LIMITE DE ZONE URBAINE ANCIENNE
- LIMITE DE DISTRICT N° AP (192)
- LIMITE DE DISTRICT EPARS



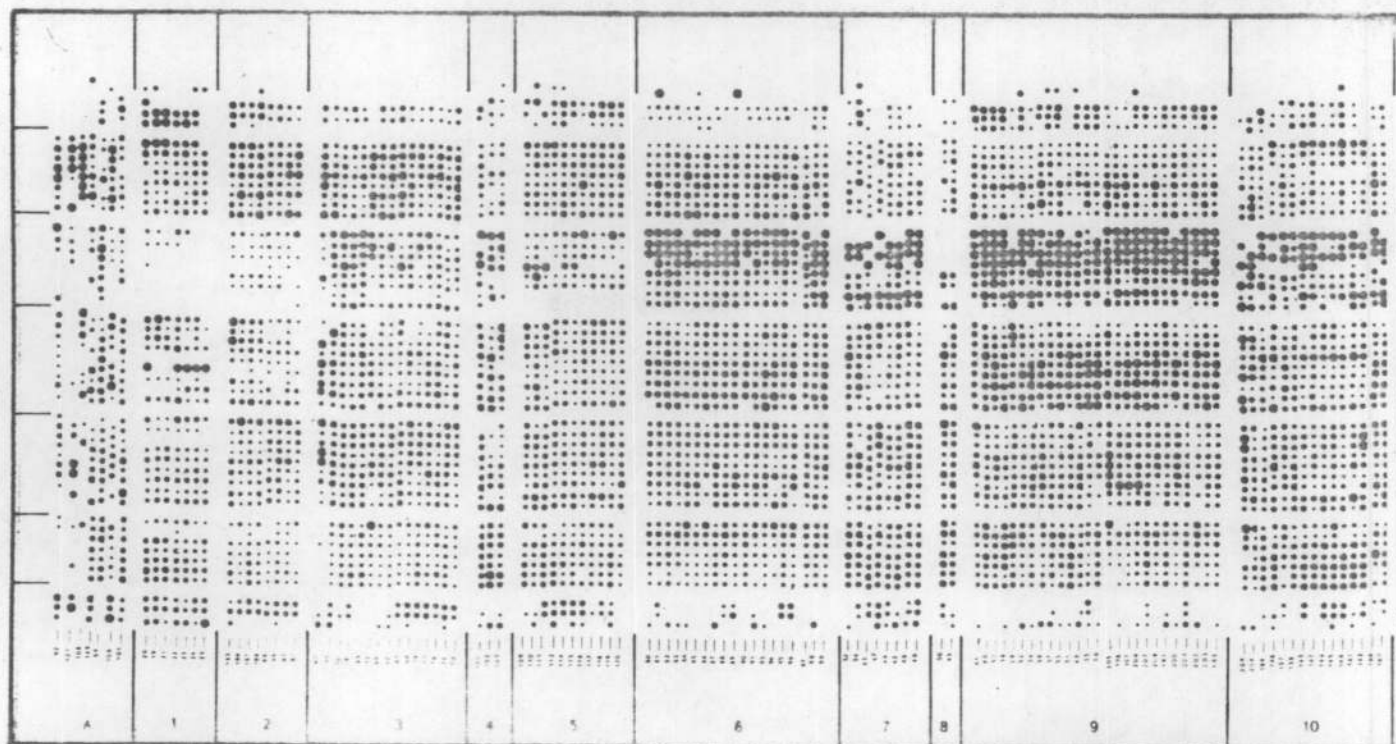
VILLE D'ANNABA
 DISTRICTS DE RECENSEMENT EN 1966
 ZONES SOCIO - DEMOGRAPHIQUES

— Limites de zones socio-demographique
 19 N° de zones





MATRICE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE
CLASSEMENT EN ZONES SOCIO-



LEGENDE

C. BARDINET - X.71

Au Dessus
de la moyenne

- Maxima
- Fortement supérieur
- Supérieur

- Inférieur
- Fortement inférieur
- Minima

I. AGRICULTEURS

- 31. SALARIES
- 34. TOTAL
- 30. INDEPENDANTS

II. JEUNES

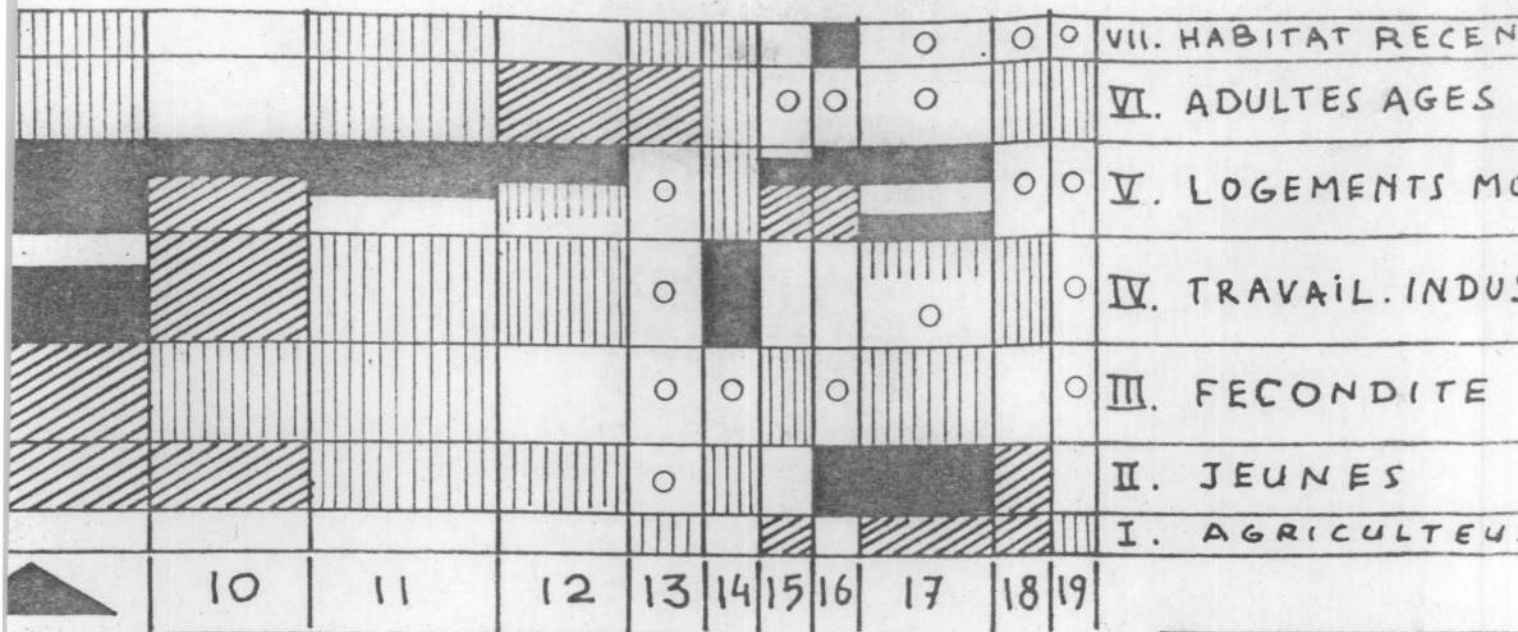
- 5. FAMILLES SECONDAIRES
- 67. PIECES PAR LOGEMENT
- 1. 2 PARENTS + ENFANTS
- 8. MENAGES NOMBREUX
- 9. ENFANTS PAR MENAGES
- 20. FILLES
- 10. ENFANTS 0-14 ANS

III. FECONDITE

- 3. 1 PARENT + ENFANTS
- 64. PERSONNES/IMMEUBLE
- 66. LOGEMENTS/IMMEUBLE
- 46. FEMMES ADULTES
- 15. FEMMES
- 17. HOMMES ADULTES
- 45. ENFANTS 1^{er} AGE
- 57. ENFANTS
- 44. INDICE FECONDITE

IV. TRAVAIL
INDUSTRIE
SERVICE

- 52. EMPLOYES INDUSTRIE
- 40. EMPL. INDUST./MENAG
- 35. EMPL. INDUST. + SERVI
- 28. ETUDIANTS + ECOLIERS
- 37. EMPLOYES SERVICES
- 39. OCCUPES PAR MENAG
- 43. EMPL. INDUS + SERV/ME
- 24. OCCUPES
- 48. LIT ET ECRIT L'ARAB



10

11

12

13

14

15

16

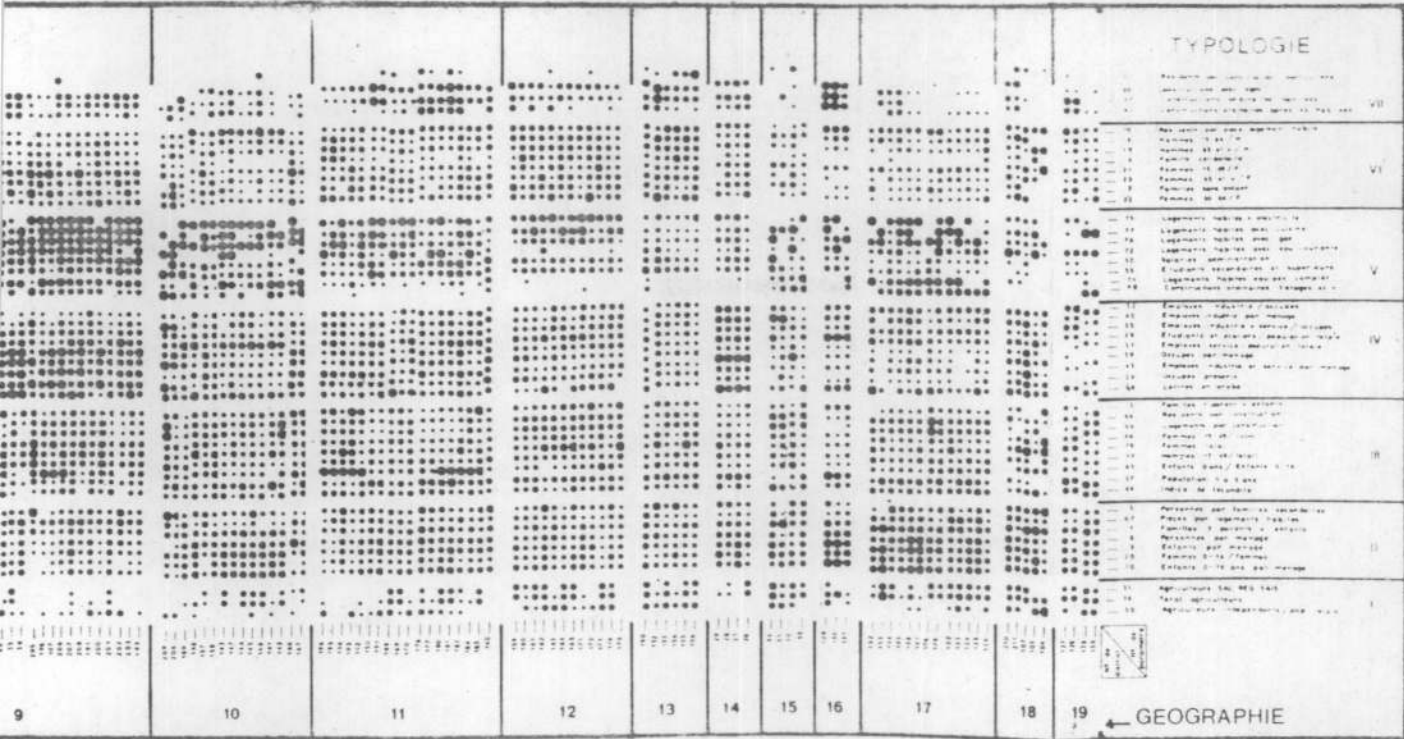
17

18

19

DEMOGRAPHIQUE D'ANNABA EN 1966
EN ZONES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

GEO. - 2



NDÉ
leur
Inferieur
Fortement Inferieur
Blanc - Minimum
Au Dessous
de la moyenne

TRAVAIL INDUSTRIE SERVICE	V. LOGEMENTS MODERNES	VI. ADULTES AGES VIEILLARDS	VII. HABITAT RECENT
EMPLOYES INDUSTRIE	75. ELECTRICITE	70. DENSITE PAR PIECE	65. BIDON V
EMPL. INDUST./MENAGE	77. CUISINE	18. HOMMES ADULTES	80. EGOUT
EMPL. INDUST. + SERVICES	76. GAZ	19. HOMMES VIEUX	61. HABITA
ETUDIANTS + ECOLIERS	72. EAU COURANTE	4. CELIBATAIRES	62. HABITA
EMPLOYES SERVICES	50. SALARIES ADMINISTRATIF	21. FEMMES ADULTES	
OCCUPES PAR MENAGE	55. ETUDIANTS SUPERIEUR	23. FEMMES VIEILLES	
EMPL. INDUS + SERV./MEN.	71. LOGEM. EQUIPES COMPLET	2. PAS D'ENFANTS	
OCCUPES LIT ET ECRIT L'ARABE	78. 3 ETAGES ET PLUS	22. FEMMES 50-64 ANS	

TYPO.

○ ○	VII. HABITAT RECENT
	VI. ADULTES AGES
○ ○	V. LOGEMENTS MODERNES
○	IV. TRAVAIL. INDUSTRIE. SERVICES
○	III. FECONDITE
	II. JEUNES
	I. AGRICULTEURS

18 | 19



GEO.- ZONES

M.4

TYPOLOGIE	
●●●●●	70. Familles 2-3 enfants 71. Familles 2-3 enfants 72. Familles 2-3 enfants 73. Familles 2-3 enfants 74. Familles 2-3 enfants 75. Familles 2-3 enfants 76. Familles 2-3 enfants 77. Familles 2-3 enfants 78. Familles 2-3 enfants 79. Familles 2-3 enfants 80. Familles 2-3 enfants 81. Familles 2-3 enfants 82. Familles 2-3 enfants 83. Familles 2-3 enfants 84. Familles 2-3 enfants 85. Familles 2-3 enfants 86. Familles 2-3 enfants 87. Familles 2-3 enfants 88. Familles 2-3 enfants 89. Familles 2-3 enfants 90. Familles 2-3 enfants 91. Familles 2-3 enfants 92. Familles 2-3 enfants 93. Familles 2-3 enfants 94. Familles 2-3 enfants 95. Familles 2-3 enfants 96. Familles 2-3 enfants 97. Familles 2-3 enfants 98. Familles 2-3 enfants 99. Familles 2-3 enfants 100. Familles 2-3 enfants
●●●●●	101. Familles 2-3 enfants 102. Familles 2-3 enfants 103. Familles 2-3 enfants 104. Familles 2-3 enfants 105. Familles 2-3 enfants 106. Familles 2-3 enfants 107. Familles 2-3 enfants 108. Familles 2-3 enfants 109. Familles 2-3 enfants 110. Familles 2-3 enfants 111. Familles 2-3 enfants 112. Familles 2-3 enfants 113. Familles 2-3 enfants 114. Familles 2-3 enfants 115. Familles 2-3 enfants 116. Familles 2-3 enfants 117. Familles 2-3 enfants 118. Familles 2-3 enfants 119. Familles 2-3 enfants 120. Familles 2-3 enfants
●●●●●	121. Familles 2-3 enfants 122. Familles 2-3 enfants 123. Familles 2-3 enfants 124. Familles 2-3 enfants 125. Familles 2-3 enfants 126. Familles 2-3 enfants 127. Familles 2-3 enfants 128. Familles 2-3 enfants 129. Familles 2-3 enfants 130. Familles 2-3 enfants 131. Familles 2-3 enfants 132. Familles 2-3 enfants 133. Familles 2-3 enfants 134. Familles 2-3 enfants 135. Familles 2-3 enfants 136. Familles 2-3 enfants 137. Familles 2-3 enfants 138. Familles 2-3 enfants 139. Familles 2-3 enfants 140. Familles 2-3 enfants
●●●●●	141. Familles 2-3 enfants 142. Familles 2-3 enfants 143. Familles 2-3 enfants 144. Familles 2-3 enfants 145. Familles 2-3 enfants 146. Familles 2-3 enfants 147. Familles 2-3 enfants 148. Familles 2-3 enfants 149. Familles 2-3 enfants 150. Familles 2-3 enfants 151. Familles 2-3 enfants 152. Familles 2-3 enfants 153. Familles 2-3 enfants 154. Familles 2-3 enfants 155. Familles 2-3 enfants 156. Familles 2-3 enfants 157. Familles 2-3 enfants 158. Familles 2-3 enfants 159. Familles 2-3 enfants 160. Familles 2-3 enfants
●●●●●	161. Familles 2-3 enfants 162. Familles 2-3 enfants 163. Familles 2-3 enfants 164. Familles 2-3 enfants 165. Familles 2-3 enfants 166. Familles 2-3 enfants 167. Familles 2-3 enfants 168. Familles 2-3 enfants 169. Familles 2-3 enfants 170. Familles 2-3 enfants 171. Familles 2-3 enfants 172. Familles 2-3 enfants 173. Familles 2-3 enfants 174. Familles 2-3 enfants 175. Familles 2-3 enfants 176. Familles 2-3 enfants 177. Familles 2-3 enfants 178. Familles 2-3 enfants 179. Familles 2-3 enfants 180. Familles 2-3 enfants
●●●●●	181. Familles 2-3 enfants 182. Familles 2-3 enfants 183. Familles 2-3 enfants 184. Familles 2-3 enfants 185. Familles 2-3 enfants 186. Familles 2-3 enfants 187. Familles 2-3 enfants 188. Familles 2-3 enfants 189. Familles 2-3 enfants 190. Familles 2-3 enfants 191. Familles 2-3 enfants 192. Familles 2-3 enfants 193. Familles 2-3 enfants 194. Familles 2-3 enfants 195. Familles 2-3 enfants 196. Familles 2-3 enfants 197. Familles 2-3 enfants 198. Familles 2-3 enfants 199. Familles 2-3 enfants 200. Familles 2-3 enfants

18 | 19

GEOGRAPHIE

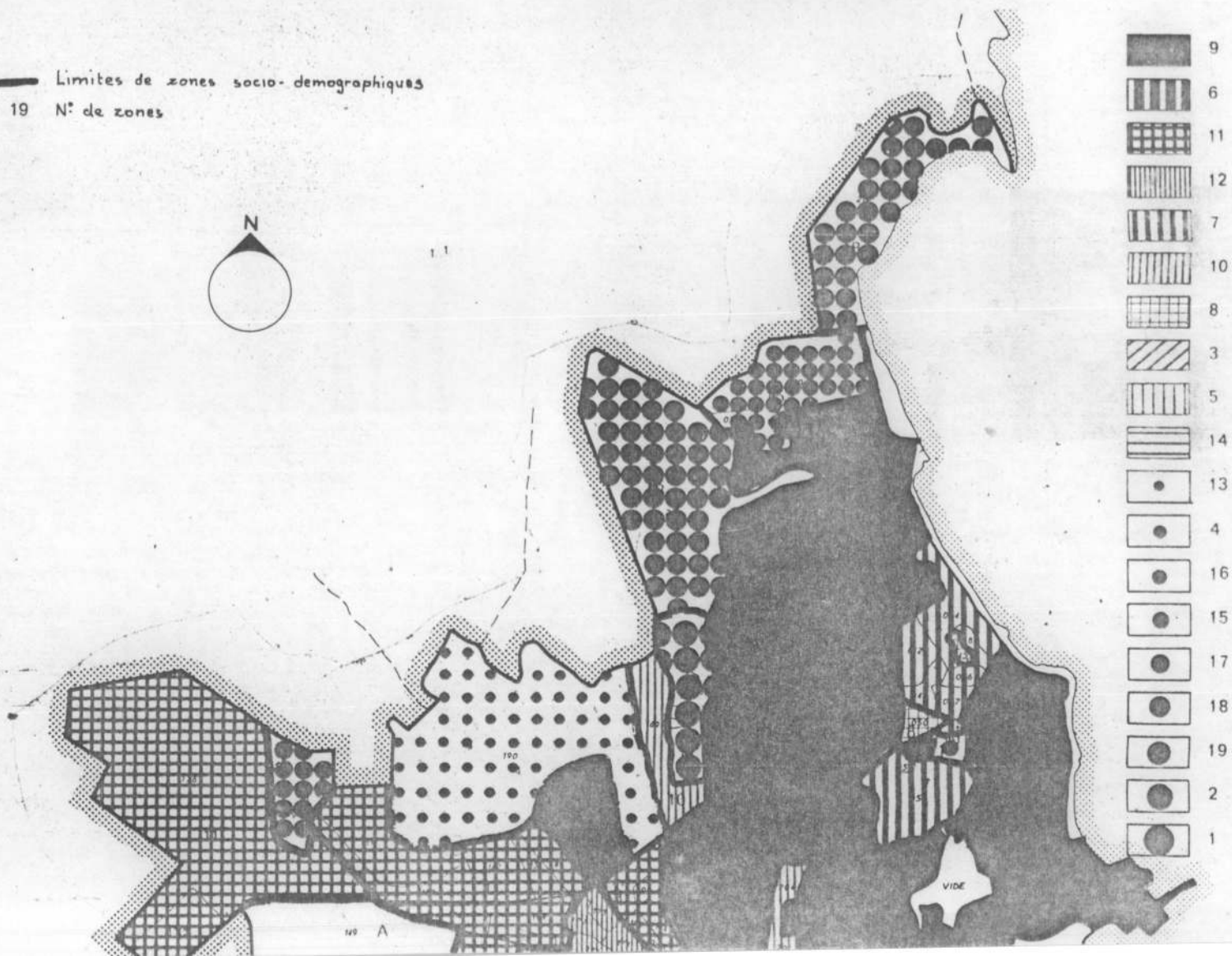
C BARDINET 1972

ADULTES AGES IEILLARDS	VII. HABITAT RECENT après 1945
ENSITE PAR PIECE	65. BIDON VILLE
OMMES ADULTES	80. EGOUT
OMMES VIEUX	61. HABITAT / CONSTRUCTION
ELIBATAIRES	62. HABITAT APRES 1945
EMMES ADULTES	
EMMES VIEILLES	
AS D'ENFANTS	
EMMES 50-64 ANS	



VILLE D'ANNABA
DISTRICTS DE RECENSEMENT EN 1966
ZONES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

— Limites de zones socio-démographiques
19 N° de zones

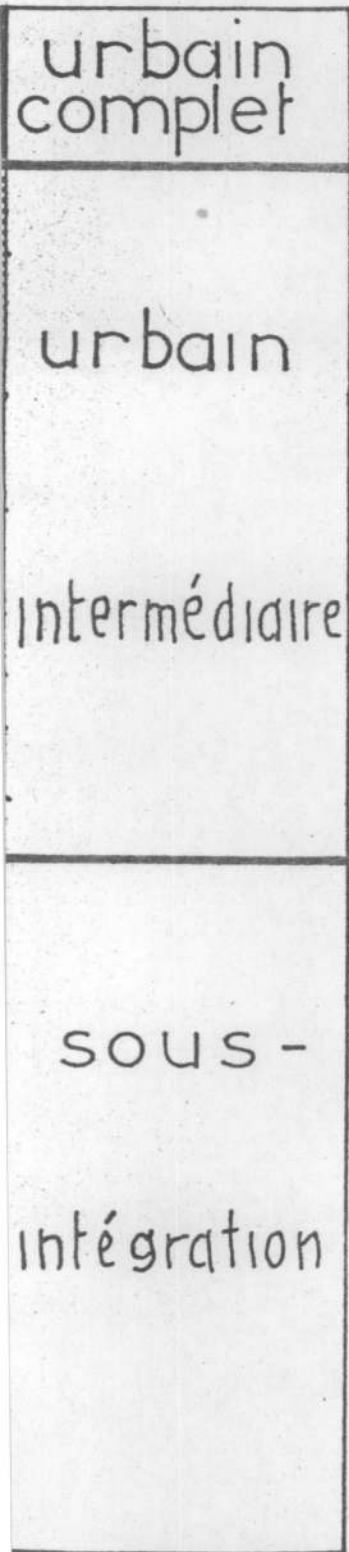


typologie									géographie		
FECONDITE	LOGEMENTS MODERNES	TRAVAIL INDUSTRIE SERVICES	JEUNES	HABITAT RECENT	ADULTES AGÉS VIEILLARDS	■					
III	V	IV	II	VII	VI	I	SOUS-ZONES	ZONES			
diagonal lines	solid black	solid black	diagonal lines	diagonal lines	diagonal lines	diagonal lines	9	A	urbain complet		
diagonal lines	diagonal lines	diagonal lines	○	○	diagonal lines	○	6				
vertical lines	diagonal lines	diagonal lines	diagonal lines				10	B	urbain		
vertical lines	diagonal lines	vertical lines	vertical lines				11				
vertical lines	diagonal lines	vertical lines	diagonal lines	diagonal lines			12				
vertical lines	diagonal lines	○	diagonal lines	○	○		7	C	intermédiaire		
vertical lines	diagonal lines	vertical lines	diagonal lines				8				
vertical lines	diagonal lines	diagonal lines		○		diagonal lines	15				
vertical lines	diagonal lines	○	solid black	○	○	diagonal lines	17				
○	diagonal lines	vertical lines	diagonal lines	○	○		4			D	
○	diagonal lines	diagonal lines	solid black	○			16				
○	vertical lines	solid black	vertical lines	vertical lines	vertical lines		14	E	sous-intégration		
vertical lines	diagonal lines	vertical lines	○	○	solid black	○	3	F			
vertical lines	vertical lines	vertical lines		diagonal lines	diagonal lines		5				
	○	vertical lines	diagonal lines	○	vertical lines	diagonal lines	18	G			
○	○	vertical lines	diagonal lines	solid black	diagonal lines	diagonal lines	1	H		intégration	
○	○	○	○	diagonal lines	diagonal lines	vertical lines	13				
○	○	○		○	vertical lines	vertical lines	19				
○	○		○		solid black	vertical lines	2	I			
					solid black	vertical lines	0=A				

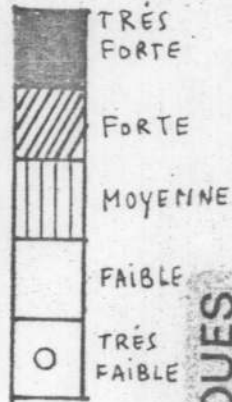
M.5. MATRICE REDUITE A LA TYPOL

ogie

géographie



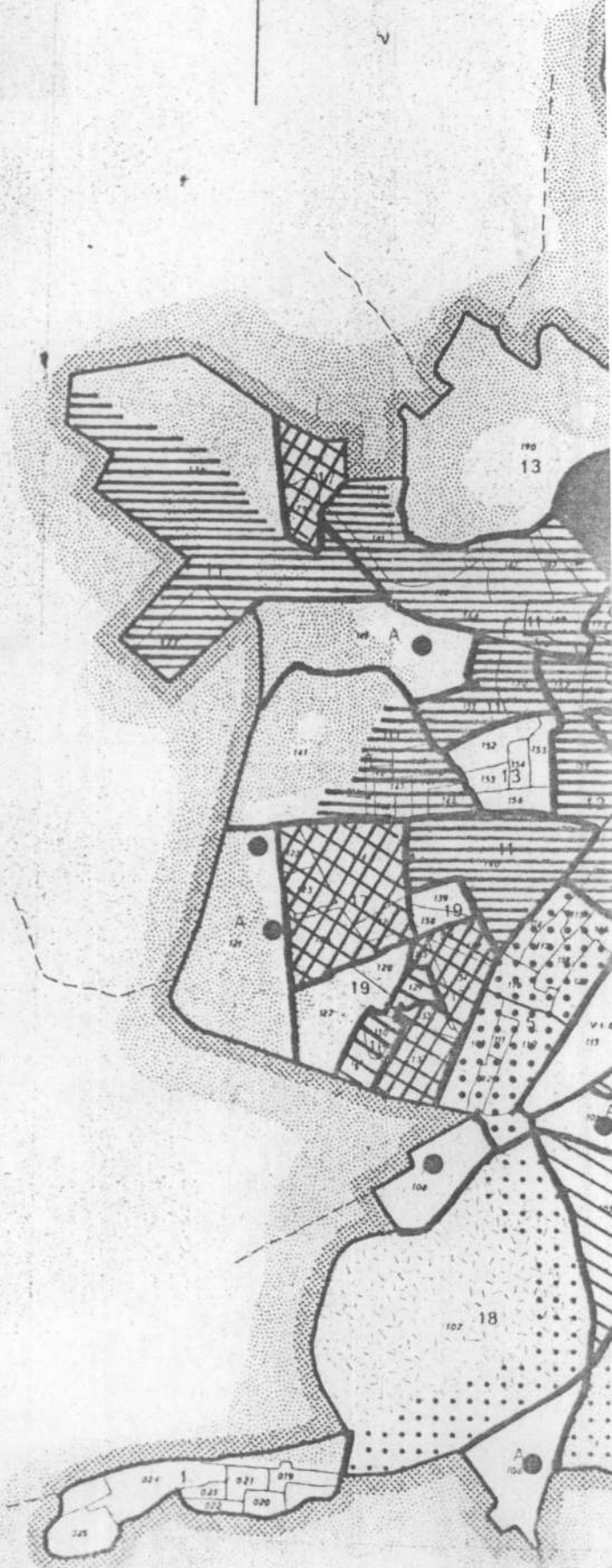
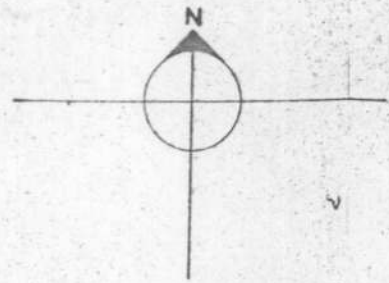
DOMINANTES



ZONES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

— Limites de zones socio-démographiques

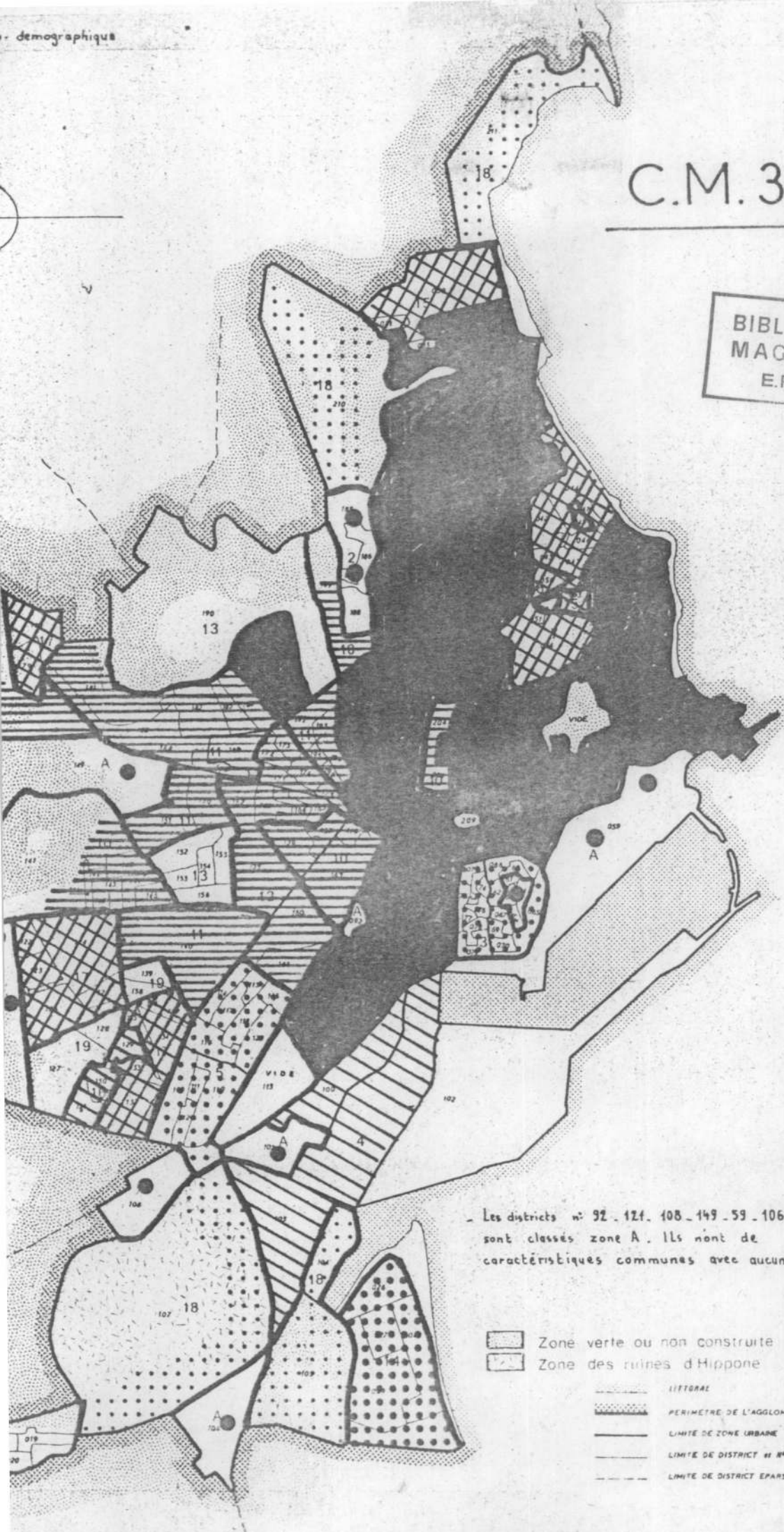
19 N° de zones




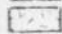
A TYPOLOGIE






C.M.3

BIBLIOTHEQUE
MAGHREBINE
E.R.A. 706



- Les districts n° 92 - 121 - 108 - 149 - 59 - 106 - 101
sont classés zone A. Ils ont de
caractéristiques communes avec aucune zone

-  Zone verte ou non construite
-  Zone des ruines d'Hippone

-  LITTORAL
-  PERIMETRE DE L'AGGLOMERATION
-  LIMITE DE ZONE URBAINE ANCIENNE
-  LIMITE DE DISTRICT N° 102
-  LIMITE DE DISTRICT EPARS

de l'utilisation d'une banque de données urbaines, de stratifier une ville selon des critères géographiques et socio-démographiques. Sur la base d'une telle stratification, il nous paraît possible d'organiser une enquête urbaine en vue d'actualiser la connaissance du contenu socio-démographique de la ville, lequel est en transformation rapide dans les économies en voie de développement.

La ville étant ainsi étudiée, il est possible de partir de ces bases pour la mise au point d'un plan d'urbanisme directeur qui tienne compte des réalités.

B I B L I O G R A P H I E D U C H A P I T R E V I I

- (82) LE CORBUSIER, L'habitat moderne, préfacé par Alfred Sauvy, in Revue "Population", "3ème année, Juillet-Septembre 1948.
- (83) Jacques BERTIN, Graphique et mathématique: généralisation du traitement graphique de l'information, in "Annales" (Economies Sociétés Civilisations) 24ème année, Janvier-Février 1969, n°1, pp. 70-101.
-

C O N C L U S I O N G E N E R A L E

L'étude des résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 1966 et particulièrement l'exploitation des données relatives aux villes permet une approche géographique et socio-démographique des types de ville et dans la ville elle-même des zones urbaines homogènes classées selon l'intensité de l'intégration au processus d'urbanisation.

1. L'ECHELLE DES NIVEAUX D'ANALYSE D'UNE GEO-DEMOGRAPHIE SOCIALE

L'échelle des niveaux d'analyse nous a conduit du général au particulier et des petites échelles aux grandes échelles géographiques.

Plus l'échelle géographique est grande, plus nous pouvons affiner l'analyse des faits socio-démographiques.

Sur le plan méthodologique, nous pensons avoir montré que l'exploitation des résultats d'un recensement général de la population et de l'habitat peut et doit être utilisée par le géographe aussi bien dans les études régionales que dans les études urbaines, en vue d'une utilisation pratique par le planificateur.

Dans la première partie nous avons, après avoir décrit l'histoire des villes, leur situation et leur site, proposé une typologie à partir de l'étude matricielle des structures de la population.

Dans la deuxième partie nous avons, d'une part, présenté la population urbaine de la ville d'Annaba et, d'autre part, traité les données les plus fines du recensement de 1966 par les techniques de la sémiologie graphique et de l'informatique. La ville agglomère progressivement la population flottante de

son bassin démographique et l'intègre de façon inégale dans le processus de l'urbanisation économique.

Nous avons insisté à plusieurs reprises sur le fait que l'analyse du moment faite à partir des données d'un recensement général de la population et de l'habitat traduit un état de fait socio-démographique en partie déjà modifié par la dynamique du processus d'urbanisation économique en pleine expansion.

Ce qui paraît devoir durer, parce que difficile à résorber, c'est ce surpeuplement relatif des villes qui se traduit par une sous-intégration d'une part importante de la population au processus d'urbanisation et par une inadaptation de l'habitat et de ses infrastructures techniques, et des infrastructures sociales.

Le problème pour la ville est en effet dans sa capacité d'intégrer aussi bien le croît démographique naturel de la population urbaine que le surplus démographique, conséquence de l'exode rural. Le problème est également dans la capacité de la ville de répondre aux besoins de la population dans le cadre défini par ses comportements démographiques et sociologiques.

Cela implique aussi bien le développement d'infrastructures sociales et des infrastructures techniques de l'habitat, que la création d'emplois à l'échelle du rythme annuel d'entrée dans l'âge actif.

Cela pose également le problème d'un urbanisme adapté mettant la ville au service de la population.

L'on peut parler de géo-démographie sociale dès lors que l'on étudie à la fois et à tous les niveaux géographiques possibles et utiles, les faits socio-démographiques actuels et les tendances de leur évolution.

2. INEGAL DEVELOPPEMENT DANS LA PHASE D'URBANISATION ECONOMIQUE.

L'exemple d'Annaba est particulièrement intéressant dans la mesure où la période allant de 1966 à 1972 a vu s'y concrétiser le développement industriel et la croissance consécutive des emplois. L'extension des installations portuaires et la création de deux zones industrielles -Annaba-Sud où les deux premières unités importantes sont le complexe phosphatier et la centrale thermique au gaz naturel, et la zone d'El Hadjar avec la sidérurgie SNS,- ont entraîné la création d'au moins 8.000 emplois industriels, soit à peu près un doublement par rapport à 1966.

Les économies externes qu'entraîne cette implantation d'industries de base accélèrent le démarrage industriel, mais l'on ne peut encore mesurer les effets induits dans le domaine des emplois secondaires et tertiaires.

L'ensemble des villes portuaires a bénéficié en priorité de la politique d'industrialisation et de la politique énergétique définie par le plan quadriennal 1970-1973. On peut mesurer la croissance économique dans les villes portuaires en analysant les trois domaines suivants:

- les hydrocarbures et la pétrochimie
- la sidérurgie et les industries métalliques
- les industries de transformation.

a) le rôle des hydrocarbures et de la pétrochimie

L'accroissement de l'activité dans les villes portuaires est, pour une part importante, redevable au développement de l'exploitation des hydrocarbures. De 1969 à 1970, le volume transporté sur l'oléoduc Haoud-El-Hamra / Arzew n'est passé que de 19.357.150 tonnes à 20.141.084 tonnes. Mais les perspectives sont prometteuses.

L'oléoduc Haoud-El-Hamra/ Bejaïa permet maintenant l'arrivée du pétrole directement à la raffinerie d'Alger par la bretelle Beni-Mansour/ Alger.

L'oléoduc Haoud-El-Hamra/ Skikda est achevé en 1972 et permet l'exportation de 8 millions de tonnes par an.

En 1972, le pétrole d'Hassi-Messaoud et Haoud-El-Hamra arrive directement par oléoduc à Arzew (depuis 1970), Alger, Bejaïa (depuis 1959) et Skikda.

Dans le domaine du transport du gaz, l'année 1970 a vu d'importantes réalisations. Le gazoduc Hassi-R'mel/ Skikda est achevé et les travaux sont en cours pour la réalisation de bretelles vers les villes de l'Est afin de favoriser le développement industriel. Pour ne citer que quelques cas, le gaz naturel sera utilisé comme énergie: - à Annaba-El Hadjar par la centrale thermique à gaz, le complexe phosphatier et le complexe sidérurgique, - près d'Annaba par la nouvelle cimenterie d'Hadjar Soud, - à Guelma par l'usine de céramique, la raffinerie de sucre et l'usine de cycles et motocycles, - à Souk-Ahras par l'usine de pâte à papier, - à Azzaba près de Skikda, par l'usine de mercure d'Ismail, - à Skikda, par la centrale thermique à gaz.

La liquéfaction du gaz et le transport vers l'étranger sont organisés à partir d'Arzew et de Skikda. L'usine de liquéfaction d'Arzew a livré aux marchés américains et espagnols 99.241 m³ de gaz naturel en 1970. La nouvelle usine de liquéfaction de gaz qui sera implantée à Arzew permettra à la fin de 1972 la livraison d'un volume encore plus important de gaz naturel vers les U.S.A. et un accroissement des livraisons à l'Espagne. L'usine de liquéfaction de Skikda livrera son gaz au marché français. On prévoit qu'en 1974, 5 milliards de m³ de gaz seront importés par la France (soit la production annuelle de Lack en 1969). Skikda fournira également le marché italien en gaz naturel.

Le transport et le stockage du pétrole brut et du gaz naturel nécessitent un développement ou la création d'installations au sol. Les activités de la raffinerie d'Alger, la construction des raffineries d'Arzew et de Skikda ouvrent des perspectives immédiates de création d'emplois.

La pétrochimie se développe également rapidement. A Arzew, le complexe d'ammoniaque et d'engrais azotés a produit à ses débuts en 1970, 30.000 tonnes de nitrate d'ammonium pour les besoins de l'agriculture. Il est prévu que la consommation intérieure de l'agriculture en engrais azotés soit couverte par la production des usines d'Arzew et Annaba jusqu'en 1980 (nitrate d'ammonium à Arzew et phosphate d'ammonium à Annaba). Arzew produira un excédent d'ammoniaque qui devra être commercialisé ou exporté. L'usine d'Arzew doit en effet fournir 500 tonnes par jour de nitrate d'ammonium et 400 tonnes par jour d'urée, soit 300.000 tonnes par an d'engrais azotés. L'usine fonctionne à partir du gaz naturel.

L'usine d'Annaba fournira 500.000 tonnes d'engrais super triple et de phosphate d'ammonium. L'ammoniaque nécessaire à la production des engrais composés sera acheté à Arzew. L'usine d'Annaba fournira environ 230.000 tonnes d'acide phosphorique. Elle fonctionne à partir des phosphates de Djebel-Onk transportés par chemin de fer électrifié sur les 320 km séparant la mine d'Annaba.

A Skikda, un complexe de production d'éthylène d'une capacité de production de 120.000 tonnes par an est en chantier, de même qu'une raffinerie de pétrole d'une capacité de 6 millions de tonnes par an.

Les activités portuaires bénéficient largement de cette nouvelle économie des hydrocarbures. A Arzew il a fallu créer un siphon de 360 mètres et de 3.000 tonnes pour permettre l'installation au large de terminaux de chargement.

Les principales activités de la SONACOM (Société Nationale de Construction Métalliques) sont également localisées dans les vallées portuaires notamment les usines d'automobiles.

<u>Oran</u> :	11 cadres (2 ingénieurs, 9 licenciés)
	122 agents de maîtrise
	539 ouvriers (dont 182 qualifiés et spécialisés)
	<u>soit 672 travailleurs</u>
<u>Annaba</u> :	79 cadres (47 ingénieurs, 14 licenciés)
	1.087 agents de maîtrise
	3.044 ouvriers (dont 2.354 qualifiés et spécialisés)
	<u>soit 4.210 travailleurs</u>
<u>Ghazaouet</u> :	1 cadre ingénieur
	11 agents de maîtrise
	11 ouvriers spécialisés
	<u>soit 23 travailleurs</u>

Les créations industrielles ont posé le problème de la formation professionnelle. Celui-ci a été résolu par la création de 50 instituts de technologie.

Si chaque chef-lieu de Wilaya s'est vu doté d'au moins un institut, la moitié de ceux-ci est localisée dans les villes portuaires.

Avant 1962, la plupart des instituts de formation étaient concentrés à Alger tels l'Université, l'Ecole Polytechnique, l'Ecole des Beaux-Arts et l'Institut d'Urbanisme, l'Ecole Normale de la Bouzaréah, l'Ecole d'Agriculture d'El Harrach, l'Ecole des Travaux Publics.

Si Alger conserve aujourd'hui la prééminence, les autres villes portuaires sont bien dotées. elles aussi. On y recense :

- A Alger : -l'Ecole Nationale des Télécommunications
- l'Institut de Planification
- l'Institut des Finances et de la Comptabilité
- l'Institut du Commerce
- trois Instituts des Sciences de l'Education
- l'Institut algérien des Pétroles

en même temps que la nature des relations" (84)

La régionalisation en Algérie doit organiser l'espace autour des villes en fonction des besoins d'une économie nationale et en fonction des relations de commerce et d'échange avec les autres pays principalement les pays maghrébins et les pays méditerranéens. L'avenir des projets industriels réside autant dans l'organisation d'un marché intérieur que dans la complémentarité des économies nationales des pays maghrébins.

Les villes portuaires ont, dans cette double perspective, un rôle particulier à jouer qui doit leur garantir une croissance économique en rapport avec la croissance démographique .

84) PIERRE GEORGE, "Le passé de la Méditerranée et l'avenir de l'Europe", in "Annuaire 1968" de l'Institut Universitaire d'Etudes Européennes, (p. 12), pp. 5 à 15.

85) PIERRE GEORGE, "L'économie de l'Algérie", in "Annuaire 1968" de l'Institut Universitaire d'Etudes Européennes, (p. 12), pp. 5 à 15.

86) PIERRE GEORGE, "L'Algérie, pays de la méditerranée", Université d'Alger, 1971, (manuscrit).

87) PIERRE GEORGE, "L'Algérie, pays de la méditerranée", in "Revue algérienne des Sciences Géographiques", Vol. 1, n° 1, Alger, 1967.

88) PIERRE GEORGE, "Politique de population", in "Revue algérienne des Sciences Géographiques", n° 15-16, Décembre 1972, pp. 73 à 85, Edition de Ministère de l'Information et de la Culture, Alger.

89) PIERRE GEORGE, "Le développement algérien de 1960", in "Revue algérienne des Sciences Géographiques", n° 15-16, Décembre 1972, pp. 86 à 95, Edition de Ministère de l'Information et de la Culture, Alger.

(84) PIERRE GEORGE, "Le passé de la Méditerranée et l'avenir de l'Europe", extrait de l'"Annuaire 1968" de l'Institut Universitaire d'Etudes Européennes, (p. 12), pp. 5 à 15. "Géographie", Janvier-Mars 1972, pp. 11 à 33, cartes, schémas visuels ordonnés, fascicule.

90) PIERRE GEORGE, "La répartition géographique de la population", in "Revue algérienne des Sciences Géographiques", n° 15-16, Décembre 1972, pp. 36 à 42, Edition de Ministère de l'Information et de la Culture, Alger.

91) PIERRE GEORGE et GABRIEL, "Population active et critères d'articulation en Algérie à la veille du bicentenaire 1970-1975", communication écrite à la Conférence Régionale Européenne de l'Union Géographique Internationale, Août 1971, Indépend (manuscrit).

92) PIERRE GEORGE, GABRIEL, GABRIEL et GABRIEL, "Les problèmes de la régionalisation en Algérie", in "Bulletin de l'Institut Cartographique et Géographique" n° 4, 1971, Alger 1971. Ce texte a servi d'introduction au Plan National de l'Institut National de la Statistique, Alger, Septembre 1971, (1er et 2e fascicules).

- BERTIN (J.) La graphique, "Communications" 305/
n° 15 - 1970 pp. 169-185

- BERTIN (J.), Carte par points et cercles de la population éparsée et des chefs-lieux d'Algérie au Recensement de 1954, Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris 1960, échelle 1/1.000.000e, Algérie du Nord, 1 feuille.
- BERTIN (J.), "Sémiologie graphique", Edition Mouton et Gauthier-Villars, 1967, 431 pages.
- BERTIN (J.), Graphique et mathématique; généralisation du traitement graphique de l'information, in "Annales", n° 1 Janvier-Février 1969, Editions A. Colin, pp. 70 à 101.
- BEPPELHEIM (C.), DRESCH (J.), DESTANNE DE BERNIS (G.), KHODJA (K.A.), SIKSOU (M) et autres auteurs, "Industrialisation au Maghreb", Maspéro, Paris 1963, 272 pages.
- BIRABEN (J.N.), Essai d'estimation des naissances de la population algérienne depuis 1891, in "Population", n° 4, 1969, INED, Paris, pp. 711-733.
- BIRABEN (J.N.), Durée de vie dans la population de Columnata (épipaléolithique oranais), in "Population", 1969, n° 3, pp. 487-500.
- BLAIS (O.), El Harrach, Thèse de 3ème cycle, Université de Paris, 1969.
- BOUDEVILLE (J.), "Les espaces économiques", PUF, Paris 1964, 127 pages.
- BOUISRI (A.) et DELLOUCI (B.), La population active et l'emploi, in "Dossiers Documentaires", n° 19-20, La démographie algérienne, Décembre 1972, pp. 59 à 64, Edition du Ministère de l'Information et de la Culture, Alger.
- BOURDIEU (P.) et SAYAD (A.H.), Paysans déracinés en Algérie, in "Editions Rurales", n° 12, Paris 1964.
- BOURDIEU (P.) et SAYAD (A.H.), "Le déracinement", Editions de Minuit, Paris 1964.
- BOURDIEU (P.) et autres auteurs, "Travail et travailleurs en Algérie", 566p., Edition Mouton et Cie, Paris 1963.
- BOUKHOBZA (H.), La consommation des familles algériennes, in "Dossiers Documentaires", n° 19-20, La démographie algérienne, Décembre 1972, pp. 65 à 76, Edition du Ministère de l'Information et de la Culture, Alger.
- BOUKHOBZA (H.) et VON ALLEN (H.), L'enquête socio-démographique algérienne: quelques résultats et problématique sociologique. "Actes du Colloque de Démographie maghrébine", Tunis, Janvier 1969, Edition C.E.R.E.S., VI, Juillet-Septembre 1969, n° 17-18, pp. 293-306.
- BOURCIER DE CARBON (Ph.), "Notes d'information synthétiques sur les résultats du premier passage de l'enquête démographique", Alger, CNRP, Mai 1970, (INED - Population Council).

- BREIL (J.), La population en Algérie, étude de démographie quantitative, in "La documentation française", Paris 1957, 128 pages.
- BREIL (J.), Essai de de détermination du niveau et des tendances de la fécondité des musulmans d'Algérie, "Actes du Congrès Mondial de la Population", Rome, Septembre 1954.
- BURS (M.), El Biar, Mémoire de Maîtrise, Université de Paris, 1969.
- BUZACOUX (A.) et THOREZ (P.), Mémoire de Maîtrise sur les activités industrielles et portuaires de la ville d'Arzew, CNRP, Alger, Université de Paris VII, ronéotypé, 1970.
- CABOT (J.) et autres auteurs, Les problèmes de la régionalisation en Algérie, in "Bulletin de liaison cartographie et statistique n° 4, C.N.R.P., Alger, 1969.
- CABOT (J.) et BARDINET (C.), Population active et critères d'urbanisation en Algérie à la veille du plan quadriennal 1970-1973, Communication écrite à la Conférence Régionale Européenne de l'Union Géographique Internationale, Août 1971, Budapest (ronéotypé).
- CHEVALIER (L.), Les problèmes démographiques Nord-Africains, in "Travaux et Documents", INED, n° 6, Paris 1947.
- COLLOQUE DE VINCENNES, Les formes de croissance urbaine sous-intégrées, Université de Paris 8, SNUH-SAE, Juillet 1971.
- COMEDOR, Tableaux sur l'état actuel de l'agglomération d'Alger, document non publié, à consulter sur place en 1972.
- COMEDOR, Etude du développement d'Alger, 1970, 101 pages.
- COMMISSARIAT NATIONAL AU RECENSEMENT DE LA POPULATION (CNRP), Rapport d'enquête géo-démographique, réalisé pour le compte du CNRP à Alger par une équipe d'étudiants de l'Université de Poitiers, texte dactylographié, cartes. Etude de la zone de Skikda, 1971.
- COMMISSARIAT NATIONAL AU RECENSEMENT DE LA POPULATION, (CNRP), Rapport d'enquête géo-démographique, réalisé pour le compte du CNRP à Alger par une équipe d'étudiants de l'Université de St Etienne, texte dactylographié, cartes. Etude de la zone d'El Kala, 1971.
- COQUERY (M.), L'extension récente des quartiers musulmans d'Oran in "Revue méditerranée", 1965, pp. 285-297.
- COUDERC (R.), Une région marginale : Oasis et Ksour de l'Oranie méridionale, in "Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie", n° 1, Janvier-Mars 1972, pp. 35-52.

- LACOSTE (Y.) et autres auteurs, "La géographie active", PUF, Paris 1964, 394 p.
- LACOSTE (Y.), "Géographie du sous-développement", PUF, Paris 1968, 284 pages.
- LACOSTE (Y.), "Ibn Khaldoun, Naissance de l'histoire", Passé du Tiers-Monde, Edition Laspéro, Paris 1966.
- LACOSTE (Y.), NOUSCHI (A.) et FRENANT (A.), "L'Algérie, passé et présent", Editions sociales, Paris 1960, 462 pages.
- LACOSTE (Y.), Les sources de la culture algérienne, in "La nouvelle critique", revue n° 112, Paris 1960.
- LE CORBUSIER, L'habitat moderne, in Revue "Population", 3ème année, n° 3, Juillet-Septembre 1948.
- LEDUC (G.), "Industrialisation de l'Afrique du Nord", Edition A. Colin, Paris CNRS, 1953, 320 pages.
- LEFEBVRE (H.), "La révolution urbaine", NRF, Paris 1970.
- LEGEARD, "Guide de recherches documentaires en démographie", Edition Gauthier-Villars, Paris 1966, 321 pages.
- MARK (K.), Œuvres philosophiques, L'idéologie allemande, cité par G. GURVITCH in "Villes et campagnes", centre d'études sociologiques et CNRS, Edition A. Colin, Paris 1953.
- MEHANI (H.) et DELLOUCI (B.), L'émigration algérienne en France, in "Dossiers Documentaires" n° 19-20, La démographie algérienne, Décembre 1972, pp. 43-44, Edition du Ministère de l'Information et de la Culture, Alger.
- MERLIN (P.), Les pêcheurs d'Oran et de Bors-el-Kébir, in "Méditerranée" 1963.
- MEPTAS (J.P.), Aspects socio-culturels, structure et évolution récente, in La population en Algérie, Tome 3, "La documentation française", Paris 1960.
- MICHEL (A.), Planification rationnelle et planification dans les familles maghrébines, in "Revue Confluent", mai 1964, n° 40.
- MONOGRAPHIE DE LA WILAYA D'ANNABA, RADP, Annaba, mars 1970, 257 pages, cartes, graphiques, tableaux statistiques.
- MUPIN (G.), Le commerce extérieur de l'Algérie, in "Revue de géographie de Lyon", n° 4, 1965, Vol. XL.
- NEGAMI (G.), Les sources de la démographie en Algérie, in "Dossiers Documentaires", n° 19-20, La démographie algérienne, décembre 1972, pp. 9 à 12, Edition du Ministère de l'Information et de la Culture, Alger.
- NACIRI (M)

- NEGADI (G.) et TABUTIN (D.), L'enquête démographique algérienne à trois passages, in "Population" n° 6, 1971, pp. 1135 à 1143.
- NEGADI (G.), TABUTIN (D) et VALLIN (J.), La situation démographique en Algérie, in "Dossiers Documentaires", n° 19-20, La démographie algérienne, Décembre 1972, pp. 13 à 32, Edition Ministère de l'Information et de la Culture .
- NOIN (D.), et SIMON (G.), La migration maghrébine vers l'Europe, in les "Cahiers d'Outre-Mer", n° 99, 25ème année, 1972.
- NOUSCHI (A.) et autres auteurs, "L'Algérie, passé et présent", Editions sociales, Paris 1960, 462 pages.
- OLIVIER (R.), Production, emplois et revenus en Algérie, in "La population en Algérie", Tome 3, "La Documentation Française", Paris 1960.
- O.T.A.M., De l'incidence des investissements futurs relatifs au système d'alimentation en eau sur le prix de vente de l'eau, 1969, 53 pages, Ministère des Travaux Publics, Service des études générales et des grands travaux hydrauliques.
- OUIBRAHIMI (L.), et autres auteurs, L'éducation et la formation en Algérie, in "Dossiers Documentaires", pp. 45 à 58, n° 19-20, La démographie algérienne, Décembre 1972, Edition du Ministère de l'Information et de la Culture, Alger.
- POPULATION, "Maghreb", n° spécial, mars 1971, INED.
- PAILLAT (P.) *à population algérienne, quelques réflexions essentielles "niveau de l'économie"*
16 mai 1969 pp 24-30
- PRENANT (A.), Rapports villes-campagnes et armature urbaine en Algérie, 3ème séminaire de cartographie statistique, Alger Septembre 1969, CNRP, texte ronéotypé.
- PRENANT (A.) et autres auteurs, Les problèmes de la régionalisation en Algérie, in "Bulletin de liaison cartographie et statistique", n° 4, CNRP, Alger 1969.
- PRENANT (A.) et autres auteurs, "L'Algérie, passé et présent", Editions sociales, Paris 1960, 464 pages.
- PRENANT (A.), Premières données sur le recensement de la population de l'Algérie, in "Bulletin de l'association des géographes français" n° 357-358, Paris 1967.
- PRENANT (A.), La cartographie du réseau urbain en Algérie, in "Bulletin de liaison cartographie et statistiques", Edition CNRP, Alger n° 2, Mars-Septembre 1968. (ronéotypé).
- PRESSAT (R.), "L'analyse démographique", deuxième édition entièrement refondue, PUF, 1969, 321 pages.

- PRESSAT (R.), "L'analyse démographique", PUF, Paris 1961, 402 pages.
- RAYNAL (R.) et DESPOIS (J.), "Géographie de l'Afrique du Nord-Ouest", Edition Payot, Paris 1967, 570 pages.
- REVERDY (J.C.), Habitations nouvelles et urbanisation rapide, conditions écologiques de l'adaptation au logement en Algérie, CASHA, Aix en Provence, 1965, 75 pages.
- RIBLER (R.), L'éducation et la formation en Algérie, in "Dossiers Documentaires", n° 19-20, La démographie algérienne, Décembre 1972, pp. 45 à 58, Edition du Ministère de l'Information et de la Culture, Alger.
- RIVET (J.P.) et autres auteurs, "Travail et travailleurs en Algérie", Edition Houton et Cie, Paris 1963, 566 pages.
- SANTOS (H.), Une nouvelle dimension dans l'étude des réseaux urbains dans les pays sous-développés, in "Annales de géographie", Juillet 1970, Paris.
- SANTOS (H.), Urbanisation, régionalisation, croissance, remarques au sujet du cas algérien, Alger, "3ème séminaire de cartographie statistiques, Septembre 1969".
- SANTOS (H.), "Le métier de géographe en pays sous-développé", Edition Ophrys, Paris 1971, 119 pages.
- SANTOS (H.), "Les villes du Tiers-Monde", Edition Génin, Paris 1971, 428 pages.
- SANTOS (H.), "Dix essais sur les villes des pays sous-développés", Edition Ophrys, Paris 1970, 121 pages.
- SANTOS (H.), Croissance urbaine et urbanisation en Algérie, in Revue "Méditerranée", n° 8, 1971, pp. 731-740.
- SANTOS (H.), Le rôle moteur du tertiaire primitif dans les villes du Tiers-Monde, in Revue "Civilisations", Vol. XVIII, 1968, n° 2, pp. 1 à 16.
- SAHLI (H.C.), "Décoloniser l'histoire, Introduction à l'histoire du Maghreb", Edition Maspéro, Paris 1965.
- SAUVY (A.), "Théorie générale de la population", 2 Vol., Vol. 1, 371 pages, Vol. 2, 397 pages.
- SAUVY (A.), Avant-propos à l'habitation moderne de Le Corbusier, in Revue "Population" 3ème année, n° 3, Juillet-Septembre 1948.
- SAYAD (A.), Examen critique des catégories socio-professionnelles retenues pour l'exploitation du recensement de 1966, Direction des Statistiques, Alger, EPHE, VIe section, Paris 1970 57 pages, ronéotypé.

SAYAD (A.), et BOURDIEU(P.), Paysans déracinés en Algérie, in "Editions Rurales" n° 12, Paris 1964.

SAYAD (A.) et BOURDIEU (P.), "Le déracinement", Editions de Minuit, Paris 1964.

SEKLANI (H.), La fécondité dans les pays arabes, données numériques, attitudes, comportements, in Revue "Population", n° 5, 1960, pp. 831-856.

SIMON (J.) et NGIN (D.), La migration maghrébine vers l'Europe, in les "Cahiers d'Outre-Mer", n° 99, 25e année, 1972, pp. 241-276.

SORRE (H.), "L'homme sur la terre", Edition Hachette, Paris 1961, 360 pages.

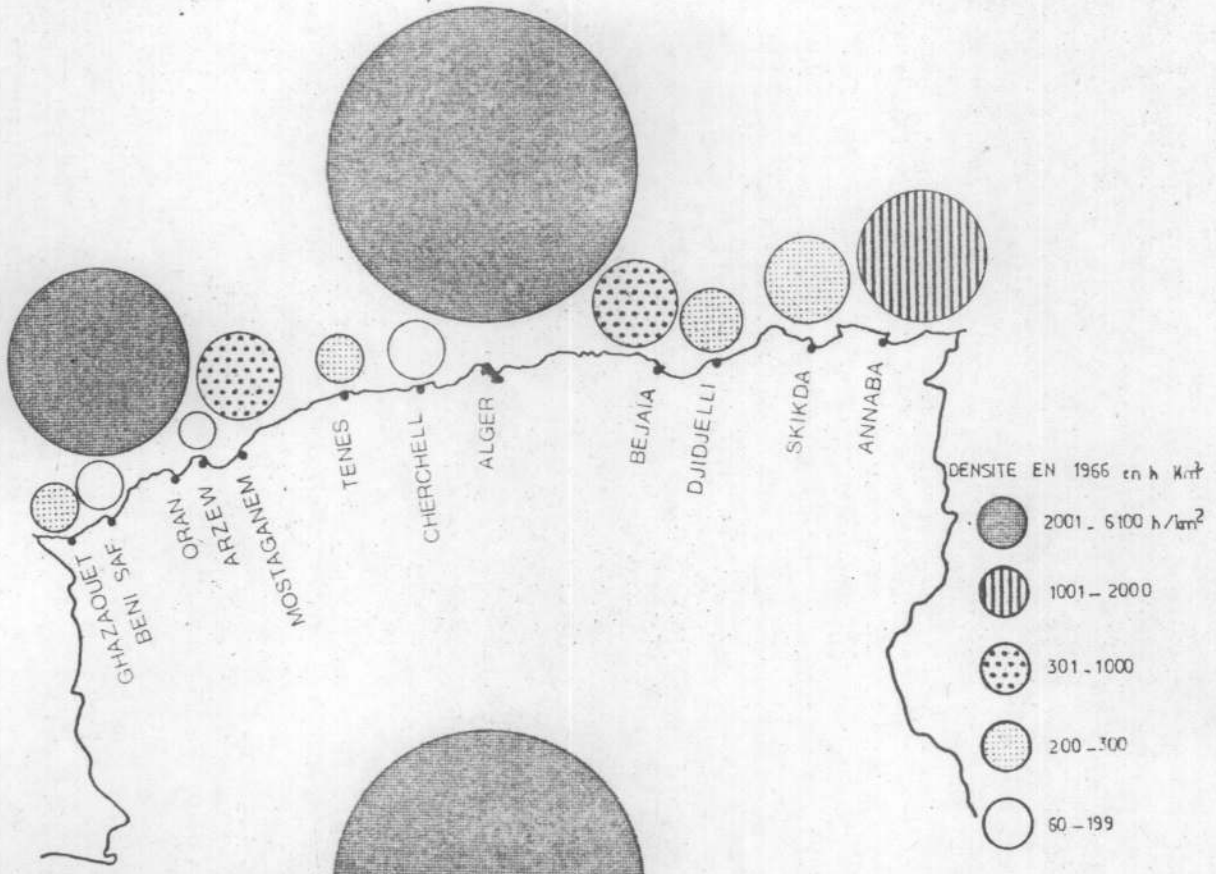
STATISTIQUES GÉNÉRALES DE L'ALGERIE,

- Résultats statistiques du dénombrement de la population en 1954.
- Tableaux de l'économie algérienne, 1960, 248 pages.
- Les mouvements naturels enregistrés dans la population algérienne en 1962, 8 pages, ronéotypé, Alger 1963.
- Les statistiques d'Etat-Civil, résultats obtenus en 1962 en milieu rural, 12 pages, ronéotypé, Alger 1963.
- Analyse démographique, Etat-Civil, Naissances 1964-1965 et quelques études annexes, 87 pages, ronéotypé, Alger Août 1968
- Recensement de 1966, Rapport général et méthodologie, Série A Vol. 4, Alger, 1971, 130 pages et 19 annexes (ronéotypé).
- Recensement de 1966, Population et habitat des villes et chefs-lieux, Série B, 4 volumes (ronéotypé).
 - Vol. 1, Population des villes et des chefs-lieux, 1970, 195 pages, 10 cartes.
 - Vol. 2, Etat et structure de la population des chefs-lieux urbains et semi-urbains, 1971, 2 tomes, 1.269 pages, 16 graphiques, 14 cartes.
 - Vol. 3, L'habitat dans les chefs-lieux urbains et semi-urbains, 1971, 623 pages, 5 cartes.
 - Vol. 4, Etat et structure des ménages et familles des chefs-lieux urbains et semi-urbains, 1972, 289 pages, 4 cartes.
- Etude statistique nationale de la population,
 - Série 1, Méthodologie, Vol. 1, Présentation générale des résultats, Alger 1971, ronéotypé, 121 pages, cartes.
 - Série 2, Résultats, Vol. 1, Premiers résultats provisoires, partie rétrospective, Alger 1971, ronéotypé, 67 pages, annexes graphiques.
- Exposé sur l'Algérie, Accra, "Conférence africaine sur la population", Alger 1971, 50 pages, ronéotypé, cartes, graphiques.

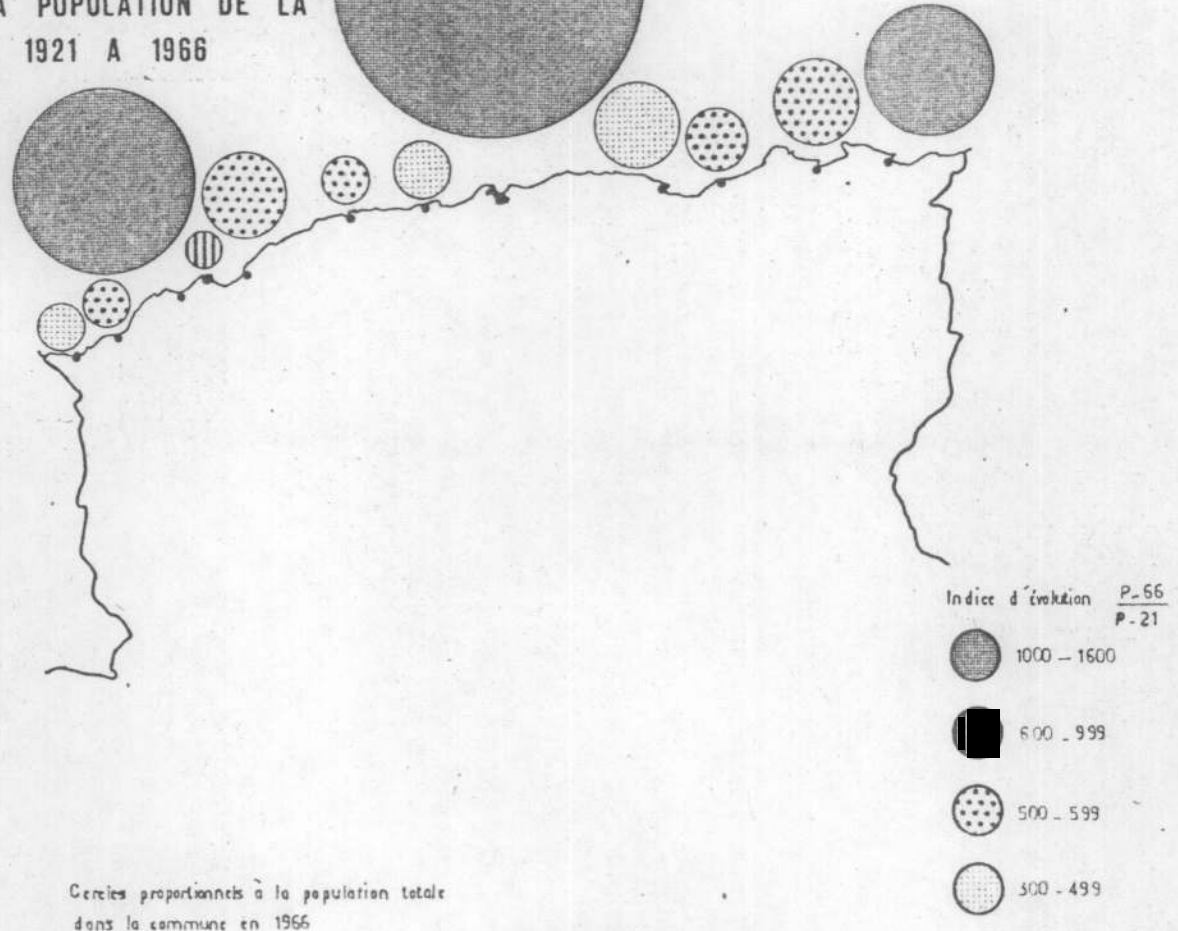
- TABAH (L.), Population algérienne, croissance, niveau de vie, investissements, in Revue "Population" 1956, n° 3, INED, Paris.
- TABAH (L.), Une enquête sur la fécondité en Algérie, application de l'analyse factorielle des correspondances, in Revue "Population" n° 4-5, Juillet-October 1972 .
- TABAH (L.) et autres auteurs, Communication sur la population et l'économie de l'Algérie, "Conférence africaine sur la population", Accra 1971 (ronéotypé par la Direction des Statistiques, Alger, Février 1972, 78 pages).
- TABUTIN (D.) et autres auteurs, La situation démographique en Algérie, in "Dossiers Documentaires", n° 19-20, La démographie algérienne, Décembre 1972, pp. 13 à 32, Edition du Ministère de l'Information et de la Culture, Alger.
- TABUTIN (D.) et NEGADI (G.), L'enquête démographique algérienne à trois passages, in Revue "Population", n° 6, 1971, pp. 1135 à 1143.
- TALEB (A.), Rapport de masculinité dans la population musulmane d'Algérie aux recensements de 1946, 1954, et 1966, in Revue "Population", n° 6, pp. 1201-1208.
- THOREZ (P.) et BUZACOUX (A.), Mémoire de Maîtrise sur les activités industrielles et portuaires de la ville d'Arzew, CNRP, Alger, Université de Paris VII, ronéotypé, 1970.
- TOMAS (F.), Annaba et son arrière-pays, naissance d'une région économique, in "Bulletin de la société languedocienne de géographie", Tome 6, fascicule n°1, Janvier-Mars 1972, pp. 105-130.
- TOMAS (F.), L'armature urbaine et l'aménagement de l'espace dans la région d'Annaba, "Actes du 2ème colloque de géographie maghrébine", Alger, Septembre 1960. Ronéotypé, 6 pages, 2 cartes.
- TOMAS (F.), Les mines et la région d'Annaba, in "Revue de géographie de Lyon", n° 1, 1970.
- VALLIN (J.), La conjoncture démographique, les populations de l'Afrique au Nord du Sahara, in Revue "Population" n° 6, Novembre-Décembre 1970, Paris.
- VALLIN (J.), NEGADI (G.) et TABUTIN (D.), La situation démographique en Algérie, in "Dossiers Documentaires", n° 19-20, La démographie algérienne, Décembre 1972, pp. 13 à 32, Edition du Ministère de l'Information et de la Culture, Alger.
- VON ALMEN (H.), et BOUKHOUBZA (R.) L'enquête socio-démographique algérienne: quelques résultats et problématique sociologique, "Actes du colloque de démographie maghrébine" Tunis, Janvier 1969, Edition C.E.R.E.S. VI, Juillet-Septembre 1969, n° 17-18, pp. 293-306.
- VON ALMEN -JORAY (F. et M.), Quelques relations entre condition sociale et fécondité, in "Dossiers Documentaires", n° 19-20, La démographie algérienne, Décembre 1972, pp. 77 à 82, Edition du Ministère de l'Information et de la Culture, Alger.

COMMUNES DE POPULATION PAR COMMUNE EN 1966

PRINCIPAUX PORTS
C I . 4



EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE DE 1921 A 1966



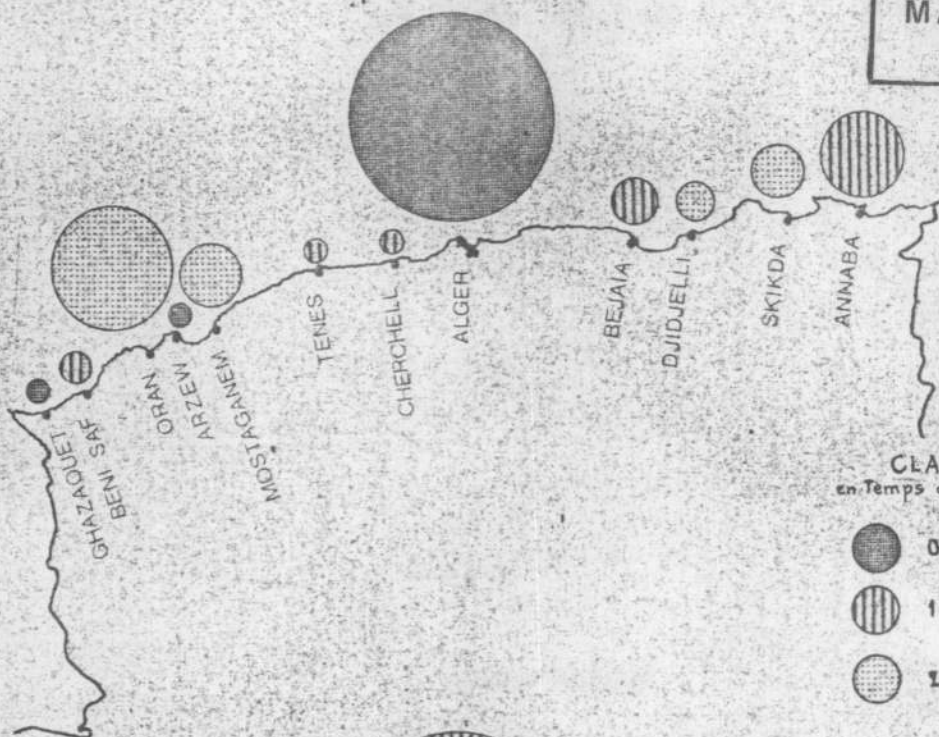
Cercles proportionnels à la population totale dans la commune en 1966

PRINCIPAUX PORTS

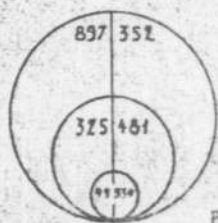
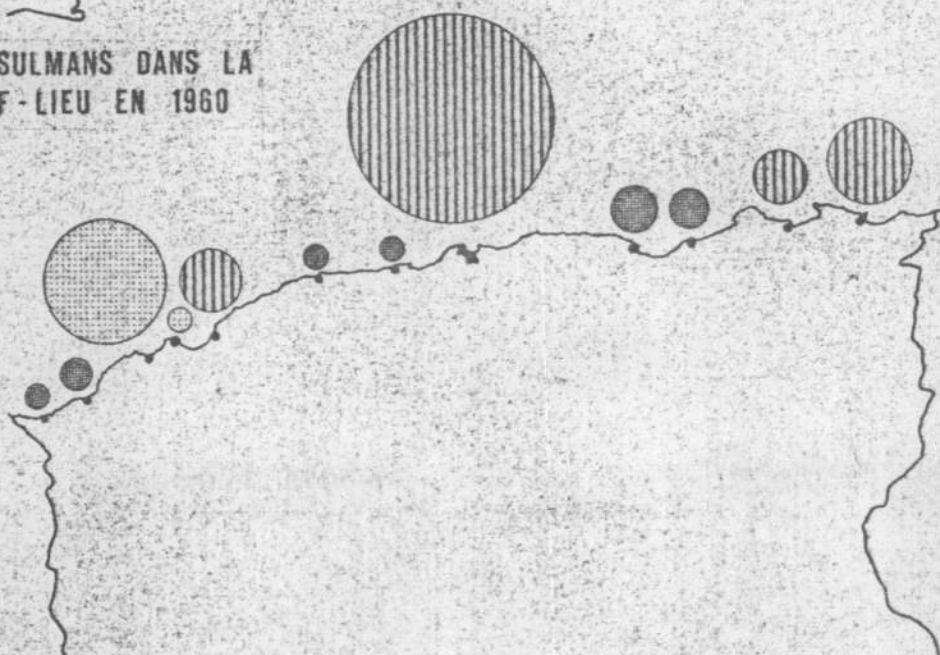
C I . 5

POPULATION TOTALE
CROISSANCE DE 1954 A 1966
CHEFS - LIEUX

BIBLIOTHEQUE
MAGHREBINE
E.R.A. 706



ALGERIENS MUSULMANS DANS LA
COMPOSITION DU CHEF-LIEU EN 1960



Cercles proportionnels a la
population agglomeree au chef-lieu en 1966

% d'Algeriens musulmans dans
la population du C.L en 1960

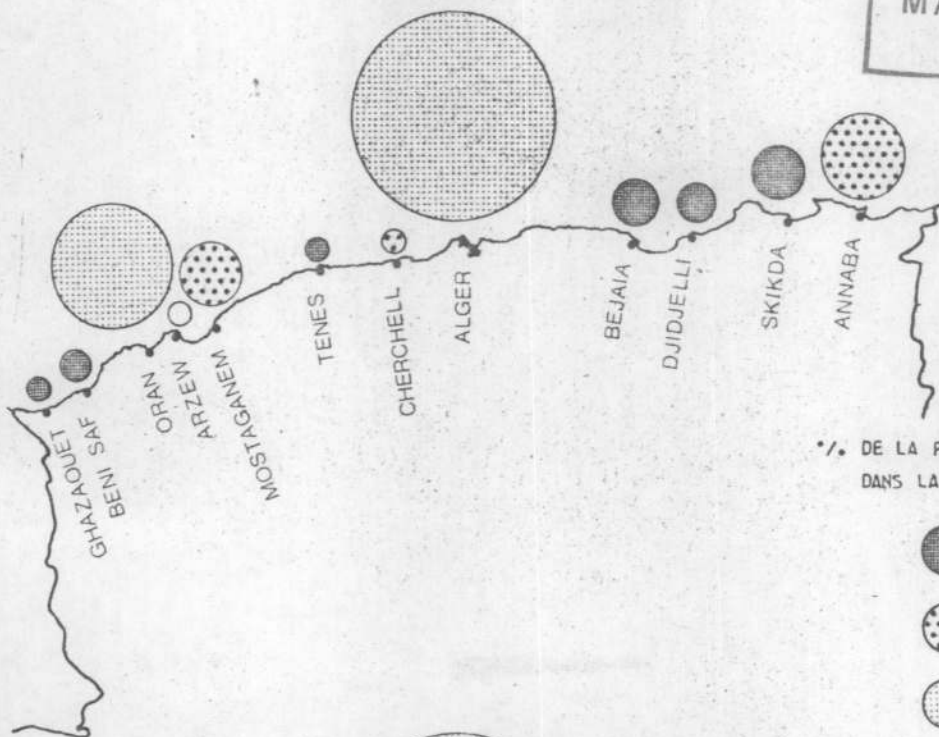
- 45 - 55 %
- 56 - 80
- 81 - 95

MIGRATIONS INTERNES DE 1962 A 1966
 la population de 1966 resident dans la
 même daïra au 1-7-62

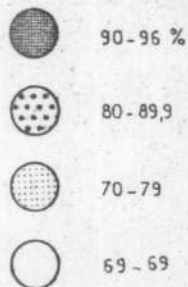
PRINCIPAUX PORTS

C I . 6

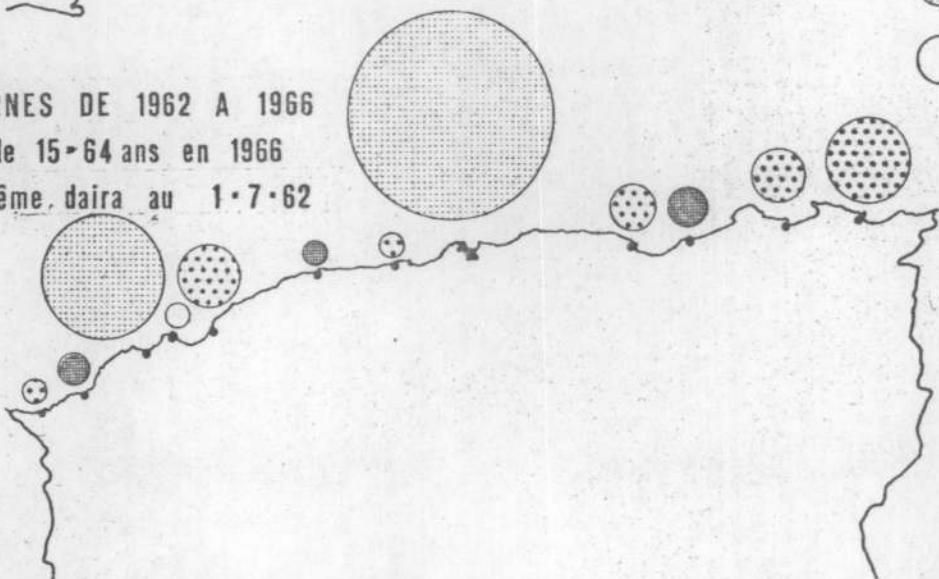
BIBLIOTHEQUE
 MAGHREBINE
 E.R.A. 706



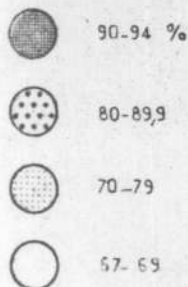
*% DE LA POPULATION DE 1966 RESIDANT
 DANS LA MEME DAIRA AU 1-7-62



MIGRATIONS INTERNES DE 1962 A 1966
 la population de 15-64 ans en 1966
 restant dans la même daïra au 1-7-62



*% DE LA POPULATION DE 15-64 ANS EN 1966

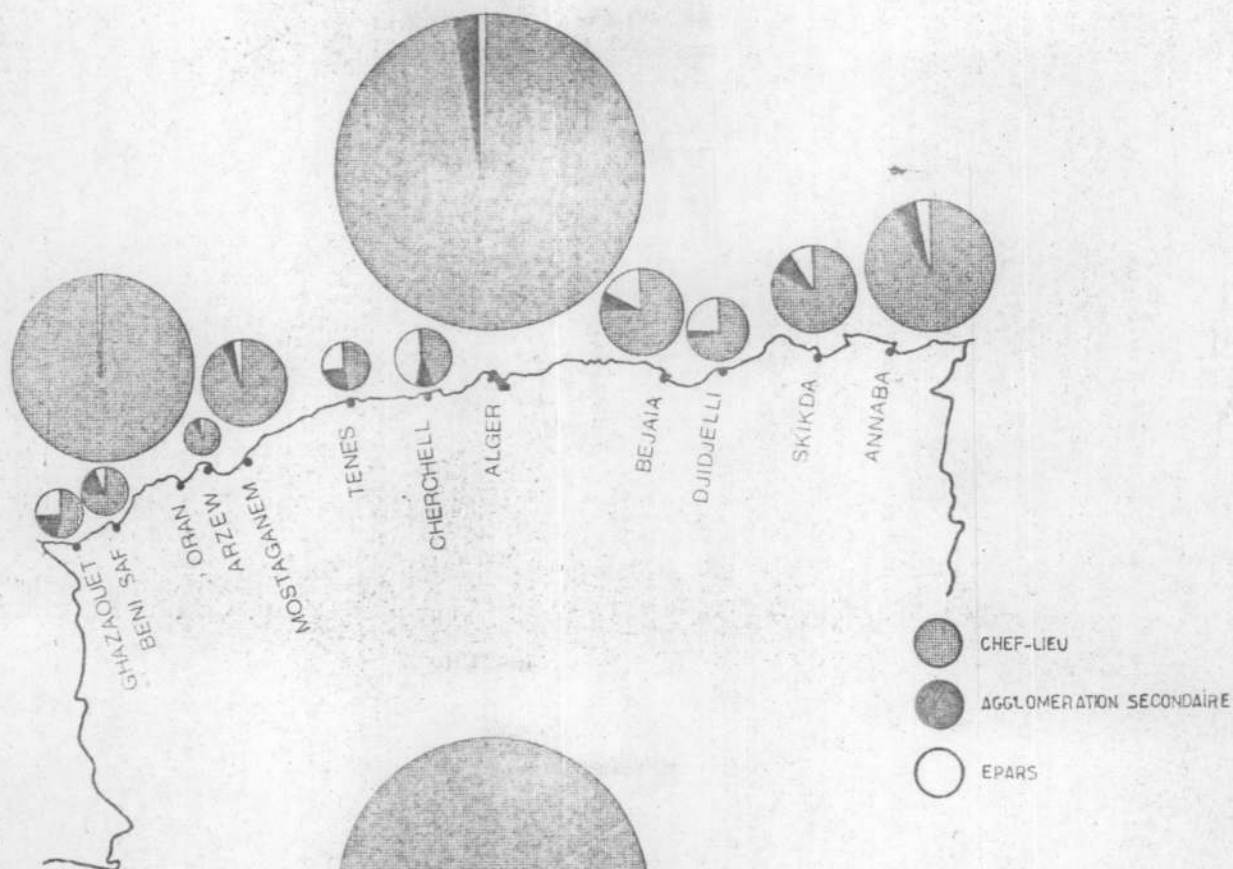


Cercles proportionnels à la population totale au chef-lieu en 1966

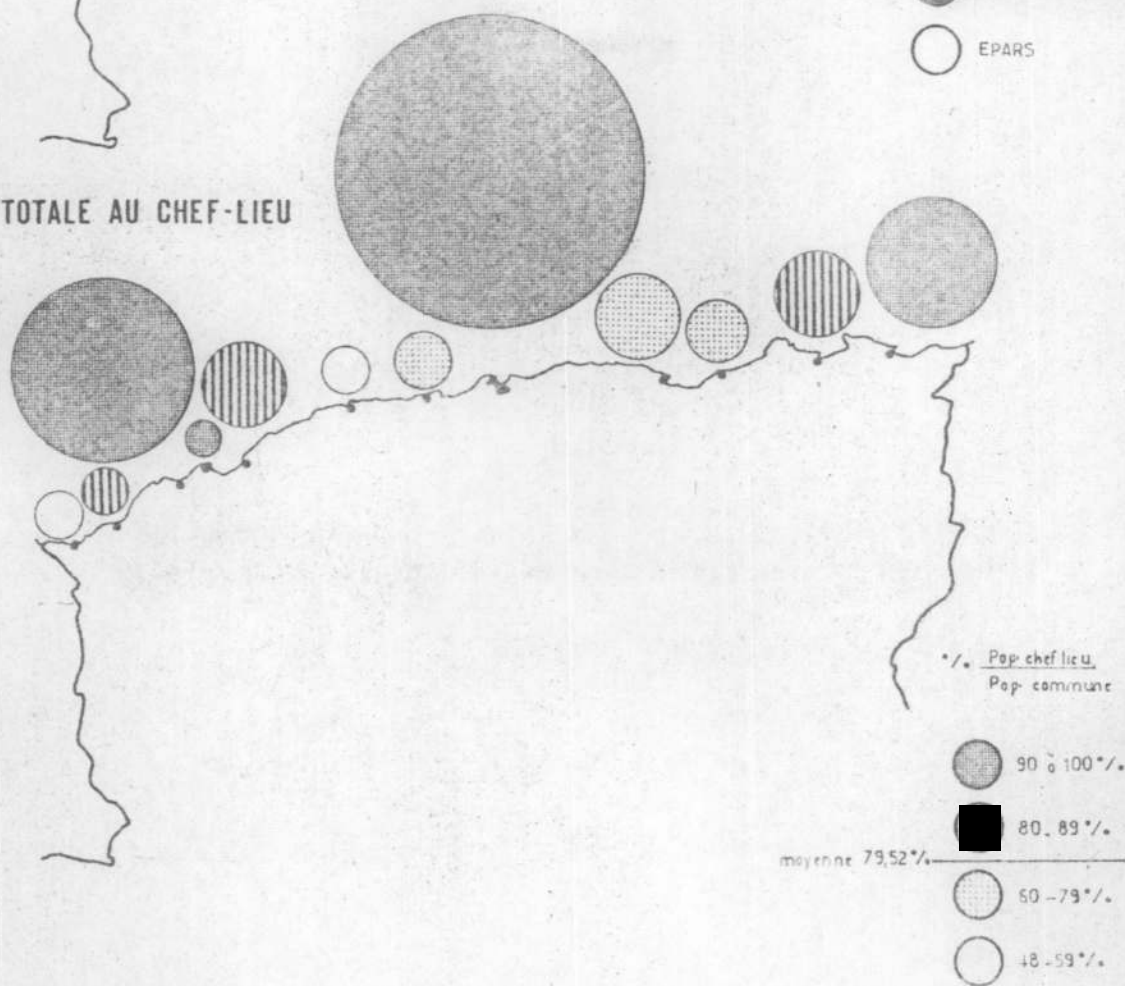
POPULATION AGGLOMEREES ET EPARSE EN 1966

PRINCIPAUX PORTS

C I . 7



POPULATION TOTALE AU CHEF-LIEU

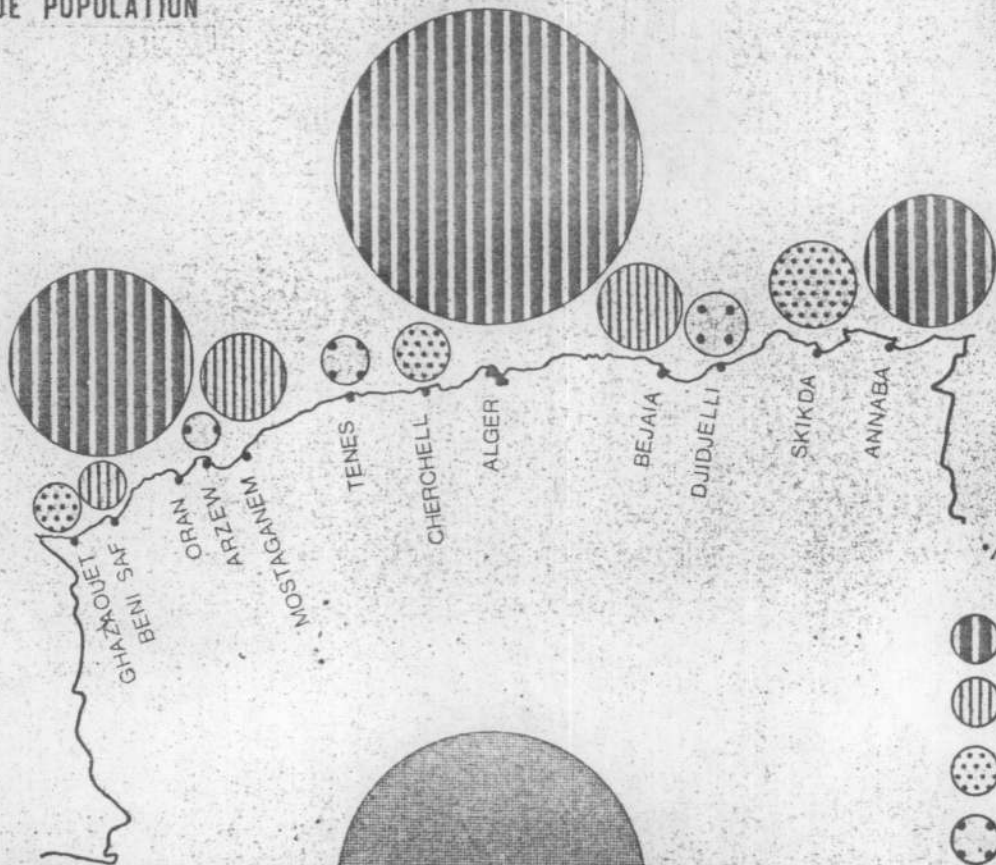


Cercles proportionnels à la population totale de la commune en 1966

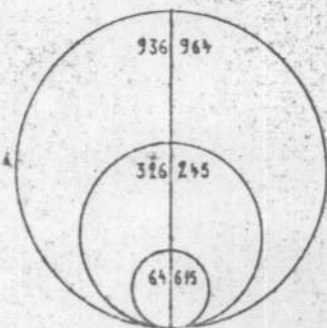
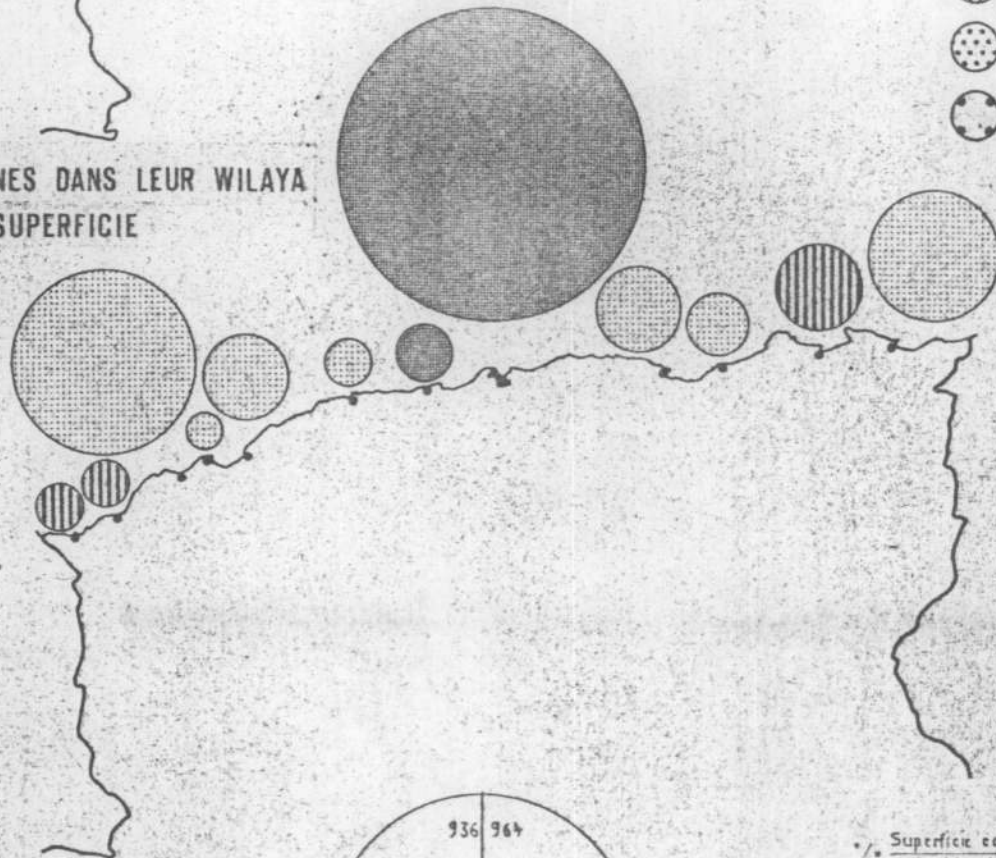
PRINCIPAUX PORTS

C I . 8

DES COMMUNES DANS LEUR WILAYA
% DE POPULATION



DES COMMUNES DANS LEUR WILAYA
% DE SUPERFICIE



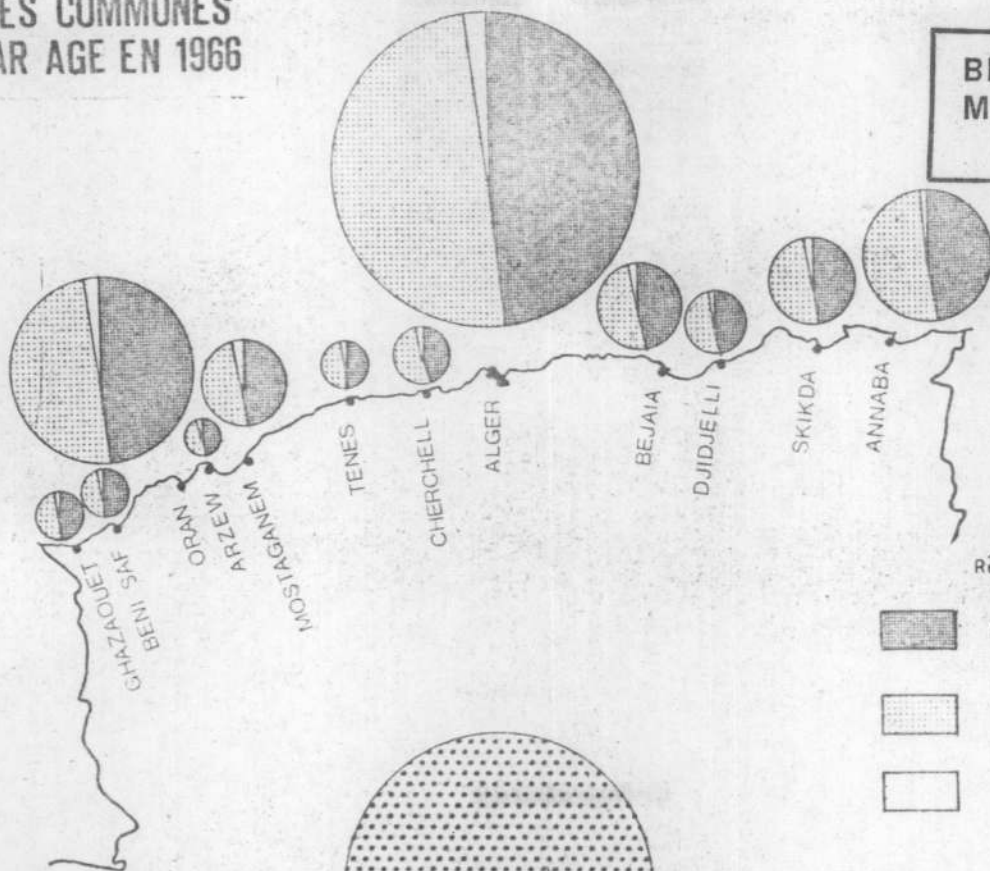
Cercles proportionnels à la population totale de la commune en 1956

PRINCIPAUX PORTS

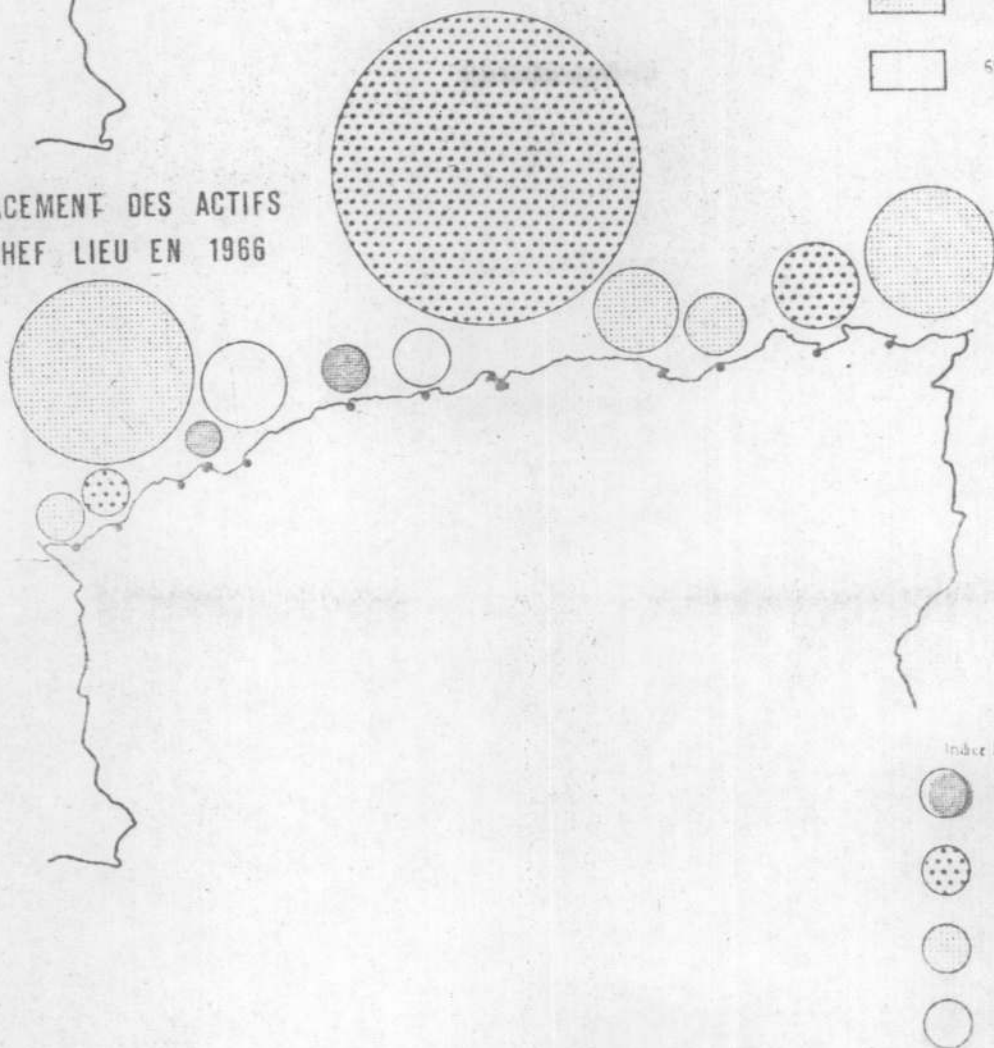
C I - 9

BIBLIOTHEQUE
MAGHREBINE
E.R.A. 706

POPULATION DES COMMUNES STRUCTURE PAR AGE EN 1966



INDICE DE REMPLACEMENT DES ACTIFS PARENTIELS AU CHEF LIEU EN 1966

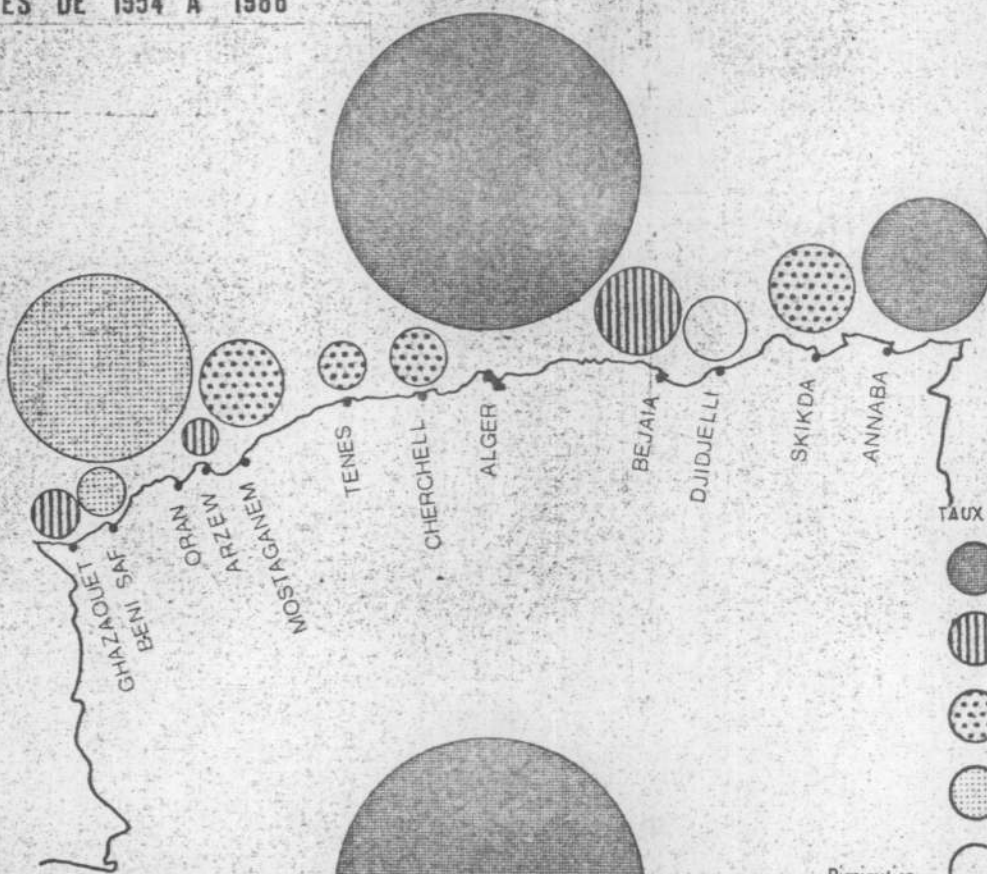


Cercles proportionnels à la population totale dans la commune en 1966

**ACCROISSEMENT VRAI DE LA POPULATION
DES COMMUNES DE 1954 A 1966**

PRINCIPAUX PORTS

C I - 10



TAUX ANNUEL CONSTANT %..

21-41

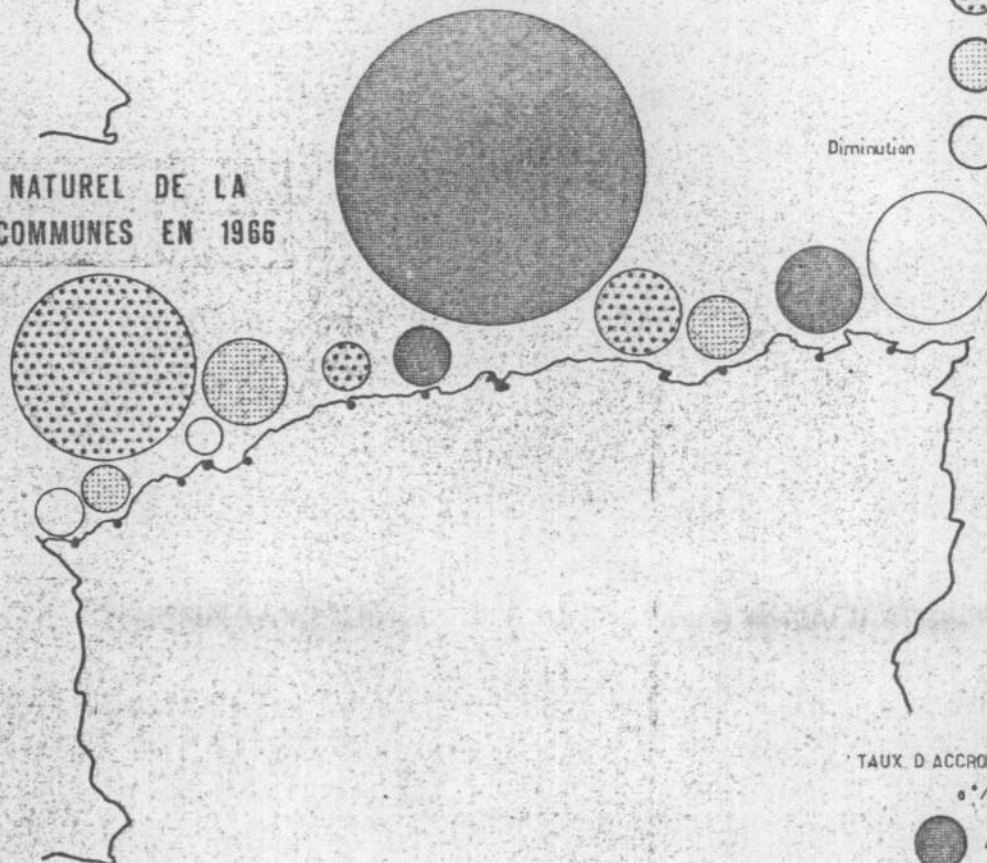
15-20

11-15

0-10

Diminution 0. - 5%

**ACCROISSEMENT NATUREL DE LA
POPULATION DES COMMUNES EN 1966**



TAUX D ACCROISSEMENT NATUREL %..

$\frac{\text{Naissances} - \text{Décès}}{\text{Population au 30-6-66}}$ %..

43-45

40,1-42

35-40

28-34,9

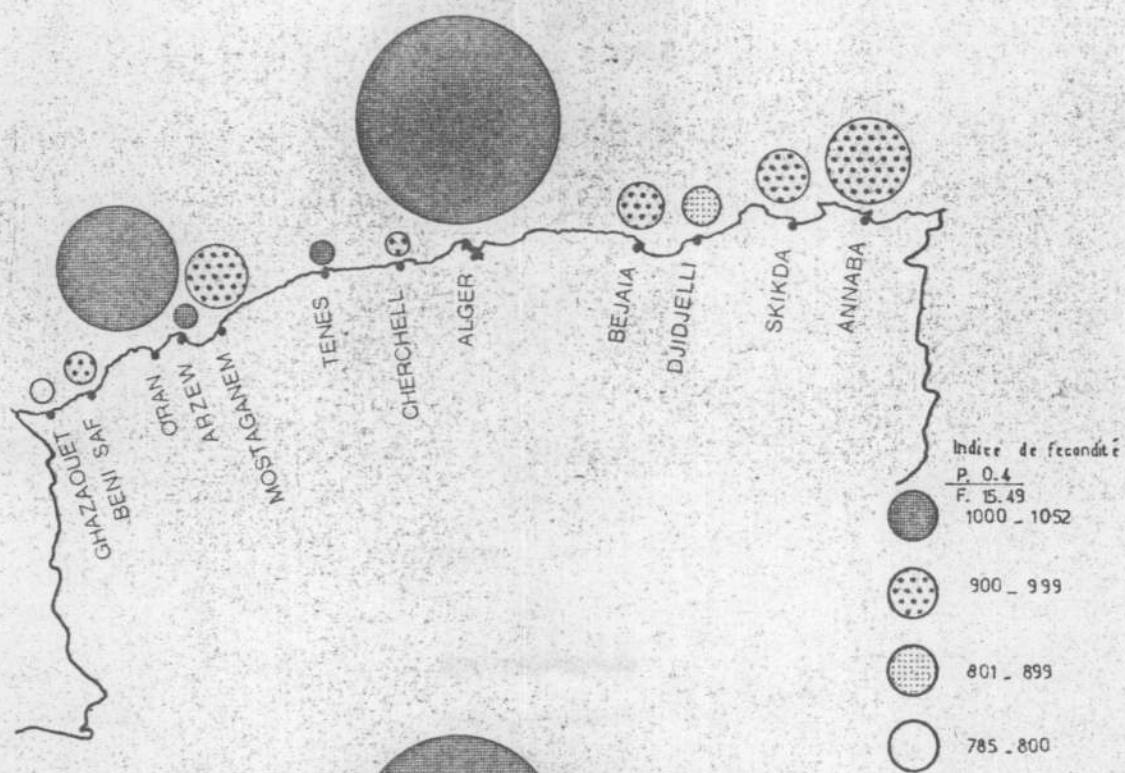
Cercles proportionnels à la population totale dans la commune en 1966

X 71

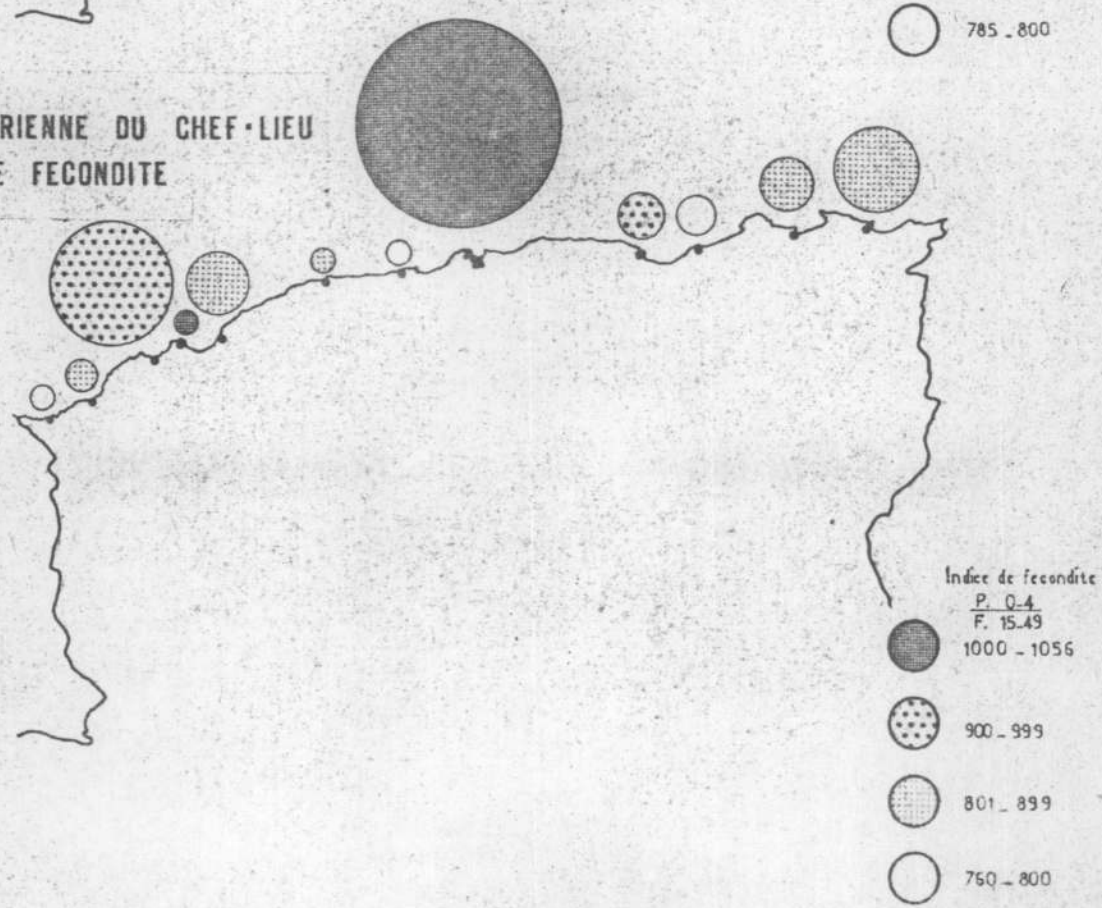
1/8 000 000

PULATION DE LA COMMUNE
INDICE DE FECONDITE

PRINCIPAUX PORTS
C I - 11



PULATION ALGERIENNE DU CHEF-LIEU
INDICE DE FECONDITE



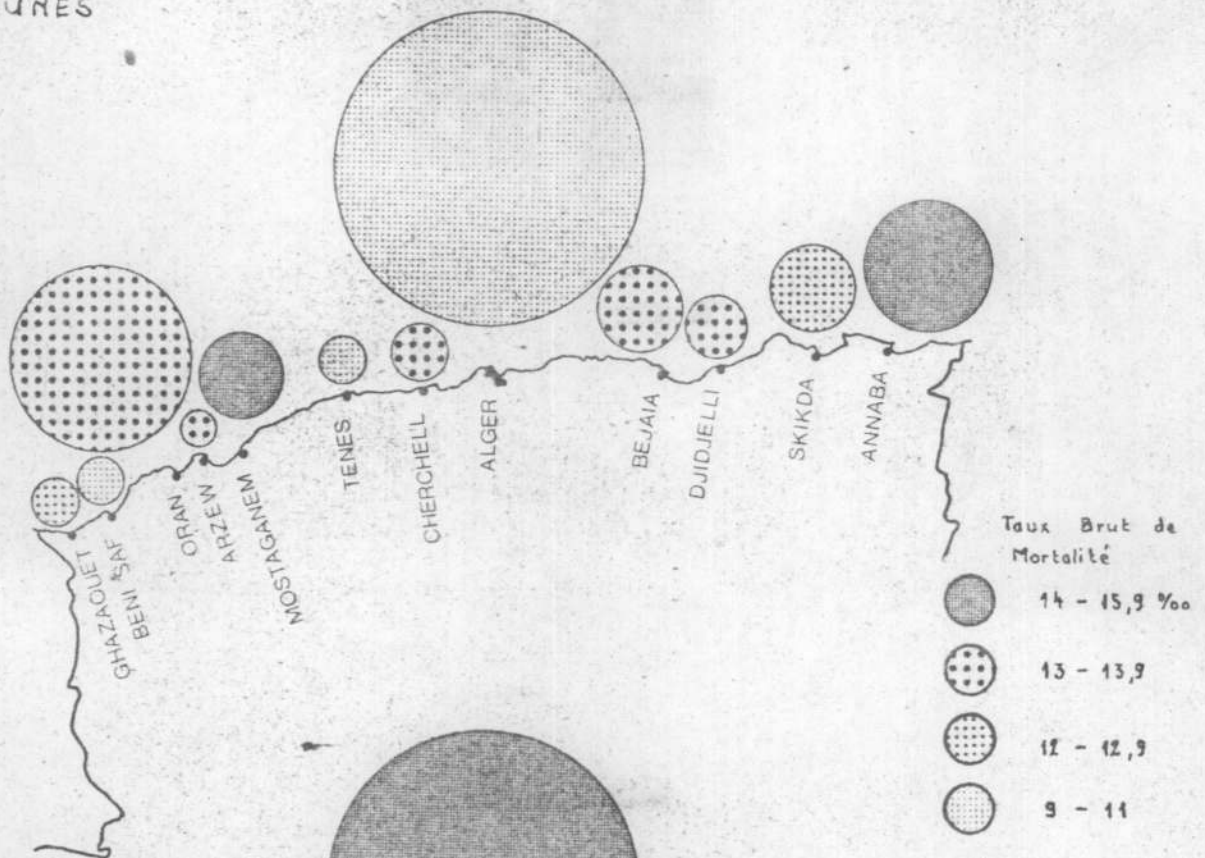
Cercles proportionnels à la population totale de la commune en 1966

Taux Brut de Mortalité en 1966

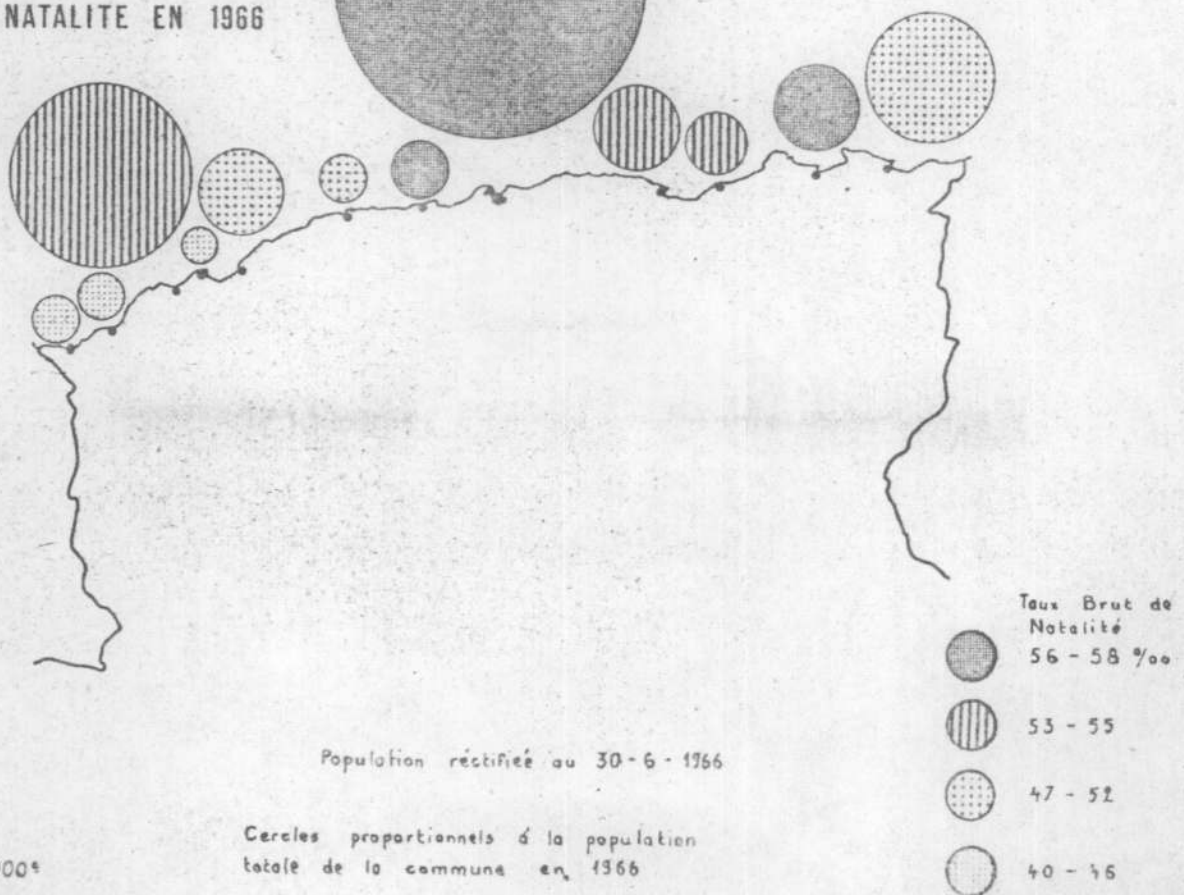
COMMUNES

PRINCIPAUX PORTS

C I - 12



Taux Brut de Natalité en 1966

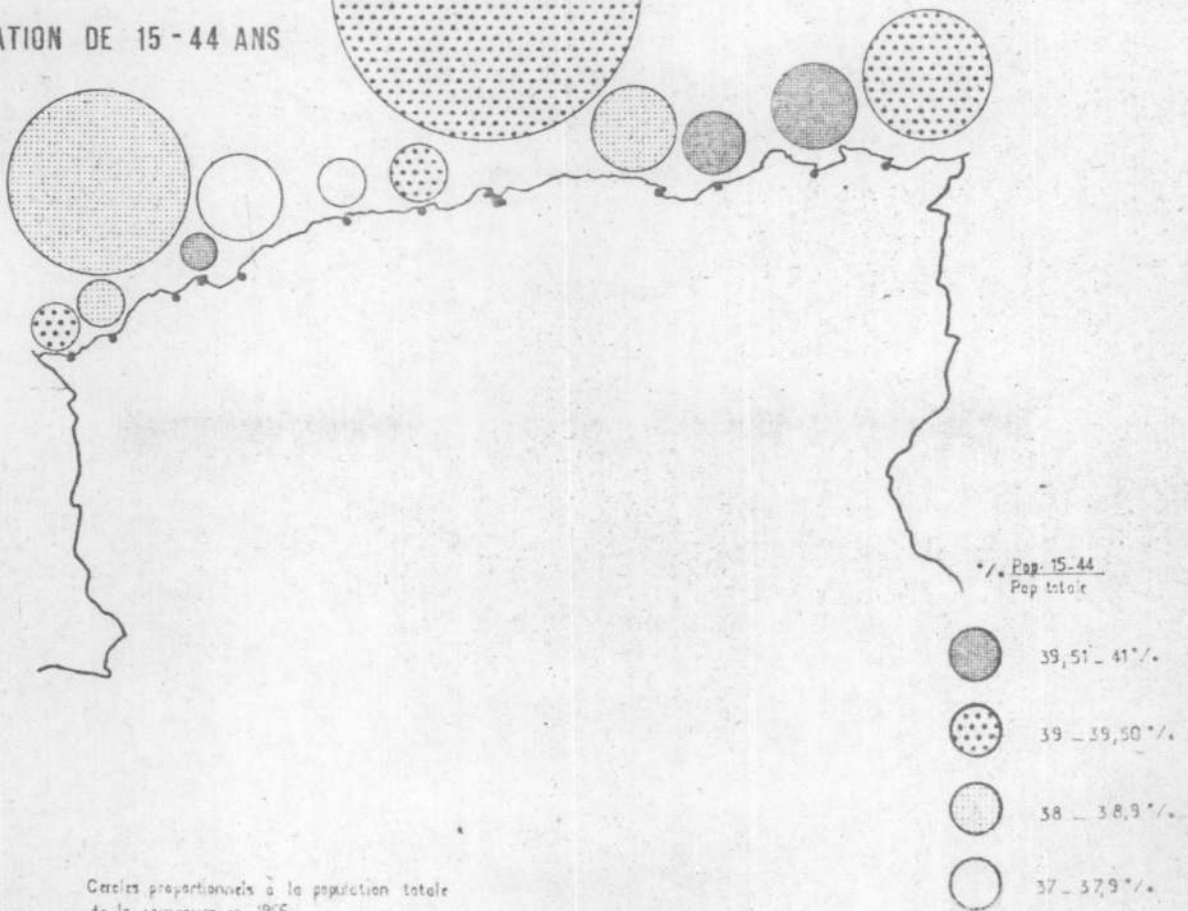
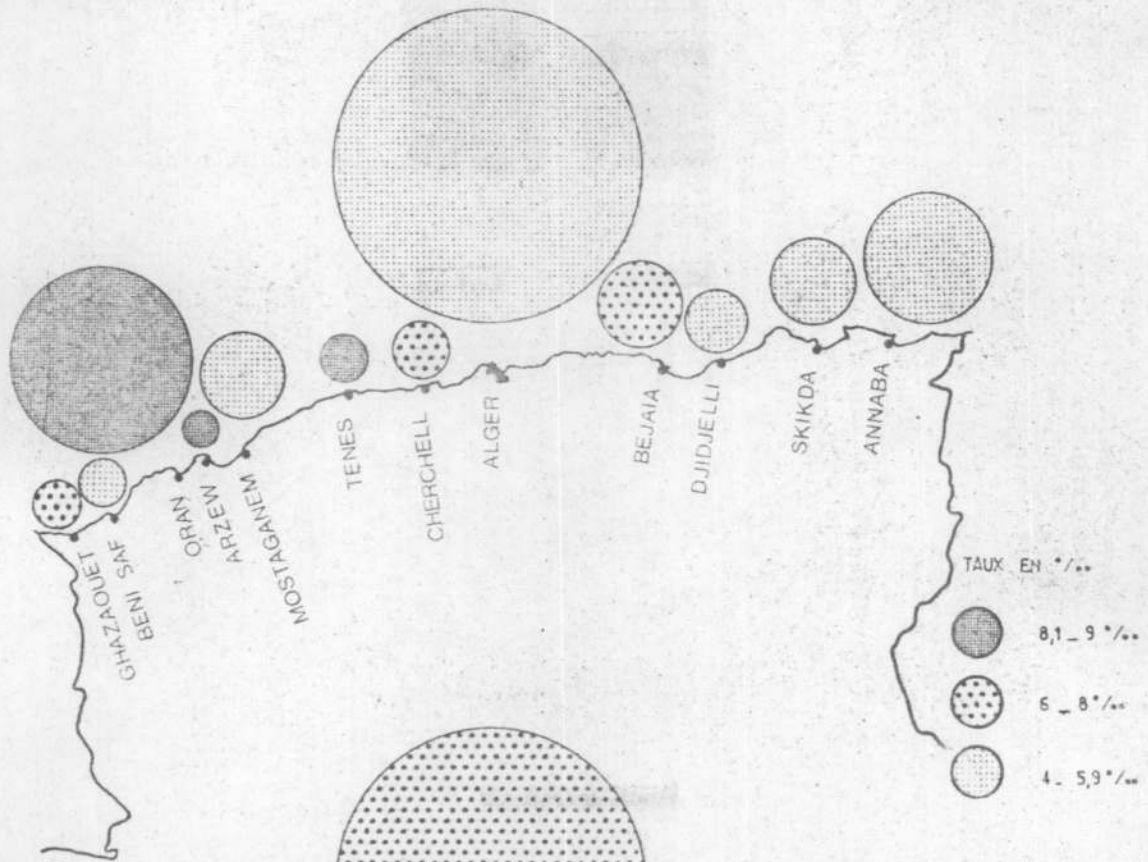


Population rectifiée au 30-6-1966

Cercles proportionnels à la population totale de la commune en 1966

B. X. 71

Echelle 1/8 000 000



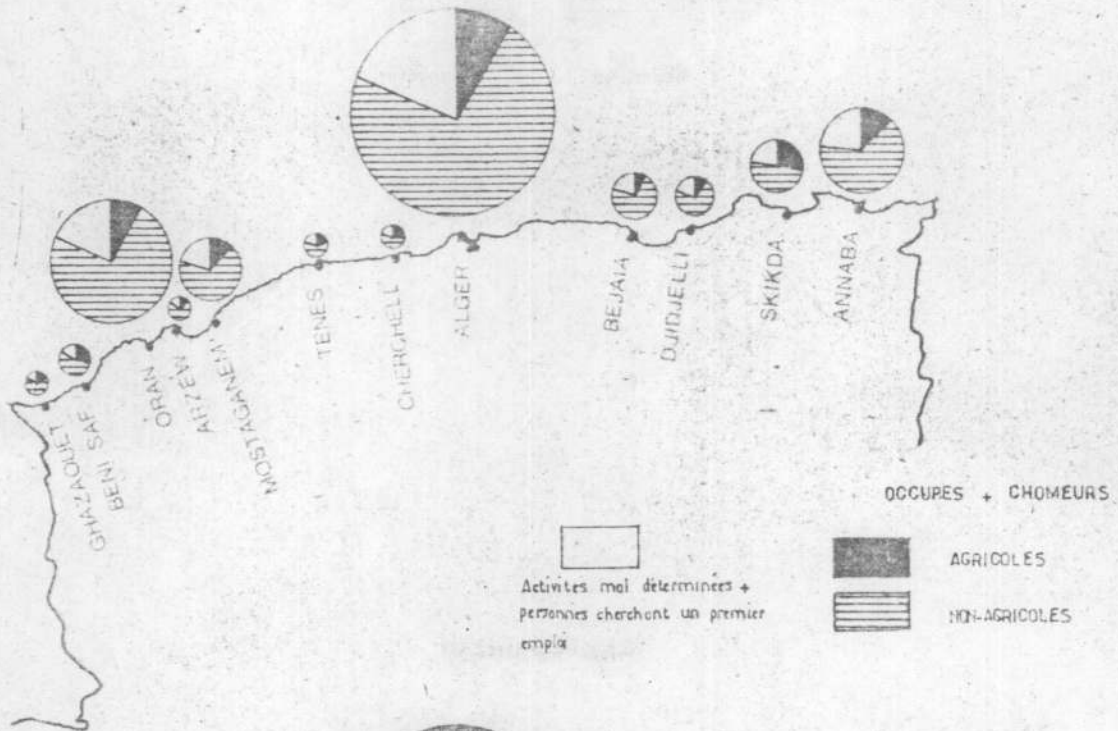
Cercles proportionnels à la population totale de la commune en 1965

PRINCIPAUX PORTS

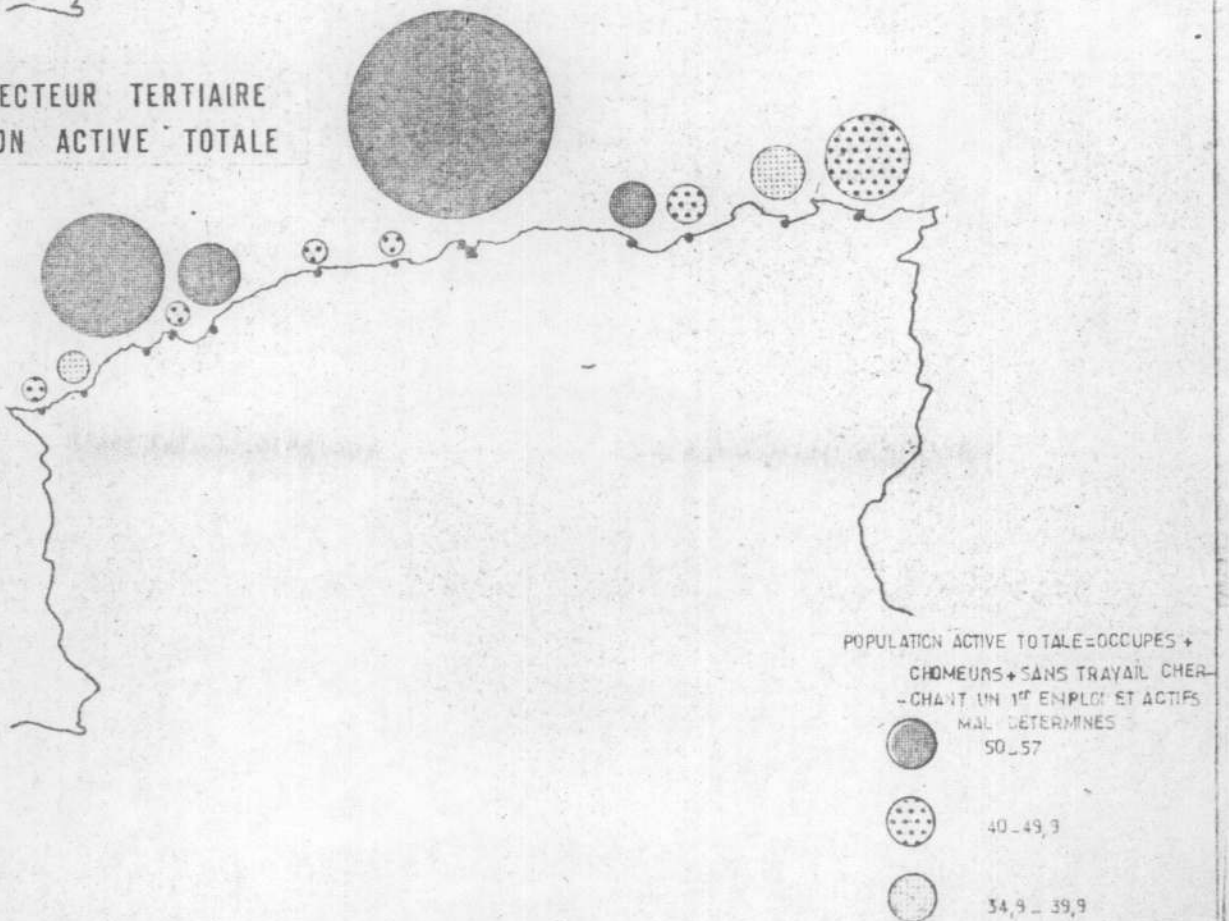
ACTIFS AGRICOLES ET NON AGRICOLES
AU CHEF-LIEU EN 1966

BIBLIOTHEQUE
MAGHREBINE
E.R.A. 706

CI-14



ACTIFS DU SECTEUR TERTIAIRE
LA POPULATION ACTIVE TOTALE



Cercles proportionnels à la population totale au chef-lieu en 1966

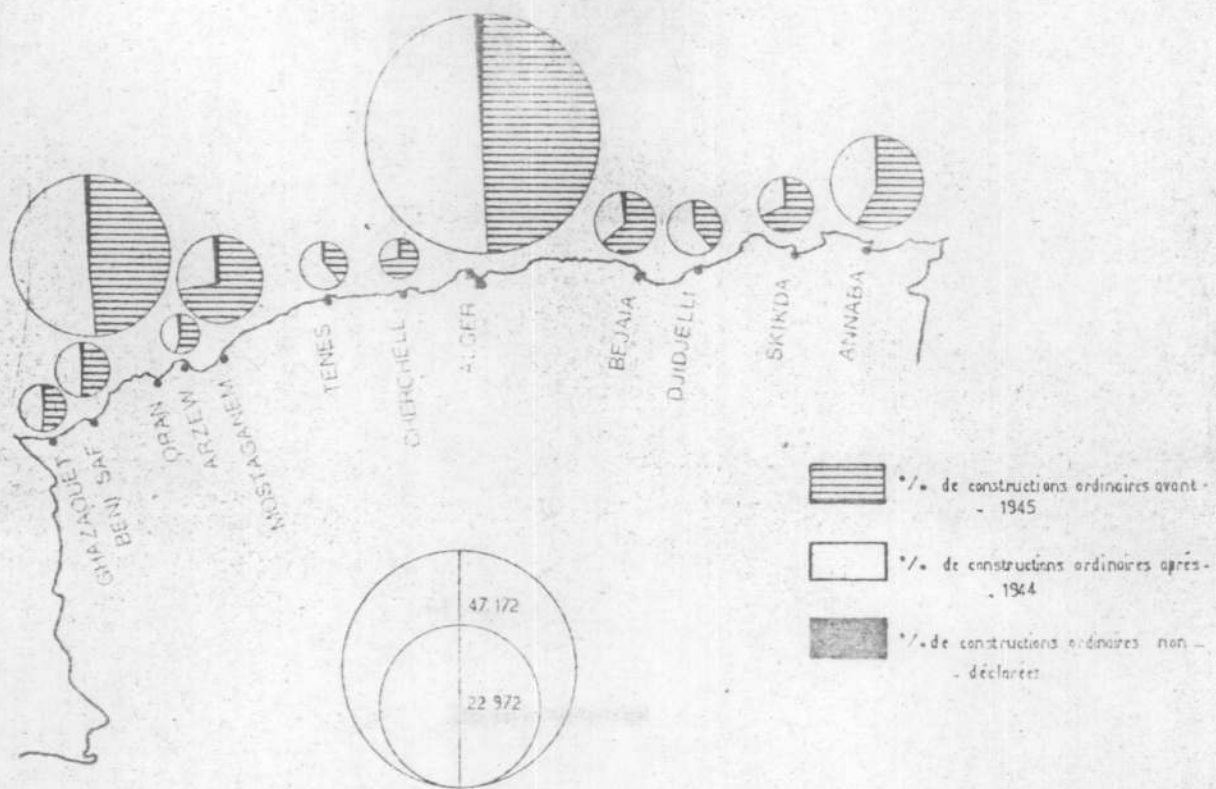
B. X. 71

1/8000.000

PRINCIPAUX PORTS

C I . 15

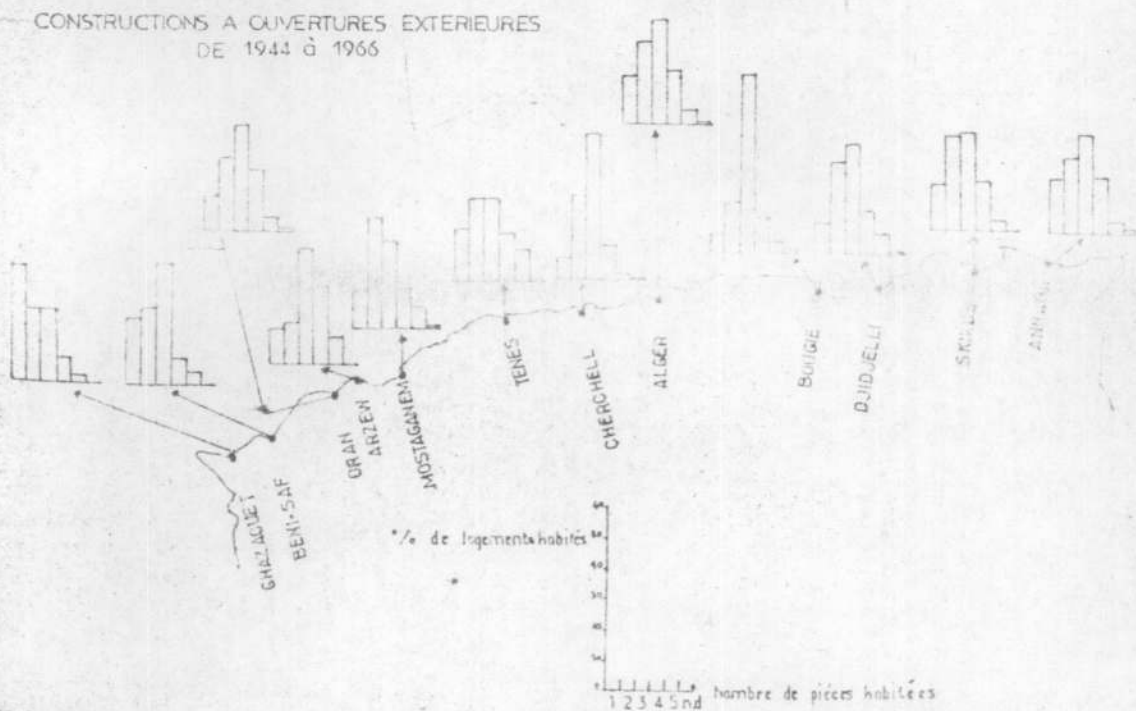
AGE DES CONSTRUCTIONS ORDINAIRES EN 1966



Cercles proportionnels au nombre de constructions ordinaires au chef lieu en 1966

LOGEMENTS HABITES SELON NOMBRE DE PIÈCES HABITÉES

CONSTRUCTIONS A COUVERTURES EXTERIEURES DE 1944 à 1966

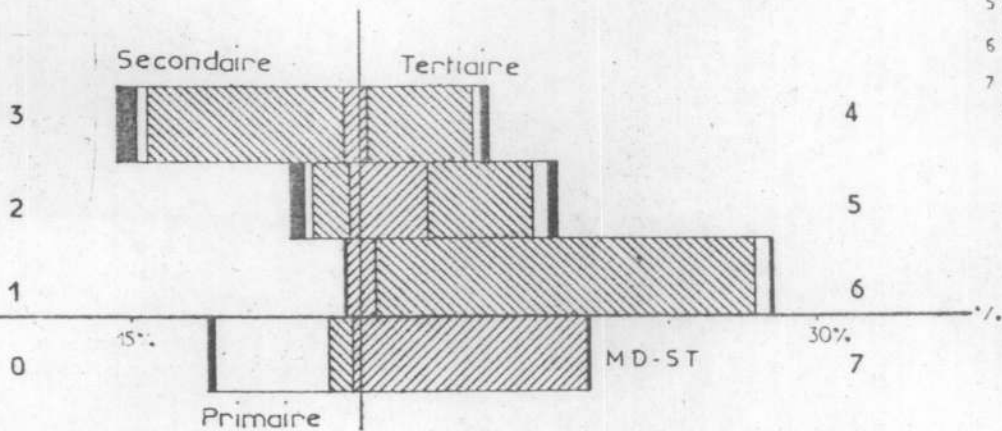


REPARTITION DES ACTIFS PAR BRANCHE ET SECTEUR D'ACTIVITE
% PAR BRANCHE DANS LA POPULATION ACTIVE TOTALE.

G II - 1

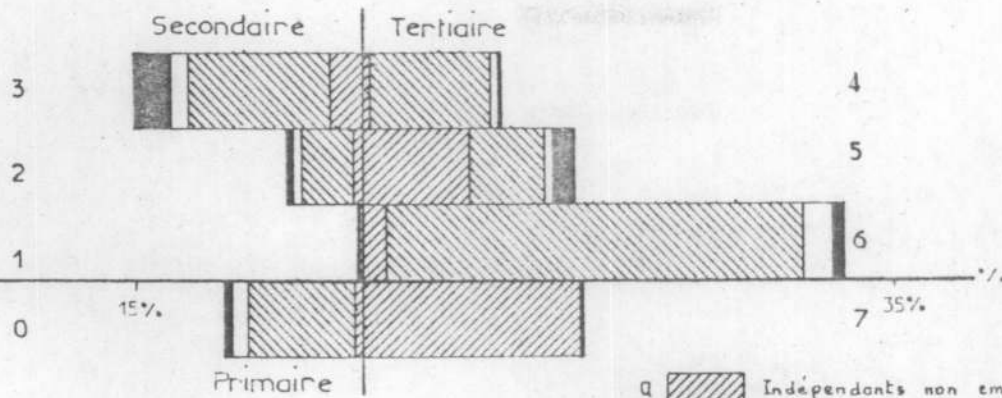
- 0 Agriculture
- 1 Extraction
- 2 Bâtiment et T.P
- 3 Industrie
- 4 Transports et annexes
- 5 Commerce, Banques et annexes
- 6 Services et annexes
- 7 Actifs mal déterminés ou cherchant le 1^{er} emploi (MD-ST)

VILLE D'ALGER

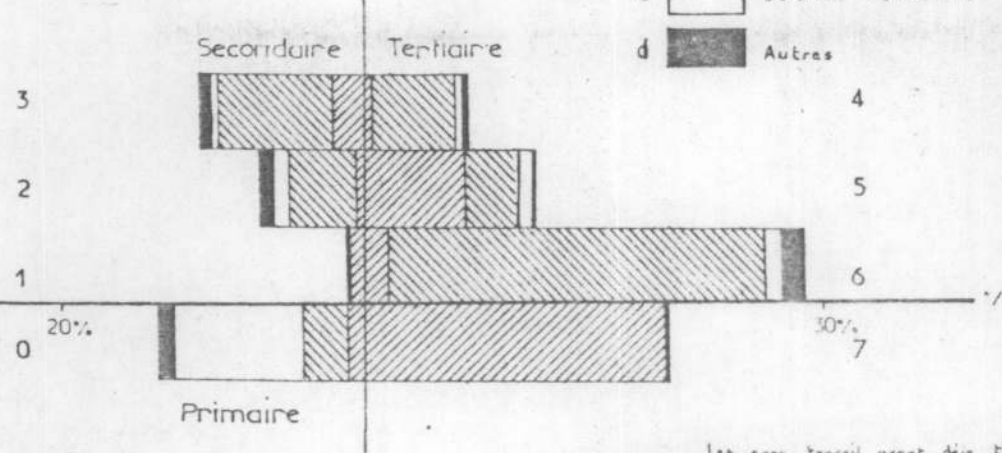


VILLE D'ORAN

ECHELLE
1cm = 5%



VILLE D'ANNABA



Les sans travail ayant déjà travaillé sont répartis selon leur activité précédente

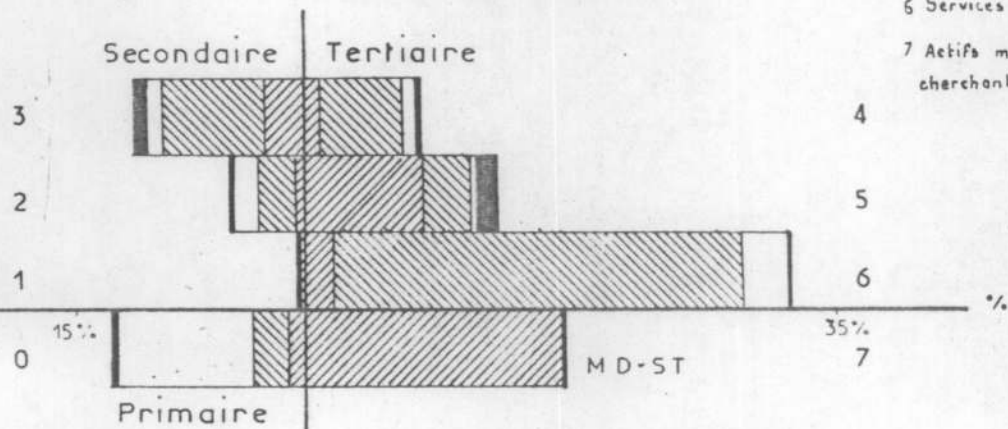
REPARTITION DES ACTIFS PAR BRANCHE ET SECTEUR D'ACTIVITE

% PAR BRANCHE DANS LA POPULATION ACTIVE TOTALE

G II - 2

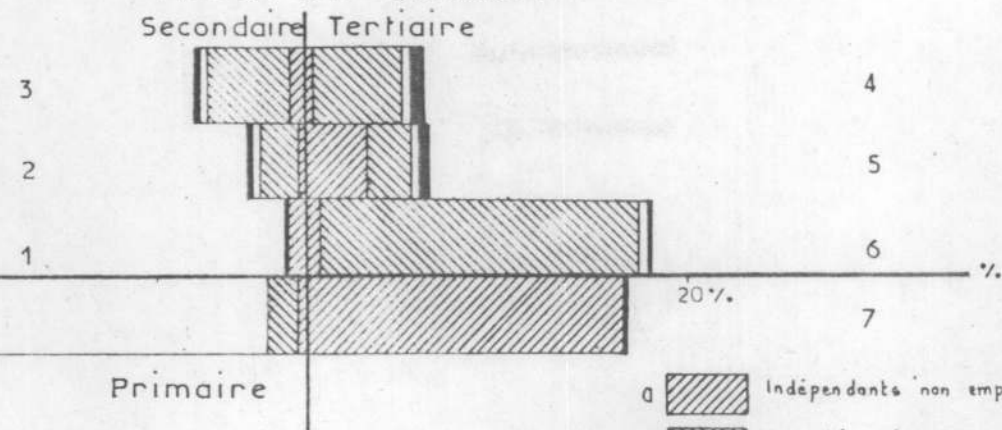
- 0 Agriculture
- 1 Extraction
- 2 Batiment et T.P
- 3 Industrie
- 4 Transports et annexes
- 5 Commerce, Banques et annexes
- 6 Services et annexes
- 7 Actifs mal déterminés ou cherchant le 1^{er} emploi M.D.S.T

VILLE DE MOSTAGANEM



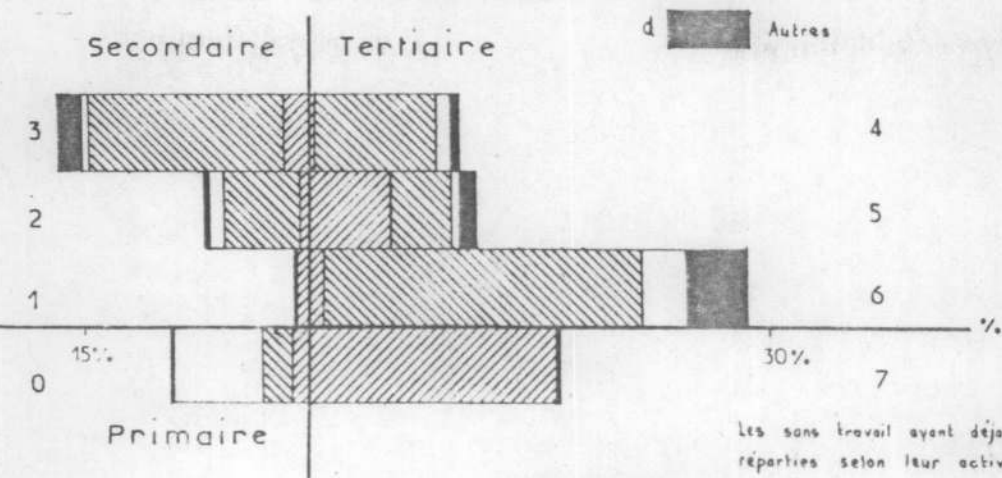
ECHELLE
1cm=5%

VILLE DE SKIKDA



- a Indépendants non employeurs
- b Salariés réguliers
- c Salariés saisonniers
- d Autres

VILLE DE BEJAIA



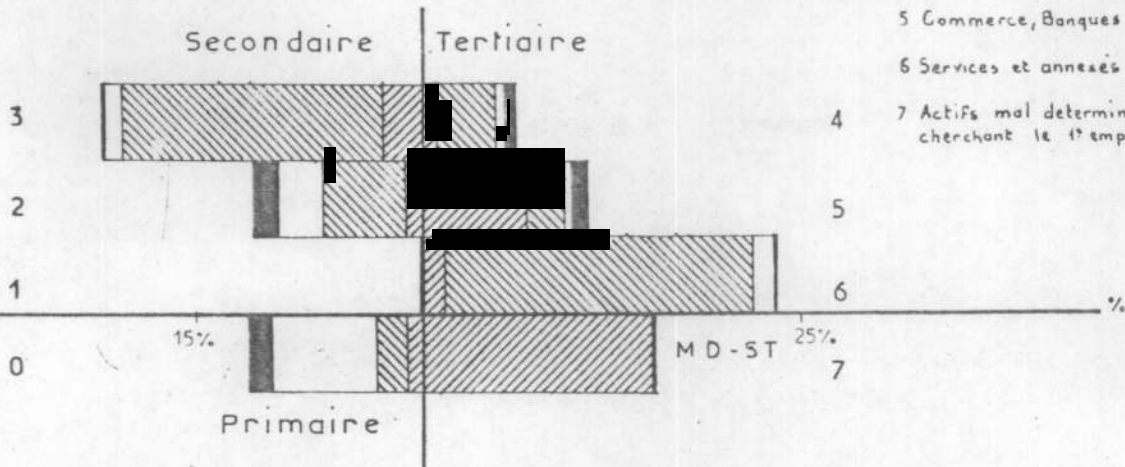
Les sans travail ayant déjà travaillé sont réparties selon leur activité précédente

REPARTITION DES ACTIFS PAR BRANCHE ET SECTEUR D'ACTIVITE
% PAR BRANCHE DANS LA POPULATION ACTIVE TOTALE

G II 3

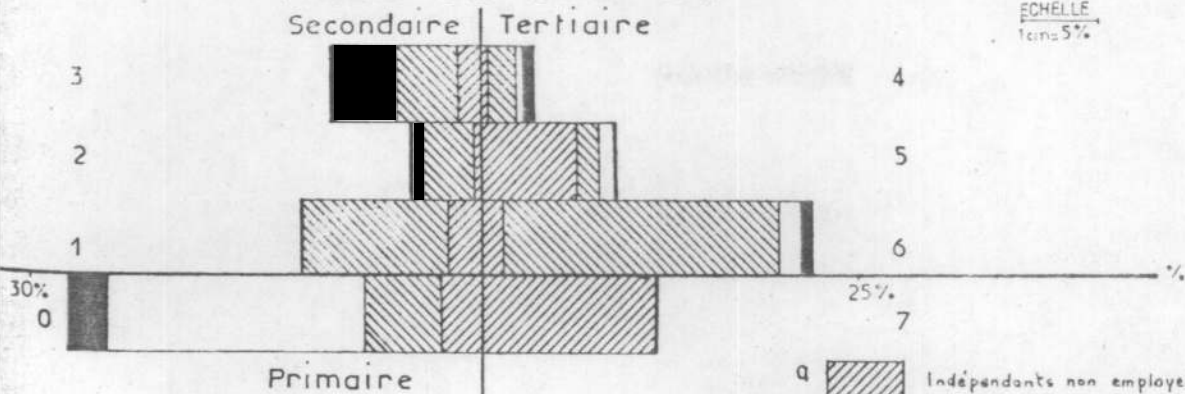
- 0 Agriculture
- 1 Extraction
- 2 Batiment et T.P
- 3 Industrie
- 4 Transports et annexes
- 5 Commerce, Banques et annexes
- 6 Services et annexes
- 7 Actifs mal determines ou cherchant le 1^{er} emploi (MDST)

VILLE DE DJIDJELLI



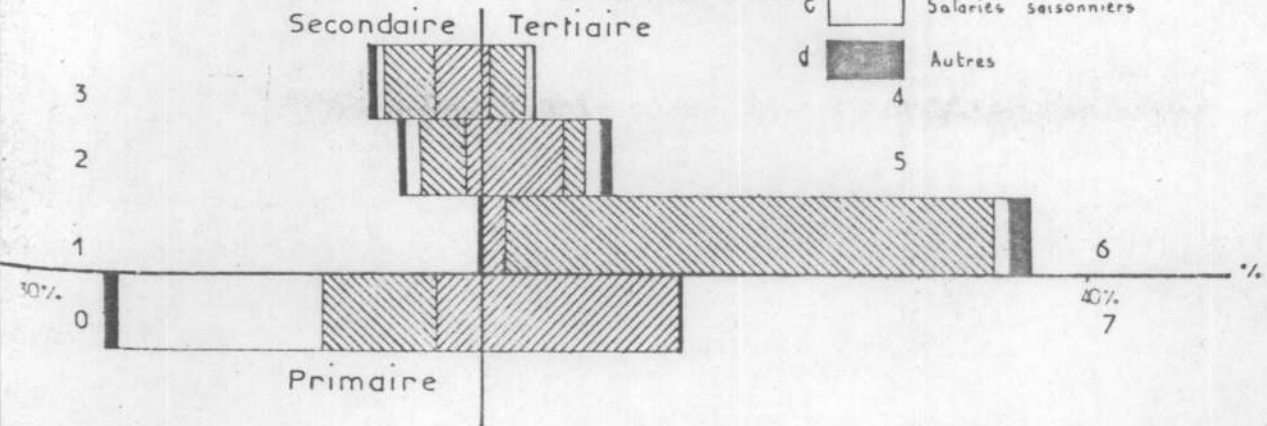
VILLE DE BENI SAF

ECHELLE
1cm=5%



VILLE DE CHERCHELL

- a Indépendants non employeurs
- b Salariés réguliers
- c Salariés saisonniers
- d Autres



Les sans travail ayant déjà travaillé sont répartis selon leur activité précédente

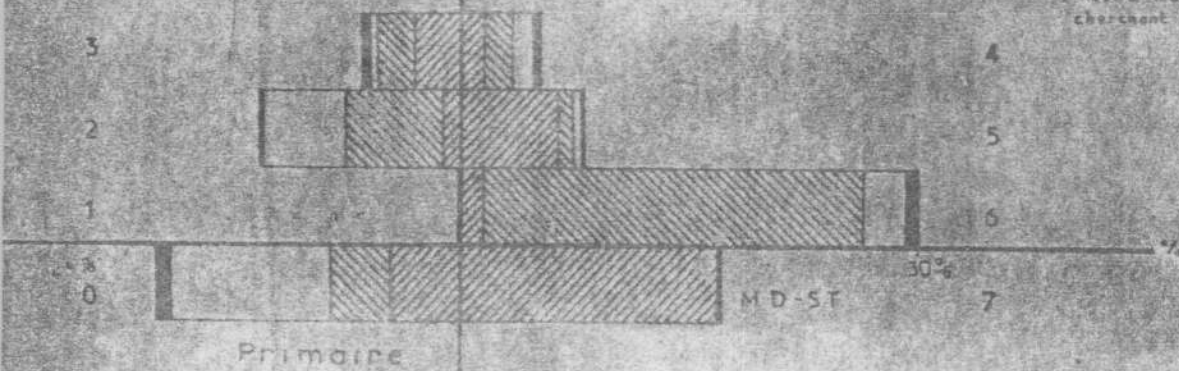
REPARTITION DES ACTIFS PAR BRANCHE ET SECTEUR D'ACTIVITE
% PAR BRANCHE DANS LA POPULATION ACTIVE TOTALE

G II - 4

- 0 Agriculture
- 1 Extraction
- 2 Bâtiment et T.P.
- 3 Industrielle
- 4 Transports et annexes
- 5 Commerce, Banques et annexes
- 6 Services et annexes
- 7 Actifs mal déterminés ou cherchant le 1^{er} emploi MDST

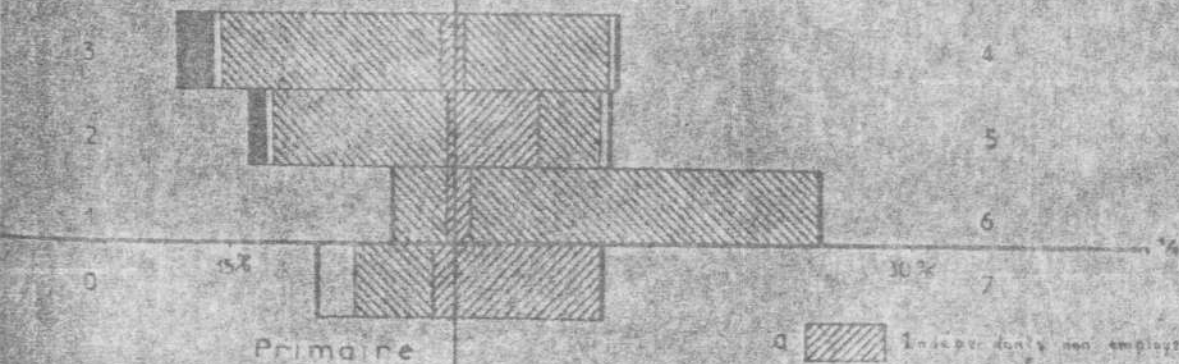
VILLE DE TENES

Secondaire | Tertiaire



VILLE D'ARZEW

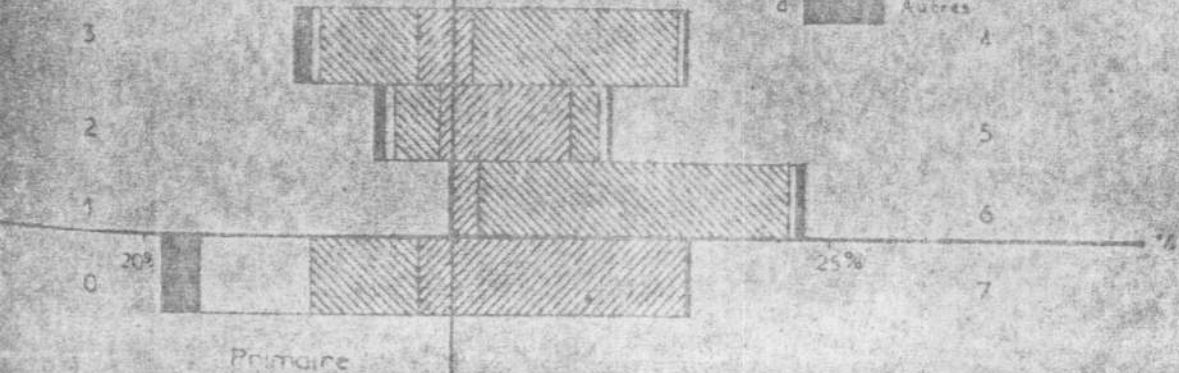
Secondaire | Tertiaire



ECHELLE
1 cm = 5%

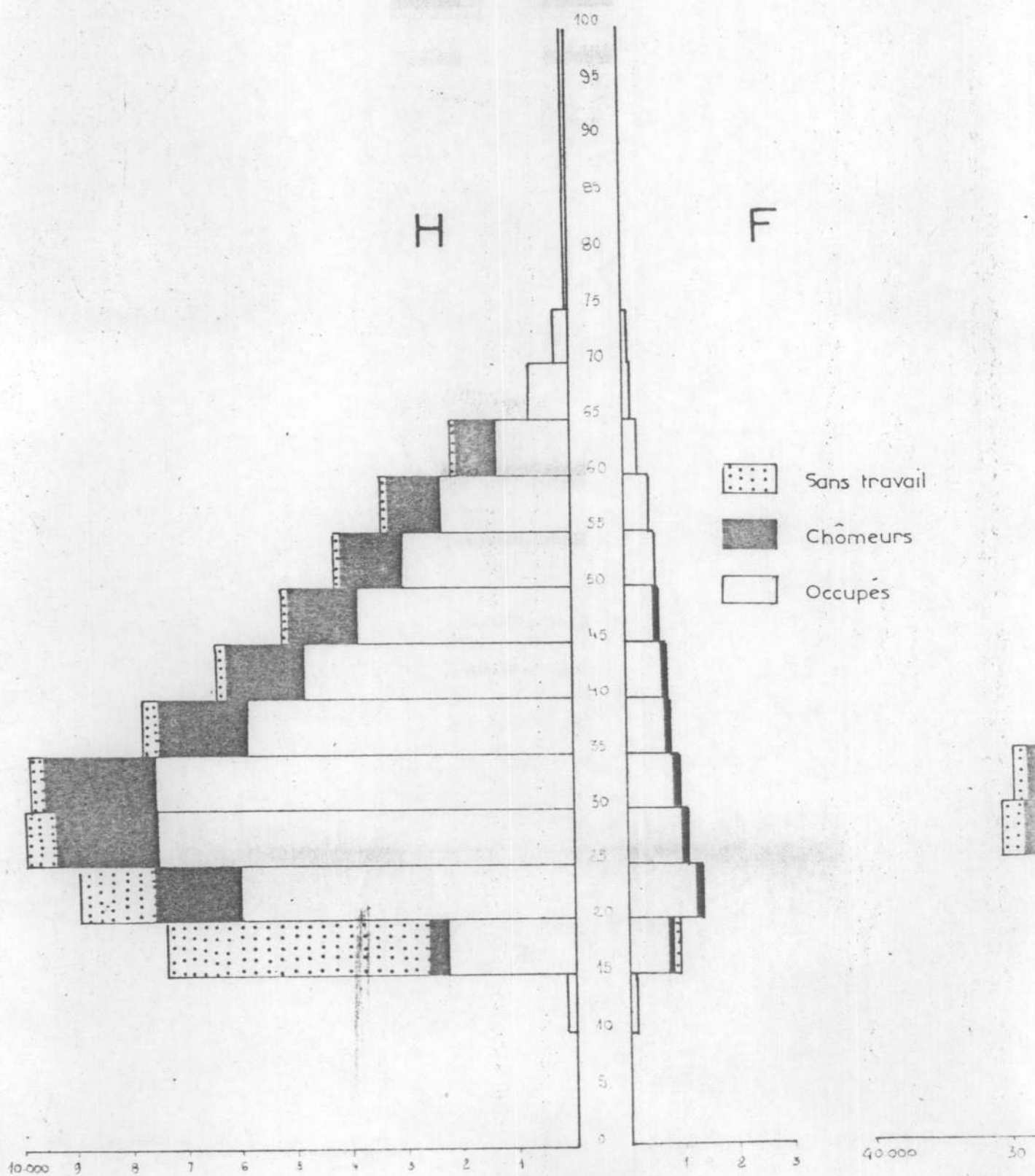
VILLE DE GHAZAOUET

Secondaire | Tertiaire

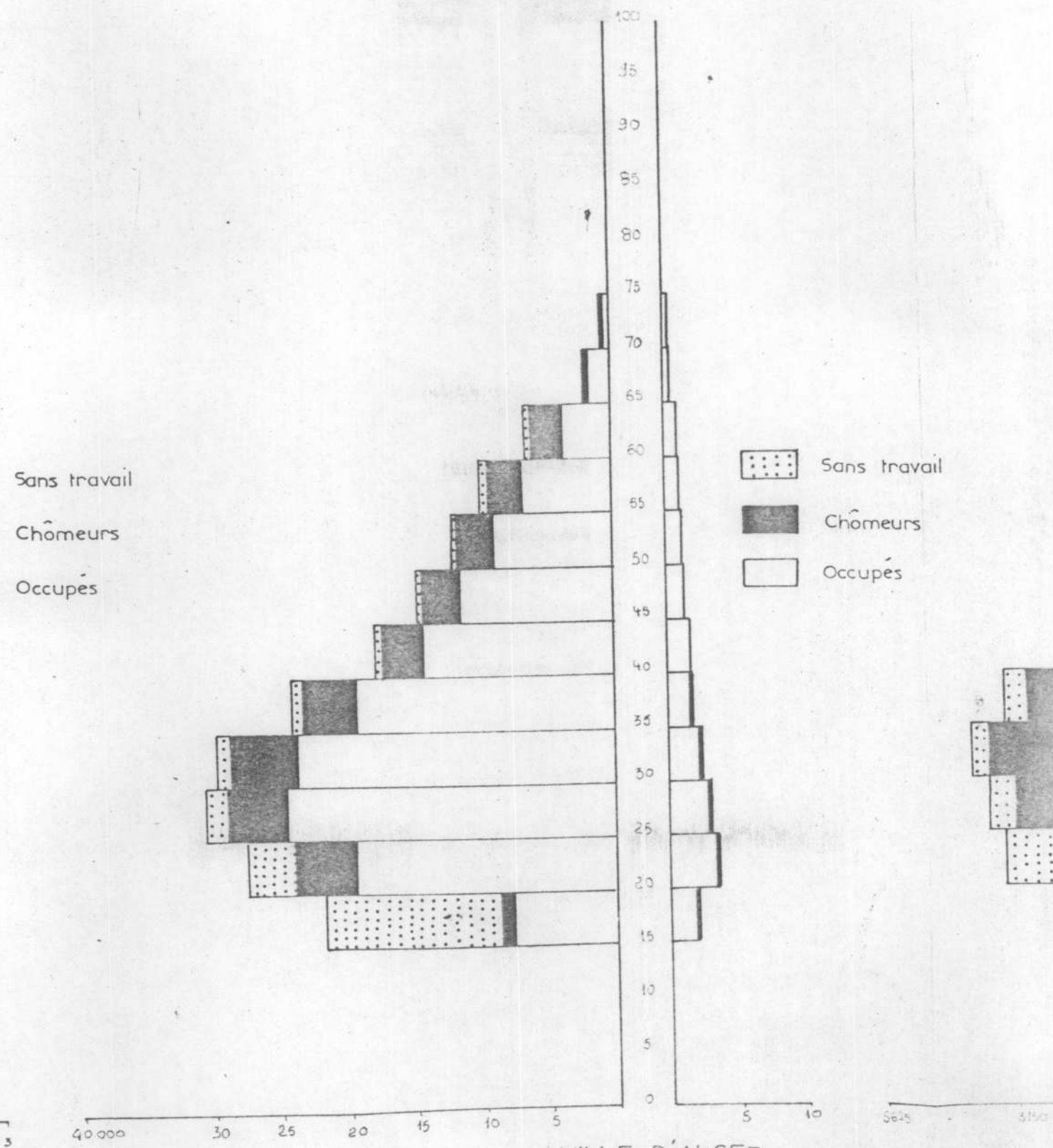


- a Indépendants non employés
- b Salariés réguliers
- c Salariés saisonniers
- d Autres

Les sans travail ayant déjà travaillé sont
répartis dans le secteur 7.

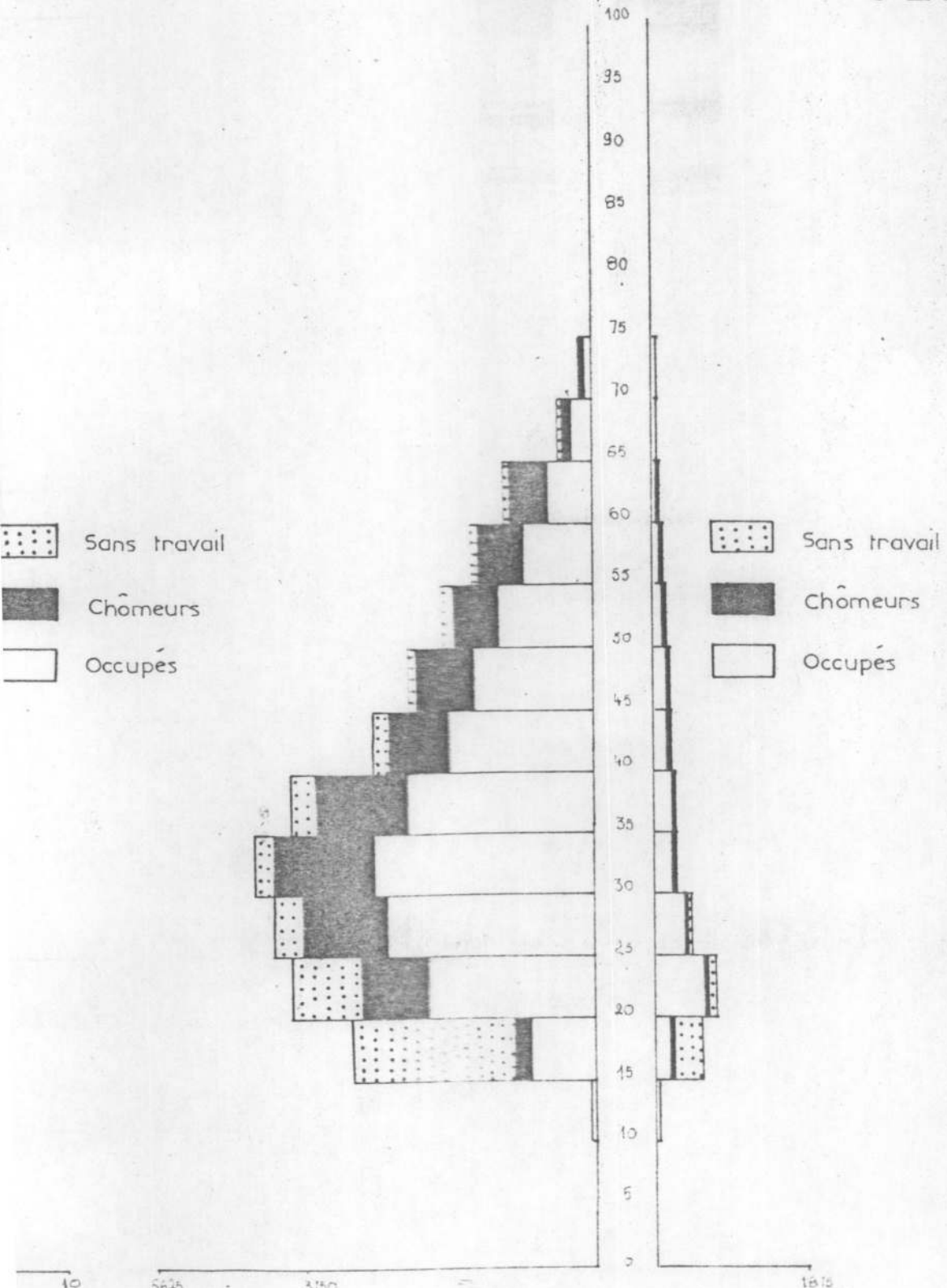


VILLE D'ORAN
OCCUPES ET CHOMEURS



VILLE D'ALGER
OCCUPES ET CHOMEURS

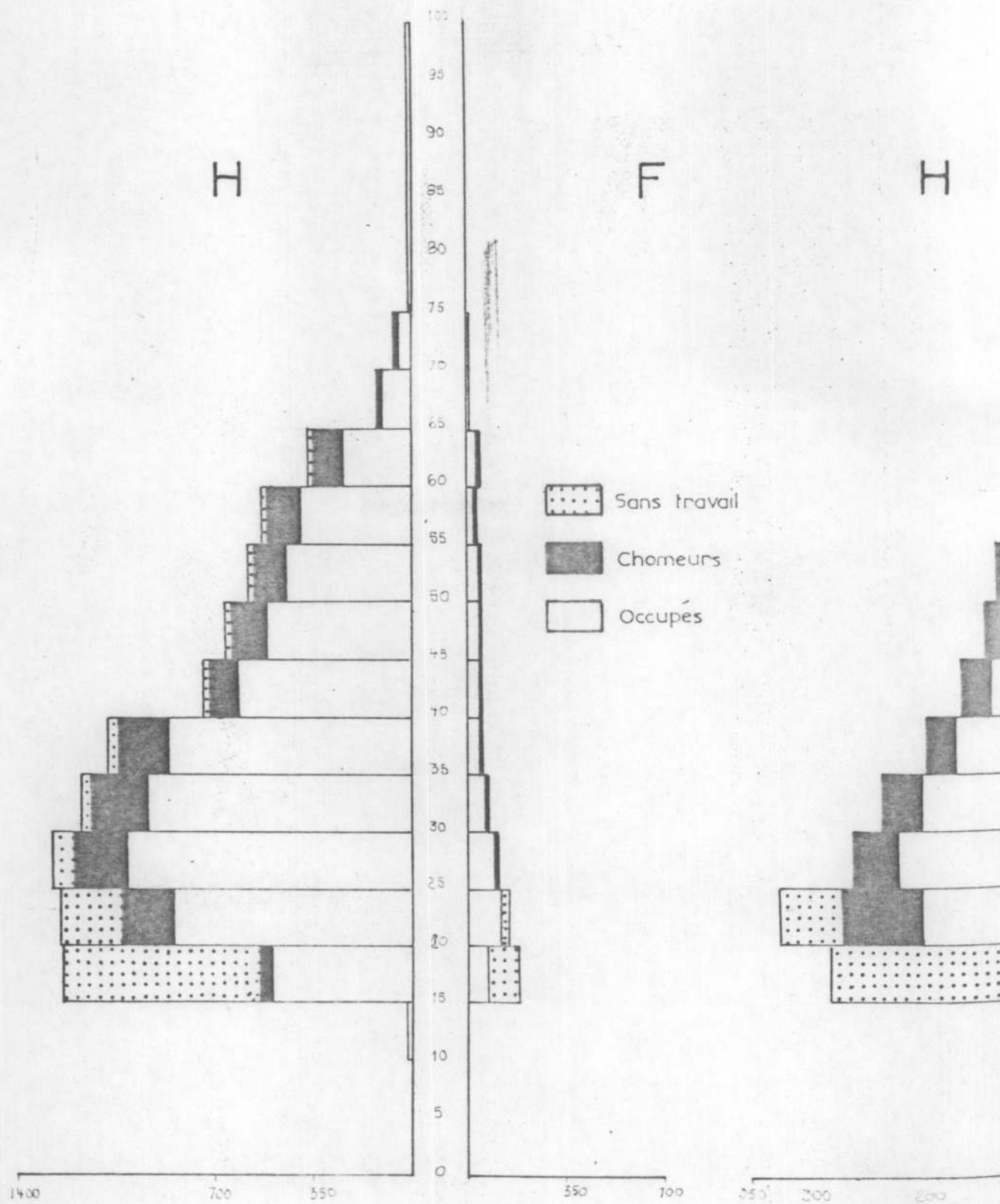
G II . 5



10 5625 3150 1815

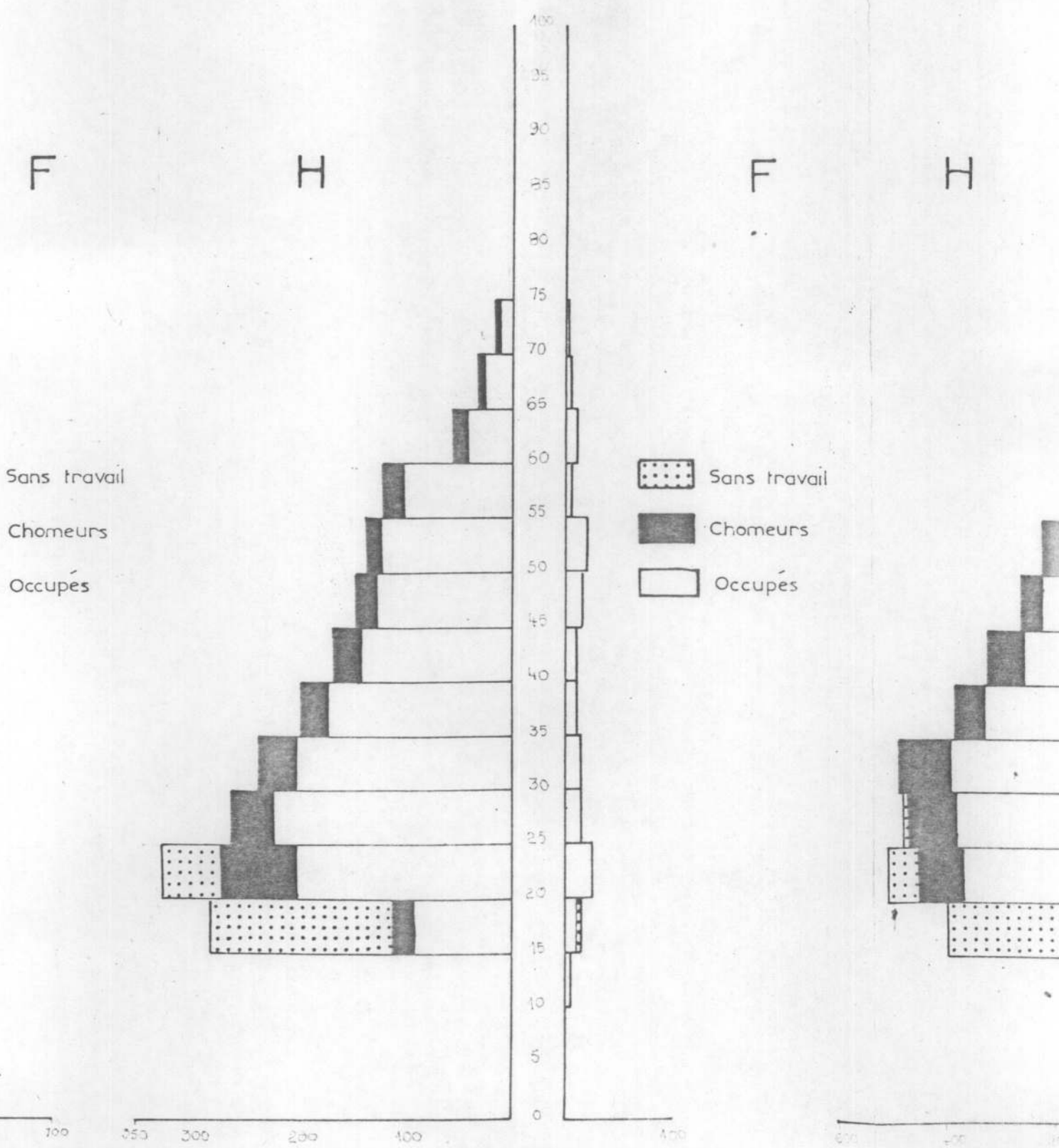
VILLE D'ANNABA
OCCUPES ET CHOMEURS

EURS



VILLE DE BEJAIA
OCCUPES ET CHOMEURS

VILLE DE
OCCUPES



VILLE DE GHAZAOUET
OCCUPES ET CHOMEURS

OCC



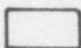


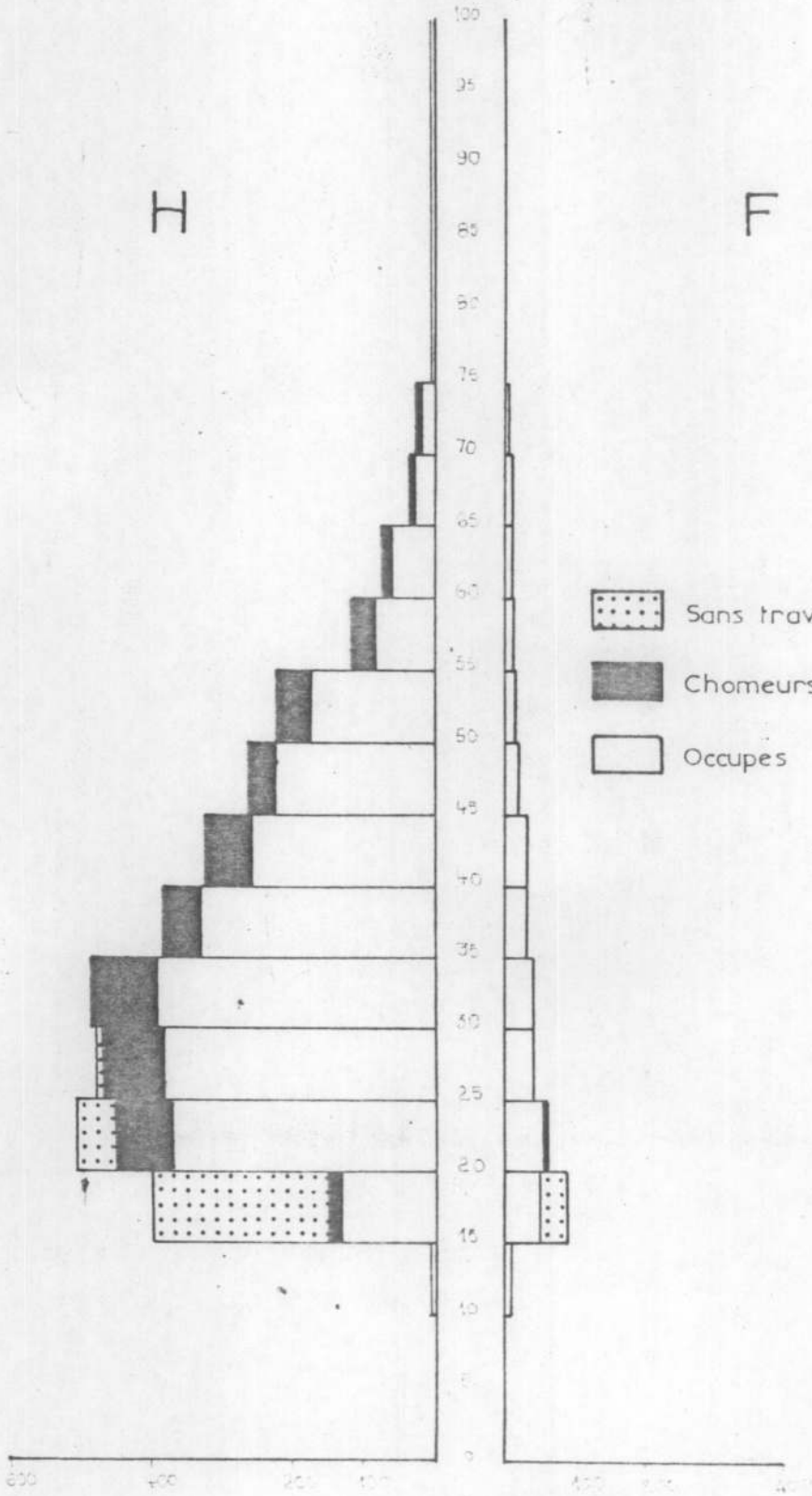
F

H

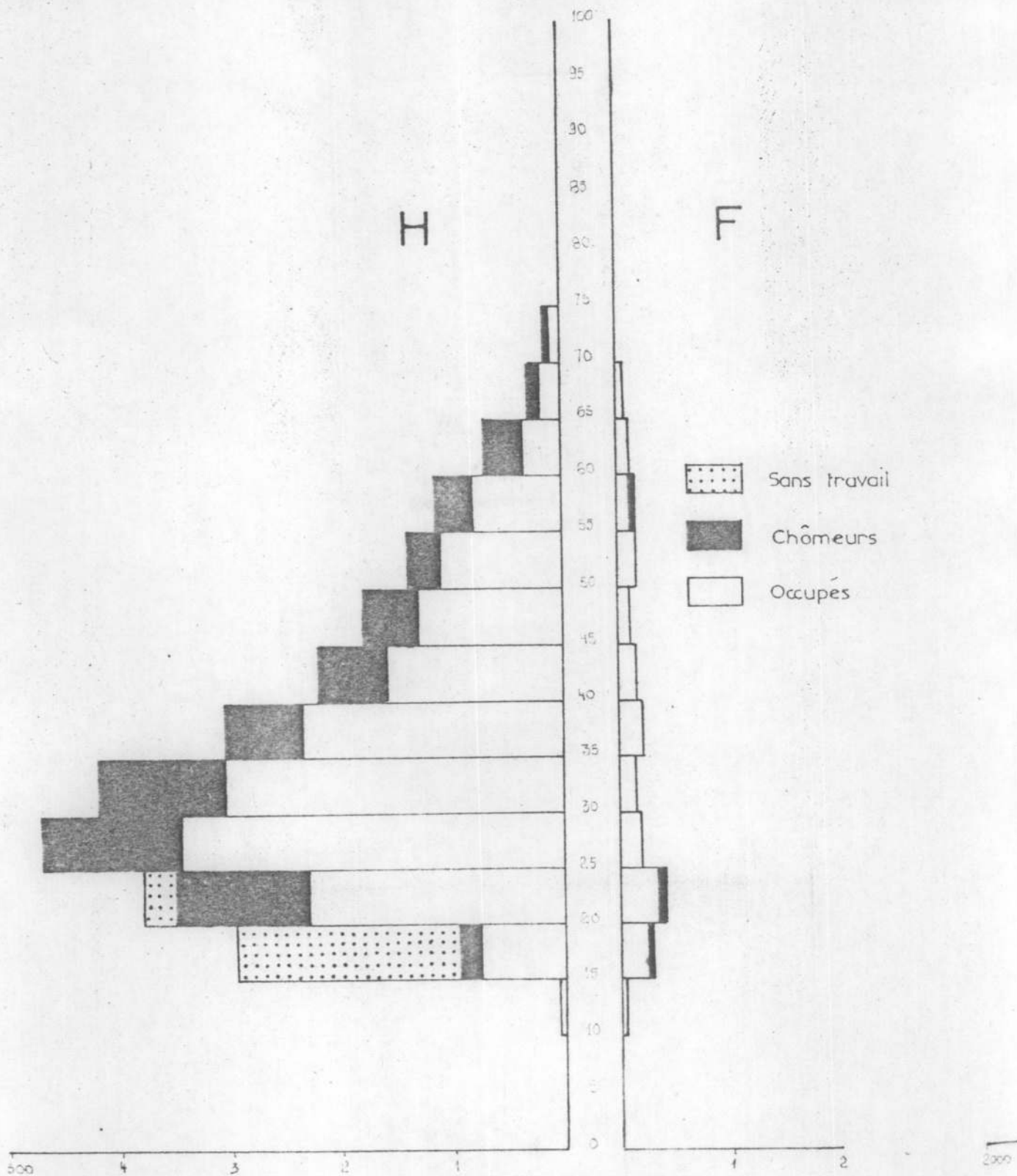
F

ans travail
omeurs
occupés

-  Sans travail
-  Chomeurs
-  Occupés



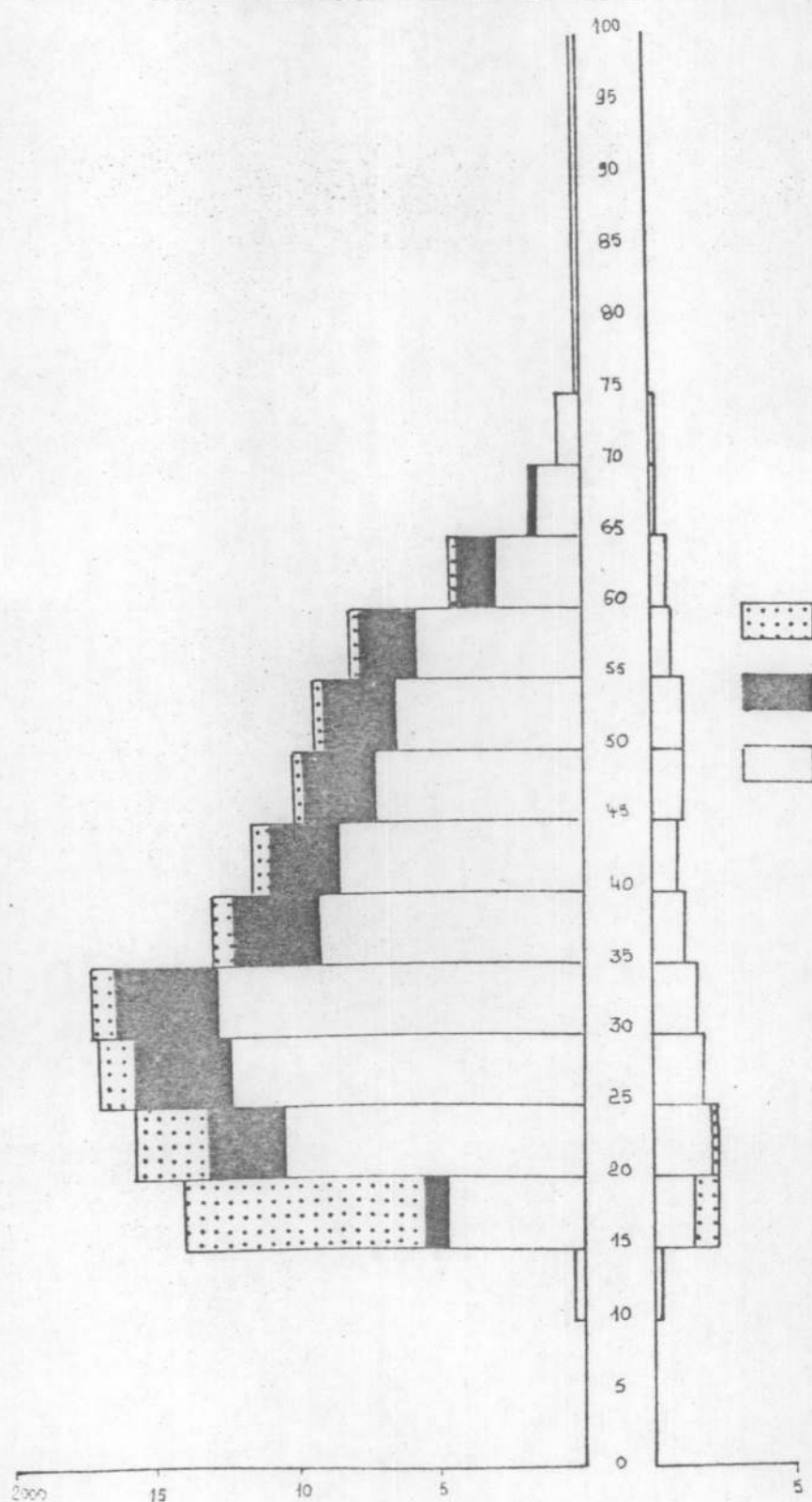
VILLE DE BENI SAF
OCCUPES ET CHOMEURS



VILLE D ARZEW
OCCUPES ET CHOMEURS

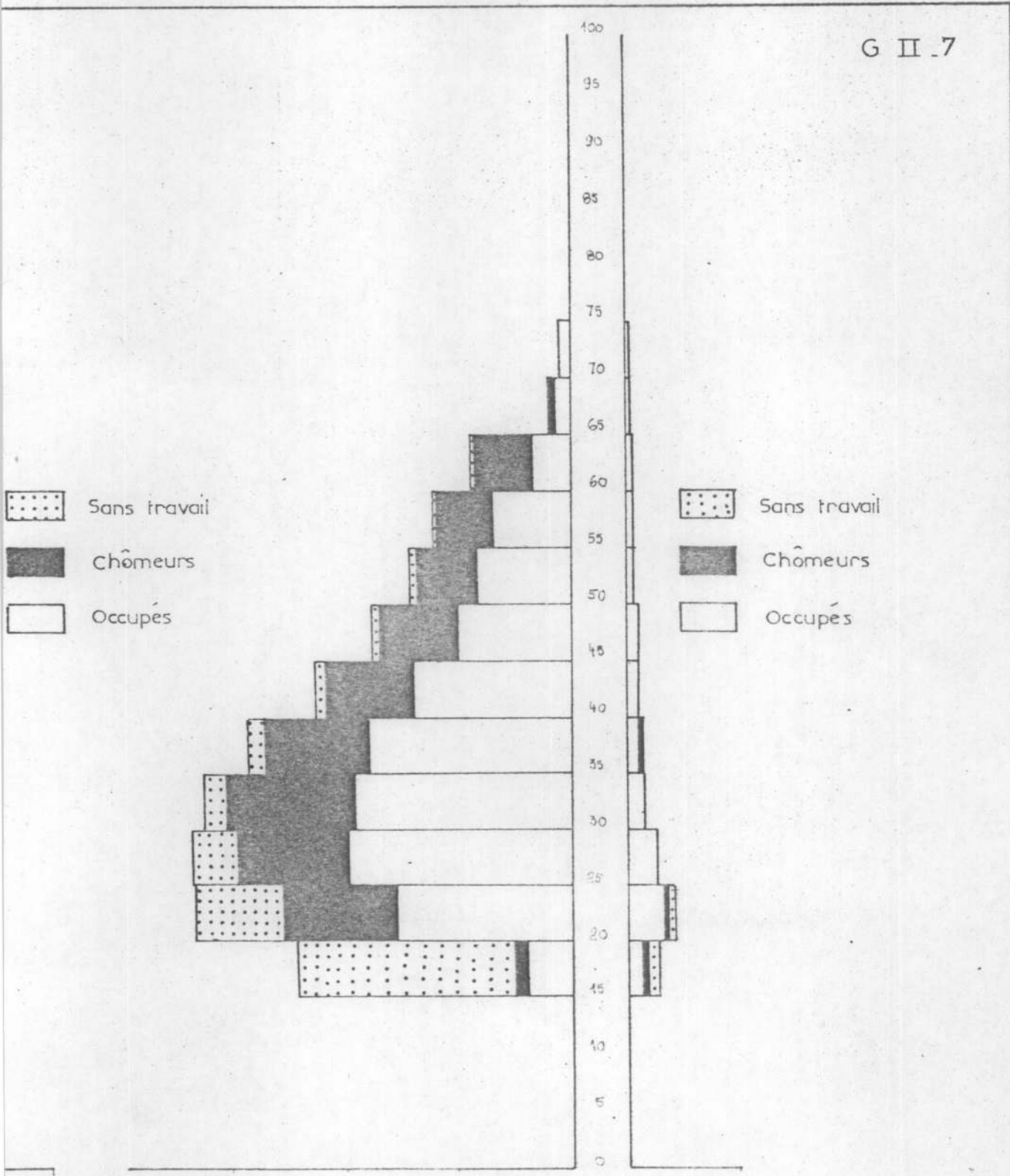
···· Sans travail
 ■ Chômeurs
 □ Occupés

···· Sans travail
 ■ Chômeurs
 □ Occupés



VILLE DE MOSTAGANEM
OCCUPES ET CHOMEURS

G II.7

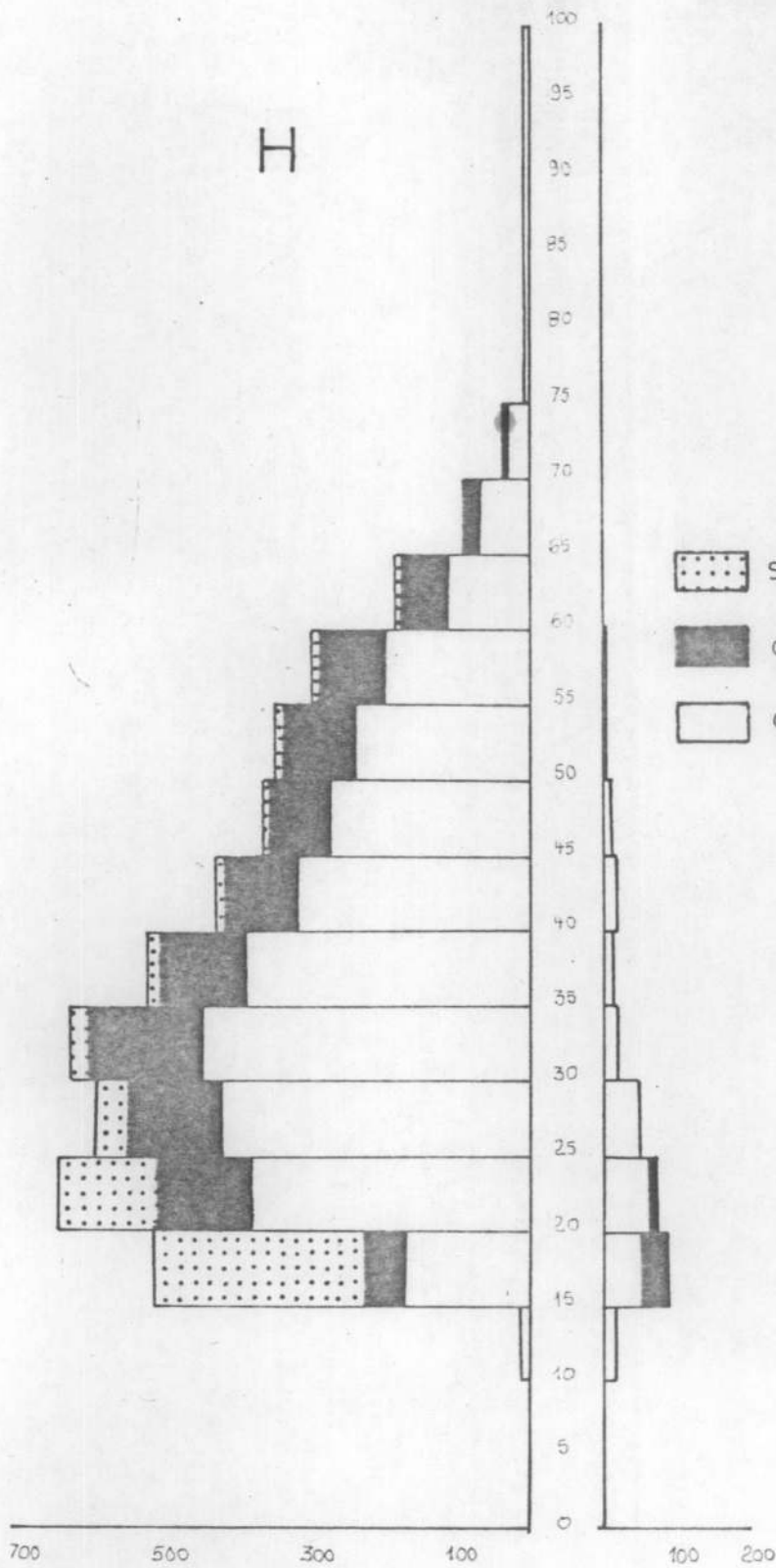


Sans travail
Chômeurs
Occupés

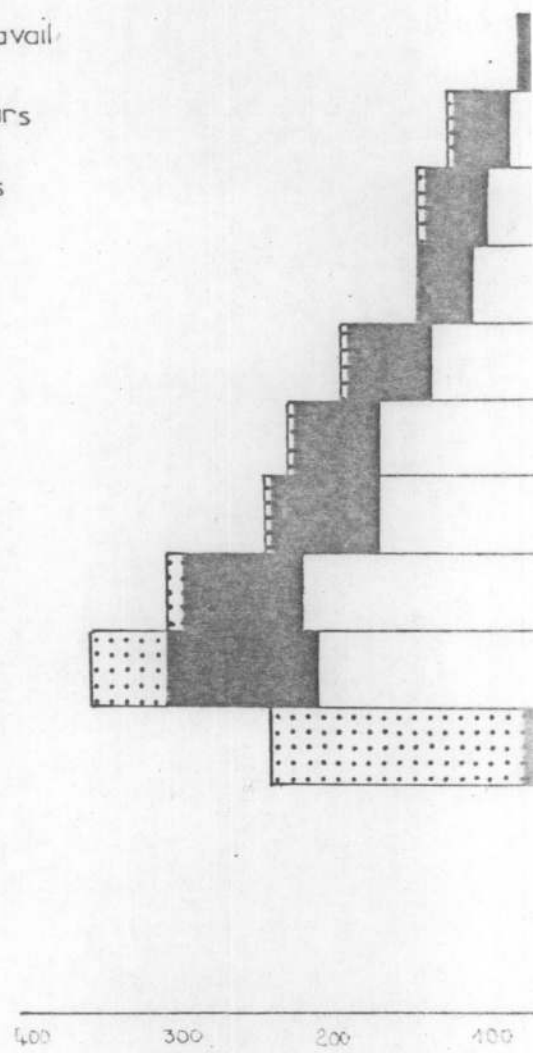
Sans travail
Chômeurs
Occupés

EM
URS

VILLE DE SKIKDA
OCCUPÉS ET CHOMEURS



VILLE DE DJIDJELLI
OCCUPES ET CHOMEURS






VILLE DE DJIDJELLI
OCCUPES ET CHOMEURS



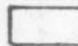
F

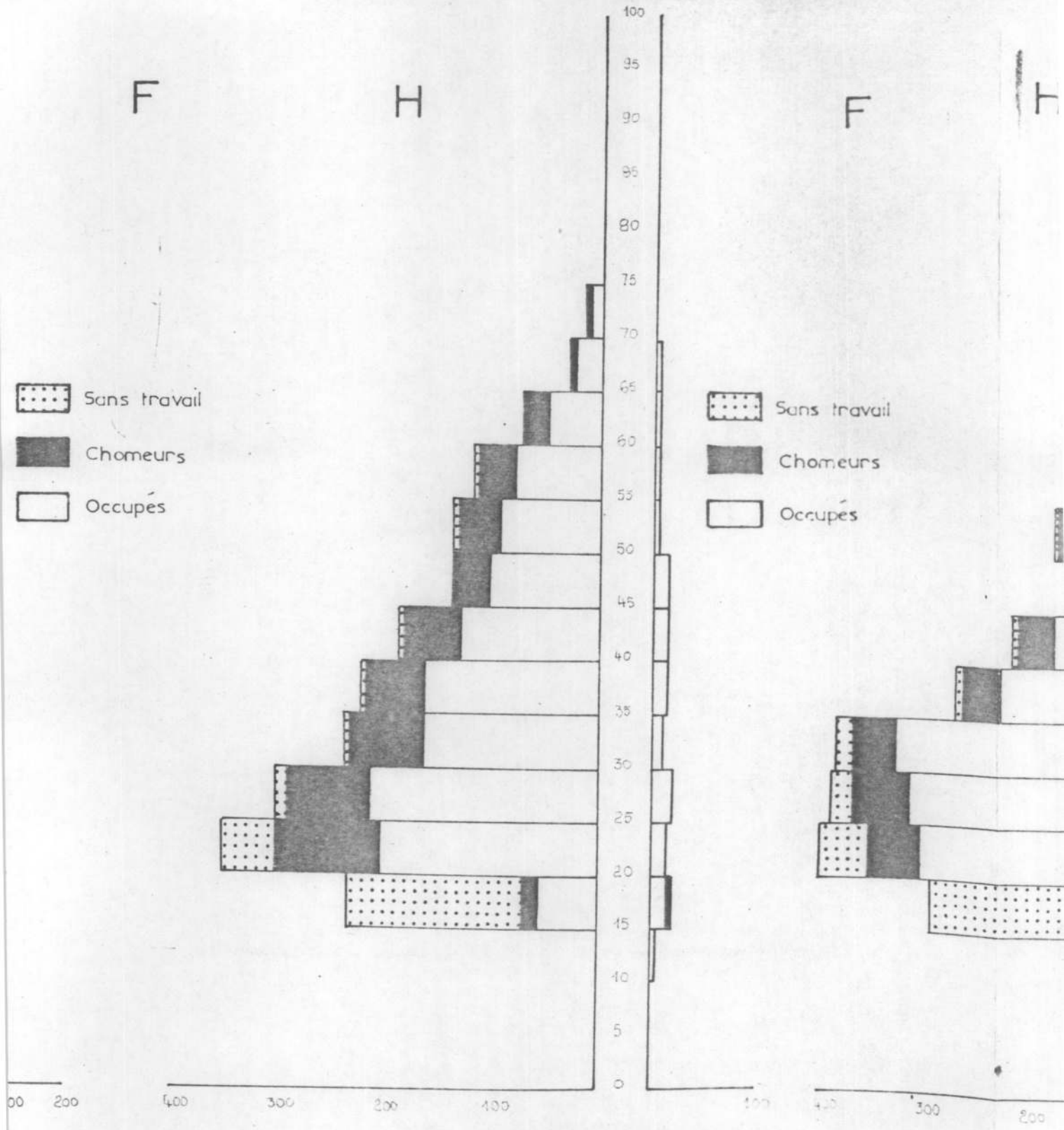
H

F

H

-  Sans travail
-  Chomeurs
-  Occupés

-  Sans travail
-  Chomeurs
-  Occupés






VILLE DE TENES
OCCUPES ET CHOMEURS




IRS

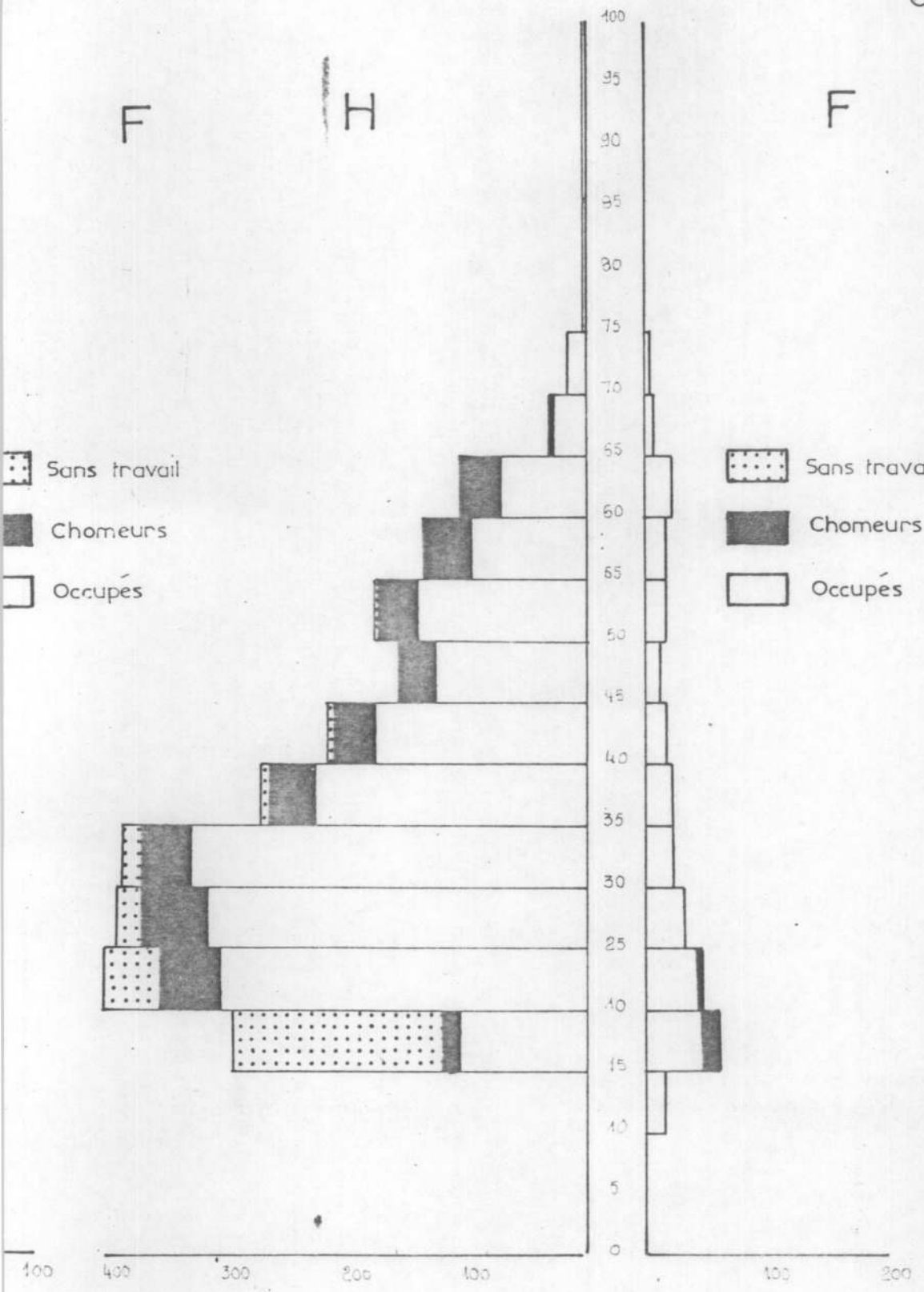
F

H

F

-  Sans travail
-  Chomeurs
-  Occupés

-  Sans travail
-  Chomeurs
-  Occupés



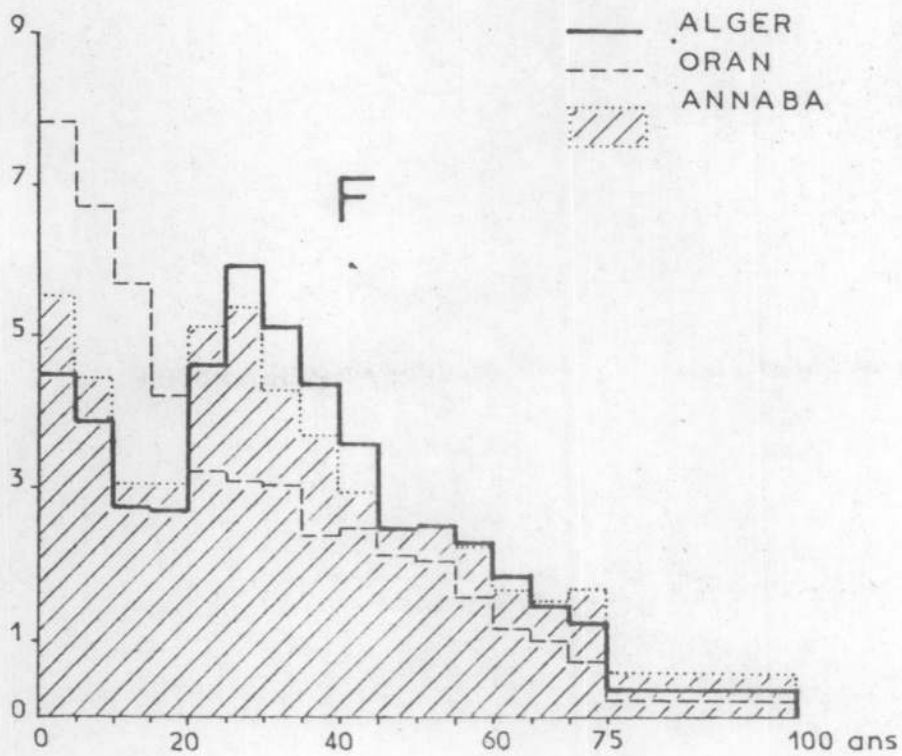
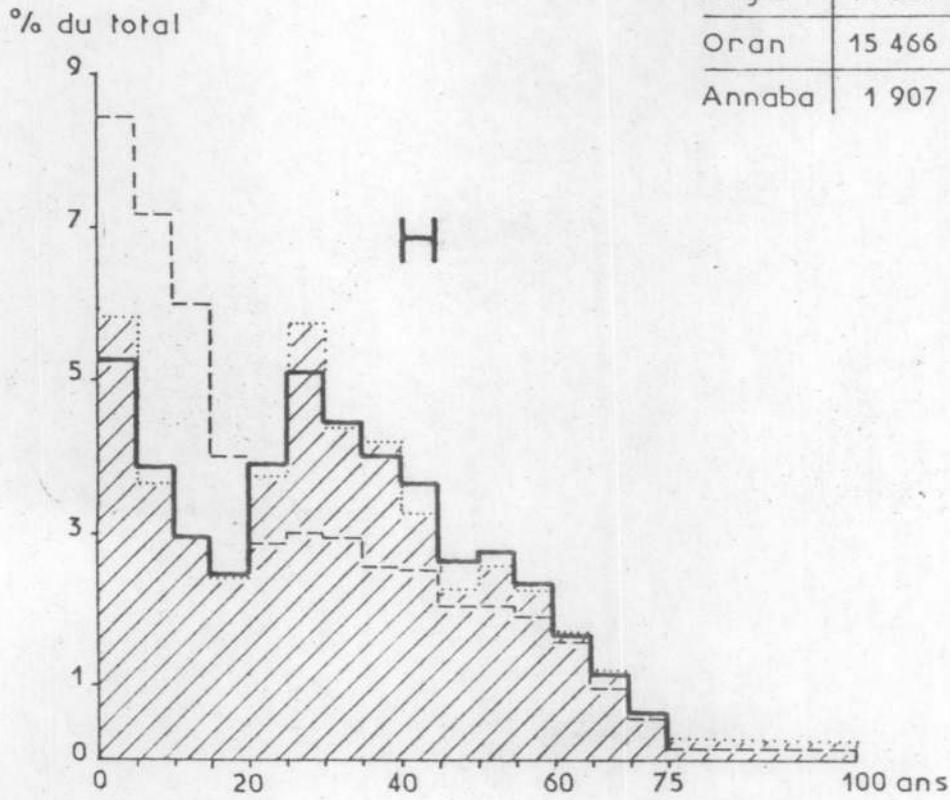
VILLE DE CHERCHELL
OCCUPES ET CHOMEURS

S

STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DE LA POPULATION ETRANGERE
DE 1966 A ALGER - ORAN ET ANNABA

G II - 9

	H	F
Alger	14 851	15 884
Oran	15 466	15 664
Annaba	1 907	2 042

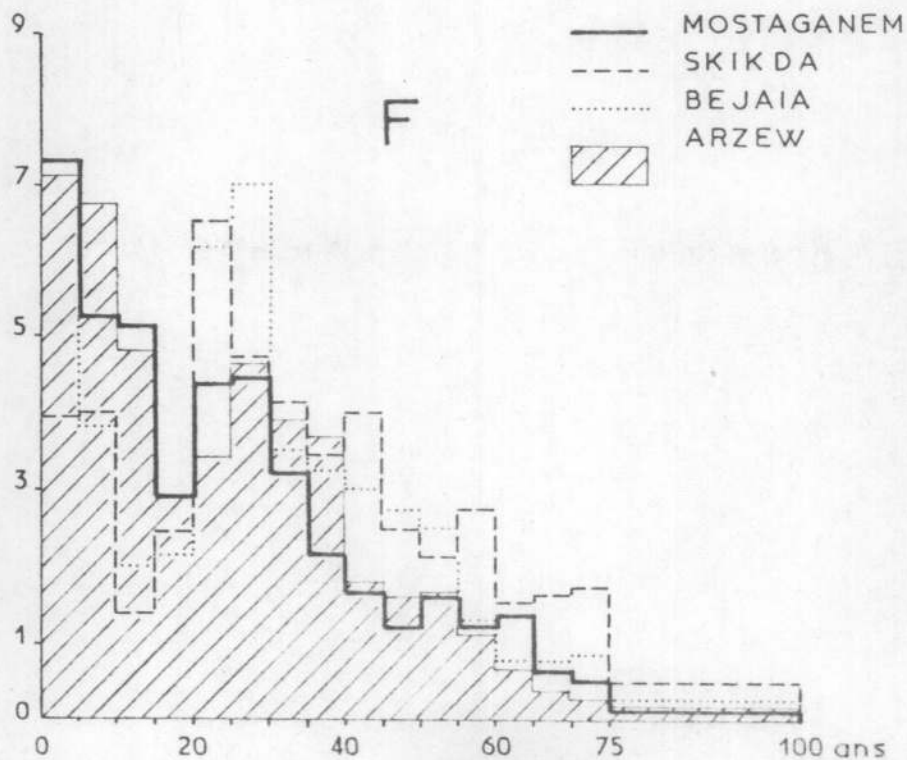
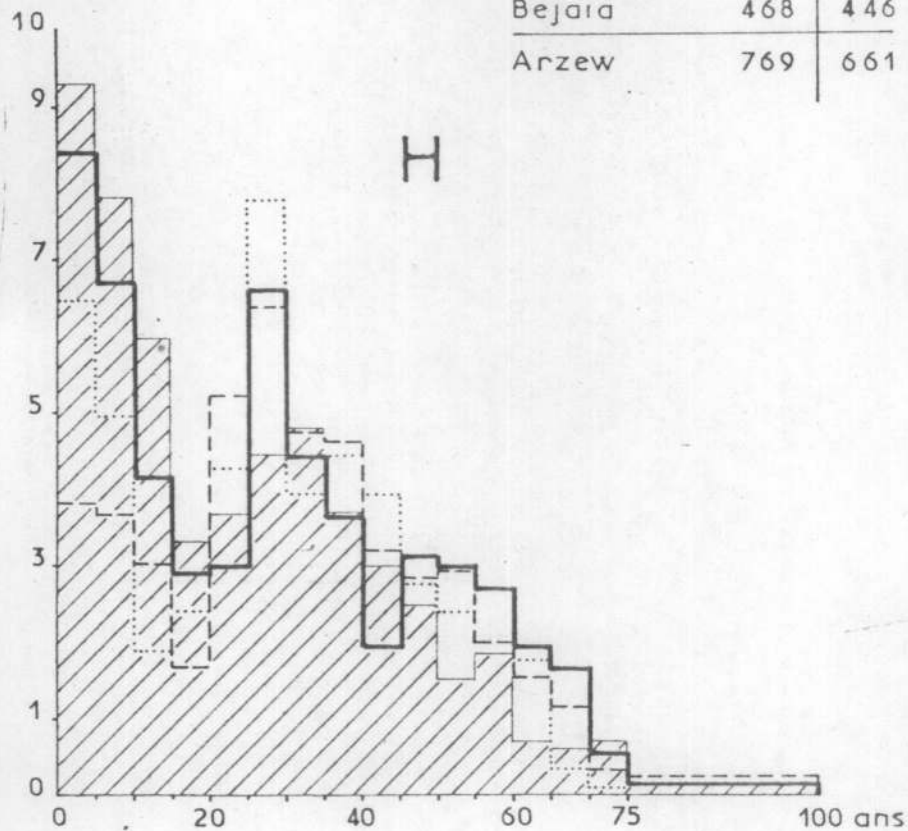


STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DE LA POPULATION
ETRANGERE EN 1966 A MOSTAGANEM - SKIKDA - BEJAIA ET ARZEW

G II - 10

	H	F
Mostaganem	988	766
Skikda	418	422
Béjaia	468	446
Arzew	769	661

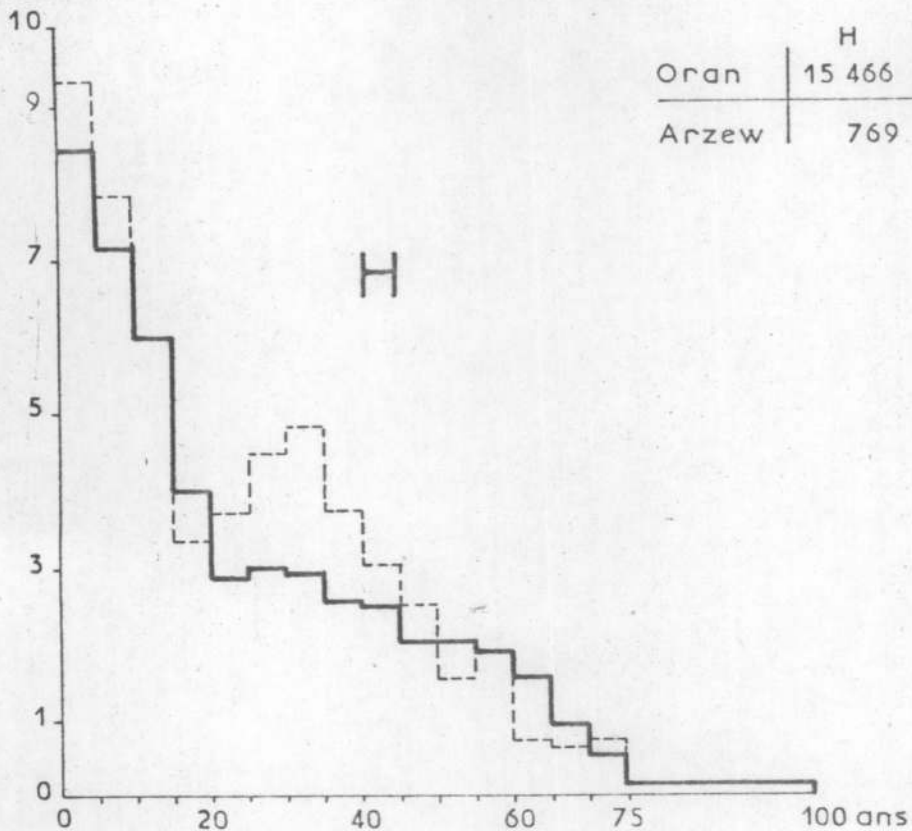
% du total



STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DE LA POPULATION ETRANGERE
DE 1966 A ORAN ET ARZEW

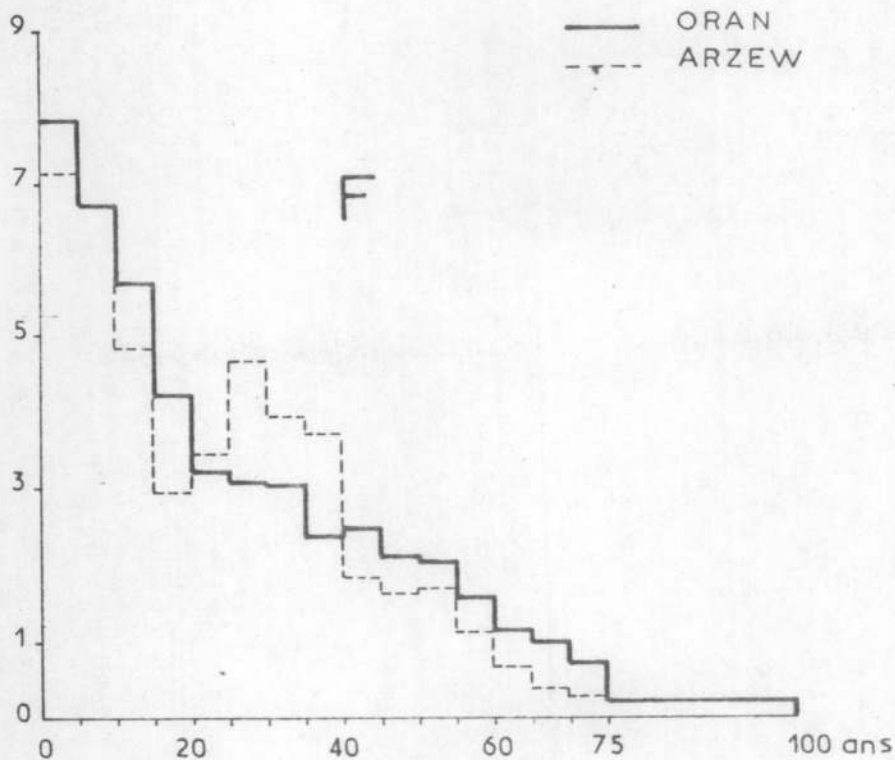
G II_11

% du total



	H	F
Oran	15 466	15 664
Arzew	769	661

H

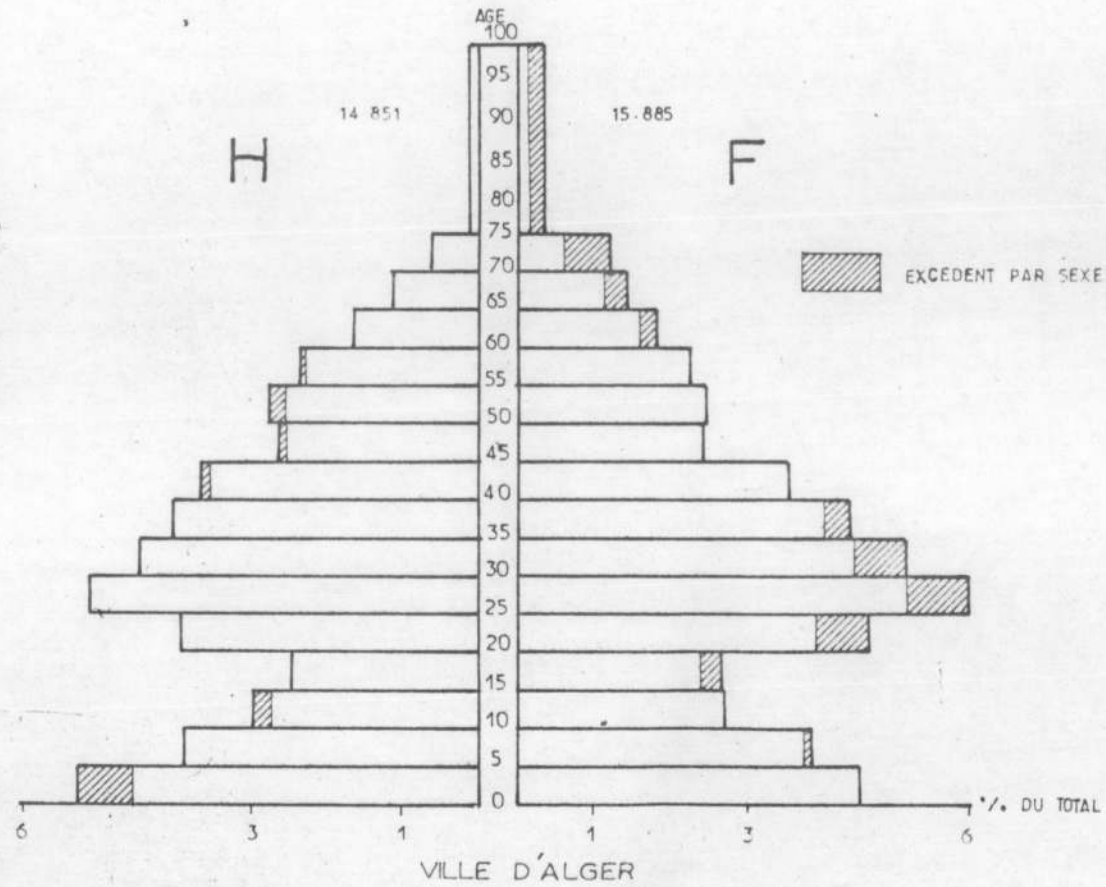


— ORAN
- - - ARZEW

F

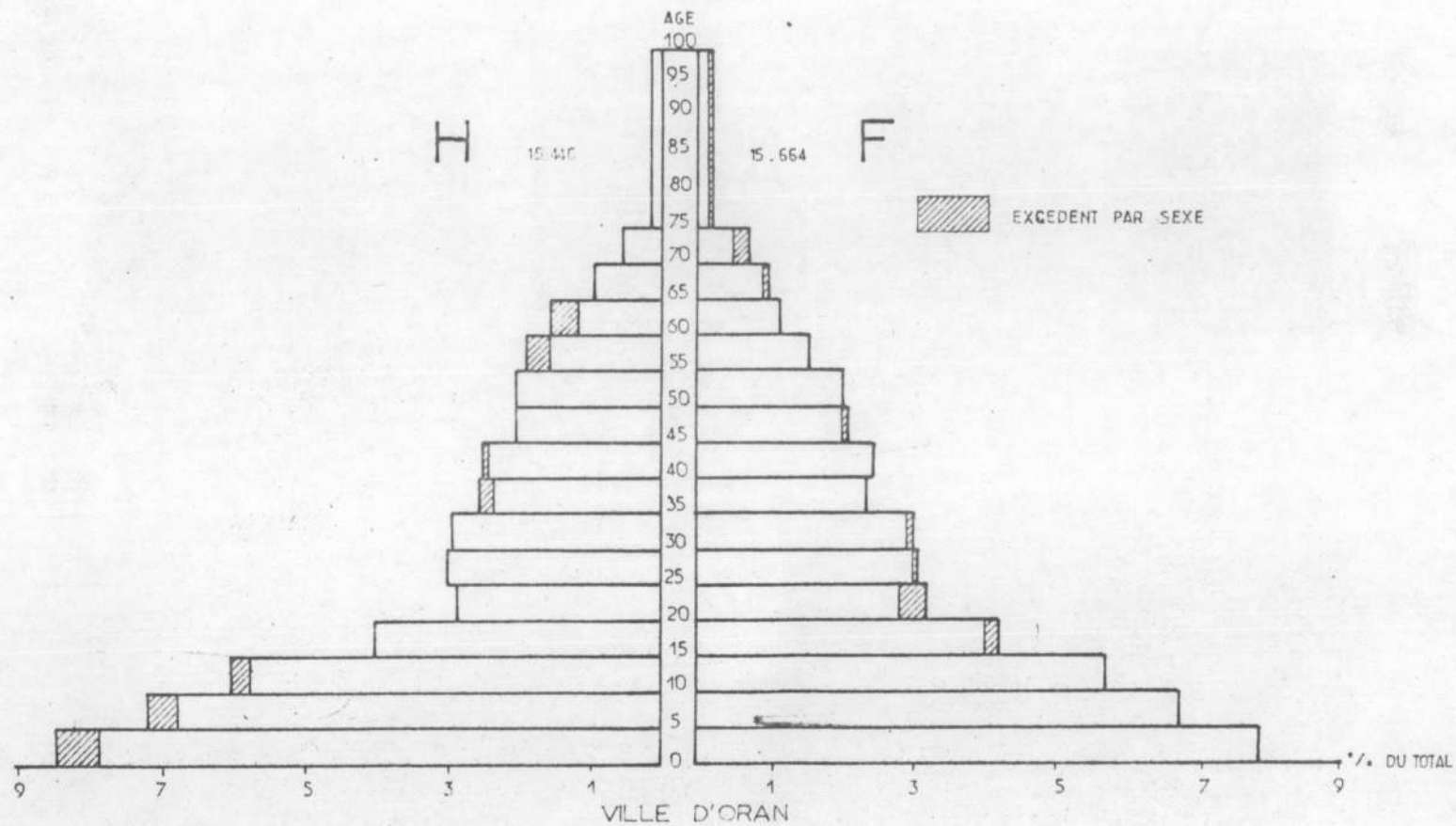
PYRAMIDE DES AGES EN 1966 DE LA POPULATION DES ETRANGERS

G II _12



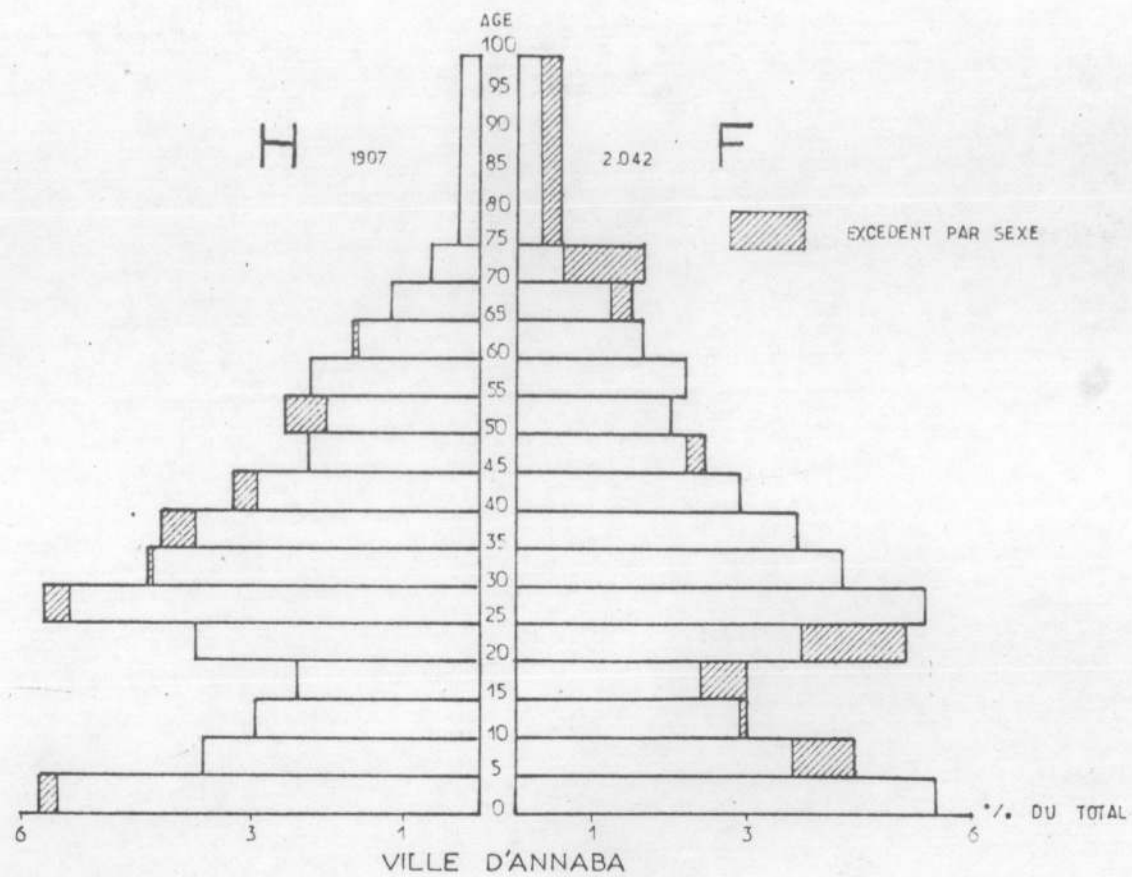
PYRAMIDE DES AGES EN 1966 DE LA POPULATION DES ETRANGERS

G II - 13



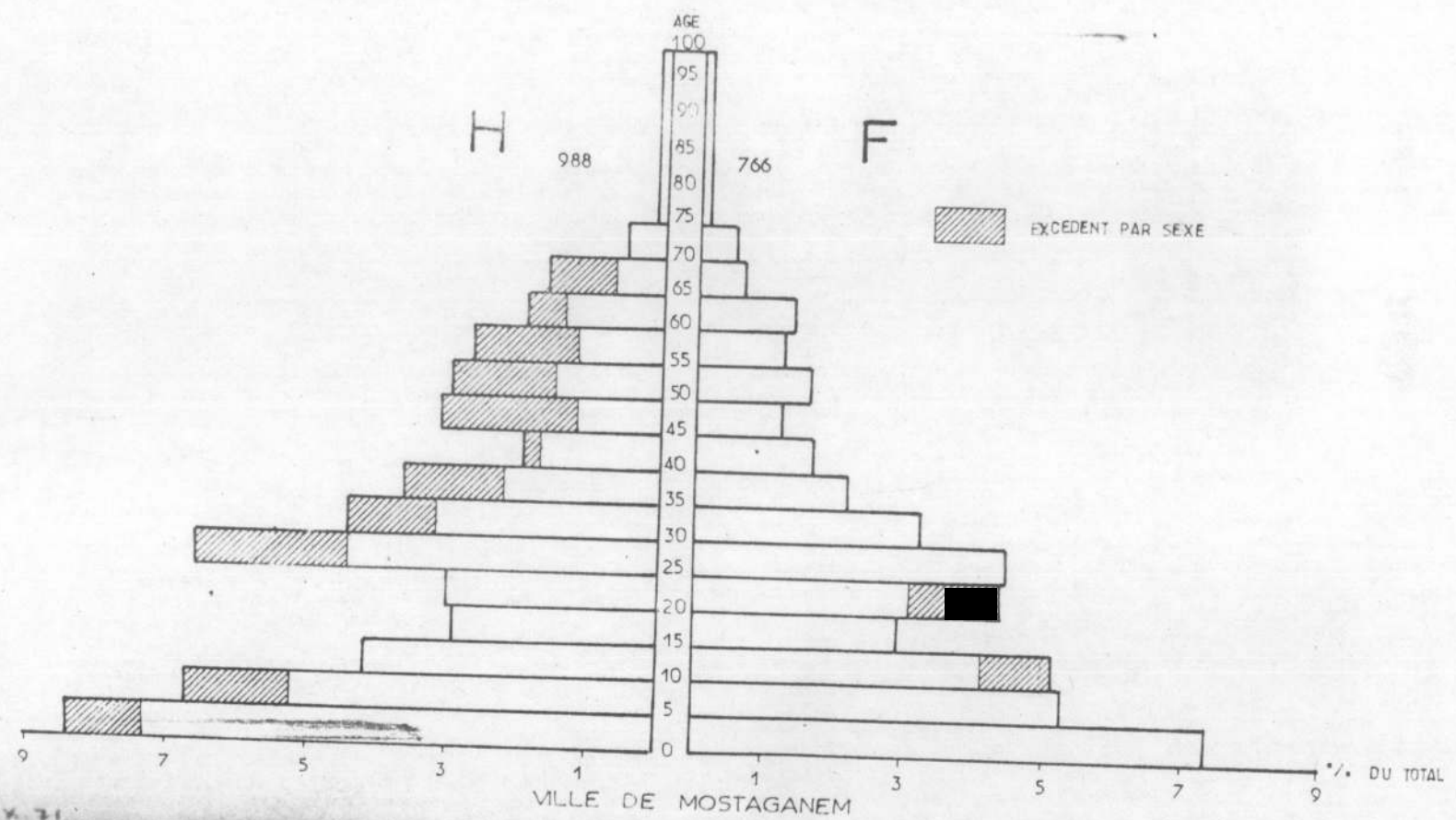
PYRAMIDE DES AGES EN 1966 DE LA POPULATION DES ETRANGERS

G II 14



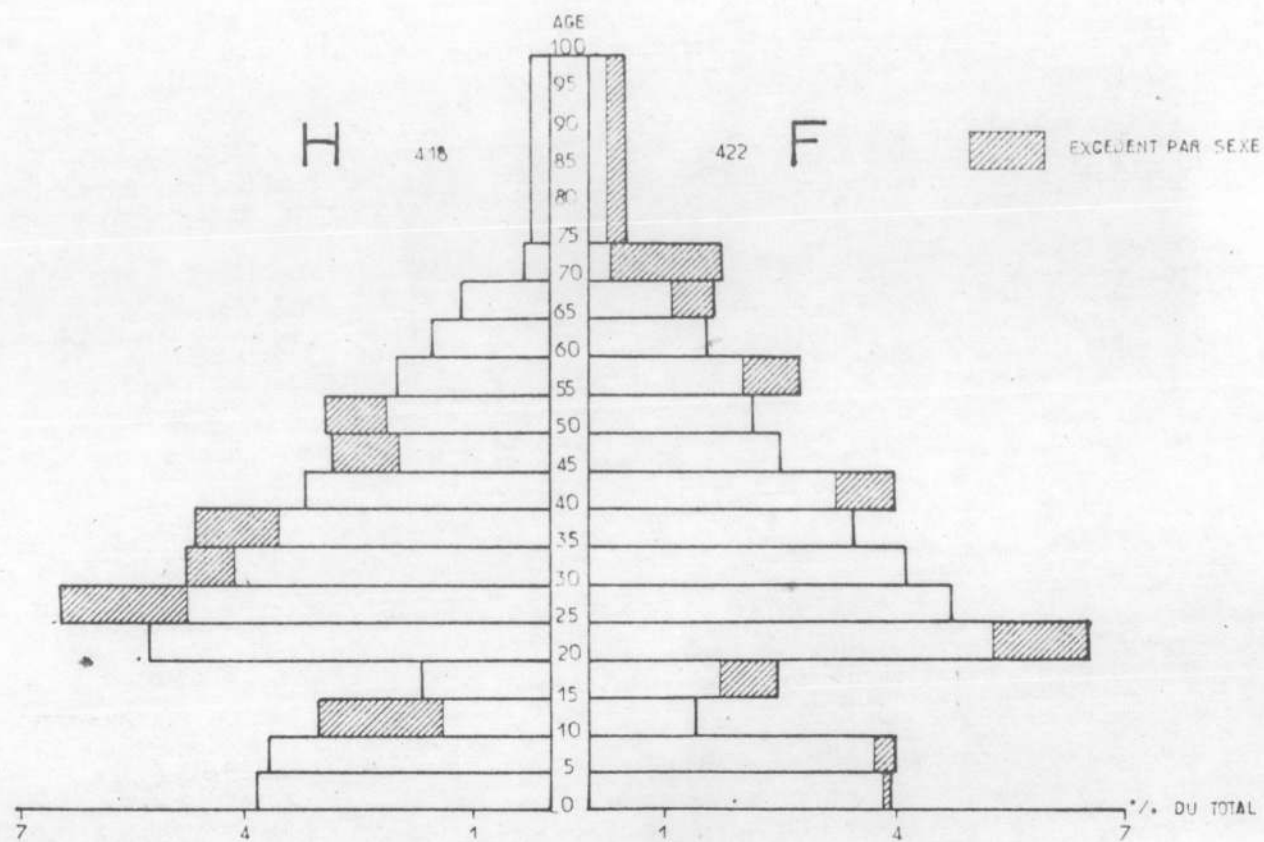
PYRAMIDE DES AGES EN 1966 DE LA POPULATION DES ETRANGERS

G II - 15



PYRAMIDE DES AGES EN 1966 DE LA POPULATION DES ETRANGERS

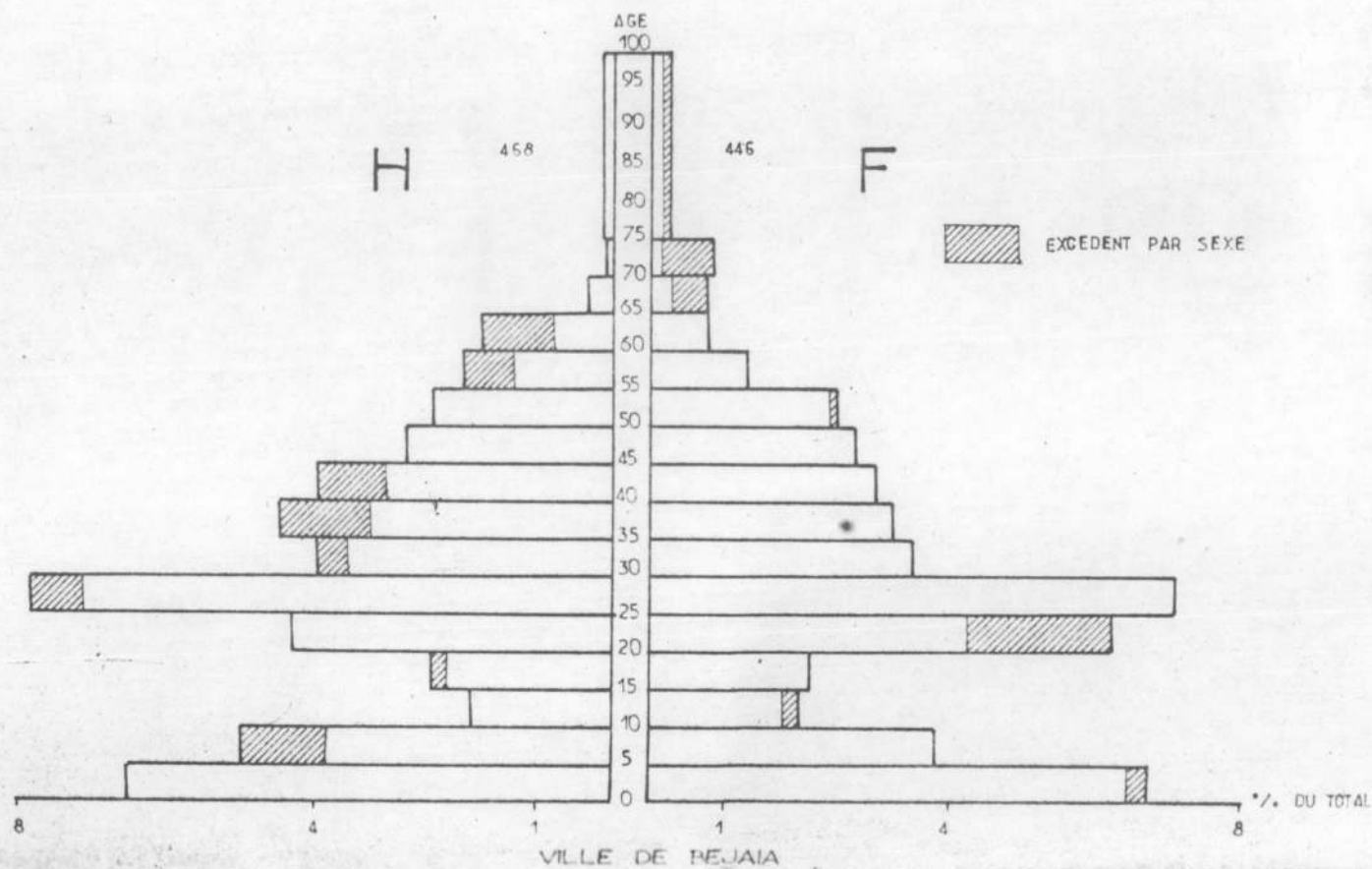
G II 16



VILLE DE SKIKDA

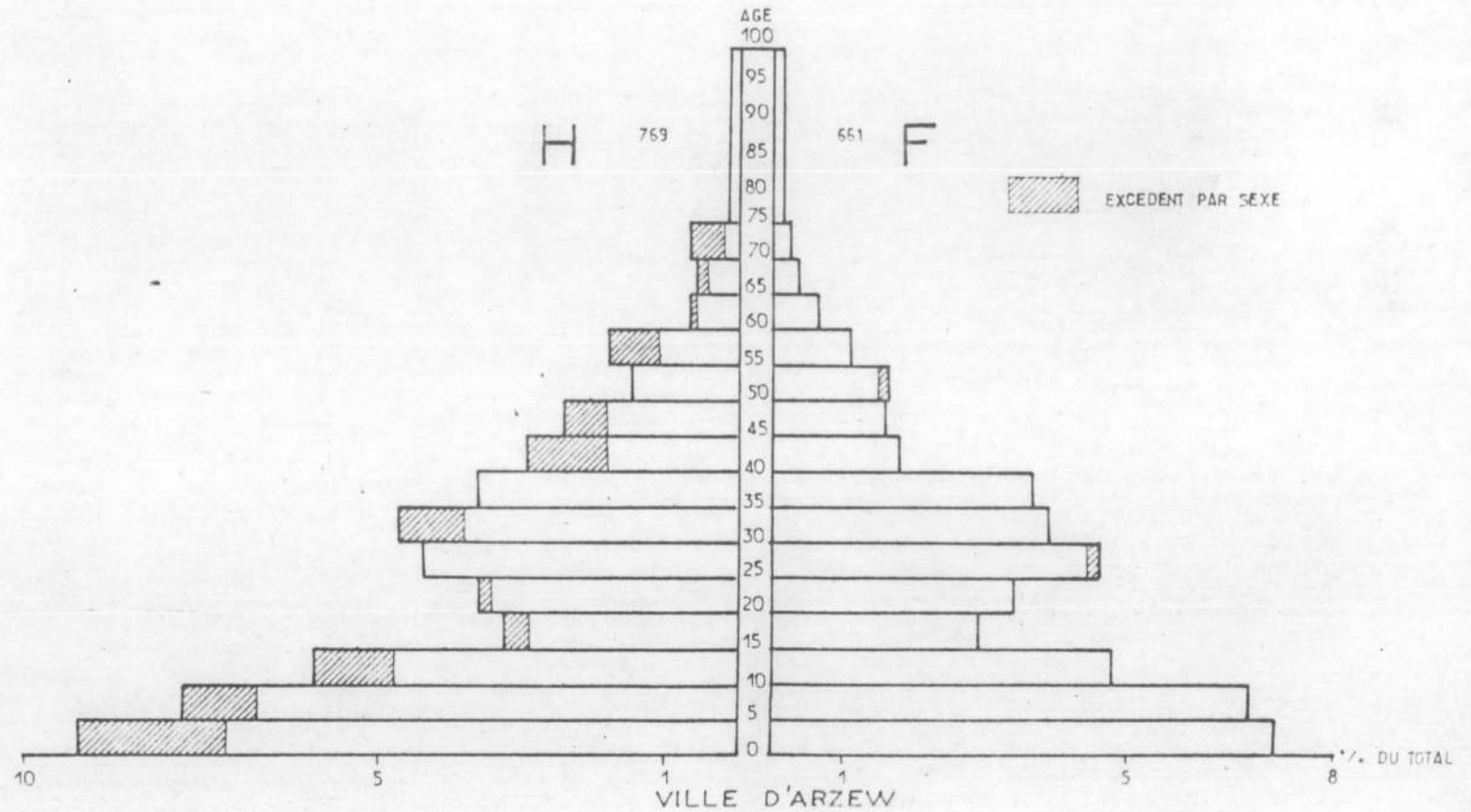
PYRAMIDE DES AGES EN 1966 DE LA POPULATION DES ETRANGERS

G II - 17

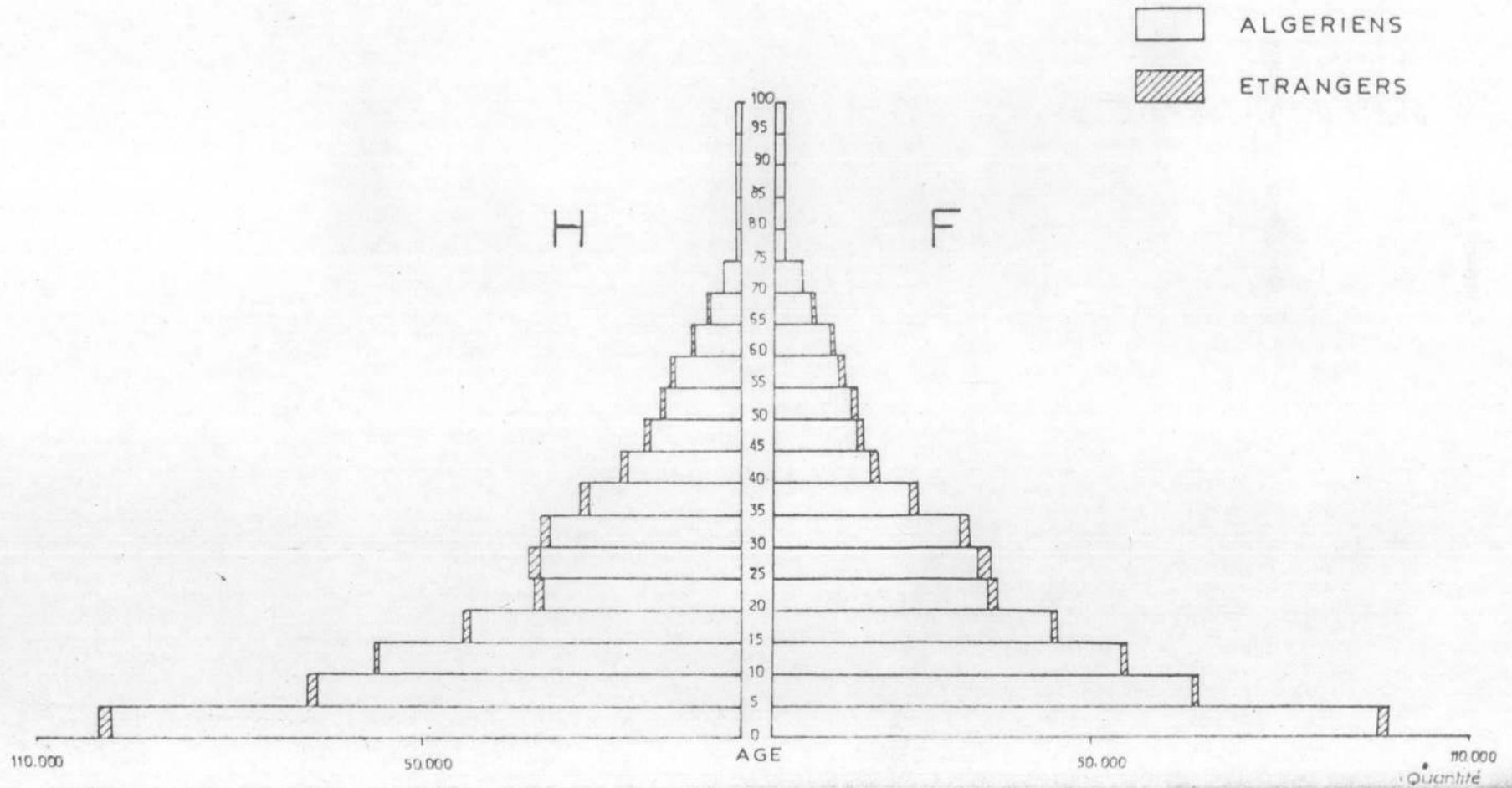


PYRAMIDE DES AGES EN 1966 DE LA POPULATION DES ETRANGERS

G II .18



PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION PAR NATIONALITE
VILLE D'ALGER
G II .19



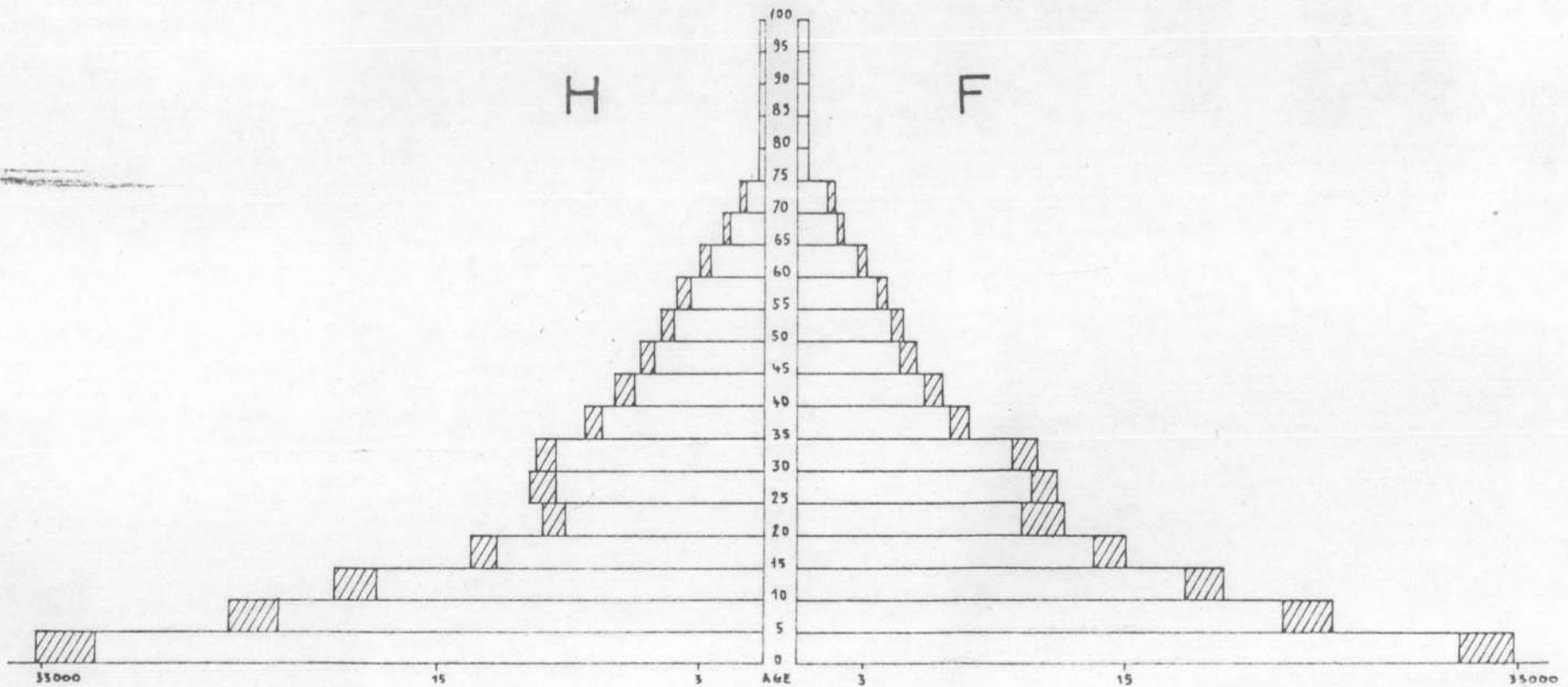


PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION PAR NATIONALITE

VILLE D'ORAN

G II.20

□ ALGERIENS
▨ ETRANGERS

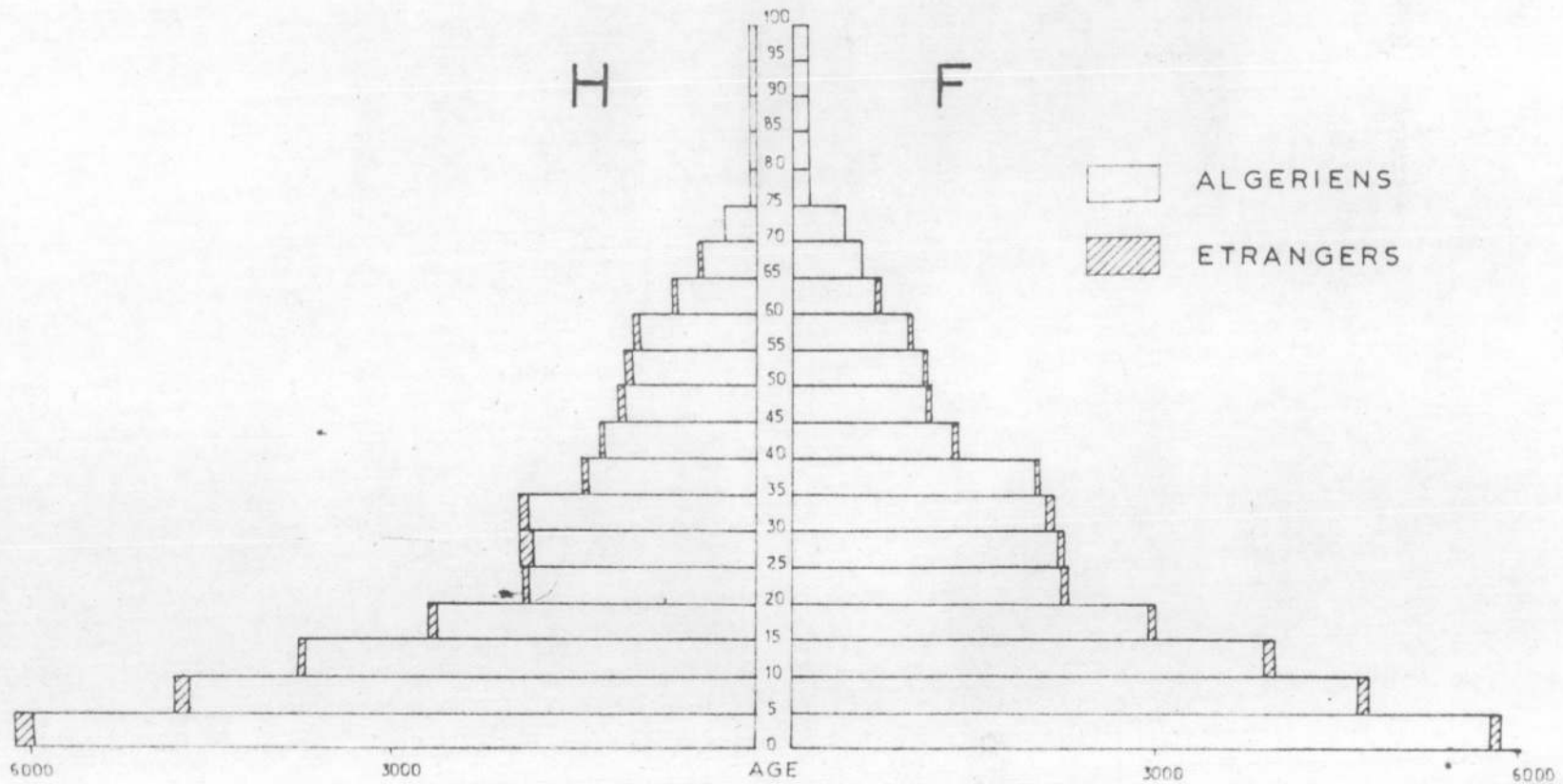




PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION PAR NATIONALITE

VILLE DE MOSTAGANEM

G II _21

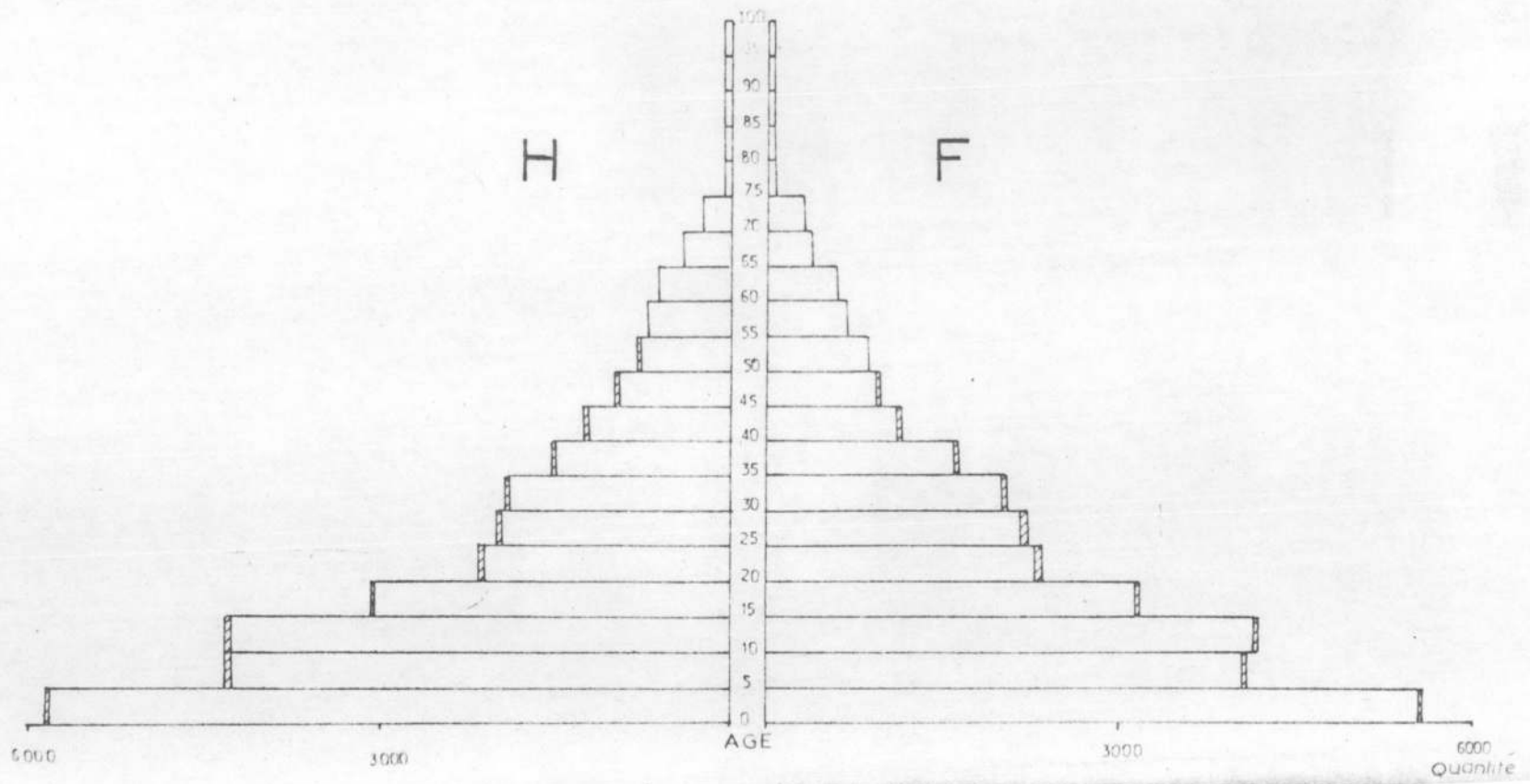




PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION PAR NATIONALITE
VILLE DE SKIKDA

G II - 22

ALGERIENS
ETRANGERS

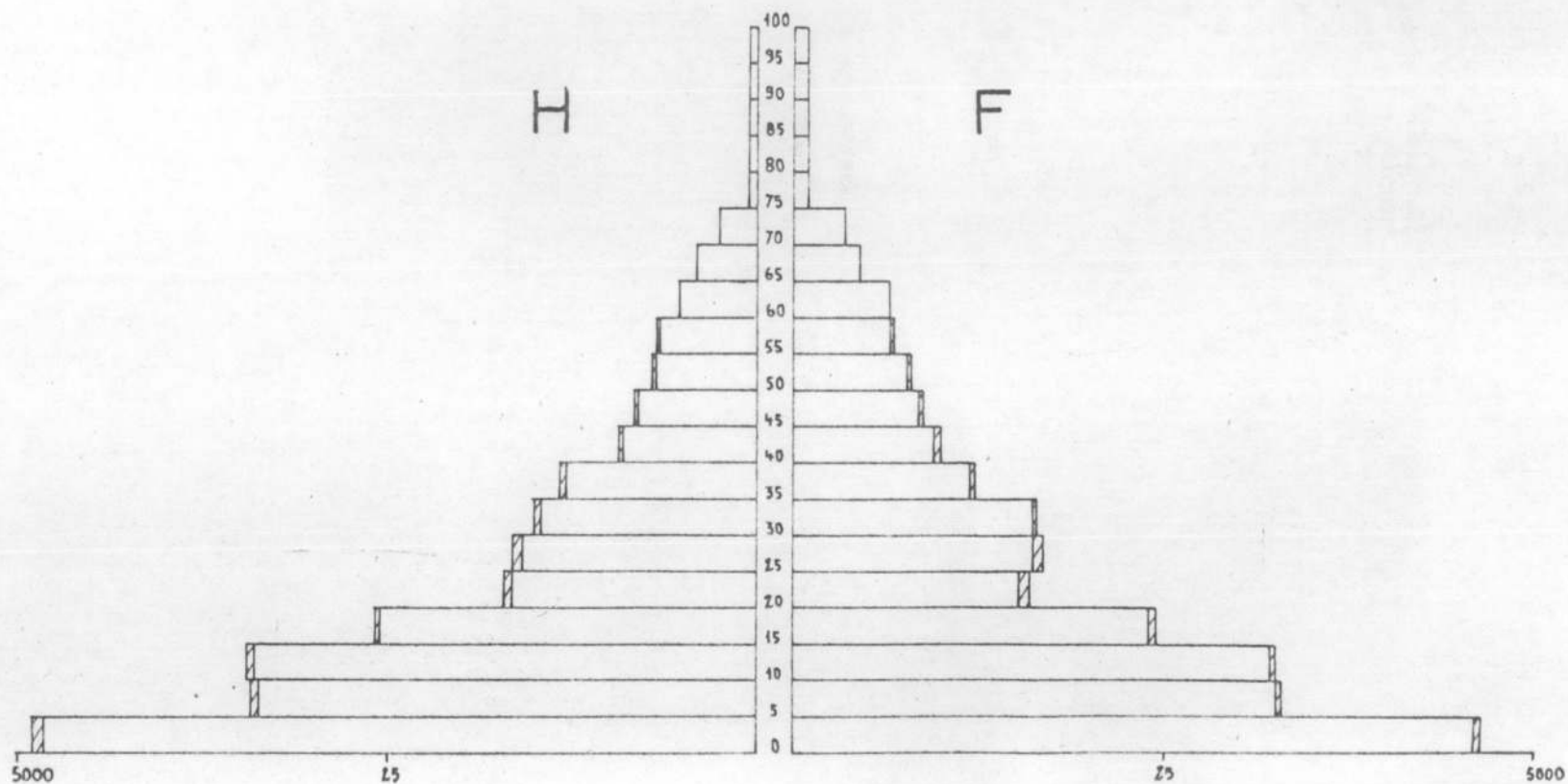


PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION PAR NATIONALITE

VILLE DE BEJAIA

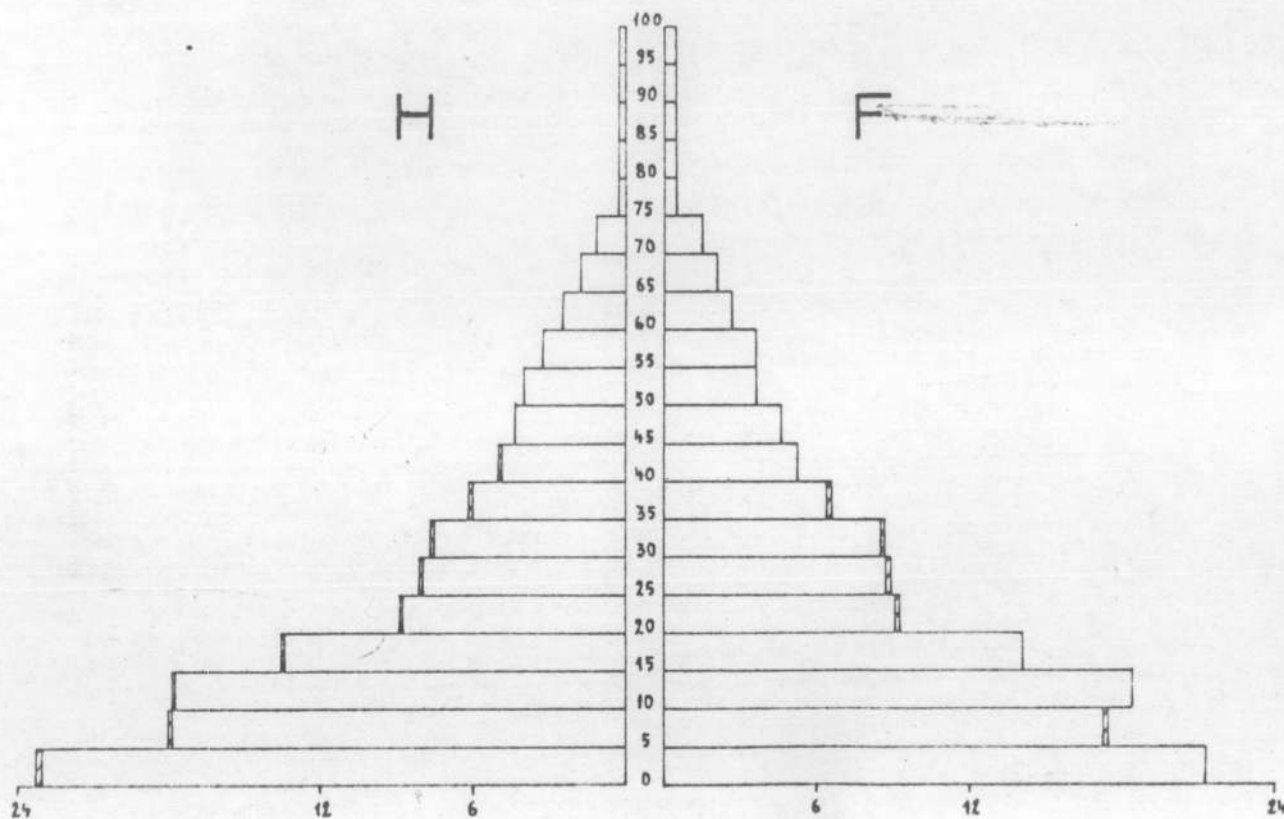
G II - 23

ALGERIENS
ETRANGERS

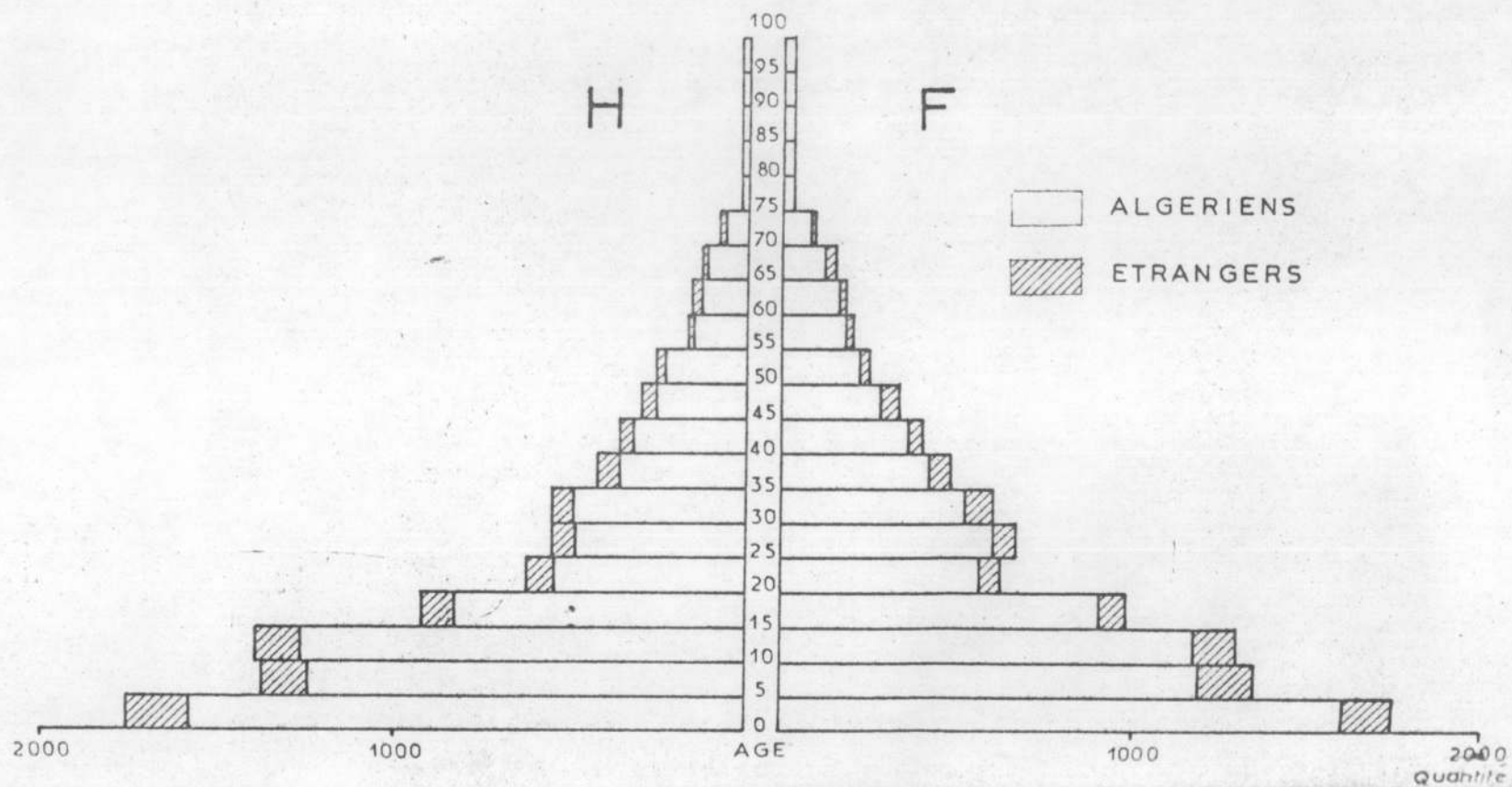


PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION PAR NATIONALITE
VILLE DE DJIDJELLI
G II . 24

ALGERIENS
ETRANGERS

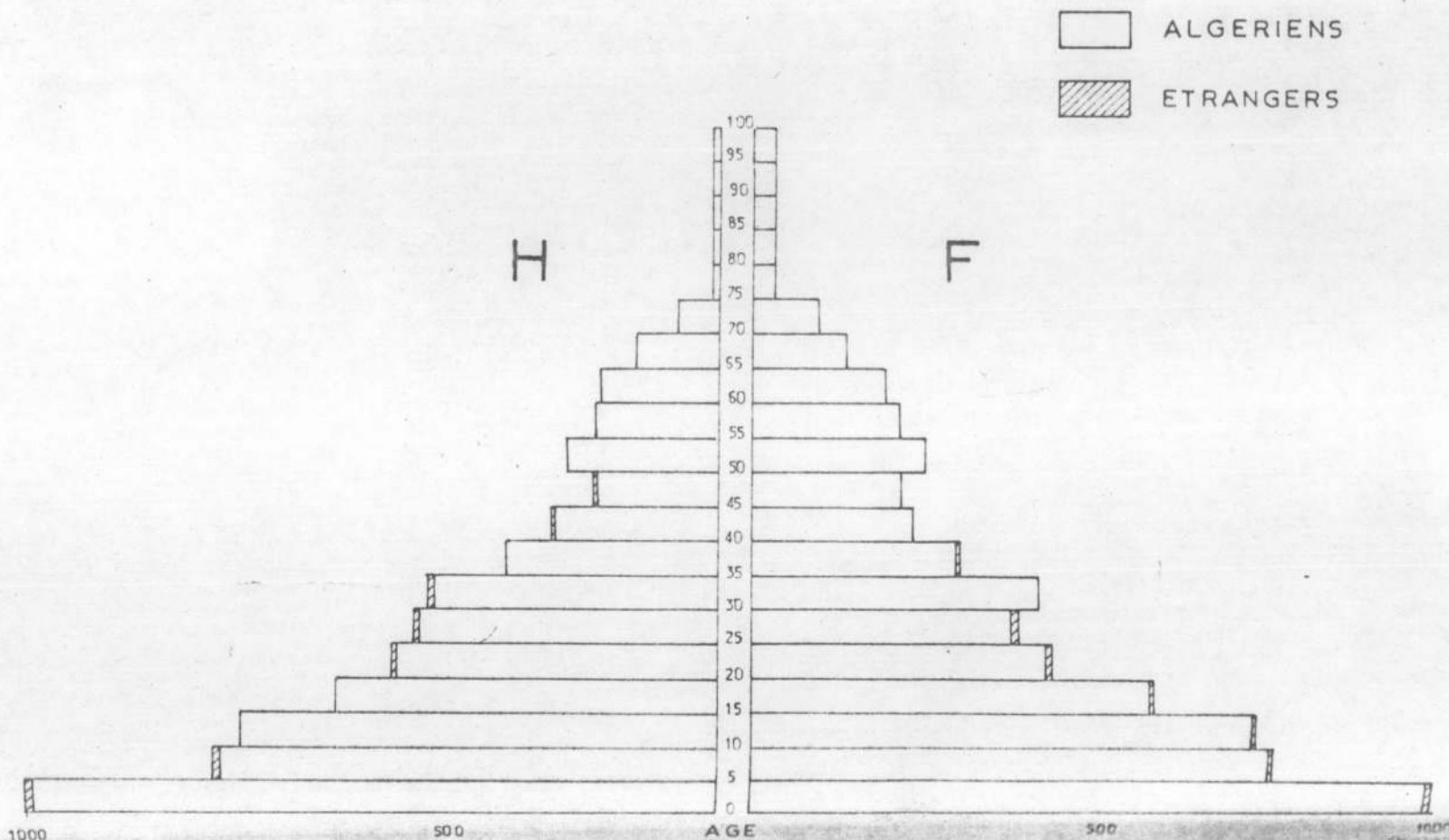


PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION PAR NATIONALITE
 VILLE DE BENI SAF
 G II - 25



PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION PAR NATIONALITE
VILLE DE CHERCHELL

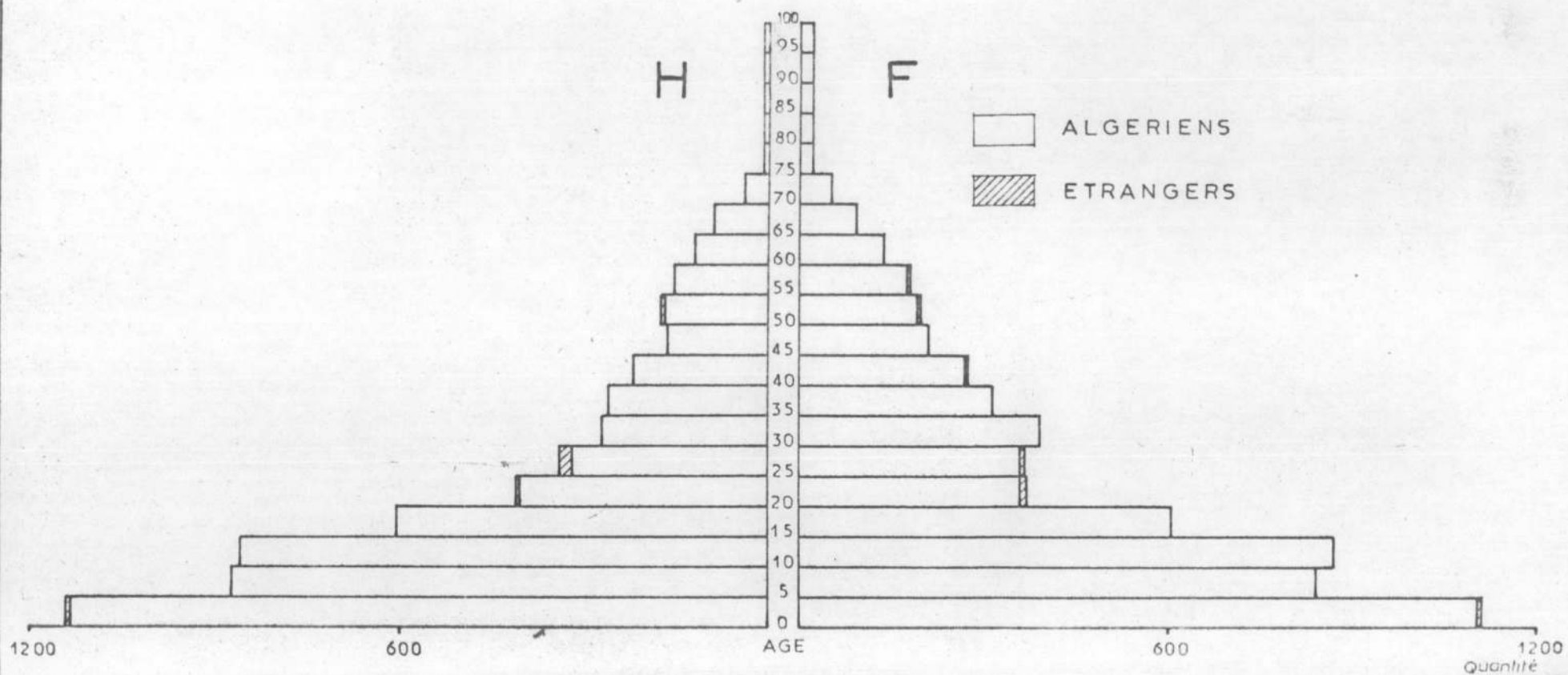
G II.26



PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION PAR NATIONALITE

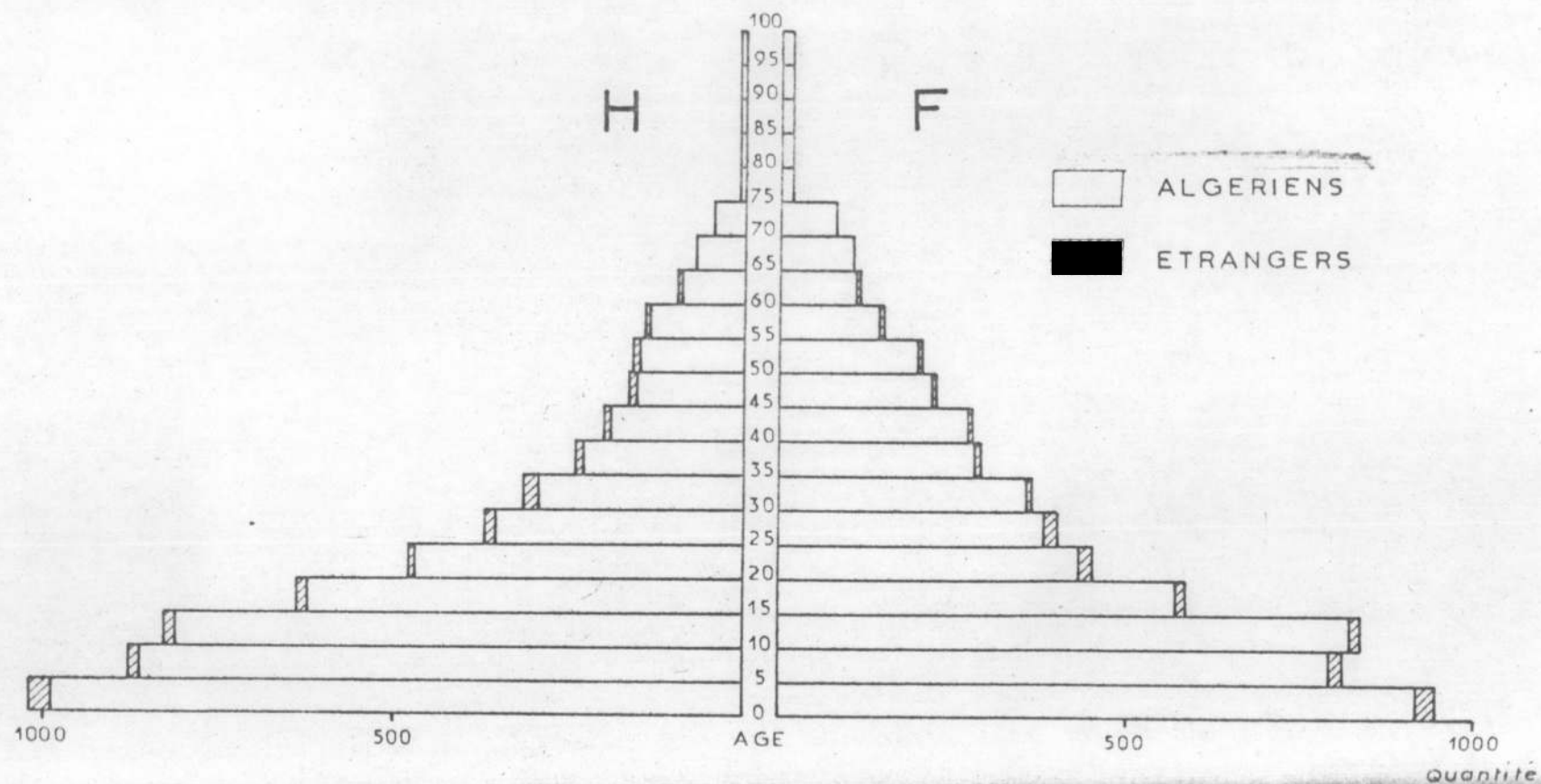
VILLE DE TENES

G II .27



PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION PAR NATIONALITE
VILLE DE GHAZAOUET

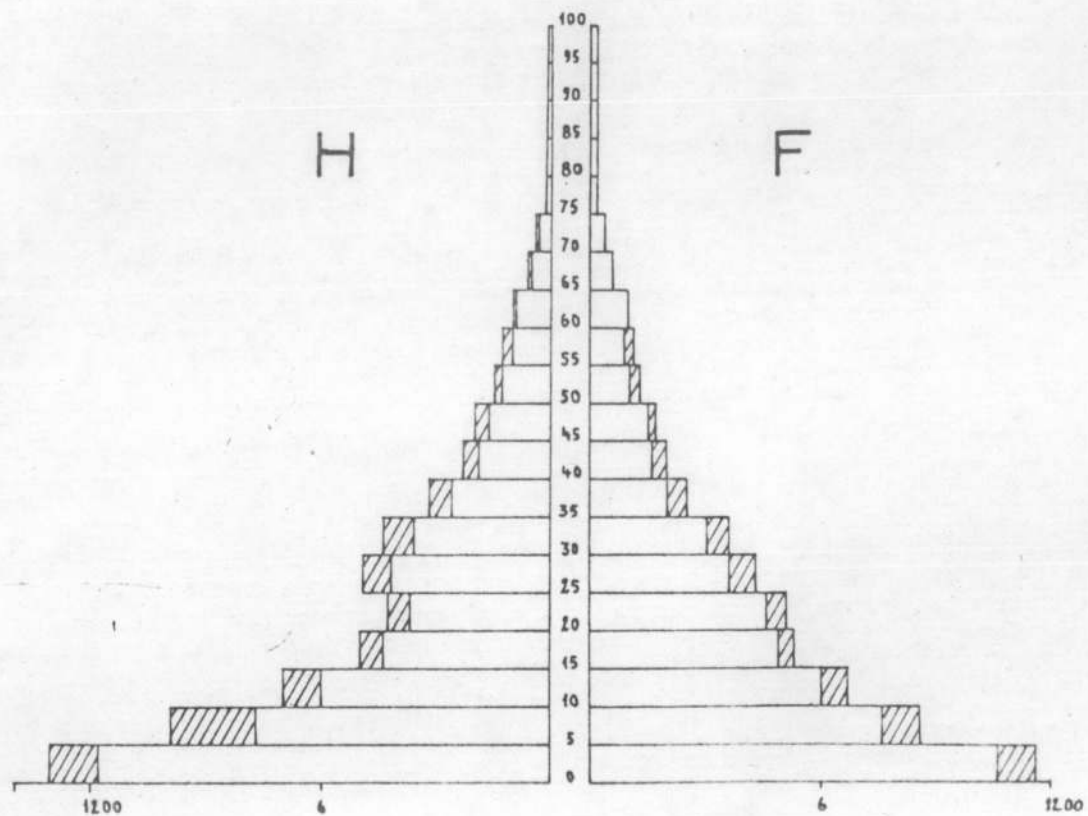
G II - 28



PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION PAR NATIONALITE

VILLE D'ARZEW

G II - 29



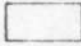


ORIGINE GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION
DE 1962 RECENSEE EN 1966
VILLE D'ALGER

GII_30

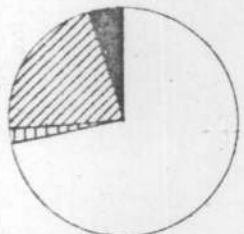
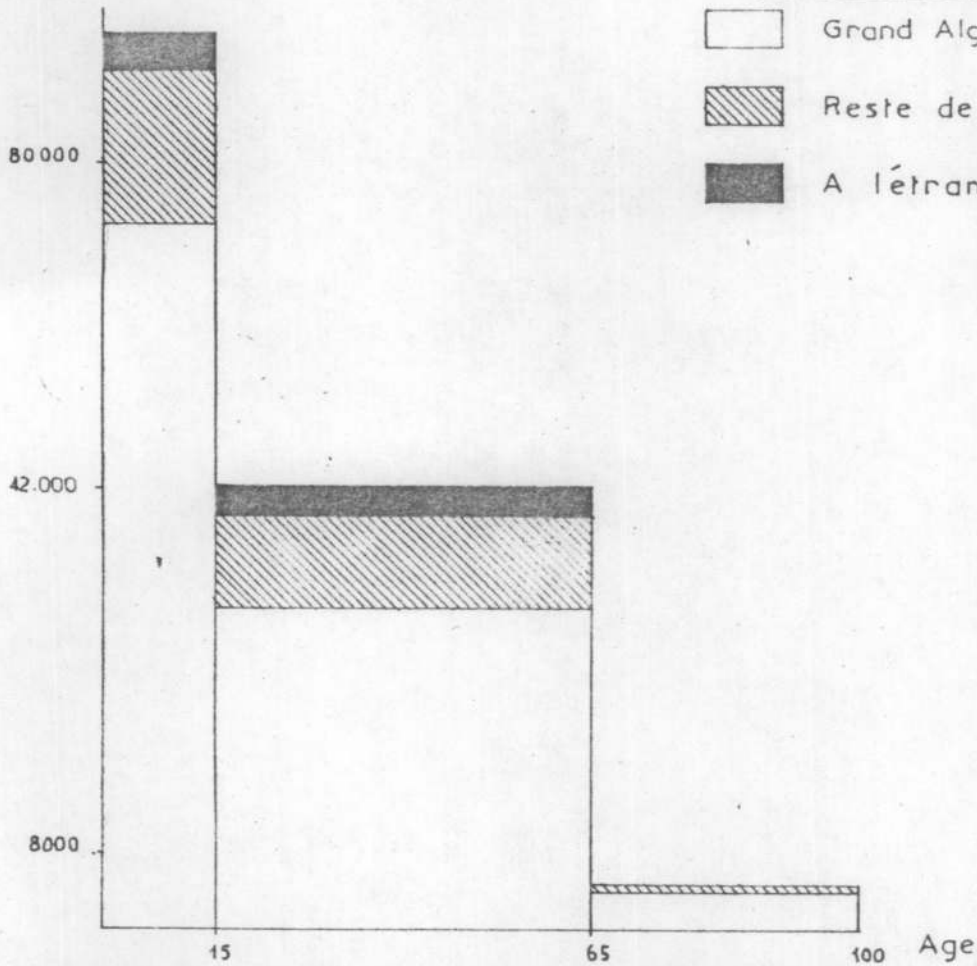


TRANCHES D'AGES
Nombre absolu

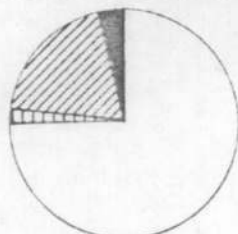
ORIGINE GEOGRAPHIQUE

-  Grand Alger
-  Reste de l'Algerie
-  A l'étranger

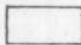



en
1962



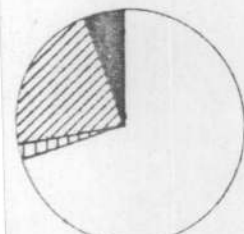
Total



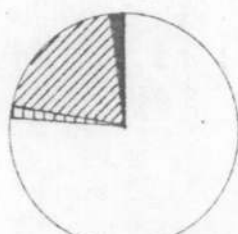
4 - 14

-  Même daïra
-  Même wilaya
-  Autres wilayate
-  A l'étranger

en
1962



15 - 64



65 et +

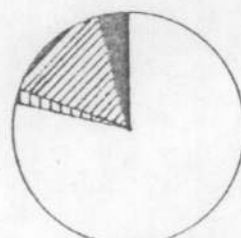
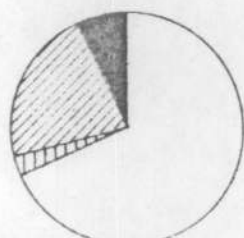
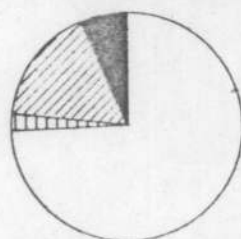
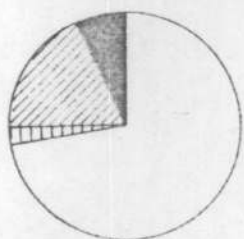
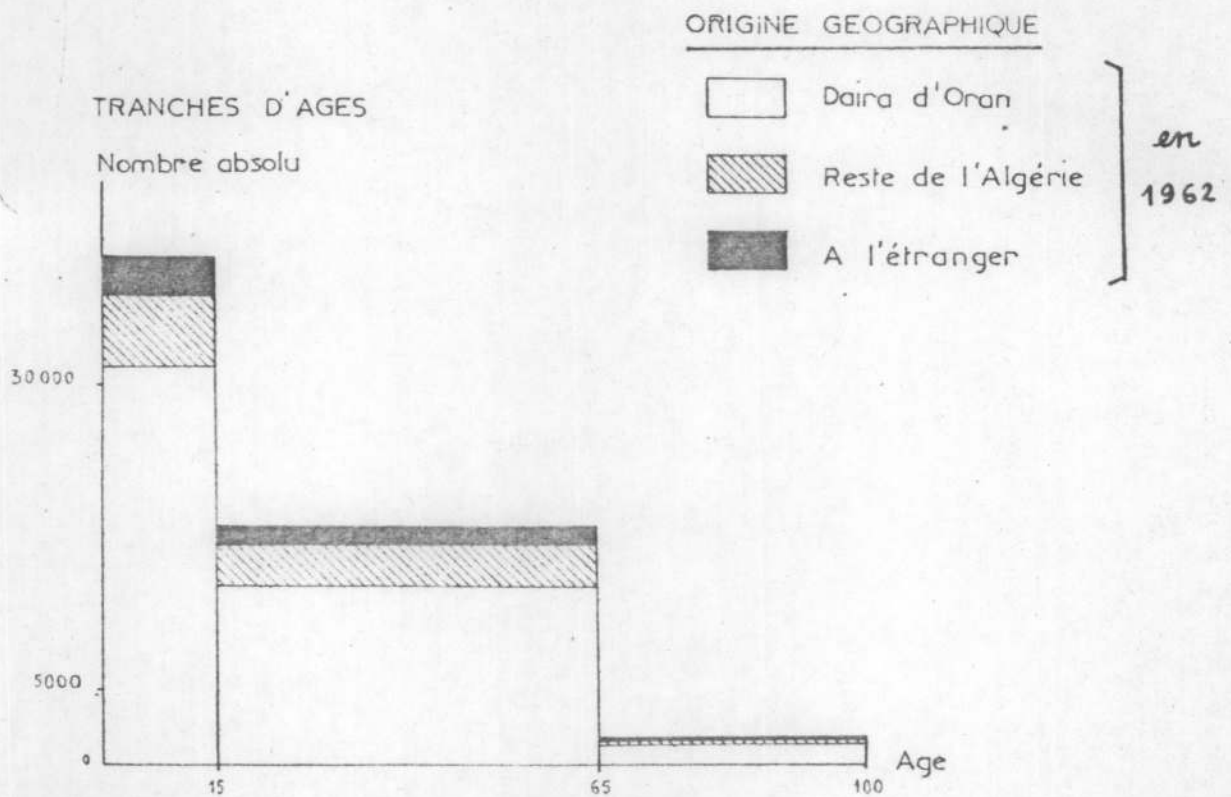
ORIGINE GEOGRAPHIQUE PAR
TRANCHES D'AGES

100% = population de la ville en 1966 par tranches d'âges

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION
DE 1962 RECENSEE EN 1966

VILLE D'ORAN

GII.31

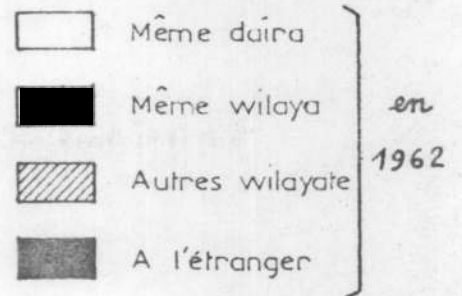
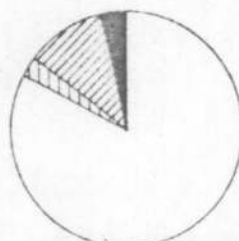
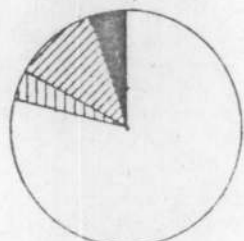
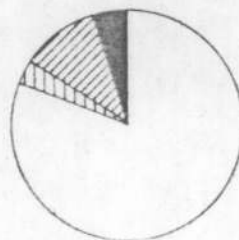
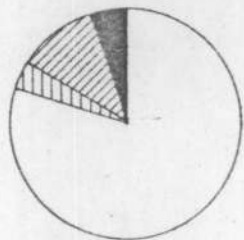
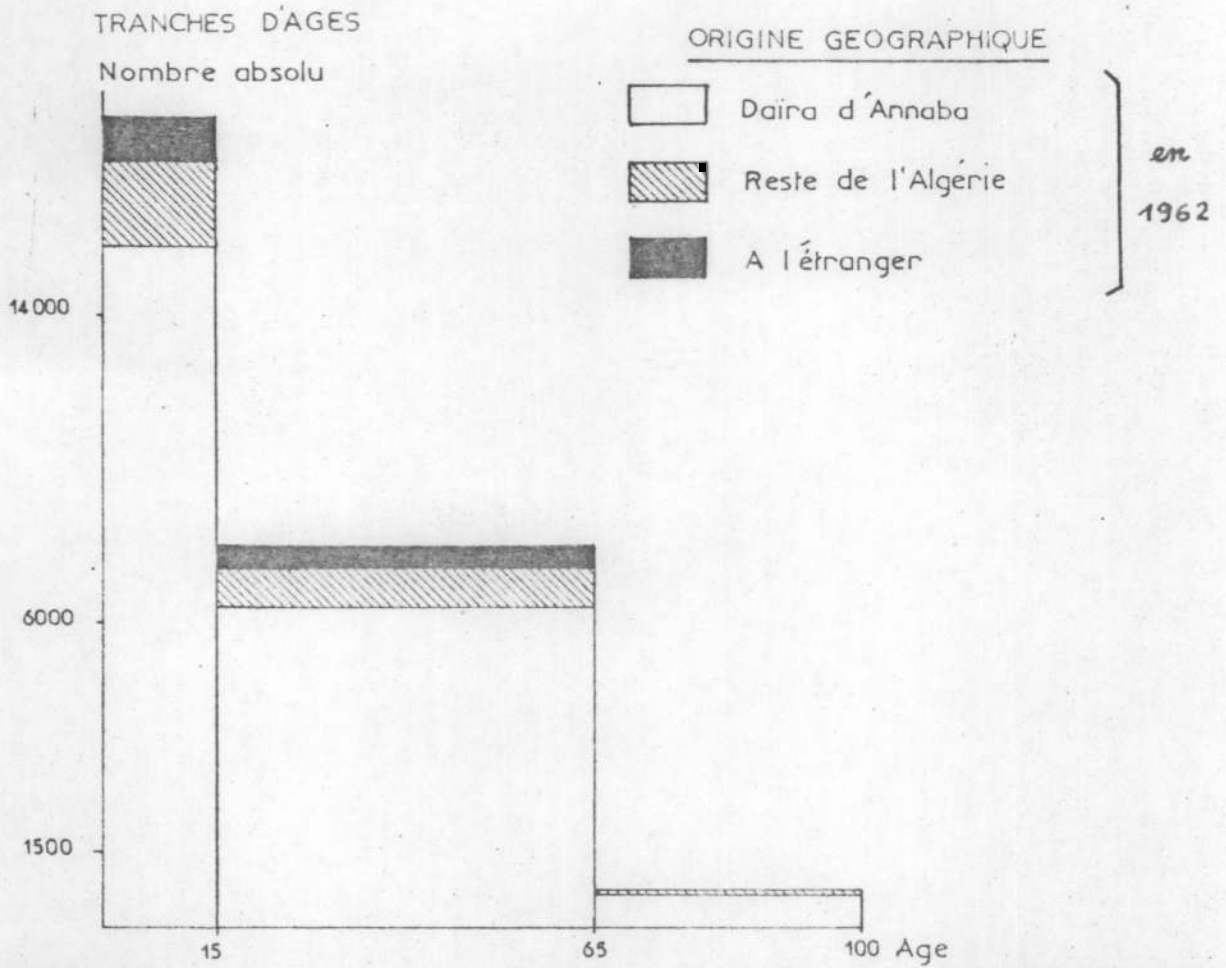


ORIGINE GEOGRAPHIQUE PAR
TRANCHES D'AGES

100% = population de la ville en 1966 par tranches d'âges

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION
DE 1962 RECENSEE EN 1966
VILLE D'ANNABA

G II 32



ORIGINE GEOGRAPHIQUE PAR TRANCHES D'AGES

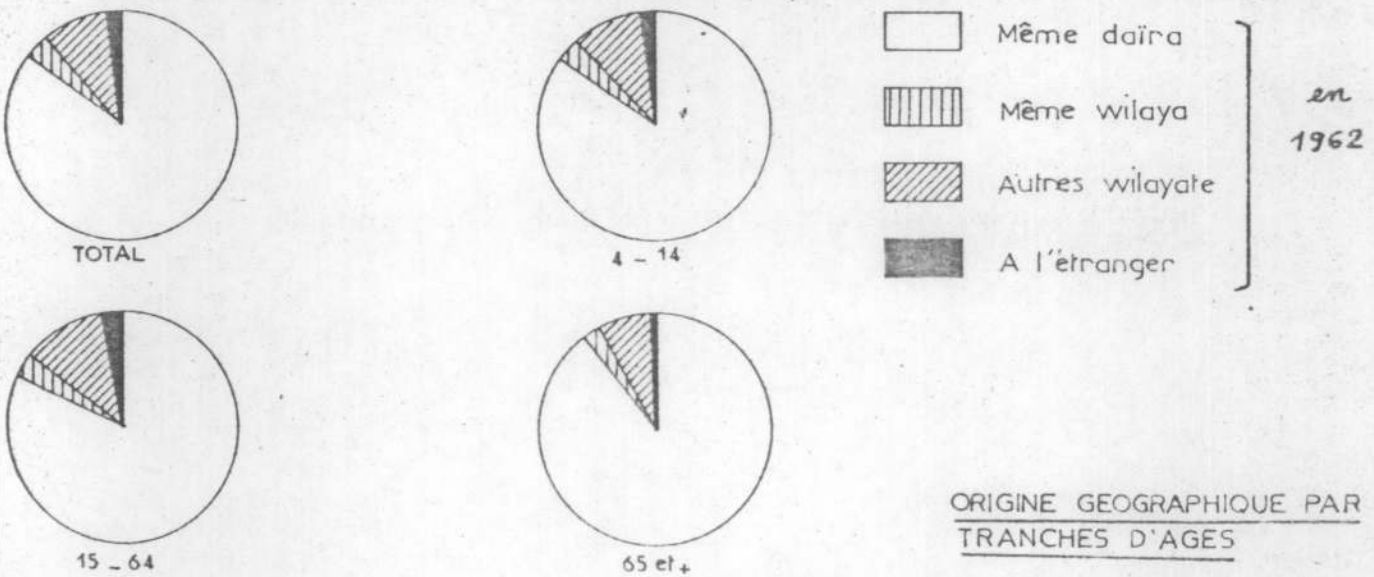
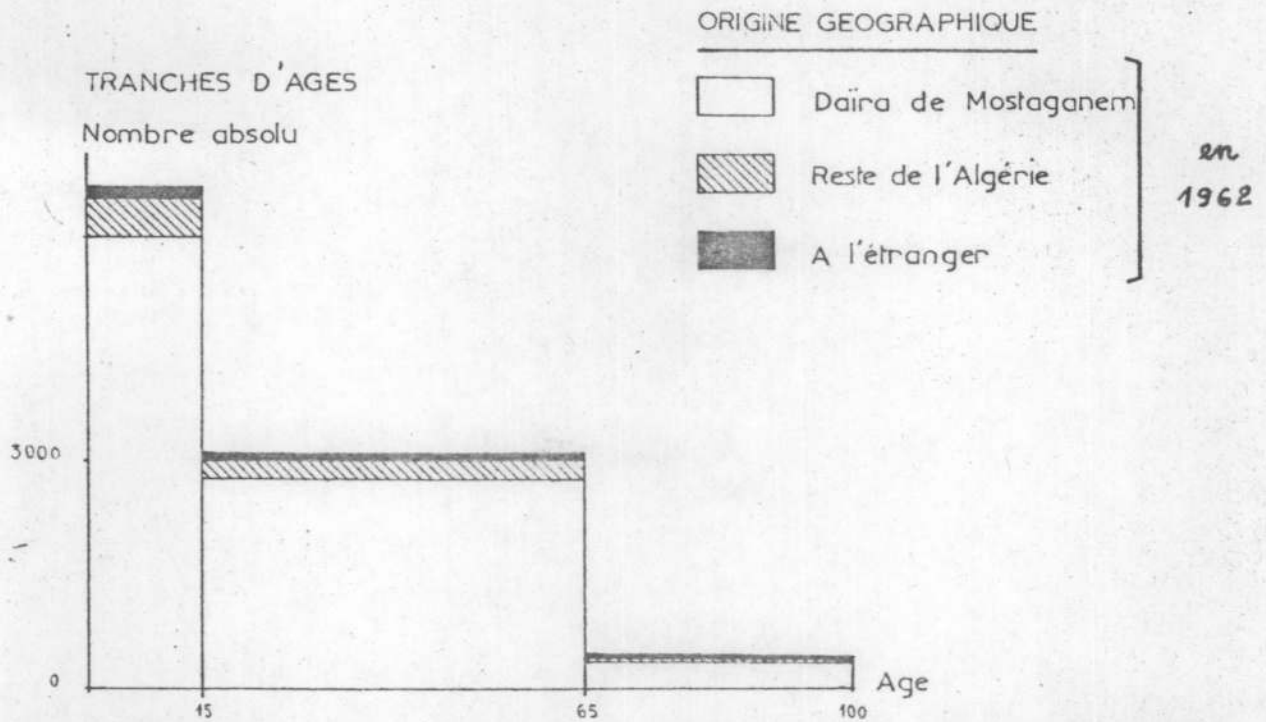
X. 71

100% = population de la ville en 1966
Par tranches d'ages

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION
DE 1962 RECENSEE EN 1966

VILLE DE MOSTAGANEM

G II 33



100% = population de la ville en 1966 par tranches d'âges

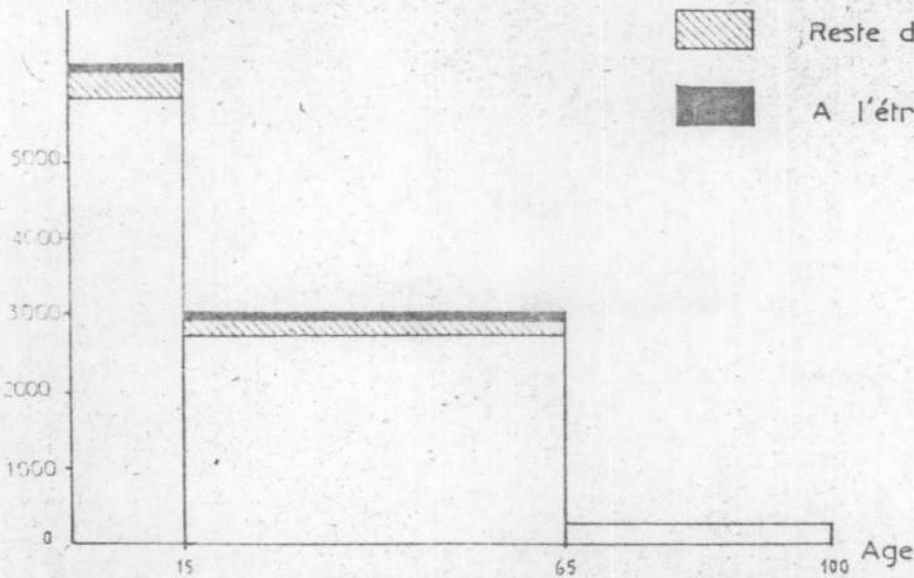
ORIGINE GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION
DE 1962 RECENSEE EN 1966

VILLE DE SKIKDA

G II 34

TRANCHES D'AGES

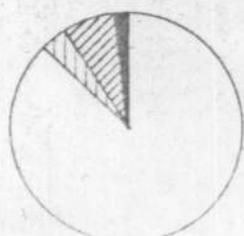
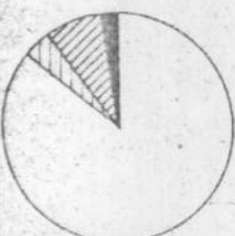
Nombre absolu



ORIGINE GEOGRAPHIQUE

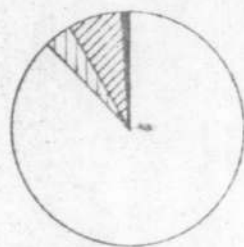
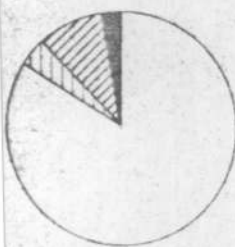
- Daira de Skikda
- Reste de l'Algérie
- A l'étranger

en
1962



- Même daira
- Même wilaya
- Autres wilayate
- A l'étranger

en
1962



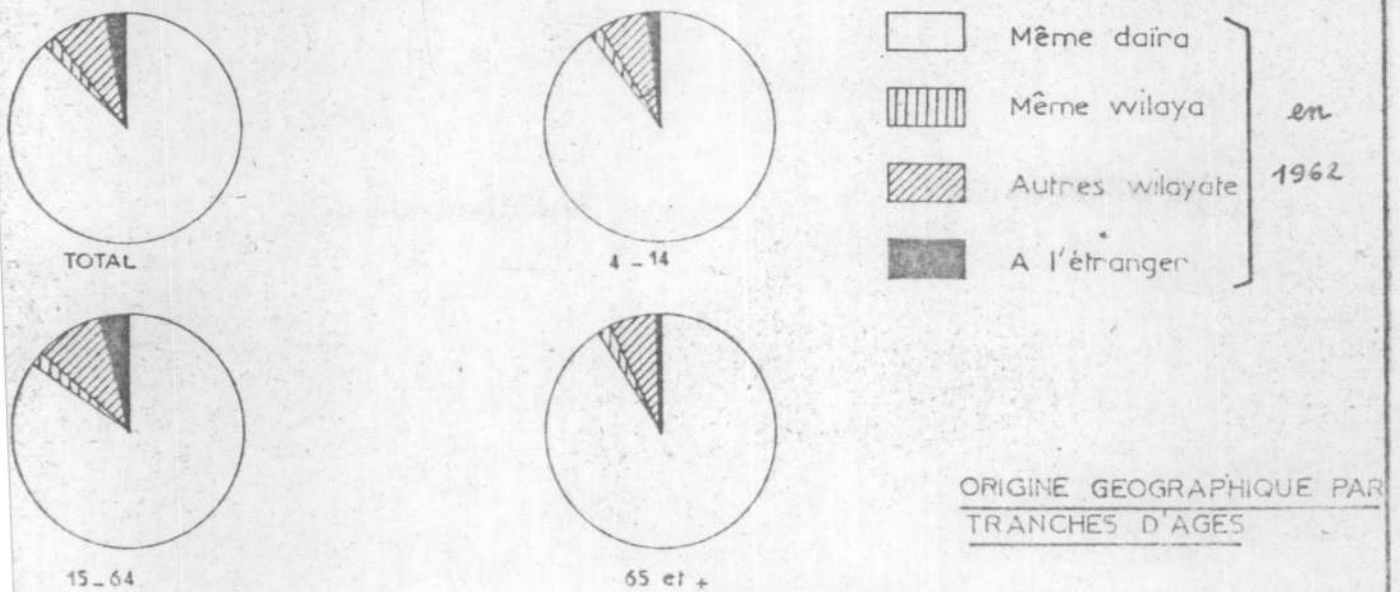
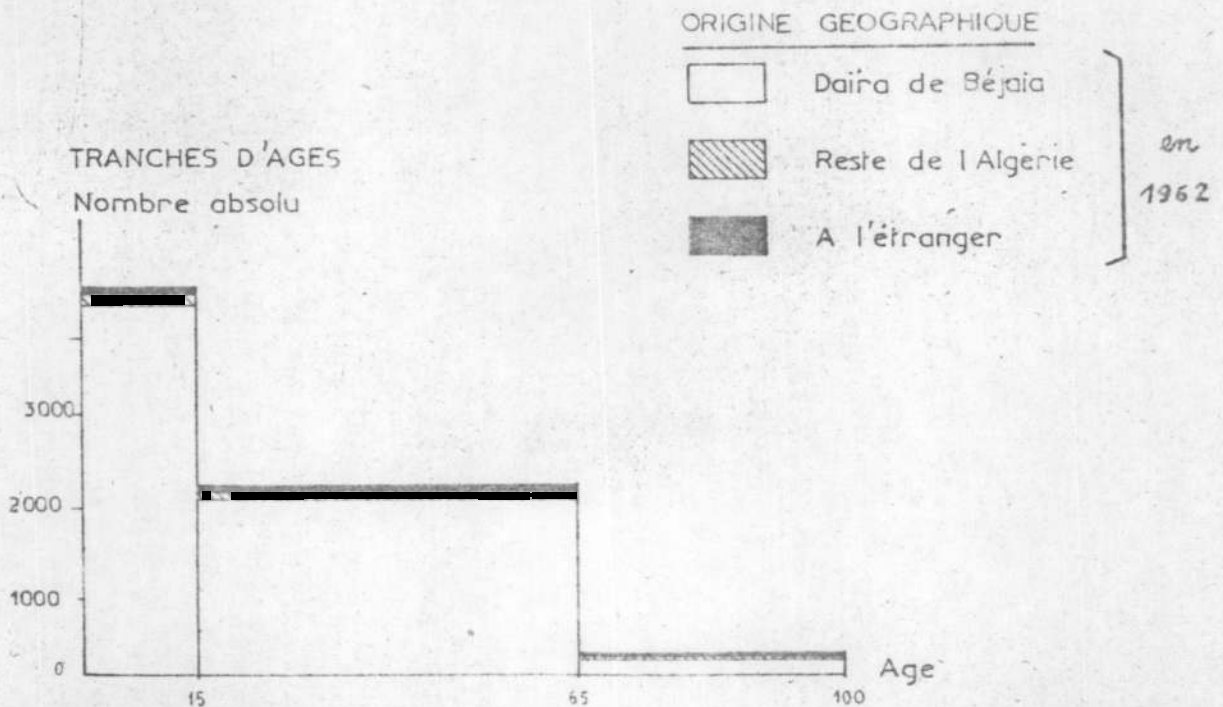
ORIGINE GEOGRAPHIQUE PAR
TRANCHES D'AGES

100% = population de la ville en 1966 par tranches d'âges

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION
DE 1962 RECENSEE EN 1966

VILLE DE BEJAIA

G II 35



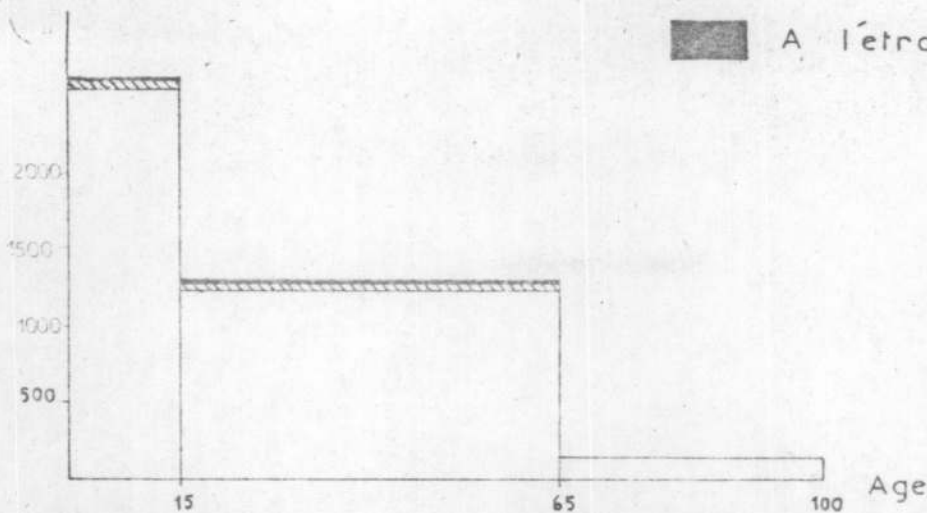
100% = population de la ville en 1966 par tranches d'ages

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION DE 1962 RECENSEE EN 1966

VILLE DE DJIDJELLI

G II 36

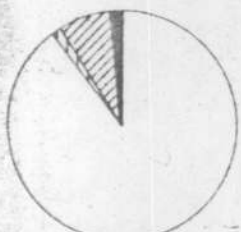
TRANCHES D'AGES
Nombre absolu



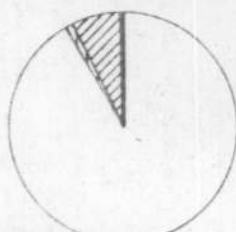
ORIGINE GEOGRAPHIQUE

- Daira de Djidjelli
- Reste de l'Algerie
- A l'étranger

en
1962



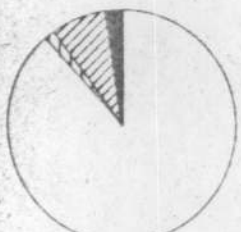
Total



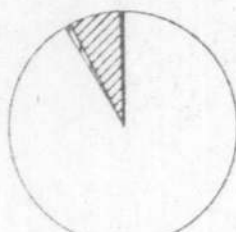
4 - 14

- Même daira
- Même wilaya
- Autres wilayate
- A l'étranger

en
1962



15 - 64



65 et +

ORIGINE GEOGRAPHIQUE PAR TRANCHES D'AGES

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION
DE 1962 RECENSEE EN 1966

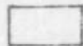


G II 37

VILLE DE BENI SAF

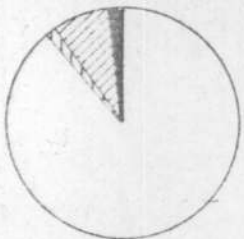
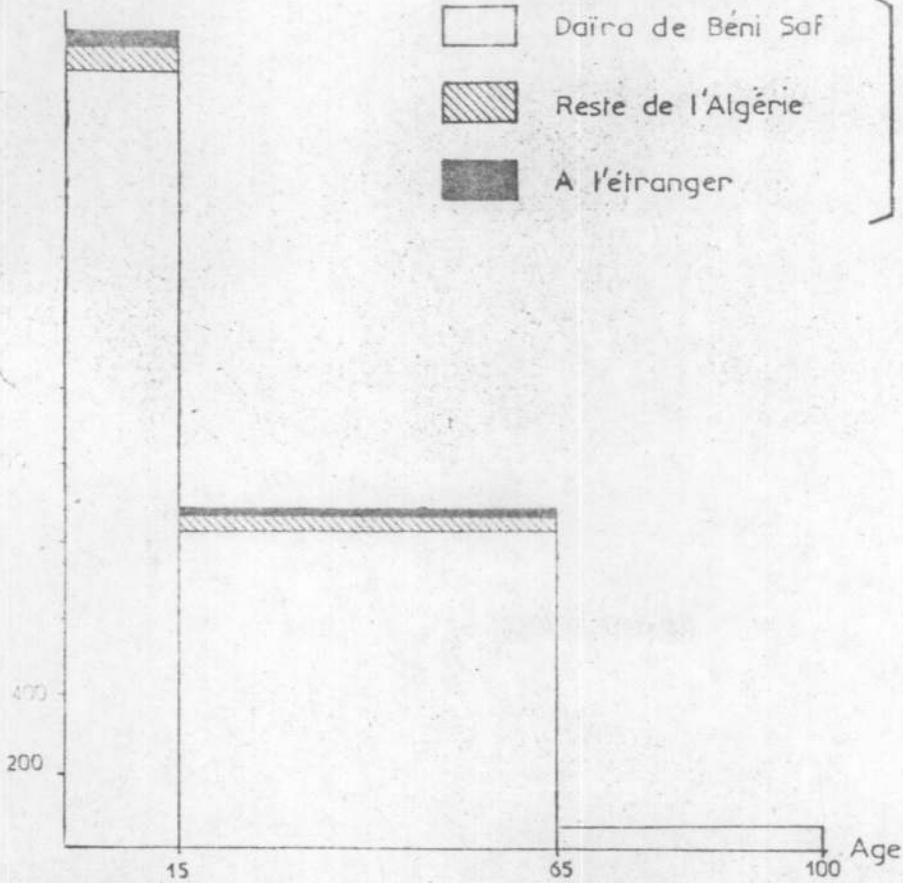
TRANCHES D'AGES

Nombre absolu

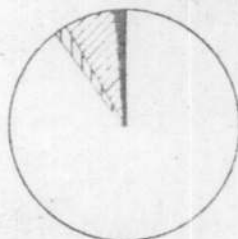
ORIGINE GEOGRAPHIQUE

-  Daïra de Beni Saf
-  Reste de l'Algérie
-  A l'étranger

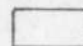



en
1962



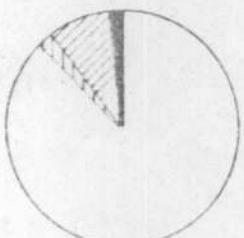
TOTAL



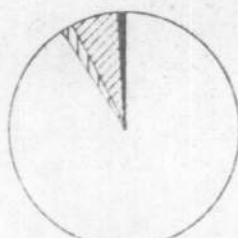
4 - 14

-  Même daïra
-  Même wilaya
-  Autres wilayate
-  A l'étranger

en
1962



15 - 64



65 et +

ORIGINE GEOGRAPHIQUE PAR
TRANCHES D'AGES

100% = population de la ville en 1966
par tranches d'âges

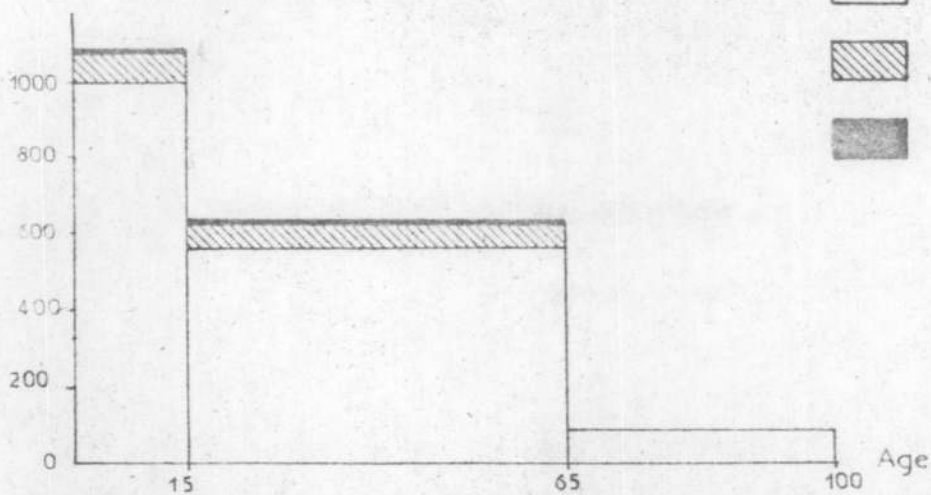
ORIGINE GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION
DE 1962 RECENSEE EN 1966

VILLE DE CHERCHELL

G II 38

TRANCHES D'AGES

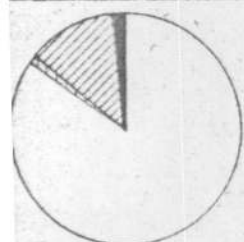
Nombre absolu



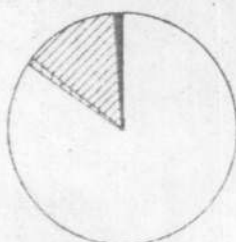
ORIGINE GEOGRAPHIQUE

- Daira de Cherchell
- Reste de l'Algérie
- A l'étranger

en
1962



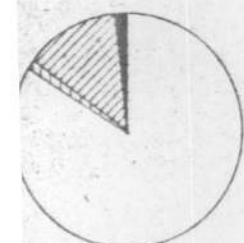
TOTAL



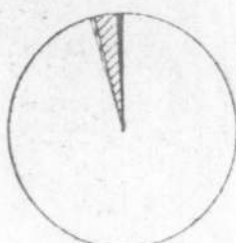
4 - 14

- Même daira
- Même wilaya
- Autres wilayate
- A l'étranger

en
1962



15 - 64



65 et +

ORIGINE GEOGRAPHIQUES PAR
TRANCHES D'AGES

100% = population de la ville en 1966
par tranches d'ages

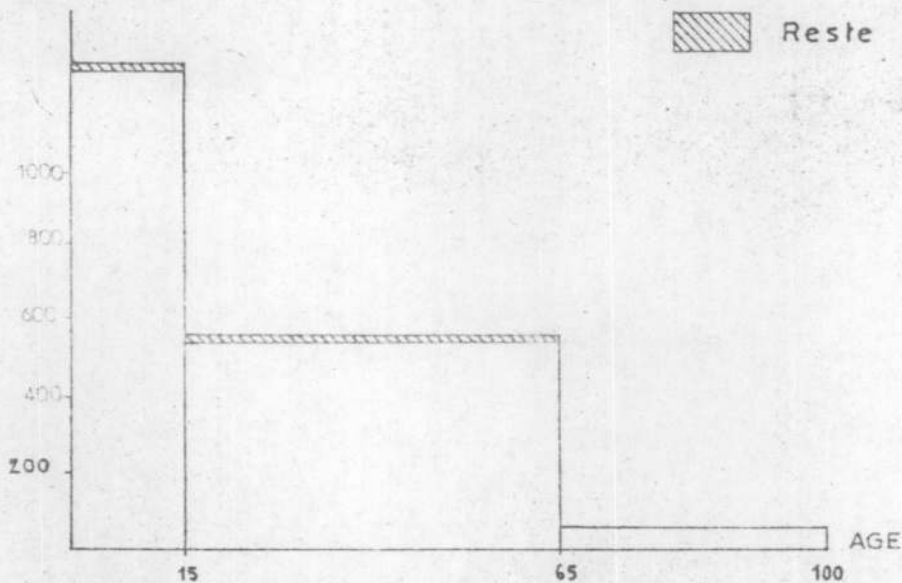
ORIGINE GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION
DE 1962 RECENSEE EN 1966

VILLE DE TENES

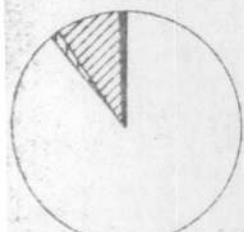
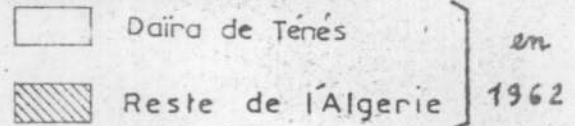
G II 39

TRANCHES D'AGES

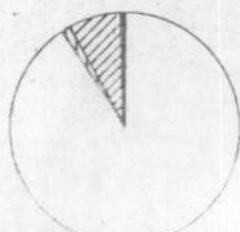
Nombre absolu



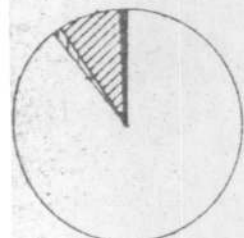
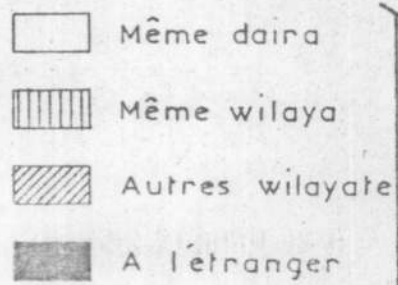
ORIGINE GEOGRAPHIQUE



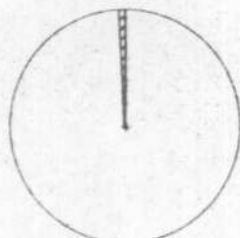
Total



4 - 14



15 - 64



65 et +

ORIGINE GEOGRAPHIQUE PAR
TRANCHES D'AGES

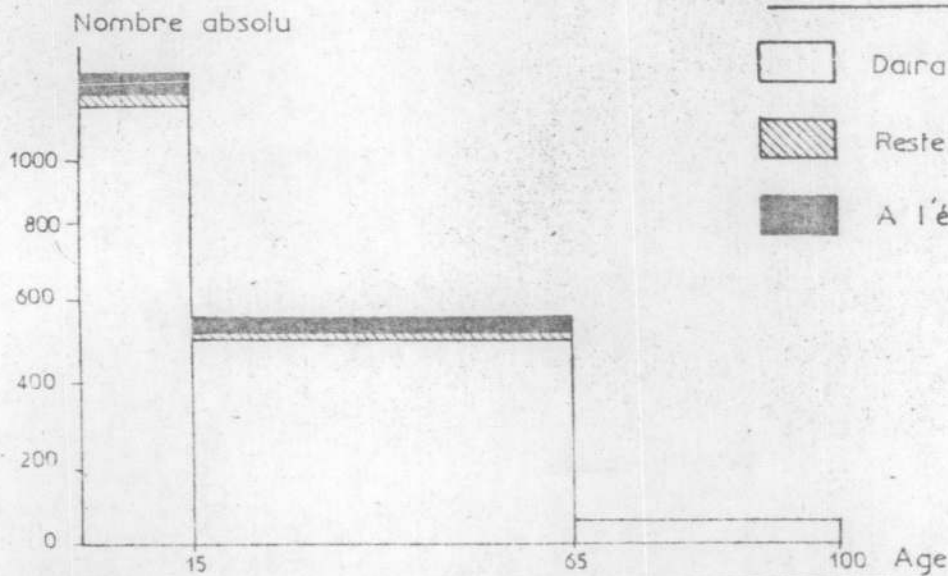
100% = population de la ville en 1966
par tranches d'ages

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION
DE 1962 RECENSEE EN 1966

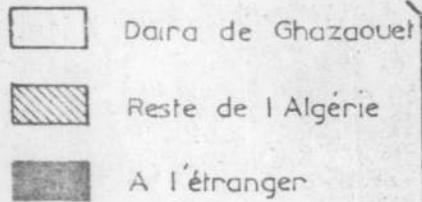
VILLE DE GHAZAOUET

G II 40

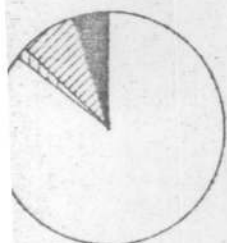
TRANCHES D'AGES



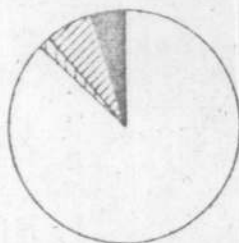
ORIGINE GEOGRAPHIQUE



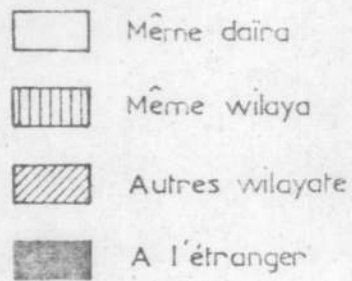
en
1962



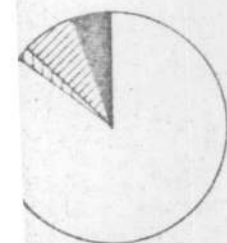
TOTAL



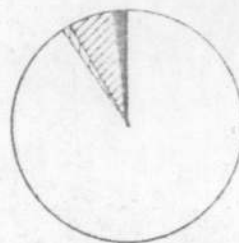
4 - 14



en
1962



15 - 64



65 et +

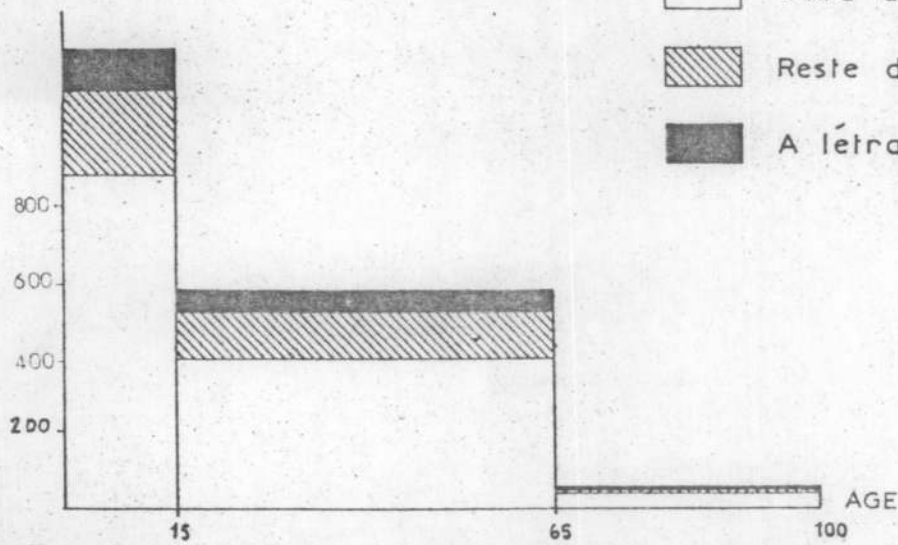
ORIGINE GEOGRAPHIQUE PAR
TRANCHES D'AGES

100% = population de la ville en 1966
par tranches d'âges

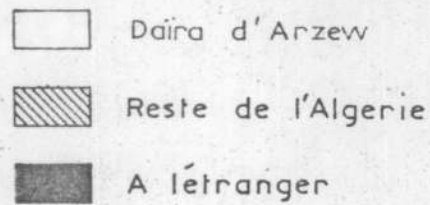
ORIGINE GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION
DE 1962 RECENSEE EN 1966
VILLE D'ARZEW

GII_41

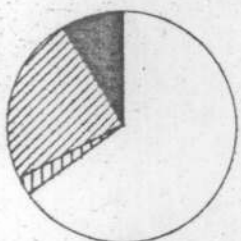
TRANCHES D'AGES
Nombre absolu



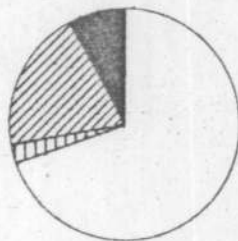
ORIGINE GEOGRAPHIQUE



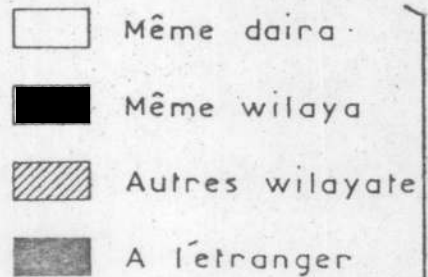
en
1962



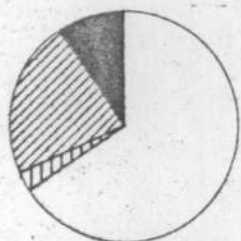
TOTAL



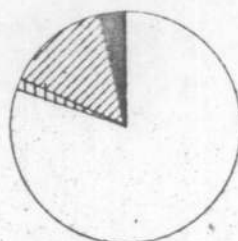
4 - 14



en
1962



15 - 64

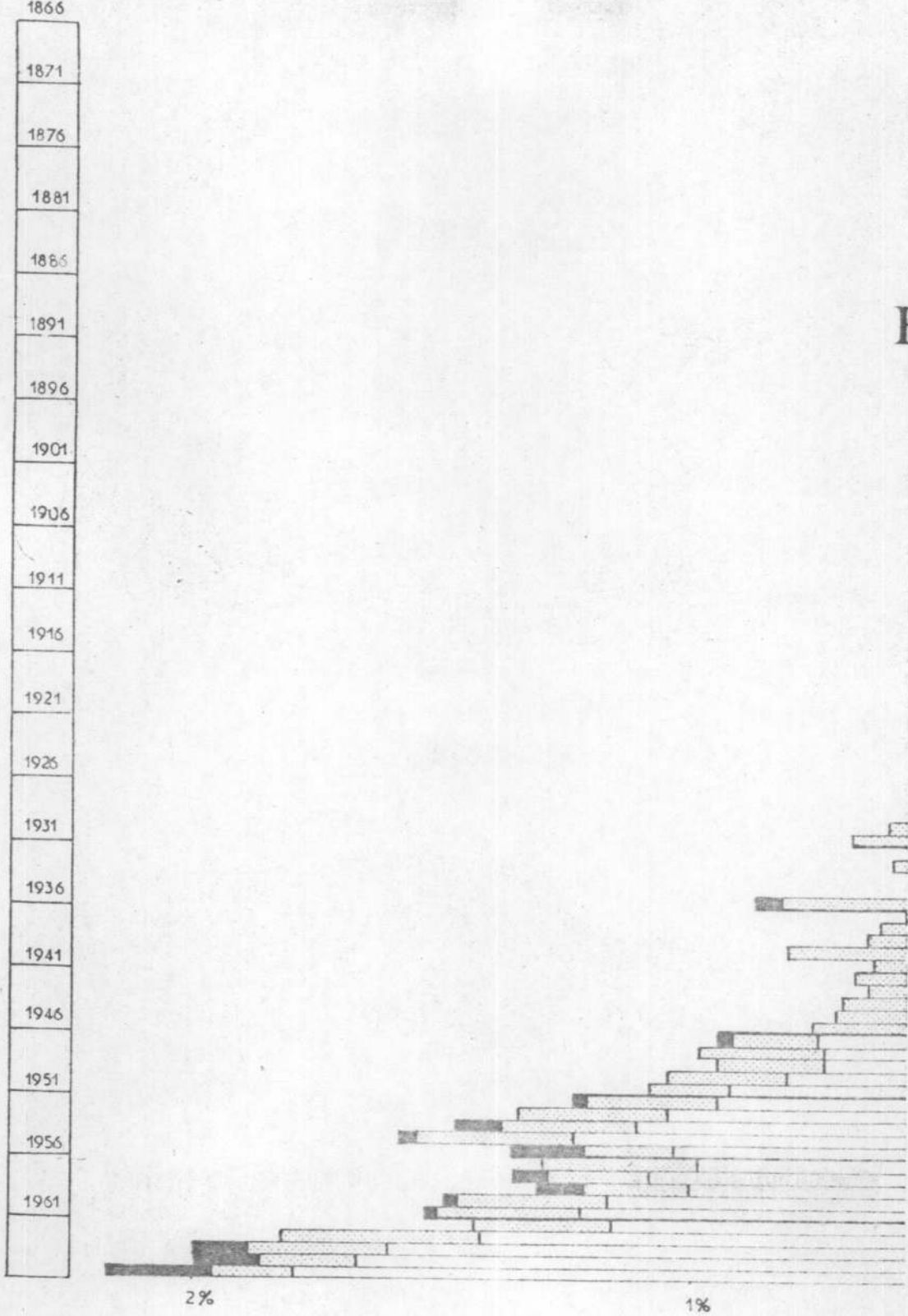


65 et +

ORIGINE GEOGRAPHIQUE PAR
TRANCHES D'AGES

100% = population de la ville en 1966
par tranches d'ages

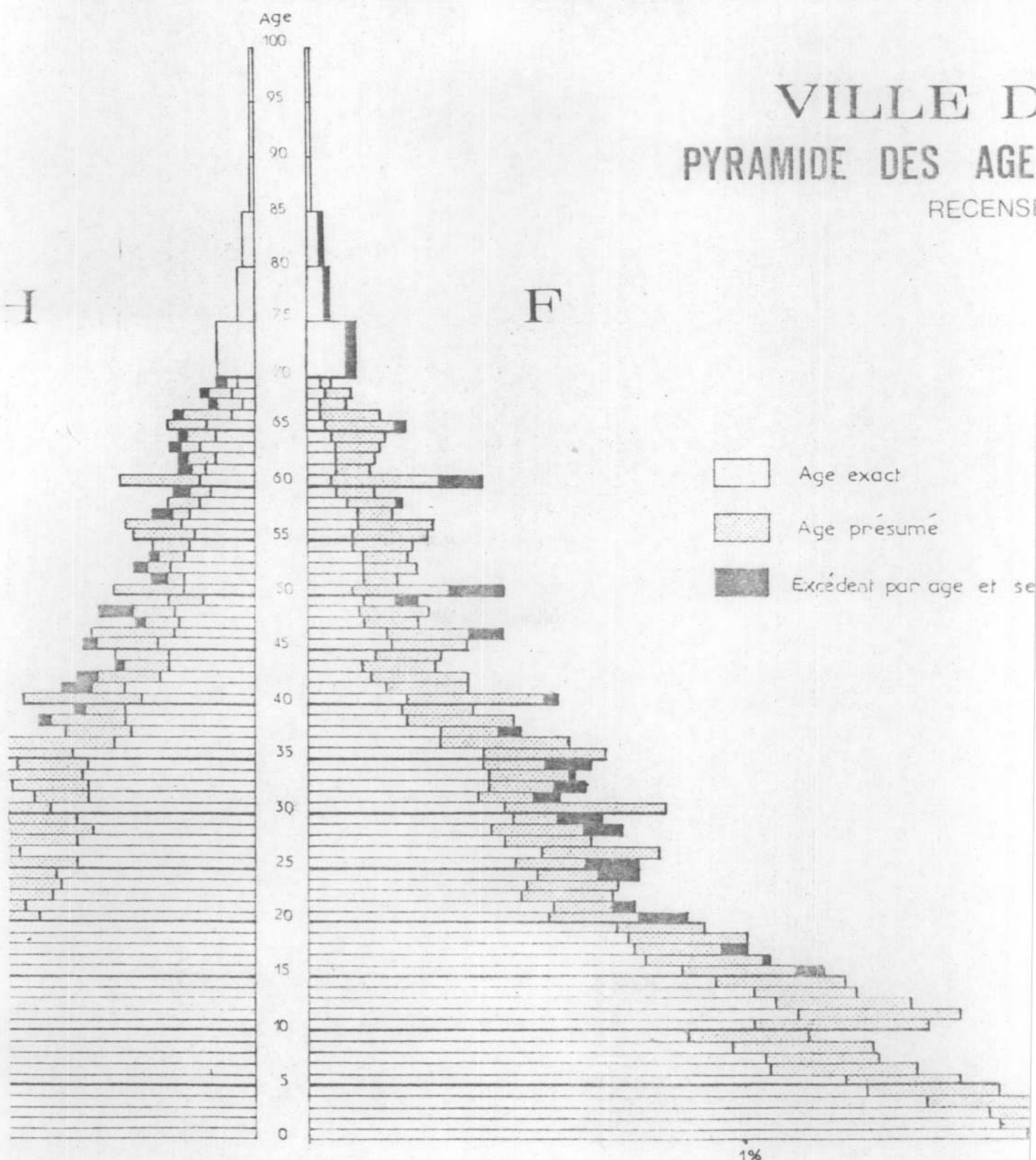
Année de Naissance



VILLE D

PYRAMIDE DES AGE

RECENSE



- Age exact
- Age présumé
- Excédent par age et se

1%



VILLE DE SKIKDA

MISE DES AGES EXACTS ET PRESUMES

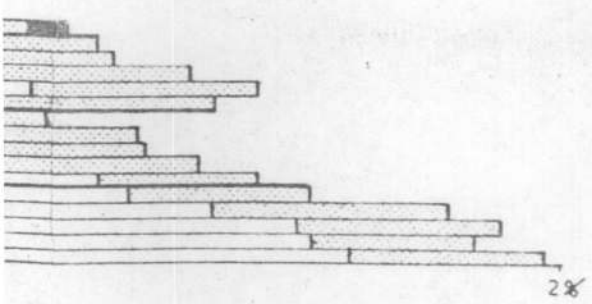
RECENSEMENT DE 1966

G S . 1

Age exact

Age présumé

Excédent par age et sexe



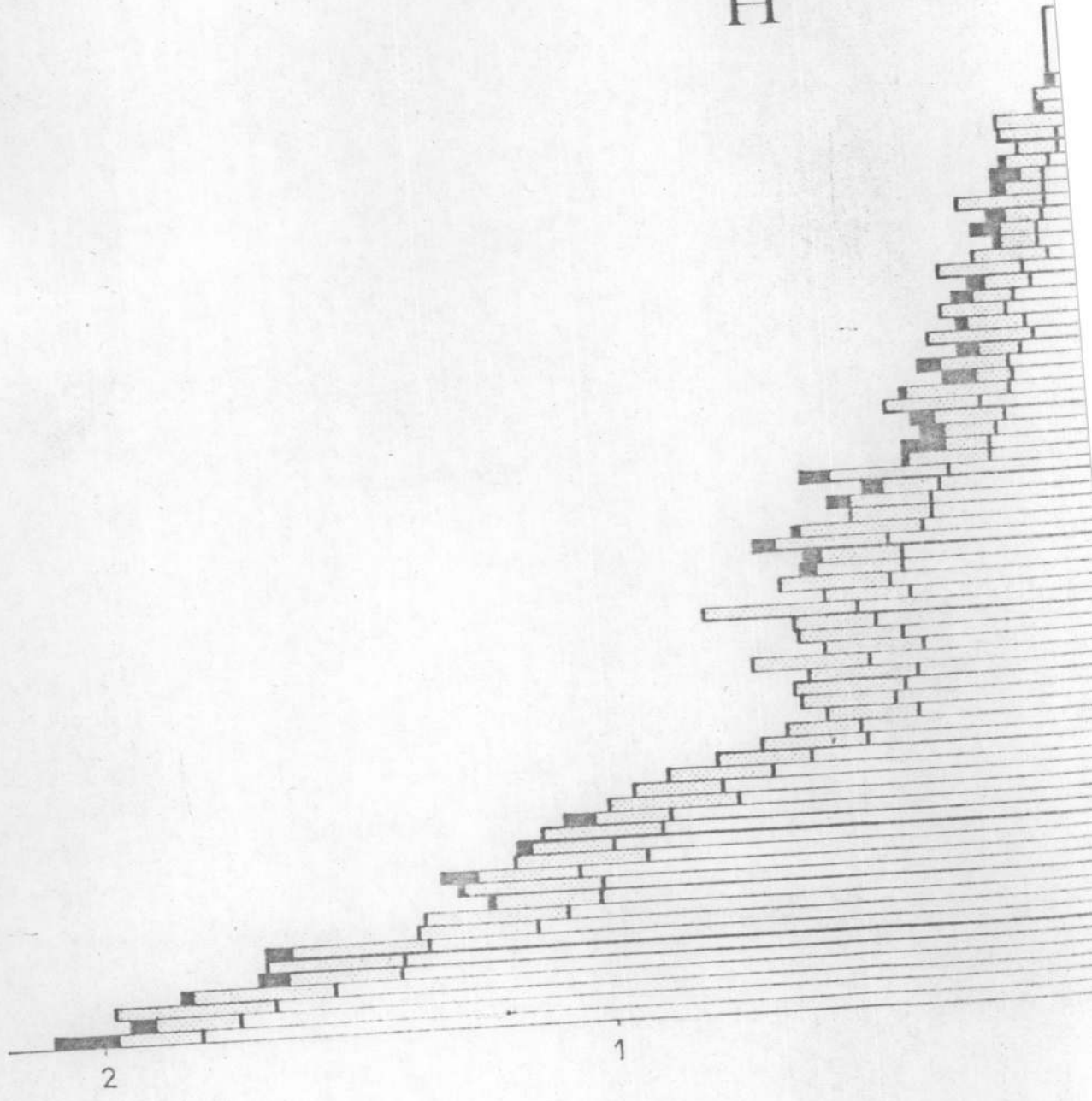
% de la population

de Naissance
1866

BIBLIOTHEQUE
MAGHREBINE
E.R.A. 706

1871
1876
1881
1886
1891
1896
1901
1906
1911
1916
1921
1926
1931
1936
1941
1946
1951
1956
1961

H



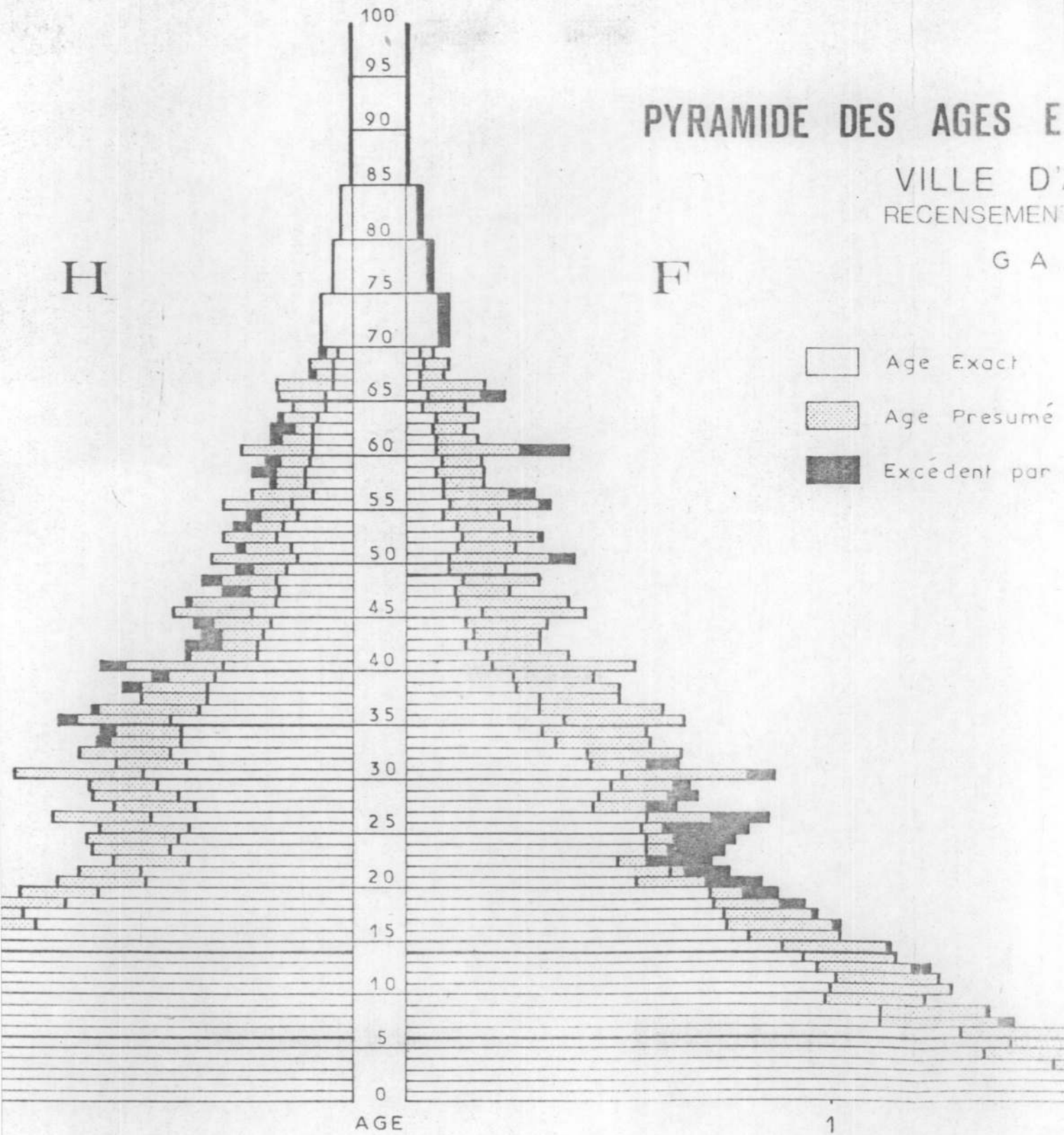
PYRAMIDE DES AGES E

VILLE D.
RECENSEMEN

G A

H




F

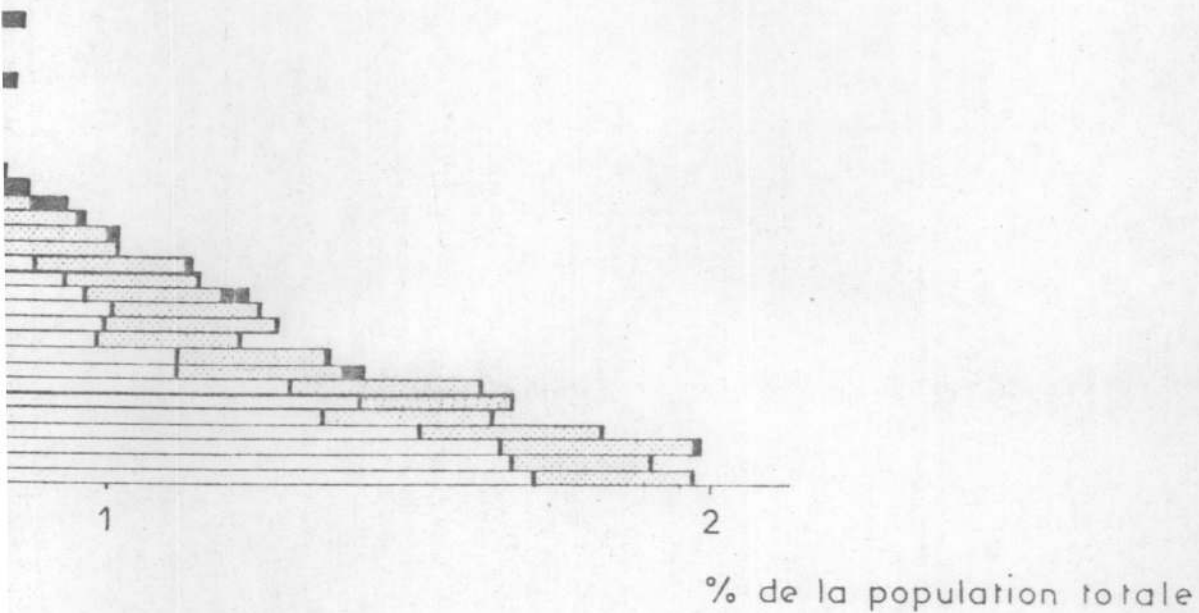


IDE DES AGES EXACTS ET PRESUMES

VILLE D'ANNABA
RECENSEMENT DE 1966

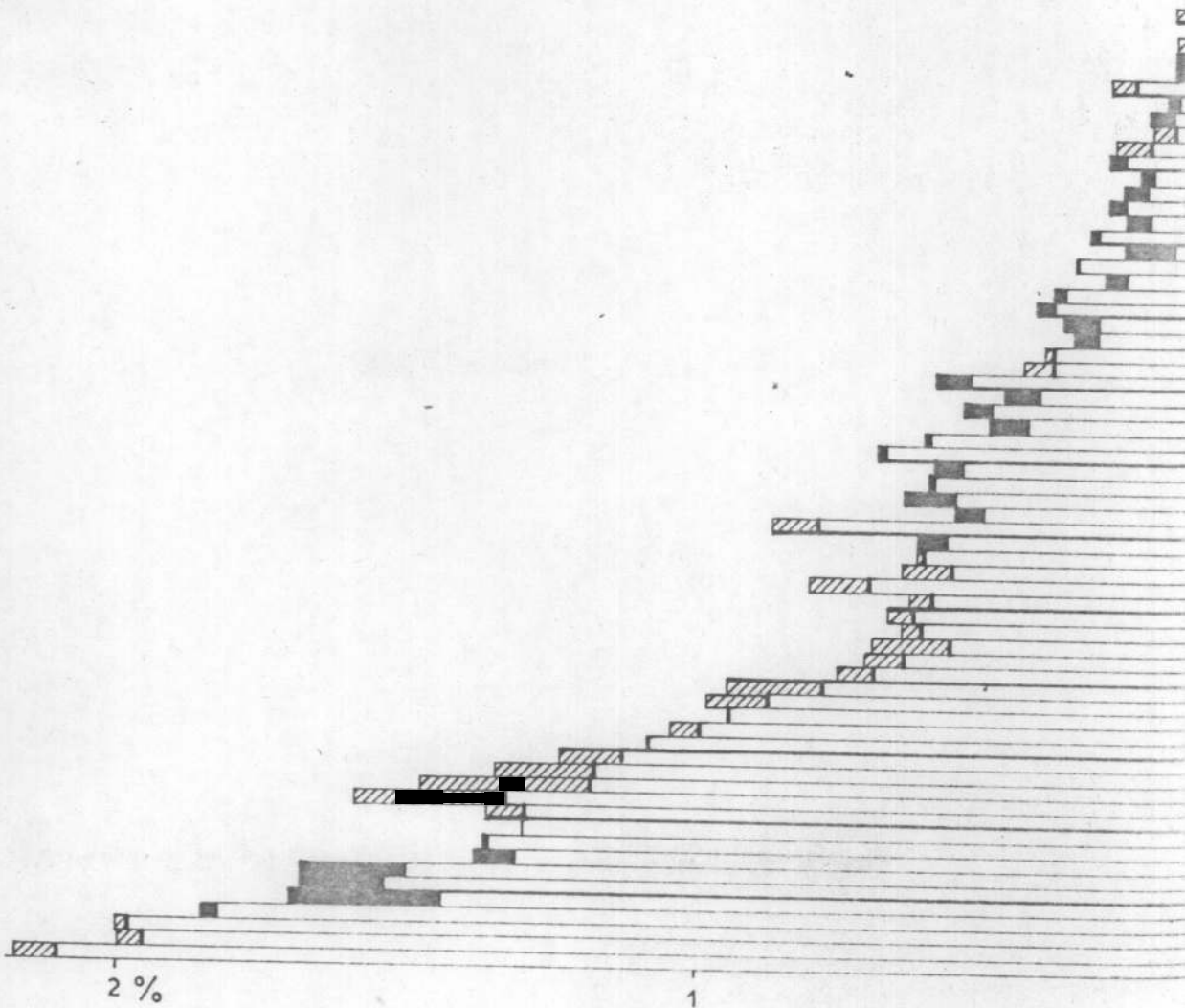
G A - 1

-  Age Exact
-  Age Presumé
-  Excédent par Age et Sexe



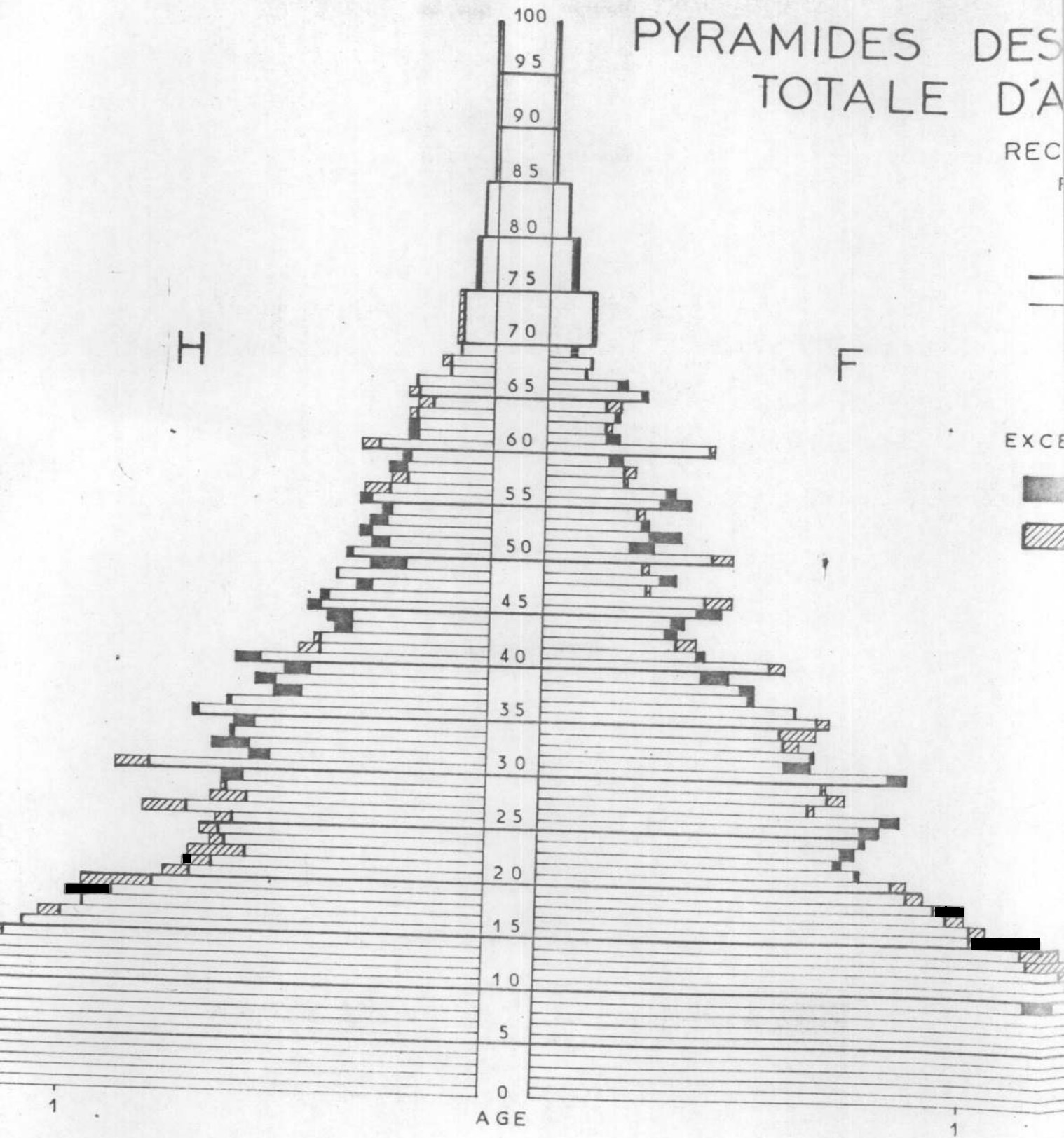
Année de Naissance

1866
1871
1876
1881
1886
1891
1896
1901
1906
1911
1916
1921
1926
1931
1936
1941
1946
1951
1956
1961



PYRAMIDES DES TOTALE D'A

REC



ES DES AGES DE LA POPULATION LE D'ANNABA ET SKIKDA

RECENSEMENT DE 1966

POPULATION DES VILLES

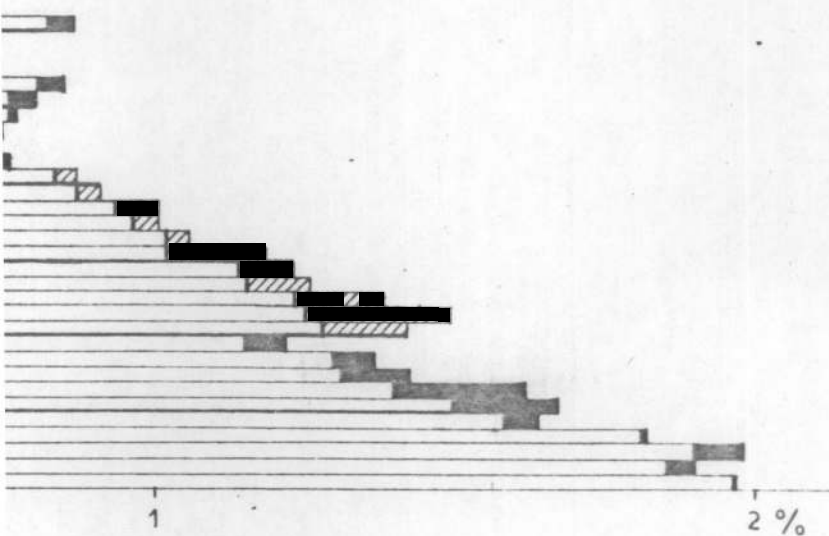
G A - 2

— Total ANNABA
— Total SKIKDA

BIBLIOTHÈQUE
MAGHREBINE
E.R.A. 706

EXCEDENT PAR AGE ET SEXE

■ Excedent d'ANNABA
■ Excedent de SKIKDA



% de la population totale

de Naissance

866

871

876

881

886

891

896

901

906

911

916

921

926

931

936

941

946

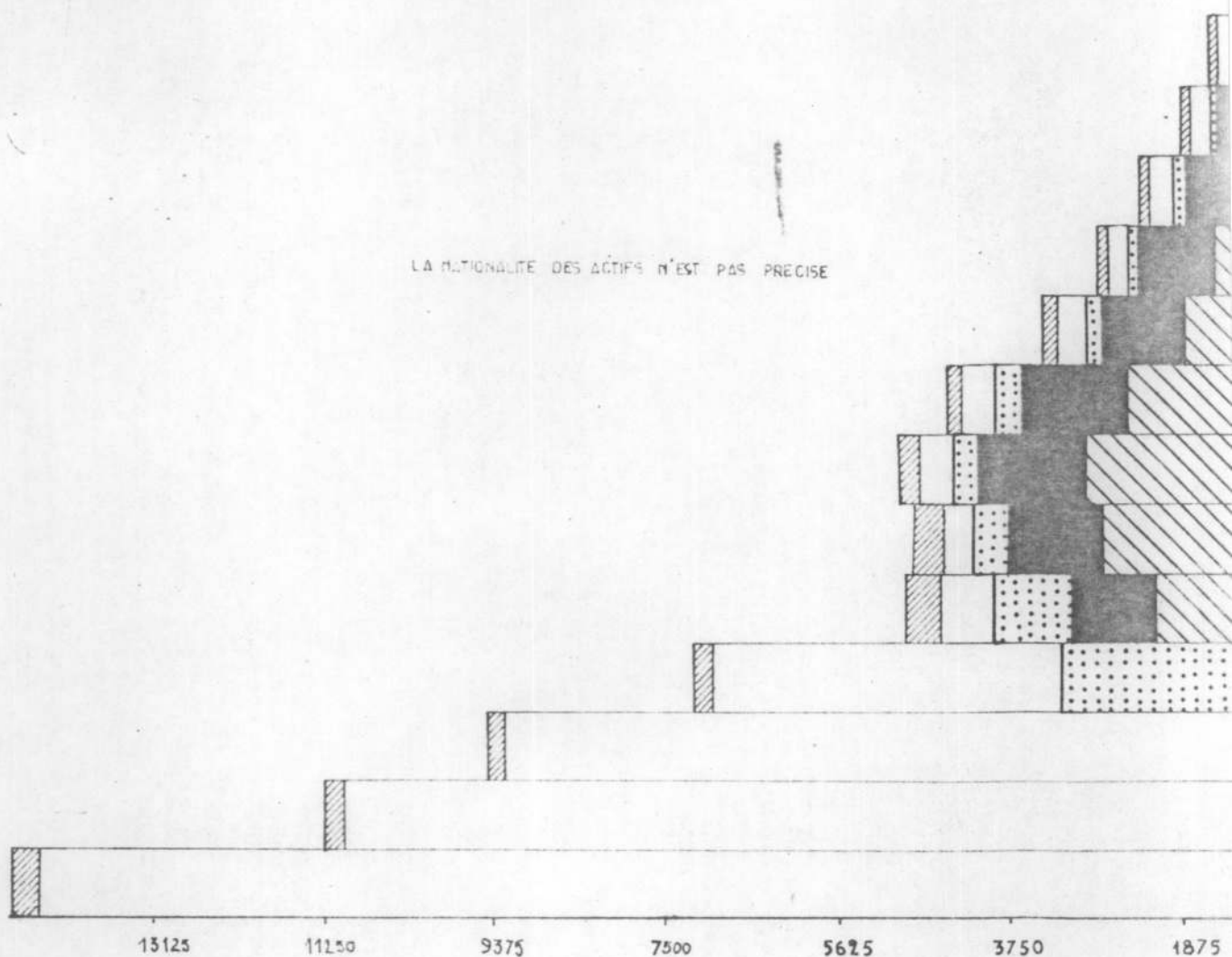
951

956

961

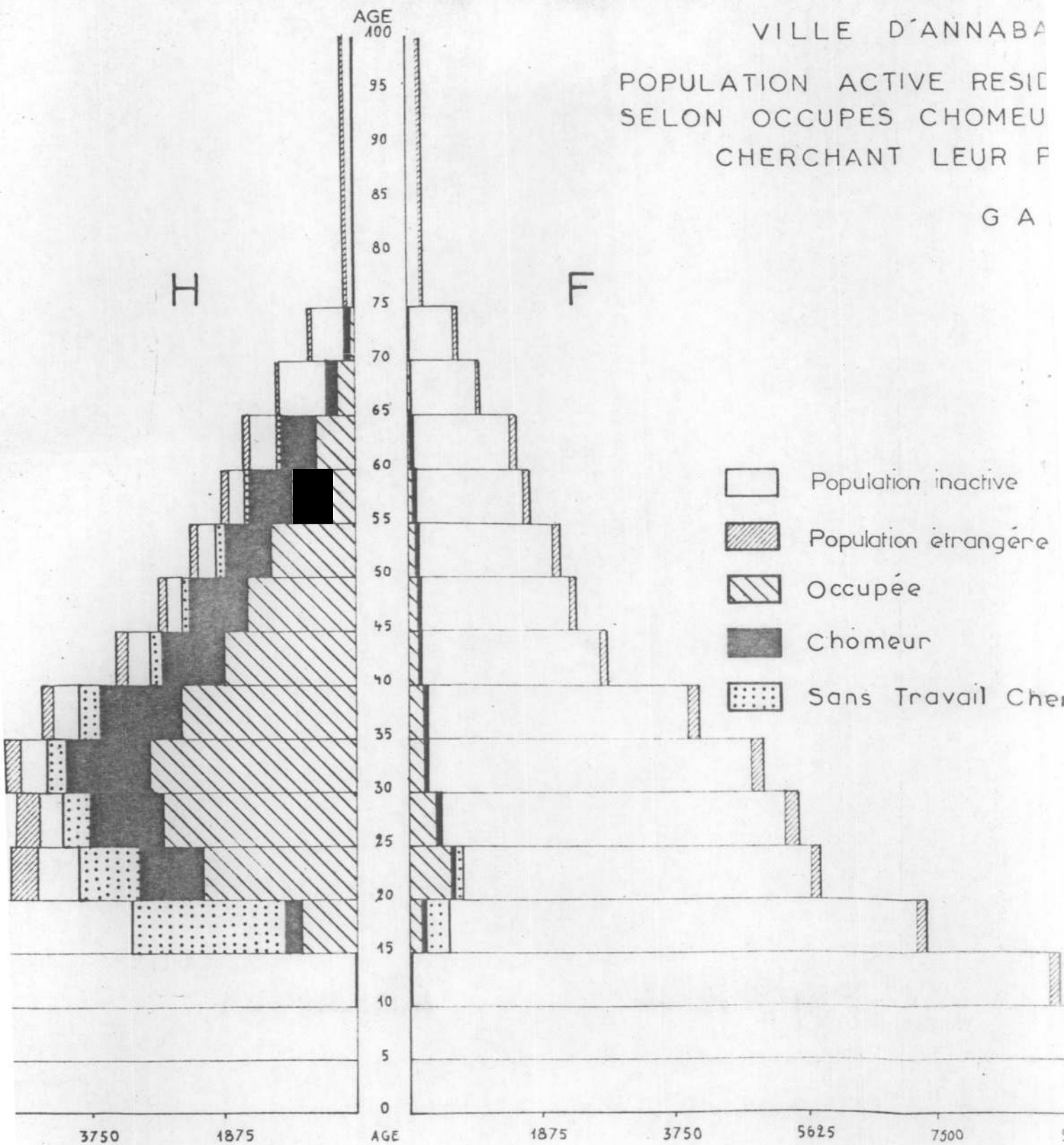
H

LA NATIONALITE DES ACTIFS N'EST PAS PRECISE



PYRAMIDE DE LA POPULATION

VILLE D'ANNABA
 POPULATION ACTIVE RESID
 SELON OCCUPES CHOMEU
 CHERCHANT LEUR P
 G A

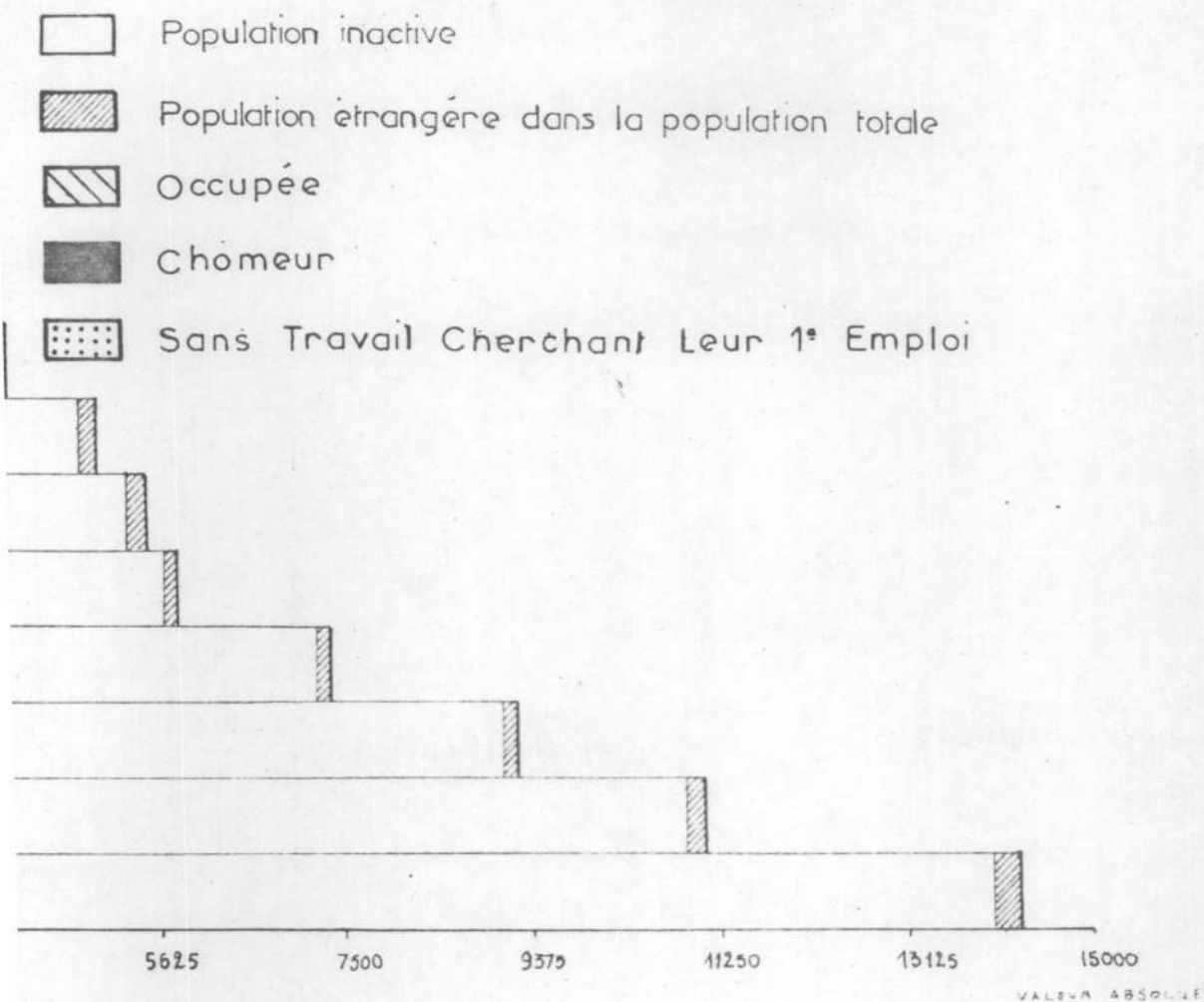


LA POPULATION SELON NATIONALITE ET ACTIVITE

VILLE D'ANNABA EN 1966

POPULATION ACTIVE RESIDENTE EN ALGERIE
DANS LE GROUPE DES OCCUPES CHOMEURS ET SANS TRAVAIL
CHERCHANT LEUR PREMIER EMPLOI

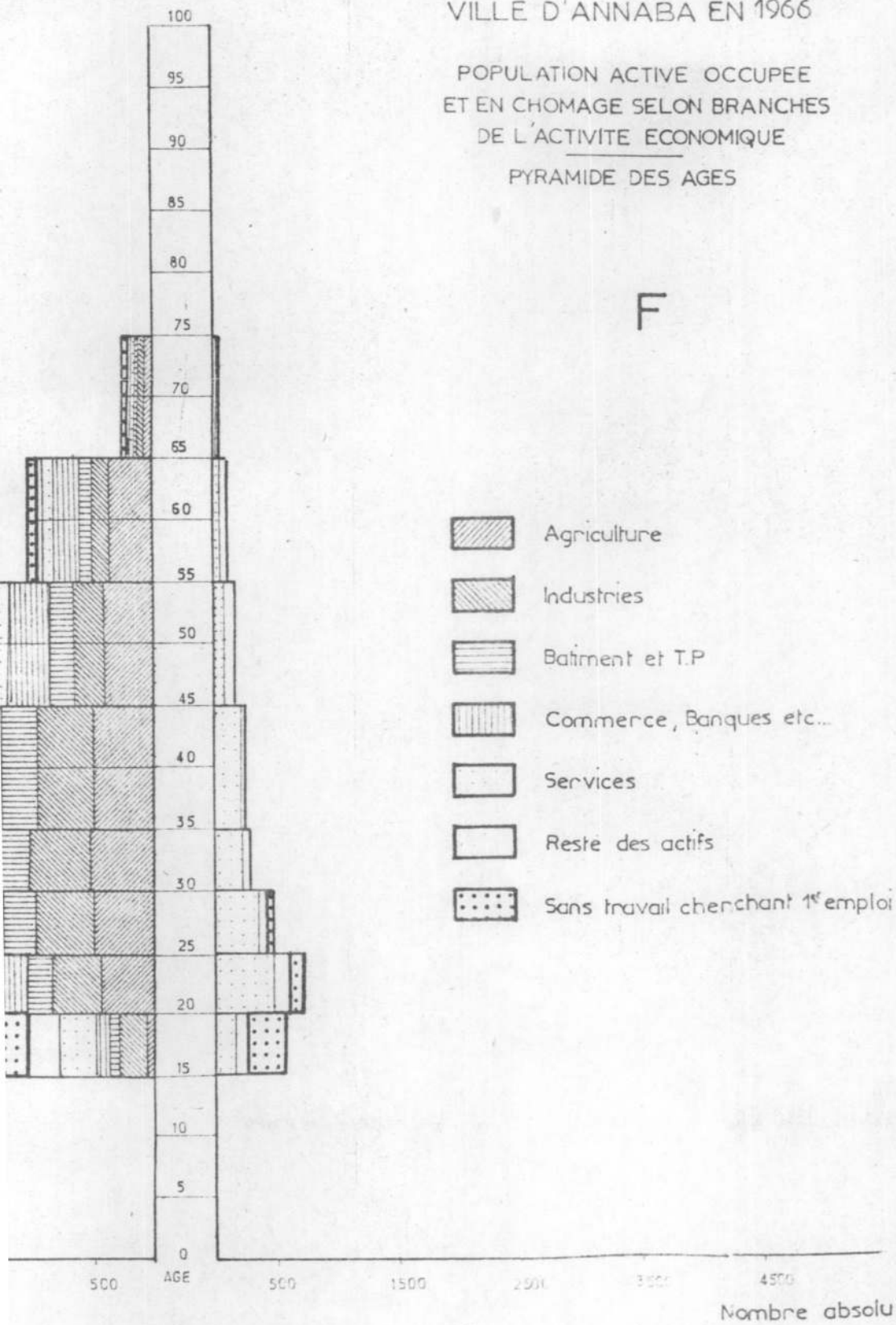
G A - 3



VILLE D'ANNABA EN 1966

POPULATION ACTIVE OCCUPEE
 ET EN CHOMAGE SELON BRANCHES
 DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE
 PYRAMIDE DES AGES

F



100

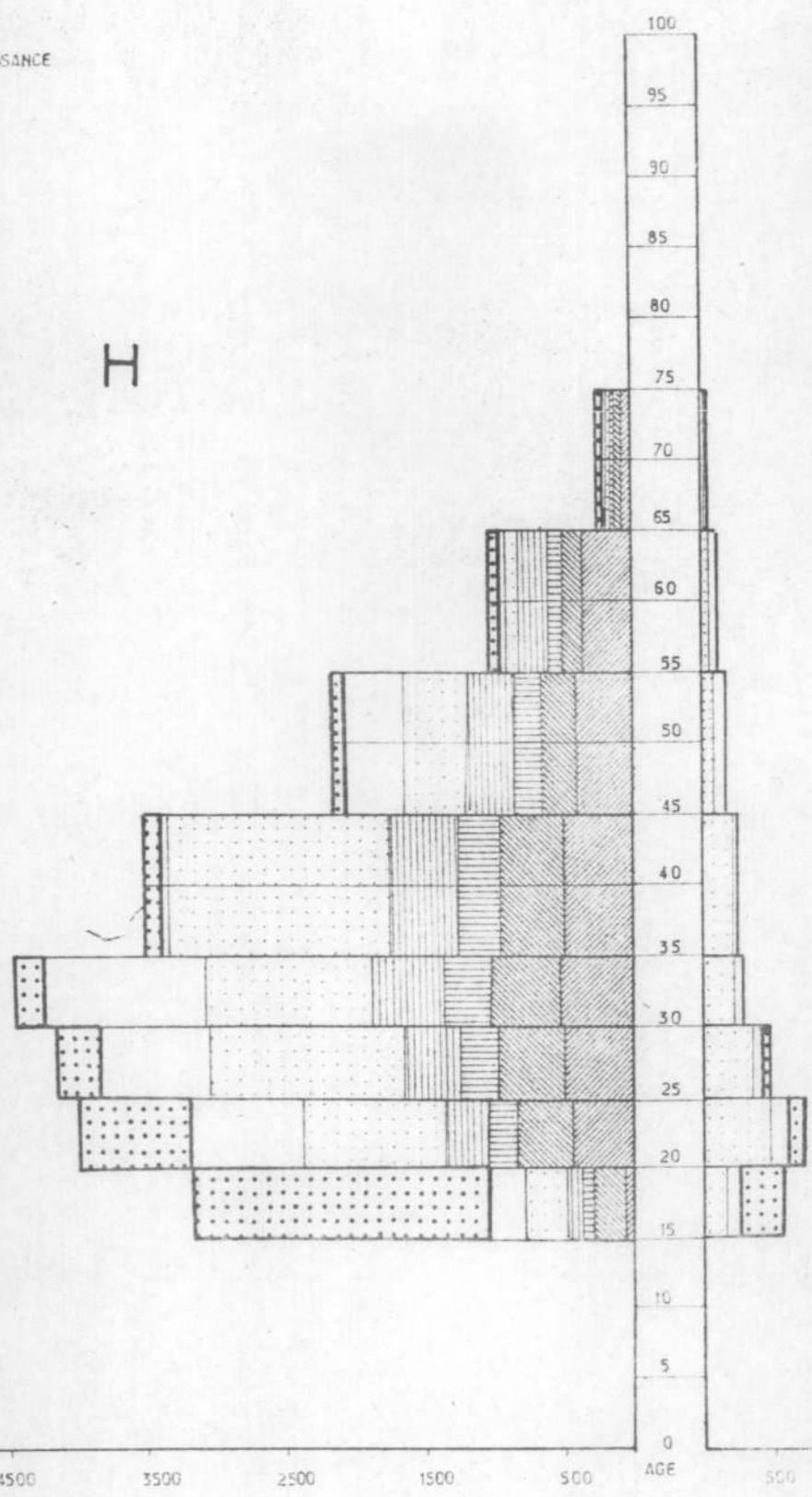
VILLE D'




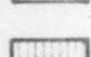
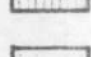
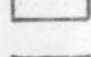
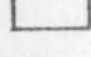
POPULATION
ET EN CHOMAGE
DE L'ACTIVITE
PYRAMIDE

1866
1871
1876
1881
1886
1891
1896
1901
1906
1911
1916
1921
1926
1931
1936
1941
1946
1951
1956
1961
1966

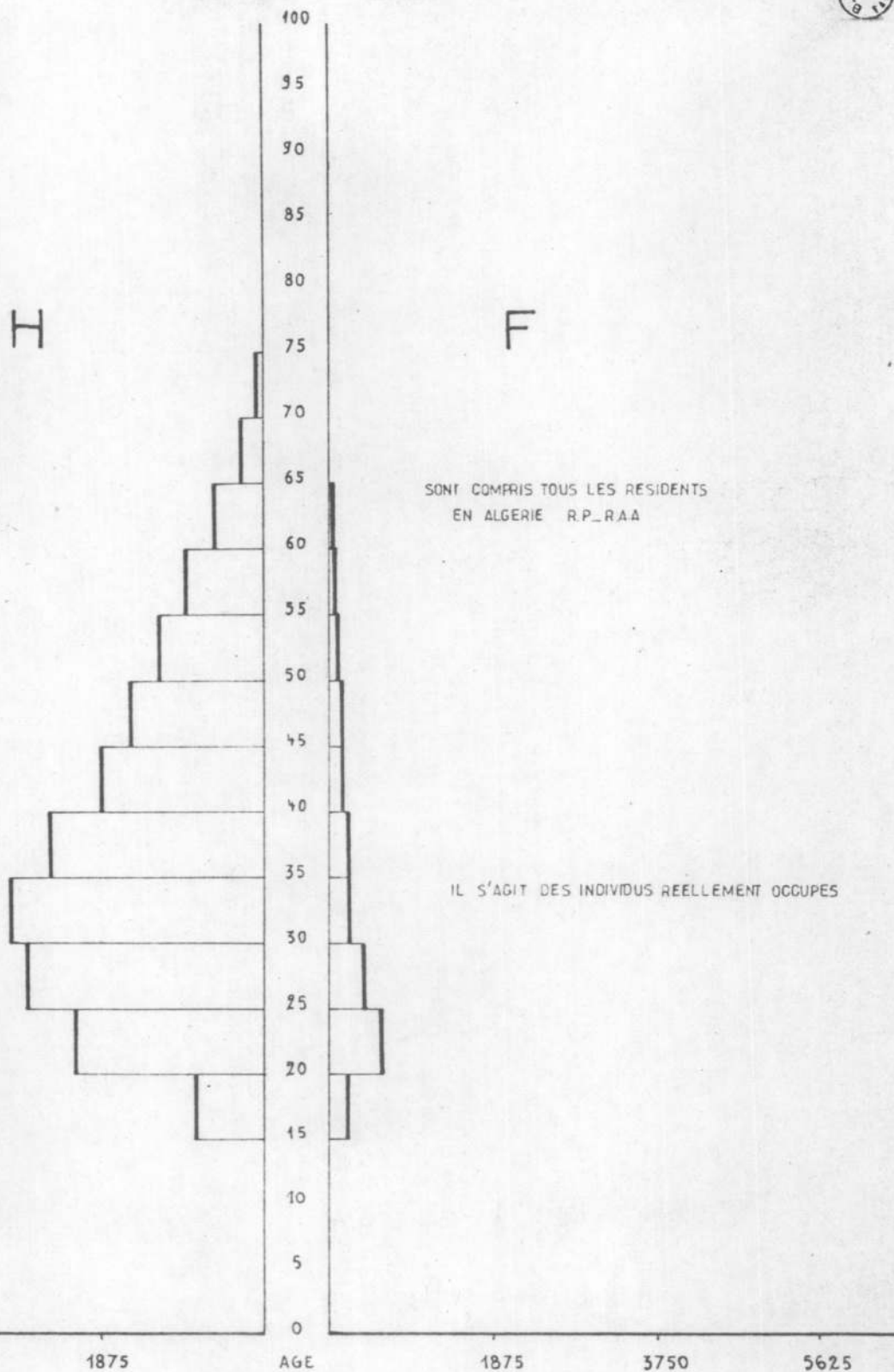
ANNEE DE NAISSANCE

H



-  Agr
-  Indu
-  Bah
-  Com
-  Ser
-  Res
-  Sun

4500 3500 2500 1500 500 0 AGE 500 1500 2500



VILLE D'ANNABA EN 1966

PYRAMIDE DE LA POPULATION RESIDENTE OCCUPEE

VILLE D'ANNASSER
1966

SONT COMPRIS TOUS LES RESIDENTS
EN ALGERIE R.P.L.R.A.A

H

F

SONT COMPRIS TOUS LES
EN ALGERIE R.P.L.R.A.A

H

F

SONT CONSIDERES COMME
LES SANS TRAVAIL
TRAVAILLE ET CHERCH

5625

3750

1875

AGE

1875

1875

AGE

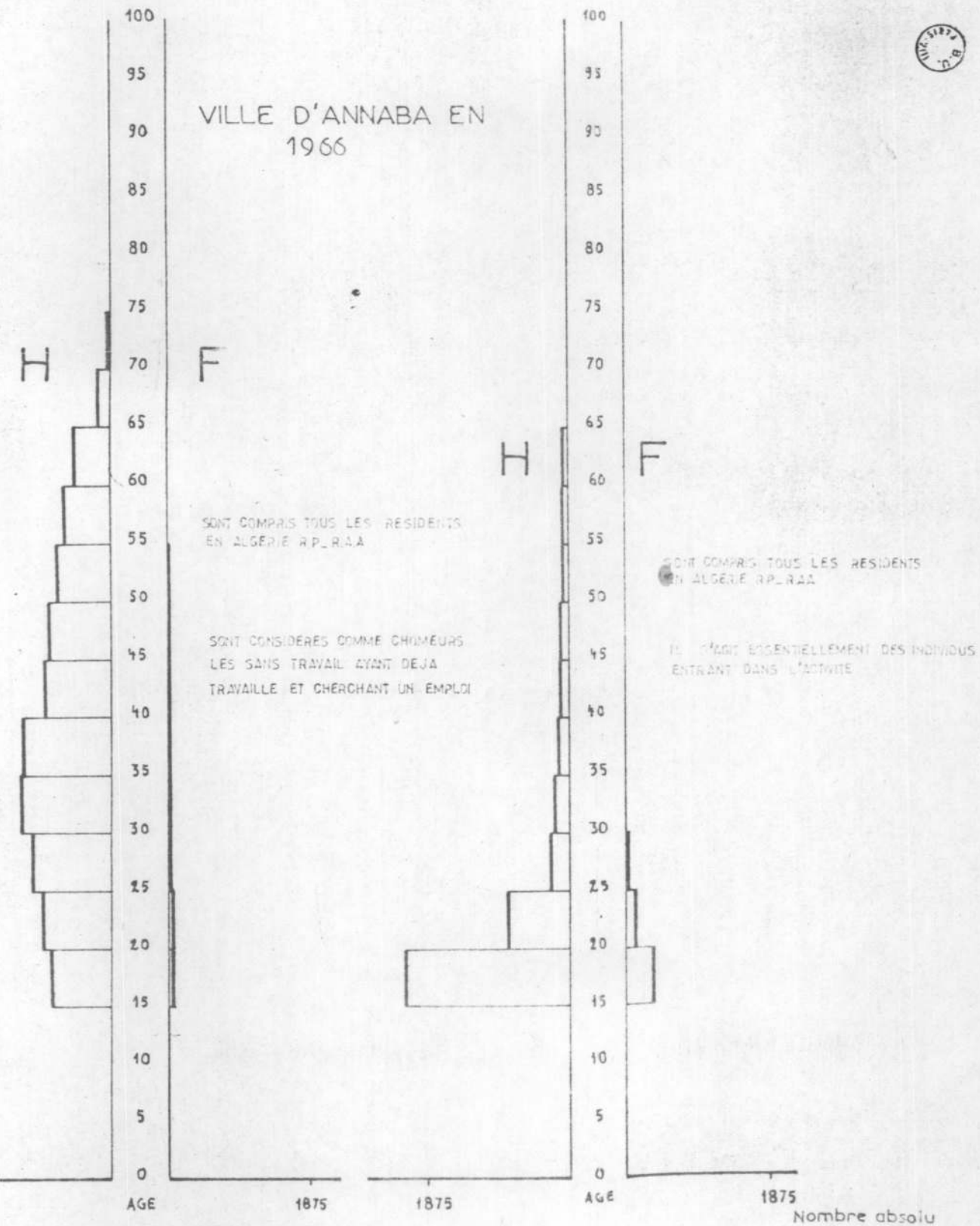
1875

PYRAMIDE DE LA POPULATION ACTIVE TOTALE
RESIDENTE OCCUPES ET CHOMEURS

PYRAMIDE DE LA POPULATION EN
CHOMAGE

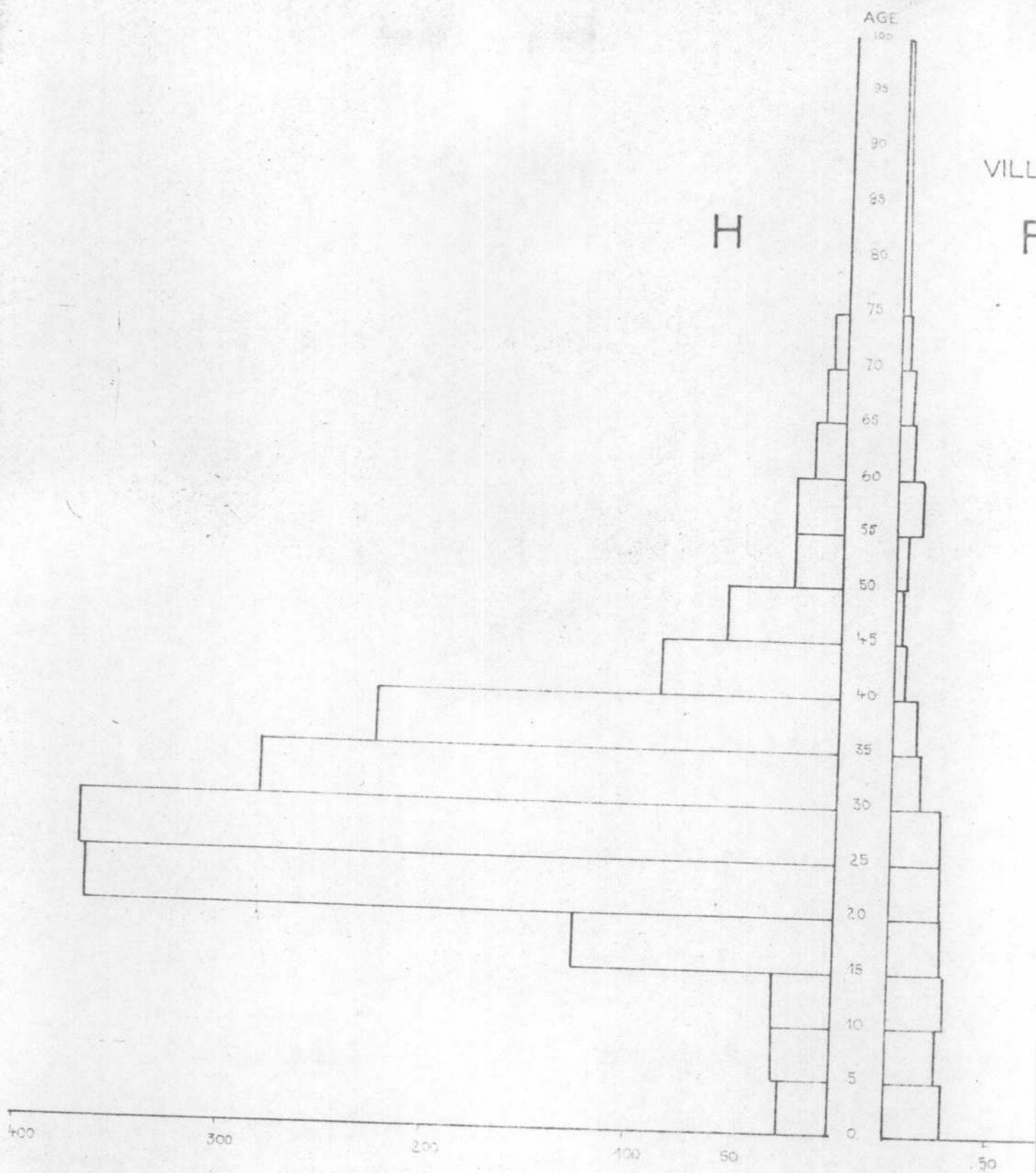


VILLE D'ANNABA EN 1966



AMIDE DE LA POPULATION EN CHOMAGE

PYRAMIDE DE LA POPULATION SANS TRAVAIL EN QUETE DU 1^{er} EMPLOI



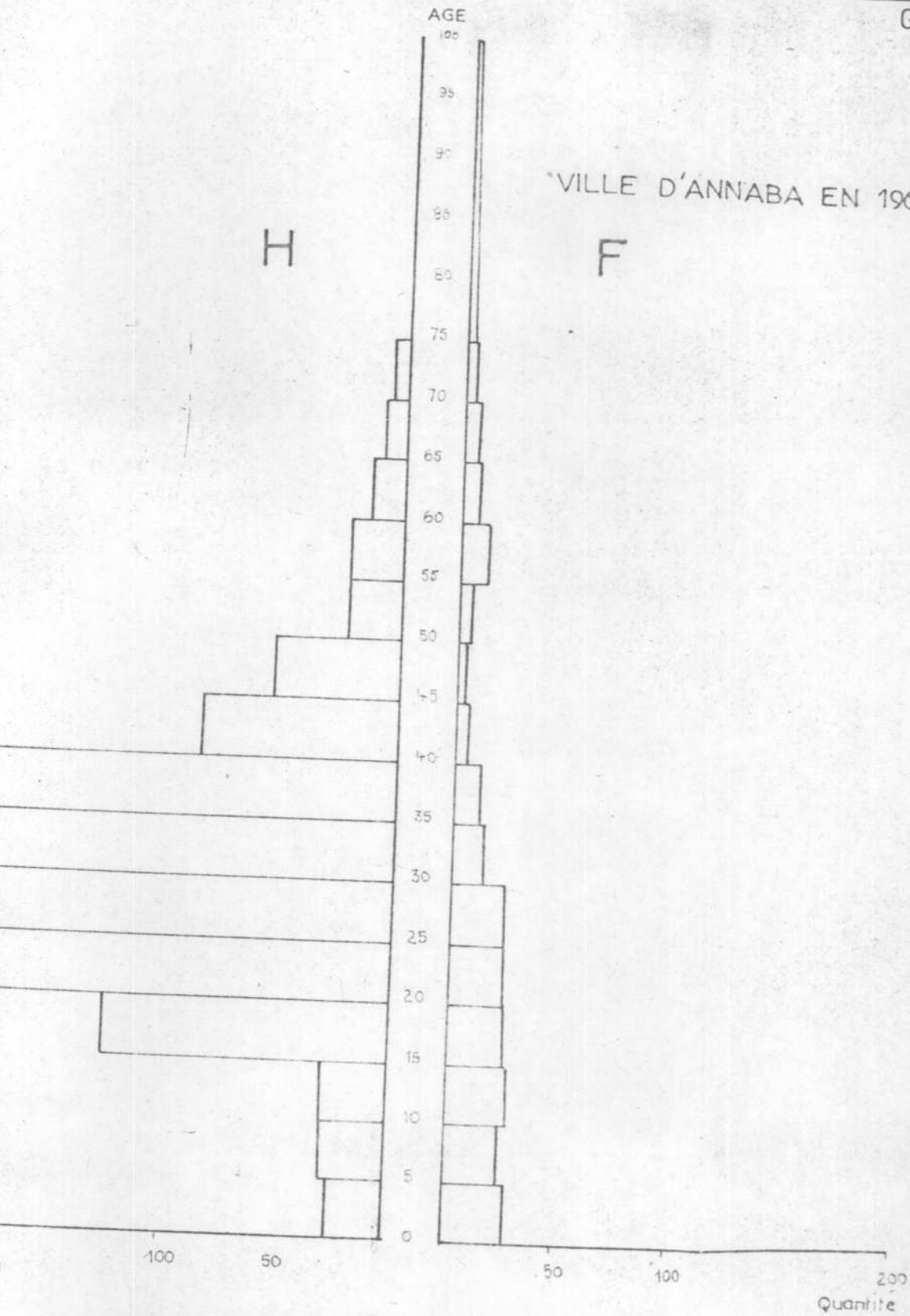
PYRAMIDE DES EMIGRES A L'ETRANGER (R.A.E)

GA.7

VILLE D'ANNABA EN 1966

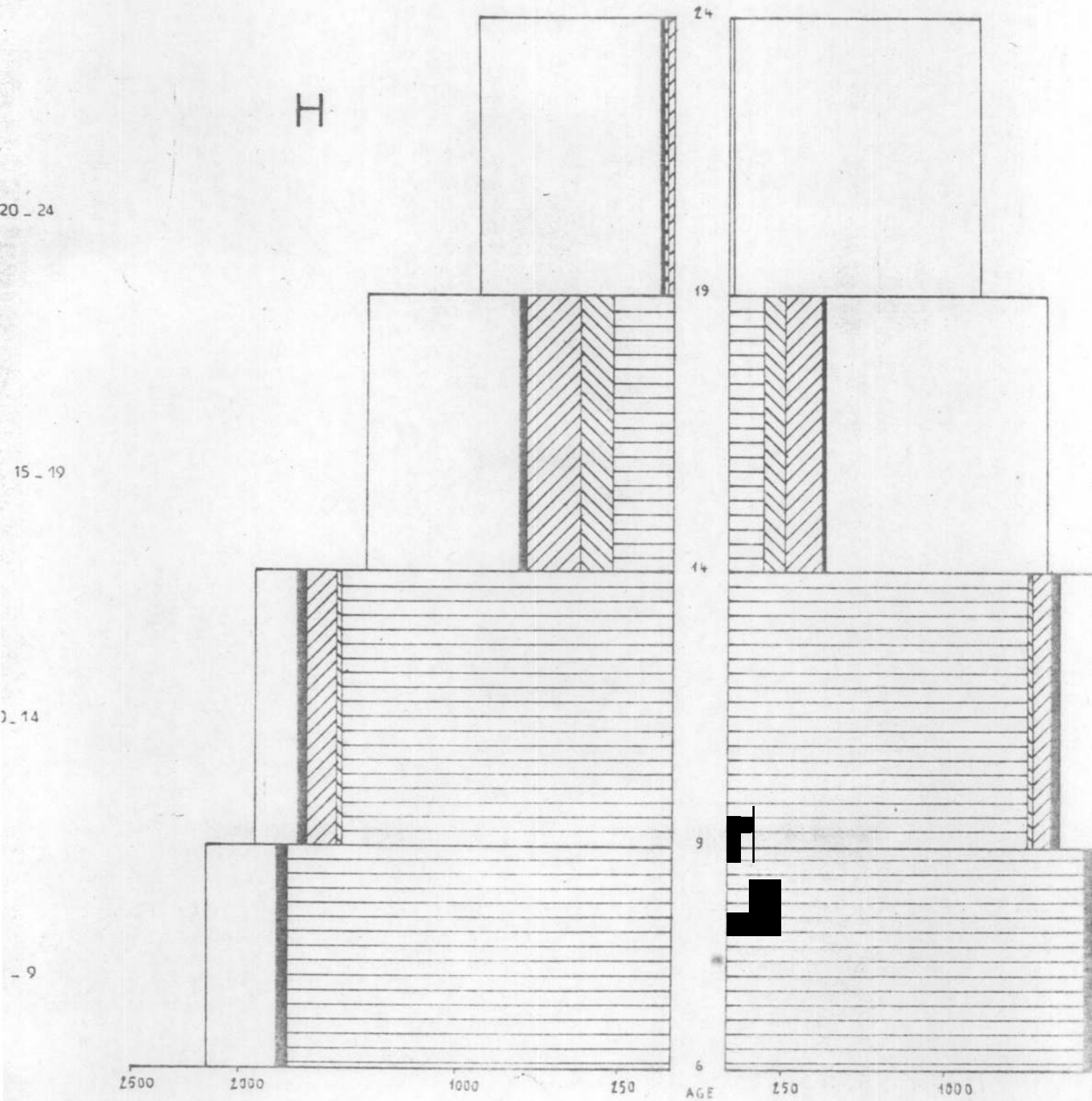
H

F



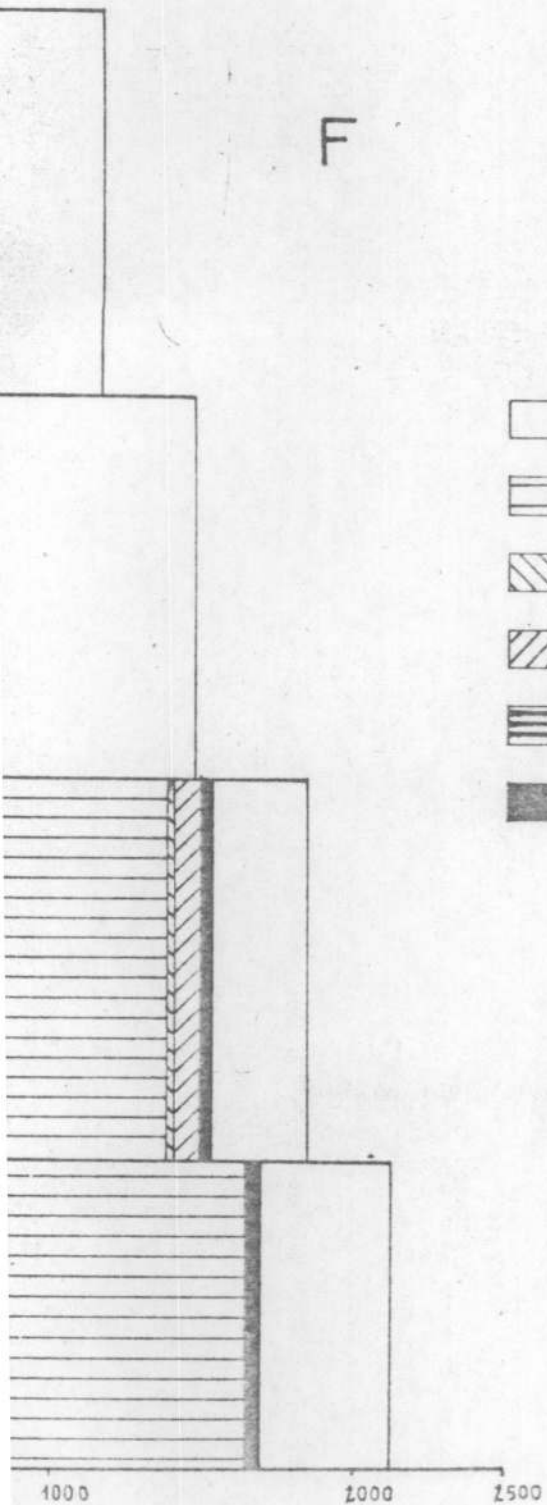
E DES EMIGRES A L'ETRANGER (R.A.E)


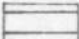


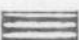

% DE SCOLARISES PAR AGE SEXE ET NI
 DANS LA POPULATION TOTALE DE
 VILLE D'ANNABA EN 1966

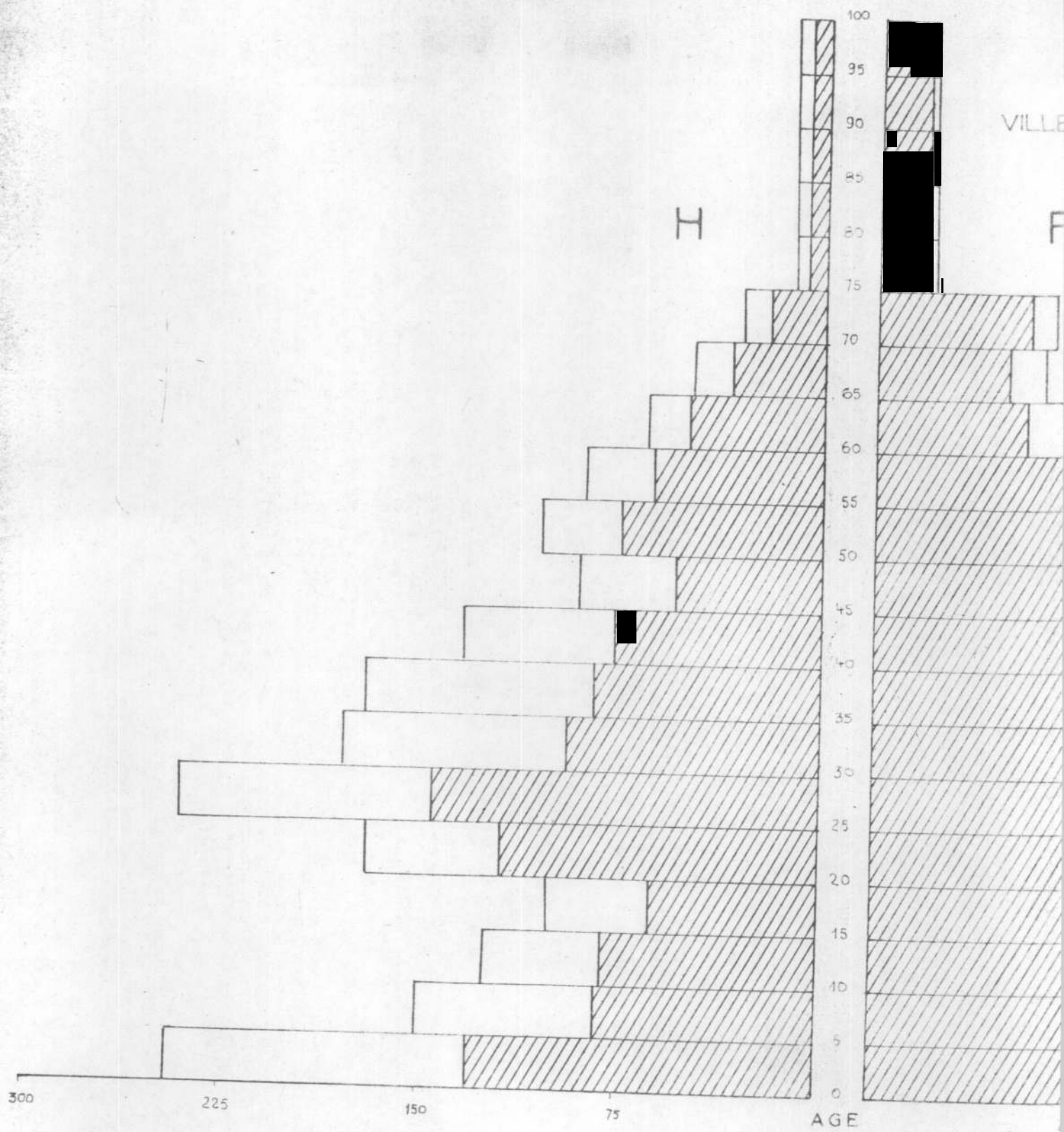


LE SEXE ET NIVEAU SCOLAIRE
POPULATION TOTALE DE 6-24 ANS
NABAB EN 1966

F



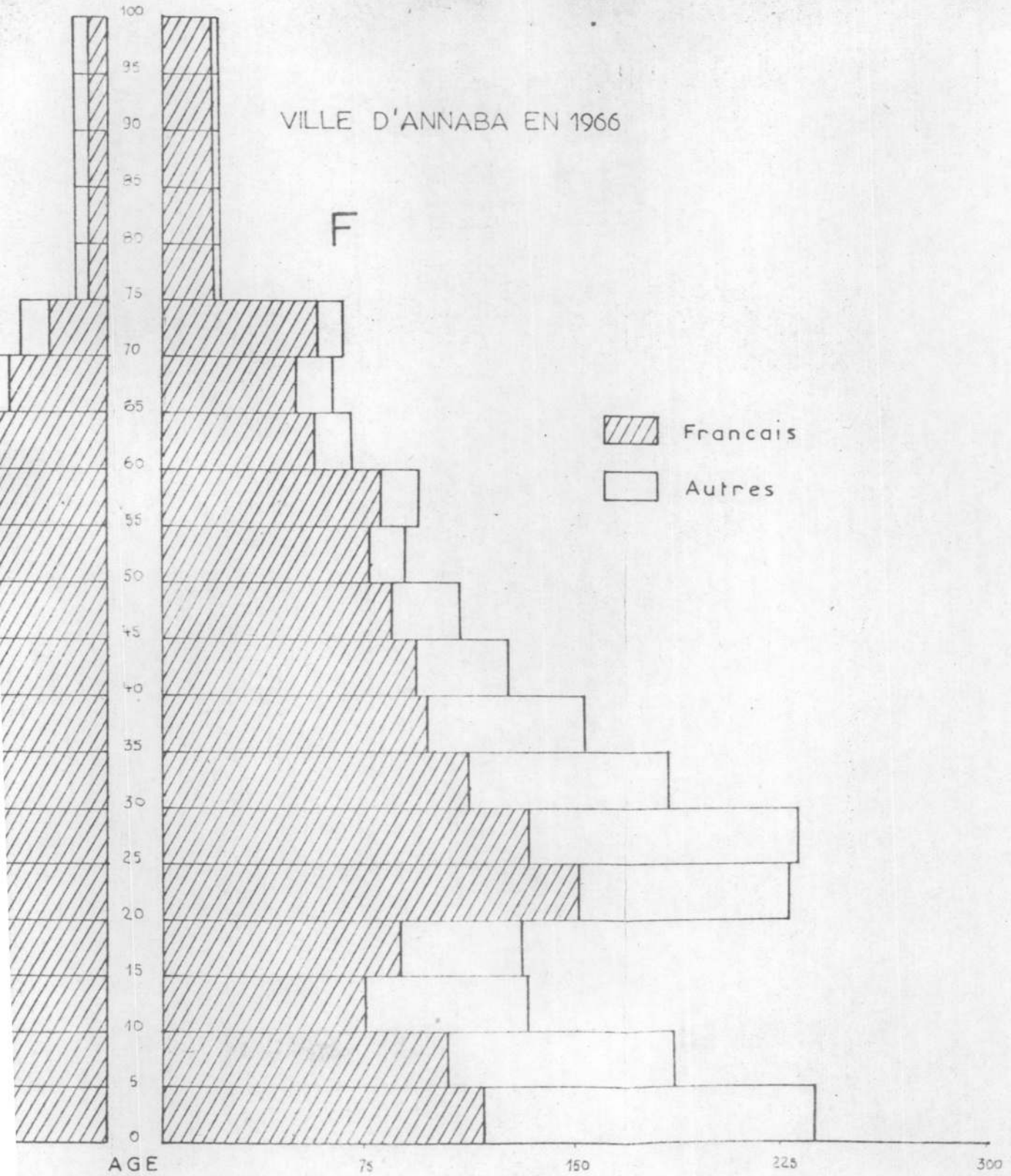
-  NON SCOLARISES
-  PRIMAIRE
-  C.E.G
-  LYCEE
-  ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
-  AUTRES (ALPHABETISATION , ECOLES CORANIQUES)



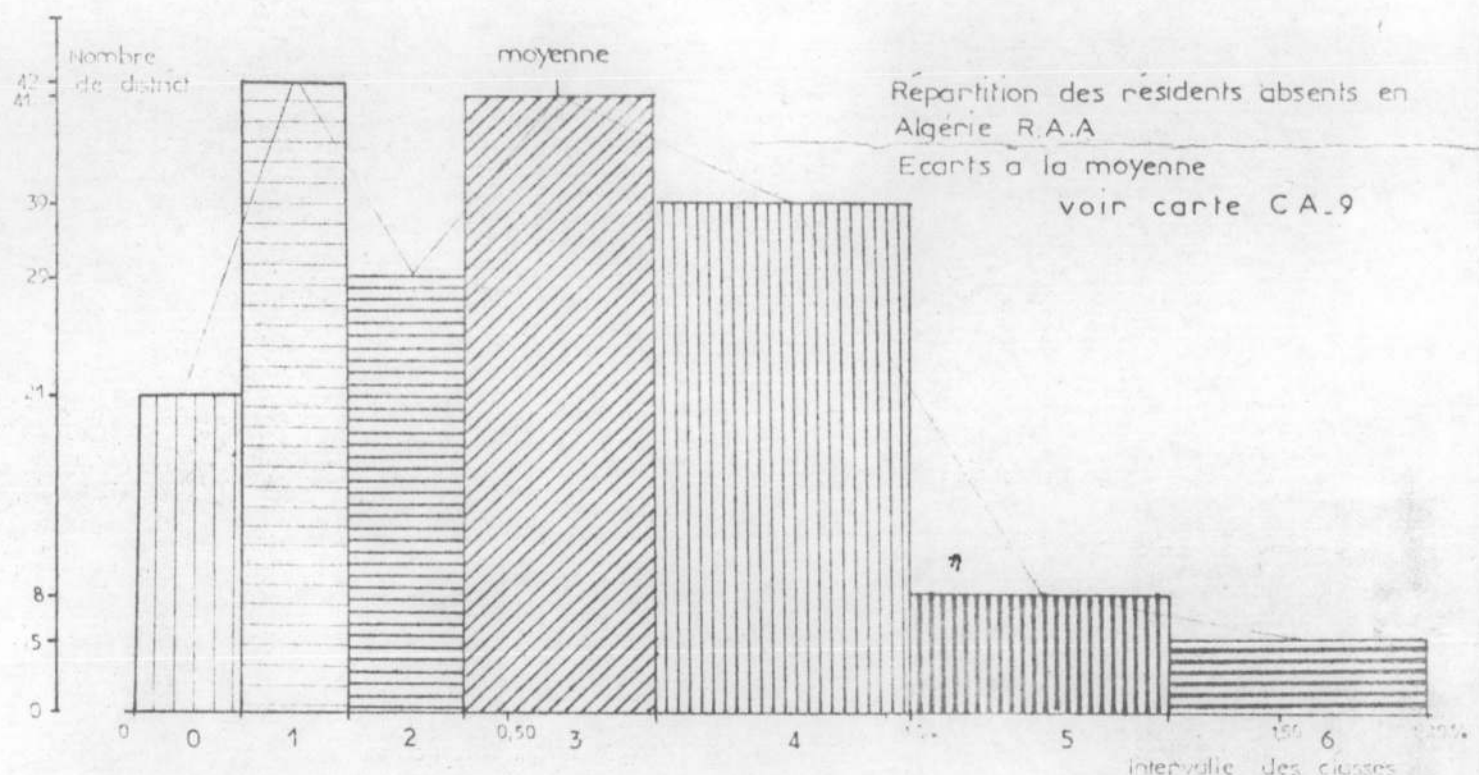
PYRAMIDE DES ETRANGERS (TOTAL)

VILLE D'ANNABA EN 1966

F



DES ETRANGERS (TOTAL)



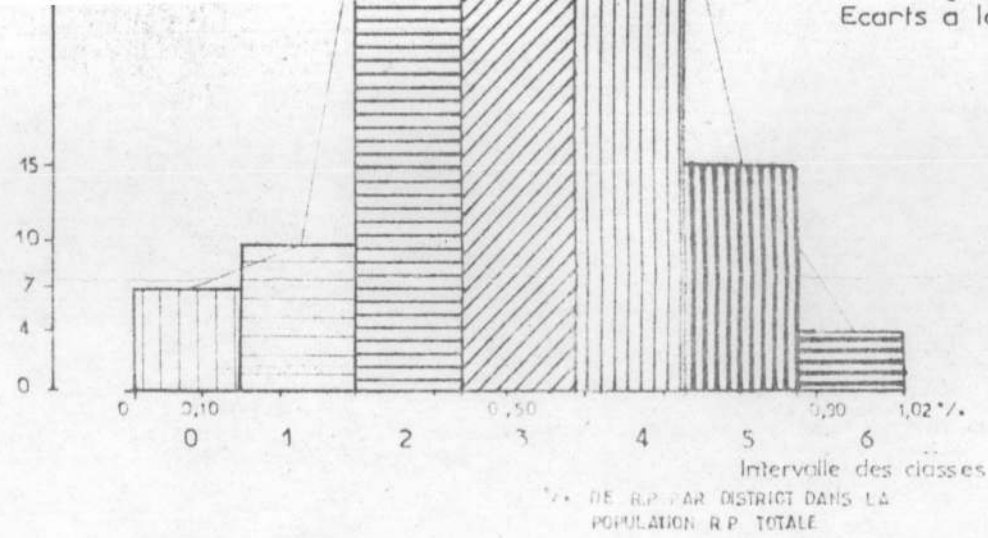
Classes	% du total des R.A.A	Nombre de R.A.A
0	0,01 - 0,15	1 - 8
1	0,16 - 0,29	9 - 15
2	0,30 - 0,44	16 - 24
3	0,45 - 0,69	25 - 37
4	0,70 - 1,02	38 - 55
5	1,03 - 1,35	56 - 73
6	1,37 - 1,70	74 - 91

— moyenne 28 R.A.A

DE R.A.A PAR DISTRICT DANS LA POPULATION R.A.A TOTALE

Ecartis à la moyenne

voir carte CA-8



Classes	% du total des R.P.	Nombre de R.P.
		200
	1,10	
		634
	0,59	635
		1260
	0,89	

moyenne 747 R.P.

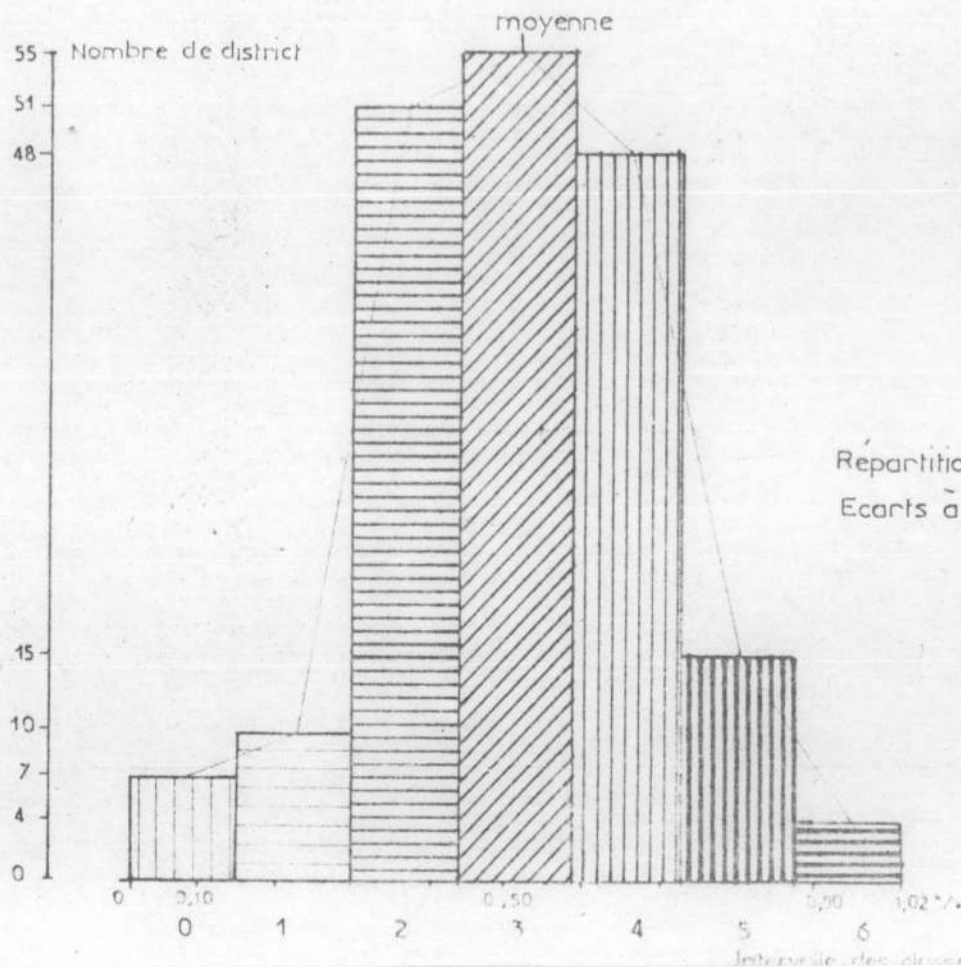
Nombre de district
42
41

moyenne



Répartition des résidents absents en Algérie R.A.A
Ecartis à la moyenne

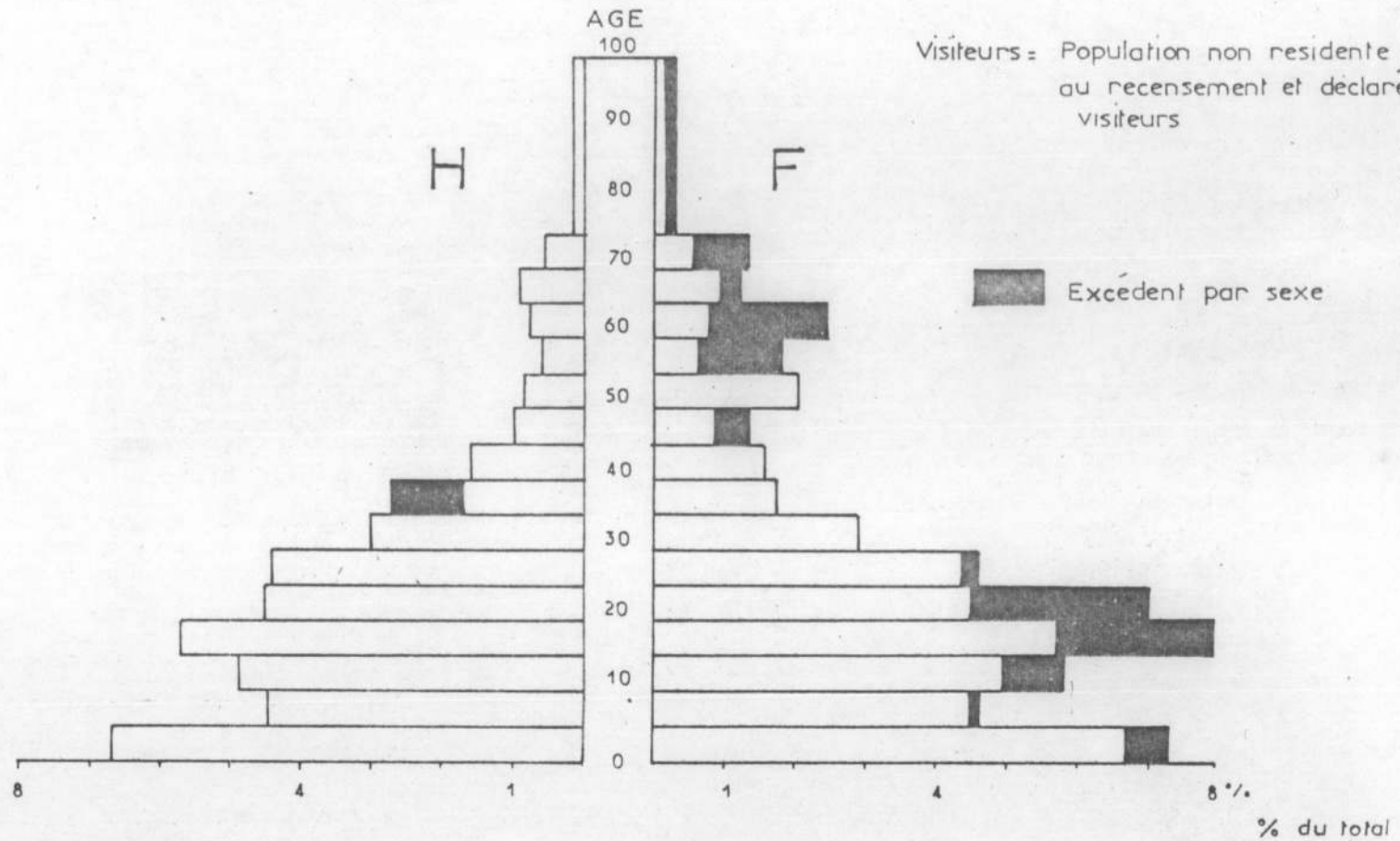
VILLE D'ANNABA EN 1966
 HISTOGRAMMES RELATIFS AUX CARTES
 PAR POINTS
 CA.8 ET CA.9





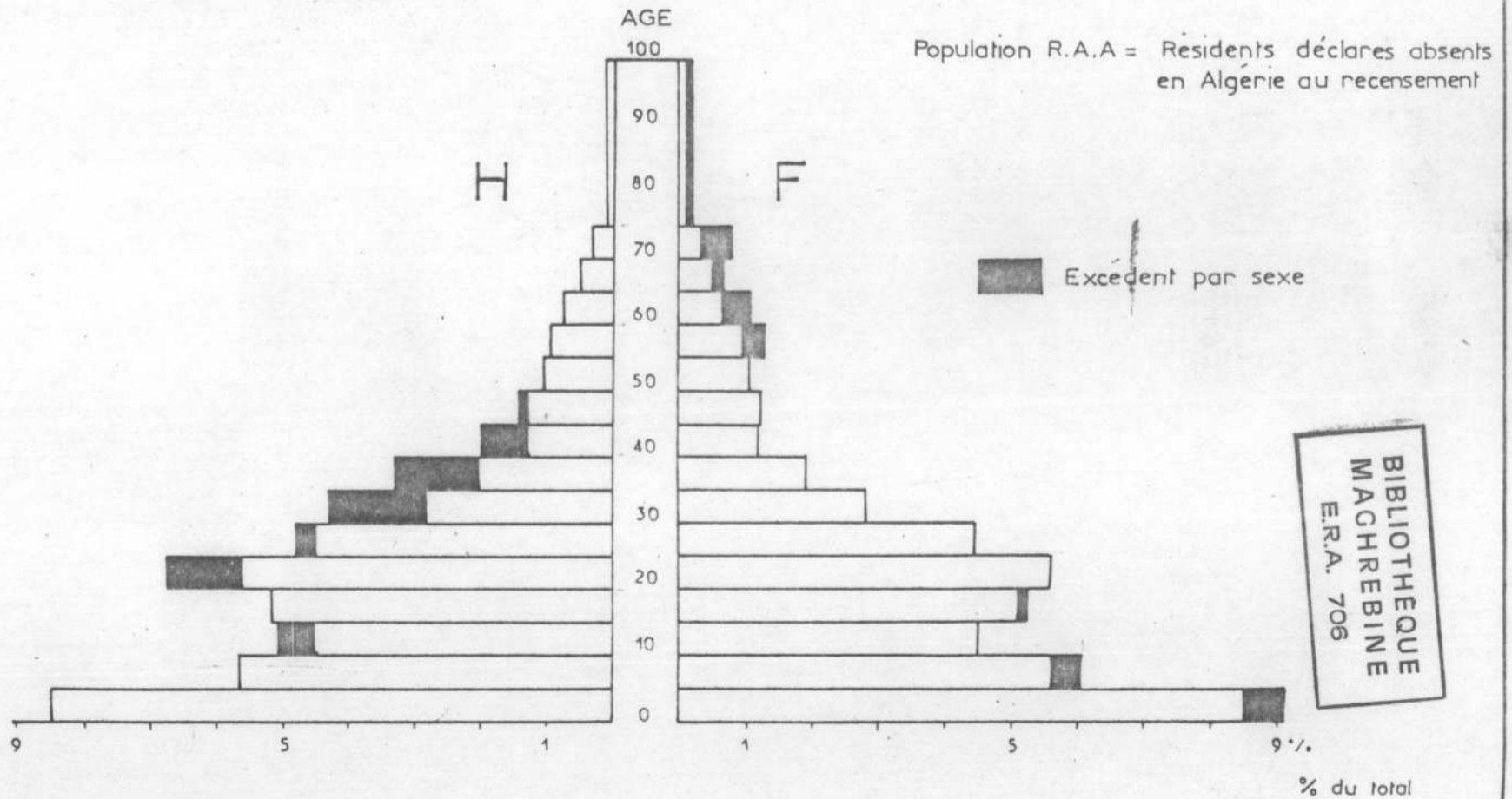
VILLE D'ANNABA EN 1966
STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DES MIGRANTS INTERNES (VISITEURS)

GA_11



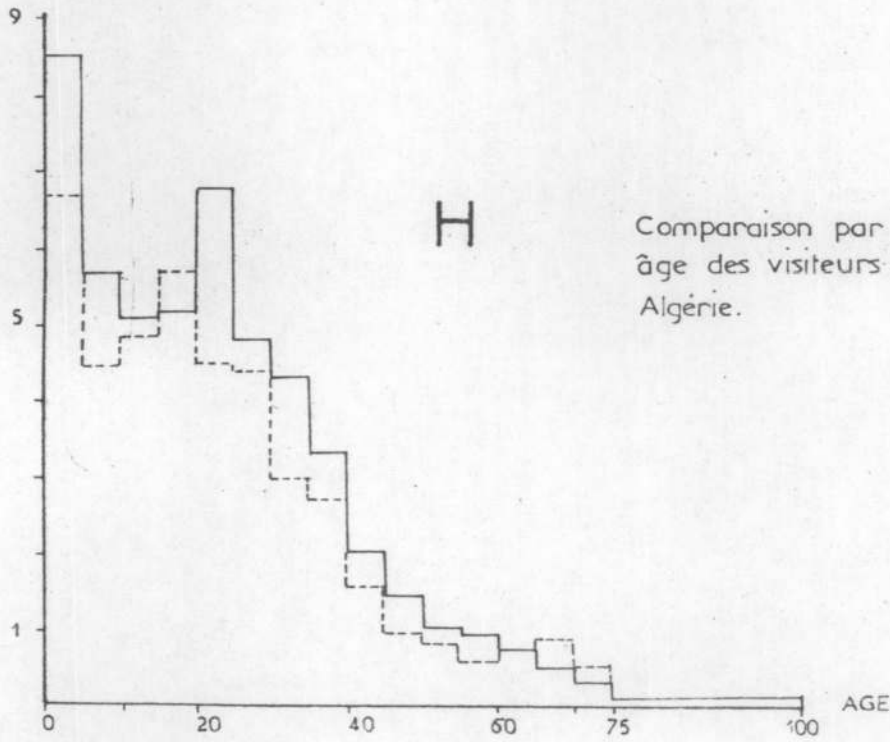
VILLE D'ANNABA EN 1966
STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DES MIGRANTS INTERNES (R.A.A)

G A _ 12



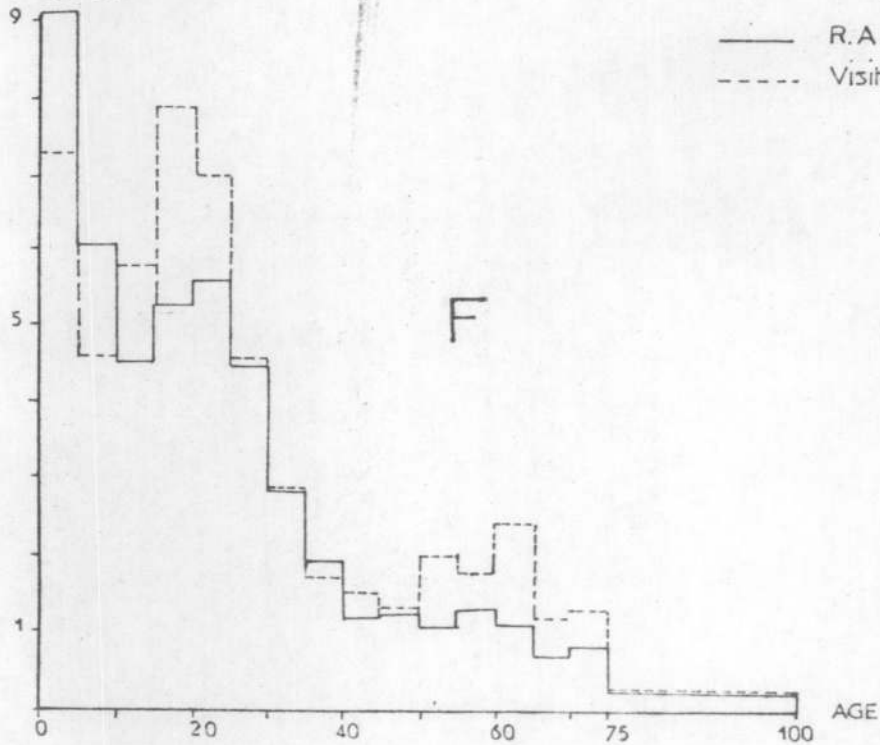
VILLE D'ANNABA
 STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DES MIGRANTS INTERNES
 G A - 13

% du total



Comparaison par sexe de la structure par âge des visiteurs et des résidents absents en Algérie.

% du total



— R.A.A.
 - - - Visiteurs

EVOLUTION DE LA POPULATION MUNICIPALE D'ALGER ET DE SA
COURONNE SUB-URBAINE DE 1954 à 1966

COMMUNES	1954	1960	1966	% Chef-lieu dans commune		
				1954	1960	1966
GRAND ALGER	572.967	859.875	935.983	79	84	96
Couronne suburbaine	109.707	147.767	188.498	30	34	66
ALGER et couronne sub-urbaine	682.674	1.007.642	1.124.481	71	77	91
Communes de la couronne sub-urbaine :						
BIRKHADEM	9.161	16.918	16.772	50	51	96
ZERALDA	5.181	7.195	7.742	55	30	69
STAQUELI	5.671	8.021	10.167	52	48	79
CHERAGA	8.445	11.170	18.876	28	31	45
AIN BENIAN	12.266	20.682	17.653	55	40	97
DRARIA	3.539	5.854	8.552	13	10	94
SAOULA	5.097	6.975	6.552	15	51	97
BIRTOUTA	5.868	7.213	8.514	9	10	13
SIDI MOUSSA	11.899	7.318	8.977	5	14	15
DAR EL BEIDA	6.481	5.165	6.835	18	47	55
BORDJ EL BIFFAN	13.146	16.875	24.428	33	35	80
AIN TAYA	5.674	9.960	22.113	51	64	99
ROUIBA	17.279	24.421	31.317	16	16	23

EVOLUTION DE LA POPULATION D'ALGER ET DES LIMITES DE L'AGGLOMERATION AU CHEF-LIEU DE 1954 A 1966

La ville d'Alger en 1966 englobe neuf communes indépendantes au recensement de 1954.

CHEF-LIEUX AU RECENSEMENT DE 1954	POPULATION AU CHEF-LIEU 1954	
1. Alger	329.706	
2. Birmendreis	19.178	
3. Bouzaréah	-	
4. Dely Ibrahim	-	
5. El Biar	17.721	
6. Hussein-Dey	19.550	
- Leveilley	7.300	
- Caroubier, Bel Air	9.700	
7. Kouba	-	
8. Maison Carrée	39.951	
9. St. Eugène	10.823	
POPULATION MUNICIPALE	449.929 (1954)	897.352 (1966)
POPULATION LEGALE	466.437 (1954)	903.530 (1966)

- Faubourgs ou quartiers agglomérés au chef-lieu en 1954 dans les limites administratives de l'époque et appartenant à la commune d'Alger en 1966 :

Alger-ville, Birmendreis-ville, El-Biar-ville, Quartier Leveilley, quartiers Caroubier et Bel-Air, Maison-Carrée-ville, et St-Eugène-ville.

ORIGINE GEOGRAPHIQUE ET SURVIE 1962-1966 DE LA POPULATION TOTALE NEE AVANT
LE 1/7/62 selon SEXE, AGE ET LIEU DE RESIDENCE EN 1962

ALGER Lieu de résidence au 1/7/62	AGE EN 1966			
	Total	4-14 ans	15-64 ans	65 ans et +
Grand Alger	74,08	77,84	71,63	79,02
même wilaya	2,03	1,97	2,11	1,54
autres wilaya	16,76	14,90	18,09	14,62
autres pays	5,50	3,96	6,67	2,25
ENSEMBLE %	100%	100%	100%	100%
Valeur absolue	783.257	284.167	464.889	31.912

ORAN Lieu de résidence au 1/7/62	AGE EN 1966			
	Total	4-14 ans	15-64 ans	65 ans et +
même daïra	75,30	77,52	70,75	82,00
même wilaya	2,80	2,50	2,92	1,95
autres wilaya	12,85	11,78	13,23	9,70
autres pays	7,87	7,55	7,96	4,90
ENSEMBLE	100%	100%	100%	100%
Valeur absolue	272.746	101.495	159.695	10.676

ANNABA Lieu de résidence au 1/7/62	AGE EN 1966			
	Total	4-14 ans	15-64 ans	65 ans et +
même daïra	83,50	84,61	82,45	86,73
même wilaya	4,19	4,02	4,33	3,53
autres wilaya	5,52	5,16	5,84	4,31
autres pays	5,76	5,54	6,00	4,12
ENSEMBLE	100%	100%	100%	100%
Valeur absolue	129.656	47.165	76.688	5.390

ORIGINE GEOGRAPHIQUE ET SURVIE 1962-1966 DE LA POPULATION TOTALE NEE AVANT
LE 1/7/62 selon SEXE, AGE ET LIEU DE RESIDENCE EN 1962

MOSTAGANEM Lieu de résidence au 1/7/62	AGE EN 1966			
	Total	4-14 ans	15-64 ans	65 ans et +
même daïra	86,60	89,30	85,84	94,7
même wilaya	3,46	3,50	3,60	2,03
autres wilaya	4,35	4,00	4,90	2,00
autres pays	2,80	2,26	3,37	0,70
ENSEMBLE	100%	100%	100%	100%
Valeur absolue	54.341	19.868	31.729	2.610

GELKDA Lieu de résidence au 1/7/62	AGE EN 1966			
	Total	4-14 ans	15-64 ans	65 ans et +
même daïra	90,26	92,00	88,07	92,61
même wilaya	4,48	4,21	4,62	4,20
autres wilaya	1,99	1,55	2,30	1,07
autres pays	2,45	1,83	2,90	0,90
ENSEMBLE	100%	100%	100%	100%
Valeur absolue	52.105	19.125	30.821	2.042

BEJAIA Lieu de résidence au 1/7/62	AGE EN 1966			
	Total	4-14 ans	15-64 ans	65 ans et +
même daïra	92,55	94,94	88,9	96,31
même wilaya	1,66	1,43	1,77	1,71
autres wilaya	1,92	1,50	2,24	0,83
autres pays	3,27	1,72	4,34	0,57
ENSEMBLE	100%	100%	100%	100%
Valeur absolue	42.838	15.354	25.053	2.270

ORIGINE GEOGRAPHIQUE ET SURVIE 1962-1966 DE LA POPULATION TOTALE NEE AVANT
LE 1/7/62 Selon SEXE, AGE ET LIEU DE RESIDENCE EN 1962

DJIDJELLI Lieu de résidence au 1/7/62	AGE EN 1966			
	Total	4-14 ans	15-64 ans	65 ans et +
même daïra	95,06	97,00	93,30	97,05
même wilaya	1,15	0,96	1,32	0,5
autres wilaya	1,28	0,83	1,61	0,57
autres pays	1,71	0,43	2,62	0,09
ENSEMBLE	100%	100%	100%	100%
Valeur absolue	22.161	8.029	13.077	1.032

BENI-SAF Lieu de résidence au 1/7/62	AGE EN 1966			
	Total	4-14 ans	15-64 ans	65 ans et +
même daïra	93,22	94,50	92,28	96,13
même wilaya	1,88	1,53	2,13	1,74
autres wilaya	2,01	1,65	2,25	0,60
autres pays	2,25	1,98	2,53	0,90
ENSEMBLE	100%	100%	100%	100%
Valeur absolue	15.761	6.121	8.950	685

CHERCHELL Lieu de résidence au 1/7/62	AGE EN 1966			
	Total	4-14 ans	15-64 ans	65 ans et +
même daïra	89,43	89,0	88,0	94,5
même wilaya	1,12	0,96	1,23	0,47
autres wilaya	7,20	6,10	8,00	2,86
autres pays	1,55	1,00	1,89	0,47
ENSEMBLE	100%	100%	100%	100%
Valeur absolue	10.300	3.253	6.383	629

ORIGINE GEOGRAPHIQUE ET SURVIE 1962-1966 DE LA POPULATION TOTALE NEE AVANT
LE 1/7/62 selon SEXE, AGE ET LIEU DE RESIDENCE EN 1962

TENES Lieu de résidence au 1/7/62	AGE EN 1966			
	Total	4-14 ans	15-64 ans	65 ans et +
même daïra	94,09	95,90	93,94	99,80
même wilaya	1,04	0,92	1,21	-
autres wilaya	1,43	1,00	1,71	0,73
autres pays	0,50	0,05	0,83	-
ENSEMBLE	100%	100%	100%	100%
Valeur absolue	10.122	3.895	5.773	419

ARZEW Lieu de résidence au 1/7/62	AGE EN 1966			
	Total	4-14 ans	15-64 ans	65 ans et +
même daïra	69,70	72,33	67,44	84,24
même wilaya	2,84	2,64	3,04	1,23
autres wilaya	16,67	15,30	17,85	9,87
autres pays	9,91	9,06	10,80	4,01
ENSEMBLE	100%	100%	100%	100%
Valeur absolue	9.695	3.585	5.744	324

CHAZAOUET Lieu de résidence au 1/7/62	AGE EN 1966			
	Total	4-14 ans	15-64 ans	65 ans et +
même daïra	90,10	91,9	89,7	95,71
même wilaya	1,60	1,37	1,78	1,12
autres wilaya	1,60	1,18	1,93	0,67
autres pays	5,51	5,01	6,17	2,24
ENSEMBLE	100%	100%	100%	100%
Valeur absolue	10.103	3.775	5.868	446

T.6

CHEFS - LIEUX EN 1966

POPULATION RESIDENTE EN ALGERIE ET MIGRANTS A L'ETRANGER

VILLES	Migrants à l'étranger			Résidents présents en Algérie		
	T	M	F	T	M	F
Alger	13 458	10 470	3 078	930 003	463 724	466 279
Oran	4 761	3 601	1 160	321 046	157 345	163 701
Annaba	2 348	1 951	397	150 075	74 005	76 070
Mostaganem	1 169	979	190	62 575	30 010	32 565
Skikda	1 070	979	91	60 087	29 584	30 503
Bejaïa	1 778	1 610	168	48 689	23 583	25 106
Djidjelli	731	702	29	25 006	11 982	13 024
Beni-Saf	278	251	27	18 269	8 862	9 407
Cherchell	116	101	15	11 827	5 763	6 064
Ténès	122	109	13	11 807	5 692	6 115
Arzew	150	97	53	11 550	5 909	5 641
Ghazaouet	481	426	55	11 163	5 295	5 868
TOTAL GEN.	26 552	21 276	5 276	1 662 097	821 754	840 343

POPULATION ACTIVE TOTALE ET RESIDENTE

VILLES	N O M B R E				% du total et des habitants			
	TOTAL		RESIDENTS EN ALGER.		TOTAL		RESID. EN ALGERIE	
	Total	Masculin	Total	Masculin	Total	M.	Total	M.
Alger	224 000	203 921	215 989	196 480	23,7	43,0	23,2	42,4
Oran	77 309	69 543	74 512	66 911	23,7	43,2	23,2	42,5
Annaba	35 253	32 046	33 703	30 561	23,1	42,2	22,5	41,3
Mostaganem	14 457	13 105	13 703	12 364	22,7	42,3	21,9	41,2
Skikda	13 336	12 503	12 620	11 797	21,8	40,9	21,0	40,3
Bejaïa	11 265	10 405	9 942	9 169	22,3	41,5	20,4	38,9
Djidjelli	5 533	5 221	4 935	4 629	21,5	41,2	19,7	38,6
Beni-Saf	3 938	3 565	3 700	3 332	21,2	39,1	20,3	37,6
Cherchell	2 953	2 675	2 868	2 593	24,7	45,6	24,2	45,0
Ténès	2 311	2 178	2 222	2 091	19,4	37,5	18,8	37,6
Arzew	2 927	2 716	2 859	2 652	25,0	45,2	24,8	44,9
Ghazaouet	2 526	2 364	2 130	1 975	21,7	41,3	19,1	37,3
TOTAL GEN	395 808	360 302	379 183	344 551	23,43	42,73	22,81	41,92

Les pourcentages indiquent le % d'actifs dans la population totale et masculine et le % d'actifs résidents dans la population totale résidente et masculine.

T. 7

POPULATION TOTALE PAR SEXE DES CHEFS-LIEUX DE COMMUNES SUBURBAINES

D'ALGER, ORAN ET ANNABA EN 1966

	Total	Masculin	Féminin	Taux de masculinité
AIN TAYA	22 467	11 588	10 879	51,57
BORDJ EL KIFFAN	19 719	10 159	9 560	51,51
AIN BENIAN	17 424	8 738	8 686	50,14
BIRKHADEH	16 186	8 218	7 968	50,77
CHERAGA	8 395	4 281	4 114	50,99
DRARIA	8 321	4 305	4 016	51,73
SFAOUELI	8 391	4 532	3 859	54,66
ROUIBA	7 505	3 731	3 774	49,71
SACULA	6 374	3 325	3 049	52,16
ZERALDA	5 364	2 668	2 696	49,73
DAR EL BEIDA	3 798	1 986	1 812	52,29
TOTAL SUBURBAIN D'ALGER	123 844	63 531	60 313	51,29
ES SENIA	8 484	4 243	4 241	50,01
MERS EL FEBIR	5 626	2 872	2 754	51,04
TOTAL SUBURBAIN D'ORAN	14 110	7 115	6 995	50,42
EL HADJAR SUBURBAIN D'ANNABA	2 486	1 295	1 191	52,09

A noter les changements de toponymes :

Bordj el Kiffan (Port-de-l'Eau), Aïn Benian (Guyotville), Dar-El-Beida (Maison Blanche), Es Senia (La Senia), El Hadjar (Duzerville).

POPULATION TOTALE SELON SEXE, NATIONALITE ET SITUATION DE RESIDENCE

NATIONALITE	Population totale	Population RPA		Population RAE Total
		Total	dont hommes	
VILLE D'ALGER				
Algérienne	909.959	899.268	448.873	10.691
Française	23.913	21.668	9.792	2.245
Autres étrangers	9.325	8.736	4.854	589
N.D.	354	331	205	23
ENSEMBLE	943.551	930.003	463.724	13.548
VILLE D'ORAN				
Algérienne	293.030	289.916	141.879	3.114
Française	7.681	7.005	3.761	676
Autres étrangers	25.008	24.042	12.182	966
N.D.	88	83	40	5
ENSEMBLE	325.807	321.046	157.345	4.761
VILLE D'ANNABA				
Algérienne	148.197	146.126	72.098	2.071
Française	2.658	2.483	1.149	215
Autres étrangers	1.468	1.407	713	61
N.D.	60	59	45	1
ENSEMBLE	152.423	150.075	74.005	2.348
VILLE DE MOSTAGANEM				
Algérienne	61.892	60.821	29.022	1.071
Française	757	690	350	67
Autres étrangers	1.084	1.053	631	31
N.D.	11	11	7	0
ENSEMBLE	63.744	62.575	30.010	1.169
VILLE DE SKIRDA				
Algérienne	60.257	59.247	29.166	1.010
Française	688	638	303	50
Autres étrangers	205	195	112	10
N.D.	7	7	3	0
ENSEMBLE	61.157	60.087	29.584	1.070
VILLE DE BEJAIA				
Algérienne	49.371	47.775	23.115	1.596
Française	901	723	360	178
Autres étrangers	176	172	97	4
N.D.	19	19	11	-
ENSEMBLE	50.467	48.689	23.583	1.778

POPULATION TOTALE SELON SEXE , NATIONALITE ET SITUATION DE RESIDENCE

NATIONALITES	Population totale	Population RPA		Population RAE Total
		Total	dont hommes	
VILLE DE DJIDJELLI				
Algérienne	25.519	24.814	11.881	705
Française	136	120	65	16
Autres étrangers	82	72	36	10
N.D.	0	0	0	0
ENSEMBLE	25.737	25.006	11.982	731
VILLE DE BENI-SAF				
Algérienne	16.571	16.329	7.882	242
Française	145	139	71	6
Autres étrangers	1.821	1.791	904	30
N.D.	10	10	5	0
ENSEMBLE	18.547	18.269	8.862	278
VILLE DE CHERCHELL				
Algérienne	11.801	11.692	5.698	109
Française	70	66	31	4
Autres étrangers	72	69	34	3
N.D.	0	0	0	0
ENSEMBLE	11.943	11.827	5.763	116
VILLE DE TENES				
Algérienne	11.821	11.701	5.639	120
Française	77	75	35	2
Autres étrangers	29	29	17	0
N.D.	2	2	1	0
ENSEMBLE	11.929	11.807	5.692	122
VILLE D'ARZEW				
Algérienne	10.197	10.120	5.140	77
Française	705	648	342	57
Autres étrangers	789	773	421	16
N.D.	9	9	6	0
ENSEMBLE	11.700	11.550	5.909	150
VILLE DE GHAZAOUEN				
Algérienne	11.290	10.870	5.150	420
Française	126	98	45	28
Autres étrangers	228	195	96	33
N.D.	0	0	0	0
ENSEMBLE	11.644	11.163	5.295	481

TAUX DE NATALITE ET DE MORTALITE PAR COMMUNE EN 1966 SELON POPULATION ESTIMEE AU 30 JUIN

Communes Ports	Population au 4/4/1966	Accroisst. naturel N-M, avril, mai, juin	Population estimée au 30 juin 1966 (1)	Naissances 1966		Décès 1966	
				Naissances	Brut Taux ‰	Décès	Taux ‰
1. ALGER	943.551	10.372	953.923	53.897	56,50	10.493	10,68
2. ORAN	326.706	3.252	329.958	18.022	54,61	4.546	13,77
3. ANNABA	169.804	1.310	171.114	8.349	48,79	2.438	14,24
4. MOSTAGANEM	75.297	566	75.863	3.937	51,89	1.205	15,88
5. SKIKDA	72.843	692	73.535	4.235	57,59	945	12,85
6. BEJAJA	65.157	745	65.902	3.508	53,23	867	13,15
7. DJIDJELLI	36.606	325	36.931	1.961	53,09	485	13,13
8. BENI-SAF	23.338	197	23.535	1.075	45,67	230	9,77
9. TENES	22.893	220	23.113	1.194	51,65	243	10,51
10. GHAZAOUET	20.682	150	20.832	845	40,56	258	12,38
11. CHERCHELL	27.133	318	27.451	1.557	56,71	372	13,55
12. ARZEW	13.156	114	13.270	607	45,74	179	13,48
TOTAL	1.197.166		1.815.427				

(1) La population au 30 juin est la somme de la population au recensement (4/4/66) et de l'accroissement naturel d'avril à juin*

NAISSANCES, DECES, MARIAGES DE 1966 à 1968

/ ANNEE 1966

COMMUNES	NAISSANCES		DECES		MARIAGES
	Masc.	Fémin.	Masc.	Fémin.	
Alger	27 597	26 300	5 441	5 052	5 808
Oran	9 315	8 707	2 404	2 142	2 909
Annaba	4 280	4 069	1 356	1 082	849
Mostaganem	2 025	1 912	629	576	431
Skikda	2 167	2 068	527	418	398
Bejaïa	1 785	1 723	445	422	527
Djidjelli	984	977	277	208	262
Beni-Saf	526	549	124	106	147
Ténès	612	582	115	128	130
Cherchell	787	770	198	174	211
Arzew	289	318	87	92	89
Ghazaouet (x)		845		258	177

/ ANNEE 1967

Alger	27 459	26 374	5 742	5 322	4 699
Oran	8 986	8 347	2 231	1 803	2 600
Annaba	4 276	4 022	1 354	1 049	703
Mostaganem	1 948	1 777	595	444	473
Skikda	2 030	2 028	526	398	375
Bejaïa	1 837	1 736	467	375	458
Djidjelli	944	822	251	245	203
Beni-Saf	503	453	155	113	137
Ténès	551	587	148	106	186
Cherchell	746	669	194	182	140
Arzew	294	246	80	77	92
Ghazaouet (x)		791		240	151

/ ANNEE 1968

Alger	26 041	25 186	5 842	5 110	5 169
Oran	8 676	8 571	2 147	1 894	2 662
Annaba	4 014	3 711	1 375	1 108	770
Mostaganem	1 453	1 400	578	553	424
Skikda	2 089	1 922	523	448	378
Bejaïa	1 638	1 664	487	449	519
Djidjelli	967	937	260	238	206
Beni-Saf	453	422	115	124	120
Ténès	553	568	156	151	197
Cherchell	681	710	216	200	168
Arzew	304	297	63	79	114
Ghazaouet	428	413	113	127	156

(x) : Les données par sexe font défaut.

VILLES	INDUSTRIE		TRANSPORTS		COMMERCE		SERVICES	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Alger	34925	13,97	18762	7,50	28597	11,43	37807	15,12
Oran	11178	14,53	6969	9,06	10529	13,68	24276	31,55
Annaba	3663	10,62	2361	6,84	3790	10,99	9838	28,53
Mostaganem	1595	11,48	1057	7,61	1790	12,88	4436	31,40
Skikda	903	7,13	1003	7,92	1031	8,14	2860	22,60
Bejaïa	1654	16,54	1031	10,31	1110	11,10	2901	29,01
Djidjelli	1051	21,23	302	6,10	541	10,92	1144	23,10
Beni-Saf	359	9,70	132	3,56	343	9,26	819	22,10
Cherchell	214	7,44	101	3,51	249	8,66	1050	36,54
Tenès	139	6,25	116	5,22	184	8,28	676	30,42
Arzew	531	18,53	305	10,64	294	10,26	693	24,18
Ghazaouet	227	10,64	321	15,05	230	10,78	490	22,98
Total général	56439	12,33	32460	7,77	48688	10,53	86990	26,46

VILLES	Total actifs	Actifs agricoles		Industries extractives		STR II + MD	
		N	%	N	%	N	%
Alger	215989	20296	9,39	2407	1,11	31648	14,65
Oran	74512	6979	9,36	237	0,31	10689	14,34
Annaba	33703	4578	13,60	298	0,90	6834	20,27
Mostaganem	13703	1817	13,25	20	0,14	2321	16,93
Skikda	12620	3541	28,05	167	1,32	2660	21,07
Bejaïa	9942	861	8,66	86	0,86	1643	16,52
Djidjelli	4935	572	11,60	10	0,20	759	15,37
Beni-Saf	3700	1004	27,13	440	11,90	440	11,90
Cherchell	2868	720	25,10	4	0,13	378	13,17
Tenès	2222	446	20,07	1	0,04	378	17,01
Arzew	2859	255	8,91	115	4,02	275	9,61
Ghazaouet	2130	417	19,57	3	0,14	328	15,40
Total général	379183	41486	10,94	3788	1,00	58353	15,38

STR II = sans travail, cherchant leur 1er emploi
MD = activité mal déterminée.

T.12

ACTIFS RESIDENTS EN ALGERIE PAR SECTEUR D'ACTIVITE
ECONOMIQUE EN 1966.

Répartition en % des actifs totaux.

VILLES	P	S	T	ANA	AMD	STR II	Total 100%
Alger	10,49	20,55	54,13	75,79	4,53	10,09	215989
Oran	9,68	19,90	50,06	76,28	3,48	10,86	74512
Annaba	14,47	17,81	47,44	66,14	6,51	13,76	33703
Mostaganem	13,40	16,50	53,14	69,79	4,72	12,21	13703
Skikda	29,38	10,76	38,77	50,86	5,24	15,84	12620
Bejaïa	9,52	23,23	50,71	74,81	3,26	13,26	9942
Djidjelli	11,79	32,56	40,26	73,03	3,80	11,57	4935
Beni-Saf	39,03	14,11	34,97	60,97	2,46	9,43	3700
Cherchell	25,24	12,76	48,81	61,71	2,96	10,22	2868
Tenès	20,11	18,95	43,92	62,91	5,85	11,16	2222
Arzew	12,94	32,25	45,19	81,46	1,43	8,18	2859
Ghazaouet	19,71	16,00	48,87	65,02	4,22	11,17	2130
TOTAL GENERAL	17,97	19,61	46,85	68,22	4,03	11,47	379183

P = primaire S = secondaire T = tertiaire.

ANA = Actifs non agricoles

AMD = Actifs aux activités mal déterminées

STR II = Sans travail en quête de leur 1er emploi.

T.13 ACTIFS PAR SECTEURS D'ACTIVITE EN 1966.

Total des actifs résidents.

VILLES	Total actifs	P	S	T	ANA	AMD	STR II
Alger	215989	22703	44472	117166	164045	9812	21836
Oran	74512	7216	14833	41774	56844	2595	8094
Annaba	33703	4876	6004	15989	22291	2195	4639
Mostaganem	13703	1837	2262	7283	9565	647	1674
Skikda	12620	3708	1358	4894	6419	661	1999
Bejaïa	9942	947	2310	5042	7438	324	1319
Djidjelli	4935	582	1607	1987	3604	188	571
Beni-Saf	3700	1444	522	1294	2256	91	349
Charchell	2868	724	366	1400	1770	85	293
Tenès	2222	447	421	976	1398	130	248
Arzew	2859	370	922	1292	2329	41	234
Ghazaouet	2130	420	341	1041	1385	90	238
TOTAL GENERAL	379183	45274	75418	200138	279344	16859	41494

P - primaire

S = secondaire

T = tertiaire

ANA = Actifs non agricoles

AMD = actifs aux activités mal déterminées

STR II - Sans travail en quête de leur 1er emploi

VILLES	Total actifs	P	S	T	ANA	AMD	STR II
Alger	196480	22435	42819	100618	145608	9144	21464
Oran	66911	7191	13977	35350	49554	2403	7990
Annaba	30561	4845	5831	13687	19808	2081	4117
Mostaganem	12364	1830	2144	6205	6367	623	1562
Skikda	11797	3702	1330	4265	5757	604	1896
Bejaïa	9169	943	2269	4471	6826	311	1175
Djidjelli	4629	578	1541	1801	3352	186	523
Beni-Saf	3332	1432	409	1093	1933	87	311
Cherchell	719	320	1207	1530	75	272	2593
Benès	2091	441	414	862	1277	129	245
Arzew	2652	365	905	1109	2126	39	234
Chazaouet	1975	420	306	931	1240	84	234
TOTAL GENERAL	342680	44502	73152	171922	243923	15963	42344

ACTIFS FEMININS PAR SECTEUR D'ACTIVITE EN 1966

VILLES	Total actifs	P	S	T	ANA	AMD	STR II
Alger	19509	268	1653	16548	18437	668	372
Oran	7601	25	856	6424	7290	192	104
Annaba	3142	31	173	2302	2483	114	522
Mostaganem	1339	7	118	1078	1198	24	112
Skikda	823	6	28	629	662	57	103
Bejaïa	773	4	41	571	612	13	144
Djidjelli	306	4	66	186	252	2	48
Beni-Saf	368	12	113	201	323	4	38
Cherchell	275	5	46	193	240	10	21
Benès	131	6	7	114	121	1	3
Arzew	207	5	17	183	203	2	-
Chazaouet	155	-	35	110	145	6	4
TOTAL GENERAL	34629	373	3153	28539	31966	1093	1471

P = primaire S = secondaire T = tertiaire
 ANA = actifs non agricoles
 AMD = actifs aux activités mal déterminées
 STR II = sans travail en quête de leur 1er emploi.

1.15 ACTIFS RESIDENTS EN ALGERIE PAR SECTEUR D'ACTIVITE ECONOMIQUE EN 1966

Répartition en % des actifs masculins dans le total des actifs présents.

VILLES	P	S	T	ANA	AMD	STR II	% des actifs totaux
Alger	10,36	19,78	46,48	67,27	4,22	9,92	90,77
Oran	9,65	18,76	47,43	66,50	3,22	10,72	89,79
Annaba	14,37	17,30	40,60	58,77	6,17	12,21	90,67
Mostaganem	13,35	15,64	45,28	61,05	4,55	11,40	90,23
Kikda	29,33	10,54	33,79	45,61	4,78	15,02	93,48
Bejaïa	9,48	22,82	44,97	68,65	3,73	11,82	92,22
Jidjelli	11,71	31,22	36,49	67,92	3,77	10,60	93,80
Eni-Saf	38,70	11,05	29,54	52,24	2,35	8,40	90,05
Merchell	25,07	11,16	42,08	53,35	2,61	9,48	90,41
Benès	19,85	18,63	38,79	54,47	5,80	11,02	94,10
Arzew	12,77	31,65	38,79	74,36	1,36	8,18	92,75
Hazaouet	13,72	14,37	43,70	58,21	3,94	10,98	92,72
TOTAL GENERAL	17,86	18,58	40,66	67,94	3,82	10,81	91,92

Répartition en % des actifs féminins dans le total des actifs présents.

Alger	0,12	0,76	7,64	8,52	0,31	0,17	9,01
Oran	0,03	1,15	8,62	9,78	0,26	0,14	10,20
Annaba	0,09	0,51	6,83	7,37	0,34	1,55	9,32
Mostaganem	0,05	0,86	7,87	8,74	0,17	0,82	9,77
Kikda	0,05	0,22	4,98	5,24	0,45	0,82	6,52
Bejaïa	0,04	0,41	5,74	6,15	0,13	1,45	7,77
Jidjelli	0,08	1,34	3,77	5,10	0,04	0,97	6,20
Eni-Saf	0,32	3,05	5,43	8,73	0,11	1,03	9,94
Merchell	0,17	1,60	6,73	8,37	0,35	0,73	9,59
Benès	0,27	0,31	5,13	5,44	0,04	0,13	5,89
Arzew	0,17	0,59	6,40	7,10	0,07	-	4,91
Hazaouet	-	1,64	5,16	6,81	0,28	0,19	7,47
TOTAL GENERAL	0,11	1,03	6,19	7,28	0,21	0,66	8,08

VILLES	Total	Employeur	Indépendant	Sal. Reg.	Sal. Sais.	Aid. Fam.	N.D.
ALGER	66.598 100 %	345 0,51	1.821 2,73	61.559 92,43	2.279 3,42	137 0,20	457 0,68
ORAN	22.830 100 %	103 0,45	962 4,21	20.220 88,56	1.442 6,31	44 0,19	59 0,25
ANNABA	9.343 100 %	34 0,36	527 5,64	8.301 88,84	418 4,47	12 0,12	51 0,54
MOSTAGANEM	4.301 100 %	22 0,51	245 5,69	3.536 82,21	458 10,64	22 0,51	18 0,41
SKIKDA	2.781 100 %	17 0,61	119 4,27	2.560 92,05	72 2,58	10 0,35	3 0,10
BEJAIA	2.817 100 %	20 0,70	109 3,86	2.368 84,06	296 10,50	14 0,49	10 0,35
DJIBJELLI	1.110 100 %	10 0,90	62 5,58	969 87,29	63 5,67	3 0,27	3 0,27
BENT SAF	803 100 %	4 0,49	51 6,31	688 85,14	64 7,92	1 0,12	0 0
MERCHHELL	1.035 100 %	5 0,48	37 3,57	953 92,07	34 3,28	3 0,28	3 0,28
GENES	673 100 %	2 0,29	36 5,34	545 80,98	88 13,07	2 0,29	0 0
ARZEW	618 100 %	7 1,13	31 5,01	570 92,23	7 1,13	2 0,32	1 0,16
SHAZAOUET	483 100 %	1 0,20	31 6,41	438 90,68	10 2,07	3 0,62	0 0
TOTAL GENERAL	113.397 100 %	570 0,50	4.031 3,55	102.707 90,60	5.231 4,61	253 0,22	605 0,53

7 ACTIFS DES COMMERCEs, BANQUES, ASSURANCES ET AFFAIRES IMMOBILIERES EN 1966

COMMUNES	Total	Employeur	Indépendant	Sal.Reg.	Sal. Sais.	Aide.Fam.	N.D.
ALGER	28.597 100 %	743 2,59	10.271 35,91	15.604 54,56	1.251 4,37	498 1,74	230 0,80
ANNASSER	10.529 100 %	220 2,08	56.04 53,22	3.811 36,19	554 5,26	303 2,87	80 0,35
ANNABA	3.790 100 %	83 2,18	2.118 55,88	1.310 34,56	161 4,24	92 2,42	26 0,68
ANNAGANEM	1.790 100 %	51 2,84	1.141 63,74	439 28,52	45 2,51	104 5,81	10 0,55
ANNASSER	1.031 100 %	26 2,52	500 48,49	434 42,09	33 3,20	37 3,58	1 0,09
ANNASSER	1.110 100 %	37 3,33	574 51,71	402 36,21	37 3,33	55 4,95	5 0,45
ANNASSER	541 100 %	23 4,25	336 62,10	138 25,50	21 3,88	19 3,51	4 0,73
ANNASSER	343 100 %	4 1,16	249 72,59	51 14,86	31 9,03	7 2,04	1 0,29
ANNASSER	249 100 %	10 4,01	167 67,06	48 19,27	18 7,22	6 2,40	0 0
ANNASSER	184 100 %	1 0,54	151 82,06	20 10,86	6 3,26	5 2,71	1 0,54
ANNASSER	294 100 %	4 1,36	160 54,42	114 38,77	4 1,36	11 3,74	1 0,34
ANNASSER	230 100 %	3 1,30	166 72,17	47 20,43	5 2,17	9 3,91	0 0
ANNASSER	48.688 100 %	1.205 2,47	21.437 44,01	22.418 46,02	2.166 4,44	1.146 2,35	316 0,65

VILLES	Total	E (1)	I (2)	SR (3)	SS (4)	AF (5)	ND (6)
ALGER	18762 100 %	60 0,31	737 3,92	16562 88,27	1150 6,12	26 0,13	227 1,20
ORAN	6969 100 %	16 0,22	405 5,81	5804 83,28	677 9,71	16 0,22	51 0,73
OSTAGANEM	1057 100 %	6 0,56	113 10,69	754 71,33	143 13,52	5 0,47	36 3,40
ANNABA	2361 100 %	9 0,38	154 6,52	1966 83,26	159 6,73	10 0,42	63 2,66
TIKDA	1003 100 %	5 0,49	59 5,88	835 83,25	99 9,87	0 0	5 0,49
BEJAIA	1031 100 %	5 0,48	64 6,20	843 81,76	103 9,99	5 0,48	11 1,06
BJIDJELLI	302 100 %	0 0	54 17,88	209 69,20	30 9,93	1 0,33	8 2,64
ENI-SAF	132 100%	0 0	34 25,75	83 62,87	13 9,84	2 1,51	0 0
MERCHHELL	101 100%	3 2,97	14 13,86	75 74,25	8 7,92	0 0	1 0,99
GENES	116 100%	0 0	35 30,17	50 43,10	25 21,55	2 1,72	4 3,44
ARZEW	305 100%	1 0,32	10 3,27	290 95,08	3 0,98	0 0	1 0,32
HAZAOUET	321 100%	1 0,31	30 9,34	277 86,29	11 3,42	0 0	2 0,62
TOTAL GENERAL	32460 100%	106 0,33	1709 5,26	27748 85,50	2421 7,45	67 0,20	409 1,26

1) = employeur; (2) = indépendant; (3) = salarié régulier

4) = salarié saisonnier; (5) = aide-familial; (6) = non déclaré

T.26.	B.T.P.		T.E.C.		B.T.P. secondaire	
	N	dont indépendant non employeurs N %	N	dont indépendant non employeurs N %	N	%
ER	9 547	694 7,22	18 762	734 3,90		21,46
N	3 655	384 10,48	6 969	405 5,79		24,64
ABA	2 341	133 5,68	2 361	154 6,51		38,99
TAGANEM	667	111 16,64	1 057	113 10,69		29,98
KDA	455	24 5,27	1 003	59 5,88		33,50
AIA	656	53 8,08	1 031	64 6,20		28,39
DJELLI	556	51 9,17	302	54 17,88		34,59
I-SAF	163	21 12,88	132	34 25,75		31,22
RCHELL	152	34 22,36	101	14 13,86		41,53
ES	282	23 8,15	116	35 30,17		66,98
EW	391	23 5,88	305	10 3,28		42,40
ZAOUET	114	29 25,43	321	30 9,34		33,43
AL et enne. des Ports	18 979	1 580 8,32 %	32 460	1 706 5,25 %		25,16 %

B.T.P. = Batiment et Travaux Publics

T.E.C. = Transport, Entrepôt et Communications.

SITUATION INDIVIDUELLE	Masculin		Féminin		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
6 à 14 ans occupé	102	0,01	58	0,00	160	0,01
6-14 non occupé, non scolarisé	9.657	1,07	13.620	1,51	23.277	2,59
Etudiant	118.199	13,17	97.584	10,87	215.783	24,04
15 et plus, occupé	141.662	15,78	18.789	2,09	160.451	17,88
15 à 64,STR, déjà travaillé	31.563	3,51	666	0,07	32.229	3,59
15 à 64,STR, jamais "	20.793	2,31	358	0,03	21.151	2,35
Ménagères	0	0	192.392	21,44	192.392	21,44
Retraités	4.336	0,48	1.524	0,16	5.860	0,65
Infirmes	5.194	0,57	2.750	0,30	7.944	0,88
Autres 15 à 64 ans	2.424	0,27	1.107	0,12	3.531	0,39
Autres 65 et plus	6.524	0,72	12.132	1,35	18.656	2,07
Moins d'un an	21.908	2,44	21.132	2,35	43.040	4,79
Enfants (1-5 ans)	88.140	9,82	84.715	9,44	172.855	19,26
TOTAL GENERAL	450.502	50,20	446.827	49,79	897.329	100 %

% par rapport au total général = 897.329

SITUATION INDIVIDUELLE EN 1966	Masculin		Féminin		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
6 à 14 ans, occupé	108	0,03	93	0,02	201	0,06
6-14 non occupé, non scolarisé	4.041	1,23	5.663	1,73	9.704	2,96
Etudiant	40.884	12,51	34.442	10,53	75.326	23,04
15 ans et plus, occupé	47.923	14,66	1.205	2,20	55.128	16,86
15-64, STR, déjà travaillé	13.369	4,09	359	0,10	13.728	4,20
15-64, STR, jamais travaillé	8.143	2,49	109	0,03	8.252	2,52
Ménagères	0	0	72548	22,19	72.548	22,19
Retraités	1.319	0,40	495	0,15	1.814	0,55
Infirmes	1.868	0,57	887	0,27	2.755	0,84
Autres 15 à 64 ans	1.515	0,46	393	0,12	1.908	0,58
Autres 65 et plus	2.677	0,81	4.051	1,23	6.728	2,05
Moins d'un an	7.728	2,36	7.475	2,28	15.203	4,65
Enfants (1-5ans)	31.371	9,59	31.141	9,52	62.512	19,12
TOTAL GENERAL	160.946	49,24	164.861	50,44	325.807	100

% par rapport au total général = 325.807

SITUATION INDIVIDUELLE EN 1966	Masculin		Féminin		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
6 à 14 ans, occupé	27	0,01	21	0,01	48	0,03
6-14, non occupé, non scolarisé	1.988	1,30	2.866	1,88	4.854	3,18
Etudiant	20.006	13,16	16.878	11,07	36.944	24,23
15 et plus, occupé	19.056	12,50	2.514	1,64	21.570	14,14
15-64, STR, déjà travaillé	8.802	5,77	146	0,09	8.948	5,86
15-64, STR, jamais travaillé	4.161	2,72	526	0,34	4.687	3,07
Ménagères	0	0	33.201	21,77	33.201	21,77
Retraités	57	0,39	135	0,08	732	0,48
Infirmes	1.520	0,99	785	0,51	2.305	1,51
Autres 15 à 64 ans	1.327	0,87	684	0,44	2.211	1,51
Autres 65 et plus	1.159	0,76	1.713	1,12	2.872	1,88
Moins d'un an	3.224	2,11	3.011	1,97	6.235	4,09
Enfants (1-5 ans)	14.001	9,18	13.787	9,04	27.788	18,22
TOTAL GENERAL	75.928	49,80	76.467	50,16	152.395	100

% par rapport au total général = 152.395

SITUATION INDIVIDUELLE EN 1966	Masculin		Féminin		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
à 14 ans, occupé	27	0,04	31	0,04	58	0,09
14, non occupé, non scolarisé	867	1,36	1.482	2,32	2.349	3,68
étudiant	7.898	12,39	6.437	10,09	14.335	22,48
15 ans et plus, occupé	8.959	14,05	1.168	1,83	10.127	15,88
15-64, STR, déjà travaillé	2.523	3,95	41	0,06	2.564	4,02
15-64, STR, jamais travaillé	1.596	2,50	112	0,17	1.708	2,67
épouses	0	0	14.764	23,16	14.764	23,16
traités	444	0,68	317	0,49	761	1,19
firmes	473	0,74	247	0,38	720	1,12
15-64 ans	505	0,79	293	0,45	798	1,25
65 ans et plus	502	0,78	949	1,48	1.451	2,27
moins d'un an	1.369	2,14	1.292	2,02	2.661	4,17
enfants (1-5 ans)	5.826	9,13	5.622	8,81	11.448	17,95
TOTAL GENERAL	30.989	48,61	32.755	51,38	63.744	100

% par rapport au total général = 63.744

SITUATION INDIVIDUELLE EN 1966	Masculin		Féminin		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
à 14 ans, occupé	8	0,01	4	0,00	12	0,01
15-14, non occupé, non scolarisé	1.009	1,64	1.473	2,40	2.482	4,05
Étudiant	8.460	13,83	6.644	10,86	15.104	24,69
15 ans et plus, occupé	6.834	11,17	686	1,12	7.520	12,29
15 à 64, STR, déjà travaillé	3.738	6,11	39	0,06	3.777	6,17
15-64, STR, jamais travaillé	1.923	3,14	104	0,17	2.027	3,31
Ménagères	0	0	14.011	22,90	14.011	22,90
Retraités	195	0,31	46	0,07	241	0,39
Malades	406	0,66	107	0,17	513	0,83
Autres 15 à 64 ans	656	1,07	139	0,22	795	1,29
Autres 65 ans et plus	644	1,05	831	1,35	1.475	2,41
Moins d'un an	1.332	2,17	1.210	1,97	2.542	4,15
Enfants (1-5 ans)	5.358	8,76	5.300	8,66	10.658	17,42
TOTAL GENERAL	30.563	49,97	30.594	50,02	61.157	100

% par rapport au total général = 61.157

SITUATION INDIVIDUELLE EN 1966	Masculin		Féminin		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
6 à 14 ans, occupé	21	0,04	6	0,01	27	0,05
6-14, non occupé, non scolarisé	649	1,28	1.244	2,46	1.893	3,74
Etudiant	6.798	13,46	4.850	9,60	11.648	23,07
15 ans et plus, occupé	7.719	15,29	624	1,23	8.343	16,52
15-64, STR, déjà travaillé	1.510	2,99	26	0,05	1.536	3,04
15-64, STR, jamais travaillé	1.215	2,40	144	0,23	1.359	2,69
Ménagères	0	0	11.273	22,33	11.273	22,33
Retraités	487	0,94	376	0,74	854	1,69
Infirmes	447	0,88	196	0,38	643	1,27
Autres 15 à 64 ans	300	0,59	280	0,55	580	1,14
Autres 65 ans et plus	416	0,82	857	1,69	1.273	2,52
Moins d'un an	1.097	2,17	1.075	2,12	2.172	4,30
Enfants (1-5 ans)	4.543	8,99	4.323	8,56	8.866	17,56
TOTAL GENERAL	25.193	49,90	25.274	50,06	50.467	100

% par rapport au total général = 50.467

SITUATION INDIVIDUELLE EN 1966	Masculin		Féminin		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
5 à 14 ans, occupé	7	0,02	24	0,09	31	0,12
5-14, non occupé, non scolarisé	228	0,88	543	2,10	771	2,99
Etudiant	3.887	15,10	3.072	11,93	6.959	27,03
15 ans et plus, occupé	3.563	13,84	237	0,92	3.800	14,76
15-64, STR, déjà travaillé	1.115	4,33	3	0,01	1.118	4,34
15-64, STR, jamais travaillé	536	2,08	48	0,18	584	2,26
Ménagères	0	0	6.162	23,93	6.162	23,93
Retraités	136	0,52	33	0,12	168	0,65
Infirmes	294	1,14	128	0,49	422	1,63
Autres 15 à 64 ans	86	0,33	17	0,06	103	0,40
Autres 65 ans et plus	148	0,57	290	1,12	438	1,70
Moins d'un an	514	1,99	464	1,80	978	3,79
Enfants (1-5 ans)	2.170	8,43	2.032	7,89	4.202	16,32
TOTAL GENERAL	12.684	49,27	13.053	50,11	25.737	100

% par rapport au total général = 25.737

SITUATION INDIVIDUELLE EN 1966	Masoulin		Féminin		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
6 à 14 ans, occupé	3	0,00	9	0,04	12	0,06
6-14, non occupé, non scolarisé	210	1,13	350	1,88	560	3,01
Etudiant	2.800	15,09	2.132	11,49	4.932	26,59
15 ans et plus, occupé	2.683	14,46	312	1,68	2.995	16,14
15-64, STR, déjà travaillé	566	3,05	14	0,07	580	3,12
15-64, STR, jamais travaillé	313	1,68	38	0,20	351	1,89
Ménagères	0	0	4.044	21,80	4.044	21,80
Retraités	202	1,08	242	1,30	444	2,39
Infirmes	81	0,44	48	0,25	129	0,69
Autres 15 à 64 ans	83	0,44	12	0,06	95	0,51
Autres 65 ans et plus	119	0,64	200	1,07	319	1,71
Moins d'un an	398	2,14	414	2,23	812	4,37
Enfants (1-5 ans)	1.655	8,92	1.619	8,72	3.274	17,65
TOTAL GENERAL	9.113	49,13	9.434	50,86	18.547	100

% par rapport au total général = 18.547

SITUATION INDIVIDUELLE EN 1966	Masculin		Féminin		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
à 14 ans, occupé	1	0,00	17	0,14	18	0,15
15-14, non occupé, non scolarisé	187	1,56	205	1,71	392	3,28
Étudiant	1.324	11,08	1.311	10,97	2.635	22,06
15 ans et plus, occupé	2.011	16,83	234	1,95	2.245	18,79
15-64, STR, déjà travaillé	384	3,21	6	0,05	390	3,26
15-64, jamais travaillé	279	2,33	21	0,17	300	2,51
Ménagères	0	0	2.687	22,49	2.687	22,49
Retraités	128	1,07	169	1,41	297	2,48
Malades	175	1,46	52	0,43	227	1,90
Autres 15 à 64 ans	113	0,94	22	0,18	135	1,13
Autres 65 et plus	97	0,81	206	1,72	303	2,53
Moins d'un an	211	1,76	246	2,05	457	3,82
Enfants (1-5 ans)	954	7,98	903	7,56	1.857	15,54
TOTAL GENERAL	5.864	49,09	6.079	50,89	11.943	100

% par rapport au total général = 11.943

SITUATION INDIVIDUELLE EN 1966	Masculin		Féminin		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
à 14 ans, occupé	2	0,01	6	0,05	8	0,06
15-14, non . occupé, non scolarisé	188	1,57	265	2,22	453	3,79
Étudiant	1.726	14,46	1.313	11,00	3.039	25,47
15 ans et plus, occupé	1.398	11,71	122	1,02	1.520	12,74
15-64, STR, déjà travaillé	533	4,46	2	0,01	535	4,48
15-64, STR, jamais travaillé	245	2,05	3	0,02	248	2,07
Épousées	0	0	2.738	22,94	2.738	22,94
Retraités	109	0,91	152	1,27	261	2,18
Malades	136	1,13	87	0,72	223	1,86
Autres 15 à 64 ans	103	0,86	32	0,26	135	1,13
Autres 65 et plus	55	0,46	114	0,95	169	1,41
Moins d'un an	250	1,88	249	2,08	499	4,18
Enfants (1-5 ans)	1.056	8,85	1.045	8,75	2.101	17,61
TOTAL GENERAL	5.801	48,62	6.128	51,36	11.929	100

% par rapport au total général = 11.929

SITUATION INDIVIDUELLE EN 1966	Masculin		Féminin		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
à 14 ans, occupé	1	0,00	3	0,02	4	0,03
14 ans, non occupé, non scolarisé	219	1,88	439	3,77	658	5,65
étudiant	1.656	14,22	1.064	9,13	2.720	23,35
15 ans et plus, occupé	1.827	15,69	147	1,26	1.974	16,95
15-64, déjà travaillé (STR)	298	2,55	8	0,07	306	2,62
15-64, STR, jamais travaillé	238	2,04	4	0,03	242	2,07
épouses	0	0	2.662	22,86	2.662	22,86
retraités	155	1,33	339	2,91	494	4,24
firmes	49	0,42	26	0,22	75	0,64
autres 15 à 64 ans	31	0,26	16	0,13	47	0,40
autres 65 ans et plus	46	0,39	125	1,07	171	1,46
moins d'un an	183	1,57	191	1,64	374	3,21
enfants (1-5 ans)	1.018	8,74	899	7,72	1.917	16,46
TOTAL GENERAL	5.721	49,13	5.923	50,88	11.644	100

% par rapport au total général = 11.644

SITUATION INDIVIDUELLE EN 1966	Masculin		Féminin		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
à 14 ans, occupé	3	0,02	5	0,04	8	0,06
14, non occupé, non scolarisé	157	1,34	219	1,87	376	3,21
udiant	1.426	12,18	1.205	10,29	2.631	22,48
ans et plus, occupé	1.801	15,39	187	1,59	1.988	16,99
-64, STR, déjà travaillé	676	5,77	19	0,16	695	5,94
-64, jamais travaillé	236	2,01	0	0	236	2,01
magères	0	0	2.532	21,64	2.532	21,64
traités	76	0,64	23	0,19	99	0,84
firmes	41	0,35	17	0,14	58	0,49
autres 15 à 64 ans	14	0,11	14	0,11	28	0,23
autres 65 et plus	55	0,47	128	1,09	183	1,56
ins d'un an	336	2,87	291	2,48	627	5,35
enfants (1-5 ans)	1.185	10,12	1.054	9,00	2.239	19,13
TOTAL GENERAL	6.006	51,33	5.694	48,66	11.700	100

% par rapport au total général = 11.700



